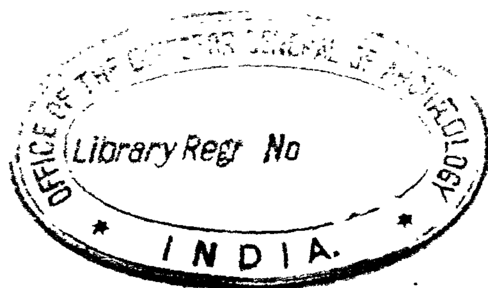
REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

NOUVELLE SÉRIE

Juillet à Décembre 1870-71

XXII



PARIS. IMPRIMERIE PILLET FILS AINÉ
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOUVELLE SÉRIE

ONZIÈME ET DOUZIÈME ANNÉES. — VINGT-DEUXIÈME VOLUME

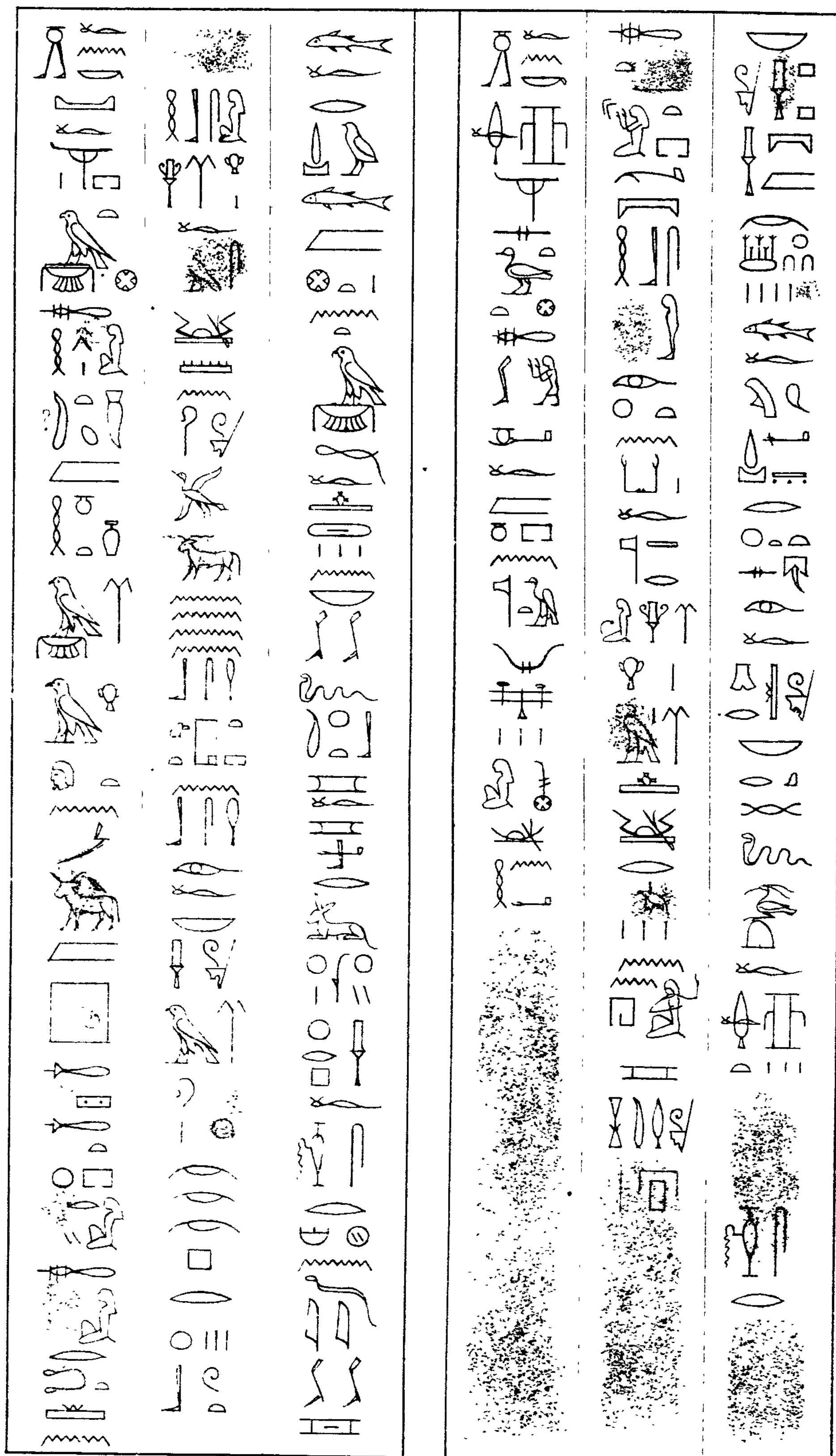


PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et Cᵉ

QUAI DES AUGUSTINS, 35



TEXTES GÉOGRAPHIQUES

DU

TEMPLE D'EDFOU

(HAUTE-ÉGYPTE)

Suite (1)

XI[e] NÔME.



Baar (?)

Hypselites (2).

Dans sa Géographie, M. Brugsch rapprochait ce XI[e] nôme de l'Antæopolites des listes grecques et faisait correspondre le XII[e] à l'Hypselites : il faut, je crois, changer ces deux attributions. En effet, la grande liste du sanctuaire d'Edfou a montré que le nom du chef-lieu du XI[e] nôme était *S'ashotep :* or M. Brugsch, tout en faisant remarquer la ressemblance frappante de ce nom avec celui de ϣⲱⲧⲡ, que les Coptes donnaient à la ville d'Hypsèle, située sur la rive gauche du Nil, l'attribue au nôme Antæopolites, dont le chef-lieu est sur la rive droite : je ne doute pas, au contraire, que ce ne soit le même nom conservé par les Coptes. De plus, si nous étudions les monnaies qui se rapportent au nôme Hypselites, nous y verrons toujours figurer un bélier (3), tantôt sur la main de la déesse Isis, tantôt occupant à lui seul tout le champ du revers de la pièce : or le dieu à tête de bélier, *Num* (Chnouphis), était précisément la

(1) Voir l'article précédent, au numéro de mai 1867.

(2) Cf. Brugsch, *Géogr.*, I, 216.

(3) Tôchon, *Médailles d'Egypte*, p. 99.

divinité principale de ce XIe nôme. Sur les monnaies du nôme Antæopolites, on rencontre au contraire l'épervier, et c'est en effet Horus que nous trouverons comme dieu local du XIIe nôme. Nous ne sommes plus tenus ici à suivre rigoureusement l'ordre des listes grecques : la vallée du Nil s'élargit et, les deux nômes Hypselites et Antæopolites se trouvant à la même hauteur, chacun sur une des rives du fleuve, l'ordre devait varier selon que l'énumération commençait par l'orient ou par l'occident : or il est à remarquer que, dans ce cas, les Égyptiens commençaient toujours par l'occident, de même qu'ils ne manquent jamais de mettre le midi avant le nord.

Les groupes qui servent à écrire le nom du nôme sont assez variés, quoique exprimant tous la même idée. Tantôt c'est le veau couché, qui a le dos percé d'un glaive ; tantôt c'est l'animal probablement fabuleux , qui est le symbole du dieu Set-Typhon, également surmonté du glaive : quelquefois même cet animal apparaît avec la tête tranchée, . Enfin ailleurs, comme dans l'inscription du sanctuaire, on dirait un âne, qui du reste est un des animaux consacrés au dieu Set. L'animal se lit tantôt *Set* et tantôt *Baar :* j'inclinerais à choisir pour la lecture du nom du nôme la leçon *Baar :* nous verrons, en effet, que dans le nôme suivant le territoire (*uu*) porte le nom de *S'a-Baar*, écrit en toutes lettres avec le même animal pour déterminatif, ce qui est peut-être en rapport avec le nom du nôme précédent.

Comme nous l'avons dit plus haut, le chef-lieu de ce nôme est ; *S'ashotep*, nom qui, d'après nous, se serait conservé dans le copte ϣⲱⲧⲡ.

Parmi les membres d'Osiris, c'est l'estomac, représenté par le génie funéraire *Amset*, , que l'inscription du sanctuaire attribue au XIe nôme. Quant à la phrase qui suit la mention de la relique divine et que je transcris : *Se-χaker-s Nubi-t er ser-f*, elle compose cette partie mythologique toujours si difficile à saisir, et qui ici m'échappe encore. Peut-être pourrait-on y voir un hommage de la déesse *Nubi-t* à la relique d'Osiris.

On trouve ensuite le nom du dieu principal : *Num am em S'ashotep, χent Paχeb Hanemma.* « Le dieu Num qui est à *S'ashotep*, dans *Paχeb* et *Hanemma.* » Ces deux derniers noms doivent être ajoutés au dictionnaire géographique et désignent les temples principaux du nôme. Le dieu *Num*, Chnouphis, est assez rare comme divinité principale d'un nôme : il était, comme nous l'avons vu, le

personnage dominant du cycle d'Éléphantine, et comme ici vénéré sous la forme de (1), que nous trouvons en effet comme variante usuelle de *Num.* — Le nom même du temple , *ha-nemma*, « la demeure du repos, » indique que le corps d'Osiris devait y être déposé. Une inscription (2) nous dit en effet que *Seb* et *Anubis* y veillaient sur lui :

an ab au maa sem-k tef-k seb her

nenu hau-k (ari?) t'a-k an Anpu.

« On (y) voit toujours ton image (3), ton père Seb revêt tes mem-« bres, Anubis veille (4) sur ton corps. »

Dans ce nôme les cérémonies sacrées étaient faites par deux prêtres : le nom du premier, à moitié détruit dans l'inscription, commençait par , *Ha-;* celui du second était , *Sa-her-f*, ce que l'on peut traduire : « celui qui prend soin de lui » (du dieu). Du nom de la prêtresse il ne reste que la fin, , *hotep*. On doit traduire la phrase qui vient ensuite, *Senb pu em ta nenu Baar*, par : la barque *Senb* est dans *Ta nenu Baar* (l'eau de Baar), c'est-à-dire le canal (*mer*) de ce nôme.

Puis viennent comme d'habitude les noms des arbres sacrés : le *sent*, acanthe ; le *nebes*, sycomore (5), qui sont dans l'endroit nommé : , *nebχau* (6).

(1) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. 79. , *au-f em num :* il est sous la forme *num*.

(2) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. 96, l. 16.

(3) Mot à mot : « Ne manque pas la vue de ton image. »

(4) Ce groupe montre le chacal, symbole du dieu Anubis, veillant sur un tombeau. Il se transcrit souvent par *s'et i*, et se traduit alors : mystère.

(5) V. Brugsch, *Dictionnaire*, p. 750.

(6) Je transcris *nebχau*, conjecturalement, à cause de la variante qui se rencontre pour ce groupe.

Je transcris la suite du texte par : *Ari-nef hebi en Num kat-nu aau ro-u em* 1 *pere hru areki.* c'est-à-dire : On fait la fête du dieu *Num*, créateur des quadrupèdes et des oiseaux (1), au mois de Toby, le dernier jour.

Après la portion du texte qui contient la défense, mais qui est presque complétement détruite, on lit : *χerp-f χer-tu en Uremχenf*, « on offre les hommages à *Uremχenef.* » C'est le nom de l'esprit qui préside à l'inondation, ainsi que le dit la suite du texte : *Nepu-f Nemmi-t : an ab renpe ; χerp-f kebah-s er Autur.* « C'est lui qui arrose *Nemmit* sans manquer une année ; il offre sa libation au *pehu Autur.* »

Comme nous l'avons vu plus haut, la barque sacrée se trouvait amarrée au *mer* (grand canal ou port) de ce nôme appelé [hiéroglyphes], *Nenu Baar*, « l'eau de Baar. » Un texte d'Edfou (2) lui attribue un canal dérivé ou un nom spécial du Nil, [hiéroglyphes], *hai* (cf. copte ϨΟΙ, aquæductus). [hiéroglyphes] *Nemmit*, qui est le nom du territoire (*uu*), est probablement en rapport avec le temple *Ha-nemma*, dont il a été question dans l'inscription du sanctuaire.

Le *pehu* porte le nom de [hiéroglyphes], *autur*, « la mer, » assez commun pour ces sortes de terrains inondés. Une liste d'Edfou (3) le cite [hiéroglyphes], *Xer hen-uf* (4) *ret her areku en mu* : « avec ses fleurs qui poussent à la limite des eaux. » Ce détail est utile à enregistrer pour l'étude de la nature des *pehu*.

Ajoutons ici que différentes listes nous donnent un nom qui, par la place importante qu'il y occupe, ne me semble qu'un autre nom de la capitale *S'ashotep*. Il est écrit tantôt [hiéroglyphes] (5), *Hen*; tantôt [hiéroglyphes] (6), *hen*, ou enfin [hiéroglyphes] (7), *Hun*.

(1) Peut-être faut-il lire le groupe [hiéroglyphes], *nerau*, et traduire, *les hommes*. Mais ordinairement, lorsque dans cette énumération la tête d'oiseau est prise dans cette acception, elle est placée la première.

(2) Edfou, 1re cour. — (3) Id., ibid.

(4) Cf. ϨΠΣΔΧ, *flos dactylorum*, ou plantes en général.

(5) Liste d'Abydos. — (6) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. 67. — (7) Id., *Philæ*, pl. 50.

XIIe NÔME.



Tuf.

Antæopolites (1).

Les monnaies du nôme Antæopolites nous serviront pour identifier le XIIe nôme des listes égyptiennes. Ces monnaies présentent au revers une (2) « figure militaire laurée, debout, ayant un épervier sur la main droite. » Tout d'abord, l'épervier nous indique que nous devons retrouver Horus comme dieu principal pour le nôme Antæopolites, et c'est lui précisément qui nous est désigné pour le XIIe nôme par la grande liste du sanctuaire d'Edfou. La figure du guerrier ne doit pas non plus passer inaperçue, car il est curieux de remarquer qu'elle se rencontre spécialement pour les nômes signalés par une des victoires mythologiques du dieu Horus (3). Pour ce nôme, Diodore dit en effet : « qu'il s'était donné un combat entre Horus, fils d'Isis, et Typhon, sur le bord du Nil du côté de l'Arabie, près du village d'Antée, ainsi nommé d'Antée qu'Hercule y avait tué du temps d'Osiris. » Or les inscriptions qui se rapportent au XIIe nôme rappellent à chaque instant les combats et la victoire d'Horus : il me semble donc aujourd'hui bien établi que le nôme de *Tuf* correspond à l'Antæopolites des Grecs.

Il est difficile de reconnaître exactement le dieu égyptien que les Grecs ont voulu désigner par leur Ἀνταῖος : sans revenir sur les discussions qui se sont élevées à son sujet, nous dirons que les renseignements fournis par Diodore s'appliquent évidemment à *Set* ou à l'un des principaux partisans qu'on lui attribuait dans la mythologie. M. Brugsch, dans sa Géographie, avait proposé de reconnaître ce dieu Antée sous les traits d'une divinité égyptienne, nommée *Anta*, mentionnée sur un obélisque de Sân. Mais M. Brugsch n'avait alors de ce monument que le texte publié par Burton (*Excerpta*, etc., pl. XXXIX), qui est précisément fautif à cet en-

(1) Brugsch, *Géogr.*, t. I, p. 217.
(2) Tôchon, p. 94.
(3) C'est ainsi que le guerrier se retrouve sur les monnaies du nôme Apollonopolites.

droit (1). Il est question, sur le monument, de la déesse *Anta* empruntée au panthéon asiatique; déesse guerrière qui est mise en parallélisme avec Set dans le texte dont nous venons de parler.

Le XIIe nôme de la haute Égypte avait sans doute la spécialité des objets d'argent, car la liste de la première cour du temple d'Edfou fait offrir par le nôme au dieu Horus des objets fabriqués en , *arek-ur* (2), argent ; et à Dendérah (3) on trouve pour ce même nôme la phrase suivante : . *ateps-ut em arek-ur*, « il te (Hathor) comble d'argent. » Cette mention spéciale de l'argent peut venir, soit du voisinage de quelque mine, soit de la réputation des ciseleurs établis dans le XIIe nôme.

Le nom du chef-lieu a été révélé par la liste du sanctuaire, c'est , *Pa-(hor neb)*, « la demeure de l'Horus vainqueur. » L'inscription de Rosette a donné la traduction du groupe de l'épervier sur le collier, puisque dans les titres de Ptolémée Épiphane il correspond au grec αντιπαλων υπερτερου (4) ; mais la prononciation reste indécise. Il arrive souvent, en effet, qu'un groupe dans lequel la lecture isolée des signes est parfaitement connue reçoit une autre prononciation par le symbolisme que leur réunion représente. Je dois toutefois faire observer que d'autres inscriptions (5) donnent pour ce même nom la variante (6); or à cette époque le taureau est souvent employé pour la valeur *neb;* nous aurions donc ici la même lecture *Hor-neb.*

(1) Burton avait mis comme déterminatif une figure de dieu, tandis que sur le monument on voit clairement une figure de femme ainsi coiffée : . Il est dit du roi dans cette phrase, qu'il est : « le taureau de *Set*, le jeune guerrier d'*Anta.* » — Cette rectification a été donnée au cours du Collége de France.

(2) Ce groupe n'est employé qu'à l'époque ptolémaïque. Le signe peut se lire *seh* ou *arek*. Cette dernière valeur a fa t penser qu'on pouvait trouver là une transcription du grec ἀργύριον, *arek ur*. Cf. Brugsch, *Dictionnaire*, p. 1273.

(3) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 70.

(4) Le démotique traduit : « qui est au-dessus de son ennemi. »

(5) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, II, 28.

(6) Quelquefois la tête est de face.

Le nôme précédent possédait l'estomac d'Osiris : celui-ci avait ses entrailles, représentées par le génie funéraire, *Hapi* (1).

Jusqu'à présent on a désigné Anubis comme dieu principal du nôme, mais nous voyons par l'inscription du sanctuaire que c'est Horus., *Hor-neb em bak her tep en sma.* « Horus vainqueur, dans la forme de l'épervier sur la victime. » Les inscriptions présentent souvent ce groupe d'un épervier qui enfonce ses serres dans le dos d'une gazelle : c'est là un autre symbole de la victoire d'Horus.

Dans l'inscription du sanctuaire, le nom du temple est presque effacé, mais ce doit être le, *Ha-hor-mes,* « la demeure de la naissance d'Horus, » qu'un texte de Philæ (2) donne pour ce nôme. Toutefois une inscription de Dendérah (3) offre le nom d'un autre temple d'Horus dans le chef-lieu de ce nôme, en ces termes :

an au-k em Pahor (nub) nu-t nte bak hotep-ut en

num res'et se - k em hor any her tep en sma.

« Quand tu es dans *Pahor nub,* la ville de l'épervier, tu te reposes dans *Num-res'et* (temple) : ton fils est en Horus vivant au-dessus de la victime. »

représente le nom des prêtres : ils sont trop effacés pour que l'on puisse en donner une transcription certaine; mais ce qui en subsiste suffit pour les faire reconnaître, au cas où ils se retrouveraient dans une autre inscription. Quant au

(1) Je n'ai pas pu saisir le sens du membre de phrase qui suit :  . Il semble qu'il y soit question d'une déesse. Ce peut être *Sement ? ret em hent :* « qui conserve le germe dans le vase. »

(2) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. 21.

(3) Duemichen, *ibid.*, IV, pl. 28.

nom de la prêtresse, il est conservé dans son intégrité : *Hebes*, [hiéroglyphes], ce qui peut signifier *stoliste*, si on rapporte ce nom à la racine [hiéroglyphes], *vêtir*; copte, ϩⲉⲃⲥ, *vestis*.

La barque sacrée se trouve encore ici dans la *mer* du nôme, ainsi que l'indique le membre de phrase qui suit : [hiéroglyphes] ....*s mena en Pnumi :* « la barque ....s est à *Penumi*. » — C'est à l'endroit nommé *Ha-nebes* que se trouvait le bois sacré composé de *nebes*, sycomores.

Nous apprenons par la suite de l'inscription que : « la fête principale d'Horus, comme roi, se faisait au 3e jour de phamenot; » et de plus, que le poisson [hiéroglyphes], *ret'u*, était prohibé dans la ville d'Hor-nub. Nous verrons ce même poisson interdit dans le xxe nôme de la basse Égypte, en compagnie d'un autre nommé [hiéroglyphes], *at*.

La fin de l'inscription peut se transcrire ainsi qu'il suit : *Meh-f hotepu en Neb-net'i*, [hiéroglyphes] ; je traduis : « Il fait les offrandes à Neb net'i. » — *Taχeb-f S'a-Baar hru* (*sep* ?) « Il rafraîchit *S'a-Baar* au jour du commencement de l'année. » *S'a-Baar* est le nom du territoire (*uu*) du nôme. — *Xerp-f Kebah-s er pehu Net'i :* « Il apporte sa libation au pehu *Net'i*. »

Le *mer* de ce nôme porte le nom de *Numi;* il est écrit tantôt [hiéroglyphes], comme dans la grande liste du sanctuaire, tantôt [hiéroglyphes] comme dans différentes listes d'Edfou, tantôt enfin [hiéroglyphes] comme dans la liste de Dendérah (1). Les listes d'Edfou lui attribuent un canal ou un bras du Nil nommé [hiéroglyphes], *her :* « le supérieur, » qui lui-même portait l'eau à un canal nommé [hiéroglyphes], *mu mas'au :* « le canal des soldats. » Celle de

(1) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. XXI.

Dendérah lui en donne un autre du nom de , *mu neh-t* : « le canal de (la déesse) *Neh-t.* »

Nous rencontrons ici pour le nom du *uu*, territoire, *S'a-baar*, orthographié de différentes façons; la forme la plus complète est : . Le produit caractéristique de ce territoire est une sorte de grains rarement nommée, le *t'abu*, (1) : il entrait dans la composition du Kyphi, cette espèce de parfum sur laquelle les inscriptions ont récemment donné tant de renseignements.

Dans les différentes listes d'Edfou, le nom du *pehu* de ce nôme est écrit ainsi : , par les deux sandales; mais la grande liste du sanctuaire le donne sous la forme , *Net'i* (2). Il faut donc probablement donner ici la prononciation *Net'i* aux deux sandales, qui apparaîtraient comme une variante de deux jambes. Je dois faire remarquer que le *pehu* du nôme suivant porte le même nom. La production principale de ce *pehu* est le , *arit hat'* : « le lait blanc, » ce qui montre encore une fois que le *pehu* était un terrain propre à l'élevage des bestiaux.

XIIIe NÔME.



Atef-χent.

Lycopolites (3).

Nous devons transcrire *atef* le premier groupe du nom de ce nôme : en effet, le territoire qui porte ici le même nom, s'écrit ainsi : , *atef χent*. Quand il est opposé à *pehu*, le mot *χent*

(1) V. Brugsch, *Dictionnaire : t'abu.*

(2) Duemichen, Dendérah. Il est également écrit .

(3) Brugsch, *Géogr.*, I, p. 217.

signifie *en avant*. Or, pour les anciens Égyptiens, le *en avant* indiquait toujours le midi : de là vient le mot *χenti* signifiant remonter le fleuve, aller au midi, qui est toujours opposé à *χut*, aller au nord, descendre le Nil. Le nôme d'*Atef-χent* était donc nécessairement plus au midi que celui d'*Atef-pehu*.

La liste du sanctuaire nomme *Siout*, *Sat-t*, comme chef-lieu de ce nôme, ce que l'on savait déjà.

La relique d'Osiris honorée dans le XIIIe nôme était (1), *tiau mut-f*, c'est-à-dire le génie funéraire qui représente le cœur., « dans la mère divine, » ajoute le texte. Je ne sais pas quelle est la valeur exacte de ce membre de phrase, mais une remarque à faire c'est que le cœur est presque toujours en rapport avec la mère dans les textes religieux (2). Du reste, la mère divine avait un culte spécial dans le nôme Lycopolites, car, dans la liste des déesses locales des nômes qui se trouve à Karnak dans le temple de Ramsès III (3), on rencontre à cet endroit une -, *Mut*, dame de Makubt. Ce nom est certainement l'origine du nom copte ⲙⲁⲛⲕⲁⲡⲱⲧ, ville qui était située un peu au nord de Siout.

Nous avons ensuite le dieu de Siout, *Ap-maten res*, « Ap-maten du midi, » ou Anubis (4).

Après une légère lacune, la seconde colonne du texte commence par les mots : *χer Ameni*. Le déterminatif me ferait penser qu'Ameni était le nom d'un temple d'Anubis, où les fonctions sacerdotales étaient remplies par le prêtre dont le nom suit : , *remen-her*. On doit comparer ce nom avec celui d'un des décans de *Sahou*, écrit exactement de même dans les tableaux astronomiques, et que

(1) La jambe qui précède doit être prise plutot pour un *r*, complément du mot , *χer*, avec, que pour un *t* initial du mot *tiau*.

(2) Cf. *Rituel*, chap. 64, Appendice.

(3) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 93.

(4) C'est le phonétique *maten* qui s'applique au chemin , comme régime du verbe *ap*, dans les textes. Voy. ch. I du *Rituel*.

les Grecs ont transcrit par Ρομβομαρε. Le nom d'un second prêtre qui commençait par *hebes* paraît incomplet. Celui de la prêtresse est [hiéroglyphes], *nuter*, « la divine. »

[hiéroglyphes], *Hor-em-hotep*. « Horus est en paix, » tel est le nom de la barque sacrée, qui est dans le port ou canal (*mer*) du nôme, nommé *Hen*. La fin de la seconde colonne, endommagée comme celle de la première, ne laisse plus voir que le nom d'un arbre sacré, le *senta*.

Au commencement de la troisième colonne on trouve la mention de la fête d'Anubis en ces termes: *Heb en χerp to-ui, χerp pe em* 1 *s'a hru* 24. « Fête du maître des deux mondes, du commandant du ciel, au mois de Tot, jour 24ᵉ. » Ce maître du ciel et de la terre, c'est Anubis, car dans son nom de *Ap-maten res* il prend souvent les titres de [hiéroglyphes], *χerp-pe*, commandant du ciel, et [hiéroglyphes], *χerp-to-ui*, commandant des deux mondes. Dans les tableaux astronomiques, les deux chacals, qui représentent *Ap-maten* dans ses deux rôles de commandant du nord et du midi, sont les symboles des mois de Méchir et de Phaménot, qui se trouvent au point de partage de l'année. La défense est très-obscure : le signe qui ressemble à la côte de bœuf [hiéroglyphe] peut être un *r* ptolémaïque; on aurait alors la formule ordinaire: *betau-f er-f*, « il est défendu en ce (jour ?). » Quant au mot [hiéroglyphes], *t'a*, il signifie ordinairement passer, traverser; mais il a alors soit ×, soit Λ comme déterminatif. Le quadrupède auquel s'applique la défense, nommé [hiéroglyphes], *χeset*, n'a pas encore été identifié : on le retrouve dans une liste géographique de Philæ (1), précisément à l'occasion de ce même nôme, mais sans que le contexte permette d'éclaircir le rôle qu'il joue ici : il semblerait que cet animal eût servi à une des transformations d'Osiris.

Nous avons ensuite le nom de l'esprit des eaux *Neb rek at*, et celui du territoire du nôme qu'il arrose, après quoi le texte est détruit.

Le grand canal? (mer) du nôme est écrit: [hiéroglyphes], *Hnau*, et ailleurs [hiéroglyphes]. Le déterminatif [hiéroglyphe] est celui du mot

1) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. 52.

hen, *adorer :* il sert ici d'idéographe pour écrire le même nom. On trouve un canal dérivé du nom de , *Mut-s'ent.*

Le territoire porte ici le même nom que le nôme lui-même : les listes donnent la variante suivante avec les compléments phonétiques : , *Atef-χent.* Une des productions principales de ce territoire est le , *Remu*, que l'on doit, je pense, rapprocher du copte ⲣⲓⲙ, triticum nigrum.

Enfin, le *pehu Net'i* nourrissait des bœufs, qui devaient avoir une certaine réputation, car, nous dit une inscription (1), ils portaient le nom du nôme, , *Un-tu t'utu ma-sen*, mot à mot : Boves nominantur ab illis.

Une ville nommée *Mat'at* est rapportée à ce nôme dans une inscription de Philæ (2), avec Isis comme déesse locale. Dans la liste des déesses de la haute Égypte, que nous avons déjà citée (3), on rencontre de même, vers le XIIIe nôme, une Hathor, dame de (4), *Mat'at.* Il faut se garder de confondre cette localité avec celle de *pa mat'a t*, ⲡⲉⲙϫⲉ (5), qui est la ville d'Oxyrynchus, que nous placerons dans le XIXe nôme, , d'après un passage de la stèle de *Pianχi*, qui nous paraît décisif.

XIVe NÔME.



Atef pehu (6).

Il est assez difficile de dire à quel nom des listes grecques correspond le nom égyptien du XIVe nôme. M. Brugsch, dans sa Géographie,

(1) Edfou, 1re cour. — (2) Duemichen, *op. l.*, I, 52. — (3) Duemichen, *ib.*, I, XCIII.
(4) L'œil est ici un déterminatif du mot *mat'at*, qui signifie quelquefois *veiller*.
(5) Cf. *Zeitschrift*, etc., 1866, p. 23.
(6 Brugsch, *Géogr.*, I, p. 219.

divisant le nôme Lycopolites en deux parties, attribue à la partie nord de ce nôme le XIV[e] des listes antiques. Mais les auteurs grecs n'offrent pas de traces d'un second nôme portant le nom de Lycopolites. Il est certain d'ailleurs, par les listes anciennes, que le XIV[e] nôme était bien distinct du Lycopolites : nous n'y trouvons plus Anubis comme divinité principale, mais la déesse Hathor. Le territoire ancien de ce nôme a dû être partagé entre ses deux voisins dans les divisions postérieures refaites par les Grecs et, plus tard, par les Coptes. En effet, la ville de *Chusæ*, qui s'identifie, comme nous allons le voir, avec le chef-lieu du XIV[e] nôme, est placée par les listes coptes dans le nôme suivant, celui de *Schmoun*, l'Hermopolites des Grecs.

Le chef-lieu de ce nôme est [hiéroglyphes], *Kas* ou *Kras*. M. Pleyte (1), qui a donné le premier la lecture de ce groupe, identifie, je crois avec toutes raisons, la ville de *Kas* à celle de Chusæ (2) dont parle Ælien : cet auteur rapporte que l'on y vénérait une vache, comme le symbole d'Hathor. et nous verrons en effet plus loin que la déesse Hathor était bien la divinité en honneur dans ce nôme.

La grande inscription du sanctuaire d'Edfou lui attribue les côtes d'Osiris. Il semble, de plus, d'après un texte de Dendérah (3), qu'on y conservait également les *retuu* (humeurs vitales) du foie (4) et de la rate : [hiéroglyphes], *ari-ut retuu-k em Keb-senu-f*. C'est le même fait que relate certainement le membre de phrase [hiéroglyphes], *retu en χe Keb-sennuf*, qui suit dans la liste du sanctuaire la mention des côtes d'Osiris : car un autre texte d'Edfou (5), identique comme sujet à celui de Dendérah que nous citions tout à l'heure, donne comme variante au lieu de [hiéroglyphes], le groupe [hiéroglyphes], que nous devons sans aucun doute comparer à

(1) *Zeitschrift*, etc., 1866, p. 15.

(2) M. Brugsch, avant qu'on ne connût le phonétique de ce groupe, avait déjà, en étudiant la position de la ville et les renseignements fourni par Ælien, conjecturé que ce pouvait être la ville de *Chusæ*.

(3) Duemichen, pl. 96.

(4) Je dois toutefois faire remarquer que le foie lui-même est attribué au nôme suivant par la grande liste d'Edfou.

(5) Duemichen, IV, pl. 28.

celui de la liste du sanctuaire écrit . Tout en signalant le rapport intime des deux phrases, je ne saurais analyser clairement cette dernière.

Nous voyons par la suite du texte qu'Hathor est la déesse en honneur dans ce nôme. La liste des divinités des nômes qui est dans le couloir de ronde du temple d'Edfou dit de même : Hathor, dame de *Kes* . *Xent atef pehu* dans *Atef-pehu*. On rencontre (1) cependant un Horus qualifié seigneur de *Kes*.

Le groupe *ha-sebak* doit nous représenter le nom du temple ; quant aux noms du prêtre Hor-(kamu-f ?) et de la prêtresse *Sen-uer*, ils sont assez douteux comme lecture, le texte étant fort endommagé à cet endroit.

Le nom de la barque est écrit . Faut-il prendre l'étoile pour la valeur *nuter*, divine, qu'elle a souvent à cette époque ? Il faudrait alors lire : *nuter mu*, et traduire : l'eau divine. Elle se trouvait au *mer* du nôme appelé *Pa-stau*.

Nous rencontrons comme nom d'arbre sacré, situé au lieu nommé , *aa-heben-t*, le , *amaa;* c'est peut-être le palmier, qui s'écrit ordinairement , *am*.

C'était au 27 du mois de Tot que se célébrait la fête d'Hathor; défense était faite, ajoute le texte, d'y tuer une vache, ce qui s'explique très-bien, puisque nous avons vu que la vache y était honorée comme symbole de la déesse. Cette défense mystérieuse que nous rencontrons à tous les nômes et qui s'applique ordinairement à un animal, doit certainement se rattacher au culte des animaux sacrés en rapport avec le dieu honoré spécialement dans le nôme.

Ce qui subsiste du texte se termine par la mention de l'esprit des eaux nommé , *Kebah*, qui arrose (*abeh*) la campagne.

Le *mer* (canal) de ce nôme présente, dans les listes, diverses variantes d'orthographe ; la plus complète est : , *Stau*. Dans une liste de Dendérah on le trouve cité :

(1) Duemichen, Dendérah, *ib.*, I, 95.

[hieroglyphs], *Xer per em Abut*, « avec celui qui vient d'Abydos. » En effet, si l'on étudie la configuration de la haute Égypte, on voit qu'un peu au-dessus d'Abydos la partie de la vallée située sur la rive gauche du Nil s'élargit. Pour arroser la portion occidentale de cette plaine, il existe encore aujourd'hui un canal qui prend naissance au-dessus d'Abydos, passe près de l'emplacement de cette ville et vient se terminer précisément dans le nôme dont nous nous occupons. Un second canal, qui porte aujourd'hui le nom de *Bahr-Juseph*, canal de Joseph, s'ouvre dans le Nil un peu plus au nord, sert à arroser toutes les plaines de l'Égypte moyenne et se prolonge jusque dans le Fayoum. On comprend donc la mention, dans le XIV[e] nôme, de cette eau qui vient d'Abydos : on aura voulu désigner la limite extrême de ce canal.

Le *uu* (territoire) porte le même nom que le nôme *Atef pehu* : nous rencontrons une variante curieuse où il est écrit : [hieroglyphs], ce qui donnerait la valeur *at* pour le signe [hieroglyph]. Il produisait une sorte de grains nommée [hieroglyphs], *t'etuh*.

[hieroglyphs], *uset*, est le nom du *pehu*. Une liste de Dendérah, publiee par M. Duemichen, lui donne le même nom qu'aux *pehu* des deux nômes précédents, [hieroglyphs]. Est-ce une erreur du graveur? ou bien faut-il admettre que les deux jambes aient la valeur *us*? C'est ce que je ne saurais décider.

JACQUES DE ROUGÉ.

(*La suite prochainement.*)

NOTE

SUR LES

MONNAIES ANTIQUES

RECUEILLIES AU MONT-BEUVRAY EN 1867, 1868 ET 1869

Dès l'année 1865, M. le vicomte d'Aboville faisait fouiller le plateau du Mont-Beuvray, et y recueillait quelques monnaies gauloises. Ces explorations, continuées par ordre de l'Empereur, sous la direction de M. Bulliot, ont fait exhumer une quantité considérable de monnaies antiques, que l'on peut évaluer en bloc à 774 pièces. Dans ce nombre, il se trouvait environ 250 exemplaires très-altérés par l'oxyde.

Cette collection, aujourd'hui déposée au Musée impérial de Saint-Germain-en-Laye, est une véritable bonne fortune pour les numismatistes. Elle permet d'apprécier quelles sont les monnaies qui se trouvent juxtaposées dans cet antique oppidum éduen. Nous y remarquons des types qui jusqu'ici n'avaient pas été signalés; nous y notons certaines pièces dont la provenance n'avait pas encore été déterminée. Je crois que, sans trop de hardiesse, on peut tirer de l'examen de ces monnaies quelques conséquences qui, au point de vue historique, suppléent à la rareté ou au laconisme des textes.

Je vais donner l'inventaire raisonné des monnaies trouvées au Mont-Beuvray; je résumerai ensuite les renseignements historiques et archéologiques que l'on a le droit de déduire de cet ensemble de pièces trouvées une à une sur le même point. Il ne m'a pas paru utile de joindre une planche à ce travail; toutes les pièces que je vais décrire, celles qui sont inédites, comme celles qui sont déjà con-

nues, seront gravées dans la prochaine livraison du *Dictionnaire d'archéologie celtique.* J'ai cru seulement devoir renvoyer le lecteur aux ouvrages sur les planches desquels sont reproduits les types déjà publiés.

Monnaies d'or.

1. Profil tourné à gauche, grènetis.

℞. Cheval galopant à droite; au-dessus un cercle perlé. 1/4 de statère. 1 ex. *Inédite.*

2. Profil tourné à droite.

℞. Cheval conduit à gauche par un aurige; dessous une roue à quatre rayons. Statère.

Ce sont les deux seules pièces d'or trouvées au Mont-Beuvray : elles sont concaves, d'un métal très-altéré; la seconde est extrêmement fruste. Des statères analogues à celui que je viens de décrire se rencontrent assez souvent en Suisse et dans l'ancienne Séquanie. M. le Dr Meyer en a publié quelques variétés, pl. II, nos 95 à 100 (1).

Monnaies d'argent.

3. Je commence par une série de 41 deniers qui sont attribués aux Éduens par M. de Saulcy (2), et qui forment par leurs variétés plusieurs groupes :

a. Tête casquée à gauche.

℞. Cheval galopant à gauche, au-dessus et au-dessous un annelet. 17 ex.

b. Mêmes types; au-dessus du cheval une rouelle à quatre rayons, au-dessous un annelet. 2 ex.

c. Mêmes types; au-dessus du cheval une croix, dessous une rouelle à quatre rayons. 1 ex. Lelewel, pl. IV, 44.

d. Mêmes types; au-dessus du cheval, deux annelets passés l'un dans l'autre et formant chaînon. 1 ex. *Inéd.*

e. Tête nue à droite, les cheveux disposés en très-grosses mèches.

℞. Cheval à gauche, dessous une lyre. 9 ex.

(1) *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft für vaterlændische Alterthümer)*, in Zurich. Band XV, Heft I, 1863.

(2) *Rev. num.*, 1862, p. 1 à 31, 89 à 103; 1866, 229 à 264. — *Rev. archéol.*, 1869, p. 57 à 71 et 122 à 139.

Ces deniers sont les plus anciens et se rattachent à une série de monnaies d'or portant également une lyre sous le cheval : ils peuvent remonter jusqu'à la fin du second siècle avant l'ère chrétienne. Lelewel, pl. VI, n° 9. *Rev. num.* 1860, pl. IV, n° 4.

f. Tête casquée à gauche.

℞. Cheval à gauche, au-dessus KAA, dessous Δ. 7 ex. Lelewel, pl. IV, 41.

g. Mêmes types et légende; sous le cheval une rouelle à quatre rayons. 4 ex. *Id.*

4. Denier aux légendes DVRNOCOV-DVBNOREIX. 1 ex. Lelewel, pl. IV, 45, *Dict. d'arch. celt.*, n° 66.

5. Denier aux légendes ANORBO-DVBNO. 1 ex. Lelewel, pl. IV, 46.

Il y en avait une vingtaine d'exemplaires à Chantenay, et près de 1200 à la Villeneuve-le-Roi. Lelewel, pl. IV, n° 46.

6. Tête à grosses mèches, à droite, un torques au cou. Ce type est identique au droit des deniers qui portent au revers la légende lue jusqu'ici DIASVLOS, et dans laquelle M. de Saulcy trouve le nom de Divitiacus DIVISAΓOS.

℞. Cheval sellé à droite, ΔVBNO... 1 ex.

7. Deniers à la légende ORCITIRIX; un exemplaire portant EDVIS au droit, les autres ATPILIF. 6 ex. *Dict. d'archéol. celt.*, monn. n°s 63 et 75.

8. Denier à la légende NINNO. 1 ex. Lelewel, pl. IV, 26; cette monnaie se trouve fréquemment en Suisse. M. Meyer signale une trouvaille considérable de pièces de ce genre faite près de Balstat dans le canton de Soleure : elles y étaient mêlées avec des deniers au type du rameau, qui ne se sont pas rencontrés au Beuvray, et avec le denier suivant. Meyer, pl. I, n°s 9 à 29.

9. Deniers à la légende QDOCI SAMF. 13 ex. Lelewel, pl. IV, 35 et 36.

10. Id. id. TOGIRIX. 12 ex. id. id. 49.

11. Id. id. SOLIMA. 5 ex. id. id. 38 et 39.

12. Id. id. SEQVANOIOTVOS. 7 ex. *Dict. d'arch. celt.*, monn. n° 15.

13. Deniers à la légende DVRNACOS-AVSCRO. 6 ex. Lelewel, pl. IV, 52. Ces pièces étaient fort usées.

14. Deniers à la légende VLATOS-ATEVLA. 5 ex., dont un avec un

pentagramme et les quatre autres avec un quatrefeuille à l'exergue du revers. Lelewel, pl. V, 10.

15. Deniers à la légende VIIPOTAL. 6 ex., dont un au type du lion. *Dict. d'arch. celtique*, monn. nos 171 et 184.

16. Deniers à la légende SANTONOS. 4 ex., dont un avec la légende. ARIVOS au droit. Id. n° 22. Lelewel, pl. V, 9.

17. Denier des Volces Arécomiques, 1 ex. *Dict. d'arch. celt.*, n° 10.

18. ... VOT. Profil droit.

℞. Cheval marchant à droite, au-dessus un annelet, au-dessous un cercle centré. 1 ex. J'ai déjà publié cette monnaie, d'après un exemplaire moins bien conservé sur lequel je lisais QVOT (*Revue num.*, 1846, p. 260, pl. XIV, n° 5).

19. Oboles massaliètes au type de la roue à quatre rayons, avec les lettres MA. 14 ex. *Dict. d'arch. celt.*, monn. n° 169. Ces pièces sont très-frustes et très-altérées.

20. Profil droit.

℞. ... SYOV. Croix formée de quatre rayons en forme de larmes, accostés de quatre points. 1 ex. Obole *inédite*.

21. DVRNA. Profil droit.

℞. AVSCRO. Dans les cantons d'une rouelle à quatre rayons. 1 ex. Obole. M. de Saulcy a déjà publié cette pièce intéressante, qui avait été attribuée aux *Auscii* par le marquis de Lagoy. Il y retrouve une division monétaire du chef Auscrocos, le même dont nous avons vu des deniers sous le n° 13. *Revue num.* 1864, p. 172.

Viennent maintenant les monnaies d'argent de la République romaine qui ont été trouvées au Beuvray. Nous verrons plus loin le parti que l'on peut tirer de leur présence.

22.	L. MINVCI.	*Cohen*,	XXVIII, 2.	An de R.	574.	avant J.-C.	180.
23.	T. CLOVL,	»	XII, 2.	»	653	»	102.
24.	Q. TITI.	»	XXXIX, 1.	»	660	»	93.
25.	D. SILANVS.	»	XXIII.	»	665	»	89.
26.	TITVRI.	»	XXXIX, 5.	»	666	»	88.
27.	Q. THERM.	»	XXVIII, 5.	»	670	»	84.
28.	CREPVS.	»	XVI,	»	671	»	83.
28.	PVTEALSCRIBON.	»	XXXVI, 2.	»	700	»	54.
29.	M. ANT.	»	IV, 13.	»	711	»	43.

Monnaies de bronze et de potin.

30. La série la plus nombreuse de monnaies gauloises recueillies au Beuvray comprend des pièces de bronze, coulées, offrant au droit une tête barbare diadémée à droite ; au revers un quadrupède cornu, les jambes pliées, la queue relevée en forme de S. Parmi ces pièces, qui étaient au nombre de 89, on constate une dégénérescence marquée et quelques variétés. Sur quatre exemplaires le quadrupède est tourné à gauche; sur un seul la tête est à droite ; sur deux la tête est remplacée par un type tellement barbare que, si on ne suivait pas la série dans sa marche descendante, on ne devinerait pas ce que le graveur a voulu représenter. (Voy. *Dict. d'arch. celt.*, n° 175.)

Pendant longtemps on a cru que ces bronzes et leurs analogues étaient les témoignages les plus anciens du monnayage gaulois. Aujourd'hui il est reconnu et admis que dans l'art monétaire les types les mieux gravés sont de l'époque la plus reculée : d'après la barbarie du style on constate la date approximative des copies s'éloignant toujours davantage du type primitif.

Parmi les monnaies dont je m'occupe en ce moment, les premières sont bien conservées et ne paraissent pas avoir circulé ; elles ont été recueillies en nombre dans un lieu où M. Bulliot a cru reconnaître l'atelier d'un émailleur. On serait presque tenté de croire que ces pièces ont été coulées dans cet atelier.

Ce système de monnaies coulées a existé simultanément chez les Séquanes (1), chez les Helvètes (2), les Leuques, etc. (3). Suivant les peuplades, la tête du droit varie, mais au revers on voit toujours le même animal cornu. M. Desor, en 1854, en a retrouvé plusieurs exemplaires à la station lacustre de La Tène (4). Cet animal cornu sert d'ornement à un fourreau reproduit dans l'ouvrage du même archéologue (5) ; il le considère comme l'emblème caractéristique des Gaulois, sans donner de preuve de cette affirmation que je crois être très-contestable (6).

(1) Voyez dans la *Revue numismatique*, 1838, la pl. 1, sur laquelle sont gravés des bronzes attribués aux Santons, et que j'ai reconnu depuis appartenir aux Séquanes. Voy. aussi même recueil, 1846, p. 257 et seq.

(2) *Rev. num.*, 1839, p. 66.

(3) Les bronzes leuques coulés, pareils à celui que je signale plus bas sous le n° 47, se trouvent par centaines en Lorraine, à *Nasium*, à Boviolles, à Tarquimpol, etc.

(4) E. Desor, *les Palafittes*, p. 98. — (5) Id., p. 85.

(6) Les affirmations données ainsi par des érudits aussi autorisés que M. Desor,

31. Après cette série viennent, au nombre de 58, d'autres bronzes ou potins qui paraissent pour la première fois. Par leur fabrique, ils doivent être placés un peu avant ceux qui sont compris sous le numéro précédent. Au droit, on voit une tête casquée à droite; au revers un taureau à droite, la tête de face; au-dessus un symbole en forme de S. Dans cette série, je ne vois pas de dégénérescence; ces pièces ont dû être frappées chez les Éduens pendant une période assez limitée, et le taureau qui paraît ici d'une manière incontestable pourrait être le prototype des affreux potins dont je parlais dans le paragraphe précédent; ainsi s'expliquerait cet animal *cornu:* les graveurs peu habiles auraient voulu représenter un taureau de *profil*, au lieu du taureau à la *tête de face*. Quant à l'origine de ce taureau, je la trouve tout naturellement dans la monnaie de bronze frappée par les Massaliètes postérieurement à l'an 49 avant l'ère chrétienne, alors que la puissance de cette grande république avait été singulièrement restreinte par le triomphe de César. M. de la Saussaye, dans les planches qui accompagnent son travail sur *la numismatique de la Narbonnaise*, a réuni les dessins nombreux de monnaies qui me semblent confirmer ma thèse.

32. Profil barbare à gauche. ℟. Type dans lequel on peut retrouver l'idée de représenter un hippocampe. Cette monnaie en potin, coulée, était représentée par 48 exemplaires; je ne sache pas qu'elle ait été encore dessinée dans aucun recueil. M. de Saulcy ayant remarqué que l'hippocampe paraît sur des deniers qui se trouvent exclusivement dans le pays des Allobroges, sur le Mont-Joux, au Saint-Bernard, à Lyon, à Genève, propose d'attribuer ces bronzes aux Allobroges voisins du lac Leman.

33. Le Beuvray a fourni aussi 21 exemplaires d'un bronze coulé, jusqu'ici assez rare, et qui offre des types assez singuliers. Au droit, le champ est partagé en deux parties égales par une ligne horizontale. Dans le compartiment supérieur, on lit le mot SEGISV, tracé en caractères *creux*. Au revers un quadrupède marche à droite : au-

qui est un archéologue éminent, mais qui n'a pas fait une étude spéciale de la numismatique, ont le grand inconvénient de donner naissance à des erreurs qui se propagent rapidement par les compilations qui ont pour but de vulgariser la science. Le livre de M. Figuier sur l'*Homme primitif*, livre qui a eu tout récemment un immense succès de publicité, reproduit les conjectures de M. Desor sur le sujet qui nous occupe, et les admet comme des faits acquis. Les quelques lignes consacrées dans cet ouvrage à la numismatique gauloise, contiennent les plus grandes erreurs.

dessus est un personnage humain dont les bras paraissent remplacés par des ailes. (Atl. de Lelewel, pl. VII, n° 43.)

Des numismatistes pensent que SEGISV est ici l'ethnique des *Segusiares.* Avant d'admettre cette identification, il serait prudent de constater si ces bronzes se trouvent fréquemment sur le territoire jadis occupé par ce peuple. Je me contente donc, jusqu'à ce que ce fait ait été acquis, de noter que cette monnaie est la seule avec celle que je décris sous le n° 36 qui porte une légende tracée en creux; que le personnage du revers rappelle ces génies ailés privés de bras, qui tiennent une place importante dans la numismatique gauloise. Il me suffit de renvoyer à la dissertation de M. de la Saussaye sur le druide Abaris (1), et de signaler certains bronzes des Aulerques Eburoviques sur lesquels un génie ailé semble lutter contre un lion (2), ainsi que les nombreux statères armoricains où un personnage analogue paraît sous le char attelé. La similitude des légendes me fait mentionner ici un autre bronze très-rare dont deux exemplaires proviennent du Beuvray.

34. Tête de face.

R'. SEOISA. Aigle éployé de face, tenant dans ses serres un bucrâne. 2 ex. Cette pièce, sur laquelle Ch. Lenormant avait cru lire jadis ALESIIA, d'après un exemplaire déjà trouvé en Bourgogne, a été signalée aussi par M. Hucher dans les *Mém. de la Soc. d'agr., sc. et arts de la Sarthe* en 1857. Mon érudit confrère fait observer que le type du revers n'est pas sans analogie avec celui qui paraît sur quelques pièces d'Alexandrie de Troade. Je confesse que je ne suis pas encore parfaitement convaincu de l'exactitude de la lecture SEOISA.

35. Profil droit, derrière un annelet avec un point au centre; grènetis formé de gros points espacés autour du flan.

R'. Quadrupède (lion?) à droite tirant une longue langue, au-dessus on lit ΔIAV. 15 ex. (*Dict. d'arch. celt.*, monn. n° 92.)

Ce bronze a déjà été rencontré sur plusieurs points en Bourgogne. M. de Saulcy le rapproche du numéro suivant et y voit le nom d'un vergobret éduen sur lequel l'histoire garde le silence.

36. DIAVCOS, en lettres gravées *en creux*. Profil tourné à gauche.

R'. Lion bondissant à gauche. 3 ex. Cette précieuse monnaie

(1) *Rev. num.*, 1842, p. 165.
(2) Atlas de Lelewel, pl. IX, n° 47.

n'était connue jusqu'ici que par un exemplaire trouvé à Minot (Côte-d'Or) et publié par M. Th. Pistolet de Saint-Fergeux (1).

37. Tête casquée à droite, avec torques perlé, devant un fer de lance. Le flan est cerné par un double grènetis.

℟. Quadrupède à droite, buvant dans un vase posé à terre; dans le fond un arbre. Ce bronze, publié en 1847 par le marquis de Lagoy (2), et plus tard par M. Ed. Lambert dans la deuxième partie de ses *Études sur la Num. du N.-O de la Gaule*, pl. XVI, n° 27, était au Beuvray au nombre de 12 exemplaires. M. de Lagoy faisait judicieusement observer l'analogie qui existe, en ce qui touche au type, entre l'animal buvant dans un vase posé à terre et l'animal qui, sur les bronzes à la légende TVRONOS-TRICCOS, est placé devant un diota. (Lelewel, pl. VI, 32.)

38. Tête à gauche.

℟. Oiseau éployé combattant un serpent. 11 ex. *Dict. d'arch. celt.*, *monn.* n° 155.

39. Variété avec une croix cantonnée de quatre points entre l'oiseau et le serpent. 3 ex. *Id.* n° 156.

40. Tête à gauche.

℟. CALIAGIIS. Aigle éployé. 11 ex. *Id.* 158.

41. Tête barbare à gauche : monnaie coulée.

℟. Aigle éployé. 9 ex.

42. Variété à l'oiseau de profil marchant à droite. 1 ex.

43. Variété à l'oiseau marchant à gauche. 2 ex.

43 *bis*. Variété du type précédent. 4 ex.

44. Bronzes attribués par M. de Saulcy aux Tricasses. 7 ex. Lelewel, IX, 29.

44 *bis*. Tête à gauche.

℟. Cheval sellé galopant à gauche; au-dessus un bouclier, au-dessous une roue à plusieurs rayons. Je crois que cette monnaie est signalée ici pour la première fois. 9 ex.

45. Profil lauré et barbare à gauche.

℟. Animal cornu, la queue repliée en S, les jambes pliées. Cette monnaie séquane était unique. (Lelewel, pl. I, 18.)

(1) *Ann. de la Soc. de numismatique*, 1867, pl. VII, 49.

(2) De Lagoy. *Ess. de monographie d'une série de médailles gaul.*, etc., p. 26.

46. Monnaie des Leuques. 1 ex. (Lelewel, IV, 29.)

47. » des Catalaunes. 1 ex. (Lelewel, IX, 17.)

48. » des Arvernes. 3 ex. (*Dict. d'arch. celt.*, n° 131.)

49. » attribuée aux Mandubiens ou aux Sénons. 5 ex. dont une variété. *Id.* n° 168.

50. Profil droit.

℞. Quadrupède cornu, la queue en S, les jambes pliées à droite. 1 ex.

51. Monnaie carnute. 2 ex. (Lelewel, pl. VII, 71.)

52. Tête à droite.

℞. Porc marchant à gauche, dessous une fleur à 5 pétales. 2 ex.

53. Types analogues, fabrique plus barbare. 1 ex.

54. Monnaie de la Transalpine, imitation du type massaliète. 1 ex.

57. Tête à droite.

℞. Cheval ailé à gauche, dessous une branche d'arbre. 1 ex. (Lelewel, pl. VI, n° 31.) On connaît plusieurs exemplaires de cette monnaie qui laissent voir plusieurs lettres, mais la légende n'a pas encore pu être lue.

58. Tête casquée à gauche, grènetis.

℞. Cheval marchant à droite, dessous un sanglier; grènetis. 1 ex.

59. Monnaie nervienne. 2 ex. (A. Hermand, *Num. Gallo-Belge*, pl. IV.)

60. Monnaie d'Epasnact EPAD. 3 ex. *Dict. d'arch. celt.* n° 91.

61. » ATISIOS REMOS. 1 ex. *Dict. d'arch. celt.* n° 108.

62. » GERMANVS INDVTILLIF. 1 ex. *Dict. d'arch. celt.* n° 118.

63. » CAMBIL. 2 ex. *Dict. d'arch. celt.* n° 135.

64. » EKRIT. 2 ex. Lelewel, pl. VI, 59.

65. » PIXTILOS, au cheval ailé. 1 ex. Lambert, 1re part., X, 9.

66. » PIXTILOS, à la chienne à gauche se retournant vers un lézard. 1 ex. Lelewel, pl. VII, 61.

67. » ABVDOS. 2 ex. *Dict. d'arch. celt.* n° 145.

68. Profil gauche analogue au droit du numéro précédent.

℞. DVA... Cheval ailé galopant à gauche, un torques perlé au cou. 1 ex. Ce type me paraît nouveau.

69. Monnaie à la légende ΛΟΓΓΟCΤΑΛΗΤΩΝ. 2 ex. *Dict. d'arch. celt.*, n° 29.

70. Monnaie à la légende ANDOBRV COMMIOS. 1 ex. *Dict. d'arch. celt.*, 89.

71. Profils adossés en sens contraire.

℞. Sanglier à gauche ; dessous, en deux lignes, une légende que Duchalais déchiffrait VINDIA, et dans laquelle M. de Saulcy propose de lire NOΥΙΔΙΑ. 1 ex. Lelewel, pl. VI, 57.

72. MAGVRIX. Buste de femme diadémé à gauche.

℞. Femme vêtue et ailée, tournée à gauche et s'appuyant sur un carnyx. 1 ex. Cette monnaie, parfaitement inédite et si curieuse par son type, était tellement oxydée qu'elle est tombée en poussière peu de jours après avoir été exposée à l'air : j'ai pu néanmoins en constater l'existence en comparant ses fragments avec le seul exemplaire connu aujourd'hui, qui fait partie de la collection de M. de Saulcy.

Je termine ce long inventaire par la description des *seules monnaies* romaines de bronze recueillies au Mont-Beuvray. Il faut noter que les chiffres que je donne peuvent être augmentés pour les n°s 75, 76, 78 d'une quinzaine d'exemplaires qui comprennent des pièces complétement frustes, mais que le module et le métal peuvent jusqu'à un certain point laisser deviner.

73. As romains au type de la double tête de Janus et de la proue de navire. 5 ex.

74. As de L. RVBRI DOSSEN. Coh. LX. An de R. 668, avant J.-C. 86. 1 ex.

75. Bronzes de la colonie de Nîmes. 6 ex. Sur les exemplaires passablement conservés, on ne voit pas de couronne sur la tête d'Auguste. Ces exemplaires ont donc été frappés antérieurement à l'an 27 avant J.-C. La même observation doit être faite pour le numéro suivant.

76. Bronzes de la colonie de Vienne qui offrent le même détail, et qui, d'ailleurs, ne donnent pas à Octave le titre d'Auguste. 3 ex. — Il est bon de noter, en effet, qu'Octave ne reçut du sénat le nom d'Auguste qu'en l'an 727 (27 ans avant J.-C.), ainsi que la couronne civique ou de chêne, et en 725 (29) la couronne de laurier.

Il en résulte que les monnaies sur lesquelles l'effigie d'Octave est nue et sans le titre d'*Auguste* sont nécessairement antérieures aux années 29 et 27 avant l'ère chrétienne.

77. IMP CAESAR. Tête laurée d'Octave à droite.

℟. AVGVSTVS. Aigle éployé. 4 ex. Ce que je viens de dire à propos du numéro précédent s'applique à cette monnaie, qui est postérieure à l'an 27. J'avoue que je serais assez disposé à considérer les bronzes gaulois mentionnés plus haut, sous le nº 41, comme contemporains de cette pièce, dont ils seraient d'informes imitations. Les numismatistes s'accordent du reste à reconnaître que ce petit bronze a été frappé hors de Rome.

78. Monnaies au type de l'autel de Lyon, avec la légende : ROM· ET AVG. 6 ex. Ces pièces sont barbares, et par conséquent des imitations des bronzes lyonnais ; bien qu'en très-petit nombre, ce sont les monnaies les moins anciennes provenant du Beuvray. Elles sont nécessairement postérieures à l'an 10 avant l'ère chrétienne, date de la consécration de l'autel fondé par les Trois Gaules au confluent du Rhône et de la Saône. Leur mauvaise conservation ne permet pas de décider si nous avons là des bronzes d'Auguste ou de Tibère, qui lui succéda l'an 14 de l'ère chrétienne : ces deux princes, en effet, paraissent sur des pièces presque identiques au type de l'autel de Lyon. Cependant l'absence de toute autre monnaie romaine postérieure à la première année après Jésus-Christ me fait pencher, sans hésiter, pour Auguste. Suivant moi, elles ont dû être fabriquées entre l'an 10 et l'an 2 : prenons une moyenne approximative et datons-les de l'an 5.

II

Il me reste maintenant à soumettre à mes lecteurs quelques appréciations sur les conséquences que l'on peut déduire de cet ensemble de monnaies antiques recueillies sur le même point. Cette partie de mon travail n'est pas définitive ; les fouilles continueront, je l'espère, car on n'a encore exploré qu'une partie restreinte de cette riche mine ; j'ajouterai même que cette région de l'oppidum paraît être celle qui fut habitée jusqu'à la dernière année avant l'abandon du Beuvray. Plus tard je noterai les nouvelles découvertes numismatiques, et il se peut qu'alors plusieurs des conclusions que je présente aujourd'hui, sous toute réserve, soient modifiées.

Remarquons tout d'abord que les monnaies dont je viens de donner le catalogue raisonné s'arrêtent brusquement à une date à peu près fixe ; c'est 5 ou 6 ans avant l'ère chrétienne. Ordinairement dans les localités où l'on explore des ruines, les fouilles exhument des monnaies de presque tous les règnes, jusqu'à Constantin et aux Valentiniens. Au Beuvray, on n'a pas recueilli un bronze romain postérieur aux monnaies au type de l'autel de Lyon.

La série des monnaies du Mont-Beuvray a aussi ce caractère particulier qu'elle ne représente pas un trésor enfoui en bloc, mais une collection de pièces éparpillées dans le sol sur une assez grande étendue. Cette série est donc le résultat de l'habitation prolongée d'une population sédentaire. La date indiquée par les monnaies les plus récentes indique que cette population abandonna brusquement sa résidence à un moment que l'on peut apprécier.

L'époque à laquelle le Mont-Beuvray commença à recevoir des habitants qui y séjournèrent peut aussi se deviner sans grand effort d'imagination. En effet, les monnaies d'or y figurent exceptionnellement et elles ne sont pas du pays ; les monnaies d'argent dont l'antiquité peut être déterminée, comme les oboles massaliètes et les deniers à la légende AVSCRO, sont tellement usées qu'elles avaient cours depuis longtemps lorsqu'elle furent confiées à la terre. Les pièces les plus nombreuses sont de la période qui est comprise entre la soumission de la Gaule, en 52, et l'organisation administrative décrétée par Auguste.

Plusieurs découvertes de monnaies gauloises, faites dans les régions dont le Mont-Beuvray est le centre, permettent d'établir des synchronismes intéressants relativement aux dates d'émission des pièces qui se trouvaient dans chacun de ces dépôts. Rappelons à ce sujet quelques lignes que j'emprunte au tome second de l'*Histoire de la monnaie romaine* de M. Mommsen, traduite par le duc de Blacas et publiée par notre collaborateur le baron de Witte : « Nous n'avons pas de données très-exactes sur les dépôts renfermant des monnaies gauloises mêlées aux deniers romains (de la république) ; ils sont cependant assez nombreux en France. Lorsque cette lacune aura été comblée, on pourra déterminer avec exactitude la date encore incertaine des quinaires gaulois (p. 146). »

Les découvertes auxquelles je fais allusion sont celles de Chantenay (Nièvre), chez les Éduens ; Alise (Côte-d'Or), chez les Mandubiens, et La Villeneuve-au-Roi (Haute-Marne), chez les Lingons. Remarquons qu'à Chantenay et à La Villeneuve-au-Roi il n'y avait que des monnaies d'argent : ceux qui enfouirent ces dépôts monétaires

n'avaient pas voulu s'embarrasser de cuivre : à Alise, au contraire, il y avait des pièces de cuivre ; le possesseur de ce trésor devait être du pays ; il l'habitait du moins depuis un certain temps.

A La Villeneuve-au-Roi, 15,000 deniers gaulois sont exhumés sans qu'on signale la présence d'un seul exemplaire de la République romaine (1). M. de Saulcy en conclut que ces dernières pièces n'étaient pas encore reçues dans le commerce en Gaule, et il place cet enfouissement à l'an 58 avant l'ère chrétienne.

A Alise, il y avait une assez grande quantité de monnaies de la République ; les plus récentes sont de l'an 54, en est donc amené tout naturellement à conclure que l'ensemble du dépôt fut confié à la terre vers l'an 51 (2).

A Chantenay, nous voyons encore une collection considérable de deniers de la République, et ils donnent comme date la plus récente l'an 36 avant l'ère chrétienne.

Je rappelle que les monnaies les moins anciennes recueillies au Mont-Beuvray, jusqu'à ce jour, ne dépassent pas l'an 5 environ. Les bronzes lyonnais à la légende ROM. ET AVG., postérieurs à cette date, n'y sont qu'accidentellement comme je l'expliquerai plus bas.

Maintenant, en récapitulant les monnaies analogues recueillies à La Villeneuve-au-Roi, à Alise et à Chantenay, nous pouvons constater les faits suivants.

Sur les 19 variétés de types des monnaies d'argent, il y en a 4, savoir les n[os] 8, 18, 20 et 21, qui ne sont pas représentées dans les

(1) *Dict. d'archéologie celtique*, t. I, p. 36 et seq.

(2) Notons ici que les n[os] 4, 9, 10, 12, 13 et 15 ont été signalés dans la trouvaille de Cheverny (Loir-et-Cher) avec des deniers de M. PORC. LAECA, Q. FABI. LABEO, et C. ALLI. BALA; ce dernier correspond à l'an 665 de Rome (89 av. J. C.) A Beauvoisin (Drôme), on a trouvé 196 deniers et 11 quinaires romains avec 40 deniers gaulois de DVRNACOS-AVSCROCOS, et DVRNACVS-DONNVS; les pièces romaines les plus récentes étaient de 725-727 de Rome (29 à 27 av. J. C.). A Arbanatz (Gironde), le n° 14 s'est rencontré avec 966 deniers romains dont le plus récent était de l'an 716 de Rome (38 av. J. C.). Au camp ou oppidum de Bonneuil, commune de Saint-Martin-la-Rivière (Vienne), on trouva avec 50 deniers ou quinaires de la république, environ 200 monnaies gauloises dont plusieurs en bon or et le reste en argent. Les statères étaient des anépigraphes au type picton, des ABVDOS et des SOLIMA; les deniers étaient analogues aux n[os] 9, 10 et 16, on y remarquait aussi celui de IVLIOS DVRAT. Parmi les deniers romains, qui malheureusement n'ont pas été scrupuleusement catalogués, il y en avait des familles Æmilia, Pomponia et Julia; ce dernier, par son type, est de 704 de Rome (50 av. J. C.). A Civeaux, localité distante de quatre kilomètres de Bonneuil, on a trouvé deux statères à la légende ABVDOS, ainsi que les n[os] 3, 10 et 16 avec des deniers des familles Julia, Porcia, Postumia et Volteia.

découvertes ci-dessus signalées. On peut en conclure que ces pièces sont postérieures à l'an 36. — Cinq monnaies, savoir : les n°s 3 *a*, 7, 14, 15 (VIIPOTAL au type du lion) et 16, ne paraissent qu'à Chantenay exclusivement ; elles ne sont donc pas antérieures à l'an 36, mais évidemment postérieures à l'an 51. — Les autres pièces communes aux quatre découvertes, c'est-à-dire les n°s 5, 9, 10, 11, 12, sont antérieures à l'an 51. — Voilà pour l'argent ; passons au bronze. Ici nous n'avons qu'un seul terme de comparaison, qui est la découverte d'Alise, la seule où il se trouvât du numéraire de cuivre mêlé à de l'argent. Nous ne pouvons donc, quant à présent, que nous borner à apprécier les pièces antérieures et postérieures à l'an 51 dans la région dont le pays éduen est le centre.

Au Mont-Beuvray, nous avons seulement sept des monnaies de bronze recueillies à Alise ; ce sont les n°s 37, 39, 40, 44, 46 et 48. Nous devons donc admettre, en principe, que la plupart des autres types n'ont été émis que postérieurement à 51, surtout ceux qui au Beuvray paraissent avoir eu le cours le plus répandu chez les Éduens. — N'omettons pas d'affirmer plus *que les potins coulés les plus barbares sont les monnaies les moins anciennes.*

Examinons maintenant les monnaies du Beuvray au point de vue des peuples auxquels on peut les attribuer. Je ne parle ici que des pièces trouvées en nombre : celles qui ne se rencontrent que par unités ne peuvent rien apprendre au point de vue que j'envisage en ce moment ; elle ne se rencontrent ici que par hasard, comme jadis le billon allemand parmi nos liards français.

Les monnaies attribuées aux *Éduens* dominent nécessairement ; ce sont les n°s 3, 4, 5, 6, 7, 13, 30, 31, 35, 36. Puis viennent les *Séquanes* pris plutôt pour leur argent que pour leur bronze, n°s 9, 12, 45, 50, 56 ; ensuite les *Carnutes*, n°s 38, 39, 40, 41, 42, 43 ; les *Trévires*, n° 62 ; les *Allobroges du Leman*, n° 32. Les *Massaliètes* ne sont représentés là que par leurs oboles, très-répandues dans toutes les Gaules parce qu'elles offraient une division du denier. Je n'ose admettre que les pièces où on lit SEGISV portent le nom des Ségusiaves, mais il reste acquis que ce numéraire appartient à la région dont le Beuvray est le centre, ainsi que les exemplaires du n° 37.

Je vais terminer en essayant de noter ici les inductions que l'on peut tirer de l'ensemble de ces monnaies, en ce qui concerne la période pendant laquelle le mont Beuvray fut le séjour d'une population sédentaire. — Je n'insiste pas sur la présence d'habitants nombreux ; les ruines de leurs demeures répandues sur une large superficie sont à cet égard un témoignage éloquent. Le caractère

sédentaire de ces habitants n'est pas plus douteux. En effet, une population indigène fixée sur ce point pendant un temps assez long a seule pu perdre un ensemble de numéraire comprenant les trois métaux. Les trésors cachés volontairement, ou perdus par suite d'accidents arrivés à ceux qui les portaient, ne contiennent généralement que de l'or et de l'argent. La présence du cuivre et du potin, c'est-à-dire de la monnaie d'appoint, en grande quantité, dénote une habitation fixe et prolongée. Ce fait ressort encore de cette observation que la monnaie ne s'égare que par suite de l'habitation dans un lieu; les centres de foires et de marchés sont les endroits où l'on égare le moins son argent. Pendant plusieurs siècles, le Mont-Beuvray, à certaines époques de l'année, fut hanté par de nombreux habitants passagers qui s'y rencontraient pour des transactions commerciales : mais il portaient leurs fonds sur eux et ne semaient pas leurs monnaies par terre. A dater des premières années du premier siècle de l'ère chrétienne, la numismatique n'est plus représentée sur le sol de Beuvray, pas le moindre petit bronze ou la moindre obole du moyen âge.

Si nous passons à l'examen des dates approximatives des monnaies cataloguées ci-dessus, nous constatons que le grand nombre est postérieur à l'an 51 ; avant cette limite, les plus anciennes ne remontent guère au-delà de l'an 65, date des deniers au cavalier considérés comme émis par la ligue formée par les peuples gaulois du sud-est, contre l'invasion des Germains d'Arioviste. Nous voyons, en effet, que les deux seules pièces d'or sont des exceptions; leur titre très-bas indique qu'elles appartiennent à la dernière période de ce métal, que nous voyons se terminer par les statères au nom de Vercingétorix. Nous notons en outre que ces deux pièces d'or sont étrangères au pays, et que jusqu'ici le plateau du Beuvray n'a pas fourni une seule monnaie d'or éduenne. Le numéraire d'or n'avait donc plus cours usuel à l'époque que nous étudions.

La conséquence de toutes ces observations, c'est que la population sédentaire du mont Beuvray y a résidé depuis l'an 53 environ jusqu'à l'an 5 avant l'ère chrétienne. — Examinons à quels événements historiques correspond cet intervalle de près d'un demi-siècle.

Or, cet intervalle commence justement au moment du soulèvement général des Gaulois à l'instigation de Vercingétorix : il semble très-probable qu'alors, et dans les années qui suivirent, l'oppidum placé sur le plateau du Beuvray, dans des conditions d'accès difficile, servit de refuge aux populations éduennes, qui s'y établirent et s'y fortifièrent pendant tout le temps que dura la dernière lutte de la

Gaule contre les Romains. La soumission de la Gaule ne fut pas suivie d'un calme immédiat ; le Beuvray conserva donc ces habitants, qui avaient transformé le lieu de refuge en une véritable ville gauloise.

Quelles furent les circonstances qui amenèrent l'abandon du Beuvray, quelques années avant l'ère chrétienne ? A mon avis, ce fut lorsque, dans le voisinage, la ville d'*Augustodunum* grandit, grâce à sa position topographique, à son climat tempéré, au bien-être qu'y transplanta la civilisation des vainqueurs, et surtout grâce aux avantages que l'administration romaine se plut à conférer au chef-lieu officiel de la *civitas Aeduorum*. Les habitants du Beuvray émigrèrent alors en masse vers cette résidence où chacun pouvait trouver dans la vie matérielle, comme dans la vie publique, des avantages que les Gaulois adoptaient toujours avec empressement. S'il resta encore quelques rares habitants au Mont-Beuvray, ce furent de pauvres hères, dont la présence ne nous est révélée exclusivement que par les quelques mauvais bronzes lyonnais que nous avons signalés ; on peut même dire que 18 ou 20 ans après l'ère chrétienne, s'il y avait encore quelques gaulois dans les masures en ruines du Beuvray, ils n'avaient plus de pièces de bronze à égarer.

Ici se présente la question très-contestée de *Bibracte*. Bibracte était-elle au Mont-Beuvray ? *Augustodunum* au contraire fut-il une transformation de la *Bibracte gauloise?* Sans avoir la prétention de résoudre le problème, je vais tâcher d'établir ce que la numismatique apprend, quant à présent, sur cette difficulté.

Les textes sont assez laconiques au sujet de Bibracte. César l'appelle *oppidum* (VIII, 2) ; à deux reprises (I, 23, et VII, 55) il affirme que c'était l'oppidum le plus vaste et le plus considérable des Éduens. Strabon la désigne sous la dénomination de φρούριον, qui est synonyme d'*oppidum* ou *lieu fortifié*. Il semble qu'à l'arrivée de César dans les Gaules Bibracte était un vaste lieu de refuge où la population se retirait dans les moments de danger. L'*oppidum* devint *longe maximum et copiosissimum*, et *maximæ auctoritatis*, justement à dater de l'an 53, lorsqu'il eut une population sédentaire, et devint par le fait le centre politique de la nation éduenne (1).

(1) Je crois devoir aller au-devant d'une objection qui se présente tout naturellement. Si les monnaies recueillies au Beuvray établissent que la population qui s'en servait n'y est venue que vers l'an 53, il faut en conclure que, précédemment, cette position n'avait pas été occupée ; ce ne peut donc être la Bibracte gauloise, car César n'aurait pu parler de l'oppidum le plus important du pays éduen à propos d'une localité qui n'aurait pas existé à son arrivée dans les Gaules. Je réponds à

Relativement à *Augustodunum*, je crois devoir proposer une observation qui n'est peut-être pas sans valeur. Je remarque, en effet, plusieurs villes gauloises dont les noms, hybrides, ont un caractère tout particulier ; ces noms se composent de celui de l'empereur (Jules, César ou Auguste) et d'une désinence empruntée à la langue gauloise. Ce sont, par exemple, *Juliobona, Juliomagus, Cæsarodunum, Cæsaromagus ; Augustobona, Augustodunum, Augustomagus, Augustoritum, Augustonemetum ;* puis les villes dans les vocables desquelles le nom d'Auguste est simplement suivi de l'ethnique des peuples : *Augusta Rauracorum, Aug. Suessionum, Aug. Treverorum, Aug. Tricastinorum, Aug. Veromanduorum.* — Ces dénominations ne résulteraient-elles pas de l'organisation administrative de la Gaule que l'on s'accorde à placer à l'an 27 avant J.-C. ?

Depuis la soumission, l'an 52, plusieurs cités avaient conservé leur autonomie avec le titre de *liberæ* et de *fœderatæ.* Les peuples libres étaient ceux qui, après avoir été réduits par les armes, ou soumis auparavant à quelque autre cité plus puissante, recevaient du peuple romain le droit d'avoir leurs lois et de s'administrer eux-mêmes. Pline nous signale comme peuples *libres* les Nerviens, les Suessions, les Silvanectes, les Leuques, les Trévirs, les Meldes, les Ségusiaves, les Bituriges Vivisques et Cubes, et les Arvernes : il faut, d'après une inscription, y ajouter les Viducasses. Cette énumération n'est certainement pas complète, mais elle résume tout ce que les textes nous ont conservé jusqu'ici. Le titre de *liberi* était révocable, les Trévirs en sont un exemple (1).

Les peuples alliés, moins nombreux, étaient ceux qui, sans avoir été vaincus, s'étaient soumis aux Romains par des traités : dans cette catégorie nous comptons les Massaliètes, les Voconces, les Lingons, les Rèmes, les Éduens et les Carnutes.

Je note, en passant, que ce sont ces peuples *liberi* ou *fœderati* qui ont dû surtout nous laisser des monnaies, pendant la période qui s'écoula entre la soumission de la Gaule à Cesar et l'organisation administrative gallo-romaine, dont une des conséquences fut la suppression du monnayage autonome et du monnayage colonial.

cela que nous ne connaissons encore qu'une faible partie de l'oppidum, le quartier de l'industrie, celui qui fut habité dans les temps les moins anciens. Les fouilles pratiquées dans les parties les plus élevées révèleront peut-être les traces d'une occupation antérieure à l'an 53. Jusque-là il n'est permis de rien affirmer ; c'est justement cette incertitude qui m'empêche de proposer dès à présent des conclusions plus nettes.

(1) Pline, *Hist. nat.*, liv. III, 5, et VII, 18.

Je reviens maintenant aux villes dans les noms desquelles se trouve le mot *Auguste*, avec une désinence gauloise ; je constate qu'elles sont au nombre de 12, et que sur ce chiffre on en voit 7 qui étaient capitales de cités *libres* ou *alliées* connues par les textes. N'est-il pas permis d'en conclure, sous toute réserve, que chacune de ces villes, en principe, était le chef-lieu officiel d'un peuple *liber* ou *fœderatus ?* L'addition du nom de César ou de Jules, sans remonter au conquérant des Gaules, indiquerait simplement que les villes qui en furent décorées ont été fondées ou reçurent cette nouvelle dénomination antérieurement à l'an 27, époque à laquelle Octave n'était connu que sous le nom de son illustre père adoptif.

D'après mon hypothèse, il y avait chez les Éduens, postérieurement à l'an 27, une capitale reconnue comme chef-lieu officiel par Rome, et décorée du nom d'*Augustodunum :* les trouvailles numismatiques faites jusqu'à ce jour établissent que, un quart de siècle environ après cette date, le Mont-Beuvray, jusque-là très-peuplé, fut abandonné par ses habitants ; ceux-ci vinrent s'établir dans la ville gallo-romaine. C'est, il faut l'avouer, un argument en faveur de l opinion qui veut que le Mont-Beuvray fut Bibracte ; ses habitants en émigrant auraient apporté, au moins dans le langage populaire, à la capitale nouvelle le nom que l'on était accoutumé à donner au centre politique de la nation éduenne.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

SUR

L'ORIGINE DU NOM D'UN VILLAGE

DES ENVIRONS DE GAZA

Dans l'intéressante *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine* que vient de publier M. Victor Guérin, j'ai été très-frappé de voir ce savant signaler (t. II, p. 175) sur le territoire de Gaza et tout à côté de cette ville l'existence d'un village appelé *Beit-Hanoun*, بيت حانون. M. Guérin se refuse, avec pleine raison, à y reconnaître le בית־ענות biblique, qui était en réalité situé dans la montagne de Juda (Jos. XV, 59).

Et en effet, בית־חנון est bien manifestement une appellation antique, conservée intacte jusqu'à nos jours. חנון ou חנן, « le miséricordieux, » est un nom propre très connu chez les Hébreux et les Phéniciens; c'est celui du fameux Carthaginois Hannon.

Mais ce qui est tout à fait curieux, c'est que ce nom, écrit en caractères cunéiformes 𒄩𒉡𒉡, *ha-nu-nu*, est précisément celui d'un roi de Gaza, que les inscriptions assyriennes nous montrent d'abord tributaire de Teglathphalasar II, puis s'unissant contre Saryukin au roi éthiopien Sabacon, et vaincu avec lui à la bataille de Raphia. La légende arabe a fait un prophète inconnu du vieux roi philistin, car on voit à cet endroit un oualy consacré à *Neby-Hanoun*, qu'entourent des débris antiques.

Rien de plus naturel que de voir un roi de Gaza laisser son nom à une localité voisine de sa capitale. Mais n'y a-t-il pas une nouvelle et précieuse confirmation des lectures cunéiformes, à retrouver précisément sur le territoire de Gaza ce nom qui n'a été révélé que par les textes assyriens?

Mon ami M. Rey me signale un fait analogue et trop précieux pour que je puisse le passer sous silence. Dans sa dernière exploration en Syrie, il a relevé dans le voisinage immédiat de Sidon le nom d'un village appelé *Kefr-Tebnit*, كفر تبنيت. Nous y trouvons, non moins bien conservée que celle de Hanon, l'appellation du תבנת père d'Eschmounazar, ou du Tennès postérieur, également roi de Sidon, qui fut vaincu et mis à mort par Artaxerxe Ochus (Diod. Sic., XVI, 41-45).

François Lenormant.

TESSÈRE MILITAIRE

ET

TESSÈRE NAUTIQUE DU MUSÉE D'ATHÈNES

Les deux tessères dont la reproduction est ci-jointe me paraissent être les premiers documents de ce genre publiés jusqu'ici. Toutes les deux sont conservées au musée de la Société archéologique d'Athènes. J'en dois la communication à M. Komanoudis.

La première, celle qui est représentée par la figure A, a été trouvée dans la plaine d'Athènes, non loin des murs de l'ancienne ville (1). C'est une rondelle de terre cuite d'un rouge assez vif, recouverte d'un vernis brillant. Notre dessin en reproduit les proportions. On lit, gravés en relief sur ce document, les mots suivants :

ΑΝΤΙΔΩΡΟΣ ΘΡΙΑ ΙΠΠΑΡ.



Figure A.

'Αντίδωρος Θριά[σιος] Ἵππαρ[χος].

(1) Si j'en crois les renseignements que j'ai pu recueillir, dans la partie des faubourgs actuels occupée autrefois par le Céramique extérieur.

On remarquera la forme de l'oméga ω. Les jambages du Γ sont inégaux; le sigma Σ rappelle également la bonne époque. Toutes les inscriptions sur terre cuite présentent des variétés paléographiques qui contredisent les règles établies d'après l'étude des inscriptions sur marbre. J'ai signalé dans deux articles précédents (*sur un poids grec trouvé à Babylone; sur un bas-relief du cabinet de M. Brunet de Presle*) quelques lettres d'une grandeur surprenante sur des timbres amphoriques gravés avec beaucoup de soin, et le mélange sur les mêmes timbres des alphabets qu'on a coutume de rapporter aux époques les plus différentes. Les sceaux amphoriques donnent lieu à un grand nombre d'observations de ce genre. Je renvoie à mon recueil des *inscriptions céramiques de Grèce*. Mais je crois que même pour les textes gravés sur marbre, les principes généralement reçus sont tous les jours contredits par de nouvelles découvertes. M. Neubauer consacre à ce sujet une des pages les plus intéressantes de son important ouvrage publié récemment, *Commentationes epigraphicæ*. Les conclusions auxquelles il s'arrête me paraissent indiscutables (1).

L'inscription de notre tessère n'offre aucune difficulté; nous y lisons le nom d'un commandant de la cavalerie, Antidoros, du dême de Thria.

Ce document est une tessère militaire.

Les textes relatifs aux tessères militaires sont très-nombreux. On sait qu'elles étaient de deux sortes, *vocales ou muettes*, *tesseræ vocales*, *tesseræ mutæ* : vocales quand on se contentait de donner un mot d'ordre, muettes quand on remplaçait le mot d'ordre par un *symbolon* (2) ou qu'on joignait ce symbolon matériel au mot d'ordre.

La liste des tessères vocales est aujourd'hui assez longue, car les historiens ont souvent pris soin de nous conserver celles qui se rapportaient à des événements importants; mais je ne sache pas qu'on ait signalé jusqu'ici de tessère muette. Le document que le musée du Varvakeion vient d'acquérir nous en offre un exemple d'autant plus curieux qu'il est unique.

Les tessères de terre cuite étaient d'un usage fréquent dans l'an-

(1) Berlin, 1869, p. 40.

(2) Cf. Serv. *Ad vers.* 637, Sil. Ital. 15, 478 ; 7, 347. Stat. *Théb.* 10, 17. Tit. Liv. VII. 35. Virg. *Æn.* VII. 637. Veget. II. 7. Tacit. *Hist.* I. 25. Plin. VII. 56. 57. Lipsius : *De Mili. Rom.* V. 9. et surtout Polybe, VI. 34. 35. Cf. encore Tomasini : *De tesseris hospitalibus liber singularis*, p. 70. Utini, 1647. Dissertation reproduite dans le t. IX des *Antiq. Græc.* de Gronovius avec quelques additions. Le chapitre de Tomasini est jusqu'ici ce qui a été écrit de plus complet et de plus précis sur les tessères muettes.

tiquité. Les cabinets de quelques amateurs et les collections publiques en Grèce en possèdent de belles séries, très-peu connues en Occident et encore inédites. Elles présentent le plus souvent les mêmes types que les tessères de plomb; toutefois je ne puis citer aucun exemplaire qui se rapporte de toute évidence ou à l'armée athénienne ou à ses chefs.

Ces sortes de documents publics ou privés ne doivent pas être confondus avec les *cachets de terre cuite* qui commencent à enrichir les collections des archéologues athéniens. La distinction est toujours facile à faire: les cachets portent au revers l'empreinte laissée par les lignes de papyrus ou par les fils du lin qui servait à fermer les tablettes et les rouleaux (1).

On sait que ces tessères et ces cachets ne sont pas particuliers à l'Attique; on les retrouve dans le monde grec tout entier, surtout en Syrie (cf. de Vogüé, *Inscriptions sémitiques*, n° 139 et suivants). Je ne puis ici que signaler ces documents, mais nous devons, je crois, espérer que la plupart de ceux découverts en Attique seront bientôt publiés. Ils peuvent fournir le sujet d'un ouvrage intéressant, qui aura certainement d'autres mérites que celui de la nouveauté.

Notre seconde tessère est d'une explication difficile. Elle provient de l'île de Crète, où elle a été découverte en 1866.

Ce petit document, dont notre dessin donne exactement les proportions, a quatre faces. Il est en ivoire.

Sur la première face (figure B), on voit six palmes, une barque



Figure B.

et deux objets grossièrement figurés. La seconde face nous présente une longue série d'objets que nous ne saurions tous reconnaître (figure C).



Figure C.

(1) Cf. Ficoroni, *I piombi antichi*; *Roma*, 1740. Dominico Cantaglio : traduction latine de l'ouvrage de Ficoroni ; Rome, 1750. Deuxième édition donnée à *Leipsick*, 1754. Dans la première partie de son travail, Ficoroni étudie quelques cachets de terre cuite. — Comnos : *Médailles grecques inédites*. *Revue numismatique*, 1865, p. 165. Tessère de terre cuite intéressante. — De Vogué, ouvrage cité plus bas.

Nous y trouvons en allant de gauche à droite un caducée (?), deux lutteurs qui regardent à droite, deux lutteurs regardant à gauche, deux autres lutteurs, un aplustre (ἄφλαστον) et un autel.



Figure D.

Les dessins représentés sur la troisième face sont une véritable énigme (figure D).

Quant à la quatrième face, elle est si endommagée que je n'ai pas cru devoir la reproduire.

La forme de ce document est celle des tessères de gladiateurs. La barque dessinée sur la première face indique qu'il se rapporte aux luttes nautiques. Ces exercices étaient devenus fréquents dans les pays grecs à l'époque romaine. Nous ne connaissons pas l'histoire des joutes sur mer dans l'île de Crète ; mais à Athènes ces sortes de jeux ont laissé d'importantes représentations figurées.

Les textes relatifs aux joutes nautiques dans l'Éphébie attique sont nombreux; cf. entre autres : *Philistor*, tome I, facs. I, stèle I, lig. 16 et 54, ἅμιλλα τῶν πλοίων ; t. I, facs. I, stèle II, lig. 29, stèle III, lig. 20, joute aux fêtes de Munychie. *Éph. arch.*, nouv. sér., n° 199, ναυμαχήσαντες Μουνύχια συνεστεφανώθησαν. Les Éphèbes conduisent les vaisseaux à Salamine pour sacrifier à Zeus Tropaios (Τροπαῖος). Phil., t. I, stèle I, lig. 27, stèle IV, lig. 17, etc.

Parmi les bas-reliefs publiés jusqu'ici, qui représentent des barques éphébiques, je signalerai surtout la stèle gravée sous l'archontat de Γάϊος Ἐλβίδιος Σεκοῦνδος Παλληνεύς. *Éph. arch*, nouv. sér., 1862, n° 199 (1).

Le musée du *Varvakeion*, à Athènes, possède un grand nombre de marbres du même genre encore inédits. L'usage d'exercer les jeunes gens à la navigation se retrouve, du reste, dans d'autres pays que l'Attique. Je renvoie à un décret de Rhodes, relatif aux jeunes gens de deux vaisseaux, le *Lemnien* et le *Samothrace*, Λημνιασταὶ καὶ Σαμοθρακιασταί (2).

Les joutes nautiques se sont continuées jusque sous la décadence ; on les voit célébrées à Athènes au milieu du IIIe siècle, alors que l'Éphébie a perdu tout caractère militaire et que ses élèves se con-

(1) Neubauer, *Comment.* II, tab. II.

(2) P. Foucart : *Inscriptions inédites de l'île de Rhodes*. Paris, Didier, 1867, insc. I. — A. F. Didot. *Notes d'un voyage au Levant*. Paris, 1821, p. 346.

fondent déjà avec ceux du *Diogéneion*. C'est à une date aussi récente et peut-être plus basse encore qu'il faut attribuer notre tessère.

Les palmes confirment l'explication à laquelle nous nous arrêtons; nous retrouvons cet emblème dans la main des vainqueurs sur les barques éphébiques.

Si notre document se rapporte à ces sortes de joutes, il est naturel d'y reconnaître l'aplustre, symbole maritime si souvent reproduit sur les médailles et les vases peints, l'autel qui rappelle le caractère religieux de ces exercices, toujours célébrés, à Athènes du moins, à l'occasion de quelque fête et sous les auspices des dieux ou des empereurs.

Notre document est certainement une tessère et sans doute une tessère nautique. Voilà tout ce qu'il est permis pour le moment d'affirmer. De nouvelles découvertes permettront peut-être par la suite d'en expliquer tous les détails. Tel qu'il est, par cela seul que nous ne pouvons citer aucun similaire d'une explication plus facile, et aussi parce qu'il présente des figures nettement gravées et bien conservées, il méritait, croyons-nous, d'être dessiné et signalé aux lecteurs de la *Revue*.

A. Dumont.

L'ÉVÊQUE D'ORKNEY

ET

LES COMMISSAIRES ÉCOSSAIS

A DIEPPE, EN 1558

En 1861, une lettre de Châtellerault, adressée à M. le doyen de Dieppe, nous apprenait que Robert Reid, évêque d'Orkney (Orcades), décédé à Dieppe, le 15 septembre 1558, avait été inhumé dans l'église Saint-Jacques, dans la chapelle de saint André, dite des *Écossais*. On sait que saint André est le grand patron de l'Écosse, et personne n'ignore que les Écossais étaient au moyen âge les amis particuliers de la France. Rien donc de surprenant qu'ils aient eu à Dieppe une chapelle particulière. Cette ville, d'ailleurs, fut de tout temps le port de passage des voyageurs et des commerçants de l'Écosse. Elle était l'entrepôt de la mercerie écossaise et nous sommes tenté de voir un dernier reste de ces relations dans le nom de *rue d'Écosse* donné à l'une des principales artères de la ville.

Mais si tout le monde connaissait ces relations commerciales, personne ne savait que Robert Reid, « l'un des hommes les plus sages et les plus droits de l'Écosse (1), » et l'un des derniers évêques catholiques de ce noble pays, était passé par Dieppe et y avait trouvé son tombeau. Aucun des chroniqueurs de la ville, pourtant si nombreux et si détaillés, n'avait enregistré un fait aussi considérable. Il a fallu que cette révélation nous vînt de l'étranger.

Information prise auprès de M. Francisque Michel, qui préparait alors son ouvrage des *Écossais en France et des Français en Écosse*,

(1) Francisque Michel. *Les Ecossais en France et les Français en Écosse*, t. I, p. 523.

nous apprîmes que ce n'était pas seulement Robert Reid qui était mort à Dieppe en 1558, mais encore trois autres grands seigneurs, tous députés par le Parlement pour assister au mariage de Marie Stuart avec François II, qui fut célébré à Paris le 24 avril 1558.

Ces grands personnages étaient Robert Reid, évêque d'Orkney et président du Parlement; Georges Lesley, comte de Rothes; Gilbert Kennedy, comte de Cassilis, lord grand trésorier, et James lord Fleming, grand chancelier. Ces quatre personnages faisaient partie des neuf commissaires envoyés à Paris par le Parlement d'Écosse pour représenter la nation et signer le contrat, ce qui avait eu lieu au mois d'avril. En septembre, ils revenaient de France en Écosse, et ils passaient par Dieppe, le principal port d'embarquement pour le royaume des Stuarts, lorsqu'ils y moururent successivement du 15 septembre au 15 novembre 1558. L'histoire a soin d'ajouter que, « bien qu'il ne régnât aucune sorte de maladie contagieuse dans le pays, plusieurs personnes de leur suite tombèrent également malades et moururent en même temps (1). »

On rattacha ces circonstances si étranges à de graves dissentiments qui avaient éclaté à Paris entre les députés et la maison de Guise, et « l'on en vint à soupçonner que le duc de Guise et ses frères avaient pu vouloir se débarrasser par le poison d'une influence qu'ils savaient leur être contraire (2). » Le voisinage du château d'Eu, possédé par la maison de Lorraine, donnait à cette conjecture une force toute particulière.

Un écrivain écossais, D. Cowan, dans sa *Notice sur la noble famille des Kennedys*, cite le testament du comte de Cassilis, fait à Dieppe, le 14 novembre 1558. Ceci prouve que ce grand seigneur y était resté souffrant par suite d'une maladie contractée au mois de septembre; car les autres commissaires, l'évêque de Glascow, le prieur de Saint-André, lord Seton et le laird de Dun, ayant fait voile de Dieppe pour l'Écosse, y étaient arrivés dans le courant d'octobre (3).

En 1861, ces faits considérables étaient encore ignorés à Dieppe. La lettre de Châtellerault, qui nous avait conduit à cette découverte, émanait d'un parent de Robert Reid, d'un petit-fils d'Adam Black Wood, conseiller au présidial de Poitiers, neveu de l'évêque d'Orkney. L'arrière-neveu du prélat écossais avait trouvé, dans ses papiers de famille, que son grand-oncle avait été inhumé dans la chapelle

(1) Francisque Michel. *Les Écossais en France et les Français en Écosse*, t. II, p. 325.

(2) Id., ibid., p. 525.

(3) Id., ibid., p. 125, 126.

Saint-André de l'église Saint-Jacques de Dieppe; il demandait s'il n'existait pas dans cette chapelle une dalle, une inscription, un souvenir enfin qui pût se rapporter au président du Parlement écossais. Il fallut bien lui répondre qu'il n'existait rien, ni dans les écrits ni dans les monuments. En 1861, la chapelle Saint-André était lambrissée et planchéiée, ce qui nous privait d'y faire toute recherche souterraine. Aujourd'hui cette chapelle est l'objet d'une restauration. Son pavage va être renouvelé; nous avons cru devoir profiter de cette circonstance pour rechercher si elle ne renfermait pas quelque trace du grand événement historique que nous venons de raconter.

M. le curé de Saint-Jacques s'étant prêté avec une bienveillance extrême à cette recherche, nous l'avons exécutée dans la journée du mercredi 1er juin. La fouille n'a duré que quelques heures. A $1^m,20$ du pavage actuel nous avons rencontré, sur une couche de béton, cinq cercueils de bois bien alignés et placés côte à côte d'une façon bien remarquable. Ces cinq bières occupaient un espace de 3 mètres sur une longueur de $2^m,50$ environ. C'était à peu près tout l'espace libre de la chapelle, car le reste est occupé par l'autel et son marchepied.

Chacun de ces cercueils renfermait un corps dans un état parfait d'intégrité et complétement inviolé. Jamais ces cercueils n'avaient été touchés, tandis qu'une trentaine de têtes au moins et de nombreux ossements déplacés ont été rencontrés dans le remblai. Ceux que nous trouvions si bien alignés sur une couche de mortier étaient certainement les derniers occupants, et personne avant nous n'était venu troubler leur sommeil. Tous étaient au même niveau, dans des bières semblables, annonçant une grande contemporanéité d'ensevelissement. Un espace très-peu long avait dû s'écouler entre la première inhumation et la dernière. En un mot, on eût dit ces hommes morts simultanément pour sommeiller ensemble.

Tous étaient couchés sur le dos, la face vers le ciel. Toutefois une seule tête avait gardé cette attitude. Les autres s'étaient penchées sous la pression des terres; trois étaient sur le côté droit et une sur le côté gauche. L'orientation était la même pour tous, les pieds vers l'Orient, la tête vers l'Occident, suivant l'usage des chrétiens de ce temps. Les avant-bras étaient pieusement croisés sur la poitrine, les mains touchant constamment les coudes. C'est là une attitude particulière aux sépultures chrétiennes des derniers siècles.

A ces remarques générales pour tous ces morts, nous joindrons quelques observations spéciales pour chacun d'eux. Le premier que nous ayons visité, placé contre le mur extérieur de l'église, mesu-

rait $1^{m},95$ de longueur. La planche du fond du cercueil était parfaitement conservée. Le deuxième était long de $1^{m},75$. Le troisième, long de $1^{m},85$, présentait une tête de vieillard d'un aspect bien vénérable. Le crâne, dont le sommet dut être chauve, avait gardé sur ses côtés quelques rares cheveux blancs. Une barbe grise et peu longue recouvrait la mâchoire inférieure. Le quatrième mesurait $1^{m},90$. Des pentures en fer se voyaient à l'intérieur du cercueil. Les planches semblaient avoir été doublées sur les côtés. Nous avons remarqué des traces d'embaumement. Le cinquième paraissait aussi avoir été embaumé. Le cercueil, également doublé sur les côtés, était beaucoup mieux conservé que les précédents. Nous avons pu en mesurer la largeur, qui était de 40 centimètres à la tête et de 25 aux pieds. Nous pensons qu'il était en hêtre, tandis que les autres étaient en sapin.

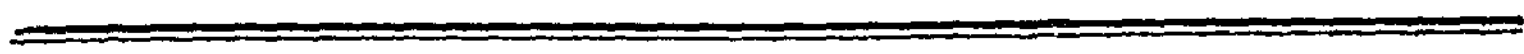
Voilà tout ce que nous pouvons dire de ces cinq personnages, qui se sont montrés muets comme la tombe. Aucun d'eux ne possédait le plus petit objet d'art qui pût trahir sa personnalité. Enfin nul d'entre eux ne nous a laissé soupçonner le rôle qu'il avait pu jouer pendant la vie.

Quant à la date de la déposition de ces corps, il est assurément impossible de donner une année ; mais il est aisé de déterminer le siècle. La forme des cercueils, leur degré de consomption ou de conservation, l'état des inhumations ne permet d'invoquer que le XVIe siècle ou le commencement du XVIIe.

L'archéologie ne s'oppose donc pas à ce que ces sépultures soient attribuées aux nobles personnages dont nous avons cité les noms, et bien que l'Histoire n'enregistre que quatre commissaires décédés à Dieppe, et qu'il y ait ici cinq cercueils, il ne faut pas perdre de vue ce que disent les historiens, que « plusieurs personnes de leur suite moururent également dans la ville et de la même manière. » Il n'est donc pas impossible qu'un de leurs compagnons de voyage ait trouvé place à côté d'eux. Du reste, on n'eût jamais pu en loger un sixième sans déranger l'ordre et troubler le repos des autres.

Nous n'en saurions dire davantage. Avons-nous eu la bonne fortune de rencontrer ici quatre des commissaires envoyés par le Parlement d'Écosse au mariage de Marie Stuart, et décédés à Dieppe du 15 septembre au 15 novembre 1558? Nous sommes tenté de le penser ; car si rien ne l'affirme, rien non plus ne le contredit, et tout concourt à le faire présumer.

L'Abbé Cochet.



LES ANNEAUX ONT-ILS SERVI DE MONNAIES

CHEZ LES

POPULATIONS LACUSTRES



J'ai pêché, l'hiver dernier, dans les stations de Concise et d'Auvernier (lac de Neuchâtel), plus d'une centaine d'anneaux de bronze de deux centimètres environ de diamètre. Ces anneaux (Fig. 1) sont

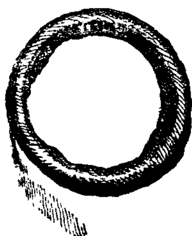


Figure 1.

généralement coulés d'une seule pièce; on y remarque rarement des traces d'usure ou de frottement, et ils ont sur tout leur pourtour intérieur une arête tranchante (bavure du bronze) qui ne permet pas de supposer qu'ils aient jamais été portés aux doigts. Hâtons-nous d'ajouter qu'ils ne sont point d'importation étrangère, et que le colonel Schwab a trouvé à la station lacustre de Montilier (lac de Morat) des fragments de moules en terre cuite et en pierre qui servaient à leur fabrication. M. Desor, et avec lui M. de Widrange (*Des anneaux et des rouelles, antiques monnaies des Gaulois*), croient que ces anneaux étaient la monnaie courante des populations primitives.

Cette opinion a pour elle une grande chance de probabilité, puisque l'usage des anneaux — monnaie en fer — est déjà constaté chez

les anciens Bretons. (*Annulis ferreis ad certum pondus examinatis.* Cæsar.)

Les égyptologues expliquent par une coutume semblable, chez les Egyptiens, le sujet de certains monuments représentant des employés qui font peser devant eux, dans une balance, des amas d'anneaux d'or et d'argent. (Uhlemann, *Handbuch der Egypt. Alterthumskunde.*)

Mais si les anneaux ont servi de monnaie aux populations lacustres, ils étaient en même temps pour elles des objets de parure, comme les sequins que les femmes de Smyrne portent aujourd'hui en colliers et en bandeaux.

La figure 2 reproduit dix de ces anneaux suspendus en guise de

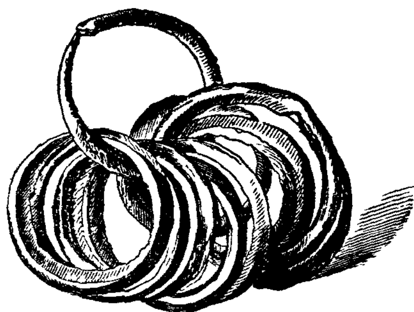


Figure 2.

pendeloques à une boucle d'oreille, dont une des branches est plus mince que l'autre et finit en pointe.

Fig. 3. Petit anneau ouvert passé dans une tige de bronze roulée

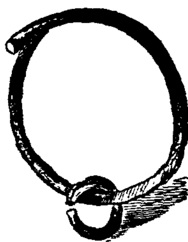


Figure 3.

en cercle. Le grand anneau de la figure 4 (même provenance) repré-

senterait un *porte-monnaie* lacustre d'un usage très-pratique et pouvant se fixer à la ceinture.

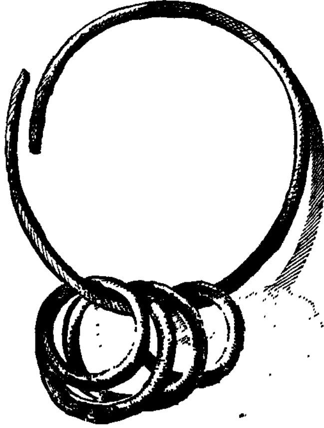


Figure 4.

Toutefois cette question des anneaux-monnaie est encore très-problématique, et je la pose comme telle jusqu'à ce que de nouvelles découvertes viennent aider à la résoudre.

DE BONSTETTEN.



LES

PEINTURES DU PALATIN

III

POLYPHÈME ET GALATÉE (1).

Nous sommes, on s'en souvient, dans le *tablinum* de la maison de Livie; nous avons décrit le premier tableau que le visiteur, en entrant par l'*atrium*, rencontrait sur le mur de droite. En nous avançant dans cette pièce, qui a près de 10 mètres de long, nous rencontrons un autre tableau, dont nous renverrons l'étude à un prochain chapitre; ainsi que deux plus petits sujets, cette grande fresque semble appartenir à ce que nous appelons la *peinture de genre*. Pour achever de décrire tout ce qui, dans cette maison, représente ce que nous pourrions rattacher à la peinture dite *d'histoire*, nous nous occuperons d'abord du tableau qui fait face à l'entrée, qui orne le mur du fond.

Ce tableau a pour cadre extérieur deux colonnes corinthiennes, cannelées, peintes sur le mur, qui supportent une riche et saillante corniche représentée de la même manière. Au centre de cette espèce d'édicule, entre deux pieds-droits peints en rouge, dont les impostes forment chapiteau et soutiennent une archivolte de couleur violette, est peint un paysage avec figures. Grâce à ses tons clairs et aux tons très-foncés de cet encadrement, ce tableau, quand les couleurs n'avaient pas encore été altérées, comme elles le sont aujourd'hui dans quelques parties, par le temps et l'humidité, devait assez bien figurer un paysage aperçu par une fenêtre ouverte. C'était là, on n'en

(1) Voir les numéros de mai et juin 1870.

saurait douter, l'effet que le peintre s'était proposé d'atteindre; et la transparence de ses eaux, l'habile dégradation des tons dans les terrains et les arbres du lointain pouvaient, jusqu'à un certain point, faire illusion.

Sur le sujet de cette peinture, on ne saurait hésiter un instant; il n'y a point ici un nom écrit au-dessous de l'un des acteurs de la scène comme dans la fresque déjà décrite, mais on reconnaît tout d'abord un sujet cher aux poètes alexandrins et à leurs imitateurs, ainsi qu'aux peintres de Pompei et d'Herculanum (1).

En effet, un œil indiqué au milieu du front du personnage principal nous avertit que nous avons ici un des Cyclopes, et la présence, en face de lui, d'une Néréide qui se joue au milieu des flots, montée sur un cheval marin, nous atteste, aussi sûrement qu'une inscription, que ce Cyclope c'est Polyphème, que cette nymphe c'est Galatée, que le peintre a mis en scène ce qu'ont chanté Théocrite et Virgile (2), la passion de Polyphème pour la jeune fille qui dédaigne cet étrange amant.

Polyphème, beaucoup plus grand que les autres personnages et ainsi figuré comme un géant, est, au milieu et sur la droite du tableau, caché derrière un rocher; pour pouvoir approcher de plus près celle qu'il aime et mieux se dérober aux regards, il est entré dans l'eau, qui lui monte jusqu'à la poitrine. Sans doute, comme le Cyclope de Théocrite, il ne sait pas nager (3), et ne peut suivre Galatée dans les eaux profondes où elle se dérobe à ses prises. Debout derrière lui, un tout petit Amour semble mener en laisse le géant au moyen de rênes qu'il tient tendues et qui passent autour du col du Cyclope. Celui-ci est figuré comme un vigoureux adolescent encore imberbe (4). Son épaisse chevelure est d'un blond clair.

Polyphème regarde le spectateur, auquel ne le dérobe point le rocher derrière lequel il a cherché un poste d'observation. Ce roc

(1) Homère ne connaît de Galatée que le nom; il la mentionne, dans l'*Iliade* (XVIII, 45), parmi d'autres Néréides; mais ni dans ce passage, ni dans le chant IX de l'Odyssée il ne fait la moindre allusion aux amours de Polyphème et de Galatée.

(2) Ovide aussi a introduit dans ses *Métamorphoses* (XIII, 745-895) la plainte de Polyphème et le récit de la mort qu'il inflige à Acis, l'amant préféré. Ces vers sont curieux à lire pour voir où peut mener l'abus de la facilité et la recherche de l'esprit; Ovide reprend chacun des motifs du thème de Théocrite, et réussit à les gâter tous par des variations qui n'en finissent plus et où se perd l'idée première. Je ne vois d'ailleurs chez lui aucun trait original dont ait pu profiter notre artiste.

(3) XI, 60-62.

(4) Dans Théocrite (XI, 9) le cyclope a déjà une barbe naissante :

ἆ τι γενειάσδων περὶ τὸ στόμα τὼς κροτάφως τε.

doit au contraire le cacher à Galatée, qui occupe la gauche du tableau. L'hippocampe sur lequel elle est assise se porte en avant avec entrain, et de ses pieds qui battent la vague ainsi que de sa queue il fait jaillir l'eau. Le mouvement de la Galatée n'est pas moins heureux. C'est de dos que nous la voyons; mais elle vient de tourner la tête du côté où Polyphème est caché; elle a peut-être, il n'y a qu'un instant, découvert son front au-dessus du récif, ou entendu sa plainte, et nous apercevons ainsi de profil l'aimable visage de la jeune femme. Son bras droit, appuyé sur la croupe du cheval, lui permet de se pencher, sans perdre son équilibre, du côté du Cyclope, tandis que son bras gauche étreint le col de sa monture. Ce même bras retient un manteau rouge qui couvrait sans doute, au moment du départ, le dos et les épaules, mais que la course rapide et la brise ont fait glisser jusqu'au bas des reins; un des pieds aussi passe sous l'étoffe.

A quelque distance de Galatée, sur le second plan, deux autres nymphes, ses compagnes, se jouent dans la mer, où elles sont plongées jusqu'à mi-corps. Celle de gauche, autour de laquelle le vent soulève une flottante draperie jaune, semble nager; l'autre paraît marcher dans une eau peu profonde. Comme le Cyclope, Galatée et ses compagnes ont toutes trois des cheveux blonds.

A l'arrière-plan, des falaises couronnées de quelques arbres descendent presque à pic : on dirait l'embouchure d'un fleuve ou une de ces anses étroites et sinueuses comme la vague en a tant creusé dans les côtes de la mer Egée et de ses îles.

Il nous reste à parler d'un objet assez étrange qui figure tout à fait sur le devant du tableau, posé sur le rivage qui de ce côté limite le bassin liquide, théâtre de la scène. C'est une sorte de disque rond, de couleur brunâtre, qui paraît évidé et creux au centre; il est porté sur deux pieds fort lourds qui l'élèvent de quelques centimètres au-dessus du sol. Je m'étais demandé d'abord si l'artiste n'avait pas voulu figurer là une tortue qui s'approche de la mer pour y sauter ; mais en regardant de plus près la copie de M. Layraud, j'ai reconnu que cette hypothèse n'était pas admissible; il existe au milieu de cet objet une dépression que n'offre point le dos arrondi et convexe de la tortue. Ce qui m'a suggéré une explication que je crois plus vraisemblable, c'est la peinture pompéienne décrite par M. Helbig sous le n° 1043. Elle représente, au milieu d'un vaste paysage, Polyphème sur le rivage et Galatée qui chevauche dans la

mer sur un dauphin. Or, dans cette fresque, Polyphème a auprès de lui un bélier qui rappelle sa condition de pasteur, et un grand baquet, évasé vers le haut, qui a certainement le même sens; ce doit être un de ces vases en bois où les bergers répandent le lait pour l'y laisser cailler (1). Ici je verrais de même un ustensile qui fait allusion à la vie pastorale de Polyphème ; ce serait une de ces auges circulaires où les bergers versent à boire au bétail. Il semble aussi qu'il y ait un bâton appuyé contre l'auge. Dans la plupart des tableaux qui nous offrent Polyphème et Galatée, les peintres ont placé à côté de Polyphème quelques brebis ou chèvres, pour nous faire songer à la vie pastorale que les poètes, à la suite d'Homère, ont tous prêtée à ce cyclope ; l'artiste qui a décoré la maison de Livie a, selon toute apparence, obéi à la même pensée en ajoutant, peut-être au dernier moment, cet accessoire emprunté aux habitudes et aux nécessités de cette même vie des bergers.

J'ai reçu, au moment où ces pages étaient imprimées, une lettre de M. Helbig, que j'avais consulté sur différents détails de ces peintures; c'est le connaisseur le plus compétent en cette matière, et il a d'ailleurs sur nous l'avantage d'avoir sous les yeux les originaux. Voici ce qu'il me répond à propos de cet objet : « J'y reconnais un autel grossier, *ara rustica*, fait de pierres, sur lequel est placé du bois à brûler, et contre lequel est appuyée une torche. » M. Helbig est retourné, à notre intention, faire une visite aux peintures du Palatin, et son explication a le mérite de rendre mieux compte de la tige que l'on voit dressée contre cet objet rond ; je ne puis dire qu'une chose, c'est que, dans la copie tout au moins, il semble y avoir au centre de ce disque un creux profond, qui fait songer à une auge plutôt qu'à un autel. Je ne vois pas non plus à quelle circonstance du mythe ferait allusion l'autel.

Ce n'est qu'aux peintures des cités campaniennes que l'on peut comparer notre tableau; ce sujet n'a pas été, à ma connaissance, traité une seule fois par les peintres céramistes, et le seul bas-relief où il se retrouve n'est que d'un médiocre intérêt (2) : Polyphème y est seul avec un Amour qui semble l'inspirer ; assis sous un chêne, il joue de la lyre en chantant sa belle. Galatée ne figure pas dans

(1) C'est du moins ce que je conjecture d'après le dessin de Zahn (*Die schoensten Ornamente und merkwuerdigsten Gemælde aus Pompeii, Herculanum und Stabiæ*) que j'ai sous les yeux ; mais ces accessoires sont souvent très-négligemment copiés par les dessinateurs. Il faudrait voir la peinture.

(2) Winckelmann, *Mon. ined.*, tab. 36.

le champ. C'est, on le voit, une tout autre donnée que celle de notre monument.

Parmi les peintures assez nombreuses qui, dans le livre de M. Helbig, sont citées comme inspirées par cette même légende (1042-1052), il n'en est aucune qui reproduise la disposition que nous trouvons ici, aucune qui paraisse une imitation du même original. Nous ne retrouvons point ici, entre la peinture romaine et certaines des peintures campaniennes, l'analogie frappante que nous avions signalée à propos de la fresque représentant Io, Argus et Héra. Il n'est pourtant, pour ainsi dire, aucun des détails de cette composition dont on ne retrouve le pendant dans quelque autre des peintures que nous décrit M. Helbig.

Ainsi, dans presque tous ces tableaux, Galatée, à demi nue comme ici et entourée d'une draperie qui laisse le haut du corps à découvert, traverse la mer sur un dauphin, et tourne la tête vers Polyphème (1).

Plusieurs de ces peintures, ainsi que le bas-relief décrit par Winckelmann, nous offrent, comme la peinture romaine, des exemples de cette ingénieuse transaction qu'avaient adoptée les artistes pour satisfaire tout ensemble à la tradition constante des poëtes et aux conditions essentielles de la plastique. De même qu'ils avaient renoncé à représenter Io sous la forme d'une vache, il leur avait aussi paru impossible de peindre l'amant de Galatée comme un monstre, avec « cet épais sourcil » dont parle Théocrite (2), « qui s'étend d'une oreille à l'autre, et l'œil unique qu'il ombrage. » Ce qui fait sourire quand on l'entrevoit dans les vers du poëte, réalisé par le pinceau, serait devenu difforme et disgracieux. On s'était donc arrêté à ce moyen terme : donner à Polyphème deux yeux placés comme ceux de tout le monde, et viser la vieille tradition en conservant au milieu du front l'œil unique des Cyclopes (3). Dans certaines peintures, très-nettement marqué, ce troisième œil produit un assez étrange effet ; ici, à peine indiqué et caché dans l'ombre que projette sur le front une épaisse chevelure, il est assez visible pour caractériser le personnage, assez dissimulé pour ne point choquer les regards et ne pas gâter l'ensemble de la figure.

(1) Numéros 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049.

(2) XI, 31. De même dans Ovide (v. 851) :

Unum est in media lumen mihi fronte, sed instar
Ingentis clipei.......

(3) 1042, 1044, 1048.

C'est pour la même raison que tous les artistes qui ont abordé ce sujet ont renoncé à couvrir le corps de Polyphème de ce poil qui, chez les poètes, ajoute encore à son aspect sauvage ; il y avait là quelque chose de désagréable à l'œil qu'ils ont évité d'un commun accord, quoique ce soit un des points sur lesquels ne varie pas la tradition poétique, résumée en ces termes par Philostrate : στέρνον τε καὶ γαστέρα, καὶ τὸ ἐς ὄνυχα ἧκον, λάσιος πάντα.

Un trait qui rattache encore notre peinture à d'autres monuments inspirés par la même légende, c'est la présence ici d'un Amour. Cette intervention du dieu qui a égaré l'esprit de Polyphème se retrouve et dans le bas-relief déjà cité et dans plusieurs des peintures campaniennes (1). Tantôt il se tient auprès de Polyphème pour inspirer ses chants, tantôt il porte une lettre à Galatée, tantôt encore il vole au-dessus de la Néréide et la défend contre la chaleur avec un parasol ; nulle part, comme ici, il ne tient le Cyclope en laisse.

Ce qui distingue la peinture romaine de toutes les autres, c'est surtout la place qu'elle a assignée à Polyphème, l'idée qu'a eue l'artiste de le faire entrer dans la mer pour se rapprocher de celle qu'il poursuit de ses vœux. Partout ailleurs il est représenté sur le rivage ; c'est là aussi que le place Philostrate dans un des tableaux de cette imaginaire galerie qu'il s'est amusé à nous décrire (2) : ici, au contraire, le pauvre amant s'est risqué dans cet élément liquide où la Néréide se croyait à l'abri de ses poursuites ; l'eau lui monte déjà jusqu'aux aisselles ; il est là, appuyé au récif, plus près de Galatée qu'il n'aurait jamais pu l'être en ne quittant pas la plage, et peut-être, en se jouant dans ces eaux fraîches et tranquilles, la jeune fille passera-t-elle près de lui et pourra-t-il la saisir de son bras puissant ; peut-être sera-t-elle touchée de cette marque d'amour, du péril auquel il s'est exposé pour se rapprocher d'elle et la voir de plus près. L'idée de notre composition est donc ingénieuse et fait honneur à l'artiste. Aucun des poètes que nous possédons ne paraît lui en avoir suggéré l'idée.

L'exécution mérite aussi notre attention. Si quelques figures secondaires, comme l'Amour et les deux nymphes que l'on aperçoit en arrière du rocher, sont plutôt indiquées en quelques coups de pinceau que soigneusement dessinées, le mouvement en est juste et agréable ;

(1) 1042, 1048, 1049.

(2) *Imagines*, II, 18 : ... ᾄδει δὲ ὑπὸ πρίνῳ ταῦτα ..... καὶ ἡ μὲν σύριγξ ἔτι ὑπὸ μάλης, καὶ ἀτρεμεῖ.

quant aux deux figures principales, au Polyphème et à la Galatée, elles sont l'une et l'autre d'un effet heureux; j'aime surtout la pose aisée et gracieuse de la Néréide, hardiment jetée sur la croupe du monstre qui l'emporte; la draperie rouge et la brune crinière du cheval font ressortir la blancheur des chairs; un des pieds nus s'échappe aussi du manteau et rase la vague. Les eaux, en arrière des figures, sont restées transparentes et claires, elles fuient le mieux du monde entre les hautes falaises. Au premier plan, la couleur paraît avoir un peu souffert de l'humidité, et la mer ne se distingue pas aussi bien de la plage et du rocher; mais quand la peinture était fraîche, ce défaut n'existait sans doute pas; je ne me rappelle point de paysages antiques où il y ait une plus heureuse et plus large interprétation de la nature que dans tout le fond du tableau.

G. PERROT.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUIN

M. Léon Renier fait un rapport sur deux nouvelles inscriptions latines adressées à l'Académie par M. Engelhardt.

« L'Académie, dit-il, m'a chargé d'examiner les deux inscriptions latines qui lui ont été récemment envoyées. Ces deux inscriptions proviennent de Turn-Severin, l'ancien *Municipium Drobetense*. La première est assez bien conservée. Elle est ainsi conçue :

D M
I V L I A · P H I
L V M E N E
V I X · A N N I S
x X X · H · S · E · P H I L E
t V S · I V L · P V F I N
coni\ G · B M ·

C'est-à-dire : *Dis manibus. Julia Philumene vixit annis triginta*; *hic sita est. Philetus Juli Rufini conjugi bene merenti.* On voit que c'est l'épitaphe d'une femme, *Julia Philumene,* morte à l'âge de trente ans, épitaphe qui a été gravée par les soins de son mari, *Philetus,* lequel était esclave d'un *Julius Rufinius* dont *Julia Philumene* était très-probablement l'affranchie.

La seconde inscription est plus intéressante. On peut la restituer ainsi :

M A R T I · G R A D
I V O · S A C R
V M · C O H
I S A G I T T $\widetilde{\infty}$
G O R D I A N A

C'est-à-dire : *Marti Gradivo sacrum, cohors prima sagittariorum milliaria Gordiana.*

Gradivus est un surnom fort connu de Mars, mais jusqu'ici on ne l'a

trouvé réuni au nom de cette divinité que dans deux inscriptions. La première, vue et donnée par Doni, à Monte Porzio, près de Tusculum, est aujourd'hui au musée du Vatican : elle a été savamment commentée par Borghesi en 1819. La deuxième a été vue et copiée à Tusculum même par Doni. Ce n'est plus qu'un fragment de deux mots seulement. On savait, par une autre inscription trouvée à Topolitza, que la cohorte première des Sagittaires avait été cantonnée dans cette contrée. Le surnom de *Gordiana* nous indique à peu près à quelle époque (238 à 244). C'est un renseignement précieux.

M. Léon Renier annonce également la découverte d'un nouveau diplôme militaire dont il compte donner bientôt la traduction à l'Académie. En attendant, il présente à l'Académie une plaque en bronze sur laquelle on lit :

F L · X Y S T
I O E X · P P · L E E O T
R E C E D E

Flavii Xysti ex primipilo. Lege et recede, c'est-à-dire : « Ceci est la propriété de Flavius Xystus, ancien primipile. Lis et retire-toi.»

M. L. Renier pense que ce petit monument date du ve siècle de notre ère.

M. de Longpérier fait part à l'Académie d'une intéressante découverte faite au Havre le 8 juin, dans le jardin des Dominicains, sur la côte d'Ingouville.

Il s'agit de divers vases antiques, parmi lesquels un rempli d'ossements, et un second à couverte rouge, haut de 20 centimètres sur 18 de large, qui mérite une attention particulière. Ce vase, en effet, est décoré de beaux rinceaux et de figures en relief et en applique régulièrement espacées. On y voit une Vénus assise accompagnée d'un Eros et tournant la tête vers Mars debout, armé d'une lance. Plus loin on remarque la même déesse, debout, appuyée sur un cippe, et vers laquelle s'avance un personnage barbu guidé par Eros. Ce personnage pourrait bien être Anchise. On aurait donc là deux scènes du mythe de Vénus. Le vase, de forme presque sphérique, appartient à une très-bonne époque.

L'Académie s'occupe ensuite du prix Gobert, qui est décerné pour 1870 à M. Luce, pour son édition des *Chroniques de Froissard*, dont le premier volume vient de paraître.

Le second prix est continué à M. de Chantelauze, pour son édition de l'*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, par de la Mure*. Le prix de numismatique est décerné à M. Feuardent. A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

M. G. Colonna Ceccaldi, qui arrive d'Orient les mains pleines de trésors archéologiques, nous communique, en attendant la suite de ses articles sur Chypre et les découvertes dont elle a été le théâtre, les deux inscriptions suivantes, qu'il a tout lieu de croire inédites.

I. Inscription latine sur piédestal de brèche grise, haut de 0^m77 et encastré dans le mur du jardin Pestalozza, à Beyrouth, derrière les ateliers de la compagnie ottomane de la route, et non loin de l'orphelinat. A vingt pas de distance, sur le chemin, au pied de la maison voisine, se voient des tronçons de colonnes en granit et un petit chapiteau de feuilles d'ache, haut de 0^m32. L'orphelinat, situé non loin de là, est construit sur l'emplacement d'un temple qui a dû être considérable, à en juger par le diamètre des magnifiques colonnes monolithes en granit qu'on a retirées de ses substructions, et par les trois encore debout de l'autre côté de la route, en face, derrière les bains. Dans une des cours de l'orphelinat se voit un piédestal votif, très-grand, dont l'inscription commence aussi par I · O · M · H. (Ph. le Bas, continué par W. Waddington, nº 10, Berytus). L'inscription que nous publions fut découverte lors de la construction de l'orphelinat. L'A et le T sont liés. Les caractères, allongés et ornés, ne doivent pas être antérieurs au second siècle.

I · O · M · P A T R I
T E R T I V S · L I V I
V S · E V P R E P E S
P R O S A L · S V A · V · S

II. Inscription grecque sur pierre grise (granit?) trouvée à Larnaca et apportée au consulat de France en mars 1868. C'est la seule inscription se rapportant à un personnage romain qu'on ait trouvée à Chypre depuis quatre ans. Elle appartient aujourd'hui à M. Peretié. Caractère très-orné. L'omicron est plus petit que les autres lettres.

H I O Λ I Σ
ΛοΥΚΙοΝΑΥΙΑΝΙοΝΦΛΑΚΚοΝ-

— Nous recevons et nous reproduisons l'avertissement suivant :

« Nous avons l'honneur de vous annoncer que le *Congrès international d'archéologie et d'histoire*, réuni en 1867 à Anvers et en 1868 à Bonn, se rassemblera cette année, du 20 au 24 septembre, à Bâle, et nous serions heureux de vous y voir prendre part.

Dans le cas où vous désireriez proposer des thèses scientifiques à discuter, nous vous prions de bien vouloir les envoyer au plus tôt au secrétaire-général à Bâle (Dr *J. J. Bernoulli*, rue des Canons, n° 19), afin qu'elles puissent être prises en considération quand nous fixerons le programme. Ce programme, ainsi que la carte d'inscription, vous sera expédié dans le courant du mois de juillet.

Le Président : W. Vischer.

Bâle, le 4 avril 1870. »

Nous y ajouterons, pour les personnes qu'effrayerait l'emploi de l'allemand, que les présidents du Congrès se sont assuré le concours d'un interprète qui, toutes les fois qu'on le désirera, traduira du français en allemand ou de l'allemand en français les discours prononcés. On compte sur la présence d'un bon nombre de savants de la Suisse française. Un des présidents, M. Desor de Neufchâtel, un des secrétaires-généraux, M. Dognée, ne se serviront que du français. C'est assez dire que les savants même qui n'auraient point l'oreille habituée aux sons de l'allemand entendraient à Bâle assez de français pour pouvoir suivre avec profit les travaux du Congrès.

COMITÉ D'ORGANISATION.

Présidents : MM. W. Vischer, conseiller d'État et professeur à Bâle; E. Desor, conseiller national et professeur à Neuchâtel; G. de Wyss, président de la Société d'histoire suisse et professeur à Zurich.

Secrétaires généraux : MM. le Dr J. J. Bernoulli, à Bâle; Eugène Dognée, docteur en droit à Liége et conseiller à l'Académie d'archéologie; E. aus'm Weerth, professeur, premier secrétaire de la Société des antiquaires rhénans.

Trésorier : M. le Dr Ch. Zimmermann, à Bâle.

Membres du comité : MM. G. Bischoff, secrétaire d'État; K. Burckhardt, conseiller d'Etat; Fr. Burckhardt, professeur et recteur de l'Ecole industrielle; Jak. Burckhardt, professeur; W. Burckhardt-Sarasin, conseiller municipal; Dr Théophile Burckhardt; Dr Fechter, vice-recteur; Fr. Forel, à Morges, président de la Société d'histoire de la Suisse romande; Ed. His-Heusler; W. His, professeur; Huber-Saladin, colonel-fédéral à Genève; G. Kinkel, professeur à Zurich; J. Mæhly, professeur; Dr Fr. Meisner; Amédée Merian, conseiller municipal; Dr J. J. Merian; P. Merian, ancien conseiller d'Etat et professeur; Rud. Merian-Burckhardt, conseiller mu-

nicipal; Dr Rem. Meyer; Dr G. Meyer de Knonau, à Zurich; le R. P. Gall Morell, à Einsiedlen; Aug. Quiquérez, à Bellerive; L. Rutimeyer, professeur; Dr Stanz, à Berne; J. Stehlin, architecte; G. Teichmuller, professeur; W. Vischer, professeur et bibliothécaire; Dr Herm. Wartmann, à Saint-Gall.

RÈGLEMENT.

Article 1er. — Le congrès s'ouvrira le 20 septembre 1870, à dix heures du matin, dans la grande salle de l'Université, et terminera ses travaux le 24 septembre.

Art. 2. — Le congrès se divisera en trois sections : 1° pour les temps primitifs; 2° pour l'antiquité païenne; 3° pour l'ère chrétienne. Ces sections travailleront à des heures différentes. Tous les membres du congrès ont le droit de participer aux travaux des trois sections.

Art. 3. — Les sections nomment leurs bureaux. Ceux-ci fixent chaque jour leurs séances et l'ordre du jour.

Art. 4. — La langue allemande et la langue française sont également admises dans les discussions.

Art. 5. — Nul ne pourra prendre la parole dans une séance sans l'autorisation du président.

Art. 6. — Aucun discours ne peut durer plus d'une demi-heure.

Art. 7. — On n'admettra la lecture d'aucun travail. Cette défense ne concerne pas les citations que les orateurs seraient dans le cas de faire dans leurs discours.

Art. 8. — Des questions nouvelles et ne figurant pas dans le programme peuvent être présentées, mais à condition qu'elles soient préalablement déposées aux bureaux des sections qui, le soir même, jugeront si elles peuvent être admises à la séance du lendemain.

Art. 9. — Chaque membre versera entre les mains du trésorier la somme de dix francs.

Art. 10. — Les représentants de la presse auront sur leur demande des places réservées.

Art. 11. — Les personnes qui veulent participer au congrès ou prendre des informations s'adresseront au secrétaire général à Bâle. Le bureau central d'admission et d'information se trouvera dès le 20 septembre à la Société de lecture, place de la Cathédrale, 8.

—— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, nos V et VI, mai et juin 1870, 2 feuilles.

Fouilles de Palestrina (F. Matz). — De la voie Mamertine et de la première partie de la voie Lata, comprise entre l'arc-de-triomphe de Domitien et celui de Claude (A. Pellegrini). Bibliographie : *Dei monumenti di Perugia, nuove pubblicazioni* per il conte G.-C. Conestabile. Parte quarta. Perugia, 1870. — *Di ulteriori scoperte nell' antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese,* ragguaglio del conte G. Gozzadini. Bologna, 1870, compte-rendu par M. A. Kluegmann.

— Nous recevons la lettre suivante :

Reims, 25 juin 1770.

A Monsieur de Saulcy, membre de l'Institut.

Il y a quelques mois, vous avez publié dans la *Revue archéologique* un article au sujet des 139 statères en or découverts à Sainte-Pieuve; je crois que vous en avez eu une dizaine, d'autres ont été vendus à diverses personnes, et moi j'ai acheté le reste, soit 122 pièces pesant ensemble 896 gr. Après en avoir vendu quelques-uns à M. Hoffmann et à M. Rollin, j'en ai fondu une bonne partie, qui m'ont donné à l'essai : or 682, argent 250, ce qui met le prix du kilo à 2,390 francs. Je vous donne ces renseignements-là pour que, à l'avenir, vous puissiez les donner vous-même et comme certains. Je ne sais si vous avez su qu'à la fin de l'hiver il y a eu encore 11 de ces pièces retrouvées dans le même champ; je les ai achetées, leur poids était de 81 gr. les 11; elles ont été trouvées au même endroit et à même sur la terre; il est donc à présumer qu'il y en a d'autres. Il m'en reste encore une trentaine que je vais fondre sous peu, et je verrai par là si le titre est le même.

Il y a quelque temps, je voyais sur le catalogue d'une vente faite le 6 février 1868, page 10. *Treviri* :

Nos 111, trouvée à Charleville.
112, — Breteuil.
113, — Noyon.
114, — St-Quentin.

Il est à regretter que l'on ne désigne pas si c'est St-Quentin (la ville de) ou St-Quentin-le Petit, qui est un village où l'on en trouve de temps en temps. J'ai encore une pièce qui vient de ce village; en voici la description : Œil à gauche ; revers, cheval à gauche, au-dessus 3 points, entourés d'un grènetis en forme de cœur, dessous un point dans un double cercle; son poids est de 6 grammes.

Je vous prie d'agréer, etc.

Blavat-Deleulle.

— Nous sommes heureux d'annoncer que le Musée de Saint-Germain a acheté l'ensemble d'objets découverts à Réallon et décrits par M. Vaganay dans le dernier numéro de la *Revue*. Ces intéressants objets sont déjà placés dans les vitrines du Musée.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie des beaux-arts. Répertoire raisonné des ouvrages les plus utiles et les plus intéressants sur l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure, l'art industriel, l'histoire de l'art et des artistes; accompagné de quatre tables : table de la division méthodique des matières, table alphabétique des matières, table alphabétique des noms d'artistes, table alphabétique des noms d'auteurs; par ERNEST VINET, bibliothécaire de l'École impériale des beaux-arts. Paris, librairie polytechnique de J. Baudry, 1870.

Les amis de M. Vinet savaient depuis longtemps qu'il préparait un grand ouvrage, pour lequel il avait une toute particulière compétence. Nous pouvons aujourd'hui annoncer au public que la *Bibliographie des beaux-arts* est sous presse, et qu'elle paraîtra prochainement.

Le spécimen que l'éditeur Baudry vient de faire distribuer donne une idée précise de l'importance du travail, et des services qu'il est appelé à rendre. Cette brochure contient : 1° un avertissement; 2° la division méthodique des matières; 3° quelques articles choisis pour permettre d'apprécier comment l'auteur a compris la tâche qu'il entreprenait.

M. Vinet classe tous les ouvrages relatifs aux arts en deux séries principales sous le titre d'*études générales* et *d'études spéciales.*

La première partie se subdivise elle-même de la manière suivante: I. Vues sur l'essence de l'art, son principe et son but. II. Du rôle de l'art dans le monde, de ses rapports avec les religions, la société et la littérature. III. Histoire générale de l'art. IV. Matériaux pour l'histoire générale de l'art (archéologie, géographie, biographie universelle des artistes; lettres d'artistes, d'amateurs et d'écrivains d'art; biographie des écrivains d'art et des amateurs).

La deuxième partie comprend : I. Le dessin. II. Les arts du dessin. III. L'architecture. IV. La peinture. V. La sculpture. VI. L'iconographie. VII. La gravure. VIII. La lithographie, la photographie, les arts industriels.

Le plan d'un pareil ouvrage devait être une des préoccupations premières de l'auteur. Il fallait que ce plan fût simple et naturel; celui que M. Vinet a choisi se recommande par ces deux mérites. D'une part nous trouvons tous les livres et traités qui éclairent l'histoire particulière d'une des branches de l'art, et de l'autre tous les travaux d'un caractère plus général qui ont pour objet d'étudier les rapports de l'art avec le développement de l'esprit humain.

Quant à l'exactitude des subdivisions que comporte chaque série principale, un exemple pris dans l'ordre d'études qui intéresse plus particulièrement la *Revue* montrera combien l'auteur a tenu à être complet ; voici le chapitre archéologie :

1. *Archéologie classique.*

A. Traités et manuels d'archéologie.
B. Recueils de monuments figurés.
C. Galeries et collections d'antiquités.
D. Vases peints. — Écrits sur les vases peints et catalogues de collections de vases.
E. Pierres gravées.
F. Bijoux et médailles.
G. Écrits sur l'Italie ancienne et notamment sur l'Étrurie.
H. Herculanum et Pompéi.
I. Explorations et missions scientifiques.
J. Costumes.
K. Mélanges.

2. *Archéologie gallo et germano-romaine.*

A. Généralités.

3. *Archéologie du moyen âge.*

B. Archéologie religieuse dans diverses contrées de l'Europe. — Trésors d abbayes, cathédrales et églises.
C. Archéologie laïque.
D. Us et coutumes des chevaliers et de la chevalerie. — Armures.
E. Monuments d'architecture et autres.
F. Musées et collections. — Œuvres qui les reproduisent.
G. Ameublement. — Orfévrerie. — Émaux. — Nielles.
H. Costumes religieux, militaires et civils.

4. *Archéologie du Nouveau Monde.*

Si on se reporte aux différentes classifications adoptées pour les bibliographies des beaux-arts, on reconnaîtra facilement la supériorité de celle à laquelle M. Vinet s'est arrêté. Brunet suit un ordre qui n'a rien de philosophique; il classe du reste un bien moins grand nombre d'ouvrages et on comprend qu'il n'ait pas eu à se préoccuper des subdivisions que comporte une bibliographie générale des beaux-arts. Le traité de Frederich de Blankenburg (1) n'est qu'un dictionnaire excellent, si l'on veut, mais d'un usage incommode, tant il est rempli d'abréviations. Ersch (2) a proposé une classification compliquée, longtemps admise en Allemagne,

(1) Additions littéraires au livre de George Zulzer, sur la théorie générale des beaux-arts. Leipzig, 1796-98.

(2) *Handbuch der deutschen Literatur,* Leipzig, 1822-40, 4 vol. in-8.

mais qui ne présente aucune symétrie; l'auteur n'établit pas de divisions générales; les différentes séries n'ont aucune limite bien définie; la succession des chapitres est loin de s'expliquer naturellement; on a quelque peine à comprendre les principes qui la dominent et j'avoue que je n'y suis point parvenu. On ne saurait en dire autant de la classification de Weigel (1); elle me paraît se rapprocher de celle de M. Vinet; toutefois on n'y retrouve pas avec assez de netteté cette grande division des ouvrages en deux classes, les ouvrages généraux et les ouvrages spéciaux; Weigel attache à quelques arts particuliers, surtout à la gravure, une importance tout exceptionnelle, qui s'explique suffisamment par les préoccupations ordinaires de l'auteur; dans les subdivisions de détails il n'arrive presque jamais à cette exacte subordination des parties au tout, à cette opposition symétrique des séries qui sont un des premiers mérites de M. Vinet. Enfin j'ajouterai que si Weigel a proposé une classification générale pour la bibliographie des beaux-arts, il ne l'a jamais exécutée; je ne crois même pas qu'il ait voulu la suivre scrupuleusement dans sa belle série de catalogues.

La méthode adoptée par M. Vinet pour chaque article bibliographique consiste à donner, 1° les éditions de l'ouvrage, 2° une analyse sommaire, 3° un jugement critique très-bref, mais précis et motivé. Je renvoie le lecteur aux articles : Schelling, Winckelmann, Charles Blanc.

Il n'est nul besoin d'insister sur l'intérêt d'un pareil travail, qui embrasse l'universalité des écrits publiés sur les beaux-arts depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'au moment actuel, et qui, grâce à la traduction des titres des ouvrages étrangers, permettra aux lecteurs français d'entrer dans des régions inconnues. La bibliographie est une science nouvelle, née du progrès naturel des études modernes. Comme tout travail n'a de valeur que s'il fait faire un pas à la question qu'il étudie, il est évident que pour le lecteur comme pour lui-même, tout auteur doit d'abord définir nettement l'état actuel de la science sur un point donné. S'il n'ajoute rien à ce qu'ont dit ses devanciers, il peut se dispenser d'écrire; s'il est certain d'avoir découvert des faits d'une réelle valeur, il faut qu'il nous mette à même de savoir de suite dans quelle mesure ils sont nouveaux. L'usage, aujourd'hui général dans les livres bien faits, de commencer par l'inventaire des travaux antérieurs, est une nécessité à laquelle aucun écrivain sérieux ne peut avoir la pensée de se soustraire. Comme il fait œuvre de science, il doit suivre une méthode rigoureusement scientifique : sans cette première base, l'édifice qu'il élève n'a pas de fondements.

Cette loi qui s'impose aux travaux scientifiques, explique tous les ouvrages de bibliographie spéciale qui se sont publiés depuis quelques années. Le *Manuel d'antiquités* d'Hermann est une véritable bibliographie générale de tout ce qui s'est écrit sur les coutumes et les lois des grecs.

(1) *Kunstkatalog*, 1839, 1864. 6 vol. in-8.

Dans les grands ouvrages de Zeller sur la philosophie, d'Overbeck sur l'art, l'indication de tous les travaux importants publiés sur les sujets que traitent ces auteurs a été une de leurs préoccupations principales. Il n'est pas besoin de rappeler la *Bibliotheca numaria* de Lipsius, le *Supplementum* de Listzmann, le grand *Repertorium* de Koner, tous les catalogues spéciaux qui paraissent chaque année en Allemagne. Si la France a négligé jusqu'ici ces sortes de travaux, nous pouvons en conclure sans hésitation qu'elle n'a pas encore complétement compris combien toutes les études d'art et d'érudition, pour être fructueuses, doivent être avant tout scientifiques.

La bibliographie générale des beaux-arts, traitée avec les développements que lui donne M. Vinet, est une véritable nouveauté. Nous avons rappelé quelques ouvrages qui traitent le même sujet; mais, sans revenir sur les défauts de méthode qu'il est facile d'y signaler, la bibliographie de Chr. Prangens (1) a paru en 1778, celle de l'abbé Angelo Comolli (2) est de 1788-92 et s'occupe surtout de l'architecture, le Dictionnaire des beaux-arts de Millin (1806) ne peut rendre que très-peu de services ; le Manuel de J. Samuel Ersch (1822), bien qu'il ait été conduit jusqu'en 1830, ne doit pas non plus être très-utile, car il ne signale les livres sur les beaux-arts qu'à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les catalogues de Weigel ne contiennent aucun jugement critique et s'adressent surtout aux amateurs d'estampes (3).

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons était dès longtemps préparé à la tâche qu'il s'est donnée. Bibliothécaire d'une de nos grandes écoles, il a eu le mérite de créer une des collections de livres les plus précieuses de Paris, collection spéciale formée avec un soin infini et qui lui fait le plus grand honneur. Collaborateur pendant plusieurs années de l'Académie des beaux-arts pour son Dictionnaire; chargé au *Journal des Débats* de tenir un public d'élite au courant des œuvres savantes qui touchent à certain côtés de l'érudition; familier avec les méthodes archéologiques de l'Allemagne, qu'il a contribué — il y a déjà bien des années — à faire connaître chez nous, alors qu'O. Müller, Welcker, Gerhard donnaient à des études qui les ont immortalisés une impulsion qui s'arrête aujourd'hui, même au-delà du Rhin ; versé dans les principales langues de l'Europe, M. Vinet ne fait aujourd'hui que résumer pour le public tout ce qu'il a lu et vu durant une carrière déjà longue. Il donne là un exemple excellent ; il met à la disposition de tous les connaissances bibliographiques qu'il a amassées. Il serait à souhaiter qu'il trouvât beaucoup

(1) Magdebourg, 1 vol. in-8.

(2) *Bibliografia Storico-critica dell' archittetura civile ed arti subalterne.* Roma, 1788-92. 4 vol. in-4.

(3) Je regrette de ne pas connaître l'ouvrage de Traugott Krug : *Versuch einer systematischen Encyklopædie der schœnen Kunst;* Leipzig, 1802. — Nouvelle édition en 1845.

d'émules. Nos professeurs surtout ne songent pas à mettre en bon ordre, pour les léguer à leurs successeurs, les instruments dont ils se sont servis. Il en est, et des plus notables, qui emportent tout avec eux. Je sais un maître éminent, aussi érudit que pénétrant et ingénieux, qui a fait en France et à l'étranger de nombreux élèves, qui tous les jours encore prodigue sa science dans une de nos grandes institutions nationales, et qui cependant ne paraît pas vouloir donner au public l'inventaire raisonné des ouvrages dont il se sert. A peine les indique-t-il dans son cours. On le croit sur parole, et on a toute raison de le faire : mais quel service ne rendrait-il pas s'il publiait, je ne dis pas ce traité de l'archéologie du moyen âge pour lequel il a une compétence exceptionnelle depuis longtemps reconnue de tous, — il faut faire un vœu plus modeste, — mais seulement une bibliographie critique de ce qui s'est écrit sur ce sujet. Ce travail est fait depuis longtemps dans ses notes; nous ne pouvons guère espérer qu'il se décide jamais à nous le donner.

Si préparé que le fût M. Vinet, il lui a fallu une décision peu commune pour entreprendre un travail où on trouve analysés plus de 6000 ouvrages ou traités spéciaux. Les encouragements ne lui ont pas manqué. Le directeur de l'École des beaux-arts a été le premier à comprendre l'intérêt d'un pareil travail ; un ministre a voulu prendre à la charge de son département une partie des frais qu'entraîne une publication aussi considérable ; enfin M. Vinet « a trouvé le concours d'un éditeur aussi intelligent qu'honorable. » Ce sont là d'excellents auspices.

L'auteur ne se fait aucune illusion sur les imperfections que présentent toujours de pareils travaux; la critique minutieuse trouvera sans doute à reprendre dans son livre; mais la critique large et intelligente, celle qui voit d'abord les qualités et cherche avant tout quels services peut rendre un livre nouveau, sans se préoccuper de relever quelques fautes au risque de désespérer les plus ardents travailleurs, le payera largement de sa peine.

L'accueil si honorable fait déjà par la presse à son spécimen, les témoignages de sympathie que M. Vinet a reçus de si haut et en si grand nombre, lui sont sur ce point un sûr garant. Son ouvrage paraît au moment où un généreux donateur vient de fonder un legs destiné à encourager les travaux de bibliographie savante. Les juges chargés de dispenser les libéralités de M. Brunet ne peuvent manquer d'examiner avec intérêt le livre que l'auteur se fera sans doute un devoir de leur soumettre. Nous souhaitons vivement que cette bibliographie paraisse à des maîtres aussi autorisés digne de leur approbation. A. Dumont.

Collection d'éditions savantes des principaux classiques latins et grecs, textes publiés d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec des commentaires explicatifs, des introductions et des notices. In-8, Hachette.

Bien des signes semblent nous annoncer aujourd'hui que nous allons assister, en France, à une véritable renaissance des hautes études de philologie classique et de critique verbale. Il était temps. De 1830 à 1860, la

science française a eu des égyptologues, des indianistes, des arabisants de premier ordre. Les Champollion et les de Rougé, les Eugène Burnouf et les Silvestre de Sacy ont vu s'asseoir au pied de leur chaire des représentants de toute l'Europe savante; ils ont laissé des ouvrages qui sont encore classiques, et formé des élèves qui enseignent aujourd'hui dans les plus célèbres universités de l'étranger. Tout au contraire, pendant cette même période, la philologie classique, chez nous, restait stationnaire, et ne pas avancer, en pareille matière, c'est reculer. Tandis que l'Allemagne, à la suite de Frédéric-Auguste Wolf, renouvelait la science de l'antiquité gréco-romaine, et que, conduits par plusieurs hommes éminents comme Creuzer, Niebuhr, Bœckh, Ritschl, Gerhard, Welcker, Mommsen, etc., des milliers de travailleurs se partageaient, dans cet immense atelier, dans cette ruche laborieuse, l'œuvre commune d'investigation et de restitution, nous nous en tenions aux traditions, qui allaient chaque jour s'affaiblissant, des deux derniers siècles, de Port-Royal et de l'ancienne université, de l'ancienne académie des Inscriptions. Sur le terrain de l'étude des langues anciennes, il n'a pas, à notre connaissance, été publié, pendant cette période de trente années environ, un seul travail de lexicographie ou de grammaire qui soit vraiment de premier ordre, il n'a pas été donné une seule de ces éditions qui font époque, qui résument tous les travaux antérieurs et en provoquent de nouveaux. Ceux mêmes qui avaient pour l'antiquité le goût le plus vif et le plus sincère, ceux qui, comme MM. Patin, Havet, Berger, étaient à la fois des hellénistes et des latinistes consommés, ne sortaient guère, au moins dans leur enseignement public et dans leurs livres, de la voie ouverte par M. Villemain; c'était surtout par le côté littéraire et moral qu'ils abordaient l'antiquité; nous avons en ce genre des livres, comme les *Etudes sur les Tragiques grecs*, qui sont tout à fait hors ligne à la fois par l'étendue de l'horizon qu'ils embrassent et par la vivacité du sentiment qui les anime, par la sûreté du goût qui dicte à l'auteur tous ces jugements. Mais aucun des hommes éminents qui honorent depuis quarante ans notre Université française n'a même tenté d'appliquer sa science et ses hautes facultés à un ouvrage comme le Pindare de Bœckh ou le Plaute de Ritschl, à un travail comme les *Fondements de l'étymologie grecque* et la *Grammaire grecque* de G. Curtius, comme cette Grammaire de la vieille langue latine dont Ritschl a dispersé en tant d'endroits les chapitres épars, comme les travaux de Corssen sur la prononciation et le mécanisme du latin. La tâche d'éditeur paraissait trop humble et trop aride. Ceux qui ne la dédaignaient pas, comme MM. Boissonade et Miller, en recherchant l'honneur de donner des éditions princeps, se condamnaient à dépenser toute leur science sur des ouvrages qui n'intéresseraient que les érudits; ils restaient ainsi sans influence sur l'enseignement, sur les études classiques. Non-seulement on perdait l'habitude de tenter des travaux originaux sur les textes, mais, plus attiré par ce qui seul plaisait au public, par des études d'histoire et de critique littéraire, on ne se tenait même pas au courant, malgré les efforts de MM. Patin et Egger, de

ce qui se faisait à l'étranger : c'est ce dont témoigne l'extrême faiblesse d'un bon nombre des éditions qui, dans ces trente dernières années, ont été introduites dans l'usage des classes. Aussi, quand MM. Didot ont entrepris leur grande *Bibliothèque grecque-latine*, est-ce presque exclusivement à des savants allemands qu'ils ont dû s'adresser pour préparer ces éditions nouvelles, ce qui ne veut point dire qu'il n'y ait pas dans la collection plus d'un volume qui ne mérite guère d'y figurer; sur la liste des éditeurs qui ont donné ou qui doivent donner leur concours à cette publication qui marche aujourd'hui si lentement, à peine rencontre-t-on deux ou trois noms français. S'il se fût agi d'une collection d'auteurs latins, peut-être se fût-il présenté un peu plus, mais pas beaucoup plus d'amateurs. La collection Lemaire, tout le monde le sait, contient surtout des réimpressions des meilleures éditions antérieures; elle renferme peu de travaux dont les auteurs aient une méthode à eux et aient rendu de réels services au texte d'un classique latin; pourtant, il y a une quinzaine d'années, on eût peut-être été plus embarrassé qu'on ne l'avait été de 1820 à 1830 pour réunir, dans les mêmes conditions, le personnel nécessaire à une pareille entreprise.

Ce personnel, on peut l'espérer, va se reformer. C'est déjà une heureuse circonstance que l'idée soit venue à une grande maison de librairie d'entreprendre cette collection d'éditions savantes; ceux qui auraient eu quelque goût pour ces études en auraient peut-être été détournés, il y a dix ou quinze ans, par la crainte qu'ils pouvaient avoir de ne pas trouver un éditeur qui leur fournît les moyens de prouver leur compétence, de faire œuvre d'éditeur. Aujourd'hui, tout au contraire, il sera aisé, à quiconque se sera préparé à ce travail, d'obtenir l'honneur de s'essayer en public et de donner sa mesure; car si nous avons un reproche à faire à MM. Hachette, c'est d'avoir trop vite admis tous les volontaires qui se présentaient à leurs choix, de n'avoir pas assez réfléchi à tout ce que ce rôle d'éditeur demande d'études spéciales et prolongées, aux habitudes d'esprit et au genre particulier de culture intellectuelle qu'il suppose chez ceux qui veulent s'en tirer à leur gloire. D'autre part, sur la liste des collaborateurs dont le concours est dès maintenant acquis à l'entreprise, nous ne rencontrons pas des noms comme ceux de MM. Chassang et Thurot, qui auraient été une garantie et une promesse sérieuse. Après tout, quelques mécomptes, quelques essais trop imparfaits feront plus de tort au libraire qu'aux études philologiques; par les observations et les critiques qu'ils provoqueront, ils pourront être utiles à ceux qui viendront ensuite, ils pourront les aider à faire un plus solide apprentissage, et servir encore ainsi aux progrès de la philologie. Nous avons nos défauts, que je ne prétends pas dissimuler; mais, de tout temps, en France, les circonstances ont créé les hommes, et on ne pourrait guère citer, dans notre histoire, beaucoup d'exemples de belles tâches proposées à l'émulation et à l'ardeur du public qui n'aient bientôt trouvé quelqu'un pour les remplir. Le moment est favorable. L'*Ecole d'Athènes*, après avoir fourni des philosophes, des

critiques, des archéologues, des romanciers, des épigraphistes, finira bien par donner quelques hellénistes. L'*Association pour l'encouragement des études grecques*, par l'attention qu'elle appelle sur les travaux recommandables, par les récompenses qu'elle accorde et qui aident tout au moins le philologue à monter sa bibliothèque, par le public spécial qu'elle voudrait créer, stimulera le zèle des philologues. L'*Ecole des hautes études*, récemment fondée, a des cours d'un caractère tout scientifique qui initient les esprits curieux aux plus sûres méthodes de la critique verbale ; quelle que doive être la destinée de cette institution, ces cours ne sauraient périr. A l'*Ecole normale*, professeurs et élèves sont animés du meilleur esprit : ils sentent que l'Université de France ne saurait, sans déchoir, se tenir en dehors d'un mouvement qui a pu, sans exagération, être comparé, par son étendue et ses résultats, à celui de la Renaissance. Cette seconde conquête de l'antiquité classique, dont le signal a été donné par Wolf et par ses grands contemporains, il importe, on le comprend aujourd'hui, que la France s'y associe avec plus d'ardeur et de suite, qu'elle en rapporte sa part de gloire et de dépouilles opimes.

Nous avons voulu surtout indiquer à quels besoins répondait l'entreprise dont M. Hachette avait eu la pensée avant de mourir, et que continuent pieusement ses héritiers, malgré certaines appréhensions que l'événement, nous y comptons, ne manquera pas de démentir. La place nous manquerait pour étudier ici, en détail, chacun des sept volumes que nous avons aujourd'hui entre les mains et qui sont comme les prémices de la collection. C'est une tâche dont s'est chargée la *Revue critique*; elle l'a remplie, en temps utile, avec une sévérité qui a pu blesser parfois, au premier moment, ceux dont elle discutait le travail, mais qui, à tout prendre, ne peut que profiter aux études philologiques. Nous nous bornerons à indiquer, en quelques mots, les ouvrages déjà publiés.

C'est la collection grecque qui est la plus avancée. M. Tournier a donné le Sophocle; M. Pierron, en deux volumes, l'Iliade; M. Weil, sept tragédies d'Euripide. Ces trois éditions ont été, l'une après l'autre, honorées du prix dont dispose annuellement l'*Association pour l'encouragement des études grecques*. C'est dire qu'elles sont toutes des travaux sérieux, qui font honneur à leurs auteurs. Celle qui, de l'aveu de tous, a la plus haute valeur scientifique, c'est l'Euripide. M. Weil était mieux préparé qu'aucun de ses collaborateurs à cette tâche difficile, il ne risquait pas d'être pris au dépourvu par l'appel qui lui a été adressé. Il y a des années qu'il s'occupe des tragiques grecs; ses travaux sur Eschyle ont fait sensation dans le monde savant, et il n'avait pu pénétrer aussi profondément les secrets du génie et de la composition chez l'auteur de l'Orestie sans avoir en même temps étudié de très-près, avec la même sagacité et la même patience, ses deux grands rivaux, Sophocle et Euripide. Exercé à toutes les finesses de la critique verbale, ayant à sa disposition ce vaste répertoire de matériaux épars que contiennent ces recueils savants de l'Allemagne à peine feuilletés chez nous par quelques mains distraites, M. Weil a

pu, pour tous ces passages, si nombreux chez Euripide, où le texte est altéré, faire un choix judicieux entre les diverses leçons des manuscrits, et là où aucun d'eux n'offre un sens acceptable, entre toutes les corrections proposées; mais ce n'est pas tout : il a, dans un très-grand nombre d'endroits, présenté des corrections et des conjectures qui lui sont personnelles et dont beaucoup ont un degré de vraisemblance qui équivaut presque à la certitude. Son édition a fait faire un réel progrès au texte d'Euripide; elle prendra rang, à côté de celle de M. Ad. Kirchhoff, parmi les plus importants travaux dont cet auteur ait été l'objet. L'Introduction est un modèle d'exposition à la fois sommaire et pleine de faits : la vie d'Euripide, l'indication de ses ouvrages, soit conservés, soit perdus, la transmission de ses tragédies et l'histoire de leur texte depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, enfin les méthodes critiques propres à constituer et à épurer ce texte, telles sont les matières que traite M. Weil en cinquante pages. Nous n'exprimerons qu'un regret: peut-être les notes explicatives sont-elles un peu rares et un peu courtes pour le genre de lecteurs auxquels est destinée cette collection; un élève ou un professeur qui recourraient à ce commentaire pour préparer un examen ou une explication scolaire, ne trouveraient peut-être pas ici tous les secours qu'ils auraient espéré rencontrer. L'emploi que M. Weil aurait aimé surtout à faire de sa science et de sa sagacité, ç'aurait été, on le devine en parcourant son commentaire, de nous donner une véritable édition critique, au sens où on entend aujourd'hui ce mot, du théâtre d'Euripide; mais ce n'était point là, malheureusement, le programme qui lui avait été tracé. De là une sorte de malentendu dont on sent partout la trace; M. Weil a fait plus et moins que ne lui demandait son libraire. Il n'en demeure pas moins vrai que ce volume est jusqu'ici et restera peut-être, de toute la collection, le plus apprécié des savants et celui qui sera le plus longtemps consulté. Pourquoi faut-il que nous n'ayons ici que sept seulement des pièces d'Euripide et qu'on ne nous en promette pas d'autres? L'*Ion*, l'*Alceste, les Troyennes, les Bacchantes*, d'autres drames qui contiennent des beautés de premier ordre ne figurent pas dans ce volume. On parle d'appliquer le même système au Démosthènes que contiendra la collection et que s'est aussi chargé de préparer le savant professeur de Besançon. MM. Hachette ont sans doute leurs raisons pour se résoudre à ces sacrifices; nous n'avons pas à les discuter ici, mais il nous sera permis de protester au nom de la science, et de dire tout ce que nous coûte ce mode de publication incomplète et partielle. C'est quand un éditeur comme celui-ci a étudié toute une partie d'un auteur et qu'il en a constitué le texte, quand il s'est ainsi familiarisé et comme identifié avec sa langue et ses idées, que vous venez l'arrêter, lui dire de ne pas continuer un travail qui, à mesure qu'il avancerait, deviendrait de page en page plus facile et plus fructueux? De combien de découvertes vous nous privez par là, et que de travail perdu! Est-il rien d'ailleurs de plus incommode que les œuvres choisies? On a l'occasion d'ouvrir le volume pour relire une pièce, pour

vérifier une citation; on y court, neuf fois sur dix on est désappointé; cette pièce, ce passage appartiennent justement à la partie des œuvres que ne contient pas votre volume. Aussi est-il douteux que ce soit là un bon calcul, même pour le libraire; quiconque tient à avoir un Euripide sous la main commencera par acheter l'édition de M. Ad. Kirchhoff ou celle de M. Nauck, l'une et l'autre complètes, et ce n'est que s'il lui reste alors de l'argent en poche qu'il se fera cadeau des sept pièces publiées par M. Weil. Peut-être même, par économie, sera-t-il forcé d'y renoncer tout à fait, et ce sera vraiment grand dommage; car, par son plan et son exécution, l'Euripide de la collection ne fait double emploi avec aucune des éditions précédentes; il en diffère et y ajoute beaucoup, et il n'est pas de philologue qui n'ait beaucoup à y apprendre.

Quant à Sophocle, nous l'avons heureusement tout entier dans la récension de M. Tournier. Nous insisterons moins sur ce travail qui, comme nous le dit modestement l'auteur lui-même dans sa préface, « ne renferme rien d'original, sauf un certain nombre de conjectures proposées en note et quelques essais d'interprétation. » C'était la première fois que M. Tournier s'essayait à la tâche d'éditeur; il n'avait point à mettre en œuvre, comme M. Weil, des matériaux depuis longtemps accumulés; il a donc volontairement restreint son rôle, et, prenant pour base les éditions données par M. Nauck de 1857 à 1865, et par M. Dindorf en 1860, il a cherché, suivant le principe posé par ce dernier, à se tenir aussi près que possible du célèbre manuscrit de Florence connu sous le nom de *Laurentianus A*, qui paraît être l'unique archétype de tous les manuscrits de Sophocle aujourd'hui existants. Les notes critiques, auxquelles M. Tournier ne pouvait faire une très-grande place, sont bien choisies et concises; les notes explicatives, si importantes dans une édition destinée aux professeurs, sont ici plus nombreuses et plus étendues que chez M. Weil. Enfin les conjectures qui appartiennent en propre à M. Tournier témoignent d'une rare aptitude pour ces travaux, d'une sagacité et d'une sûreté de méthode dont il vient de donner une nouvelle preuve par ses *Notes critiques sur Coluthus*, récemment publiées dans la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études*.

L'Homère de M. Pierron, aujourd'hui représenté pour nous par une Iliade en deux volumes, est un travail qui, sans avoir pour la constitution du texte homérique la même importance que l'édition de M. Weil pour l'auteur dont celui-ci s'est occupé, a pourtant de l'originalité par la méthode qu'a suivie l'éditeur, par le but qu'il s'est proposé et qu'il a poursuivi avec une ardeur, une patience, une passion singulière. Pour donner une idée de l'entreprise de M. Pierron et de la manière dont il s'est acquitté de la tâche qu'il s'était tracée à lui-même, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire une partie du rapport qu'un *homériste* compétent, M. Jules Girard, a présenté au nom de la commission chargée par l'*Association pour l'encouragement des études grecques* d'examiner les ouvrages envoyés à son concours: «...M. Pierron, dit M. Girard, s'est proposé de donner un texte de

l'Iliade établi et commenté, non-seulement d'après les derniers travaux, mais par un examen attentif des scholies de Venise. Guidé surtout par le livre de Lehrs, *De Aristarchi studiis homericis*, il a cru pouvoir ressaisir, dans la plupart des cas, la tradition d'Aristarque, conservée par ses disciples et particulièrement par Aristonicus, et il s'est attaché à faire ressortir la supériorité du plus illustre chef de l'école d'Alexandrie sur les autres critiques de l'antiquité. Telle est la matière du travail considérable dont les résultats sont rassemblés dans le texte et dans le commentaire, dans une introduction développée et dans des appendices. L'Introduction est une histoire raisonnée de la transmission des poèmes homériques. Elle embrasse donc une discussion sur les travaux des anciens, depuis l'époque de Pisistrate jusqu'au moyen âge; une description et une appréciation des papyrus et des manuscrits; enfin une exposition des travaux des éditeurs modernes avant et après la découverte de Villoison. Les appendices sont destinés à insister sur quelques points ou sur quelques détails d'un intérêt particulier. En y comprenant des analyses et des extraits des *Prolégomènes* de Villoison et de Wolf, ainsi que des *préfaces* de ce dernier, l'auteur a été conduit à donner aussi par extraits quelques-uns des principaux systèmes sur les origines de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

« On voit combien de ressources sont réunies et mises à la disposition du public dans les deux volumes de M. Pierron. Son Iliade est une initiation commode à l'intelligence du texte et aux diverses parties de la question homérique. Si l'on éprouve quelque hésitation à partager toute sa confiance dans des matières aussi incertaines, si le doute et la contradiction sont possibles sur quelques points, si enfin, à côté de certaines analyses ou de certaines reproductions qui ne semblent pas indispensables, on peut regretter dans les appendices des omissions importantes, par exemple celle des systèmes de Godefroi Herman, de Nitzsch, de Welcker et de Lachmann, d'un autre côté il faut pleinement reconnaître des mérites de choix et de décision qui permettent à l'auteur, dans son Introduction, de parcourir jusqu'au bout la vaste carrière qu'il s'était tracée, et, dans la constitution du texte ainsi que dans le commentaire qui l'accompagne, de diriger presque toujours avec une grande sûreté le lecteur d'Homère... » Ne pouvant entrer ici dans le détail, nous ne pouvons rien ajouter à cette appréciation si bienveillante et si juste tout à la fois. Nous adresserons seulement une prière à M. Pierron : Qu'il veuille bien, quand il fera un nouveau tirage de son excellent livre, renoncer définitivement à son *Iliade de l'Hélicon*, à son « volume de la bibliothèque du temple des Muses ». Comme il le dit, la question a peu d'importance ; mais si, comme il n'y a guère moyen d'en douter, il a été trompé par Osann, guide dangereux, pourquoi n'en conviendrait-il pas avec cette loyauté et cette candeur qu'honorent et qu'aiment en lui tous ses élèves, tous ses collègues, tous ses amis ?

La collection latine est jusqu'ici moins avancée et, à tout prendre, moins remarquable que la collection grecque. Au premier abord, on en

éprouve quelque étonnement; en y réfléchissant, on s'explique cette apparente anomalie. Il y a peut être aujourd'hui en France moins encore de latinistes que d'hellénistes. C'est que, pour savoir le grec, il faut l'avoir appris par une étude personnelle, patiente, prolongée; le plus fat, j'imagine, ne se fait point d'illusion à cet égard; pour le latin, au contraire, quand on a eu quelques prix de discours et de vers au concours général, que l'on a ensuite brillamment passé sa licence et son agrégation, on se figure savoir autant de latin qu'il en faut pour suffire soit au plus haut enseignement, soit à cette difficile tâche d'éditeur. C'est là une erreur très-commune, et dont les fâcheuses conséquences se révèleront peut-être dans quelques-uns des volumes qui nous sont promis. Ce qui est certain, c'est que le Cornelius Nepos de M. Monginot laisse beaucoup à désirer. L'éditeur n'a ni une idée nette de la méthode à suivre pour constituer le texte, ni une connaissance suffisante des travaux dont avait été l'objet son auteur; son introduction est vague, confuse, pleine d'assertions sans preuves; son choix de variantes est très-arbitraire, ses explications sont souvent embarrassées (1).

Le Virgile de M. Benoist mérite une tout autre attention, une tout autre estime. M. Benoist est au courant de tous ou de presque tous les travaux auxquels a donné lieu en Hollande, en Angleterre et en Allemagne la critique du texte de Virgile; il fait un choix judicieux dans l'ample appareil de variantes et de corrections dont il dispose; pour ce qui est de l'orthographe, condamné par les habitudes prises et par notre esprit de routine à beaucoup de réserve et de ménagements, il sait, au risque de passer d'ici à quelques années pour timide et arriéré, s'arrêter juste au point au-delà duquel on ne le suivrait pas. Ses introductions sont intéressantes et instructives; nous citerons tout particulièrement le morceau qui ouvre le second volume et qui contient une appréciation générale de l'Iliade; M. Benoist s'y montre critique d'un sens juste et ferme en nous expliquant ce qu'a voulu faire Virgile et pourquoi, malgré tous les défauts qu'il est trop aisé de lui reprocher quand on la compare à l'Iliade, l'épopée virgilienne, à peine publiée, devint aussitôt une œuvre nationale, où se reconnut et s'admira le génie même de Rome. Il y a là quelques pages excellentes que nous recommandons à tous ceux qui, sans connaître mieux l'Iliade que l'Enéide et le grec que le latin, affectent, pour se donner les apparences de ce que l'on appelle *le grand goût*, de sacrifier Virgile à Homère, et traitent dédaigneusement l'Enéide d'*épopée de cabinet*.

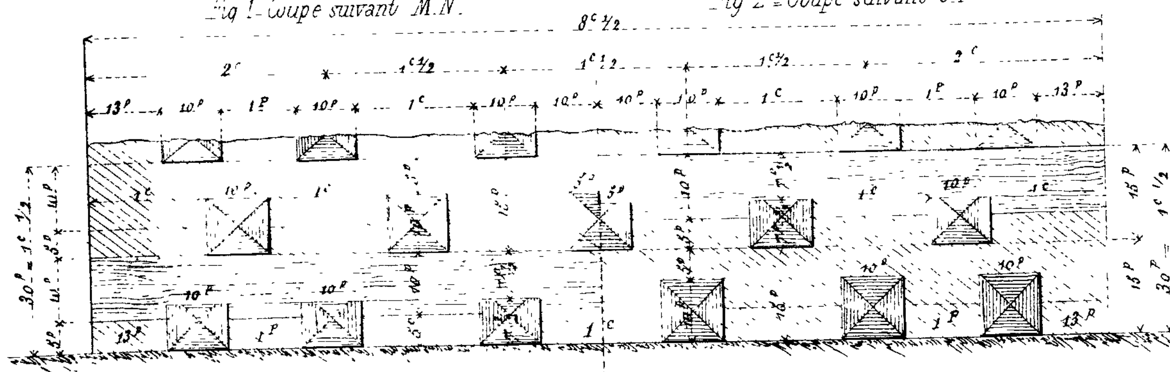
Nous aurions voulu parler avec plus de détail de chacune de ces éditions, et particulièrement du Virgile de M. Benoist, sur lequel il y aura lieu de revenir quand il sera terminé. Il ne nous reste, en terminant, qu'à adresser au libraire une double prière.

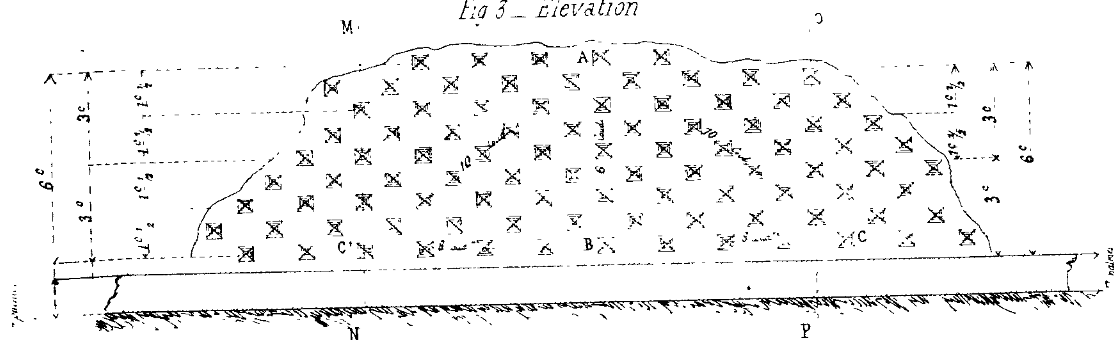
Il manque à toutes ces éditions, pour répondre à ce titre d'éditions savantes qu'elles ont réclamé dès le premier jour, un élément qu'il serait

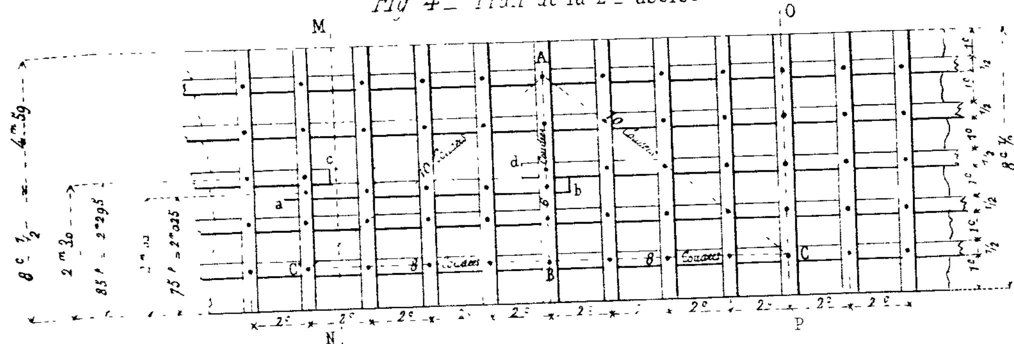
(1) Voir un article de M. Ch. Morel dans la *Revue critique*, 1869, p. 364.

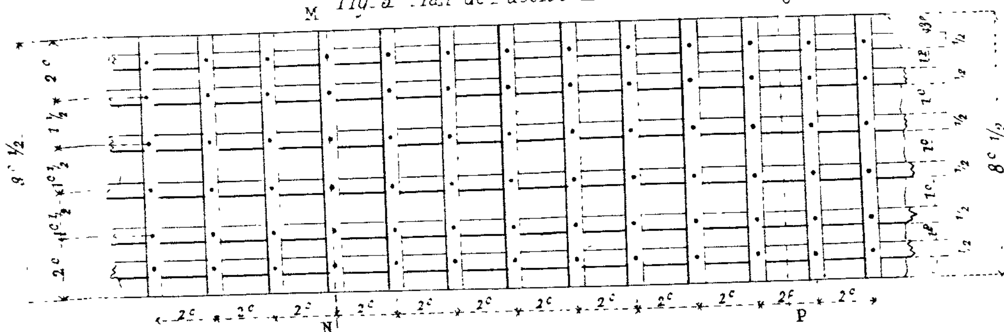
facile d'y introduire : aucune de celles que nous avons sous les yeux n'a d'*index*, et c'est là un côté par lequel, si on devait persister dans cette abstention, la collection nouvelle resterait décidément inférieure soit à la *Bibliothèque grecque-latine* de Didot, soit à la *Bibliothèque classique* de Lemaire. Tous ceux qui s'occupent de l'antiquité, à quelque titre que ce soit, savent quels services rend un bon index, et, ne pouvant avoir dans leur bibliothèque deux ou trois éditions d'un même auteur, ils hésiteront souvent, quels que soient les mérites de ces nouvelles récensions, à acheter un volume qui ne leur fournira pas tous les secours nécessaires, qui ne les dispensera pas de consulter, pour leurs recherches, un autre exemplaire du même auteur. Il suffit de parcourir ces volumes pour voir que la librairie Hachette n'a reculé devant aucune dépense pour que l'exécution typographique de ces volumes n'eût à redouter aucune comparaison; pourquoi donc alors faire les choses à demi et ne point se décider à nous fournir ces *indices* que les auteurs du commentaire ont dû être les premiers à signaler comme un complément indispensable de leur travail?

Voici un second souhait auquel s'associeront tous ceux qui ont vu avec joie paraître les premiers volumes de cette collection. Pourquoi ces volumes ne se suivent-ils pas plus rapidement? Nous savons ce que demande de temps la préparation d'une édition qui aspire à mériter ce beau nom de savante, et nous admettons qu'il vaut mieux faire bien que faire vite; mais si, dès le début de l'entreprise, tous les auteurs qui doivent figurer sur la liste avaient été partagés entre les éditeurs futurs, si on s'était mis à l'œuvre sur toute la ligne à la fois, n'aurions-nous pas vu, au bout de quelques années, se succéder, de trimestre en trimestre, les volumes attendus? Nous ne serions pas surpris qu'il y eût quelque calcul dans la lenteur même avec laquelle se poursuit cette publication, et que l'on ait voulu ainsi diminuer les frais de l'entreprise. Peut-être le calcul n'est-il pas aussi judicieux qu'il en a l'air; quand on a besoin de monter sa bibliothèque, de s'assurer, avant d'entreprendre quelque grand travail ou seulement avant de s'installer dans une demeure fixe, la jouissance des principaux auteurs classiques, n'hésitera-t-on pas à compter sur une collection qui, du train dont elle est menée, ne sera à peu près complète que dans quarante ou cinquante ans peut-être? Les grandes librairies allemandes, comme celles de Teubner ou de Weidmann, qui ont entrepris quelque chose d'analogue, y vont d'un autre train. Nous en dirons autant de cette prétention contre laquelle nous nous sommes déjà élevé, de ne donner que des parties d'auteurs, un Euripide, un Démosthène tronqués. Loin d'être habiles, ces lenteurs et ces demi-mesures, si on y persévérait, nuiraient, nous le craignons, au succès de l'entreprise, et en diminueraient l'honneur certainement, peut-être même les profits. ***.









COUPES, ÉLÉVATION ET PLANS
des murs de l'enceinte gauloise de [illegible]

DIMENSIONS

DES

MURS DE L'ENCEINTE GAULOISE DE BIBRACTE

DEUXIÈME ARTICLE (1)

Les Gaulois fabriquaient incontestablement des monnaies longtemps avant la conquête romaine, et leurs procédés de monnayage pouvaient s'élever quelquefois, même aux époques les plus reculées, jusqu'à une véritable perfection, comme le démontrent les 139 statères, en forme de balle, découverts récemment dans les environs de Reims.

« Ces pièces, dit M. de Saulcy en rendant compte de cette intéressante découverte dans la *Revue archéologique* (2), pèsent uniformément (quand on les prend une à une) 7^{gr},35; de même, le poids de dix pièces prises ensemble est exactement de 73^{gr},50. Il n'y a donc pas moyen de ne pas reconnaître, dans la taille de ces monnaies, une répartition *rigoureuse* du métal précieux employé. »

Mais si, comme il n'est plus permis d'en douter, après cette affirmation d'un homme dont la compétence est incontestable, si, dis-je, les Gaulois possédaient réellement, à cette époque reculée de leur histoire, des moyens *rigoureux* de pesage, et par conséquent aussi un système métrique pondéral, il est hors de doute qu'ils possédaient en même temps des mesures linéaires, parce que l'usage de ces mesures a nécessairement précédé, dans tous les temps et dans tous les lieux, l'usage des mesures de poids.

(1) Voir le numéro d'avril, p. 263.
(2) Numéro d'octobre 1869, p. 293.

Voici, d'un autre côté, ce qu'on peut lire dans l'introduction du grand ouvrage de M. Vazquez Queipo (1) :

« Les érudits auxquels nous nous adressons savent que la connaissance exacte de la métrologie des peuples est précieuse et souvent indispensable pour étudier leur histoire avec quelque chance de succès, et pénétrer dans le dédale obscur et parfois inextricable de leurs origines. »

Je n'ignore pas qu'après s'être exprimé de la sorte, le savant auteur dont je viens de citer le texte a complétement oublié de parler de la métrologie gauloise, et n'a pas même daigné prononcer une seule fois le nom des Gaulois, comme si nos ancêtres lui avaient paru indignes de figurer au rang des anciens peuples, ou, mieux encore, comme s'il s'était refusé à admettre l'existence d'un système métrique et monétaire chez eux. Mais son erreur sur ce point me semble manifeste, et je ne fais pas aux lecteurs de la *Revue* l'injure de croire qu'ils peuvent la partager.

Pourquoi donc l'étude de la métrologie gauloise est-elle si arriérée, et, je ne crains pas de le dire, si dédaignée parmi nous? Serait-ce la difficulté qui nous arrête? Mais comment croire à une pareille difficulté, quand M. F. Lenormant vient de reconstituer, de la manière la plus complète et la plus sûre, l'ancien système chaldéen des poids et mesures (2), à l'aide seulement des découvertes faites, dans ces derniers temps, par M. Oppert à Babylone, par MM. Place et Botta à Ninive, et par leurs émules des autres pays, et quand il est si facile de reconnaître que les monuments gaulois et gallo-romains, répandus avec tant de profusion sur le territoire de la France, sont mille fois plus nombreux que les monuments déjà connus de l'ancienne civilisation asiatique?

La difficulté ne consiste donc pas, dans le cas actuel, à se procurer péniblement et à grands frais les documents nécessaires; elle se réduit uniquement, au contraire, à étudier, avec plus de soin que par le passé, ceux que nous rencontrons, à chaque instant, sur notre sol et dans nos musées. C'est même, si je ne me trompe, ce qu'il faut nous hâter d'entreprendre, sans nous laisser rebuter par les obstacles, si nous ne voulons pas que les Allemands ou les Anglais en fassent, avant nous, l'objet de leurs savantes et consciencieuses recherches.

En attendant, voici quelle est, après d'assez longues études, la

(1) *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples*, t. I, p. 4.
(2) *Essai sur un document mathématique chaldéen* (Paris, 1868).

théorie que je me crois autorisé à proposer pour servir de point de départ, et que je ne crains pas de soutenir jusqu'à preuve contraire :

La notion des mesures nous a été apportée par les Celtes, et c'est pour cela que les mesures linéaires gauloises sont, comme je l'ai déjà dit (1), identiquement les mêmes que les anciennes mesures chaldéennes.

Il est incontestable, en effet, que cette notion des mesures existait en Asie, quand les Celtes en sont partis, et leurs pérégrinations à travers l'Europe ne peuvent pas la leur avoir fait oublier. Ils ont donc apporté avec eux des mesures, et les ont introduites dans notre pays, quand ils s'y sont établis.

Voici cependant une objection considérable qui peut être opposée à cette thèse :

Comme la grande invasion indo-germanique s'est divisée, en s'étendant sur l'Europe, en trois branches distinctes qui se sont dirigées séparément, l'une vers la Grèce, l'autre vers l'Italie, et la troisième enfin vers la Gaule, il peut sembler nécessaire, quand on n'y réfléchit pas assez, de conclure de là qu'il doit exister dans ces trois contrées, si mes appréciations sont exactes, des traces à peu près identiques de l'ancien système métrique asiatique, quoique ce fait ne se rencontre pas en réalité, puisque, en définitive, le système métrique grec et ses divisions binaires dérivent incontestablement du système égyptien, et puisque le système italique et ses divisions duodécimales doivent être considérés, de leur côté, comme un système national autochthone.

Pourquoi donc, me dira-t-on, le système gaulois dérive-t-il seul du système asiatique?

Cette anomalie apparente me semble susceptible d'être expliquée d'une manière bien naturelle, en s'appuyant sur un fait certain résultant de ce que les anciens peuples, une fois dotés d'un système métrique, ne l'ont jamais abandonné, quelles que soient les invasions qu'ils aient eu à subir dans la suite des siècles. C'est ainsi, par exemple, que le système italique, une fois introduit en Sicile par les Sicules, y a toujours été pratiqué ensuite, malgré les différentes dominations qui se sont étendues sur cette île. C'est ainsi que les colons grecs de la Grande Grèce ne se sont jamais servis en Italie de leurs mesures nationales, mais y ont, au contraire, uniquement employé les mesures italiques, avec leurs divisions duodécimales,

(1) *Revue archéologique*, numéro d'avril 1870, p. 271.

comme les monuments grecs de Pæstum et de Métaponte le démontrent, encore aujourd'hui, d'une manière certaine; de même encore pour les colonies grecques établies sur le littoral méditerranéen de la Gaule, où le système métrique grec n'a jamais été en usage; de même enfin pour les Romains eux-mêmes par rapport aux Gaulois, parce qu'il est incontestable que l'occupation romaine, malgré son importance et son étendue, n'a pas suffi cependant pour maintenir, d'une manière définitive, l'usage des mesures romaines dans les Gaules (1).

Si donc, en fait, les Indo-Germains n'ont introduit l'usage de leurs mesures ni en Grèce, ni en Italie, et si, au contraire, ils ont pu faire adopter cet usage dans les Gaules, c'est incontestablement parce que d'autres systèmes métriques existaient déjà en Italie et en Grèce, quand ils y sont arrivés, et parce que la Gaule, *moins civilisée alors que la Grèce et l'Italie,* ne possédait elle-même encore aucun système métrique régulier.

En résumé donc, il me semble permis de soutenir, comme l'étude d'un assez grand nombre de monuments m'a déjà permis de le faire ailleurs :

En premier lieu, que les Gaulois se servaient, avant l'époque de la conquête romaine, *d'une coudée* de 0^{m},54 de longueur, divisée en 5 palmes ou, en d'autres termes, en 20 pouces, et *d'un pied* de 0^{m},324 de longueur, divisé en trois palmes ou, en d'autres termes, en 12 pouces;

En deuxième lieu, que la conquête romaine, bien qu'assez prolongée pour amener, dans nos contrées, l'usage momentané des mesures romaines, n'a jamais suffi cependant pour y faire abandonner l'usage des anciennes mesures nationales;

Et en troisième lieu, enfin, que lorsque Charlemagne a voulu faire cesser le désordre et la confusion résultant de l'emploi simultané de deux étalons métriques, c'est au système national primitif qu'il a jugé nécessaire de donner la préférence, plutôt qu'au système romain; et c'est de cette manière que notre pied-de-roi actuel se trouve, en définitive, identiquement le même que l'ancien pied chaldéen de Ninive.

Quoique la vérité de la première de ces propositions résulte déjà,

(1) Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que des systèmes métriques *linéaires*, parce qu'il est historiquement prouvé, au contraire, que les relations commerciales ont suffi maintes fois pour faire passer, d'un pays dans un autre, un système monétaire déterminé, ou, ce qui est la même chose, un système pondéral.

ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, de l'étude attentive d'un grand nombre de monuments divers, j'ai tenu cependant à la vérifier, une fois de plus, en traduisant en mesures gauloises les dimensions relevées par M. Bulliot, avec un zèle si louable, sur les murs de l'enceinte de Bibracte, et si mon illusion n'est pas complète, je crois avoir fait cette vérification, dans mon précédent article (1), avec une certaine apparence de vérité. pour ce qui concerne l'écartement horizontal des poutres longitudinales.

Il ne me reste donc aujourd'hui qu'à examiner si la même vérification peut être obtenue, tant par rapport à l'écartement horizontal des poutres transversales que par rapport à l'espacement vertical des cadres en charpente.

Pour y parvenir, il ne faut pas oublier que les murs gaulois de l'enceinte de Bibracte ont normalement, comme je crois l'avoir démontré dans mon premier article, $4^{m},59$, ou plus exactement 8 coudées 1/2 de largeur totale, et que les poutres longitudinales qui s'y rencontrent, disposées en quinconces et ayant toutes $0^{m},27$, ou mieux encore 1/2 coudée d'équarrissage, sont séparées horizontalement les unes des autres, de la manière indiquée sur les dessins joints à la présente note (planche XIX), par des massifs en maçonnerie ayant $0^{m},54$, ou *une coudée* de longueur, à l'exception cependant des premières et sixièmes poutres des rangs impairs, qui ne sont séparées des autres poutres que par des intervalles de $0^{m}.324$, ou *d'un pied* de largeur.

Quant à l'écartement des poutres transversales, il varie d'axe en axe, d'après M. Bulliot (*Revue archéologique*, livraison de décembre 1869, page 406), de 1^{m} à $1^{m},20$; et pour pouvoir obtenir, avec une entière certitude, la véritable expression de l'écartement normal, à l'aide seulement de ces deux cotes, malheureusement données sans être accompagnées d'aucun détail plus précis, il suffit, ce me semble, de faire remarquer qu'elles sont nécessairement approximatives, par cela seul qu'elles sont exprimées en nombres entiers de décimètres, et que, d'un autre côté, la différence de $0^{m},20$ que l'on remarque entre elles ne peut être attribuée qu'à de légers dérangements soit anciens, soit modernes; ce qui fait que la dimension normale, nécessairement comprise entre les deux cotes données, ne peut, en aucun cas, s'éloigner beaucoup de $1^{m},10$, et par conséquent doit être, si je ne me trompe, rigoureusement égale à $1^{m},08$, ou en d'autres termes à *deux coudées*.

(1) *Revue archéologique*, numéro d'avril 1870, p. 263 et suivantes.

Et ce qui prouve surabondamment que telle est en effet la vérité, c'est la comparaison qu'il est possible d'établir maintenant entre les espacements transversaux et longitudinaux, réglés, d'après ce qui vient d'être dit, quand on les mesure d'axe en axe, les premiers à deux coudées, et les seconds à une coudée et demie.

Ces espacements se trouvent ainsi établis, l'un par rapport à l'autre, dans le rapport exact de 4 à 3, et il en résulte que tous les triangles tels que ABC, tracés sur le plan de la deuxième assise en charpente (voyez le plan de cette deuxième assise sur la figure 4 de la planche XIX), correspondent précisément à ce fameux triangle symbolique égyptien que Plutarque considère, dans son traité d'Isis et d'Osiris (1), *comme le plus beau de tous*, et dont les anciens constructeurs faisaient un si fréquent usage.

Je ne veux pas cependant invoquer ici les vertus mystiques de ce triangle, mais on me permettra bien d'insister au moins sur l'utilité *pratique* de son emploi; car il est certain que lorsque les premiers constructeurs des murs de Bibracte ont voulu, après avoir mis en place leurs poutres longitudinales, établir sur ces poutres les poutres transversales, en les disposant a angles droits, il est, dis-je, certain qu'il leur a suffi, si nous considérons une poutre transversale quelconque, telle que AB (voyez le plan de la figure 4), de fixer d'abord cette poutre en B, au moyen d'un premier clou légèrement enfoncé dans la poutre inférieure, et ensuite, après avoir marqué 1° le point A, sur l'axe de la poutre transversale AB, à *six coudées* de distance du point B, et 2° le point C, sur l'axe de la poutre longitudinale BC, à *huit coudées* de distance du même point B, de faire osciller légèrement la poutre AB autour de ce point B, de manière à rendre la longueur de la diagonale AC rigoureusement égale à *dix coudées*. De cette façon, l'ouvrier le plus vulgaire pouvait sans aucune peine et sans avoir besoin de se servir d'une équerre, tracer un

(1) « Et pourroit-on à bon droict conjecturer, dit Plutarque dans ce traité, que les « Égyptiens auroient voulu comparer la nature de l'univers au triangle *qui est le « plus beau de tous*, duquel mesme il semble que Platon, dans les livres de la République, use à ce propos en composant une figure nuptiale : et est ce triangle de « cette sorte que le costé qui fait l'angle droict est de trois, la base de quatre, et la « troisième ligne, qu'on appelle soustendue (hypoténuse), est de cinq, qui a autant « de puissance comme les deux autres qui font l'angle droict; ainsi il faut comparer « la ligne qui tombe à plomb au masle, la base à la femelle et la soustendue à ce « qui naist des deux, et Osiris au principe, Isis à ce qui le reçoit et Orus au composé des deux. » *Œuvres morales et meslées de Plutarque*, traduction d'Amyot Paris, tome Ier), *Traité d'Isis et d'Osiris*, p. 853.

angle parfaitement droit et régler ainsi toute la construction avec une rigueur absolue (1).

L'étude du plan représenté sur la figure 4 suffit, en second lieu, pour expliquer d'une manière très-naturelle l'intervalle de 2^m que M. Bulliot a mesuré, à trois reprises différentes, entre le parement du mur et l'axe d'une poutre qui ne se trouve marquée, comme je l'ai déjà fait observer dans mon premier article, ni sur le profil de la planche X, ni sur les figures 1 et 2 de la planche actuelle (planche XIX).

(1) Les fouilles du mont Beuvray suffisent pour donner les moyens de constater e fréquent usage que les constructeurs gaulois faisaient du triangle rectangle dont les côtés sont proportionnels aux nombres 3, 4 et 5.

Voici en effet ce qu'on trouve sur une note insérée en 1867, par M. Bulliot, dans la *Revue archéologique* (numéro de janvier, p. 69 et 70).

« A partir du rocher, un premier aqueduc parallèle à la muraille et séparé d'elle « par un intervalle de 15 mètres, a pu être suivi intérieurement sur une longueur « de 52 mètres, où il était obstrué; sa hauteur est de $0^m,70$, et sa largeur « de $0^m,50$. »

Et si l'on veut savoir à quelles mesures gauloises ces deux dimensions correspondent réellement, il faut d'abord considérer qu'elles ne peuvent être qu'approximatives, puisqu'elles ne sont données, comme toutes les autres, qu'en nombres entiers de *décimètres*. Il résulte de là que M. Bulliot, qui ne s'est jamais appliqué à chercher la précision dans ses mesures, n'hésitait pas à écrire $0^m,50$ quand il trouvait seulement $0^m,48$ ou $0^m,49$, et même, si je ne me trompe, qu'il allait quelquefois jusqu'à assimiler à $0^m,70$ toutes les cotes qui dépassaient $0^m,65$.

Dans de pareilles conditions, il ne semble pas difficile de comprendre que $0^m,50$ doivent correspondre à 1 *pied* 1/2 = $0^m,486$, et $0^m,70$ à 2 *pieds* = $0^m,648$.

Je ne vais pas cependant jusqu'à prétendre qu'il y avait nécessairement 2 pieds ou $0^m,648$, *sans rien de plus*, là où M. Bulliot a mesuré $0^m,70$. Un affaissement du radier avait pu suffire pour augmenter la hauteur du pied-droit sur ce point; le mur lui-même pouvait aussi avoir été élevé *un peu trop*, dans le principe, en cet endroit. Mon assertion se réduit donc à soutenir que ce sont les seules dimensions *théoriques* de l'aqueduc du mont Beuvray qui doivent être fixées à 1 *pied* 1/2 et à 2 *pieds*, et je ne crois pas me tromper en agissant de la sorte.

Mais, s'il en est ainsi, on rencontre, dans le cas actuel, ces deux cotes de 1 pied 1/2 et de 2 pieds, comme on a rencontré tout à l'heure, sur les cadres en charpente, d'une tête de clou à l'autre, une coudée et demie et deux coudées, et la diagonale du premier rectangle est alors rigoureusement égale à *deux pieds et demi*, identiquement comme celle du second est égale à *deux coudées et demie*. D'où il suit, en définitive, que si, à l'aide seulement de cette diagonale, les poutres des cadres en charpente ont pu être disposées les unes normalement aux autres, sans avoir besoin de se servir d'une équerre, il est parfaitement incontestable qu'on a pu se servir de la même manière de la diagonale de 2 pieds 1/2 pour régler, *sans le secours d'une équerre*, l'exacte verticalité des pieds-droits de l'aqueduc. Et en présence de ces résultats, il n'est plus permis, ce me semble, de considérer les constructeurs gaulois comme aussi *barbares* qu'on l'a dit, puisqu'ils connaissaient les règles de la géométrie, et les appliquaient avec intelligence dans la pratique de leur art.

Il est facile de comprendre, en effet, quand on étudie ce plan de la figure 4, que les poutres longitudinales voisines des parements du mur devaient être *continues*, « trabes directæ *perpetuæ* in longitudinem (1) », pour ne pas déranger la régularité de la disposition des moellons employés en parement. Ces poutres devaient donc être assemblées, dans le prolongement les unes des autres, soit à trait de Jupiter, soit au moyen d'une simple entaille pratiquée à mi-bois.

Mais une pareille sujétion n'était pas nécessaire dans l'intérieur même du mur, et alors, au lieu de prendre la peine de réunir et d'assembler comme précédemment les extrémités de deux poutres, telles que *c* et *d*, on se contentait, sans le moindre doute, de les laisser à une certaine distance l'une de l'autre, à la seule condition de leur juxtaposer une poutre auxiliaire *ab*, disposée comme sur le plan.

Or, dans cette hypothèse, il y a lieu de compter normalement :

1° Depuis le parement du mur jusqu'à l'axe de la poutre centrale, la moitié de 8 coudées 1/2 ou, en d'autres termes, 85 pouces $= 2^{m},295$, intervalle qui se confond incontestablement, comme je l'ai déjà fait remarquer dans mon premier article, avec celui de $2^{m},30$ que M. Bulliot a mesuré lui-même;

Et 2°, depuis le parement jusqu'à l'axe de la poutre auxiliaire *ab*, une demi-coudée ou 10 pouces de moins que dans le cas précédent, c'est-à-dire 75 pouces $= 2^{m},025$, et ce dernier intervalle est certainement le même que celui qui a été réduit trois fois, par M. Bulliot, à 2^{m} exactement, parce qu'on n'a pas oublié que les mesures de cet infatigable opérateur n'ont pu être relevées, dans le cas actuel, que de 5 en 5 centimètres.

Il me reste maintenant à faire connaître l'espacement vertical des cadres en charpente, auquel M. Bulliot assigne, en le mesurant toujours d'axe en axe, six fois $0^{m},40$,
une fois $0^{m},43$,
et une fois $0^{m},37$.

Or, comme la somme de ces deux derniers espacements est égale à $0^{m},80$, il semble incontestable qu'ils doivent correspondre l'un aussi bien que l'autre à $0^{m},40$, et que si le premier est un peu trop fort, c'est précisément parce que le second se trouve lui-même un peu trop faible. La véritable dimension doit donc être réglée, dans tous les cas, à $0^{m},40$, et correspond par suite, en mesures gauloises, à la moitié de l'intervalle compté horizontalement, d'axe en axe,

(1) César, *De bello Gallico*, VII, 23.

entre deux poutres longitudinales, c'est-à-dire à la moitié d'une coudée et demie ou, en d'autres termes, à 15 pouces = $0^m,405$. Et cette dimension de 15 pouces suffit, à mes yeux, pour prouver :

En premier lieu, que tous les cadres en charpentes étaient *jointifs* et reposaient *exactement* l'un au-dessus de l'autre,

Et en second lieu, que le parement supérieur des poutres transversales s'élevait de 5 pouces seulement au-dessus du parement supérieur des poutres longitudinales, ce qui revient à dire qu'une entaille de 2 pouces 1/2 avait été pratiquée, dans chaque poutre, à chaque point de croisement, de la manière indiquée sur les profils en travers ci-joints. (Voyez les figures 1 et 2 de la planche XIX.)

Et si l'on veut bien se rappeler maintenant que les poutres transversales se trouvaient disposées en quinconces, comme les poutres longitudinales elles-mêmes, il en résultera, en troisième lieu, que les extrémités de ces poutres transversales étaient finalement placées sur l'élévation du mur, à *une coudée et demie* de distance, l'une au-dessus de l'autre, et qu'ainsi le triangle ABC tracé sur cette élévation (voyez la figure 3 de la planche XIX) se trouvait identiquement le même que le triangle ABC tracé sur le plan de la figure 4, et pouvait par conséquent servir, de la même manière, à régler pratiquement, avec une grande exactitude, l'arrangement vertical des poutres.

M. Bulliot n'a voulu voir dans ces combinaisons qu'une construction *très-barbare* (1). « La grossièreté des matériaux et celle de la mise en œuvre ne lui révèlent, dit-il, qu'une pratique routinière des procédés *les plus vulgaires* de la maçonnerie (2). » Mais il me semble permis de croire qu'il s'est trompé en parlant de la sorte, et qu'on s'approche davantage de la vérité quand on dit avec César (3): « Hoc quum in speciem varietatemque opus *deforme non est*, alternis trabibus ac saxis, quæ rectis lineis suos ordines servant, tum ad utilitatem et defensionem urbium *summam habet opportunitatem.* »

« L'architecture de la Gaule, dit ailleurs M. Bulliot (4), donne *une médiocre idée* de son état social ; » et je considère encore cette appréciation comme très-inexacte, car, en définitive, les Gaulois de Bibracte ont parfaitement résolu un problème difficile consistant à construire solidement, quoique sans mortier, un énorme rempart,

(1) On lit en effet, à la page 409 de son mémoire : « Quelque étrange que puisse paraître cette armature, elle n'en est pas moins logique, dans une construction *aussi barbare* que celle de ce rempart. »

(2) Voir le dernier paragraphe de la page 401.

(3) *De bello Gallico*, VII, 23.

(4) Voir le dernier paragraphe de la page 399.

composé seulement de matériaux granitiques, impropres à la taille, de dimensions à la fois très-variables et très-faibles, n'ayant entre eux aucune cohésion, et ressemblant ainsi à un remblai ordinaire bien plus qu'à une véritable maçonnerie.

Je ne veux cependant pas insister sur ces considérations, qui feraient perdre de vue l'objet principal de cette étude, entreprise seulement dans le but de faire connaître si les dimensions des murailles gauloises de Bibracte peuvent concorder, oui ou non, avec l'hypothèse d'une coudée de $0^m,54$ de longueur divisée en 20 pouces, et d'un pied de $0^m,324$ divisé en 12 pouces. Si mon illusion n'est pas complète, cette hypothèse doit être considérée maintenant comme démontrée, car les mêmes résultats ont été déjà obtenus, qu'il me soit permis de le rappeler ici, non-seulement pour tous les monuments gaulois dont j'ai pu me procurer les dimensions, mais encore pour tous les monuments gallo-romains dont les dimensions ne sont pas susceptibles d'être mesurées en mesures romaines.

Je n'ose pas me flatter cependant d'avoir ainsi porté la conviction dans tous les esprits ; mais mon but sera atteint si j'ai pu décider quelques hommes compétents à s'appliquer, de leur côté, aux mêmes recherches, afin d'arriver plus vite, grâce à leur concours, à la découverte et à la constatation finale de la vérité et de la réalité.

AURÈS.

MÉMOIRE

SUR

L'ÉPOQUE ÉTHIOPIENNE

DANS L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

ET SUR

L'AVÉNEMENT DE LA XXVIE DYNASTIE

Une des époques sans contredit les plus obscures de l'histoire d'Egypte, est celle qui s'étend de la fin de la xxiie dynastie, Bubastite, à l'avénement de la xxvie, Saïte. C'est en même temps une des plus curieuses. A cette époque la puissance de l'Égypte, si grande pendant plusieurs siècles et qui devait se relever encore dans une certaine mesure sous les Saïtes, subit une éclipse absolue. Divisé en une foule de petites principautés rivales, qui cherchent à se supplanter mutuellement, le pays tombe dans un état chronique de troubles et de discordes civiles, où ses forces s'épuisent, où son influence extérieure disparaît, où son existence nationale elle-même est prés de sombrer. En effet, les étrangers profitent de ces circonstances pour étendre une main avide sur les riches provinces qu'arrose le Nil. Deux empires conquérants se sont formés dès lors dans des pays où l'Égypte avait porté sa domination du temps de la xviiie et de la xixe dynastie, l'un au sud et l'autre au nord, celui des Ethiopiens de Napata et celui des Assyriens. L'histoire de la période des annales de l'Égypte comprise entre la xxiie et la xxvie dynastie n'est presque que l'histoire de leurs luttes pour la possession de cette contrée dont la richesse a été un objet de convoitises pour tous les conquérants. Les Ethiopiens entrent en scène les premiers; ils sont

de bonne heure maîtres de la Thébaïde, et quelque temps après ils parviennent à fonder en Egypte une dynastie qui comprend trois régnes. Ils dominent tellement tous les faits de cette époque que nous n'hésitons pas à la qualifier d'*époque éthiopienne*. La conquête assyrienne, au contraire, dans laquelle les monarques ninivites ne rencontrent de sérieux adversaires que les Ethiopiens, est essentiellement passagère ; elle ne dure que peu d'années et ne réussit pas à s'implanter. Mais elle n'en est pas moins intéressante à étudier, et l'historien doit désormais tenir grand compte des faits inattendus qu'ont révélés sur ce sujet les découvertes récentes des assyriologues.

Ce qui fait la profonde obscurité de l'époque historique que nous avons prise pour sujet de ce mémoire, ce sont les fluctuations des événements, les vicissitudes continuelles des dissensions intestines et des invasions étrangères, l'enchevêtrement des règnes rivaux et des dynasties parallèles. Un grand nombre d'érudits se sont attachés déjà à tenter de l'éclaircir, à rechercher la solution des problèmes qu'elle présente, à expliquer tous les monuments qui s'y rapportent et qui se divisent en trois sources principales d'information : les inscriptions hiéroglyphiques de l'Egypte, celles de l'antique Napata, capitale des rois éthiopiens, et les textes cunéiformes de l'Assyrie ; enfin, à combiner les données fournies par ces documents avec les récits des écrivains de la Grèce. Dans les dernières années principalement, où les découvertes se sont multipliées et ont jeté un jour tout nouveau sur les événements de l'époque éthiopienne, elle a été l'objet de travaux d'une importance capitale de la part de M. de Rougé et de M. Mariette, d'après les monuments de Thèbes et de Napata ; de la part de sir Henry Rawlinson, de M. Oppert et de M. Smith d'après les documents assyriens.

Si, après tant d'hommes éminents, tant de maîtres de la science, j'ose à mon tour aborder les mêmes problèmes et venir sur quelques points proposer des idées nouvelles, ce n'est malheureusement point que j'aie eu la bonne fortune de découvrir quelque monument inédit, quelque texte que ceux qui m'ont précédé dans la même voie n'avaient pas pu connaître et qui fournisse des éclaircissements inespérés. Je ne fais usage que de documents dont d'autres se sont déjà servis. Mais il m'a semblé qu'on n'avait pas encore tiré de ces documents tout ce qu'on pouvait en tirer, que surtout il restait à faire pour la combinaison des renseignements fournis par les différents ordres de sources, si bien étudiés chacun en lui-même par des hommes dont la compétence spéciale et l'autorité sont sans rivales. J'ai essayé de serrer de plus près le parallèle et la concordance des

récits égyptiens et des récits assyriens, que je pouvais aborder directement les uns et les autres dans les textes originaux, et de ce travail il m'a semblé voir ressortir d'une manière assez manifeste des faits nouveaux qui n'avaient point été aperçus jusqu'à ce jour. J'ai cru y rencontrer la solution des principales difficultés de toute cette histoire et les éléments d'une reconstruction des principales lignes de sa chronologie.

Ce sont les résultats de cette étude attentive et consciencieuse que j'expose dans le présent mémoire. Je les soumets au jugement de ceux qui ont autorité pour prononcer sur de semblables questions, en nourrissant l'espérance qu'ils ne trouveront pas que je me sois trompé. L'hypothèse tient une large place dans mon travail, comme elle en a forcément une dans toute étude de ce genre, car elle est un des procédés auxquels on est obligé de recourir dans les recherches historiques; mais quand j'ai eu recours à ce mode, dont il faut se servir et éviter d'abuser, j'ai toujours eu soin de m'attacher à faire reposer mes hypothèses sur des bases solides et positives. Je crois être arrivé à plusieurs résultats certains; il y en a d'autres que je considère moi-même comme douteux, il y en aura enfin qui ne seront peut-être pas acceptés. Je dois donc dire comme Martial :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura,

et toute mon ambition serait qu'on jugeât que les bonnes choses, les choses certaines ou du moins acceptables, sont en majorité dans mon mémoire.

I

Il y a, dans les sources d'information que fournit la littérature classique et que nous devons consulter les premières, deux systèmes absolument différents pour le récit de la domination éthiopienne en Egypte et de l'avénement de Psammétique Ier : la narration concordante d'Hérodote et de Diodore de Sicile, dont il faut nécessairement prendre le témoignage en très-sérieuse considération quand il s'agit d'événements aussi rapprochés de l'introduction des Grecs dans les États des Pharaons et liés même à cette introduction; puis la liste royale de Manéthon, qui n'a de commun que les deux noms de Sabacon et de Psammétique au commencement et à la fin des événements.

Voici en peu de mots quel est le récit d'Hérodote (1), dont je crois utile de rappeler les principaux traits à l'esprit du lecteur :

Sous le règne d'un prince aveugle, originaire de la ville d'Anysis et nommé comme elle Anysis, Sabacon, roi d'Ethiopie, envahit l'Egypte et s'en rend maître. Anysis se réfugie dans les marais, et Sabacon domine pendant cinquante ans sur tout le pays. Il abolit la peine de mort et y substitue celle des travaux forcés, employant les condamnés à refaire les digues et à surélever les tertres factices qui portaient les villes.

Au bout de cinquante ans, l'imagination du roi est frappée par un songe étrange qui lui paraît le menacer de la colère des dieux. Il se rappelle qu'avant son invasion le grand oracle de l'Ethiopie lui a prédit qu'il régnerait cinquante ans sur l'Égypte ; voyant le temps fatal écoulé, il se retire pacifiquement et volontairement du pays. Alors le roi aveugle, qui avait passé les cinquante ans caché dans une île au milieu des marais et approvisionné secrètement par des Égyptiens fidèles, sort de sa retraite et reprend le sceptre.

Il a pour successeur Séthos, prêtre de Vulcain, qui mécontente gravement par son administration la classe des guerriers. Sous son règne, Sennachérib, roi d'Assyrie, veut conquérir l'Égypte et arrive jusque devant Péluse avec une immense armée. Les guerriers refusent de prendre les armes pour défendre Séthos, mais le dieu dont celui-ci était prêtre lui apparaît en songe et relève son courage en lui promettant de le secourir. Le roi fait alors une levée en masse de tout le bas peuple et marche au-devant des Assyriens. Il n'a pas besoin de combattre, car le dieu fait sortir de terre une quantité innombrable de souris, qui se jettent la nuit sur le camp des ennemis de l'Égypte, mettent leurs armes hors d'état de service et les réduisent à prendre eux-mêmes la fuite.

Après la mort du prêtre Séthos, les Égyptiens tombent dans l'anarchie. Alors on institue douze rois qui gouvernent collectivement et construisent ensemble le Labyrinthe. Un oracle prédit que celui d'entre eux qui ferait dans le temple de Vulcain à Memphis des libations avec une coupe de bronze deviendrait le maître de toute l'Égypte. Ici se place l'anecdote si connue du sacrifice pour lequel on ne trouve plus que onze coupes d'or, et de Psammétique de Saïs, l'un des dodécarques, faisant la libation avec son casque qui était de bronze. Ce Psammétique, remarque Hérodote, avait eu son père, Nécos, tué par Sabacon, et s'était alors enfui en Syrie ; après la re-

(1) II, 137-152.

traite du monarque éthiopien, il était revenu et avait repris le gouvernement de Saïs.

Les onze rois collègues de Psammétique, ayant vu son action dans le sacrifice, reconnaissent en lui l'homme annoncé par l'oracle comme devant les détrôner tous. Enflammés de jalousie, ils le proscrivent, et le prince saïte est obligé de se cacher dans les marais du Delta. L'oracle de Bouto, qu'il fait consulter secrètement, lui répond qu'il sera vengé par des hommes de bronze sortis de la mer. A quelque temps de là surviennent des pirates ioniens et cariens qui pillent quelques villages de la côte et que le peuple, voyant leur armement tout différent de celui des guerriers égyptiens, prend pour des hommes de bronze sortis de la mer. Psammétique, discernant en eux des auxiliaires capables de lui assurer le succès, s'empresse de les attacher à son service. Il rassemble un corps de mercenaires cariens et grecs d'Asie Mineure, les joints à ceux des Égyptiens qui veulent embrasser son parti, marche avec eux contre les onze autres rois, les défait et reste seul souverain de toute l'Égypte.

Tel est le récit d'Hérodote. Celui de Diodore (1), différent dans quelques détails, en omettant certains, en ajoutant certains autres, s'accorde sur les points essentiels avec les renseignements recueillis par le père de l'histoire.

Après Bocchoris, roi chétif de corps mais l'un des plus sages qui aient porté le sceptre de l'Égypte, et dont le père, Tnéphachthus, avait été un guerrier (2), il nous montre le pays conquis par Sabacon, roi d'Ethiopie. Ce conquérant se conduit en prince pieux et magnanime, il abolit la peine de mort et la remplace par les travaux forcés. Suivent des détails exactement pareils à ceux d'Hérodote sur les ouvrages que Sabacon fit faire par les condamnés, et un récit identique du songe mystérieux à la suite duquel Diodore le représente également comme évacuant l'Égypte de son plein gré pour ne pas attirer sur lui la colère des dieux.

Deux ans se passent, après la retraite des Ethiopiens, dans une anarchie qui couvre le pays de désordres et de sang. Pour mettre fin à cet état de choses, douze chefs militaires se liguent et prennent le titre de roi, dont ils exercent collectivement la puissance aux termes d'un traité juré par eux à Memphis. Ils construisent ensemble le Labyrinthe, et leur autorité dure quinze ans. Au bout de ce temps, Diodore fait intervenir l'histoire de la libation de Psammétique, mais

(1) I, 65 et 66.
(2) Diod. Sic., I, 45.

en la traitant lui-même de légende. Les vraies causes de l'inimitié des onze autres rois contre leur collègue lui paraissent être la puissance qu'il commençait à tirer de ses relations commerciales avec les étrangers auxquels il avait ouvert son district, riverain de la mer, la supériorité d'administration de ce district et les partisans qu'elle lui faisait dans le reste de l'Égypte. « Alors, ajoute-t-il, Psammétique ayant rassemblé des mercenaires d'Arabie, de Carie et d'Ionie, vainquit ses collègues dans une bataille rangée auprès de la ville de Momemphis. Des rois ses adversaires, les uns furent tués dans le combat, les autres contraints de s'enfuir en Libye, d'où ils n'eurent plus la force de revenir lui disputer le pouvoir. »

Tout autre se présente l'histoire de la même époque dans les listes de Manéthon. Et malheureusement, pour augmenter l'embarras, le texte du prêtre de Sébennytus est en cet endroit manifestement altéré; nous ne savons pas quel il était au juste, car les deux versions de Jules l'Africain et d'Eusèbe présentent entre elles des différences considérables.

Elles donnent en effet les noms et les chiffres suivants :

L'AFRICAIN.		EUSÈBE.	
XXIVe DYNASTIE.		XXIVe DYNASTIE.	
Bocchoris de Saïs,	6 ans.	Bocchoris de Saïs,	44 ans.
XXVe DYNASTIE, ÉTHIOPIENNE.		XXVe DYNASTIE, ÉTHIOPIENNE.	
Sabacon,	8 ans.	Sabacon,	12 ans.
Sébichos, son fils,	14 »	Sébichos, son fils,	12 »
Tarcos,	18 »	Taraccos,	20 »
XXVIe DYNASTIE, SAÏTE.		XXVIe DYNASTIE, SAÏTE.	
Stéphinatès,	7 ans.	Amméris l'Ethiopien,	12 ans.
Néchepsos,	6 »	Stéphinathis,	7 »
Néchao,	8 »	Néchepsos,	8 »
Psammitichus,	54 »	Néchao,	6 »
		Psammitichus,	45 »

Les fragments de Manéthon ajoutent cette donnée, sur laquelle ils concordent, que Sabacon, s'étant emparé de la personne de Bocchoris, le fit brûler vif.

Mais entre les deux versions de la liste de cet historien, quelle est la vraie? Est-ce à son récit ou à celui d'Hérodote et de Diodore qu'il faut donner la préférence? Ou bien y aurait-il moyen de con-

cilier entre eux deux ordres de narrations aussi divergents sur les mêmes événements?

Ce sont là des questions très-obscures, dont on a dû chercher d'abord la réponse dans les monuments originaux de l'Égypte.

II

De bonne heure, Champollion lui-même a reconnu sur ces monuments trois noms royaux, dont l'ordre était certain et qui correspondaient exactement aux trois noms de la XXV[e] dynastie dans la liste de Manéthon :

1° *Ra-nefer-ka S'abaka* — Sabacon.

2° *Ra-tat-keu Amen-méri S'abataka* — Sébichos.

3° *Ra-nefer-tum-χu Taharqa* — Tarcos.

Les monuments de ces princes, surtout des deux premiers, sont fort peu multipliés. Cependant il faut y noter un certain nombre de données de quelque importance pour l'histoire, et sur lesquelles nous aurons à revenir.

Sur les rochers d'El-Hammamat, on trouve une date de l'an 12 de Schabaka (1); ainsi nous pouvons dès à présent rejeter comme inexact le chiffre de Jules l'Africain ne lui attribuant que huit ans de règne.

Dans une longue inscription du même roi, malheureusement sans date précise d'année, qui se trouve à Karnak et provient du grand temple d'Ammon, des succès en Asie lui sont attribués, et on parle de tributs qu'il aurait reçus de la Syrie (2).

Tous les monuments jusqu'à présent connus du roi Schabataka ont été trouvés à Thèbes. *On n'a découvert aucun vestige de son règne au Gebel-Barkal*, l'antique Napata, alors la capitale de l'Ethiopie. C'est un fait sur lequel on n'a pas encore, à mon avis, suffisamment insisté, mais que je crois de nature à conduire à d'importantes conséquences.

En revanche, dans les mêmes ruines de Napata, les monuments de Taharqa sont très-multipliés; il est l'auteur d'un des temples qu'on y voit encore, et la date la plus élevée de son règne qu'on y

(1) Lepsius, *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, abth. V, bl. 1, *e*.

(2) Brugsch, *Histoire d'Egypte*, p. 244.

ait relevée est celle de sa vingtième année. Il a aussi laissé des traces de sa domination à Thèbes, et le seul bas-relief proprement historique que l'on ait de lui s'y trouve, sur un des pylones de Médinet-Abou. Le roi est représenté dans ce bas-relief frappant de la harpé, en présence du dieu Ammon, un groupe de prisonniers dont le type est entièrement sémitique. Les contrées indiquées comme vaincues sont celles de *Ta-tes'er* et de *Tepep*, dont on ignore le site exact, mais qui toutes deux appartenaient certainement à l'Asie. M. Brugsch (1) ajoute qu'on y lit aussi le nom *Kem-t*, « l'Égypte, » que Taharqa se vanterait par conséquent d'avoir conquise violemment, mais on ne le voit pas dans le dessin de M. Lepsius (2).

A ce petit nombre de renseignements monumentaux, les stèles funéraires des Apis, qui ont si heureusement éclairci la chronologie des dernières dynasties indigènes de l'Égypte, sont venues en ajouter d'autres d'une grande importance. Mais ces renseignements nouveaux, en apportant à la question des éléments dont il importe de tenir grand compte et en nous fournissant quelques jalons solides, la compliquent en même temps de graves difficultés que les érudits ne me paraissent pas encore avoir complétement levées.

Les découvertes du Sérapéum ont d'abord rendu le grand service de faire connaître la forme originale du nom de Bocchoris, *Ra-uah-ka Bokenranf.* A l'Apis mort l'an 37 de Scheschonq IV, dernier roi de la XXIIe dynastie, succède dans les caveaux un Apis mort l'an 6 de Bokenranf (3) ; il en résulte, non pas d'une manière absolument certaine, mais d'après toutes les vraisemblances, que l'intervalle qui sépare ces deux dates ne doit pas être de beaucoup supérieur à 25 ans, durée extrême de la vie d'un Apis (4). Ceci ne laisse pas de place pour intercaler entre Scheschonq IV et Bokenranf toute la liste de la XXIIIe dynastie de Manéthon, qui embrasse beaucoup plus de temps. Mais M. Mariette a déjà remarqué depuis longtemps (5) que les deux derniers rois de la XXIIe dynastie, Bubastite, telle que nous la font connaître les monuments, Pimaï et Scheschonq IV, avaient dû être contemporains de la XXIIIe dynastie, Tanite, de Manéthon.

Après l'Apis mort sous Bokenranf, en vient un autre, mort l'an 2

(1) Brugsch, *Histoire d'Egypte*, p. 245.
(2) Abth. V, bl. 1, *c*.
(3) Mariette, *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 1856, p. 58.
(4) De Rougé, *Notice sur quelques textes hiéroglyphiques publiés par M. Greene*, p. 40.
(5) *Bullet. arch.*, 1856, p. 59.

de Schabaka (1). Ceci ne détermine pas d'une manière précise la longueur du règne du Bocchoris des Grecs. Mais du moins les 44 ans attribués par Eusèbe à ce prince sont démentis, et de cette manière nous nous trouvons amenés à reconnaître une sérieuse valeur au chiffre de l'Africain, qui ne lui donne que six ans.

Un troisième Apis est mort sous Schabataka (2); nous ne savons pas en quelle année, mais probablement à la fin du règne.

En effet, son successeur est un Apis mort le 13 méchir de l'an 24 de Taharqa et enseveli le 23 pharmouthi de la même année, après les soixante-dix jours de rigueur (3). Nous voici dès à présent en face d'une date du règne de Taharqa qui excède de six ans la durée attribuée à son règne par l'Africain, et de quatre ans celle que lui donne Eusèbe. Mais nous allons en voir encore une plus élevée, qui nous fournira, du reste, la clef de ce problème chronologique.

L'épitaphe de l'Apis suivant est ainsi conçue :

« L'an 20, le 20 mésori, sous la Sainteté du roi de la Haute et « de la Basse Égypte *Ra-uah-het*, du fils du Soleil, de sa race, « *Psametik*, manifestation de la Sainteté d'Apis vivant vers le ciel, « a été conduit ce dieu dans la sérénité vers le bon Amenti en « l'an 21, le 25 paophi; voici qu'il était né l'an 26 du roi Taharqa, « et qu'il avait été introduit à *Ptah-hat-ka* (Memphis) le 9 pharmouthi; il a fait en années 21 (4). »

Le seul point difficile de cette inscription, mais en même temps le point capital au point de vue de la chronologie, était le sens exact de la dernière phrase: [hiéroglyphes]. Indiquait-elle seulement l'année du règne de Psamétik Ier où la stèle avait été faite, ou bien la durée de la vie de l'Apis ? On a pu durant un certain temps en douter, mais aujourd'hui l'hésitation ne paraît plus possible, et M. Mariette me semble avoir établi le sens d'une manière définitive. « La traduction, dit-il, *a fait* (sa vie) *en vingt et un ans*, pour la phrase *ari en renpe* 21, qui termine le texte de l'épitaphe du Sérapéum, a été contestée; mais la stèle d'un nommé *Besmut*, découverte à Gournah, et où la durée de la vie du défunt est exprimée par *ari en renpe* 99, *a fait* (sa vie) *en quatre-vingt-dix-neuf ans*, fait voir que la formule de notre épitaphe, loin d'être une répétition inutile d'une date déjà connue, contient la mention de la durée de l'existence du taureau divinisé (5). »

(1) Mariette, *Bullet. arch.*, 1856, p. 62. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*
(4) *Bullet. arch.*, 1856, p. 75.
(5) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. VII, p. 420.

Voici donc un fait acquis. Vingt et un ans séparent seulement la 20e année de Psamétik Ier de la 26e du règne de Taharqa, et cette 26e année est la dernière du prince éthiopien. Les conséquences chronologiques en sont capitales et faciles à tirer.

Le 20 méchir de l'an 20 de Psamétik correspond au 20 juillet 646 av. J.-C, et le 1er thoth ou jour initial de l'an 21 fut le 1er février 645. Ce monarque comptait donc officiellement ses années à dater des premiers jours de février 665. L'Apis ayant ses 21 ans accomplis, et sans doute quelque chose avec, que nous ne pouvons apprécier, l'an 26 de Taharqa, dans lequel il était né, correspond à 667 av. J.-C., et le règne du monarque éthiopien se comptait à partir de 692.

De plus, quand nous voyons les fragments de Manéthon inscrire avant Psammétique le nom de son père Néchao, nous avons la certitude que les 8 ans de ce prince doivent être 674-666 av. J.-C. et sont à imputer sur les 26 ans de Taharqa. En effet, ces 26 ans, révélés par les monuments, se complètent au moyen des 18 ans que lui donne l'Africain et des 8 ans qu'il attribue à Néchao. D'où il résulte que Manéthon n'avait inscrit dans ses listes le règne de Taharqa que jusqu'au moment où la couronne avait été prise à Saïs par Néchao, dont il faisait à dater de ce moment le souverain légitime. Quant aux deux prédécesseurs de Néchao dans le gouvernement du nome Saïte, les chiffres conservés par l'Africain, si on les admettait pour certains, fixeraient leurs règnes de la manière suivante :

Stéphinatès	687-680 av. J.-C.
Néchepsos	680-674.

Il est donc évident que dans le texte original de Manéthon ces premiers noms de la XXVIe dynastie devaient former une série collatérale à la dynastie éthiopienne et être marqués comme contemporains au moins du dernier règne de ladite dynastie.

On voit quelle précieuse lumière ressort de la stèle du Sérapéum. Mais, malgré tout son prix, elle est bien loin de dissiper toutes les obscurités de cette époque de l'histoire. Remarquons en outre les nouveaux points d'interrogation qui se dressent devant nous et auxquels ni le monument que nous venons d'étudier, ni aucun autre monument égyptien, ne fournissent de réponse.

Le règne de Néchao ayant été contemporain des huit dernières années de Taharqa, comment se fait-il que, dans l'épitaphe gravée sous le règne de son fils pour l'Apis mort en 645, la date de la naissance ait été exprimée par une année du conquérant éthiopien et

non par l'année correspondante du prince saïte, qui devait pourtant sous Psamétik être tenu pour seul légitime ?

Puisqu'il n'y a qu'un intervalle d'un an entre la 26e année de Taharqa et la 1re de Psamétik dans le comput officiel, où placer les douze ans attribués par Diodore de Sicile à la Dodécarchie, dont pourtant l'existence est bien difficile à révoquer en doute en présence du caractère si positif des récits qui en sont faits? Il faut manifestement les prélever sur la durée que s'attribuait officiellement soit Taharqa, soit Psamétik. Mais sur lequel des deux règnes ces douze ans doivent-ils être imputés?

Nous croyons que la solution définitive de ces difficultés nous sera révélée dans la suite de cette étude par les sources d'information que fournissent les monuments de l'Assyrie. Il n'est pas encore temps de la produire avant d'avoir épuisé tout ce que les monuments égyptiens apprennent sur l'époque à laquelle nous consacrons ce mémoire. Bornons-nous à dire pour le moment que M. de Rougé, M. Mariette et les autres égyptologues avaient cru pouvoir conclure de la stèle du Sérapéum que les années de la Dodécarchie étaient les douze premières années du règne que Psamétik s'attribuait sur les monuments publics à l'époque où fut enterré l'Apis mort en 645. Or, nous verrons cette conjecture démentie par les témoignages les plus formels des textes de l'épigraphie ninivite.

François Lenormant.

(*La suite prochainement.*)

INSCRIPTIONS GRECQUES

ET LATINES

DÉCOUVERTES A ALEXANDRIE

J'ai reçu d'Égypte, il y a quelques jours, un certain nombre d'estampages d'inscriptions antiques, qui ont été pris sur des monuments en marbre et en terre cuite, trouvés à Alexandrie et appartenant à un négociant de cette ville.

Ces inscriptions sont au nombre de dix. Huit sont des marques d'amphores; la neuvième est un fragment grec sur deux colonnes; enfin la dixième est latine et relative à la XXII[e] légion : j'ai laissé à mon confrère et ami, M. L. Renier, le soin d'en entretenir l'Académie (1).

Commençons par le fragment grec sur deux colonnes. C'est le reste d'une liste contenant les noms de divers personnages avec ceux de leurs pères, absolument dans le même genre que la célèbre inscription de Memphis dont j'ai parlé dernièrement. D'après la forme des caractères, j'ai tout lieu de croire qu'elle est aussi d'une bonne époque, mais peut-être un peu plus récente. Le Ξ y est encore formé de deux barres horizontales jointes ensemble par une ligne verticale; le Θ est un cercle avec un point au milieu; les deux jambages du Π sont inégaux; la barre du Φ est très-longue, et l'omicron est de la même dimension que les autres lettres. Les lettres sont un peu plus grandes que celles de l'inscription de Memphis.

S'agit-il ici encore d'une liste de personnes qui ont souscrit pour la construction d'un temple, d'un naos ou de quelque autre monument dédié à une ou plusieurs divinités? Ou bien, puisque ce

(1) Cet article a été lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 8 juillet 1870.

fragment a été trouvé à Alexandrie, faut-il le comparer à la stèle des μέλλακες, ou enfants royaux, que j'ai eu aussi l'occasion de citer? En l'absence du préambule, qui a disparu complétement, on ne peut faire aucune conjecture. Le fragment même est tellement fruste, qu'on ne peut deviner, même à peu près, quelle en était la dimension dans l'origine. Tout l'intérêt du monument gît dans les noms propres.

La première colonne contient quelques-uns des noms des pères des personnages qui y étaient mentionnés; quatre seulement de ces noms sont complets. La seconde colonne se compose de douze lignes, dont les trois premières sont incomplètes; les noms y sont séparés, comme dans l'inscription de Memphis.

Voici ce qui reste de cette liste :

	ΤΡΑΤ
	ΔΩΡΟΣ Θ
	ΔΟΣΙΟΣ Ξ
	ΣΩΤΙΩΝ ΘΕΟΔΟΣΙ
Υ	ΣΙΜΩΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
ΟΥ	ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΦΙΛΙΝΟΥ
ΑΤΟΥ	ΔΩΣΙΘΕΟΣ ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΟΥ
ΑΡΧΟΥ	ΘΕΟΔΟΤΟΣ ΘΕΟΔΟΤΟΥ
ΟΙΝΤΟΥ	ΝΙΚΑΙΟΣ ΝΙΚΑΙΟΥ
Σ ΔΗΜΕΟΥ	ΣΙΜΩΝ ΑΡΣΑΜΟΥ
Σ ΘΕΟΔΟΤΟΥ	ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΑΣΚΛ
ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ	ΔΩΣΙΘΕΟΣ ΕΡΜ

	[Νικόσ]τρατ[ος] (1) .....
	[Ζηνό]δωρος (2) Θ.....
	[Θεο]δόσιος Ξ....
	Σωτίων Θεοδοσί[ου].
..............ο]υ.	Σίμων Πτολεμαίου.
................ου.	Διονύσιος Φιλίνου.
..............άτου.	Δωσίθεος Ποσειδωνίου.
..............άρχου.	Θεόδοτος Θεοδότου.

(1) Ce nom se retrouve dans l'inscription de Memphis, 3e col.

(2) Dans l'inscription de Memphis, fin de la 2e col.

.... [Κ]οίντου.	Νικαῖος Νικαίου.
.......ς Δημέου.	Σίμων Ἀρσάμου.
.......ς Θεοδότου.	Πτολεμαῖος Ἀσκλ[ηπιάδου] (1).
.... Πτολεμαίου.	Δωσίθεος Ἑρμ[ογένους] (2).

Parmi les personnages mentionnés dans cette liste, deux portent le même nom que leur père; ce sont Θεόδοτος et Νικαῖος. Tous les noms sont grecs, à l'exception d'un seul qui est romain, Κοίντου, père d'un des personnages qui étaient mentionnés dans la première colonne; nous reviendrons plus loin sur ce Κοίντου. On ne rencontre ici aucun nom sémitique, ce qui établit une grande différence entre cette liste et la stèle de Memphis. Il est vrai qu'elle est tellement incomplète qu'on ne peut tirer de ce fait aucune conclusion. Tous les noms donnés dans le nouveau fragment étaient connus; seulement ils augmentent la série de ceux qui étaient usités dans l'épigraphie grecque de l'Égypte. Je citerai ces derniers : Δημέας, Θεοδόσιος, Θεόδοτος, Δωσίθεος, Νικαῖος, Σίμων, Σωτίων et Φιλῖνος. Parmi ces noms, Δημέας, indiqué par le génitif Δημέου, est usité aussi sous la forme Δήμας; une troisième forme Δήμης, mais *celle-ci* nouvelle, se rencontre dans une très-ancienne inscription inédite de Thasos, trop longue pour que je la donne ici. J'en extrais seulement ce nom : ΔΗΜΗΣ ΜΝΗΣΙΣΤΡΑΤΟΥ. On trouvera le génitif ΔΗΜΕΥΣ dans le n° 19 de celles que j'ai déjà publiées.

A la dixième ligne de la seconde colonne on lit Σίμων Ἀρσάμου. Ce nom Ἀρσάμης était très-usité en Perse. Il a été porté par plusieurs membres de la famille de Darius. Je mentionnerai encore et surtout un autre personnage dont parle Eschyle, au commencement de sa pièce intitulée *les Perses*. Le chœur (v. 26 et suiv.), inquiet sur le sort de l'armée, dont on n'a point de nouvelles, s'écrie : « De Suze, d'Ecbatane, etc., ... sont partis des cavaliers et des fantassins, tels que Amistrès, etc.....

« D'autres sont venus des féconds rivages du Nil, tels que Souciscanès, Pégastagon, que l'Égypte a vu naître, Arsamès, qui commandait dans la ville de Memphis, etc. »

Plus loin (v. 300 et suiv.), un courrier vient annoncer à Atossa la destruction de l'armée de Xerxès et la mort de la plupart des chefs qui la commandaient, et parmi ces derniers figure le même Arsamès, qui a péri avec d'autres à Salamine.

(1) Dans l'inscription de Memphis, 3e col., ou Ἀσκληπιοδότου, comme dans le n° 4747 du *Corpus*.

(2) Voy. le n° 4707 du *Corpus*.

L'Arsamès de la stèle d'Alexandrie était peut-être un descendant de celui qui, à l'époque de Xerxès, commandait dans la ville de Memphis.

Je reviens un moment sur le nom Κοΐντου. Ce nom *Quintus*, transcrit en grec, remonte à une époque déjà ancienne ; il est surtout très-commun à l'époque de la domination romaine. Je le rencontre dans quelques-unes des listes de magistrats, que j'ai rapportées de Thasos et qui sont encore inédites. Citons d'abord ce court fragment écrit sur deux colonnes ; il est incomplet et fruste.

ΚΟΙΝΤΟΣ	
ΚΟΙΝΤΟΥ	
ΠΤΑΔΙΟΣ	
ΠΡΟΒΙΑΝΟΥ	Η....ΥΕΑΜΙΜΑΟΥΟΣ
	ΠΟΠΛΙΟΣ ΑΣΚΛΗΠΙΟΥ

Κοΐντος	
Κοΐντου.	
Ποτάδιος	. . . .
Προβιανοῦ.	Πόπλιος Ἀσκληπιοῦ.

Quintus fils de Quintus, et *Potadius fils de Probianus*. Dans cette première colonne, contrairement à l'usage, le nom du père est placé au-dessous de celui du fils, au lieu de venir à la suite. Sur le marbre il y a Πτάδιος au lieu de Ποτάδιος ; mais il est probable qu'il y avait un petit omicron au milieu du Π, comme je l'ai remarqué dans quelques inscriptions thasiennes d'une basse époque. Du reste, ce nom Ποτάδιος est inconnu ; mais il me paraît encore moins insolite que Πτάδιος.

De la seconde colonne, composée de deux lignes, je ne puis déchiffrer que la dernière : Πόπλιος Ἀσκληπιοῦ, *Poplius fils d'Asclépius*.

Le kappa des Grecs répondait à la lettre Q des Romains, mais les premiers avaient beaucoup de peine à rendre la syllabe *qui* des derniers. Aussi cette syllabe est-elle exprimée de différentes manières. Le mot *Quirina*, par exemple, signifiant *de la tribu Quirina*, est écrit tantôt ΚΥΡΕΙΝΑ et tantôt ΚΥΡΗΝΑ. Cette dernière orthographe a donné lieu, il y quelques années, à de singulières divagations à propos d'une inscription grecque où ce mot se trouvait ; naturellement on y voyait la ville de Cyrène en Afrique, et on se rappelle les étrangetés qui ont été dites à ce sujet. Le nom *Quintus* est écrit

Κόϊντος dans l'inscription thasienne, comme dans la liste d'Alexandrie.

Dans une autre liste de magistrats, également inédite, mais complète moins la première ligne, je trouve la forme Κῖντος, tenant probablement à l'iotacisme qui confondait οι avec ι. Voici cette inscription :

.ΜΥΝΤΑΣΛΑΜ..........
ΚΤΗΣΙΦΩΝΔΗΜΟΦΩΝΤΟΣ
ΠΑΝΤΑΙΝΕΤΟΣΝΕΩΝΟ.
ΔΙΑΓΟΡΑΣΦΙΛΩΝΟΣ
ΘΕΦΡΑΣΤΟΣ.ΑΜΟΛΟΥ
.ΚΕΣΙΟΣΕΥΘΥΚΡΑΤΟΥ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣΔΩΡΟΥ
ΓΑΙΟΣΚΙΝΤΟΥ

[Ἀ]μύντας Λαμ..... (1).
Κτησιφῶν Δημοφῶντος.
Πανταίνετος Νέωνο[ς].
Διαγόρας Φίλωνος.
Θέφραστος [Κ]αμόλου.
[Ἰ]κέσιος Εὐθυκράτου.
Ἀπολλώνιος Δώρου.
Γάϊος Κίντου.

Dans cette liste on remarquera Θέφραστος, forme qui rentre dans la catégorie des noms tels que Θέτιμος, Θέδωρος, Θέμναστος, signalés par M. Foucart dans sa note sur le n° 3 du second volume de Le Bas. Quant à Κάμολος, c'est un nom nouveau qui était usité dans l'île de Thasos. Γάϊος Κίντου, *Gaius fils de Quintus*, est le dernier de la liste. Je retrouve encore ce Γάϊος Κίντου dans une autre inscription également inédite, mais beaucoup trop longue pour que je puisse la donner ici. Peut-être ne s'agit-il pas du même personnage, bien qu'il y ait identité de nom pour le père et pour le fils.

J'arrive maintenant aux huit petites marques d'amphores. Les estampages que j'ai reçus n'étaient pas assez nets pour que je pusse

(1) On peut choisir entre Λαμάχου, Λαμπαδῶνος, Λαμπρία et Λάμπωνος, tous noms thasiens.

distinguer et reconnaître la nature des *épisèmes* ou attributs qui y sont représentés. Je me suis contenté de déchiffrer les noms propres, et, pour le reste, j'ai fait appel à l'expérience et à l'obligeance de mon ami M. de Longpérier, qui, comme toujours, s'est empressé de me donner les renseignements que je désirais.

En comparant ces marques d'amphores à la collection de Bœckh, on reconnaît qu'elles sont presque toutes rhodiennes. C'est ce qui m'est confirmé aussi par la publication, si curieuse, que M. Dumont prépare en ce moment sur les *inscriptions céramiques de la Grèce*. L'ouvrage est presque entièrement terminé, et j'ai été assez heureux pour en avoir communication.

Les marques d'amphores que je viens de recevoir sont d'une bonne époque, à l'exception de trois, les nos 6, 7 et 8, qui peuvent bien descendre au premier siècle après l'ère chrétienne. En voici le détail :

N° 1. ΤΙΜΟΚΛΕΙΔΑ, Τιμοκλείδα.

Une rose au milieu du nom, qui est écrit circulairement.

Chez Bœckh, n° 188 des incertaines : Ἐπὶ Τιμοκλείδα, sans épisème, trouvée à Athènes. Dans le supplément n° 83 des incertaines : Ἐπὶ Τιμεκλείδα, également sans épisème, trouvée à Olbia.

Τιμοκλείδας ou Τιμοκλείδης, qui manque dans le recueil de M. Dumont, figure dans le n° 16 de mes listes thasiennes publiées. On trouvera le primitif Τιμοκλῆς dans le n° 14. L'ancien génitif Τιμοκλεῦς se rencontre dans une inscription inédite que je donnerai plus loin, en parlant du n° 3.

N° 2. ΑΡΙΣΤΑΡΧΟΥ, Ἀριστάρχου.

Quatre astres placés aux quatre coins.

Parmi les incertaines de Bœckh trois, dont une seule, venant d'Alexandrie, avec des étoiles.

Plusieurs dans le recueil de M. Dumont, avec des formes très-variées pour le nom. Même épisème, c'est-à-dire quatre astres. Le nom Ἀρίσταρχος se rencontre fréquemment dans mes listes thasiennes.

N° 3. ΑΓΗΣΙΠΠΟΥ, Ἀγησίππου.

Un dauphin au-dessous du nom.

Ne se trouve point dans les listes de Bœckh ; mais figure dans celles de M. Dumont. Plusieurs de mes inscriptions thasiennes

contiennent ce nom, sous la forme ΗΓΗΣΙΠΠΟΣ; je donne ici la plus courte, qui est inédite et d'une époque très-ancienne :

ΝΟΣΣΙΚΑΣΗΡΑΔΟΣ
ΔΗΜΟΦΩΝΗΓΗΣΙΠΟΛΙΟΣ
ΗΓΗΣΙΠΠΟΣΗΡΑΔΟΣ
. . . . . ΙΔΗΣΑΝΤΑΓΟΡΑΔΕ. . .
ΧΟΙΡΟΣΤΙΜΟΚΛΕΥΣ
. . . .
. . . .
ΠΟΛΥΔΑΜΑΣΑΡΙΣΤΟΦΩΝΤΟΣ

Νοσσικᾶς Ἥραδος.
Δημοφῶν Ἡγησιπόλιος.
Ἡγήσιππος Ἥραδος.
......ίδης Ἀνταγοράδε[υς].
Χοῖρος Τιμόκλευς.
. . . .
. . . .
Πολυδάμας Ἀριστοφῶντος.

Remarquons le nom nouveau Ἀνταγοράδης dérivé d'Ἀνταγόρας. On trouve déjà Νοσσικᾶς dans le n° 9 des listes que j'ai publiées.

N° 4. ΗΦΑΙΣΤΙΩΝΟΣ, Ἡφαιστίωνος.

Caducée au-dessous du nom, qui est écrit sur deux lignes.

Parmi les incertaines dans Bœckh, une seule, le n° 81, avec le caducée. Manque au recueil de M. Dumont.

N° 5. ΑΓΟΡΑΝΑΚΤΟΣ, ΒΑΔΡΟΜΙΟΥ. Ἀγοράνακτος, Βαδρομίου.

Pas d'épisème sous la légende, qui forme deux lignes.

Ἀγορανάξ revient plusieurs fois dans les listes rhodiennes de Bœckh et dans celles de M. Dumont, avec l'indication des mois suivants : Δαλίου, Πανάμου, Ἀτραμιτίου, Θεσμοφορίου, Ὑακινθίου. Comme ici, il n'y a pas d'épisème. Quant à Βαδρομίου, c'est le nom du mois Βαδρομίος, cinquième du calendrier rhodien, commençant le 19 janvier. On sait que Stoddart a rétabli, à l'aide des marques d'amphores, tout le calendrier de Rhodes.

Ce Βαδρόμιος ne correspondait pas au Βοηδρομιών athénien, qui commençait au 23 août. Mais il tirait certainement son nom du culte

d'Apollon Βοηδρόμιος, patron de Rhodes. Il y avait des raisons locales pour que les fêtes du même dieu fussent célébrées à des époques différentes.

Le boédromion athénien était le troisième mois d'été. Les mois d'automne étaient Pyanepsion, Mémactérion et Poséidon.

A propos de Mémactérion, je rappellerai un curieux fragment inédit de trois vers tirés du Νιόδος d'Aristophane, fragment que j'ai retrouvé dans l'*Etymologicum* de Florence et que j'ai publié dans mes *Mélanges de littérature grecque* (1). Il y est dit que ce mois était consacré aux procès et aux jugements. Les mots ἀπὸ συμβόλων, qu'on y rencontre, seront sans doute mis à profit par mon ami M. Egger, pour une nouvelle édition de son intéressant mémoire sur l'état civil des Athéniens.

N° 6. ... ΑΝΘΟΥ ... ΝΙΔΙΟΝ, [Ξ]άνθου [Κ]νιδίον. En deux lignes.

Proue de vaisseau, au-dessous et à droite.

M. de Longpérier lit avec toute certitude Ξάνθου, Κνιδίον. Le nom Ξάνθος, qui manque chez Bœckh, revient plusieurs fois dans le recueil de M. Dumont avec Κνιδίον. Cette leçon est constante. C'est l'ancienne orthographe du génitif pluriel Κνιδίων. On est étonné de n'en pas rencontrer un seul exemple dans les listes de Bœckh, qui écrit toujours Κνιδίων, d'où l'on serait tenté de croire que ce mot n'a pas été bien lu.

Le nom Ξάνθος ne figure point dans mes listes thasiennes, mais on trouve dans une de ces listes, qui est inédite, le dérivé Ξανθίων (2) connu seulement par un passage de Libanius. Je donne ici cette inscription parce qu'elle est courte et ancienne :

ΠΟΛΥΤΙΜΟΣΑΝ.....	Πολύτιμος Ἀν.....
ΞΑΝΘΙΩΝΝΙΚΟ...	Ξανθίων Νικο.....

N° 7. ΑΙ... ΙΠΓ... Α, Ἀν[αξ]ιππ[ίδ]α.

Une rose au milieu du nom, qui est écrit circulairement.

M. de Longpérier restitue Ἀγησιππίδα ou Ἀναξιππίδα. Le premier de ces noms, Ἀγησιππίδας, est connu par Thucydide (V, 56). Un manuscrit donne comme variante Ἡγησιππίδας. Le nom Ἡγήσιππος est

(1) Page 210.

(2) Je ne m'explique pas comment ce nom, qui est indiqué dans le *Thesaurus*, ne se trouve pas dans la dernière édition du *Lexique* de Pape.

très-fréquent dans mes listes thasiennes. Quant à Ἀναξιππίδας, il me semble plus probable, parce qu'il se lit déjà sur une marque d'amphore (1).

Aucun de ces deux noms ne se trouve dans les listes de Bœckh, ni dans celles de M. Dumont; mais comme la restitution est conjecturale, il serait possible que les éléments qui restent pussent s'adapter à un autre nom.

N° 8. ΕΠΙΚΡΑΤΕΥΣ, ΒΑΔΡΟΜΙΟΥ, Ἐπικράτευς, Βαδρομίου.

Une rose au milieu de la légende, qui est écrite circulairement.

Ἐπικράτης figure parmi les incertaines de Bœckh, mais il manque au recueil de M. Dumont. On trouvera le génitif Ἐπικράτευς dans le n° 10 de mes inscriptions thasiennes déjà publiées.

Parmi les attributs qui figurent dans les marques d'amphores rhodiennes, naturellement la rose (ῥόδον) revient le plus souvent. Cette fleur, avec ses petits rameaux à la base, fut le type parlant des monnaies de Rhodes, depuis une haute antiquité jusqu'à la décadence.

Pour les monuments du genre de ceux que nous venons de décrire, il ne suffit pas de reproduire exactement l'inscription et l'attribut qui l'accompagne ordinairement; il y a encore deux choses à observer. Il est indispensable d'abord d'indiquer si le symbole occupe une place centrale, c'est-à-dire s'il appartient à la localité; ou bien s'il est relégué dans une place inférieure ou secondaire, ce qui le fait rentrer dans la catégorie des symboles des fonctionnaires, tels que ceux qui sont indiqués dans les tables d'Héraclée. Il faut ensuite décrire exactement la forme de l'amphore ou de l'anse que l'on a sous les yeux; car cette forme est presque toujours un critérium au moyen duquel on peut reconnaître la provenance du monument. A ce propos, je citerai une observation très-juste, que M. Dumont a bien voulu me permettre d'emprunter à son savant travail (2).

« Les fragments céramiques de Thasos, Rhodes et Cnide, dit-il, ne se rencontrent pas dans les mêmes proportions sur tous les points de la Méditerranée. A Alexandrie, Stoddart a recueilli quinze anses de Rhodes pour une anse de Cnide; en Attique, la proportion est inverse en faveur de Cnide. On ne trouve pas en Egypte de fragments thasiens. Ceux de Cnide ont été à peine constatés en Sicile. Aucun fragment originaire de Bithynie, de Mysie ou de Phrygie ne figure dans la collection d'Athènes. On voit qu'on peut faire une carte du

(1) Voy. la dernière édition du *Lexique* de Pape.

(2) *Inscr. céramiques de la Grèce*, p. 40.

bassin de la Méditerranée étudiée au point de vue de la céramique. Cette carte permettra d'utiles inductions pour l'histoire du commerce. »

Je cède maintenant la parole à mon ami M. L. Renier, qui va entretenir l'Académie de l'inscription latine mentionnée plus haut.

E. MILLER.

L'inscription latine, que mon confrère et ami M. Miller a bien voulu me communiquer, est ainsi conçue :

M · LIBVRNIVS · M · F · POL · SATVRN
INVS·ANCY·SIGN·LEG XXII 7 VALERI
PRISCI · M VALERIVS · M · F · POL ·
SATVRNINVS · ANCY · SIGNIF ·
LEG XXII· 7 SERVI..........

M(arcus) Liburnius M(arci) f(ilius) Pol(lia tribu) Saturninus, Ancy-(ra), sign(ifer) leg(ionis) XXII, centuria Valeri Prisci,
M(arcus) Valerius M(arci) f(ilius) Pol(lia tribu) Saturninus, Ancy-(ra), signif(er) leg(ionis) XXII, centuria Servi[li....

Le dernier mot est indéchiffrable sur l'estampage; le reste est d'une lecture très-facile et tout à fait certaine.

Ce n'est qu'un fragment d'une liste de sous-officiers de la légion XXII[e], qui s'étaient réunis pour élever un monument; mais, tout mutilé qu'il est, ce fragment est loin d'être dépourvu d'intérêt.

J'ai expliqué par le nom de la ville d'Ancyre le mot ANCY qu'on y lit deux fois. Cette abréviation n'est pas conforme aux usages de l'épigraphie : il faudrait ANCYR; elle n'est cependant pas sans exemple. Les premières lignes d'une liste de soldats trouvée à Rome et conservée aujourd'hui au musée de Bologne (1) sont ainsi conçues :

.... S ANCY
..........ACV S BERY
.......PAVLV S DAMASC

(1) Fabretti, *Inscr.*, p. 340, n. 513; Schiassi, *Guida del forestiere al museo dell' università di Bologna*, p. 40.

c'est-à-dire :

.............*s* *Ancy(ra)*
..........*acus* *Bery(to)*
........*Paulus* *Damasc(o)*

On voit que les mots *Ancyra* et *Beryto* y sont abrégés comme *Ancyra* l'est dans notre inscription.

Cette inscription nous fait donc connaître deux enseignes (*signiferi*) de la légion XXII[e], qui étaient tous les deux d'Ancyre; et elle nous apprend en même temps que tous les deux appartenaient à la tribu *Pollia*, d'où l'on peut conclure que c'était dans cette tribu qu'étaient inscrits les citoyens romains de la capitale de la Galatie, fait intéressant et qui était jusqu'ici entièrement ignoré. On connaissait, il est vrai, une inscription funéraire trouvée dans cette ville et consacrée à un personnage qui était inscrit dans cette même tribu *Pollia* (1) :

C·FLAMINIO·C·F
POL · SEVERO
SCRIBAE
VIXIT · AN*nos*
LX·MEN*ses*.......

Mais la qualification de *scriba*, qui est donnée à ce personnage, prouve qu'il faisait partie de l'*officium* des gouverneurs de la province, et il était permis de supposer qu'il avait été amené d'Italie par quelqu'un de ces magistrats. On ne pouvait donc rien conclure, pour la question qui nous occupe, de cette inscription isolée, qui, ajoutée à la nôtre, la résout au contraire définitivement.

On sait par de nombreux témoignages des historiens que Dejotarus, roi de Galatie, avait organisé ses troupes sur le modèle des légions romaines, et que ces troupes prirent part, tantôt pour un parti, tantôt pour l'autre, aux guerres civiles entre César et Pompée, et à celles qui suivirent la mort du dictateur.

Lorsque la Galatie fut réduite en province romaine, en 25 avant notre ère, celles de ces troupes qui subsistaient encore furent conservées, mais comme troupes auxiliaires.

(1) G. Perrot, *De Galatia provincia Romana*, p. 139.

Après le désastre de Varus, en l'an 9 de notre ère, désastre dans lequel trois légions (la XVIIe, la XVIIIe et la XIXe) avaient été entièrement détruites, Auguste, pour réparer ces pertes, créa deux nouvelles légions, la XXIe *Rapax* dans la Germanie inférieure, et la XXIIe en Égypte. Cette dernière légion est en effet souvent mentionnée dans les inscriptions de cette province. Dans la plupart, de même que dans la nôtre, elle ne porte pas de surnom; mais dans quelques-unes, les moins anciennes, on lui donne celui de *Dejotariana*, ce qui avait fait supposer, avec raison comme tout semblait l'indiquer, qu'elle avait été formée avec les corps auxiliaires créés originairement par *Dejotarus* (1), corps aux soldats desquels on avait alors donné le droit de cité, comme on le donna dans la suite aux soldats de marine dont on forma les légions Ire et IIe *Adjutrices*.

Cette conjecture reçoit de notre inscription une éclatante confirmation. Ce monument nous montre en effet, on l'a vu, deux sous-officiers de la légion XXIIe, natifs de la Galatie, ce qui prouve qu'à l'époque où il a été gravé, cette légion continuait à se recruter dans la province où elle avait été originairement formée.

Mais à quelle époque cette inscription a-t-elle été gravée? C'est là une question qu'on ne peut résoudre d'une manière tout à fait précise, mais dont on peut du moins donner une solution approximative.

Il résulte d'abord du texte même de l'inscription qu'elle ne peut être postérieure à la fin du premier siècle de notre ère. On a vu en effet que la légion XXIIe n'y porte pas de surnom. Or il est un fait que savent toutes les personnes qui ont quelque pratique des monuments épigraphiques, c'est qu'à partir de cette époque on n'en connaît pas un seul dans lequel une légion soit désignée par son seul numéro et sans son surnom.

Mais on peut déterminer d'une manière plus approximative la date dont il s'agit. Une inscription gravée sur le colosse de Memnon (2) est ainsi conçue :

A · INSTEIVS · TENAX · PRIMIPILARIS · LEG · $\overline{\text{XII}}$
FVLMINATAE · ET · C · VALERIVS · PRISCVS · 7 · LEG · $\overline{\text{XXII}}$
ET · L · QVINTIVS · VIATOR · DECVRIO · AVDIMVS · MEMNONEM
ANNO · XI · NERONIS · IMP · N · XVII · K · APRIL · HORA/////

(1) Borghesi, *Œuvres*, t. IV, p. 252 et suiv.; Grotefend, art. Légion dans l'Encyclopédie de Pauly; Mommsen, *Res gestae divi Augusti*, p. 47.

(2) Letronne, *Inscriptions grecques et romaines de l'Égypte*, pl. 32, n. 12.

c'est-à-dire :

A(ulus) Insteius Tenax primipilaris leg(ionis) XII Fulminatae, et C(aius) Valerius Priscus centurio leg(ionis) XXII, et L(ucius) Quintius Viator decurio, audimus Memnonem anno XI Neronis imp(eratoris) n(ostri), XXII k(alendas) A(priles), hora.....

On voit que dans cette inscription sont mentionnés un primipilaire, c'est-à-dire un ancien primipile, de la légion XII[e] *Fulminata*, un centurion de la légion XXII[e], et un décurion, c'est-à-dire le commandant d'une *turma* (1), probablement de la même légion. Or le centurion, *C. Valerius Priscus*, est précisément un de ceux dont il est question dans notre inscription; c'est celui qui commandait la centurie à laquelle appartenait le premier de nos *signiferi*. Mais cette inscription est datée du 1[er] des calendes d'avril de la XI[e] du règne de Néron, c'est-à-dire du 16 mars 65. Si donc notre inscription n'est pas de cette même année 65, elle ne peut être que de quelques années antérieure, ou de quelques années postérieure à cette date.

Je dois ajouter qu'on n'a trouvé jusqu'ici en Égypte aucun monument relatif à la légion XXII[e] *Dejotariana* qui soit d'une date postérieure au règne de Trajan. Il y a donc lieu de croire que cette légion fut, sous ce règne, envoyée dans une autre contrée. Suivant une conjecture très-probable de Borghesi (2), elle fut envoyée en Cappadoce, et c'est elle qui fut entièrement détruite lors de la prise d'Egeria par les Parthes, en 162 (3). Il n'en est plus en effet question à partir de cet événement, et c'est la seule des légions de cette époque qui disparaisse alors subitement.

Léon Renier.

(1) On sait que les légions, au premier siècle de notre ère, se composaient réglementairement de 6000 fantassins et de 726 cavaliers, et que ceux-ci étaient divisés en *turmae*, lesquelles étaient commandées chacune par un décurion.

(2) *Œuvres*, t. IV, p. 254.

(3) Fronton., p. 321, ed. Rom.; Lucian., *Pseudomantis*, c. 27; *Quomodo scribenda sit historia*, c. 21; Capitol., *Ver.*, c. 6.

— L'analyse, qui a été donnée dans le dernier numéro de la *Revue*, p. 54 et suiv., d'une communication que j'ai faite à l'Académie dans la première séance du mois de juin, contient de graves inexactitudes. Je prie les lecteurs, que le sujet de cette communication pourrait intéresser, d'en consulter le texte dans les *Comptes rendus* publiés par l'Académie.

DÉCRET DES ARTISTES DIONYSIAQUES D'ARGOS

'Επειδὴ Ζήνων Ἑκατοδώρο[υ Ἀργεῖος ἐν παντὶ καιρῶι διατελεῖ εὐσεβῶς μὲν διακείμενος τὰ πρὸς τοὺς θεούς, εὐνο[ικῶς δὲ τὰ πρὸς τὸ κοινὸν τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶν τῶν ἐξ Ἰσθμοῦ καὶ Νεμέας τῆς ἐν Ἄργ[ει συνόδου, καὶ ἐν πᾶσι πολλάς καὶ μεγάλας ἀποδείξεις πεποιημένος τῆς ἑαυτοῦ καλοκαγαθίας, τὰς [δὲ λειτουργίας ἐπιτελέσας καὶ τὰς τῆς συνόδου ἀρχὰς πάσας πεποίηται καλῶς καὶ συνφερόντω[ς τοῖς κοινοῖς τῆς συνόδου πράγμασιν, ἐν πᾶσιν ἀναστρεφόμενος ἀξίως τῆς ἐκ παιδὸς αὐτῶι [ὑπαρχούσης εὐνοίας, κατασταθεὶς δὲ καὶ ταμίας ὑπὸ τῆς συνόδου εἰς τὸ δεύτερον καὶ τρια[κοστὸν ἔτος, ἀνεκομίσατο πολλὰ τῶν τῆς συνόδου διαφόρων ἀποστατοῦντα τῶν κεφαλαίων, [πολλοὺς δὲ ὀφείλοντας ἐφ[ε]λκομένους ἐξ ἐτῶν καὶ πλειόνων ἐνεφάνισέν τε τῶι πλή[θει τῶν τεχνιτῶν, καὶ παρακληθεὶς ὑπὸ τῶν τεχνιτῶν ἐποιήσατο τὴν ἐπιμέλειαν τῆς ἀν[απράξεως, ἐν ἅπασιν ἀναστρεφόμενος καλῶς καὶ συνφερόντως τοῖς κοινοῖς τῆς συνόδου [πράγμασι, καὶ ἐκ τῶν ἀναπραχθέντων ὑπ' αὐτοῦ διαφόρων ἐπετέλεσεν κατὰ μῆνα τοῖς τε[χνίταις ἐν ταῖς ἡμέραις τῆς συνόδου τὰς κατὰ τοὺς νόμους θυσίας, διελέγη δὲ μετὰ προ[θυμίας ὅπως κατασκευωθῆ ἄγαλμα Διονύσου τῆι συνόδοι ἀκρ[ό]λιθον, χρυσόειμον, ἔξανε[................ τῆς συνόδου ἔδωκεν τὰ διάφορα ἐκ τῶν ἀναπ[ραχθέν]των ὑπ' αὐτοῦ δ[ιαφόρων, διελέγη δὲ καὶ ὑπὲρ τοῦ κατασκευωθῆναι π[ρὸ]ς [εὐσχήμο]σ[ι]ν ἐν τῶι τεμένε[ι χρηστήρια ἱκανά, καὶ παρακληθεὶς ὑπὸ τῶν τεχνιτῶν π[οιήσασθαι] ἐπιμέλειαν το[ύτων πάντων, ἐποιή]σατο τὰς ἐγδόσεις τ[ῶν] ἔρ[γ]ων πάσας [τὰς εἰς τὰ ἱ]ερὰ μετὰ πάσης [σπουδῆς, αἴτιος πολλῶν ἀγα]θῶν ἐπὶ τὴν σύν[οδον τῶν τεχνιτῶν γενομένος] ...α....ν, ἐπὶ [δὲ τούτοις διελέγη ὅπως κατα]σκευωθῶσι τῆι συν[όδωι]................ καὶ τρίπ[οδες] Βακ[χεῖοι .... ἐγδό]σεις λυσιτελῶς, ἐν πᾶσι τούτοις ἀνα[στρεφόμε]νος ἀξί[ως τῆς] ἐν τ[ούτοις ἀποδεδει-

γμένη]ς αὐτοῦ καλοκαγαθίας, ἀνέγ[κλητος ὢ]ν καὶ τῶν . εφ. . . . . ντ. . . . . . . τῆς σ]υνόδου καὶ παρασεσιωπημ[έ]ν[α πολλὰ ἐπετέλε]σε [Ζήνων] ὑπὲ[ρ τῆς συνόδου, ἐποιήσατο δὲ τ]ὴν ἐπιμέλειαν καὶ ὑπὲρ τοῦ κατασκευωθῆναι βάθρον [τῆι] εἰκόνι [τῆι τοῦ ἡμῶν εὐεργέτου βασιλέως Νικομήδους καὶ τῆς ἀναθέσεως τῆς εἰκόνος [τῆ]σδε κατ' [ἐπιφανέστατον τόπον τοῦ τεμένους, διελέγη δὲ καὶ ὑπὲρ τοῦ κατασκευωθῆναι τόπον τῶι θεῶι καὶ ὑπερθυρω[θῆναι τὴν εἴσοδον καὶ ὑπέρ τοῦ ὀροφωθῆναι τὸν τόπον ἐν ὧι ἔσται θ[υσία τῶι θ]ε[ῶι] ἐ[κ τ]ῶ[ν ἀ]ναπ[ραχθέντων ὑπ' αὐτοῦ διαφόρων · ὅπως οὖν καὶ οἱ τεχνῖται φαίνωνται [χάριτα]ς [διαν]έ[μο]ντ[ες] ἀξίας τ[ῶν αὐτοῦ εὐεργετημάτων καὶ τιμὰς καὶ πολλοὺς ἔχωσιν τῶν ὁμοίων ζηλωτάς, [τύχηι τ]ῆι ἀγαθῆι δεδόχθαι τοῖς [περὶ τὸν Διόνυσον τεχνίταις τοῖς ἐξ Ἰσθμοῦ καὶ Νεμέας τῆς ἐν Ἄργει συν[όδου] ἐπαι[νέ]σαι Ζήνωνα Ἑκα[τοδώρου Ἀργεῖον ἐπὶ τῆι] εὐνοίαι τε καὶ φιλαγαθίαι περὶ τὰ κοινὰ τῆς συνόδου πράγματα καὶ [στεφα]νῶσαι αὐτ[ὸν δάφνης στεφάνωι ὧι πάτριον ἡμῖν ἐστιν ἐν τῆι τοῦ θεοῦ ἡμέραι, στῆσαι δὲ αὐτοῦ καὶ [εἰκ]όνα χαλκῆ[ν ἔχουσαν τήνδε τὴν ἐπιγραφήν · τὸ κοινὸν τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶν τῶν ἐ[ξ] Ἰσθμοῦ καὶ Νεμέ[ας στεφανοῖ δάφνηι Ζήνωνα Ἑκατοδώρου Ἀργεῖον ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐεργεσίας εἰς [τὴν σύνο]δον · [τὸ δὲ γενόμενον ἀνάλωμα εἰς τὴν εἰκόνα [δ]ότω τῶι κατασταθέντι τῆς εἰκόνος ἐπιστάτηι Ξένων ὁ [ταμίας · τὴν] δὲ [ἐπιμέλειαν τῆς ποιήσεως τοῦ στεφάνου ποιησάσθω ὁ γραμματεὺς Ἀριστοκλῆς, καὶ οἱ ἄρχοντες [οἵ τε ἐνεστηκότες καὶ οἱ ἀεὶ αἱρούμενοι καὶ ὁ γραμματεὺς ποιείσθωσαν τὴν ἐπιμέλειαν ἐν τῇ τοῦ θεοῦ ἡ[μέραι ὅπως ἀναγορεύηται ὁ στέφανος · ποιείσθω δὲ τὴν ἐπιμέλειαν ὁ κατασταθεὶς γραμματεὺς ε. . . . . [ὅπως ἐν τοῖς Νε[με]ίοις ἐν τῶι ἀγῶνι τῶι γυμνικῶι ἀνακηρυχθῇ τὸ κήρυγμ[α τόδε · τὸ κοινὸν τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶν τῶν ἐξ Ἰσθμοῦ καὶ Νεμέας τῆς ἐν Ἄργει συνόδου στε[φανοῖ δάφνης στεφάνωι Ζήνωνα Ἑκατοδώρου Ἀργεῖον ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐεργεσίας ἧς ἔχων διατελεῖ ε[ἰς τὴν σύνοδον καὶ ἵστησιν αὐτοῦ εἰκόνα χαλκῆν ἐν τῶι τεμένει τύχῃ τῆι ἀγαθεῖ, ἀναγραψάτω δὲ ὁ καταστ[αθεὶς τῆς εἰκόνος ἐπιστάτης τόδε τὸ ψήφισμα τῆς συνόδου εἰς τὸ βάθρον τῆς εἰκόνος.

La pierre sur laquelle est gravée cette inscription a été trouvée à Argos, il y a quelques années, et publiée en partie par MM. Conze et Michaëlis (*Annales de l'Institut archéologique de Rome*, 1861, p. 17). L'inscription est complète à gauche, mais à droite la pierre est brisée; les lettres sont très-serrées, petites et presque effacées dans les lignes du milieu. L'étendue de la lacune est déterminée pour les lignes 5, 9, et 29 et 30, dont la restitution est certaine. En comparant sur l'estampage le nombre des lettres qui est plus considérable dans la seconde moitié, on voit qu'il devait y avoir 65 à 70 lettres pour les lignes 2-23; 74 à 80 pour les lignes 24-29; 80 à 83 pour les lignes 29-42. Grâce à ce calcul, j'ai pu donner pour ce monument une restitution qui n'avait pas encore été tentée.

La date de l'inscription est déterminée par une double mention : celle de Nicomède II, qui régna de 148 à 90 (l. 25), et celle de l'année dans laquelle Zénon fut trésorier (l. 7), εἰς τὸ δεύτερον καὶ τρια[κοστὸν ἔτος]. L'ère à partir de laquelle on doit compter cette année n'est pas celle de la fondation de la compagnie. Pour dater leurs actes, les artistes dionysiaques se servaient du nom du prêtre, leur éponyme. Quand ils avaient recours à une autre désignation, ils l'empruntaient au pays où ils étaient établis. A Téos, la lettre de Craton au synode commence par ces mots : Βασιλε]ύοντος Ἀττάλου Φιλαδέλφου, ἔτους ἑβδόμου (*Corpus inscr. gr.*, n° 3070). Dans l'inscription d'Éleusis, les années sont désignées par la mention de l'archonte éponyme (Le Bas, *Attique*, n° 375); de même dans les inscriptions trouvées au Théâtre de Bacchus. L'ère employée dans cette inscription est donc celle qui était usitée à Argos entre les années 148 et 90, c'est-à-dire l'ère qui a pour point de départ la réduction de l'Achaïe en province romaine, 146. L'année 32 est l'exemple le plus ancien, connu jusqu'ici, de l'emploi de cette manière de dater.

L'ère usitée en Achaïe est distincte de celle de Macédoine. Celle-ci est double : l'une compte à partir de la réduction en province romaine, 148; l'autre, appelée ἔτος Σεβαστόν ou Ἰούλιον (n° 1408) (1), est l'ère actiaque employée aussi dans d'autres provinces sous le nom de ἔτος νίκης, et dont le point de départ est la bataille d'Actium, livrée en septembre 31 av. J.-C. L'emploi de cette ère double, déjà signalée par Bœckh, est établi définitivement par une inscription que M. Vidal Lablache a publiée (*Revue arch.*, 1866, II, p. 62), et qui est datée à la fois par l'ère ordinaire, l'ère auguste et la quatrième puissance tribunitienne de l'empereur Claude.

(1) Les chiffres renvoient aux numéros du deuxième volume du *Voyage archéologique* de Le Bas.

Je discuterai, à propos de chacune des inscriptions nouvelles ou déjà connues, les difficultés particulières que présente la date ; pour le moment, je me contente de dresser la liste de celles qui ont une date pouvant se rapporter à l'ère d'Achaïe : Mégare (nº 42; *Corpus inscr. gr.*, nº 1062); Argos (nº 116 *a*); Hermione (*Corpus inscr. gr.*, nº 1203); Mantinée (quatre inscriptions datées depuis l'année 85 jusqu'à l'année 407; sect. VI, IV *b*); dans la Messénie, Messène (nº 314); Coroné (nº 305); Limnæ (nº 298); Andanie (nº 326 *a*); il faut probablement attribuer à la Messénie le nº 1395 du *Corpus*, qui provient du sud de la Morée. Dans le reste du Péloponnèse, Sparte eut une ère spéciale (nºˢ 162 *a*, 162 *b*); l'Élide continua à compter par olympiades (nºˢ 361 *a, b, c*). Dans l'Attique, la date est marquée jusqu'à la fin de l'empire par les archontes éponymes. Dans la Grèce du Nord, on n'a trouvé jusqu'ici aucune inscription datée par le chiffre de l'année. A Égine, on adopta peut-être l'ère d'Achaïe, quoique cette île eût appartenu au royaume de Pergame (nº 1689).

On voit que toutes les inscriptions datées par le chiffre de l'année ont été trouvées dans des villes qui avaient fait partie de la ligue achéenne; ce fait pourrait servir d'argument nouveau aux savants qui soutiennent qu'après la ruine de Corinthe, l'Achaïe fut réduite en province romaine; mais, d'après l'indice que fournit l'emploi de l'ère pour dater les monuments, il faudrait restreindre cette province primitive aux seuls pays qui avaient fait partie de la ligue achéenne.

L'année 32 correspond à l'année 114. Le décret fut probablement rendu dans l'année qui suivit l'administration de Zénon, par conséquent en 113. A cette époque, le dialecte dorien, mitigé, était encore en usage dans l'Argolide ; quelques formes persistèrent jusque sous l'empire. Cependant, sauf quelques mots nouveaux, le décret est rédigé tout entier dans la langue commune. Les sociétés d'artistes dionysiaques, composées de citoyens des différentes parties de la Grèce, furent probablement des premières à l'adopter, et contribuèrent à en répandre l'usage. Quelques particularités seulement sont à signaler. L. 26, ὑπερθυρω[θῆναι]; le simple θυρόω existe, et ce composé est formé régulièrement. Les formes κατασκευωθῆναι (l. 16, 24, 27), [κατα]σκευωθῶσι (l. 20), [κατασκευ]ωθῇ (l. 14), font supposer l'existence d'une forme nouvelle, σκευόω. Cette même forme a été employée deux fois dans une inscription de Théra (*Corpus inscr. gr.*, nº 2448), κατεσκεύωσε (IV, l. 13) et κατεσκευωθῇ (VIII, l. 25). Ces exemples confirment la leçon d'Hésychius σκευοῦσθαι, et justifient la restitution κατεσκευώθη que j'ai proposée pour une inscription de Mégare (nº 36, l. 10). Il y a quelque irrégularité dans les finales du

datif; συνόδοι (l. 13); τῆ sans ι adscrit (l. 37), et surtout, à la ligne 42, τύχη τῆι ἀγαθεῖ.

Le titre de la société qui rendit ce décret honorifique était : Τὸ κοινὸν τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶν τῶν ἐξ Ἰσθμοῦ καὶ Νεμέας τῆς ἐν Ἄργει συνόδου (l. 3, 33 et 40). La corporation des artistes dionysiaques était composée de plusieurs compagnies indépendantes qui se distinguaient entre elles en ajoutant à ce nom général la désignation des pays où elles étaient établies ou des jeux auxquels elles prenaient part d'une manière toute spéciale. La compagnie de l'Isthme et de Némée figure dans plusieurs inscriptions, notamment dans un décret en l'honneur de Craton (*Corpus inscr. gr.*, n° 3068 *c*); on peut également la reconnaître dans trois autres textes mal copiés ou mutilés (n°s 504, 842, l. 10; *Attique*, n° 376, l. 12). Dans aucun de ces textes on ne trouve la mention τῆς ἐν Ἄργει συνόδου. Il est très-probable que cette société d'Argos était seulement une fraction de la compagnie de l'Isthme et de Némée, et que d'autres fractions de cette même compagnie étaient établies à Sicyone, à Phliunte, et surtout à Corinthe, avant la ruine de cette ville. Ainsi s'expliquerait la mention de l'inscription trouvée à Thèbes [τὸ κοινὸν τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶ]ν τῶν εἰς Ἰσθ[μὸν καὶ Ν]ε[μέ]αν συντελούν[των] (n° 504). Je crois que dans le décret mutilé des Amphictions, il faut lire de même τὸ κο]ινὸν τῶν τεχνιτῶν τῶν εἰς Ἰσ[θ]μὸν [καὶ Νεμέαν συντελούντων] (n° 842). Les différentes sociétés qui composaient la grande compagnie de l'Isthme et de Némée se réunissaient pour concourir à la célébration des jeux Isthmiques et Néméens. Il en était de même pour la compagnie de l'Hellespont et de l'Ionie, qui était composée de plusieurs sociétés distinctes, mais réunies sous la direction d'un même prêtre. (*Corpus inscr. gr.*, n°s 3067 et suiv.)

Le personnage honoré est appelé Ἀργεῖος, c'est-à-dire qu'il était citoyen d'Argos. On sait que les artistes dionysiaques étaient des hommes libres, et que l'exercice de leur art, regardé comme un service religieux, ne leur faisait rien perdre de leurs droits de citoyens, mais leur assurait au contraire des privilèges exceptionnels.

L. 1-6. On rappelle d'une manière générale les mérites de Zénon, sa piété envers les dieux et ses bonnes dispositions à l'égard de la compagnie. Ce sont les deux mêmes titres que les artistes rappellent en parlant de leur proxène thébain (n° 504). La même tournure de phrase est employée dans un décret de Mantinée et dans un décret des Delphiens. L'expression πολλὰς καὶ μεγάλας ἀποδείξεις est fournie par le décret des artistes de Téos (*Corpus inscr. gr.*, n° 3069, l. 4). Zénon avait rempli toutes les charges de la compagnie avant d'arri-

ver à celle de trésorier; ce n'était pas la dignité la plus élevée, mais la fonction la plus importante dans ces sociétés; car, dans presque tous leurs décrets honorifiques, il est question de besoins d'argent.

L. 7. Zénon fut nommé trésorier pour l'année 114. Cette charge était annuelle; il en était de même pour celle de l'épimélète de la compagnie établie à Athènes. L'inscription destinée à rappeler les mérites de ce dernier présente, non pas pour les détails, mais pour l'ensemble des services rendus, la plus grande analogie avec cette inscription d'Argos. (Le Bas, *Attique*, n° 375; copie revue sur l'original et publiée avec un commentaire par M. F. Lenormant, *Recherches archéologiques à Éleusis*, p. 90-132). L'épimélète athénien, que les instances des artistes forcèrent à rester en charge plusieurs années de suite, fut chargé à plusieurs reprises de surveiller les dépenses faites par la compagnie, de même que le trésorier argien accepta plusieurs fois, sur les prières des artistes, l'ἐπιμέλεια de différents travaux.

Les lignes 7-28 rappellent les services rendus par Zénon pendant son administration.

D'abord les ressources qu'il procura à la compagnie (l. 7-12). Il fit rentrer beaucoup de revenus des capitaux. On sait que ces sociétés, comme les temples, possédaient des sommes d'argent provenant de donations ou du prix de leurs représentations, et qu'elles les prêtaient à intérêt. Des débiteurs de la compagnie *traînaient depuis plusieurs années;* Zénon les fit connaître à l'assemblée, et, sur la prière des artistes, se chargea du recouvrement des dettes. Ce détail montre quelle était la nature de la gestion du trésorier; il ne pouvait rien faire de lui-même, ni prendre les mesures nécessaires pour recouvrer les sommes qui étaient dues; il pouvait seulement faire connaître à l'assemblée l'état des créances. Leur recouvrement n'entrait pas dans les devoirs de sa charge, et ce fut seulement sur l'invitation des artistes qu'il consentit à s'en charger. On voit donc que l'autorité du trésorier, et probablement celle des autres magistrats, restait toujours subordonnée à celle de la compagnie, même pour les actes qui semblent appartenir le plus à ses fonctions. Pour recouvrer les créances, comme pour l'emploi des fonds, il pouvait seulement proposer les mesures qu'il jugeait avantageuses; mais il fallait une décision de la compagnie pour qu'il eût le droit de les mettre à exécution.

Les lignes 12-28, qui sont malheureusement les plus mutilées, et dont la restitution complète n'est pas toujours possible, contiennent l'emploi fait par Zénon des ressources qu'il avait procurées à la com-

pagnie des artistes. Elles servent cependant à faire connaître quelques détails de leur vie intérieure.

Comme les textes de Téos et d'Éleusis, cette inscription montre que ces compagnies avaient avant tout un caractère religieux. « *Avec les revenus recouvrés par lui, il a célébré chaque mois, pour les artistes, dans le jour consacré au dieu, les sacrifices prescrits par les lois* » (l. 12-13). Les sacrifices en l'honneur des dieux et des bienfaiteurs tiennent aussi une grande place dans les inscriptions de Téos (*Corpus inscr. gr.*, n° 3067, l. 12-14; n° 3068 B, l. 6-10; n° 3069, l. 25). L'inscription d'Éleusis est consacrée presque tout entière à rappeler les sacrifices que les artistes ont offerts à Déméter et à Koré, et la chapelle qu'ils avaient élevée dans le sanctuaire.

Les *lois* ne sont pas celles d'Argos, mais celles de la compagnie; les artistes donnaient toujours ce titre de νόμοι à leurs règlements; et lorsque ceux de Téos adoptèrent le code proposé par un des leurs, Craton, ils l'appelèrent *la loi sacrée* (*Corpus inscr. gr.*, n° 3069, l. 17 et 35).

Les dépenses extraordinaires qui suivent furent proposées par Zénon, et, après l'acceptation des artistes, exécutées sous sa surveillance. « *Il a parlé avec beaucoup d'ardeur pour que le synode fît élever une statue de Dionysos, ayant les extrémités en pierre et les vêtements dorés.* » Ἀκρ[ό]λιθον indique que les pieds, les mains et la tête étaient en pierre, ou plutôt en marbre; χρυσόειμον, mot composé, qui n'était connu jusqu'ici que par un exemple d'Eustathe (p. 693, 49), fait supposer que le reste de la statue était en bois, sur lequel on avait peint des vêtements dorés. La sculpture qui employait des matériaux différents pour une même statue était donc encore en usage en 113. Elle se rapprochait davantage des types anciens et pouvait paraître plus religieuse.

Le sens de la ligne 15 n'est pas déterminé; je ne sais si on veut dire que Zénon a fait aux artistes une distribution d'argent, ou plutôt qu'il a payé la dépense de la statue avec les ressources qu'il avait réalisées.

L. 16. « *Il a proposé de se procurer, pour la décoration dans le temple, les ustensiles nécessaires.* » Cette restitution, qui s'accorde avec l'étendue de la lacune et les lettres qui subsistent, est empruntée à une inscription analogue des artistes de Téos (*Corpus inscr. gr.*, n° 3069, l. 30). Dans ce texte, la copie donne le mot εὐσχήμοσιν, que Bœckh a rejeté comme formé singulièrement, et qu'il a corrigé en συσκήνωσιν. Malgré cette irrégularité, j'ai conservé ce mot εὐσχήμοσιν, qui paraît avoir été très-lisible sur le marbre, et qui présente un sens

plus satisfaisant que la correction de Bœckh. On voit en effet, par l'inventaire des objets mobiliers légués par Craton, que ces χρηστήρια devaient servir à la décoration du temple pour les jours de fête (*Corpus inscr. gr.*, n° 3071). Zénon, sur la prière des artistes, se chargea de procurer tous ces objets au synode, et il fit ce marché d'une manière avantageuse.

L. 20-22. Il proposa encore l'acquisition de plusieurs objets dont la mention a disparu, et entre autres de trépieds Βαχχεῖοι. J'ai adopté cette restitution plutôt que τρίπ[οδες] Βάκ[χωι], parce que le dieu est constamment appelé dans ce texte Διόνυσος; l'épithète Βαχχεῖοι me paraît désigner une espèce particulière de trépieds, peut-être ceux que les vainqueurs dans les concours du théâtre consacraient à Bacchus.

L. 24 26. « *Il s'est chargé du soin de faire préparer une base pour la statue de notre bienfaiteur le roi Nicomède, et de l'érection de cette statue dans une place en vue de l'enceinte sacrée.* » Il s'agit ici du roi de Bithynie, Nicomède II, qui régna de 148 à 90. Les artistes de l'Isthme et de Némée avaient des rapports avec la compagnie de Téos, et le décret qu'ils rendirent en l'honneur de Craton, favori des rois de Pergame, indique qu'ils avaient probablement reçu d'eux quelque bienfait (*Corpus inscr. gr.*, n° 3067 *c*). Après la chute du royaume de Pergame, en 133, on voit que le roi de Bithynie voulut prendre pour lui le rôle de protecteur des artistes grecs.

L. 21-23. La dernière proposition de Zénon fut relative à un τόπος destiné au dieu, et dans lequel un sacrifice devait être célébré en son honneur avec les revenus que le trésorier avait recouvrés. L'expression τόπος, ou au pluriel τόποι, est employée particulièrement dans les actes des sociétés religieuses pour désigner l'endroit où se tenaient les réunions pour les sacrifices (*Corpus inscr. gr.*, n° 2525, l. 82; Wescher, *Revue arch.*, 1864, II, p. 462). Zénon avait proposé de disposer et de mettre en état un τόπος de ce genre (κατασκευωθῆναι). Il est fait une mention spéciale de deux parties de la construction, ὑπερθυρω[θῆναι] et ὀροφωθῆναι. Il est probable que les linteaux de la porte ou des portes étaient faits avec des matériaux plus beaux que le reste de la construction. De même ὀροφωθῆναι ne peut guère désigner un simple toit, ce qui n'aurait pas été digne de remarque, mais un entablement qui devait donner à la construction un caractère d'architecture plus relevé.

La seconde partie (l. 28-42) comprend le décret proprement dit. Il n'y a pas de difficulté ni d'incertitude dans la restitution des honneurs accordés à Zénon : l'éloge, une couronne à décerner dans le jour consacré au dieu, une statue d'airain (l. 28-34).

Dans les lignes qui suivent, l'étendue plus considérable de la lacune et la multiplicité des magistrats chargés de l'exécution produisent une certaine obscurité. Voici quel est l'ordre des idées :

1° Le trésorier remettra à un épistate désigné pour l'érection de la statue la somme nécessaire (l. 34-35);

2° Le secrétaire alors en charge, Aristoclès, s'occupera de faire faire la couronne (l. 35-36); j'ai restitué ici τῆς ποιήσεως et non ἀναγγελίας, parce qu'il est question plus loin de la proclamation de cette couronne;

3° Les magistrats et le secrétaire qui seront en charge devront faire annoncer la couronne dans le jour consacré au dieu; les magistrats et le secrétaire ne sont pas désignés par leur nom, parce que la couronne doit être proclamée chaque année et non pas une fois pour toutes;

4° Le secrétaire fera annoncer, pendant les combats gymniques des jeux Néméens, la proclamation des artistes en l'honneur de Zénon (l. 39-41);

5° L'épistate doit faire graver le décret sur la base de la statue; c'est très-probablement l'inscription dont nous avons ici les restes.

Je n'ai pu savoir dans quel endroit de la ville la pierre a été trouvée; si sa provenance exacte était connue, elle indiquerait avec vraisemblance l'emplacement de l'enceinte consacrée des artistes dionysiaques d'Argos.

P. Foucart.

LETTRE A M. DE SAULCY

SUR LA

PIERRE DE BOHAN

ET LA LIMITE DES

TERRITOIRES DE BENJAMIN ET DE JUDA

Jérusalem, 5 juin 1870.

Monsieur,

Lors de votre dernier voyage à Jérusalem, vous avez bien voulu témoigner quelque intérêt à une explication que je vous exposai brièvement au sujet de *la pierre de Bohan, fils de Ruben.*

Encouragé par le bienveillant accueil que vous avez fait à ces premières conjectures, je désirerais aujourd'hui vous communiquer le résultat de nouvelles études que j'ai entreprises sur cette question, assez digne d'attention, puisqu'elle comprend d'une part la restitution matérielle et l'interprétation véritable d'un passage de la Bible altéré par les copistes, d'autre part l'identification d'une des localités les plus importantes pour la topographie judaïque.

I

Dans le livre de Josué, il est fait deux fois mention (15 : 6 et 18 : 18) d'une *pierre de Bohan, fils de Ruben,* comme un des points par où passait la ligne séparative des territoires de Benjamin et de Juda ; telle est du moins la traduction universellement admise, depuis la version alexandrine jusqu'aux commentaires des rabbins, des mots

hébreux אבן בהן בן ראובן. La traduction est intrinsèquement irréprochable ; mais le texte lui-même est-il à l'abri de toute critique?

D'abord, qu'était ce *Bohan, fils de Ruben?* Les deux passages qui nous occupent sont les seuls de toute la Bible où il en soit question. Et cependant l'Exode (6 : 14), confirmé par les Nombres (26 : 5) et les Chroniques (I, 5 : 6), nous donne le nom des *quatre fils de Ruben :* Hanok, Phallou, Hesron et Karmi. Il est bien étrange que si Ruben a eu un fils nommé *Bohan*, cet enfant ne figure pas parmi ses descendants; bien plus, non-seulement ce nom n'est porté par aucun rubénite, mais il n'a jamais été porté par aucun personnage biblique, de sorte que l'on n'a même pas la ressource d'admettre quelque confusion généalogique.

Cette circonstance singulière me rendit fort suspecte, dès le début, l'existence de ce prétendu *Bohan;* un examen plus attentif ne fit que fortifier ces doutes.

Le mot hébreu בהן, où l'on a vu le nom d'un fils de Ruben, n'est autre chose, si l'on néglige la différence insignifiante des voyelles brèves *a* et *e*, que le substantif בהן, *pouce.*

L'expression אבן בהן pourrait donc être traduite à la rigueur par la *pierre-pouce* ou la *pierre du pouce.* Je crois que cette traduction est la seule véritable et qu'il n'a jamais existé de fils de Ruben appelé *Bohan.* L'*Eben Bohen* était probablement (nous en aurons la preuve tout à l'heure) quelque pic naturel ou roc dressé de main d'homme, auquel sa forme caractéristique avait fait donner ce nom pittoresque. Il ne serait pas difficile de retrouver en France même des dénominations analogues appliquées à des *pierres levées* du même genre; je rapprocherais encore volontiers la stèle érigée par Absalon dans la vallée du roi et surnommée *la main* d'Absalon.

Il s'agit maintenant d'expliquer pourquoi une leçon aussi simple et un sens aussi clair ont pu être altérés au point de devenir méconnaissables. Il est impossible de soutenir que le personnage de *Bohan* ait été créé de toutes pièces et gratuitement introduit dans ces deux passages. Le texte biblique a toujours eu aux yeux des Juifs un caractère trop sacré pour qu'il soit permis de croire à autre chose qu'à une méprise matérielle et tout à fait involontaire. Etant donné ce point de départ, je voudrais essayer de trouver par induction l'origine du quiproquo et la raison pour laquelle il a passé inaperçu.

La seule explication plausible consiste à admettre une faute de copiste extrêmement ancienne, puisque la leçon inculpée est antérieure à la version alexandrine et est reproduite par tous les textes connus de la Bible.

1° L'hypothèse qui se présente tout naturellement la première est qu'une annotation marginale, où il était parlé de Ruben et d'un ou plusieurs de ses descendants, s'est glissée à la suite des mots אבן, בהן, qui terminaient primitivement la phrase (peut-être cette mention de Ruben était-elle faite à propos de la proximité de la limite décrite, dans ce passage, et du territoire rubénite, séparés par le Jourdain).

2° On pourrait encore supposer que la leçon primitive était דאובן אבן בהן, la *pierre du pouce de Ruben*, ce serait l'équivalent exact de יד אבשלם, la *main d'Absalon*. L'erreur du copiste consisterait à avoir interpolé, pour une raison ou pour une autre, les deux lettres בן=*fils* entre בהן et ראובן, et avoir ainsi transformé *bohen* en nom propre (1).

3° Je pencherais plutôt pour une autre hypothèse qui, plus compliquée en apparence que les deux premières, est en réalité beaucoup plus vraisemblable et rend mieux compte des différentes particularités que nous allons constater. Elle m'a été en partie suggérée par cette remarque que RUBEN écrit *defective* ראבן, comme il devait l'être à l'époque reculée où eut lieu l'erreur (2) (V. *Pierre de Dhiban*, *Revue archéol.*, mars 1870), reproduit justement dans le même ordre les trois lettres du mot אבן, *pierre*.

Pour bien comprendre ce que je vais dire, il faut se rappeler quel devait être l'aspect d'un manuscrit hébreu antérieur à l'époque des Septante; il nous est aisé d'en avoir une idée en imaginant les caractères archaïques des pierres gravées hébraïques étudiées par M. de Vogüé, et en leur appliquant à des degrés variables les transformations aramaïsantes que nous constatons, par exemple, dans les cachets perses et les monnaies de Cilicie des IVe et Ve siècles. Dans un tel alphabet, le כ avec sa queue coudée et le ב à tête ouverte devaient être presque identiques.

Cela posé, voici ce qui paraît s'être passé. La phrase primitive s'arrêtait à אבן בהן, la *pierre du pouce*. Un copiste, après avoir intégra-

(1) On serait tout naturellement tenté dans ce cas de rapprocher ce *pouce de Bohen*, du grand autel construit par les Rubénites au bord du Jourdain, et qui faillit devenir l'occasion d'un conflit entre eux et les autres Israélites. Mais ce monument, quoique élevé sur la terre de Chanaan, paraît avoir été situé beaucoup plus au nord que le point par où devait passer la limite de Benjamin et de Juda. Il se peut cependant que ce rapprochement ait favorisé l'altération du passage.

(2) Le א, qui représente un son se rapprochant beaucoup plus que le ו d'une lettre articulée, devait être au contraire représenté. C'est ce que nous constatons dans le mot מואב écrit *defective* מאב.

lement écrit ces deux mots *qui arrivaient juste à la fin de sa ligne* (le texte était disposé par colonnes, דלתות), en passant à la ligne suivante, aura par inadvertance, ce qui arrive fréquemment, recommencé à transcrire les deux mots qu'il avait déjà copiés; mais, après avoir écrit le premier mot אבן, s'apercevant de son erreur au moment où il allait aborder le second mot בהן, il s'est arrêté pour reprendre la suite normale du texte, c'est-à-dire le commencement du verset suivant :

. . . .

אבן בהן . . . .

. . . . אבן

Ne pouvant ou ne voulant pas effacer immédiatement le mot אבן fautivement répété au commencement de la nouvelle ligne, il aura, comme *memento*, ajouté à côté, en marge, le mot כפר (1) « *oblitera*, efface, » et aura oublié d'opérer la correction; à moins que ce ne soit quelque lecteur qui ait indiqué ce *deleatur* ou qui ait constaté que le second אבן, peut-être imparfaitement disparu, avait été effacé (כפר) intentionnellement par le copiste.

Le diagramme suivant fera mieux comprendre que toute autre explication la physionomie probable du texte ainsi surchargé.

En voici la transcription :

. . . .

אבן בהן . . . .

. . . . כפר אבן

Un coup d'œil suffit maintenant pour comprendre la cause de l'interpolation et la manière dont elle s'est opérée. Un autre copiste, transcrivant ultérieurement ce passage, aura considéré le mot en marge comme faisant partie intégrante du texte, soit par inadvertance, soit parce que le ר de כפר lui paraissait former avec אבן le mot ראבן, et parce que les deux lettres précédentes ressemblaient à s'y méprendre au mot בן *fils* (le ב et le כ étant pour ainsi dire identiques et le פ ayant tout à fait l'air d'un ן moins le petit trait vertical supérieur).

Il aura donc copié : אבנבהנבנראבנ, qu'il est impossible de lire autrement que :

אבן בהן בן ראבן

(1) Impératif du Piel.

et de traduire autrement que :

La pierre de Bohan, fils de Ruben.

Cette leçon sera passée sans contestation dans les manuscrits d'où dérive le texte que nous possédons, et aura tellement fait autorité qu'on aura cru devoir l'introduire dans celui des deux passages de Josué qui n'avait pas été l'objet de la même méprise.

Lors de l'apparition multipliée des voyelles quiescentes dans les textes bibliques, ראבן aura reçu par mesure orthographique le *vav* auquel il avait droit, et sera devenu comme partout ailleurs ראובן. Puis les Massorètes, en ponctuant, auront jugé bon de distinguer par une légère variation vocalique le prétendu *Bohan* pour qu'on ne fût même pas tenté de songer au mot *bohen*.

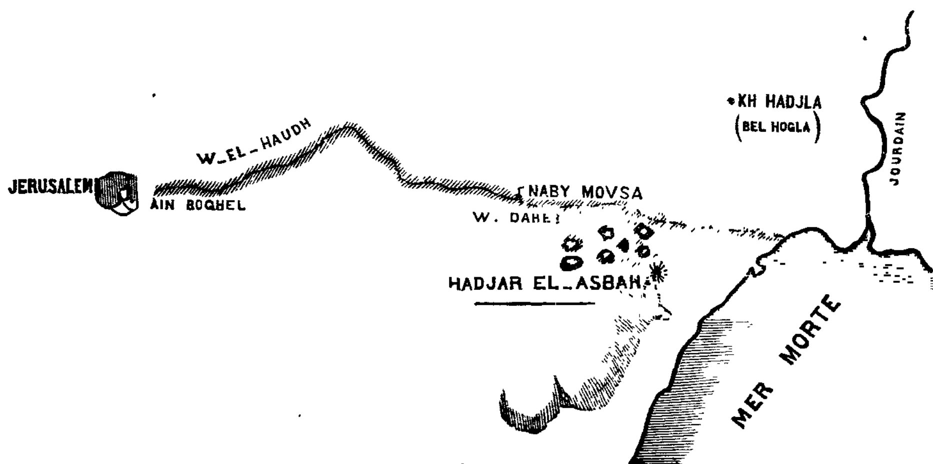
On peut faire, je ne l'ignore pas, une objection grammaticale à cette restitution; si בהן est réellement un nom commun signifiant *pouce* et dépendant de אבן, il devrait être régulièrement précédé de l'article (cf. précisément אבן עזר, אבן האזל, אבן הזחלת, etc.). L'absence du ה, dira-t-on, ne nous prouve-t-elle pas précisément que בהן a toujours été considéré comme un nom propre? A cela on peut répondre que la leçon primitive portait en effet אבן הבהן, mais que l'erreur relatée plus haut ayant fait fatalement considérer בהן comme un nom propre, on a cru devoir supprimer le ה désormais non-seulement inutile, mais même fautif. On pourrait encore à la rigueur dire que בהן, intimement lié à אבן, formait avec lui une véritable apposition, sans l'interposition de ה, construction que nous remarquons dans une foule de *noms de localités* qui sont plutôt composés que construits : בית לחם, עין רגל, עין שמש, באר שבע, etc.

4° On pourrait encore admettre une autre hypothèse intermédiaire entre la deuxième et la troisième proposées plus haut. La leçon primitive aurait été אבן בהן ראבן, la *pierre du pouce de Ruben;* la ligne se terminait par אבן בהן, on aura écrit en marge, immédiatement après, כף *saxum, rupes*, pour expliquer qu'il s'agissait d'un roc connu sous ce nom, et כף serait plus tard devenu בן par les mêmes raisons que כפר se serait transformé en בן ר. כף se trouve au pluriel dans Jérémie (4 : 25) et Job (30 : 6). Il correspond au כיפא syro-chaldéen, d'où le Κηφᾶς ou Πετρος des Évangiles.

Quoi qu'il en soit, il me paraît résulter de ces remarques qu'il faut, dans les deux passages en question, supprimer les mots בן ראובן, ou tout au moins בן, et traduire אבן בהן par la *pierre du pouce*.

II

Je voudrais à présent voir s'il est possible de retrouver l'emplacement même de la *pierre du pouce* en l'identifiant, suivant la méthode ordinaire, avec quelque localité moderne désignée sous le même nom.



Après avoir reconnu ce que je pense être le véritable sens de אבן בהן, ma première pensée fut que la *pierre du pouce*, si elle existait encore, devait avoir conservé chez les indigènes, sinon sa dénomination antique, du moins une désignation synonyme. Je me mis à chercher, *a priori*, un *hadjar el ibhâm*, ou *hadjar el yd* (*yad*), ou *hadjar el asbâa*, c'est-à-dire *une pierre du pouce*, *de la main* ou *du doigt*. *Bâhem* باهم serait l'équivalent exact pour la racine et la forme grammaticale de notre mot בהן, car il est plus que probable que בהן est une variante de בהם=بهم (ابهم), *fermer*, *couvrir*; en hébreu comme en arabe ابهام, le nom du pouce désigne proprement le doigt *qui ferme* (la main, en s'opposant aux quatre autres doigts). Cette racine بهم présente une particularité bien frappante : elle a donné naissance à un mot بَهْمَة (pl. بُهْم) qui signifie *saxum*, *rupes*, et qui rappelle ابهام, *pouce*, exactement comme כף, *rocher*, rappelle כף, *main*.

Malheureusement je ne trouvai pas plus de *hadjar el bahem* ou *el ibham* que de *hadjar el yd*, *el asbâa*, etc. Il est cependant un point signalé dans votre beau *Voyage autour de la mer Morte* sous le nom de *hadjar lasbah*, qui répondrait admirablement sous le rapport topographique à l'*eben bohen*. Mais il était bien difficile de rattacher philologiquement ce mot à l'expression hébraïque interprétée par *pierre de Bohan*, et cette incompatibilité de nom vous avait fait rejeter, non sans hésiter, cette séduisante identification : « Peut-être à la rigueur, écriviez-vous, pourrait-on être tenté de voir dans le Hadjr Lasbah la pierre de Bohan, qui devait se trouver immédiatement dans la même région ; mais comme ces deux dénominations n'ont absolument aucune ressemblance, je suis tout disposé à me prononcer contre cette identification. »

Lorsque je vous eus exposé brièvement ce que je pensais de la *pierre du pouce*, vous reconnûtes vous-même la très-probable identité de la *pierre du pouce* et du *Hadjar Lasbah* à l'aide d'une forme intermédiaire *Hadjar el asbâa*, la *pierre du doigt*. Cependant tout le premier je faisais de grandes réserves sur la transformation encore à démontrer de *Lasbah* en *el asbâa*, et je vous dis que je voulais chercher des preuves concluantes pour me prononcer.

Ces preuves, je crois les avoir trouvées dans quelques faits décisifs.

D'abord la véritable prononciation du nom de cette pierre, transcrit constamment *Lasbah* ou *Lesbah*, telle que je l'ai recueillie de la bouche des fellahîn ou des bédouins, est *Hadjar el Asbah*, qui s'écrirait حجر الا صبح. *Asbah* veut dire littéralement *d'un rouge foncé* (ce qui ne serait pas très en faveur de notre identification).

Si nous comparons اصبح à اصبع, *doigt*, nous voyons que les lettres sont exactement les mêmes, sauf la dernière qui est ح au lieu de ع. Il nous faudrait admettre par hypothèse que le *ha* remplace un *ain* dans ce mot. Eh bien, l'échange du ع et du ح dans les dialectes bédouins est un fait *positif*, qui a été mis hors de doute par les observations de M. Palmer, le courageux et savant explorateur du Sinaï. J'emprunte à une note qu'il a bien voulu me remettre, sur ce point capital pour notre thèse, les exemples suivants qui sont indiscutables.

Les Towâra (Arabes du Sinaï) disent invariablement دمح pour دمع حرّد, et quelquefois هرّد pour عرّد; عقبه est souvent prononcé حقبه et رعان رحوان. Cette altération paraît même s'étendre des

formes hébraïques aux formes arabes : Horeb, d'عريبة ; חרדה=عرادة (Nombres, 33 : 25).

Les Arabes de Moab disent من حيرد pour من عارد = من فوق.
Enfin il y a une tendance constante dans l'arabe vulgaire à prononcer comme un *ha* le ع suivi du ه, suffixe de la troisième personne masculine : بيعه devient بيبح, اصابعه devient اصابح.

Nous sommes donc en droit de conclure, sans être taxé de témérité, que اصبح est l'équivalent exact et correct de اصبع, et que par conséquent حجر الا صبح signifie la *pierre du doigt*.

Il est bien difficile de ne pas voir dans la *pierre du pouce* de la Bible la *pierre du doigt* de nos jours. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'étude du terrain confirme entièrement cette identification philologique, dont elle est pour ainsi dire la contre-épreuve : c'est un travail que vous avez fait de main de maître et qui n'a pas besoin d'être repris (1).

Je me bornerai à insister sur l'importance de la localisation de l'*Eben bohen*, pour déterminer la direction de la ligne séparative des territoires de Benjamin et de Juda qui passait sur ce point. Or, d'autre part, je crois avoir démontré par l'identification de la *pierre de Zoheleth* que Ain Roghel devait être décidément placé à la Fontaine de la Vierge.

Nous avons donc maintenant deux jalons pour ainsi dire certains, plantés presque aux deux extrémités d'une section intéressante de cette ligne, celle qui s'étend du Jourdain à Jérusalem. L'orientation générale de cette ligne est de l'ouest à l'est ; à l'*eben bohen*, elle se coude brusquement et se dirige presque droit au nord sur Beth Hoglah ; cet angle s'explique par la nécessité de laisser le territoire de Juda toucher au Jourdain, afin de lui faciliter les communications transjordaniennes sans l'interposition du territoire de Benjamin.

J'ai cru devoir joindre à cette note un petit croquis topographique uniquement destiné à montrer la position du Hadjar el Asbah, par rapport à Jérusalem, au Jourdain et à la mer Morte.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

CH. CLERMONT-GANNEAU.

(1) Comme le faisait supposer l'étymologie, la *pierre du doigt* est un *gros quartier de roc* dressé de main d'homme sur un plateau élevé auquel il a donné son nom (V. de Saulcy, *Voy. autour de la mer Morte*, t. II, p. 168 et 169).

EXPLICATION D'UN PASSAGE DE L'ITINÉRAIRE

INSCRIT SUR LE

QUATRIÈME VASE APOLLINAIRE DE VICARELLO

Dans le quatrième des *vases Apollinaires* découverts aux Bagni di Vicarello — qui sont bien les *Aquæ Apollinares* de la Table Antonine (1) et de la Table de Peutinger (2), quoi qu'ait pu dire le P. Garrucci (3), — on lit :

EBORODVNO	
RAMA	XVII
BRIGANTIONE	XVIII
DRVANTIO	VI
TYRIO	V
IN ALPE COTTIA	XXIIII
AD MARTIS	XXIII
AD FINES XXXX	XVII
AVGVSTA TAVRIN	XXIII

(Garrucci, *Dissertaz. archeol.*, I, p. 163.)

Nous ne nous arrêtons pas ici à toutes les difficultés que présente

(1) Wesseling, p. 300.

(2) Voy. notre édition, segm. IV, B, 2.

(3) *Dissertazioni archeologiche di vario argomento.* In-4, Roma, 1864, I, p. 14 et suiv. et pl. II. Malgré les nombreuses inscriptions trouvées à Vicarello : APOLLINI · ET · NYMPHIS · DOMITIANIS (P. Marchi, *la stipe tributata*, etc., pl. II, nº 2 *a*) ; APOLLINI · SILVANO · NYMPHIS, etc. (*id.*, *ib.*, pl. III, nº 3 *a*); APOLLINI SANCTO..... (Garrucci, *Dissert.*, I, p. 17), etc., etc., malgré l'opinion si bien justifiée de feu le P. Marchi (*op. cit.*), le P. Garrucci place les *Aquae Apollinares* aux Bagni di Stigliano, sans prendre garde que les Bagni di Stigliano ont un nom ancien, les *Thermae Stygianae*, mentionnés dans les *Fragmenta de l'Itin. Anton.* donnés par Annius de Viterbe (voy. Wesseling, p. 531).

cette section du quatrième itinéraire Gaditain : nous en proposons l'explication dans notre édition de la *Table de Peutinger* (in-folio, *Italia*, ch. XII, route de Plaisance à Briançon); et il nous paraît indubitable que le parcours indiqué sur ce vase diffère essentiellement de tous les autres itinéraires connus, non-seulement pour les distances, mais aussi pour les noms des stations, et qu'il désigne très-vraisemblablement un autre passage des Alpes que le col du mont Genèvre; mais nous ne nous attacherons aujourd'hui qu'à éclaircir le sens de l'avant-dernière ligne : AD FINES XXXX XVI. On sait que *Brigantio* est Briançon; *Ad Martis*, Oulx (1), et *Augusta Taurinorum*, Turin. La station *Ad Fines* est mentionnée par la Table : *Finibus* (Segm. II, C, 1 de notre édition), comme étant à XVIII milles de Turin (26 kil. 1/2) et à XXII milles de Suze (32 kil. 1/2). L'Itinéraire d'Antonin la nomme dans deux passages : dans le premier (éd. Wesseling, p. 340) il la porte aussi à XVIII milles de Turin et à XXXII milles de Suze (erreur évidente pour XXII); dans le second (*id.*, p. 351), à XVI milles de Turin et à XXIII milles de Suze. Elle est placée par l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem à XVI milles de Turin (distance partagée en deux sections égales par la station *Ad Octavum*) et à XXIV milles de Suze (distance partagée de même en deux sections égales par la station *Ad Duodecimum*); elle est, enfin, citée par le Ravennate (*Voy.* plus bas). Quant aux trois premiers vases Apollinaires, ils ne mentionnent pas la station *Ad Fines*, mais ils donnent, à la place, entre Turin et Suze : OCELVM ou OCELO, à XX milles (29 kil. 1/2) de Turin, et à XX milles de Suze (le premier de ces vases porte toutefois, évidemment par suite d'une erreur de gravure, XXVII pour XX). Il est indubitable, d'après les vestiges des voies anciennes et les bornes milliaires retrouvées en place, qu'entre Turin et Suze il y avait deux voies : l'une sur la rive gauche de la Dora Ripara (*Duria* ancienne), et l'autre sur la rive droite de cette rivière. La voie indiquée sur ces trois premiers vases passait à Drubiaglio, où des antiquités importantes retrouvées récemment ont permis à M. Carlo Promis de porter *Ocelum* (2); c'est à cette ancienne

(1) Une charte citée par Durandi (*Notizia dell' antico Piemonte Traspadano*, parte Iª, p. 49, Turin, 1803) désigne sous le nom de *in Martibus* une dépendance de l'église paroissiale de S. Lorenzo, église dont il est dit, dans une autre charte : « in loco qui *Ulcis* dicitur. » Durandi explique comment *in Martis* ou *in Martibus* est devenu, au moyen âge, *Martyris*; on lit, en effet, dans une charte d'Oulx de 1088 (nº 83) : « canonicae Domini *Sancti Laurentii*, quae est constructa in loco et in valle *Ulcio*, ad locum qui dicitur *Martyris* » (*id. ib.*, p. 50).

(2) *Storia dell' antico Torino*. Turin, 1869, in-8, p. 56, 129, 238.

ville que passait la limite de la province Citérieure au temps de César : « ..., *Ocelo*, quod est Citerioris provinciae extremun (1) ; » là se terminait à l'est le royaume de Cottius au temps de Strabon : Ὤκελον, τὸ πέρας τῆς Κοττίου γῆς (2) ; enfin elle est mentionnée par l'Anonyme de Ravenne comme étant bien entre Suze et Turin : « *Segatione*, *Occellio*, *Fines*, *Staurinis* (3). » L'ordre suivi par ce géographe, ordre qui est en général conforme aux Itinéraires, aurait dû avertir les auteurs modernes de ne pas chercher *Ocelum* loin de la route de Suze à Turin, et cependant aucun de ceux mêmes qui ont connu le Ravennate n'a su profiter de cette indication. Les opinions étaient donc très-variées sur ce point jusqu'à ces derniers temps : Simler (4), Ortels (5), Cluvier (6), Sanson (7), Valois (8), Baudrand (9), et plus récemment Spruner et Menke (10), portent cette ville à Exilles (11), Villanova et Varreire à Oulx (12), opinion suivie dans les temps modernes par Reichard (13) et par Kutschert (14) ; Marlianus l'écartait jusqu'à Novalaise (15) ; d'Anville, trompé par l'analogie du nom du moyen âge *Uxellum*, qu'il croit à tort pouvoir être ramené à *Ocelum*, la place à Usselio ou Usseau (16), opinion longuement développée par Durandi (17), adoptée encore à une époque plus récente par Cramer (18), Mannert (19), Walckenaer (20) et William Smith (21). Les seuls qui se soient rapprochés de la vraie position d'*Ocelum* sont

(1) *De Bello Gallico*, I, 10.
(2) IV, I, 3. — (3) IV, 30.
(4) Voy. le *Thesaurus* d'Ortels.
(5) Tab. *Italiae Gallicae* dans le *Theatrum orbis* de 1603.
(6) *Ital. Ant.*, I, p. 92.
(7) *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule*, p. 62.
(8) *Notit. Galliar.*, p. 143, 389.
(9) *Géograph.*, au mot *Ocelum*.
(10) *Atlas antiquus*, tab. XX.
(11) Voy. le *Thesaurus* d'Ortels.
(12) *Orbis antiquus*, Tab. IX et X.
(13) *Tab. Geogr. Italiae ant.*, 1851.
(14) Cité par Ortels dans son *Thesaurus*.
(15) *Notice de la Gaule*, p. 500-501, et *Tab. Ital. ant.* 1764 ; cf. *Analyse géogr. de l'Italie*, p. 35, 1744, et *Géogr. anc. abrégée*, de 1782, éd. in-12, I, p. 174.
(16) *Delle antiche città di Pedona, Caburro*, etc., p. 192 ; cf. *Il Piemonte Cispadano antico*, p. 36, et *Tabula Pedemontii antiq.* dans les *Mém. de l'Acad. imp. de Turin*, 1809-1810.
(17) Tab. *Italiae septentr.*, 1825.
(18) *Geogr. der Griechen und Rœmer*, IX, 1re part., p. 192-193.
(19) *Géogr. des Gaules*, I, p. 538, et II, p. 64.
(20) *Dictionary of greek and rom. geogr.*, II, p. 461.
(21) Cité par Baudrand, *Géogr.*, au mot *Ocelum*.

Honoré Bouche (1), Kiepert (2), et la commission de la carte des Gaules, qui s'accordent à la placer à Avigliana, ou vers Avigliana selon M. Alfred Jacobs (3), sur la rive droite de la Doire, en face de Drubiaglio.

Si le parcours tracé sur les trois premiers vases entre Turin et Suze suit la rive gauche de la Doire, ce qui est démontré, puisqu'il passe à *Ocelum* (Drubiaglio), le parcours tracé sur le quatrième doit être celui de la rive droite, puisqu'il passe à *Ad Fines*, qui est certainement Avigliana, en face de Drubiaglio, et où ont été trouvées des inscriptions qui ne laissent aucun doute sur cette identification. Nous savons déjà que la limite de la Gaule citérieure de César passait à *Ocelum*, que là était aussi la frontière du royaume de Cottius; il y avait donc apparence que le nom de la station *Ad Fines* se rapportait précisément à la même limite. Mais il est certain, d'après les inscriptions publiées par M. Carlo Promis (4), que *Ocelum* et *Ad Fines*, outre qu'elles marquaient l'ancienne limite politique de la province Cisalpine et du royaume de Cottius, et, à partir de Néron, la limite de la province procuratorienne des Alpes Cottiennes (5), désignait aussi le point où passait la ligne des douanes de la Gaule, autrement dit la station où se percevait l'impôt du quarantième sur les marchandises, *quadragesima Galliarum* (6).

Une des inscriptions trouvées à Avigliana est ainsi conçue :

PVDENS · SOC
PVBL·$\overline{\text{XL}}$·SER
7SCR · FINIB
COTTI · VOVIT
ARCAR· LVGV[D]
S · L · M

Ce qui doit se lire : « *Pudens, soc*[iorum] *Publ*[ici] *quadragesimæ*

(1) *Atlas antiq.*, tab. VI.

(2) *Carte itinér. de la Gaule au commencement du Ve siècle*, feuille IV.

(3) « Avigliana, Saint-Ambroise, Saint-Michel ou quelque autre des points situés sur la Doire. » *Les trois Itinér. des Aquae Apollinares*, Extr. de la *Rev. des Soc. sav.* 1859, p. 16-17.

(4) *Storia dell' antica Torino*, p. 286 et suiv.

(5) Sueton. : « Alpium [regnum], defuncto Cottio, in provinciae formam redegit. » *Nero*, 18.

(6) Orelli, 2156; cf. Henzen, 6939 *a*.

servus, contrascr[iptor] *Finib*[us] *Cotti*[i] *vovit.* — [Pudens, factus] *arcarius Lugud*[uni], *s*[olvit] *l*[ibenter *m*[erito] », c'est-à-dire : « Pudens, esclave des fermiers associés de l'impôt indirect (1) du quarantième des Gaules, contrôleur à la station de *Fines de l'ancien royaume de Cottius*, a voué ce monument. Devenu trésorier de la douane à Lyon, il a acquitté son vœu de grand cœur (2). »

Une autre inscription d'Avigliana (3), qu'il est facile de restituer, porte :

i·O·M
t·*fl*AVIVS
aug·LALYPVS
tabul.XL GALIC
ET
*clau*DIAAVGLIB
*a*NDRIA
l·M

Ce qui doit se lire : *J*[ovi] *o*[ptimo] *m*[aximo], *T*[itus] *Flavius Alypus*, [*Titi* imperatoris] *Aug*[usti] *l*[ibertus], *tabul*[arius] *quadragesimæ gal*[l]*ic*[ae], etc.

Il est donc certain que *Fines* était une station douanière du quarantième des Gaules.

Dans cette ligne du quatrième vase Apollinaire

AD FINES XXXX XVII

le P. Garrucci a vu l'addition des deux distances, dont l'une est exprimée à la ligne précédente, XXIII, et dont l'autre le serait à celle-ci, c'est-à-dire après le total ; il ajoute que le nom de *Ad quadragesimum* a sans doute été donné à cette station parce qu'il y avait XL milles entre la capitale du royaume de Cottius et Turin (4). M. Carlo Promis

(1) Le sens de *publicum* n'est pas douteux, c'est un substantif : *quatuor publici* sont les quatre impôts indirects. *Publicum portorium* signifie *l'impôt de la douane.* Il est inutile d'employer *portorium* quand *quadragesima* est exprimé, car l'impôt de la douane pour les Gaules était fixé au quarantième de la valeur de toutes les marchandises indistinctement ; ce qui n'avait pas lieu ailleurs : l'Afrique, par exemple, avait un tarif douanier.

(2) C'était un vœu fait évidemment en vue d'obtenir cet avancement.

(3) Carlo Promis, *op. cit.*, p. 287.

(4) *Dissertaz.*, I, p. 173.

voit aussi le total de deux nombres dans les chiffres XXXX (1). M. Aurès seul a compris qu'il ne s'agissait pas d'une mesure de distance; « la limite que l'on rencontre, dit-il, à XVII milles au-delà de Suze est la véritable limite du territoire gaulois; c'est par conséquent en ce point qu'on percevait autrefois le fameux impôt du *quarantième* des Gaules, comme le quatrième vase Apollinaire l'indique d'ailleurs d'une manière bien claire, quand il désigne cette station sous le nom de *Ad Fines* $\overline{\text{XXXX}}$ (2). » Il faut remarquer en effet que, sur les vases Apollinaires, les chiffres exprimant les distances ne sont jamais surmontés de la barre horizontale, et que, par le signe employé ici, on a précisément voulu indiquer qu'il ne s'agissait pas d'une mesure itinéraire (3).

Le sens de la ligne du quatrième vase qui nous occupe est donc :

« *Ad Fines quadragesimæ* : [mil.] XVII. »

Il paraît en outre à peu près certain que les deux distances données sur ce parcours, à savoir XXIII milles de Turin et XVII milles de *Ad Martis* (Oulx), doivent être corrigées, d'après les autres itinéraires et d'après les distances réelles, la première en XVIII, la seconde en XL milles.

D'après ce qui précède : 1° *Ocelum* est Drubiaglio, comme l'a démontré récemment M. Carlo Promis; 2° *Ad Fines* est Avigliana, comme l'a établi le même savant; 3° les noms de cette station étaient *Ad Fines Cottii* et *Ad Fines Quadragesimae*, comme l'avait soupçonné M. Aurès. Cette opinion demandait à être confirmée : c'est ce que nous avons essayé de faire à l'aide des textes épigraphiques.

ERNEST DESJARDINS.

(1) *Op. cit.*, p. 433, note 1.

(2) *Concordance des Vases Apollinaires et de l'Itinér. de Bord. à Jérusal.*, etc., p. 92, Extr. des *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1868.

(3) Il est vrai qu'on trouve dans le même document AD $\overline{\text{X}}$, AD $\overline{\text{XX}}$, mais ce sont des noms géographiques, *Ad Decimum*, *Ad Vigesimum*, et non l'expression d'une distance.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUILLET

Par un message en date du 4 juillet, M. le ministre des affaires étrangères informe l'Académie que le consul de France à Honolulu, ayant rencontré aux environs de sa résidence un autel Havaïen qui aurait servi à des sacrifices humains, a pensé que ce monument, qui parait être d'une haute antiquité, présenterait quelque intérêt pour la science archéologique. Deux Français, propriétaires du terrain où il a été découvert, ont bien voulu s'en dessaisir en faveur de notre consul, M. Ballien, qui l'a expédié en Europe. Il sera mis, dès qu'il sera arrivé, à la disposition de l'Académie.

M. Miller fait une communication sur des inscriptions grecques et latines relevées sur des monuments en marbre et en terre cuite, trouvées à Alexandrie et appartenant à un négociant de cette ville. Ces inscriptions sont au nombre de dix. Huit sont des marques d'amphores provenant surtout de Rhodes. Une est un fragment d'une liste de noms de divers personnages avec ceux de leurs pères. Une autre est une inscription latine que M. Léon Renier veut bien se charger d'expliquer.

La commission des antiquités nationales a déposé son rapport.

La première médaille est accordée à M. Moutié, pour un ouvrage manuscrit intitulé *Chevreuse*.

La deuxième médaille à M. Ernest Desjardins, pour sa *Géographie de la Gaule* d'après la Table de Peutinger.

La troisième médaille à M. Joly, pour son édition de *Benoît de Sainte-More*.

La première mention honorable à M. Joseph Guyot, pour ses *Chroniques d'une ancienne ville royale*, Dourdan, capitale du Hurepoix.

La deuxième mention à M. Flouest, pour sa *Notice archéologique sur le camp de Chassey*.

La troisième mention à M. Agnel, pour son livre ayant pour titre : *De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française*.

La quatrième à M. Guillaume Rey, pour son édition des *Familles d'Outremer*, manuscrit laissé imparfait par Ducange.

La cinquième à M. de Beaucourt, pour trois brochures intitulées : 1° *Charles VII et Agnès Sorel*; 2° *le Meurtre de Montereau*; 3° *le Chartier*.

La sixième à M. l'abbé Bernard, pour son livre sur les *Origines de l'église de Paris*; *établissement du christianisme dans les Gaules*.

A la suite du rapport sur le prix Bordin, le prix est décerné au n° 3, dont l'auteur est M. Camille de la Berge, attaché au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Cachette monétaire découverte à la Crique (arrond. de Dieppe) en 1870. — Au commencement de cette année, des terrassiers, occupés dans le *bois de Cormont* (commune de la Crique), ont trouvé un vase de terre qu'ils ont malheureusement brisé et détruit. Ce vase contenait un certain nombre de pièces d'argent qu'ils se sont partagées; il renfermait de plus un *teurt* ou anneau d'argent propre au doigt d'une femme, qui nous a été remis pour le musée de Rouen.

Fort heureusement M. Papin, maire de Saint-Denis-sur-Scie, a pu se procurer dix des monnaies trouvées par les ouvriers, et il a bien voulu nous les remettre, ainsi que l'anneau, pour le Musée départemental d'antiquités.

Huit de ces pièces sont semblables et datent du XIVe siècle; elles présentent, d'un côté, une croix grecque à branches pattées et autour la devise bien connue : SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM : (*sit nomen Domini benedictum*); de l'autre côté on voit, dans le champ, une rose à six lobes ou feuilles encadrant quatre hermines de Bretagne, et autour : IOHANNES : BRITONVM : DVX : V. (Jean V, duc de Bretagne). Jean vivait de 1339 à 1309. Il gouverna la Bretagne du temps de nos rois Charles V et Charles VI. Il institua l'ordre de l'hermine, auquel le semé de ses monnaies fait sans doute allusion.

Les monnaies des ducs de Bretagne ne sont pas très-rares parmi nous, et celles de Jean V y sont plus communes que les autres. Nous savons qu'il y a environ quarante ans on en a rencontré à Janval, près Dieppe.

Les deux autres pièces de notre dépôt sont un blanc de Charles VI de France et un gros de Henri V ou Henri VI d'Angleterre.

Sur la monnaie française on voit, d'un côté, la croix à branches égales et la devise habituelle du moyen âge : *Sit nomen Domini benedictum*. De l'autre est l'écu de France aux trois fleurs de lis, et autour : KAROLVS : FRANCORVM : REX : (Charles, roi des Français).

La monnaie anglaise, dont il nous reste à parler, est plus lourde et plus grande que les pièces bretonnes et française. Le gros anglais pèse trois grammes vingt-cinq centigrammes et mesure vingt-huit millimètres de

diamètre, tandis que le blanc breton ne pèse que deux grammes quatre-vingt-dix centigrammes, et ne mesure que vingt-six millimètres.

La pièce anglaise, ou plutôt anglo-française, montre d'un côté les écus réunis de France et d'Angleterre, surmontés du nom de HENRICVS, tandis que la légende porte FRANCORVM : ET : ANGLIE : REX : (Henri, roi de France et d'Angleterre). Au revers, on lit encore dans le champ le nom de HENRICVS, surmonté d'une croix latine qu'escortent, à droite et à gauche, le lis de France et le léopard d'Angleterre. La légende du pourtour est comme partout : *Sit nomen Domini benedictum*.

Cette cachette me paraît dater de la première moitié du xve siècle, alors que notre malheureux pays était envahi par les troupes anglaises et couvert de partisans et de bandes armées.

Au printemps de 1865, une découverte à peu près analogue a été faite au Tréport. Un vase du xve siècle contenait une pièce d'or et deux cent soixante-huit monnaies d'argent de Charles VI de France et de Henri VI d'Angleterre.

En 1867, une autre cachette a été rencontrée à Bertrimont, près Tôtes. Le vase contenait deux cent quatre-vingts blancs au soleil, de Charles VII et de Louis XI. L'abbé COCHET.

—— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*. Numéro 7, juillet. — Fouilles du mont Cavi (il s'agit de fragments, malheureusement assez peu considérables, des fastes des féries latines; M. Henzen restitue ces fragments à l'aide des fastes capitolins). Article de M. Wolfgang Helbig sur le dernier ouvrage de M. R. Kékulé, intitulé : Les groupes de l'artiste Ménélas dans la villa Ludovisi, contribution à l'histoire de l'art grec, avec trois planches lithographiées. Leipzig, 1870, in-4.

Numéro 8, août. Fouilles d'Athènes (Schœll). Jason confondu avec Thésée dans un miroir étrusque, extrait d'une lettre de M. Gamurrini à M. Helbig. Essai d'une nouvelle explication du groupe du sculpteur Ménélas (Jansen).

—— On nous prie d'annoncer que, par suite de la guerre, le *congrès international d'archéologie et d'histoire*, qui devait se tenir à Bâle vers la fin de septembre et dont nous avions publié le programme dans notre dernier numéro, est ajourné à l'année prochaine.

—— Nous donnons à nos lecteurs le sommaire, que le défaut de place nous avait empêchés de reproduire, du premier numéro de la *Revue celtique*.

I. De la Divinité gauloise assimilée à Dis Pater à l'époque gallo-romaine, par M. Anatole de Barthélemy, ancien président de la Société des antiquaires de France (deux gravures).

II. La Miniature irlandaise, son origine et son développement, par M. F. W. Unger, professeur à l'Université de Gœttingue.

III. Un Évangéliaire à miniatures d'origine irlandaise, dans la bibliothèque princière d'Œttingen-Wallerstein, par M. W. Wattenbach, professeur à l'Université de Heidelberg (deux gravures).

IV. The ancient Irish Goddes of War, by W. M. Hennessy, Esq. member of the Royal Irish Academy; with a postcript by Dr C. Dottner (one engraving).

V. Un manuscrit irlandais de Vienne, par M. C. Nigra, ministre d'Italie à Paris.

VI. Les Gloses irlandaises de Milan, par le même.

VII. Étude phonétique sur le breton de Vannes (premier article), par M. H. d'Arbois de Jubainville, correspondant de l'Institut.

VIII. Koadalan, conte populaire breton, recueilli et traduit par M. F. M. Luzel.

IX. Observations sur le conte précédent, par M. Reinhold Kœhler, conservateur de la bibliothèque grand-ducale, à Weimar.

X. Mélanges : The name of the Danube, by Prof. Max Müller, professor of Comparative Philology at the University of Oxford, associé étranger de l'Institut de France. — Le Vrai nom de Gargantua, par M. F. Liebrecht, professeur à l'Athénée de Liége.

Suivent de nombreux articles de bibliographie; puis un supplément : *Dosparth byrr ar y rhan gyntaf i ramadeg cymraeg* [gan Gruffydd Roberts, 1567.] A fac-simile reprint. (This will be continued in regular instalments, with a separate pagination, in all subsequent numbers until the work is completed.)

Ces réimpressions de teltes celtiques devenus introuvables rendront de grands services à ceux qui cultivent ces études, et ce n'est pas un des côtés les moins utiles de l'œuvre entreprise avec tant d'ardeur et de dévouement par M. Gaidoz.

Le second numéro de la *Revue celtique* est déjà sous presse.

BIBLIOGRAPHIE

Catalogue du musée départemental d'archéologie de Nantes et de la Loire-Inférieure, par FORTUNÉ PARENTEAU. 2e édition. In-8° de 140 p. avec 12 pl. et 15 bois intercalés dans le texte. Nantes, 1869.

Nous signalons avec empressement à nos lecteurs la seconde édition du Catalogue du Musée confié aux soins désintéressés de M. Parenteau. La description est complète et exacte, les gravures font de cet ouvrage un livre de luxe. C'est un modèle à proposer à MM. les conservateurs de musées, ainsi qu'aux commissions administratives, qui assurent ainsi la propriété des objets aux collections dont la surveillance leur appartient, et font connaître aux savants des objets souvent très-précieux conservés en province. En 1869, les catalogues des musées de Rennes, du Mans et de Nantes ont paru, grâce au zèle de MM. le conseiller André, E. Hucher et F. Parenteau. Voilà trois villes qui ont la chance de posséder des sociétés académiques laborieuses et, parmi les membres de ces compagnies, des hommes autorisés qui se sont imposé le rude labeur de classer les collections et d'en rédiger l'inventaire raisonné.

Il y a encore dans les départements des villes qui possèdent des musées; espérons que l'exemple donné dans l'ouest de la France sera suivi dans l'est et dans le midi.

Le musée archéologique de Nantes est très-riche en objets antiques et du moyen âge. On y remarque une barque monoxyle, une magnifique épée en fer celtique, des inscriptions romaines, de nombreux débris de toute espèce provenant de Rezé, des échantillons précieux de céramique, des tapisseries, des antiquités égyptiennes recueillies et données par feu Fr. Cailliaud. A. DE B.

Dr EM. HÜBNER, **Mechanische Copieen von Inschriften** (Separatabdruck aus dem XLIX Bande der Jahrbucher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande), Bonn, Carle Georgi, 1870.

M. Emile Hübner, un des érudits qui ont apporté et qui apporteront pendant bien des années encore le plus utile concours à cette grande œuvre du *Corpus inscriptionum latinarum* que poursuit l'Académie de Berlin, a eu l'heureuse idée de faire profiter tout le monde de l'expérience qu'il a acquise, dans de longs et laborieux voyages, comme épigraphiste militant, comme transcripteur d'inscriptions. Dans cette courte dissertation, qui mériterait d'être traduite en français et distribuée à toutes les sociétés dites savantes, il indique quelle utilité il y a à posséder, pour chaque inscription de quelque importance, une copie obtenue par un moyen mécanique, un estampage au moyen duquel on puisse, dans le silence du cabinet, contrôler tout à loisir une transcription toujours faite avec une

certaine hâte, quelquefois avec maladresse ou parti-pris. Il examine les différents moyens que l'on peut employer suivant les circonstances, et marque le fort et le faible de chacun; il insiste surtout sur l'estampage par voie sèche, avec le tampon et la poudre de minium et de mine de plomb, et sur l'estampage par voie humide, avec l'éponge, le papier mouillé et la brosse. C'est ce dernier procédé qu'il préfère, et avec raison, toutes les fois que le manque d'eau n'en rend pas l'emploi impossible; on trouvera dans ces pages les indications les plus précises et les plus pratiques, suggérées par une longue expérience. En suivant avec quelque attention ces conseils, il n'est pas d'ignorant, de débutant qui ne puisse arriver à obtenir d'admirables estampages. G. P.

Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure,
par Philippe Le Bas, Didot.

Le *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure* de M. Philippe Le Bas, dont la publication avait été interrompue après la mort de M. Le Bas, a été repris, on le sait, depuis plusieurs années, par M. Waddington. Plusieurs voyages en Asie Mineure et en Syrie avaient rendu M. Waddington plus capable que personne peut-être en Europe de compléter l'œuvre de M. Le Bas, en enrichissant de nombreuses inscriptions le recueil de textes, et en donnant des inscriptions déjà publiées par M. Le Bas et de celles qu'il ajoutait à sa collection un commentaire historique, philologique et paléographique qui fît honneur à l'érudition française. M. Waddington commença par le commentaire des Inscriptions d'Asie Mineure, et les premiers fascicules de son travail parurent assez remarquables pour que l'Académie des inscriptions se hâtât de l'appeler à siéger dans ses rangs. Il ne manque plus aujourd'hui à ce volume du commentaire que quelques feuillets, et un mémoire, qui sera une œuvre capitale, sur l'histoire et la série des gouverneurs des provinces orientales de l'Empire pendant la période romaine. En attendant qu'il nous livre ce mémoire, auquel il travaille depuis longtemps, M. Waddington vient de terminer le tome III de la partie épigraphique de l'ouvrage, celui qui contient les textes provenant de l'Asie Mineure, de la Syrie et des îles qui se rattachent au continent asiatique. Si l'on veut donner une idée de la part qui revient à M. Waddington dans ce travail, il suffit, sans parler encore du commentaire, de faire remarquer que M. Ph. Le Bas n'avait mené l'impression de ce volume de texte que jusqu'à la page 464 et au numéro 1898, c'est-à-dire jusqu'au commencement des inscriptions de Jérusalem. De là jusqu'à la page 648 et au numéro 2841, c'est M. Waddington qui a continué l'ouvrage, et des 950 inscriptions et plus que contient cette fin de volume, de beaucoup le plus grand nombre ont été copiées par M. Waddington lui-même en Syrie et en Chypre, dans son grand voyage de 1861-1862; les autres ont été relevées à la même époque et dans la même contrée par MM. de Vogüé et Duthort, ou ont été communiquées à M. Waddington par d'autres voyageurs. Quelle qu'en soit la pro-

venance, elles forment un supplément aussi précieux qu'imprévu au recueil de M. Le Bas, où ces provinces de la Syrie orientale ainsi que l'île de Chypre n'étaient pour ainsi dire pas représentées.

Avant que M. Waddington ait achevé de publier le commentaire du tome III, sur lequel nous reviendrons quand il sera terminé, un de nos collaborateurs, M. Paul Foucart, ancien membre de l'École d'Athènes, a été chargé, sur la demande de M. Waddington, de publier le commentaire des inscriptions du second volume, qui contient celles de la Mégaride et du Péloponèse, de la Béotie, de la Phocide, de l'Etolie et des îles. Nous avons sous les yeux les premières feuilles de son travail, qui forment la 74e livraison de l'ouvrage entier. M. Foucart a suivi le même plan que M. Waddington pour le 3e volume. Il complète le recueil de M. Le Bas en y ajoutant : 1° les inscriptions publiées depuis son voyage en Grèce; 2° les inscriptions inédites qu'il a copiées dans le Péloponèse, la Grèce du nord et les îles dans la mission dont le ministre de l'instruction publique l'a chargé en 1868. Les textes en caractères épigraphiques sont publiés sur des feuilles séparées, sous ce titre : *Supplément aux inscriptions du second volume*; ces feuilles font suite au volume de textes publié par Le Bas.

Les précédentes publications de M. Foucart, parmi lesquelles nous ne citerons que ses articles sur des inscriptions inédites de Rhodes qu'il a données dans la *Revue* (1), étaient déjà de nature à indiquer qu'il saurait tenir sa place avec honneur auprès de MM. Le Bas et Waddington; les premières pages de son commentaire, à la fois sobre et plein, justifient toutes ces espérances. Nous comptons bien que l'ouvrage ainsi repris se continuera désormais sans subir d'interruption, et qu'il comprendra comme complément indispensable et inappréciable un recueil des nombreuses inscriptions de l'Attique qui ont été retrouvées depuis la publication du *Corpus*.

Saisissons cette occasion pour adresser une prière à M. Waddington, qui a la haute main sur cette suite de l'ouvrage. Chacune des livraisons qu'il a publiées contient des planches tirées encore du portefeuille si riche de M. Landron. Ces planches sont soignées et les monuments qu'elles contiennent sont intéressants à divers titres, mais les mentions qui les accompagnent sont vraiment trop succinctes. Je prends les dernières livraisons et j'y relève, aux bas des planches, ces titres : *Sculptures d'un sarcophage*, *Athlètes combattant*, *Jeune fille dansant devant le dieu Pan*, *Héros près d'un cheval*, etc. Où sont ces monuments? dans quelle ville? Il ne serait pas difficile, en attendant une explication des planches qui ne viendra peut-être jamais, ou tout au moins des tables qui se feront longtemps attendre, de nous indiquer tout au moins, au bas de chaque planche, la provenance du monument. Sans doute on serait encore insuffisamment renseigné, mais au moins pourrait-on déjà faire, le cas échéant, quelque usage de ces gravures; pour le moment, il est à peu près impossible de s'orienter au milieu de toutes ces figures qui se suivent sans qu'on sache dans quel ordre elles sont rangées, d'où elles viennent et ce qu'elles signifient. G. P.

MÉMOIRE

SUR

L'ÉPOQUE ÉTHIOPIENNE

DANS L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

ET SUR

L'AVÉNEMENT DE LA XXVIE DYNASTIE

Suite (1)

III

Un travail de M. de Rougé, capital comme tout ce qui sort de la plume du savant académicien, a fait connaître un autre personnage qui a tenu une place considérable dans les annales de l'Égypte, vers le temps de la transition entre les rois éthiopiens et le triomphe définitif de la dynastie Saïte (2). C'est la reine *Mut-s'a-neferu Ameniritis*, dont le musée de Boulaq possède une admirable statue en albâtre oriental, par les inscriptions de laquelle nous avons encore appris quelques particularités importantes sur cette princesse (3).

Sœur de Schabaka et fille comme lui d'un roi d'Éthiopie nommé *Kas'ta*, Ameniritis fut du vivant de son frère régente de la Thé-

(1) Voir le numéro d'août.

(2) *Notice de quelques textes hiéroglyphiques récemment publiés par M. Greene* (Paris, 1855), 2e partie.

(3) Mionnet, *Catalogue du musée de Boulaq*, 2e édition, n° 866.

baïde. Ensuite elle épousa un prince du nom de *Pianχi*, et gouverna conjointement avec lui pendant un certain nombre d'années la Haute-Égypte. Tous deux portaient le titre royal et résidaient à Thèbes, mais Ameniritis avait le pas sur son mari dans les monuments publics, comme le prouve la petite chapelle que l'on voit sur la gauche en avant du grand temple de Médinet-Abou. De Piankhi et Ameniritis naquirent deux enfants, le prince *Katohet*, qui disparaît de la scène de l'histoire quand son père cesse également d'y figurer (1), et la princesse *S'apenap*, que Psamétik I[er] épousa quand il fut maître de toute l'Égypte, sans doute afin de s'assurer les droits dont cette princesse était regardée comme l'héritière en Thébaïde. Ameniritis, restée veuve, paraît avoir été entourée de grands honneurs par son gendre et être restée jusqu'à sa mort un personnage fort important à côté de Psamétik.

Champollion, qui avait lu le cartouche de la reine Ameniritis, et avait reconnu qu'elle était en rapport avec Psamétik, mais sans savoir sur son compte tout ce que nous savons aujourd'hui, proposa de l'assimiler à l'*Amméris l'Éthiopien* qui commence si bizarrement la liste de la dynastie Saïte dans les extraits d'Eusèbe. L'assimilation était certaine, et elle a été unanimement adoptée par les égyptologues. Il en résulte que le nom d'Amméris devait originairement avoir été enregistré par Manéthon dans une troisième liste collatérale et que les douze ans qui lui sont attribués sont contemporains du même nombre d'années soit de Psamétik, soit de Taharqa.

M. de Rougé avait pensé reconnaître le Piankhi mari d'Ameniritis dans un roi dont le Louvre possède une stèle (2) et dont les noms se lisent sur ce monument *Ra-men-χeper .....i*, le second cartouche étant mutilé. Mais il paraît aujourd'hui bien prouvé que ce dernier prince, sur lequel nous reviendrons plus tard, n'a rien à faire avec Ameniritis et s'appelait en réalité *Seti* au lieu de *Pianχi* (3). A nous, comme à M. Mariette (4), l'époux de la sœur de Schabaka semble devoir être identifié avec le *Ra-s-nefer Pianχi* dont une bandelette de momie, conservée au Musée britannique (5), mentionne la douzième année, ce qui coïncide avec

(1) *Katohet* mourut jeune, et encore prince royal. Son cône funéraire, trouvé à Thèbes, a été publié par Prisse, *Choix de monuments égyptiens*, pl. XXVII.

(2) De Rougé, *Catalogue du Louvre*, C, n° 100. — Prisse, *Choix de monuments égyptiens*, pl. IV, n° 1.

(3) Voy. Mariette, *Rev. arch.*, nouv. sér., t. VII, p. 419.

(4) *Bull. arch. de l'Athén.*, 1856, p. 76, note 167.

(5) Greene, *Fouilles exécutées à Thèbes*, pl. VIII.

la durée assignée par les extraits d'Eusèbe au règne d'Amméris.

Quoi qu'il en soit, les observations qui précèdent, toutes empruntées jusqu'à présent aux travaux de nos devanciers, nous mettent dès maintenant en mesure de restituer la véritable forme de la liste de Manéthon, fort brouillée par les chronographes qui nous l'ont transmise :

XXVe DYNASTIE.

Sabacon,	? ans (?)
Sébichos,	14 ans (706 av. J. C).
Tarcos,	18 ans (692).

XXVIe DYNASTIE.

	Stéphinatès,	7 ans (687)?	Amméris, 12 ans.
	Néchepsos,	6 ans (680)?	
Tarcos règne encore 8 ans, en même temps que Néchao.	Néchao,	8 ans (674).	
	Psammitichus,	54 ans (665).	

Dans ce tableau, je n'ai encore osé inscrire aucun chiffre pour la durée du règne de Sabacon, les monuments que nous avons jusqu'à présent étudiés ne fournissant aucune donnée précise sur cette durée. C'est seulement l'examen d'un autre ordre de témoignages qui nous permettra un peu plus loin de la préciser.

Contrairement à l'opinion jusqu'à présent générale chez les égyptologues, j'ai inscrit le règne d'Amméris ou Ameniritis comme contemporain de ceux de Néchepsos et de Néchao dans la dynastie saïte, de Tarcos dans la dynastie éthiopienne, au lieu de le faire contemporain des douze premières années de Psammitichus. C'est une anticipation sur les résultats que nous extrairons des monuments assyriens; mais je crois pouvoir dire d'avance que cette nouvelle manière de voir sera justifiée par des preuves tout à fait positives.

IV

Nous devons maintenant aborder l'examen des renseignements nouveaux et si précieux que sont venues apporter dans les dernières années à la science les grandes stèles historiques découvertes au cours des fouilles entreprises par M. Mariette au Gebel-Barkal, l'an-

tique Napata, capitale des rois éthiopiens pendant les siècles dont nous avons entrepris d'élucider la chronologie.

La première de ces stèles est celle dont M. de Rougé a fait le sujet d'un mémoire publié en 1863 (1). Elle émane d'un roi nommé *Ra-user-ma-t Pianχi Meriamen*, que l'on connaissait déjà, grâce à une inscription copiée par M. Lepsius (2).

Le récit commence en l'an 21 de ce prince Il réside à Napata, mais, outre l'Éthiopie, il possède une partie de l'Égypte supérieure, qu'occupent paisiblement ses troupes sous les généraux *Puarma* et *Lamereskin*. On lui adresse un rapport sur les progrès menaçants que fait la puissance d'un chef de la partie occidentale du Delta, nommé *Taf-neχt-ta*, lequel, profitant de l'état du pays, morcelé entre une multitude de roitelets et de petits chefs indépendants, s'est emparé d'une foule de places de la Basse-Égypte et s'avance maintenant vers le haut pays, où plusieurs princes locaux se déclarent en sa faveur. Le roi envoie à ses généraux établis en Égypte l'ordre d'attaquer au plus vite Tafnekht et ses partisans ; il leur annonce que bientôt il les soutiendra de sa personne et de nouvelles forces.

Les troupes éthiopiennes remportent d'abord quelques succès et refoulent devant eux les ennemis. Tafnekht concentre alors ses soldats à Souten-Hnen ou Héracléopolis, et y réunit autour de lui tous les rois et chefs de la Basse-Égypte qui viennent se ranger sous sa bannière et combattre avec lui contre le monarque d'Éthiopie. Les principaux sont *Nimrod*, roi de Oun ou Hermopolis, *Uaaput*, roi de Tenremou, localité qui n'est pas encore déterminée avec certitude, *Pefaabast*, roi de Souten-Hnen ou Héracléopolis, avec son fils le prince héritier *Petisi*, *Uasarkin*, roi de Pa-Bast ou Bubastis, *T'atamenaufanχ*, grand chef de la milice libyenne des Maschouasch, qui réside dans la ville de Pa-Ba-nev-Tat ou Mendès, plus une douzaine d'autres chefs de la même milice, occupant les différents cantons orientaux du Delta et du nome Arabique. L'armée éthiopienne gagne sur ces confédérés une nouvelle bataille et les refoule jusqu'à la ville de Chev, aujourd'hui El-Hébé. Mais le succès n'est pas assez complet pour qu'on ne voie pas bientôt le roi Nimrod reprendre l'offensive et chasser les soldats de Piankhi de son nome d'Hermopolis.

Cependant Piankhi, mécontent de la lenteur des opérations, an-

(1) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. VIII, p. 94-127. — Voy. aussi Mariette, *Catalogue du musée de Boulaq*, n° 917. — *Fouilles en Egypte*, pl. I-VI.

(2) *Denkm. aus Ægypt. und Æthiop.* Abth. V, bl. 14, *a b c d*.

nonce sa prochaine arrivée. A cette nouvelle, les généraux éthiopiens redoublent d'efforts. Ils emportent d'assaut plusieurs villes, dont la plus importante est Ouebouob ou Aphroditopolis. Mais ces exploits ne désarment pas la colère du roi, dont le premier soin, en arrivant sur le théâtre de la guerre après avoir célébré la fête d'Ammon à Thèbes, est de réprimander ses officiers pour n'avoir pas encore anéanti les rebelles.

En effet, les guerriers de la Basse-Égypte tiennent bon dans Hermopolis. La ville est assiégée et se défend bravement, mais finit par succomber. Piankhi y entre en vainqueur irrité. La reine *Nesatentemehi*, épouse de Nimrod, parvient enfin à fléchir le conquérant et obtient la grâce de son mari, qui se reconnaît vassal de Piankhi et auquel le monarque éthiopien impose un lourd tribut, destiné au trésor d'Ammon à Thèbes. Piankhi, avant de quitter la ville d'Oun, fait ses dévotions dans le temple de Thoth, le grand dieu de la cité, et reçoit la soumission du roi d'Héracléopolis.

Continuant sa marche triomphante vers le nord, le souverain de Napata se rend maître, par capitulation ou par force, de plusieurs autres villes qu'il serait, dans l'état actuel, assez difficile d'assimiler à des localités connues de la géographie classique. Il arrive enfin devant Memphis, qu'il somme de lui ouvrir ses portes. Mais Tafnekht s'est jeté dans la capitale de la Basse-Égypte avec 8000 soldats, et il relève par sa présence le courage de ses partisans, d'abord déconcertés.

Piankhi profite de l'état des eaux, qui viennent baigner à ce moment le pied des remparts et permettent aux navires du fleuve de s'approcher jusqu'à la base des tours, pour faire attaquer Memphis du côté du Nil à la fois par son armée et sa flotte. L'assaut est donné, et malgré une énergique résistance, les soldats éthiopiens pénètrent dans la ville « comme une inondation. » Le lendemain, quand le premier trouble est apaisé, Piankhi fait son entrée à Memphis, non en conquérant dévastateur, mais en souverain légitime qui vient prendre possession de ses droits. Il honore par des sacrifices les dieux de Memphis et d'Héliopolis, rend aux prêtres leurs prérogatives et établit des fondations pieuses.

Après la prise de Memphis, la plupart des chefs du Delta s'empressent de venir faire leur soumission ; ils se prosternent aux pieds de Piankhi et se déclarent ses vassaux et ses tributaires. Pour accélérer encore ce mouvement de soumission, Piankhi descend jusque dans le nome Athribite, où il est reçu par le prince Pétisi. Tafnekht seul résiste encore et s'obstine à tenir la campagne. Un corps de

troupes est envoyé contre lui, le bat et le force à chercher un refuge dans le désert libyque. Après ce dernier désastre, il se décide à céder et envoie faire au roi éthiopien des propositions d'accommodement. Piankhi, désireux d'en finir avec cette guerre et ne voulant pas pousser à bout un adversaire dont il a pu apprécier toute la valeur, lui accorde la paix la plus honorable. A condition de lui rendre hommage, de se soumettre à un tribut et de prêter serment de fidélité, Tafnekht conserve la possession de l'État qu'il a su se tailler à la pointe de son épée dans le Delta occidental, État composé des nomes Saïte, Athribite, Libyque, Memphite et de quelques autres cantons qui les avoisinent. Ainsi ce personnage, qui avait commencé par être simple petit chef de la ville de Nouter auprès de Canope, conserve, même après la guerre, une puissance très-considérable dont il établit le centre à Saïs où il exerce le sacerdoce; sans prendre le titre de roi, qui ne lui est jamais donné dans tout le cours du récit, il est désormais le prince de beaucoup le plus puissant de la Basse-Égypte.

Tafnekht s'étant enfin soumis, toute l'Égypte reconnaît la suprématie de Piankhi. Celui-ci tient à Memphis une sorte de cour plénière où tous les rois et les chefs viennent lui rendre hommage; mais seul parmi eux Nimrod d'Hermopolis peut pénétrer dans l'intérieur du palais, car seul « il ne mange pas de poisson » et remplit comme Piankhi les obligations de pureté de la caste sacerdotale. Enfin le monarque d'Éthiopie, devenu le suzerain de l'Égypte et en possession désormais du privilége d'orner son front d'un double uræus royal, reprend la route de Napata chargé du plus riche butin.

Tel est le sommaire des faits que M. de Rougé a lus sur cette stèle, aujourd'hui transportée au Musée de Boulaq. Leur découverte a été pour l'histoire une véritable révélation, car rien n'avait pu les faire prévoir. Si l'état de morcellement dans lequel ce récit nous montre l'Égypte offre une étonnante analogie avec la Dodécarchie telle qu'Hérodote et Diodore nous la font voir un peu plus tard, aucun indice n'avait laissé soupçonner, jusqu'aux fouilles du Gebel-Barkal, qu'avant la grande conquête de Sabacon les rois de Napata fussent intervenus d'une manière aussi prépondérante dans les affaires de l'Égypte, en eussent possédé une partie à demeure et se fussent fait, au moins temporairement, reconnaître comme suzerains des cataractes à la mer.

Il n'est pas douteux en effet, comme l'a montré M. de Rougé avec sa haute critique, que la stèle du Gebel-Barkal et l'expédition du Piankhi Mériamen, qu'elle raconte, ne doivent être rapportées à

l'intervalle entre la fin de la XXIIe dynastie et l'avénement de la XXIVe dans la personne de Bokenranf, et ne soient assez voisins comme date de ce dernier événement.

D'un côté, il est certain que les événements sont postérieurs au règne de Scheschonq IV, puisqu'on voit figurer dans le récit une ville nommée d'après ce prince [hiéroglyphes], *Pa-Ra aa-χeper*, dans la moyenne Égypte. De l'autre, il n'y a pas moyen de méconnaître dans *Tafneχt-ta*, [hiéroglyphes], le Τνέφαχθος de Diodore de Sicile (1), Τέχνακτις de Plutarque (2), père de Bocchoris, que ces deux écrivains caractérisent sous des traits exactement conformes à ceux qui ressortent de l'inscription, comme un chef militaire non un roi, qui avait fait de rudes guerres dans la partie arabique et ou orientale du Delta. Et en nous révélant que le père de Bocchoris avait reconnu la suzeraineté de Piankhi et lui avait prêté serment de fidélité, la stèle du Gebel-Barkal nous permet de comprendre la cause du contraste entre le traitement barbare que les fragments de Manéthon font infliger par Sabacon à Bocchoris, et ce que tous les autres auteurs disent de la piété et de la douceur du conquérant éthiopien. Il est en effet probable que si Sabacon fit réellement brûler vif Bocchoris, c'est qu'il le considérait comme un vassal félon de la couronne d'Éthiopie, pour s'être proclamé roi d'Égypte.

Chronologiquement, M. de Rougé considère les événements racontés dans la stèle de Piankhi Mériamen comme survenus entre 770 et 725 avant Jésus-Christ. Sans oser encore articuler aucun chiffre d'années, ce que nous essayerons de faire un peu plus loin en prenant pour point de départ des dates qu'il nous sera possible de fixer, disons qu'il nous semble être au pouvoir de la science d'arriver à une approximation plus précise. En effet, comme nous l'avons remarqué plus haut et comme l'avait déjà fait avant nous M. Lieblein (3), tout en raccourcissant par trop, croyons-nous, cette période historique, l'étude des monuments du Sérapéum ne permet pas d'admettre beaucoup au-delà de la vie d'un Apis, entre l'an 37 de Scheschonq IV et l'an 6 de Bokenranf (4). C'est donc de vingt à

(1) I, 45.
(2) *De Is. et Osir.*, 8.
(3) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVIII, p. 289.
(4) « On ne peut pas, dit avec raison M. Lieblein, expliquer ce fait par la sup-

dix-huit ans environ qui doivent séparer la mort du dernier roi de la lignée directe de la XXIIe dynastie de l'avénement du roi unique de la XXIVe, et c'est dans cet espace de temps fort court qu'il faut placer la conquête de toute l'Égypte par Piankhi. Tel est du moins le résultat auquel nous pouvons atteindre dès à présent.

Le récit des triomphes du monarque éthiopien nous place au milieu de l'état de choses qui avait découlé de la funeste habitude prise par la dynastie Bubastite, au moins depuis le règne d'Ouasarkin II, d'associer simultanément à la couronne plusieurs princes de la lignée royale. Cette coutume avait eu la même conséquence que plus tard dans notre Gaule, à l'époque mérovingienne. L'Égypte s'était fatalement divisée en une multitude de petites principautés, les unes gouvernées par des princes qui prenaient le titre de rois et appartenaient à la descendance du grand Scheschonq, les autres administrées par ces chefs de la milice étrangère des Maschouasch, que dès les premiers règnes de la dynastie nous voyons figurer comme des personnages très-puissants en face même des rois et presque indépendants. Et c'est au milieu de ce démembrement de l'empire qu'avait fini la XXIIe dynastie.

En effet, comme M. de Rougé l'a établi, les noms mêmes de Nimrod. Ouaapont, Pefaabast et Ouasarkin, portés par les personnages qui reçoivent la qualification de rois dans la stele du Gebel-Barkal, prouvent d'une manière irréfragable qu'ils appartenaient tous à des branches issues de la maison bubastite. Et ce fait est encore confirmé par le titre de *si-Bast*, fils de la grande déesse de Bubastis, que Piankhi joignit à son nom après avoir fait alliance avec eux ; car tandis que la stèle l'appelle seulement *Pianχi Meriamen*, il se qualifie de *Pianχi Meriamen si-Bast*, , dans les monuments postérieurs publiés par M. Lepsius. Quant aux chefs militaires indépendants qui n'ont pas la qualification royale, ils sont presque tous formellement désignés comme chefs de Maschouasch, et l'origine directement libyenne est encore caractérisée davantage pour celui de tous dont la puissance est la plus récente, Tafnekht, par ce fait que son armée est donnée comme se composant en grande partie de Tahennou venus de la Libye.

Les villes où la stèle nous montre des branches royales sorties du

position qu'aucun Apis ne se soit manifesté pendant le temps de la XXIIIe dynastie, c'est-à-dire pendant 89 ans. Ce serait bien invraisemblable et un malheur national trop grand pour être passé sous silence. »

sang des Bubastites sont Hermopolis, Tenrémou, Héracléopolis et Bubastis. Bien que tous les chefs du Delta (jusqu'au nome arabique, où domine le chef *Patenef*) y soient nommés, on n'y voit pas figurer de roi de Tanis, et pourtant à la même époque c'est Tanis que les fragments de Manéthon indiquent comme la ville royale des princes de la xxiiie dynastie, que leurs noms désignent aussi comme se rattachant à la même race originaire. La conclusion la plus naturelle à en tirer, c'est qu'après la mort de Scheschonq IV et l'extinction de la branche aînée des Bubastites, continuant la xxiie dynastie, la branche de la même famille établie d'abord à Tanis, et comptée comme la xxiiie dynastie, avait hérité de la possession du berceau de la race et réuni Bubastis à Tanis sous sa domination. Aussi je n'hésite pas, pour ma part, à identifier le roi Ouasarkin, que la stèle de Piankhi fait résider à Bubastis, avec le deuxième roi de la dynastie Tanite *Ra-aa-χeper-sotep-en-Amen Amenmeri Uasarkin*, l'Osorcho de Jules l'Africain et l'Osorthon d'Eusèbe. La stèle montre la puissance de ce prince concentrée dans une partie de la Basse-Égypte. Et, en effet, on n'a jusqu'à présent trouvé de monuments de l'Ouasarkin III que nous identifions avec lui qu'à Tanis, aucun vestige ne laisse croire que son règne ait été reconnu à Thèbes. Au contraire, dans la fameuse capitale de la Haute-Égypte, on a trouvé des traces de la domination de son prédécesseur, ***Ra-sehar-het Petsibast***, le Pétubastès des listes manéthoniennes, et de son successeur ***Ra-user-sotep-en-Ptah Psimut***, le Psammus des mêmes listes. Le premier avait sans doute vu son autorité reconnue à Thèbes, tandis que Scheschonq IV régnait seulement à Bubastis et à Memphis (où son nom était inscrit dans le Sérapéum), et avant que Piankhi nè devînt maître de la cité d'Ammon, chose facile à admettre, car Manéthon donne quarante ans de règne à son Pétubastès, et c'est l'an 21 de Piankhi que la stèle du Gebel-Barkal nous montre Ouasarkin sur le trône de Bubastis; restent donc au moins dix-neuf ans pendant lesquels l'autorité de Petsibast a pu être établie à Thèbes, et probablement plus, car ce n'est peut-être pas dès son avénement que Piankhi a possédé la Haute-Égypte, et il n'est pas non plus vraisemblable que ce soit précisément l'an Ier de son règne que le roi de Bubastis ait été obligé de reconnaître la suprématie du monarque éthiopien. Quant à Psimout, qui succéda à Ouasarkin au bout de huit ans seulement, s'il fut quelque temps en possession de Thèbes, cet événement se place naturellement, dans notre manière de voir, pendant les années d'intervalle entre Piankhi Mériamen et la grande conquête de Schabak.

Le roi d'Héracléopolis mérite aussi notre attention; il est, en effet, connu par d'autres monuments. Un fragment de sarcophage, publié par M. Lepsius (1) et étudié par M. Devéria (2), donne à ce *Pefaabast* un prédécesseur *Amenrut*, dont les noms complets sont fournis par un vase de cristal de roche du Musée du Louvre : *Ra-user-ma-t-sotep-en-Amen Amenrut Meriamen* (3). Il y eut donc à Héracléopolis une véritable dynastie locale, formée par une branche des Bubastites et qui ceignit la couronne environ à la même époque que la XXIIIe dynastie, Tanite. Cette famille — nous le disons dès à présent, mais nous aurons l'occasion d'y revenir,—se perpétua dans la même ville sous les Éthiopiens de la XXVe dynastie, comme leurs vassaux. Isaïe (4), dans un passage que nous montrerons plus loin avoir été écrit au temps où Schabataka régnait sur l'Égypte, parle des princes de חָנֵס ou Héracléopolis. Les monuments assyriens nous feront connaître un petit roi de la même ville sous Tabarqa. N'est-ce pas précisément cette importante cité, nommée dans les textes hiéroglyphiques (5), *Suten-Hnen*, « Hnen la royale, » en copte ϩⲛⲉⲥ ou ⲉϩⲛⲉⲥ (6), en hébreu חָנֵס, et dans les inscriptions assyriennes , *χi-ni-in-s'i*, qu'il faut reconnaître dans la ville d'Ἄνυσις, absolument inconnue partout ailleurs dans la littérature grecque, à laquelle Hérodote fait jouer un rôle dans son récit de l'invasion de Sabacon? Je le crois, et pour moi le roi aveugle, résidant dans cette ville d'Anysis et en tirant son nom, que l'historien d'Halicarnasse fait cacher dans les marais devant le conquérant éthiopien, tandis qu'il ne parle pas de Bocchoris brûlé vif, est le dynaste local d'Héracléopolis, successeur d'Amenrout et de Pefaabast. Pour cette époque si pleine de troubles et de divisions, comme l'a déjà fait observer M. de Rougé, « il a dû exister, suivant les divers partis, bien des computs et des récits différents. » Manéthon et Diodore de Sicile ont suivi la version saïte, qui regardait Bocchoris

(1) *Denkm. aus Ægypt. und Æthiop.* Abth. III, bl. 284. *a.*
(2) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. VIII, p. 12.
(3) De Rougé, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. VIII, p. 112.
(4) XXX, 4.
(5) Sur l'identification du nom hiéroglyphique, qu'il lisait encore *Souten-senen*, voy. de Rougé, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. VIII, p. 113.
(6) Champollion, *L'Egypte sous les Pharaons*, t. I, p. 309.

comme le roi légitime détrôné par Sabacon. Le récit qu'a recueilli Hérodote, au contraire, le laissait sans doute de côté comme un homme nouveau et un usurpateur, reconnaissant les droits de légitimité au prince d'Héracléopolis, en tant que descendant de la grande maison Bubastite.

Il nous reste à parler du personnage même du conquérant de la stèle, du roi éthiopien Piankhi Mériamen. Mais tout ce qui se rapporte à son origine a été si complétement élucidé par M. de Rougé, qu'il suffit de se référer à son étude (1). Piankhi est un descendant des grands prêtres d'Ammon à Thèbes, qui finirent par usurper la couronne dans la décadence de la xxe dynastie, et dont la race, retirée en Éthiopie lors du triomphe des Bubastites, ses adversaires, s'y était rendue indépendante. Cette famille, à la fois sacerdotale et royale, avait gardé de nombreux partisans à Thèbes, même lorsque Scheschonq Ier et ses successeurs y dominaient effectivement; la majorité du peuple, à cause de son caractère sacré, la tenait pour héritière légitime de la grande prêtrise et de la couronne. Aussi, lorsque la dynastie Bubastite expira au milieu des divisions de l'Égypte, les descendants des souverains pontifes d'Ammon recouvrèrent-ils assez facilement la possession de la cité sainte de leur dieu, occupée pendant quelque temps par le premier roi de la dynastie Tanite; car la stèle du Gebel-Barkal nous fait voir Piankhi Mériamen, avant sa grande guerre, paisiblement maître de Thèbes et de la Thébaïde, tandis qu'il ne l'est pas encore du reste de l'Égypte.

Mais s'il n'y a plus d'obscurités sur ce point, un autre problème grave s'élève devant nous à l'occasion de Piankhi Mériamen. Quelques générations plus tard, nous retrouvons dans l'histoire un autre Piankhi, l'époux d'Ameniritis, qui est bien manifestement un de ses descendants, comme l'a montré M. de Rougé. Seulement ce nouveau Piankhi n'est plus roi d'Éthiopie comme son glorieux ancêtre; tout le fait reconnaître comme un simple dynaste de la Thébaïde. En même temps, les rois éthiopiens qui composent la xxve dynastie, et avant eux Kaschta, le père de Schabaka, n'ont plus rien de commun avec la famille de Piankhi. Ce sont même des hommes d'une race différente, car leurs noms n'appartiennent pas à la même langue; au lieu d'être égyptiens, comme les noms des descendants des prêtres-rois de Thèbes, ils sont kouschites. Force est donc d'admettre que cette période de l'histoire fut pleine de changements pour l'Éthiopie comme pour l'Égypte, et que presque aussitôt après le

(1) *Revue archéologique*, nouv. sér., t VIII, p. 116 et suiv.

règne brillant de Piankhi Mériamen, éclata sur le haut Nil une révolution qui substitua sur le trône de Napata des princes de sang kouschite aux princes d'origine thébaine qui l'avaient jusqu'alors occupé, rejetant à Thèbes les derniers descendants de ceux-ci. La si précieuse série de stèles historiques découverte au Gebel-Barkal, par M. Mariette, permet même d'affirmer que cette révolution dut changer profondément la constitution de la monarchie éthiopienne et le mode de transmission du pouvoir royal.

En effet, il semble que jusqu'à Piankhi Mériamen le pouvoir royal s'était transmis par la voie d'une hérédité directe, à la manière égyptienne, dans la famille issue des grands prêtres thébains. Au contraire, à partir de Schabaka, dans la nouvelle famille qui règne désormais à Napata, la succession des rois ne suit plus régulièrement la filiation masculine, bien qu'il paraisse y avoir entre eux une certaine parenté. Taharqa n'est certainement le fils ni de Schabaka, ni de Schabataka; son successeur, nous le verrons formellement dit par les textes assyriens, n'est pas non plus son fils. La fameuse stèle dite *du Songe* et celle *de l'Intronisation* (1) font intervenir à l'avénement de rois immédiatement postérieurs une sorte d'élection sacerdotale, où les prêtres de Napata prononcent sur le prétendant au trône par la voix sacrée de leur oracle d'Ammon. Ce sont précisément les formes solennelles que Diodore (2) raconte avoir présidé à l'intronisation des rois d'Éthiopie jusqu'au coup d'État d'Ergamène. Et Hérodote (3) mentionne aussi le grand oracle d'Ammon comme ayant parlé à l'avénement de Sabacon. Tout concourt donc à indiquer que ce fut à cette époque que la monarchie éthiopienne prit la forme toute particulière qu'elle conserva pendant plusieurs siècles et qui ne s'est reproduite depuis que dans la Pologne jusqu'en 1573, à la fois héréditaire et élective, forme dans laquelle les droits qu'un prétendant tenait de sa naissance n'avaient pleine valeur qu'après l'élection, faite en Éthiopie par les prêtres, comme plus tard en Pologne par les nobles. Il semble aussi que ce fut au même temps que s'établit un autre usage, signalé par les écrivains classiques comme propre aux Éthiopiens (4), et d'après lequel les droits héréditaires à valider par l'élection se transmettaient par les femmes

(1) Mariette, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XII, p. 162-174. — *Cat. de Boulaq*, 2e édit., nos 918 et 919.

(2) III, 5.

(3) II, 139.

(4) Bion., *ap.* Cramer, *Anecd. græc.*, t. III, p. 415. — Cf. Euseb., *Hist. eccles.* II, 1, 10. — Plin., *Hist. nat.*, VI, 29.

et non par les hommes. Les textes assyriens nous feront voir, en effet, le successeur de Taharqa rattaché à lui par une parenté féminine, et dans la stèle *de l'Intronisation* ce sont aussi des droits transmis par les femmes pendant plusieurs générations que le nouveau roi, *Aslan*, invoque pour être proclamé par l'Ammon de Napata. Rappelons-nous enfin qu'Améniritis paraît avoir eu constamment le pas sur son mari Piankhi et que son pouvoir, qu'elle avait d'abord exercé seule, tenait surtout à ce qu'elle était la « royale sœur » de Schabaka.

FRANÇOIS LENORMANT.

(*La suite prochainement.*)

AMPHORE PANATHÉNAIQUE

DE LA COLLECTION

M. LE COMMANDANT OPPERMANN, A PARIS

Au nombre des vases peints rassemblés avec un goût exquis par mon ami M. le commandant Oppermann, un des plus remarquables, sans contredit, est une amphore panathénaïque, trouvée dans les fouilles faites par M. Salzmann à Camiros, dans l'île de Rhodes. Cette amphore est entrée dans la collection de M. Oppermann depuis environ cinq ans. Je veux en donner ici une description exacte, en attendant la publication d'un mémoire qui sera accompagné de planches lithochromiques, exécutées avec le plus grand soin.

Le vase a 42 centimètres de haut. Sur une des faces, comme sur presque toutes les amphores panathénaïques, est représentée la déesse Pallas-Athéné debout, armée du casque, de l'égide et du bouclier, et vibrant la lance de la main droite. Le casque est surmonté d'une crête (λόφος) très-élevée; sur le bouclier rond est peint en blanc un trépied, symbole qui rappelle les prix donnés dans les jeux. L'égide à écailles est bordée de serpents, et la longue tunique qui descend jusqu'aux pieds est enrichie d'ornements quadrillés et de losanges de couleurs diverses, mais où domine le rouge violacé. Des bandelettes de couleur rouge, sans apparence de chaussure, enlacent les pieds. De chaque côté de la grande figure de la déesse se tient debout un petit éphèbe entièrement nu, les regards tournés vers la divinité et tenant dans chaque main un rameau d'olivier. Aux extrémités du tableau et servant d'encadrement, on voit les deux colonnes doriques habituelles; elles sont surmontées d'un grand vase sans anses (κάδος).

Le revers montre un sujet que l'on n'a pas encore rencontré sur les vases peints. Dans une arène, un éphèbe nu, monté sur un che-

val, en conduit par la bride un second qui s'élance en avant. Cet éphèbe a la tête ceinte d'une bandelette rouge, il se retourne ou vers le public ou bien vers un petit éphèbe nu, armé d'un casque et de cnémides, qui semble avoir sauté sur la croupe d'un des chevaux, où il se tient debout pour ainsi dire sur un seul pied, pratiquant un exercice de voltige dans lequel il agite deux boucliers ronds que sans doute il fait tourner. Sur un second plan, en arrière des chevaux, on aperçoit un petit éphèbe nu, occupé avec une pioche à préparer la piste; il lève les regards et retourne la tête vers le jeune saltimbanque. Devant ce petit éphèbe, à l'extrémité droite du tableau, on voit une espèce de mât contre lequel est appuyé un autre morceau de bois qui sert de contrefort. Sur le mât grimpe un éphèbe entièrement nu.

A gauche de cette scène sont placés les spectateurs. On voit d'abord un tibicine qui joue de la double flûte; devant lui est une borne ou plutôt une barrière qui sépare l'arène de l'enceinte réservée au public. En arrière du tibicine sont des siéges disposés en gradins et sur lesquels sont assis trois personnages barbus, enveloppés de leurs manteaux, qui, les regards tournés vers le jeune faiseur de tours, étendent les mains et semblent applaudir. L'un de ces personnages, peut-être le juge du combat, tient à la main un bâton. Son corps est dessiné de face, mais sa tête, vue de profil, se tourne vers l'arène. Un petit éphèbe complétement nu est debout sur un des gradins, derrière les personnages assis, et domine toute la scène; il applaudit vivement avec les deux mains.

Mais ce qui ajoute à l'intérêt de cette curieuse représentation, c'est une inscription tracée en caractères noirs dans le champ de la peinture; cette inscription se lit au-dessus de la tête du personnage assis sur le premier gradin, immédiatement derrière le tibicine. Elle est de la teneur suivante :

ΚΑΔΟΣ ΤΟΙ ΚVΒΙΣΤΕΙΤΟΙ, κάδος τῷ κυβίστῃ τῷ ou bien κάδος τῷ κυβιστήτῳ, en prenant pour un seul mot κυβιστειτοι. Κυβιστητὴρ ou κυβιστὴς en grec désigne un *faiseur de tours*, un *sauteur*, un *saltimbanque*. Κυβιστειτὸς ou κυβιστητὸς serait une forme du mot κυβιστητήρ (?). Mais on doit peut-être préférer la leçon τῷ κυβίστῃ τῷ, en prenant le second τῷ pour τούτῳ (?).

J. DE WITTE.

LES

PEINTURES DU PALATIN

Suite (1)

IV

VUE D'UNE RUE DE ROME

Du fond de la salle où nous avons étudié le tableau représentant Polyphème et Galatée, revenons au mur de droite par lequel nous avions commencé, et plaçons-nous en face du tableau où nous avons reconnu Io, Argus et Hermès. A notre droite nous avons, percée dans cette paroi, une porte de communication qui donnait dans l'*ala dextra* (2); à notre gauche, occupant dans l'angle le plus reculé la place qui répond symétriquement à la porte de communication, une grande fresque que nous allons décrire. Cette fresque, haute de $2^m,65$ sur $1^m,35$ de large, représente une rue de Rome que l'on est censé apercevoir par une fenêtre ouverte; notre planche XX en est une réduction. C'est l'existence de la porte à l'entrée du *tablinum* qui a certainement motivé le choix du motif représenté sur le champ du mur à gauche du tableau principal; on a voulu ainsi, en figurant une fenêtre ouverte avec vue sur le dehors, agrandir et égayer la pièce. Tous ceux qui ont voyagé en Italie savent quel goût les Italiens d'aujourd'hui ont conservé pour ces trompe-l'œil, pour ces perspectives que leurs décorateurs savent encore employer avec une rare habileté. On entre dans une cour, et sur le mur du fond, au lieu

(1) Voir les numéros de mai, juin et juillet 1870.

(2) Voir pl. XIV.



[illegible]

PEINTURES [illegible]

[illegible]

de la couleur grise et terne du plâtre sale ou de la criarde blancheur du lait de chaux, on aperçoit ou une rue qui fuit bordée de beaux édifices, ou un jardin, des taillis remplis d'oiseaux qui volent dans la feuillée, des treilles où pendent les raisins mûrs. Le regard, sans être induit en erreur, éprouve pourtant un vif plaisir à cette substitution ; l'esprit se plaît à jouir d'une illusion qui, suivant que la main du peintre a été plus ou moins adroite, peut se prolonger plus ou moins longtemps. Des artistes qui décoraient les maisons des cités campaniennes et de la Rome impériale jusqu'à ceux qui passent aujourd'hui leurs couleurs à la détrempe sur les murs des maisons de Gênes, de Milan, de Padoue et de Bologne, il y a une tradition ininterrompue, un héritage fidèlem nt transmis de siècle en siècle à travers toutes les vicissitudes politiques.

Il n'y a point ici moyen de se tromper sur l'intention du décorateur; il a supposé une fenêtre ouverte, telle qu'elle se présenterait au visiteur venant de l'atrium. Du premier pied-droit on n'aperçoit donc que la face intérieure et la saillie d'une corniche qui fait ici l'office d'imposte; cette corniche, qui se profile sur le ciel, porte sur sa cymaise un sphinx ailé; mais de l'autre côté de la baie et à son sommet, l'épaisseur du mur est figurée en perspective. Le pied-droit est d'un rouge vif, la corniche qui le surmonte est de plusieurs couleurs, rouge, vert, blanc et jaune, le sphinx d'un ton de granit. L'épaisseur perspective de l'autre jambage et le dessous du linteau sont d'un rouge sombre.

Ce que l'on est censé apercevoir par cette fenêtre ouverte, ce sont deux maisons ou deux corps de logis situés de l'autre côté d'une rue sur laquelle donnerait cette fenêtre; l'un de ces corps de logis, celui qui occupe la gauche du tableau, est en saillie sur celui de droite; sur la face fuyante qui détermine l'avant-corps, on aperçoit une porte et au-dessus une étroite fenêtre. A droite, dans la partie supérieure du tableau, il y a une bande verticale de ciel. On n'aperçoit pas le sommet des constructions, qui n'est pas compris dans le champ visuel circonscrit par l'ouverture de la fenêtre.

Dans les deux corps de logis que nous montre notre fresque, on remarque, à chaque étage, des terrasses comme celle qui est au-dessus de la grande porte d'entrée, des balcons ou *mæniana*, les uns découverts, comme celui où se montrent deux femmes, les autres comme celui qui se trouve à gauche, protégés par un petit toit que supportent des colonnes de style ionique. C'est tout à fait ce que l'on appelle aujourd'hui en Italie une *loggia*.

Le corps de logis principal nous présente une porte à deux bat-

tants, qui est ornée de deux pilastres et d'un linteau saillant. C'est un motif de porte que l'on rencontre souvent à Pompéi. Dans les parties supérieures de l'habitation, nous distinguons deux sortes de baies, des portes donnant sur les balcons et des lucarnes qui sont semées assez irrégulièrement sur la face des deux bâtiments; elles diffèrent entre elles de forme et de grandeur.

Plusieurs personnages animent ce tableau. Les deux plus importants, ceux qui occupent le premier plan, c'est une femme de haute taille et une enfant qui sont debout au milieu de la rue et qui paraissent s'avancer vers la droite. La porte est fermée derrière elles, mais leur position semble pourtant indiquer qu'elles viennent de sortir de la maison. Vêtue d'une tunique d'un violet clair sur laquelle est jeté un manteau jaune, cette femme tient dans la main droite élevée en l'air un objet qui, sur la copie de M. Layraud, a une forme assez arrêtée sans qu'il soit aisé pourtant d'en déterminer la nature; on pourrait songer à un fruit, à un bouquet, à un faisceau d'épis. L'objet, quel qu'il soit, se termine au sommet par trois pointes. Ce qui m'empêche d'insister et de reproduire ici cet objet, c'est que M. Helbig m'écrit qu'il ne reconnaît dans la main de cette figure aucun attribut. Ou bien M. Layraud a été trompé par quelque altération des couleurs, ce qui est très-possible pour un détail aussi peu important, ou bien il y avait là des traits encore visibles au moment où a été faite la copie et qui se sont effacés depuis lors.

La plus petite figure, vêtue d'une tunique talaire d'un rouge clair, tient élevé de la gauche un plat, sur lequel est posé un objet dont le caractère est difficile à déterminer. M. Helbig, consulté par moi à ce sujet, se demande si c'est une *acerra* ou un gâteau de sacrifice. Que ce soit l'une ou l'autre de ces deux choses, il semble bien que de toute manière il y ait là les apprêts d'un sacrifice, et l'objet que tient élevé l'autre figure se rattache sans doute à la même pensée et a un caractère analogue. Sur la terrasse située au-dessus de la porte et les balcons placés devant les fenêtres, plusieurs personnages, trois femmes, un jeune homme, un enfant, se penchent en avant comme pour suivre des yeux les deux femmes qui marchent dans la rue. Une de ces femmes, qui paraît tenir une quenouille, est drapée dans un grand voile qui lui couvre la tête et qui retombe sur les épaules.

Faut-il chercher ici un sujet déterminé, se rapportant à la mythologie ou à l'histoire? Au premier moment, quand on croyait avoir retrouvé dans l'édifice dont nous décrivons les restes la maison patrimoniale de Tibère, on avait eu l'idée de reconnaître dans cette

peinture un épisode célèbre de l'histoire de la famille Claudia, à laquelle appartenait Tibère. La grande figure de femme, vers laquelle sont dirigés tous les regards, ne serait autre que la femme de la famille Claudia qui eut l'honneur, en l'an 548 de Rome, de marcher à la tête des femmes romaines allant à Ostie recevoir la statue de la *Bona Dea* qu'un navire apportait de Pessinunte à Rome. L'histoire est diversement racontée : Tite-Live fait de Claudia Quinta une matrone dont la réputation, auparavant contestée, est pour toujours relevée par le rôle qu'elle joue dans cette grande cérémonie religieuse. D'autres récits font de cette Claudia une vestale, en faveur de qui la déesse serait intervenue d'une manière éclatante. Elle était soupçonnée d'avoir manqué à ses vœux; pour prouver qu'elle n'avait pas démérité de la protection divine, au moment où le navire qui portait la pierre sacrée était pris dans des bas-fonds d'où il ne pouvait se dégager, la vestale y aurait attaché, les uns disent une corde, les autres sa ceinture, elle aurait tiré sur ce lien, et, obéissant à cette légère impulsion, le navire se serait mis en mouvement et aurait docilement continué sa route. Par ce miracle, la divinité aurait vengé l'honneur injustement accusé de la prêtresse et l'aurait mise au-dessus de tous les soupçons.

Il y a une première objection. Ce qui a suggéré tout d'abord cette explication, c'est l'idée qu'on s'était faite d'avoir retrouvé la maison paternelle de Tibère, l'héritier de l'une des branches principales de la famille Claudia. Si, comme l'a montré M. Renier, il y a toute raison de croire que la maison paternelle de Tibère fut détruite pour faire place au palais qu'il fit construire et qui garda le nom de *domus Tiberiana*, si c'est à la maison de Livie, passée par adoption dans la famille des Jules, qu'appartiennent ces peintures, il devient bien peu vraisemblable qu'on ait eu la pensée de consacrer un des tableaux qui décoraient la principale pièce à un épisode tiré des annales de la *gens Claudia*.

Ajoutons à cela que rien, dans le costume et l'attitude de la femme qui paraît bien être la figure principale, n'indique une vestale; elle n'a ni le corsage de toile de lin, appelé *carbasus*, ni cette pièce rectangulaire d'étoffe blanche ornée d'une bordure de couleur que l'on nomme *suffibulum*, et dont les vestales s'enveloppaient, dans les cérémonies du culte, la tête et les épaules; le rouleau de laine blanche (*infula*) autour duquel était noué un ruban (*vitta*) ne serre point ses blonds cheveux. L'attribut que, d'après la copie, elle porte à la main, n'a bien certainement, quelle qu'en soit la nature, aucun rapport avec une corde ou une ceinture.

Ainsi donc, si par hypothèse on admettait un instant que le peintre ait voulu représenter ici l'aventure de Claudia, on pourrait lui reprocher d'avoir bien mal indiqué son sujet, de n'avoir pris aucune précaution pour que tout le monde pût aisément saisir sa pensée. Or nous n'avons aucune raison d'accuser de cette faute les artistes qui ont décoré cette demeure, et qui, dans les autres tableaux qu'elle contient, ont donné à leurs compositions un caractère frappant de simplicité et de clarté. Il est donc bien naturel de ne voir ici qu'une peinture purement décorative, que l'imitation, par la fresque, de l'aspect qu'offrait au spectateur une rue de Rome avec les maisons qui la bordaient et les groupes qui l'animaient. Dans le livre excellent que nous avons eu si souvent occasion de citer, M. Helbig, à propos de ce qu'il appelle « les figures décoratives qui n'ont pas un caractère mythologique » (*Ornamentfiguren nichtmythologisches Characters*) (1), fait remarquer que « les cérémonies du culte offraient aux anciens une foule de motifs ayant un beau caractère artistique. C'est ainsi, poursuit-il, que nous trouvons sur les murs des maisons des villes campaniennes des figures variées qui se rattachent aux cérémonies religieuses et qui ne sont que de pur ornement. Nous voulons parler de ces figures bien connues de jeunes gens et de jeunes filles qui tiennent des coupes, des *acerra*, des corbeilles et autres objets en usage dans les cérémonies religieuses; ces figures, employées en diverses manières, reviennent sans cesse sur les parois des maisons de Pompéi. D'ordinaire elles sont dans un rapport étroit avec la décoration architectonique du mur. Celle-ci représente des vues de grandes salles ou de bâtiments en forme de temple, dans l'intérieur desquels ces figures sont groupées d'une manière symétrique. »

M. Helbig, sans prétendre tout décrire, indique ensuite (p. 425) le costume et les attributs d'un certain nombre de ces figures qui, remarque-t-il, sont toujours complétement drapées, et dont l'attitude et l'expression ont quelque chose de grave et de chaste. Ces traits conviennent parfaitement aux deux figures qui sont ici sur le premier plan; j'y verrais donc deux de ces types qui, à cause des mouvements heureux qu'ils offraient au regard, avaient été adoptés comme un motif favori par les décorateurs romains. Dans la peinture qui nous occupe, nous aurions deux femmes sortant de chez elles, et traversant la rue pour aller offrir un sacrifice à un temple voisin. Les autres personnages sont des curieux et des curieuses qui flânent sur leur

(1) *Wandegemælde der verschütteten Stædte Campaniens*, ch. XVII.

balcon et qui suivent des yeux les deux femmes, peut-être la maîtresse de la maison et sa suivante ou sa fille, se rendant à l'autel. Si le peintre a mis là ces figures, c'est, je crois, seulement pour animer toute cette architecture, pour que l'élévation de ces façades présente un aspect plus agréable et plus varié. La donnée que s'était proposée le peintre étant l'imitation de ce que l'on aurait aperçu par une fenêtre ouverte sur la rue, il était plus naturel de représenter cette rue à l'heure où la chaussée et les balcons se peuplaient de figures vivantes, et, sans aller chercher bien loin, ce passage de deux femmes portant les apprêts du sacrifice était un prétexte suffisant pour faire mettre au balcon les habitants des maisons et justifier leur curiosité.

Le mouvement de ces différentes figures est juste et franc ; elles sont d'ailleurs traitées comme des accessoires. Excepté pour la figure principale, on ne distingue pas les détails du costume, ni la couleur de ses différentes parties; chacun de ces personnages est indiqué d'un rapide coup de pinceau et forme, sur le fond plus clair où il s'enlève, une tache d'un ton foncé, d'une sorte de brun ou de violet assez difficile à définir. Les lumières sont assez bien distribuées sur les surfaces de l'architecture, et la perspective, sans être tout à fait correcte, est beaucoup moins inexacte et moins étrange que dans la plupart des peintures de Pompéi. L'aspect général, au moins dans l'état actuel, est un peu terne. Ce qui fait certainement le principal intérêt de ce tableau, ce sont les renseignements qu'il nous fournit sur la disposition des étages supérieurs des habitations romaines. Or on sait que c'est là justement ce que ne nous donne point Pompéi, où on n'a retrouvé que de faibles débris des étages supérieurs et où les maisons étaient bien moins élevées qu'à Rome.

Nous n'avons d'ailleurs point ici, comme dans beaucoup de peintures campaniennes, une architecture toute de fantaisie, où sont changées toutes les relations et proportions ordinaires, où tous les membres sont détournés de leur emploi naturel et engagés dans des combinaisons qu'il serait impossible de réaliser. Nous avons ici sous les yeux, on a tout lieu de le croire, imitée aussi exactement qu'on a pu le faire, une de ces hautes maisons dont nous parlent Juvénal et Martial; ce que nous pouvons regretter, c'est que la partie comprise dans le champ du tableau ne dépasse pas le second étage, c'est que nous ne voyions pas comment la construction s'amortissait et quelle espèce de toiture la surmontait.

Ni dans mes souvenirs, ni dans le livre de M. Helbig, je ne trouve aucune peinture qui ait le caractère de la nôtre. Dans le chapitre que M. Helbig intitule *Paysages et marines* (Landschaften und Marine-

bilder), sont énumérées bien des fresques qui contiennent différentes fabriques, maisons de plaisance, temples, portiques, mais tout cela est à petite échelle et garde d'ailleurs le caractère d'une œuvre de pure imagination, d'une fantaisie architectonique. Des édifices, rapprochés par l'imagination du peintre et arbitrairement multipliés, sont disposés au milieu de plantations ou au bord de bassins remplis de navires. Ce sont là des compositions qui rentreraient plutôt dans ce que nous appelons le paysage historique. Au contraire, dans la fresque romaine, nous avons signalé l'intention bien arrêtée d'imiter aussi exactement que possible et dans d'assez grandes proportions des constructions réelles, et sinon de tromper le regard, résultat qu'il était difficile d'atteindre avec les procédés et les tons de cette peinture, de lui offrir tout au moins l'équivalent, l'imitation fidèle de ce qu'il aurait aperçu par une fenêtre ouverte et donnant sur une rue de Rome. A cet égard, la fresque que nous avons décrite nous paraît à peu près unique dans son genre ; elle nous fournirait le premier type d'une catégorie nouvelle de peintures antiques d'un genre dont le riche répertoire des fresques campaniennes ne nous avait encore offert aucun échantillon.

G. PERROT.

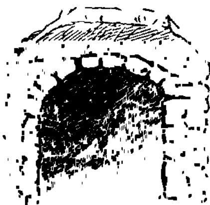
(*La suite prochainement.*)

UN

PLAN DE LA VILLE DE DIBON

Jérusalem, 20 juin 1870.

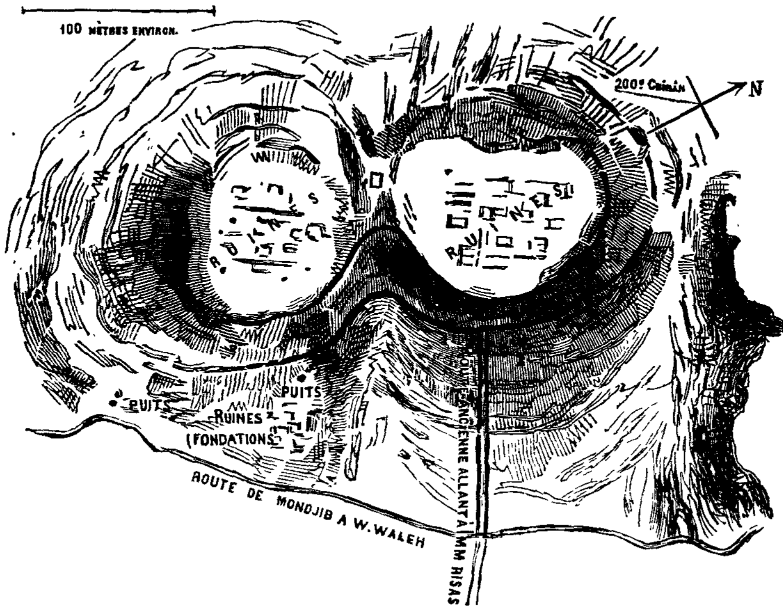
Le petit plan ci-joint, que je dois à l'obligeance de MM. Palmer et Drake, montre que la stèle de Mesa avait été utilisée comme bloc dans la construction ou la reconstruction du mur d'enceinte de Dhiban, peut-être à l'époque romaine. C'est ce qui explique pourquoi ce monument était demeuré au-dessus du sol au lieu d'être enfoui, et avait ainsi attiré l'attention des Bédouins.



Un coup d'œil sur le plan et surtout sur le profil de la ville jette un grand jour sur l'interprétation du texte. Il me paraît aujourd'hui à peu près démontré que Dibon, ainsi que je l'ai admis dans mon commentaire, se composait de deux villes, Dibon proprement dite, et la *Qarha,* ville haute située sur une colline à part. La Qarha est probablement la plus grande colline, celle dont le sommet paraît artificiellement aplani et dont la plate-forme servait d'assiette à l'acropole et au temple.

Je ne crois pas inutile de faire remarquer que j'étais arrivé par induction étymologique à attribuer précisément cette forme à la Qarha. Il est à noter que le bloc a été trouvé dans l'enceinte de la

colline que j'identifie avec קרחה; il est probable qu'une aussi lourde pierre n'a pas dû être transportée bien loin de sa place primitive.



Enfin les *deux murs* d'enceinte qui enveloppent les deux collines et sont à peu près concentriques me paraissent devoir être rapprochés des deux remparts dont parle le texte, et dont l'un est appelé חמות היערן, *rempart des forêts*, et l'autre, à ce que je crois avoir lu : חמת היעפן (עפאים), *rempart des feuillages* (ou des *oiseaux*).

L'un est à la crête même de la hauteur, l'autre à mi-flanc. L'existence de *nombreux puits taillés dans le roc* a été constatée par MM. Palmer et Drake; malheureusement aucune observation ne nous permet de savoir ce qu'était la מכרחה.

On voit par ce croquis que la ville de Dibon était fort petite et qu'elle n'a dû probablement ses embellissements et son agrandissement qu'à l'honneur d'avoir vu naître le roi Mesa.

Il ne serait pas impossible de retrouver, en fouillant le sommet de la grande colline, les ruines du *Bama* élevé à Chamos, et peut-être quelques autres précieux débris.

Ch. Clermont-Ganneau.

EXAMEN DE L'OUVRAGE

INTITULÉ

QUELLENBUCH ZUR SCHWEIZERGESCHICHTE

(COLLECTION ET CRITIQUE DES SOURCES RELATIVES A L'HISTOIRE SUISSE)

Par le Dr Guillaume GISI (1)

On ne peut contester qu'un travail tel que M. Gisi l'a entrepris, c'est-à-dire une collection complète des passages concernant l'histoire de la Suisse, qui se trouvent dans la littérature classique, grecque ou romaine, ne mérite la vive reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre pays. On se tromperait, en effet, en croyant que notre illustre historien Jean de Müller, qui doit sa brillante réputation aussi bien à sa vaste érudition qu'à la perfection de son style, ait accompli ce travail de manière à ne rien laisser à rectifier ni à compléter. M. Gisi a remarqué d'ailleurs, avec raison, que la critique de notre historien n'est pas toujours à la hauteur de son érudition, et que les élans d'une imagination trop vive et trop brillante l'entraînent quelquefois au-delà des limites que s'impose la sobriété de la critique. D'ailleurs les recherches de Grimm, Zeuss, Duncker, Dieffenbach, Saulcy, Gœller, Napoléon, Mommsen, recherches qui concernent en première ligne les antiquités germanique, celtique et romaine, ont projeté de nouvelles lumières sur une foule de questions de grande importance concernant l'histoire des Helvétiens. M. Gisi constate avec regret que les résultats obtenus par ces savants n'ont pas été appréciés à leur valeur par les successeurs de J. de Müller; raison de plus pour faire passer sous le regard scrutateur de la critique tous les passages et les témoignages des auteurs

(1) Tome I, contenant les événements jusqu'à l'an 69 après Jésus-Christ. Berne, Riedcr et Simmen, 1869.

classiques. Ajoutons (ce que M. Gisi n'a pas oublié non plus) qu'un patriotisme mal entendu a troublé plus d'une fois le jugement de nos historiens et a présenté sous un faux jour tel événement d'assez grande importance : il suffit de citer comme exemple la victoire de Divicon, transportée par les Vaudois aux bords du lac Léman et spécialement dans la contrée de Villeneuve, tandis que les témoignages anciens, bien entendus, lui assignent le territoire des Nitiobrigues, peuple gaulois qui demeurait aux bords du Lot et de la Garonne, et dont la capitale était Agen. Le but que l'auteur du livre en question s'est proposé est de compléter les documents livrés par les inscriptions de Mommsen et de ses continuateurs, les écrits périodiques des antiquaires de Zurich, etc., pour en reconstituer toute une histoire vraiment scientifique de la Suisse. La tâche n'était pas des plus faciles : il fallait, pour s'en acquitter avec succès, non-seulement une connaissance parfaite et préalable de la littérature très-étendue qui a rapport à ce sujet, mais de longues recherches spéciales, et toujours l'œil de la critique pour juger de l'authenticité et de la valeur de la tradition. M. Gisi, qui, par quelques travaux historiques, s'est déjà accrédité d'une manière très-favorable auprès des savants suisses, paraît en effet réunir les qualités en question, de sorte que son livre sera utile à quiconque se vouera aux études d'histoire et d'antiquités suisses. A vrai dire, la partie la plus intéressante du livre n'est pas la collection, quoique assez importante, des passages classiques; ce sont plutôt les accessoires, c'est-à-dire les remarques introductives, critiques et explicatives qui donnent du relief à son travail. On n'y trouve pas seulement toutes les données de la littérature ancienne et moderne sur les matières qui se rangent dans le cadre du sujet, mais l'auteur relève encore avec beaucoup de soin et d'exactitude tous les points qui ont donné lieu à des controverses scientifiques, et il y ajoute son propre jugement, qui, pour la plupart des cas, est conforme aux résultats généralement acquis. En se livrant à toutes les recherches qui peuvent concourir à éclairer un point de critique, M. Gisi n'a pas eu la pensée de briller par l'attrait de la nouveauté ni par la hardiesse des jugements, manière favorite des critiques de nos jours; il adopte ce qui lui paraît avoir le plus de probabilité, soit par l'autorité des témoins, soit par le cours naturel des choses ou par des raisons de philologie et de linguistique, ou enfin d'autres motifs tirés du sujet même.

En ce qui concerne plusieurs points d'une nature plus ou moins secondaire, on peut être d'un autre avis que M. Gisi : on pourrait, par exemple, hésiter sur la convenance d'avoir admis certaines ma-

tières qui ne se rapportent pas trop à l'histoire suisse proprement dite : ainsi les guerres des Allobroges et le passage des Alpes par Annibal. On pourrait lui reprocher d'avoir mis trop peu de soin à une exacte distribution extérieure des matières, qui facilite non-seulement la lecture, mais aussi l'étude. On pourrait être désagréablement surpris de la foule de fautes d'impression qui défigurent le texte et dont le nombre dépasse ce qu'il est convenu de tolérer. Nous en pourrions citer des centaines, surtout dans les notes, ce qui est d'autant plus fâcheux que l'auteur a destiné ces notes en première ligne aux écoliers des classes supérieures. J'espère que, si les vœux de M. Gisi se réalisent un jour, l'exemple d'exactitude que donne l'auteur ne sera pas suivi par la jeunesse. Il faut dire, en effet, qu'un grand nombre de ces fautes dites d'impression doivent être mises sur le compte de M. Gisi lui-même ; il a cru pouvoir se passer de la correction, à laquelle doit tendre tout auteur et surtout l'auteur d'un livre qui accompagne de notes le texte, et qui doit par là même faire concorder de la manière la plus exacte les deux parties de son travail. Puisque nous en sommes au chapitre des critiques, nous n'épargnerons pas non plus les reproches quant à la diction allemande. Un livre destiné à l'usage de la jeunesse doit se signaler par une diction nette et sans reproche, règle qui est adoptée par tous les pédagogues. Nous sommes forcés de dire que M. Gisi n'a pas fait grand cas de cette règle : son style offre parfois des anomalies si choquantes, des passages si durs et si compliqués, qu'il faut lire à plusieurs reprises le même endroit seulement pour le comprendre. Il ne conviendrait guère à une recension destinée à des lecteurs français d'en citer des exemples, mais on n'aurait que l'embarras du choix. Ce qui est le plus à regretter, c'est que M. Gisi ait cru pouvoir se passer d'un aperçu critique des *sources*. Un livre comme le sien devrait être précédé nécessairement, selon notre avis, d'une appréciation de toutes les ressources (en première ligne les écrivains eux-mêmes, puis les inscriptions, les monuments d'antiquités, etc.) qui nous mettent en état de nous former un jugement critique des éléments du sujet. A quoi bon des renvois à Tite-Live, Strabon, Polybe, etc., si la véracité, l'exactitude et par conséquent l'autorité de ces écrivains sont toutes différentes ? — Un livre tel que M. Gisi s'est proposé d'écrire, qui devrait servir de répertoire pour toutes les questions touchant l'histoire de la Suisse, demandait de plus un index d'une tout autre importance qu'une énumération alphabétique de quelques noms de l'ancienne géographie, différents de la dénomination aujourd'hui reçue. Un index, disposé selon les

exigences de la science jointes à celles de la commodité, vaut bien un livre entier, ou du moins n'en est pas la partie la moins importante, surtout dans un livre comme celui dont nous nous occupons. Mais passons aux matières. L'auteur les a divisées en onze chapitres, dont voici l'ordre : I. Les Guésates; II. Passage des Alpes par Annibal; III. Assujettissement des Allobroges; IV. Les Cimbres et les Teutons; V. Révolte et second assujettissement des Allobroges; VI. Sortie des Helvétiens; VII. César et Arioviste; VIII. Assujettissement du Valais; IX. Révolte des Gaulois sous Vercingétorix; X. Guerre des Rhétiens; XI. Coup d'œil sur la division politique de la Suisse depuis César jusqu'à l'an 400 après Jésus-Christ.

Le tout est précédé d'une introduction ethnographique et géographique d'assez grande étendue, qui contribue beaucoup à la valeur du livre, car cette matière est une des plus difficiles à traiter, tant elle est compliquée de problèmes et de questions encore obscures. En adoptant les recherches des savants les plus compétents, l'auteur nous dit que le territoire de la Suisse, dans ses limites actuelles, était habité avant la domination des Romains par non moins de treize nations connues dans l'histoire, nations que les anciens Helvétiens rangeaient parmi les Celtes (Gaulois), et que ces Celtes, sortant de l'Asie, avaient pris la route de terre pour envahir les parties occidentales de l'Europe. Dans les temps reculés dont il est question, la navigation par mer n'était pas utilisée par des nations entières. Nous apprenons, en outre, que la nation des Celtes se partageait en deux races, les Gadhèles et les Kymris, résultat qu'on doit purement à la philologie comparée, et que les Helvétiens, comme la plupart des Gaulois proprement dits, faisaient partie de la dernière peuplade. M. Gisi, parlant des autres nations qui se mêlèrent aux Gaulois, cite les Ibériens comme étant d'origine toute différente, vu que leur idiome n'a point de rapport avec les langues indo-germaniques (ou japétiques, comme dit l'auteur). Ce qui ne saurait être contesté, c'est que les Ibériens, pendant leurs nombreuses migrations, ont traversé la Suisse; mais ce qui est plus douteux, même très-invraisemblable, c'est qu'ils aient peuplé les habitations lacustres à l'époque de la pierre, opinion avancée par Troyon, mais ébranlée par M. Keller qui a démontré que ces restes d'un temps reculé plaident fortement en faveur de la culture progressive d'une grande nation, c'est-à-dire des Gaulois. M. Gisi se prononce en faveur de la dernière opinion, et il fait bien, à ce que nous pouvons juger. Du reste, cette question, qui touche les relations des Ibériens et des Gaulois, ne réclame pas le même intérêt que les recherches sur les rapports de

parenté qui existent ou non entre les Germains et les Gaulois. C'est surtout un savant allemand dont la sagacité égale l'érudition, M. Holtzmann de Heidelberg, qui a produit il y a quelques années dans le monde lettré la thèse de l'identité des deux nations. Mais quelque spécieuses qu'aient été ses raisons, il n'a pas réussi à les faire valoir auprès des hommes de lettres; de sorte qu'à l'heure qu'il est tous les savants se déclarent en faveur de la diversité des races. Quant aux Helvétiens, il a fallu bien du temps pour leur assigner enfin la place que demande un examen impartial des faits et de la tradition, et c'est un des mérites de M. J. de Müller que d'avoir élevé l'opinion de l'origine celtique de nos ancêtres au rang d'un fait qui ne saurait plus être contesté. M. Gisi s'est bien gardé de vouloir expliquer l'origine du nom d'Helvétiens, et il se borne à reproduire les essais tant anciens que modernes qui ont été faits à cet égard, essais qui ne sont que des jeux étymologiques dépourvus de toute probabilité. M. Gisi s'impose à cet égard une réserve très-louable, tandis qu'il se prononce d'une manière très-décidée pour ce qui lui paraît être évident et certifié par des preuves historiques. C'est ainsi qu'il prétend que, dans l'antiquité qui précède les temps historiques, les Helvétiens occupaient un territoire différent de celui qu'ils habitèrent plus tard et qui est à peu près identique à celui d'aujourd'hui; l'ancien domaine des Helvétiens était situé entre le Rhin et le Danube, entre le Main et la « silva Hercynia » (c'est-à-dire l'ensemble des montagnes qui enferment la Bohême). Tacite le dit, M. Gisi le redit, et il avait raison de ne pas se méfier du témoignage de ce célèbre auteur. On peut même fixer assez approximativement, par des combinaisons historiques, l'époque où les Helvétiens quittèrent les contrées d'au-delà du Rhin. Au temps de l'envahissement des Cimbres et des Teutons, ils habitaient encore l'ancien territoire; à l'époque de l'entrée d'Arioviste dans les Gaules, ils l'avaient quitté, de manière que l'époque de leur émigration doit tomber entre ces deux événements (100-70 avant J.-C.). Quels étaient alors les habitants de notre pays qui durent céder au choc des Helvétiens? C'est là un problème que la tradition historique ne saurait résoudre et pour l'éclaircissement duquel il faut réclamer l'aide d'autres sciences. C'est aux recherches concordantes des antiquaires et des craniologues que l'on doit d'admettre que les premiers habitants de la Suisse dans les temps historiques, c'est-à-dire ceux qui précédaient l'occupation des Helvétiens, appartenaient à la même race que ceux-ci, savoir à la race celtique. Avant que ces recherches fussent publiées, M. Troyon croyait devoir attribuer ces habitants pré-

curseurs des Helvétiens à la race finnoise. Cependant il y avait des parties assez étendues de notre pays qui, en effet, étaient habitées par des populations non celtiques : les Grisons et le Valais. Là s'étaient fixés les Étrusques, ici une population germanique ; les deux races étaient assez différentes, du reste, de la race finnoise. Quant à l'origine des Étrusques, les savants les plus distingués de nos jours les ont rattachés à la race dite indo-germanique, et ont établi l'identité de ce peuple avec les Rhétiens (Raeti). L'on sait que ces Rhétiens possédaient depuis les temps les plus anciens le territoire que renferme aujourd'hui le canton des Grisons; seulement il reste à savoir si les Rhétiens doivent être considérés comme Étrusques émigrés, ou réciproquement. M. Gisi laisse la question indécise, quoiqu'il incline plutôt vers la dernière opinion, appuyée surtout de l'autorité du célèbre historien Niebuhr. En vérité on admettra volontiers qu'un peuple quelconque ait renoncé à la vie dure et aux sentiers impraticables des hautes Alpes pour s'établir dans les contrées riantes de l'Italie; mais on admettrait difficilement l'inverse. Quant à la population germanique du Valais, elle est mise hors de question par les témoignages des anciens historiens grecs ou romains. M. Gisi, dans le résumé de son exposition, cite une assertion de Dieffenbach, d'après laquelle tous les peuples voisins réclamaient pour ainsi dire à juste titre la Suisse comme asile et comme pays naturel de passage. De toutes parts, des Gaules, de l'Italie, de l'Allemagne, les peuples furent poussés dans ces montagnes; dans leur émigration, quelques peuplades s'y arrêtèrent et, entre le pays qu'elles venaient de quitter et celui vers lequel elles se dirigeaient, elles se choisirent, pour une partie de leurs bandes, un troisième domicile; c'est de là que date le mélange des nations et des langues, qui est visible encore aujourd'hui et qui nous empêche de tracer les frontières ethnographiques de la Suisse et des pays qui l'environnent.

M. Gisi, passant aux Helvétiens, tels que Jules César les a connus, parle des quatre cantons qu'ils occupaient. Malheureusement on ne connaît que les noms de deux d'entre eux, les Tigorins et les Verbigènes, cités par César; et, ce qui est encore plus fâcheux, on ne connaît pas même la situation géographique de leurs établissements. Ce qui est positif, c'est que les Tigorins occupaient une plus grande étendue de pays, et que leur influence prévalait dans les affaires communes des anciens Helvétiens; ce qui est non moins certain, c'est que les Zuricois d'aujourd'hui n'ont pas le droit de se regarder comme descendants et successeurs des Tigorins; car le nom de ceux-ci n'a pas la moindre relation étymologique avec le nom de

Zuricois. Il est vrai qu'on a trouvé dans un endroit du canton de Zurich une inscription vouée au « genius » du canton des Tigorins; mais une autre inscription, tout à fait conforme à celle-ci, avait été découverte antérieurement dans un endroit assez éloigné du canton de Zurich, savoir à Villars-les-Moines auprès d'Avenches, ancienne capitale des Helvétiens. S'il était permis d'en tirer quelque conclusion, on dirait plutôt que les Tigorins habitaient les environs du lac de Morat, vu que la capitale du pays entier était probablement aussi celle du canton le plus puissant. Outre Avenches, M. Gisi indique les autres endroits de l'Helvétie connus par l'histoire ou par les inscriptions. Nous en citons ici quelques-uns qui ont rapport à la Suisse française : *Nyon* (« Colonia equestris » des Romains), dont le nom celtique était Noviodunum, la colonie la plus ancienne qu'aient fondée les Romains en Suisse, puis *Yverdon* (Eburodunum), station permanente d'une flottille romaine; *Orbe* (Urba), située, comme Nyon, sur la grande route qui, de Milan, conduisait à Strasbourg en passant le Grand-Saint-Bernard; *Vevey* (Viviscus); *Lausanne*,(« lacus Lausonius »); quant à l'endroit nommé *Noidenolex*, M. Gisi avait cru d'abord que c'étaient les ruines de Vieux-Châtel, près de Neuchâtel, mais il a émis une autre opinion dans les notes. L'erreur, très-pardonnable du reste, était fondée sur un passage mal entendu de quelques manuscrits de la « Notitia provinciarum Galliae », et s'était propagée jusqu'à l'époque où la critique de Th. Mommsen a jeté plus de jour sur les inscriptions de notre pays. Guilleman avait interprété le premier ce *Noidenolex* comme nom celtique de Neuchâtel, et depuis lors on avait découvert des inscriptions qui présentaient ce nom; mais il est constaté maintenant qu'elles avaient été fabriquées et supposées par le chancelier de Montmollin (1703), qui croyait devoir à son patriotisme le sacrifice de la vérité. Il n'est pas le premier et il ne sera pas le dernier qui, pour faire remonter les origines de sa patrie ou de ses ancêtres à une époque plus reculée, ait employé ce moyen condamnable.

Quant aux destinées d'Avenches, M. Gisi les rappelle dans une note (n° 108) en disant que ce « village celtique » fut transformé par Vespasien en une ville de caractère italique portant le nom assez pompeux de « Colonia pia Flavia constans emerita Flaviorum foederata », et que la faveur personnelle dont elle jouissait de la part de cet empereur provenait de la piété de Vespasien envers son père qui y avait passé et fini ses jours (Suét., *Vespas.*, ch. I), ou bien de l'attachement que la ville avait prouvé à l'empereur Galba, attachement qui lui attira de rudes souffrances par la vengeance de Vitel-

lius; mais Vespasien, se regardant comme successeur de Galba, tâcha de l'en dédommager par la faveur susdite. Cette faveur se transmit du père au fils, car Titus combla la ville de témoignages de sa bienveillance. Au reste la colonie ne fut pas longtemps florissante; elle succomba sous le choc des Allemands qui, selon saint Jérôme, vinrent détruire Avenches en 264, mirent à feu et à sang la plus grande partie des Gaules et pénétrèrent en Italie. Ammien Marcellin, historien de la seconde moitié du IVe siècle, en parle comme d'une ville désolée dont les habitations étaient à demi délabrées. Claude Ptolémée, géographe distingué du IIe siècle, l'incorpore au territoire des « Sequani », ce que M. Gisi croit être une erreur. Pour ma part, je ne voudrais pas souscrire à ce reproche. Il est vrai que du temps de Jules César, le Jura formait la frontière entre les Helvétiens et les « Sequani ». Mais on sait que plus tard la province romaine, dite « Maxima Sequanorum, » comprenait, outre les « Sequani » proprement dits, les Rauraciens et les Helvétiens, de sorte qu'Eutrope, historien vivant sous l'empereur Constantin, ose dire nettement que « César vainquit les Helvétiens, qui maintenant sont appelés Séquani. » On sait d'ailleurs qu'à l'époque d'où date la « Notitia provinciarum et civitatum Galliae », toute l'Helvétie était incorporée à la province dite « Maxima Sequanorum », laquelle devait son nom de « Maxima » sans doute à la circonstance qu'elle comptait parmi les plus étendues des provinces gauloises. Le même Ptolémée que nous venons de citer comprend les « Sequani », les Helvétiens et les Rauraciens dans la province « Belgica », connue par la description de Jules César. Conformément à cette distribution de Ptolémée, la Table de Peutinger (« Tabula Peutingeriana », dont l'origine remonte à la première moitié du IIIe siècle) étend les limites de cette « Belgica » jusqu'au-delà d'Avenches, au milieu même des Helvétiens. Dirons-nous donc que Ptolémée se contredit? Je ne le crois pas. Il faut bien distinguer entre une division ethnographique, telle que César l'observe dans ses Commentaires, et une division politique ou militaire telle qu'Auguste et ses successeurs l'ont introduite. Dès que l'on confond ces deux ou trois termes, dont la distinction n'est pas toujours observée par les écrivains eux-mêmes, on sera disposé à présumer une erreur qui, en vérité, n'existe pas; et comme il est impossible de fixer le temps où la dénomination « Maxima Sequanorum » s'est établie, dénomination qui peut très-bien avoir existé à l'époque de Ptolémée, il n'est pas à propos, selon notre avis, de l'accuser d'erreur. Lors même que nous parviendrions, par telle ou telle circonstance, à déterminer la date de la dénomination officielle, et

que celle-ci serait postérieure à Ptolémée, il faudrait pourtant admettre dans le langage vulgaire quelque point de départ qui eût donné occasion au nom officiel. — Avant de quitter l'introduction de M. Gisi, on nous permettra d'extraire de ses « remarques » (notes) quelques indications qui peuvent avoir de l'intérêt pour des lecteurs suisses; nous les ferons suivre dans l'ordre observé par l'auteur du livre. Ainsi nous apprenons que les Celtes doivent l'origine de leur nom à l'arme nationale du *kelt*, massue de bronze; quant aux institutions publiques, religieuses, domestiques, nous sommes renseignés, autant que le permet le peu de documents et de témoignages authentiques qui nous sont parvenus, sur les fonctions des Druides, les sacrifices humains (usage détestable qui devait son origine à la superstition) et d'autres usages caractéristiques qui distinguaient cette race remarquable. A en juger par la prépondérance des Druides, soit dans la politique, soit dans la vie particulière, il est à peine permis de prétendre que la constitution des communautés gauloises fût aristocratique; c'était plutôt la hiérarchie la plus stricte et la plus prononcée. Les Druides, bien loin de remplir uniquement les fonctions de prêtres, joignaient à cette profession celles d'instituteurs, de médecins et de juges, ce qui leur assurait un ascendant tout à fait souverain sur les destinées de la nation. Seuls propriétaires de toute science, seuls représentants de l'élément spirituel, il n'est point étonnant qu'ils l'emportassent sur la noblesse; c'étaient eux qui, dans quelques provinces, créaient le chef de l'État, dirigeaient toutes les résolutions publiques et prononçaient l'anathème contre quiconque refusait de se soumettre à leurs ordres. Quant à leur vie particulière, ils jouissaient de la réputation la plus irréprochable de moralité et de justice; au moins ils possédaient l'art de sauver les apparences et de s'entourer d'un nimbe de sainteté qui doublait leur ascendant. La superstition même, dans laquelle la nation gauloise paraît avoir été plongée plus que toute autre, était pour eux une source intarissable de puissance. Là on trouve représentés tous les genres de prophétie qui jamais aient existé chez un peuple quelconque : les entrailles des victimes, le vol et le chant des oiseaux, les phénomènes de l'atmosphère, les rêves et les pressentiments, enfin les conversations fictives avec les âmes des défunts. Les Romains, dans leur politique de conquête, avaient reconnu d'un coup d'œil sûr que c'était l'ascendant des Druides, en première ligne, qu'il leur fallait briser. Mais ceux-ci, opiniâtres et tenaces comme ils l'étaient, aimaient mieux se retirer avec leurs disciples sur les rochers de l'océan que de renoncer à leurs prétentions.

Quant à l'aristocratie gauloise, elle usait et abusait de tous les priviléges que la noblesse de tous les temps a réclamés. Les hommes libres d'extraction inférieure, supportant tous les impôts publics, étaient forcés de contracter des dettes auprès des seigneurs, ce qui amenait enfin pour eux un état d'esclavage dont il leur était impossible de se délivrer. Tel noble était entouré d'une armée complète de ces serfs, desquels il disposait en maître absolu. C'était former au milieu de l'État un État particulier; et pourquoi se soumettre aux ordres de la communauté quand on avait la force de les braver? Orgétorix, notre célèbre aïeul, en paraissant à la diète avec une suite de dix mille serfs, ne se sera pas empressé, je pense, de recevoir et d'exécuter les ordres que lui aurait dictés le gouvernement des Helvétiens. — La même situation, quoiqu'à un degré inférieur, se trouve chez les anciens Germains, qui, il faut en convenir, ressemblaient à leurs voisins sous bien des rapports, bien que les divergences l'emportassent de beaucoup. C'est surtout le caractère de la langue qui décide, c'est l'instinct des deux nations, qui se sont regardées comme différentes, ce sont les institutions domestiques et particulières, par exemple le costume proprement dit. C'est sous ce rapport que le pantalon celtique a quelque importance pour l'histoire; en outre, toutes ces sortes d'ornements, les bracelets, les chaînes et les anneaux d'or, dont les Gaulois faisaient parade, n'étaient pas goûtés des Germains. Le vieux Caton, nommé censeur, les a caractérisés d'une manière aussi frappante que concise, en disant que la plupart des Gaulois se vouent avec le plus grand zèle à deux choses, savoir : la gloire militaire et les propos spirituels.—Le cours des siècles a sanctionné ce tableau du vieux Caton, car il est encore vrai de nos jours. Le même propos, appliqué aux Germains, serait faux, au moins pour la seconde partie. La coïncidence littérale des deux mots *Germani* (nom de nation) et du latin *germani* (les véritables) a conduit plus d'un Romain à considérer les Germains comme la fleur ou l'élite des Celtes. Mais cette opinion est décidément fausse : les deux mots n'ont rien de commun l'un avec l'autre. Toutefois, je ne voudrais pas prétendre avec M. Gisi que le mot Germani soit d'origine gauloise et qu'il signifie, selon l'avis généralement adopté des savants, *les crieurs*. D'abord je ne crois pas qu'une nation aussi étendue et nombreuse que celle des Germains ait eu besoin d'aller chercher son nom auprès des Gaulois, ce qui répugnerait à toute analogie historique. Puis je n'ignore pas que les germanistes les plus estimés se prononcent contre l'origine gauloise du mot et en faveur de l'origine allemande. Il est vrai que la signification de « crieur »

(c'est-à-dire le « βοὴν ἀγαθὸς » des guerriers grecs) s'accorderait très-bien avec le caractère belliqueux des Germains, de même que l'étymologie de *Gaulois* (*gal* étant un mot ancien-irique signifiant *combat*) est parfaitement conforme aux mœurs de la nation gauloise; mais la science rigoureuse ne fait pas de concessions à une prétendue conformité des mots et des objets.

Les Gaulois aimaient-ils les boissons spiritueuses aussi passionnément que leurs voisins? Il est fâcheux que nous ne soyons pas instruits suffisamment sur ce point; nous aurions, j'en suis persuadé, une preuve de plus pour la diversité des races. Faute de mieux, nous savons qu'ils avaient appris la culture de la vigne des habitants de Marseille, mais qu'elle ne réussissait que dans les contrées méridionales. Vespasien lui donna le premier une plus grande étendue, et depuis les temps de l'empereur Probus, illustre vigneron, elle était généralement adoptée. On ne connaissait pas seulement l'art de provigner la vigne, mais aussi celui d'en frelater le produit. Pour l'Helvétie, les bords du lac de Genève ont le mérite d'être connus les premiers dans l'histoire de la viniculture : les habitants du district situé entre Morges et Rolle buvaient déjà du temps des Romains le vin qu'ils avaient fait croître eux-mêmes. Quant à l'ancienneté de la culture, la Valteline l'emporte peut-être sur les contrées ci-dessus mentionnées; ce vignoble, « Raetica vitis », selon le goût des Romains, ne le cédait qu'au vin de Falerne; au goût de l'empereur Auguste, le vin de Valteline était même supérieur à tout autre : l'illustre ami de Mécène était à la vérité très-sobre au point de vue des jouissances du palais, surtout des boissons, et il ne dépassait pas pour l'ordinaire la mesure d'un demi-litre, mais c'était habituellement du vin de Valteline.

Comme les Alpes jouent un rôle assez important dans l'histoire de la Suisse, M. Gisi leur a voué avec raison quelques observations. Nous apprenons que l'origine de leur dénomination est obscure. Les grammairiens romains et grecs, qui auraient pu acquérir facilement la connaissance de nombre de choses qu'il est impossible de savoir aujourd'hui, ne sont pas d'accord à ce sujet. Les uns prétendent que le mot « Alpes », d'origine gauloise, signifie « hautes montagnes »; ceux-ci disent qu'il indique plutôt une espèce de « clôture », selon ceux-là « Alpes » signifie « passage par un défilé », d'autres encore rapportent le mot à l'adjectif latin « *albus* », dont la forme « *alpus* » existait chez les Sabins (ce serait donc « couvert de neige »). Ce qui paraît certain, c'est que ni les Romains ni les Sabins n'ont rien de commun avec l'origine de ce mot, qui est plutôt celtique.

Mais il se peut qu'aucune des trois significations sus-mentionnées ne soit vraie, vu qu'elles sont trop différentes pour ne pas faire soupçonner une invention des grammairiens qui, dans les questions d'étymologie, aimaient mieux se livrer aux jeux d'esprit et aux élans d'imagination que de consulter les lois sévères de la critique. En parlant des Alpes, M. Gisi mentionne aussi les routes les plus fréquentées par les peuples de l'antiquité pour le passage de ces montagnes : ceux qui passaient d'Italie dans les Gaules avaient le choix de plusieurs routes : 1° celle du Grand-Saint-Bernard qui débouchait dans le Valais et de là conduisait directement à Avenches, d'où elle se dirigeait vers Argentoratum (Strasbourg); ou bien, 2° ils prenaient la route moins praticable du Petit-Saint-Bernard, qui, à Montier en Tarantaise, se divisait en deux bras dont l'un conduisait sur le Mont-du-Chat à Vienne, l'autre prenait la direction de Genève et Besançon pour atteindre Strasbourg; la première ne fut fréquentée que du temps de César, qui la rendit praticable pour l'usage ordinaire, dès lors ce fut la grande route alpestre dans cette direction; 3° le passage du mont Genèvre, franchi par Pompée; 4° le passage des Alpes maritimes cité par l'Itinéraire d'Antonin.

Celui qui passait d'Italie en Allemagne pouvait choisir entre la route de Como qui franchissait le Septimer et le Splügen, ou bien, s'il poursuivait la direction de l'est, il franchissait les Alpes Carniques. D'ailleurs il est constaté par les recherches des antiquaires que les Romains avaient déjà établi des routes sur le Simplon, le Bernardin et le Julier.

On nous permettra de passer le premier chapitre qui a pour titre : « les Guésates » (Gaesates), que M. Gisi, suivant l'opinion de Niebuhr, Dieffenbach et d'autres savants, assigne au Valais. En considérant les termes dont les historiens anciens se servent pour indiquer le domicile de cette peuplade, il est presque impossible de les placer ailleurs, quoique les historiens suisses de moderne date aient ignoré ces faits. Comme habitants du Valais, les Guésates réclament le droit de faire partie de l'histoire suisse et de figurer dans nos annales. Ils sont les premiers de notre territoire qui se soient mesurés avec les Romains sur les champs de bataille, rencontres sanglantes qui se terminèrent par leur défaite complète. C'est donc à juste titre que M. Gisi les a placés en tête de ses recherches. Etaient-ils Germains ou Celtes? Voilà une autre question très-difficile à résoudre. Les Gaulois eux-mêmes qui habitaient dans la plaine du Pô, les ont regardés comme leurs frères, ce qui me paraît un argument à prendre en considération En outre, la chaîne d'or que le général romain

Marcellus a prise sur l'ennemi Viridomare, chef des Guésates, paraît plutôt plaider pour l'origine gauloise de ce peuple.

Le second chapitre s'occupe du passage des Alpes par Annibal. Quoique ce soit proprement un événement qui ne touche pas l'histoire suisse, l'auteur s'en est occupé avec autant de profondeur que d'exactitude, ne fût-ce que pour détruire la croyance que le territoire suisse soit intéressé à cette question. La vérité avant tout, et un résultat négatif en vaut quelquefois bien un autre. M. Gisi se flatte d'avoir livré dans ce chapitre l'énumération critique la plus complète des opinions qui jamais aient été exprimées sur ce sujet intéressant (1). Dans cette question très-difficile et épineuse, M. Gisi se prononce très-positivement et décidément pour le Petit-Saint-Bernard comme point de passage. Toute autre opinion, qu'elle se prononce pour le Grand-Saint-Bernard ou pour le mont Viso, pour le mont Genèvre ou pour le Simplon, ou bien pour les Alpes Juliennes, lui paraît erronée, quoique la description de Tite-Live n'admette décidément pas d'autre passage que celui du mont Genèvre, et que Rauchenstein semble en avoir démontré la justesse et mis hors de doute l'impossibilité de tout autre passage. M. Gisi préfère l'autorité de Polybe à celle de Tite-Live et prétend que la description du premier, comprise et interprétée comme il faut, répond uniquement et exclusivement à la configuration géographique du Petit-Saint-Bernard. M. Gisi allègue les recherches de Melville et de Luc, et en première ligne celles des deux Anglais Wickham et Cramer, tous champions du Petit-Saint-Bernard, qui, à ce que dit M. Gisi, est aujourd'hui reconnu de plus en plus comme le vrai passage. Mommsen du moins, dans sa célèbre Histoire romaine, l'a adopté. En effet, ce passage, quoique un peu plus long que celui du mont Genèvre, est beaucoup plus commode; il est même le plus commode de tous les passages naturels qui ne sont pas pratiqués par l'art. En 1815, un corps d'Autrichiens avec un train d'artillerie a franchi les Alpes par cette voie, qui, depuis les temps les plus anciens, a été toujours la grande route entre le pays des Celtes et l'Italie. Annibal, en la choisissant, avait l'avantage de parvenir ainsi à l'est du Rhône, dans la vallée de l'Isère supérieure qui, de Grenoble conduisant à Chambéry, s'étend jusqu'au pied du Petit-Saint-Bernard. De toutes les

(1) *Remarque.* La « Bibliothèque universelle » a aussi publié un article sur ce sujet (1837, vol. X, p. 355, seqq.). De plus, M. Boccard, dans son « Histoire du Valais », a traité la question en revendiquant le passage au territoire suisse, mais ses arguments pour le Grand-Saint-Bernard sont très-faibles et ne s'élèvent pas du tout à la hauteur du sujet.

vallées alpestres c'est la plus large, la plus peuplée et la plus fertile. Nous ne voulons ni ne pouvons suivre les détails de ces recherches; nous nous permettons seulement, par parenthèse, de constater par un ou deux exemples comme il faut être sur ses gardes pour les détails géographiques donnés par les anciens. Polybe, en somme historien exact et scrupuleux, fait prendre à *tout* le cours du Rhône la direction du nord-est au sud-ouest, et Appien, en parlant de la route du mont Genèvre (que Pompée construisit), la place dans les alentours des sources du Rhône et du Pô. Il en résulte, pour nombre de cas, la règle de ne pas trop se fier à leurs renseignements de ce genre quand les auteurs n'ont pas été témoins oculaires et que leurs données répugnent à la probabilité. Il en est autrement des faits historiques. En disant qu'Annibal descendit dans les contrées des Insubriens, Polybe cite un fait historique qui mérite d'autant plus de foi que les habitants l'attendaient avec impatience, ce qui ne peut être contesté ; tandis que si Annibal faisait sa descente du côté du mont Genèvre, il mettait le pied dans un pays ennemi et exposait son armée fatiguée et affaiblie au danger d'être écrasée. On doit croire qu'Annibal était très-bien informé des rapports naturels des races gauloises au-delà des Alpes : les Insubriens, engagés dans une lutte contre les Tauriens, dont Annibal était aussi l'ennemi naturel, accueillaient avec joie le général carthaginois qui, de son côté, après la descente des Alpes, trouvait chez une nation alliée le repos et le renfort dont il avait avant tout besoin.

Passons au troisième chapitre, qui traite des combats des Allobroges contre les Romains et de leur premier assujettissement. Les Allobroges, situés entre la vallée de l'Isère, le Rhône, le lac Léman et les Alpes, touchaient aux frontières des Helvétiens à Genève, qui était un de leurs endroits principaux. Ils succombèrent par suite de la désunion des peuples gaulois, désunion dont les Romains seuls profitèrent. Leur sort se décida dans une grande bataille (à l'embouchure de l'Isère); quoique alliés avec les Auvergnats (Arverni), ils furent défaits par la tactique supérieure des Romains. Si l'on en croit les anciens auteurs, l'armée réunie a perdu plus de cent mille combattants. Cette brillante victoire dota les Romains d'une nouvelle province (Narbonensis) qui renfermait tout le territoire situé entre les Alpes et le cours du Rhône depuis sa sortie du Léman. On voit par là qu'une petite partie de la Suisse, c'est-à-dire Genève et ses dépendances méridionales, tomba au pouvoir des vainqueurs. M. Gisi reprend l'histoire des Allobroges dans un chapitre suivant (5). L'on sait par le récit de Salluste quel rôle important Cati-

lina avait attribué à ce peuple dans son entreprise. Les desseins du fameux conspirateur échouèrent par la trahison des députés gaulois, mais le peuple lui-même, en désavouant la manière d'agir de ses députés, se souleva contre l'oppression des Romains, pour être assujetti une seconde et dernière fois.

Le chapitre quatrième, qui traite de l'expédition des Cimbres et des Teutons, fait partie nécessaire du livre en ce que les Helvétiens furent entraînés par ce mouvement. En se joignant aux Cimbres, ils passèrent dans les Gaules et participèrent à l'action d'une manière très-funeste aux Romains. C'est à cette occasion que Divicon défit une armée romaine près d'Agen sur la Garonne, victoire que, par suite d'une erreur aujourd'hui très-répandue, on a cru avoir été gagnée sur les bords du Léman. Ce qui peut frapper en lisant le récit de cette bataille, c'est que nous trouvons les Helvétiens isolés et réduits à leurs propres forces, quoique Strabon leur donne les Cimbres pour alliés. Selon cet auteur, les Helvétiens étaient une race paisible et très-riche, mais voyant le butin immense que les Cimbres avaient amassé, ils ne purent résister au désir d'en acquérir autant. Il faut donc admettre qu'à un certain moment ils se sont séparés de leurs alliés. D'ailleurs Strabon met en campagne surtout les Tigorins et les Toygènes, tous deux appartenant sans doute au peuple helvétien; mais pour les soi-disant Toygènes, nul ne saurait dire où ils demeuraient, ni quel rôle ils remplissaient dans notre histoire. Strabon fait assister les Toygènes à la bataille d'Aix; en outre, il cite les Ambrons de la même manière, en parlant de la guerre contre les Toygènes et les Ambrons. Dans un autre endroit le même auteur parle de trois races dans lesquelles les Helvétiens se divisaient, et dans un troisième il prétend que deux de ces races ont été écrasées par les Romains. Quelles étaient donc ces deux peuplades? Les Tigorins reparaissent ensuite à côté des Cimbres, quand ils franchissent les Alpes pour descendre dans les plaines de l'Italie. Donc les « écrasés » sont les Toygènes, et — d'après la manière de voir de quelques historiens approuvée par M. Gisi — les Ambrons. Il en résulterait que ces Ambrons seraient la troisième race des Helvétiens que Strabon ne nomme pas. Il faut avouer que le raisonnement ne manque pas d'une grande vraisemblance, encore augmentée par quelques dates historiques. M. Gisi les a réunies dans une digression vouée à la question des Ambrons. Tout en lui tenant compte de ce travail, il faut dire que pour le côté extérieur (qui cependant contribue au succès de bien des ouvrages) le livre de M. Gisi n'y a guère gagné. J'en dis autant des notes accompagnant pas à pa

le texte du chapitre précédent. L'utilité scientifique de ces hors-d'œuvre ne compense qu'à demi l'inconvénient qui résulte d'une série d'interruptions dans la disposition générale de l'ouvrage.

Au sixième chapitre, M. Gisi arrive enfin à un événement décisif pour les destinées futures des Helvétiens, savoir leur départ et l'invasion des Gaules sous les auspices d'Orgétorix (plutôt Orcitirix, nom qui signifie, selon les recherches de Thierry, « chef de cent vallées »). Les motifs de cette singulière résolution ont été attribués jusqu'à présent trop exclusivement à l'influence de ce chef : en voyant les choses de près, c'était plutôt la perpétuité des luttes avec leurs voisins, les Germains, qui détermina les Helvétiens à chercher ailleurs une nouvelle patrie. Ils avaient déjà quitté leur ancienne résidence au-delà du Rhin, avant que Jules César commençât l'assujettissement des Gaules; mais les attaques continuelles des Germains les incommodaient d'autant plus que, depuis l'établissement d'Arioviste dans le territoire des Sequani, ils étaient presque enclavés dans le territoire des Germains et isolés de leurs compagnons de race. Ce qui paraît sûr, c'est qu'Orcitirix fut un des principaux instigateurs de cette campagne et qu'il employait toute son influence à convaincre ses compatriotes de la nécessité d'exécuter leur dessein; mais si ce dessein n'avait eu pour base que la personne d'Orcitirix lui-même et non pas la situation des choses, la mort de ce chef l'aurait sans doute fait échouer. Mais le chef mort et ses intrigues trahies, nous voyons les Helvétiens poursuivre leur résolution. Toutefois cet homme célèbre disposait d'une puissance et d'une influence extraordinaires. Le récit de Jules César qui le concerne (si l'on voulait peut-être le mettre en doute) a été vérifié d'une manière qui n'admet pas de contradiction; on a trouvé des monnaies gauloises portant sur le revers le nom d'Orcitirix. C'est surtout la trouvaille de Chantenay (Nièvre) qui a de l'importance pour cette question, parce que ces monnaies portant en partie le nom d'Orcitirix, en partie celui de Dumnorix, célèbre contemporain du premier, datent d'une époque antérieure à l'assujettissement des Gaules par les Romains. Il est vrai qu'on n'en a pas encore trouvé sur le territoire proprement suisse, ce qui pourrait engager un critique scrupuleux à douter de l'identité de l'Orcitirix en question avec celui des monnaies; mais ce serait un hasard presque inouï que la coïncidence de deux personnages contemporains et alors célèbres, dont l'un ne serait plus connu que par quelques pièces de monnaie. Quelques-unes de ces monnaies présentent l'image de l'ours, qui paraît être le symbole d'Artémis; il est constaté que dans le culte de cette déesse l'ours jouait un

rôle; on aperçoit aussi sur l'une d'elles une tête d'oiseau que l'on interprète comme tête de coq; le coq lui-même était, dit-on, le symbole martial des Helvétiens qui, planté sur leurs étendards, les distinguait des autres races gauloises. J'ai de la peine à y ajouter foi. Du moment que l'on fait intervenir l'ours dans un symbole religieux, on ne devrait pas, me semble-t-il, donner un sens tout différent à un autre animal qui était consacré sans contredit, chez plusieurs peuples, à plus d'une divinité. Quant à l'endroit de la trouvaille, il s'explique très-facilement si l'on admet que les Helvétiens, en partant pour les Gaules après avoir incendié leurs demeures, prirent avec eux toutes leurs richesses métalliques et les perdirent par suite de leurs défaites. On s'est demandé quels étaient les motifs qui engagèrent les Helvétiens à brûler leurs demeures, et quelle était la nature de ces habitations. Quant au premier point, il est probable qu'ils voulaient rendre impossible toute pensée de retour, et, de l'autre côté, empêcher les Germains de prendre possession de leurs propriétés. En ce qui touche la deuxième question, il sera permis de présumer que c'étaient en partie des habitations lacustres. Je dis « en partie », car les villes au moins (oppida) que César cite ne peuvent avoir été construites de cette manière. D'ailleurs il est remarquable que le nombre des squelettes et des crânes qu'on y a trouvés est proportionnellement fort petit, ce qui paraît établir en effet que ces demeures ont été abandonnées spontanément et n'ont été nullement occupées par une soudaine invasion d'ennemis. Les Helvétiens, du reste, n'étaient pas les seuls à entreprendre cette expédition; ils étaient renforcés par les Rauraciens, les Tulingi, les Latobrigues et les Boïens. Tout autre que César aurait hésité à s'opposer à des forces si imposantes, d'autant plus que les Romains n'avaient pas de titre légitime à empêcher les Helvétiens de s'établir dans une partie quelconque des Gaules, en dehors de leur province. Mais César, après avoir gagné du temps sous le prétexte spécieux de délibérer, fit rompre dans l'intervalle le pont du Rhône à Genève (1) et fortifier la rive méridionale de ce fleuve pour empêcher le passage de l'ennemi. Par là il força les Helvétiens à chercher le passage de la Saône, dont ils occupèrent la rive gauche (et non la rive droite, comme dit M. Gisi) dans toute sa longueur, de Trévoux à Villefranche. Ils n'avaient pas, à ce qu'il paraît, une trop grande habitude de passer les fleuves, car après vingt jours ils n'étaient pas encore réunis de l'autre côté,

(1) *Remarque.* Nous apprenons à cette occasion que le nom de Genève est d'origine celtique et répond, pour la signification, exactement au latin *ostia* (ville navale des Romains). *Geneva* en celtique signifie *mâchoire* ou *bouche*.

de sorte que César en survenant tout à coup trouva encore la quatrième partie des combattants sur la rive gauche et parvint facilement à l'écraser. Mais la grande défaite n'eut lieu que près de *Bibracte*, capitale des Éduens (Haedui). Cette bataille offre, comme on sait, un problème aux savants en ce qui concerne la topographie. On s'est jusqu'à nos jours décidé généralement pour *Autun*, comme situé sur le même endroit. Mais depuis les recherches de l'empereur Napoléon, on s'est prononcé pour le Mont-Beuvray (entre Luzy et Chides, à treize kilomètres de distance d'Autun), endroit où l'on a trouvé il n'y a pas longtemps, sur un plateau de 125 hectares, nombre d'armes antiques, de mosaïques, et les vestiges de rues, ce qui prouve l'existence d'une ville gauloise du temps passé. En outre, les rapports topographiques de César s'accordent au mieux avec cet endroit escarpé et peu accessible; enfin, l'identité des noms de *Bibracte* et de *Beuvray* ne paraît plus admettre de doutes.

Malgré cette malheureuse issue de leur entreprise, les Helvétiens ne perdirent pas entièrement leur indépendance. Leur territoire resta intact à l'exception de la pointe méridionale, l'ancienne ville de *Noviodunum*, dont les Romains prirent possession pour y établir la première colonie suisse, nommée Colonia Julia Equestrium (aujourd'hui Nyon). Les relations d'avenir entre les Romains et les Helvétiens furent réglées par un traité dont cependant nous ne connaissons qu'un seul article, et encore par hasard, c'est-à-dire par Cicéron, qui dans un de ses discours en fait fortuitement mention. Il dit que dans certains traités faits avec les Germains, les Helvétiens et d'autres nations, il y avait cette exception qu'aucun ressortissant de ces nations ne pouvait acquérir le droit de citoyen romain. Cette restriction n'était pas du tout une preuve de dédain à l'égard de ces peuples; au contraire, on voulait garantir par cette mesure leur indépendance qui aurait pu être menacée par le droit de citoyen romain accordé à une partie d'entre eux.

Le chapitre suivant (7) est destiné aux événements qui se passèrent entre les Romains et Arioviste, et qui se terminèrent par la complète défaite de ce chef germanique. S'il faut croire les plaintes des députés gaulois auprès de César, Arioviste était devenu un vrai fléau pour les Gaulois, surtout pour ceux qui l'avaient appelé à leur secours, les « Sequani »; à force de demandes et de menaces, il avait déjà obtenu le tiers de leur territoire (l'Alsace d'aujourd'hui), et il se disposait à en demander un second tiers. Mieux valait avoir les Romains pour maîtres que cet usurpateur, dont les prétentions augmentaient chaque jour. La sincérité de ces plaintes et la vérité des

faits allégués est sujette à plus d'un doute. N'importe, il fallait un prétexte à César pour commencer une guerre, et les Gaulois lui rendirent le service de le lui fournir. La même circonstance que nous avons rencontrée dans le chapitre précédent, c'est-à-dire la controverse topographique, se renouvelle ici. Quel a été le champ de bataille? MM. Dunod, Quiquerez, Trouillat l'ont cherché dans les alentours de Porrentruy; ils ont été en même temps aussi savants que patriotes, en revendiquant pour leur territoire spécial la gloire de cette brillante affaire. Mais lors même que tous les détails s'accorderaient avec cette supposition, l'éloignement du Rhin suffirait pour la rendre impossible. Ceux qui, en matière de géographie et de science, savent se détacher du point de vue patriotique, adoptent généralement l'assertion avancée par Napoléon et par Goder, et placent en Alsace, dans le voisinage de Cernay, la grande plaine où se livra la bataille; c'est une plaine dont le centre est appelé « l'Ochsenfeld » (plaine des bœufs). Le chapitre d'Arioviste, tel que César nous le décrit, est très-intéressant, par un seul passage, sous le point de vue linguistique. C'est là que César (I, 47) envoie un député romain d'origine gauloise pour traiter avec lui dans cette langue même « que le chef germanique s'était appropriée par un long exercice » (longinqua consuetudine). Ce fait prouve que les deux langues étaient aussi différentes l'une de l'autre que les nations elles-mêmes.

Résumons en quelques mots ce qu'il nous reste à dire. M. Gisi a voué un chapitre au soulèvement des habitants du Valais, les Nantuates et les Veragri, chapitre qui se termine par leur défaite et l'incendie de Martigny (Octodurus); il s'occupe ensuite de la révolte générale des Gaulois sous les auspices de l'Auvergnat Vercingétorix, révolte dans laquelle les Helvétiens aussi furent entraînés; ils y prirent part au moyen d'un contingent de huit mille hommes décrété par le grand conseil des chefs gaulois. Quel a été leur sort? Nous ne pouvons que le deviner. La lutte fut terminée non loin de la ville d'Alesia (Alise-Sainte-Reine, département de la Côte-d'Or). César, resté maître de la situation, répartit les prisonniers parmi ses soldats, à l'exception des Éduens et des Sequani auxquels il rendit la liberté. Il se peut que les Helvétiens fussent du nombre de ces prisonniers. Pour la dernière fois les Helvétiens sentirent le poids des armes romaines à l'époque des troubles qui devancèrent le règne de Vitellius. Restés fidèles à Galba qu'ils ne savaient pas mort, ils fournirent à Cécina, général de Vitellius, et à la légion qui portait le nom menaçant de « rapace », un prétexte désiré pour mettre à feu et

à sang le territoire par où le général passait. Il est probable qu'après ces jours de souffrances les Helvétiens furent dédommagés en quelque sorte par Vespasien, qui se regardait comme successeur légitime de Galba.

Nous avons donné un aperçu impartial du livre de M. Gisi, et nous sommes le premier à en souhaiter la continuation. Espérons que l'auteur, avant de publier son second volume, trouvera l'occasion d'examiner avec attention nos remarques, qui nous ont été dictées et par l'intérêt du sujet et par la conviction que, si M. Gisi y applique toutes ses forces, il est qualifié pour remplir cette tâche avec succès.

J. MÆHLY.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'AOUT

Vendredi 29 juillet. Un deuxième rapport de M. Guérin est communiqué par le ministre des beaux-arts, et une commission est nommée pour l'analyser en même temps que le précédent.

Sur le rapport de M. Littré, la commission du prix Volney a proposé de partager le prix entre la *Grammaire persane* de M. Vullers et le *Cours de phonologie comparée* de M. Ascoli.

Communication épistolaire de M. Castan, bibliothécaire à Besançon, sur l'état des fouilles qu'il fait exécuter, en ce moment même, sur l'emplacement du théâtre romain de l'antique Vesontio. Ces fouilles ont dégagé une notable section d'un *podium* grandiose, puis les bases, fûts et chapiteaux d'une colonnade corinthienne qui enveloppait par en haut la *cavea* de l'édifice. Enfin, sur une longueur de quinze mètres, les murs de la scène ont été mis à découvert.

Vendredi 5 août. Rapport de la commission nommée pour examiner les deux rapports de M. Guérin. Le premier concerne la zone orientale de la Samarie; le deuxième, la zone occidentale. Ce dernier constate une découverte importante, celle du fameux mausolée de la famille des Machabées, vainement cherché par les voyageurs antérieurs, et que M. Guérin a exhumé au *Kirbet-el-Medich*, le véritable Modin, patrie de cette famille célèbre. Grâce à des fouilles qu'il a fait faire sous ses yeux, M. Guérin a pu relever tout le plan de l'édifice, et y constater la trace des sept chambres sépulcrales consacrées aux sept membres de la famille.

12 août. Communication de M. le sous-lieutenant Tavier, datée d'Ensisheim, le 29 juillet; elle a trait à un passage de Scylax, et propose deux corrections qui paraissent avoir un haut degré de vraisemblance. Lecture de M. Egger.

19 août. Lectures de MM. Dulaurier, Egger et Deloche.

26 août. Lectures de MM. Dulaurier et Revillout. M. Egger communique sommairement à l'Académie les résultats de ses recherches sur des fragments d'un papyrus grec rapporté d'Égypte en 1869 par M. Mariette. Ces fragments appartiennent à un traité d'optique et paraissent inédits.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

On a découvert, il y a quelque temps, tout près d'Ajaccio, un sarcophage de marbre blanc d'un travail passable et d'assez bonne époque. Cette petite tombe, qui a 1m16 de longueur sur 0m40 de largeur et 0m29 de hauteur, contenait des ossements et des médailles qui ont été malheureusement dispersés. L'exiguïté des dimensions de ce sépulcre fait supposer qu'il renfermait le corps d'un enfant. Sur trois des côtés du sarcophage sont sculptés des bas-reliefs d'une excellente exécution. Ils représentent des scènes de chasse que les iconographes désignent habituellement sous le nom de « la chasse d'Hippolyte ». Ce sujet funéraire a été fort usité dans



l'antiquité du XIe siècle. Béatrix, mère de la comtesse Mathilde, fut ensevelie dans un sarcophage antique décoré du même sujet. La gravure qui accompagne cette notice représente de face le petit monument, dont la forme est celle d'un trapèze. Sur les trois côtés sont ébauchées des chasses à l'affût; le quatrième côté est fruste et devait s'appuyer contre la muraille d'un columbarium. Au-dessous se voient des traces de crampons en fer, et à 0m05 de la base on remarque une ouverture étroite. C'est par là qu'à certains jours déterminés on venait encenser le mort. Le lieu même de la découverte est une éminence nommée Punta di Tralaveto, d'où l'on commande la route de Campo di Soro et la route de Bastelica. Des débris de murailles et de poteries, et la découverte dans un lieu très-voisin d'une médaille de Théodose, feraient supposer qu'il y a eu là quelque petite forteresse romaine. La proximité d'Ureissum (Ajaccio) et la nécessité de contenir les tribus insoumises de l'intérieur sembleraient confirmer cette hypothèse.

FR. MOLARD.

BIBLIOGRAPHIE

Collection de monuments pour servir à l'histoire de la langue néo-hellénique, par M. Émile LEGRAND.

Depuis que nous avons eu l'honneur d'annoncer aux lecteurs de la *Revue archéologique* (numéro de février 1870) les publications de M. E. Legrand relatives au grec moderne, il a augmenté de plusieurs ouvrages sa *Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique*. Il vient de donner successivement : une *Grammaire de la langue grecque vulgaire*, par Nikolaos Sophianos; l'*Iliade d'Homère*, traduite en vers grecs vulgaires, par Nikolaos Loukanis (premier fascicule); *Apokopos ou le Repos du soir*, par Bergaès; la *Complainte de la Roumélie*; le *Premier chant de l'Iliade*, traduit en vers vulgaires, par Athanase Khristopoulos; une *Lamentation sur les malheurs de la Grèce*, par Antoine Eparkhos.

Toutes ces pièces, imprimées avec un soin rare et une élégance toujours croissante, sont faites pour plaire aux savants et aux bibliophiles. Des notices, des préfaces dues à la plume de M. Legrand ou à celle des Grecs, ses amis, qui le secondent dans sa tâche, mettent à la disposition des lecteurs des renseignements puisés aux sources d'une érudition solide autant que sobre.

1° *La Grammaire de Nikolaos Sophianos* voit le jour pour la première fois. M. Legrand vient de la tirer du manuscrit n° 2592 conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. Né à Corfou, élevé dans le célèbre collége grec fondé à Rome par Léon X, Sophianos fut ensuite professeur dans cette même ville et plus tard à Venise. A Rome, il consacra surtout son temps à copier des manuscrits. La Bibliothèque nationale en possède beaucoup de sa main; envoyé plus tard au mont Athos par la libéralité de l'espagnol Jacques Mendoza, dont il fit la connaissance à Venise, il y découvrit un Isocrate plus complet que celui qui était imprimé. Il avait dédié au pape Paul III un ouvrage sur *la fabrication et l'usage de l'astrolabe*, Περὶ κατασκευῆς καὶ χρήσεως κρικωτοῦ ἀστρολάβου. En 1540, il composa les cartes de la Grèce, travail excellent dont Gerbelius a fait l'éloge suivant : « Nicolaus Sophianus, vir, ut ego quidem sentio, spectatæ virtutis et eruditionis, cum tantas historiæ utilitates animo perspiceret, quo majore cum fructu, atque nonnulla etiam cum voluptate, studiosi in historiis versari possent,

consilio pulcherrimo ac prope divino, descriptionem hanc Græciæ ex optimis utriusque linguæ scriptoribus collectam, in hanc elegantissimam picturam redegit. »

Sophianos n'était pas seulement estimable par son érudition; il avait l'âme patriotique, et, soit à Rome, soit à Venise, il n'oubliait pas la nation grecque. Il regrette à la fin de sa Grammaire, en termes attendrissants, l'état d'ignorance où vivent les Hellènes. A peine, dit-il, trouve-t-on des maîtres pour enseigner la grammaire aux jeunes gens, sans parler de la rhétorique, de la logique, de la géométrie et de l'astronomie. En comparant le nombre des années passées par les jeunes gens sous la discipline des maîtres et le peu de savoir qu'ils emportent de l'école, il s'afflige et conçoit un plan d'études mieux entendu et plus profitable. Il ne s'était pas borné à le concevoir, il avait entrepris de l'exécuter et sa grammaire en était le premier degré. Il voulait traiter en langue vulgaire, εἰς τούτην τὴν χυδαίαν καὶ κοινὴν γλῶσσαν, la rhétorique, la logique et la philosophie. Il avait pressenti la destinée de cette langue méprisée des savants, il la croyait susceptible de progrès, de beauté, et ne dédaignait pas de lui confier les méditations d'Aristote et de Platon. Dès le XVIe siècle il entreprenait ce qu'ont fait plus tard, aux applaudissements de tous les philhellènes, Koraï, Rangabé et tant d'autres. « Il fut le premier à comprendre, dit M. Legrand, que la langue vulgaire était susceptible de perfectionnement, et que si l'on voulait faire pénétrer l'instruction parmi le peuple, il fallait lui parler sa langue et non pas celle du siècle de Périclès. Eclairer le peuple, relever le niveau des intelligences tombé si bas dans la patrie de Socrate et de Platon, telle fut la glorieuse et noble tâche qu'il s'imposa et à l'accomplissement de laquelle il consacra toute sa vie. » Cet hommage de M. Legrand ne me dispense pas de citer les propres paroles de Sophianos; elles tirent de la langue même qu'il parle une grâce charmante. Il s'adresse aux jeunes gens à qui il offre sa grammaire, il les engage à l'étudier en les assurant que leurs progrès seront faciles et prompts, puis il les excite à l'étude par des raisons tirées de la beauté et de l'excellence de la langue grecque. Διότι οἱ (ἅι) ἐπιστήμαις μαθαίνονται ὄχι μόνον μὲ τὴν ἑλληνικὴν γλῶσσαν, ἀμὴ καὶ μὲ πᾶσαν ἄλλην γλῶσσαν ὁποῦ νἄν' ἀνάμεσα στοὺς ἀνθρώπους, καλὰ καὶ ἄν ἦτον ἡ βαρβαρωτέρη τοῦ κόσμου· πόσω μᾶλλον ἡ ἐδική μας ὁμιλία, ἡ κοινὴ λέγω, ὁπὄχει τέτοιαν εὐταξίαν, καὶ ἁρμονίαν καὶ καλλωπισμὸν, ὁποῦ, ὡς ἐγω νομίζω, ἄλλη νὰ μηδὲν ἔναι ὁποῦ χἄν νὰ τῆς σιμώνει. » (P. 79.) Quelques lignes plus bas il ajoute avec orgueil : « Διὰ τοῦτο, κ' ἐσεῖς θαῤῥεῖτε καὶ μηδὲν ἀμελεῖτε, ὅτι ὅλα εἶναι δύνατα στὸ γένος τῶν Ῥωμαίων μόνον νὰ θέλει, ἐπειδὴ ὁ Θεὸς τοὺς ἐχάρισε νἄχουν φύσιν ἐπιτηδειοτέραν ἀπ' ὅλα τὰ ἄλλα ἔθνη καὶ, ἄν θελήσουν νὰ τὴν βάλουν σταῖς ἐπιστημαῖς, μεγάλα προτερήματα κατορθώσυν. » (P. 80.)

Nous voilà bien loin des paroles dédaigneuses de Théodose Zygomalas à Martin Crusius. S'il avait raison de dire qu'il n'existait pas encore de lexique pour le grec vulgaire, il se trompait en affirmant que rien n'avait

été fait pour cette langue. « Déjà, dit M. Legrand, plusieurs ouvrages en romaïque avaient été imprimés à Venise, et notamment cette vieille traduction de l'Iliade, par Nikolaos Loukanis, que nous venons de rééditer, et les *Noces de Thésée et d'Emilie*, imitation grecque d'un roman de Boccace. »

Sophianos a donc le mérite d'avoir le premier conçu l'idée de régulariser la langue romaïque, alors si incertaine et si capricieuse dans ses formes et dans sa syntaxe. Dans sa préface au prince de Lorraine, il trace ainsi le plan de son entreprise : « Videbam ergo necessarium esse non solum grammaticam scribere qua nomina et verba cum cæteris sermonis partibus ad regulas redigerentur, sed etiam lexicon condere, quo dictionum ingens sylva includeretur. Hunc tractatum in tres partes divisi. Prima, nomina et verba cum reliquis particulis ostendo. Secunda, ago de orthographia, tertia vero de constructione. Imposui jam ultimam manum primæ parti quam nunc T. R. D. offero; cæteras habeo in manibus, quæ propediem sub tuæ amplitudinis nomine prodibunt. » Nous n'avons pas l'espérance de recouvrer ces parties, qui semblent perdues à jamais.

La grammaire de Sophianos traite de l'article, du nom, du verbe, du participe, du pronom, de la préposition, de l'adverbe et de la conjonction. On voit que l'auteur ne parle pas de l'adjectif, qu'il fait rentrer dans la classe des noms. M. Rangabé, auteur d'une grammaire abrégée du grec actuel (Paris, 1867), consacre à peine trois pages à cette espèce de mots; il justifie Sophianos par ces lignes, au commencement de son chapitre quatrième : « La déclinaison des adjectifs ne diffère en rien de celle des substantifs. »

Notre auteur ne cherche point, du reste, à corriger l'usage vulgaire. On a vu qu'il le croit bon, non dépourvu de grâce et d'élégance; il ne pense qu'à le saisir pour le régulariser. Il reconnaît donc, d'après cet usage, sept déclinaisons. M. Rangabé n'en admet que six. On comprendra d'où vient la différence, quand on saura que Sophianos fait une seule déclinaison, la première, pour les noms masculins terminés en ας, ης, ις, υς, et attribue à la seconde les noms féminins en α et en η.

On conçoit également qu'il doive y avoir de grandes différences entre ces deux grammaires pour la terminaison des mots au pluriel. M. Rangabé vient après des tentatives répétées pour rapprocher le grec actuel de l'ancienne langue; Sophianos n'y pense pas, il est tout à fait populaire : ληστής fait pour lui au pluriel οἱ ληστάδες; M. Rangabé décline d'une manière plus savante, il met οἱ κλέπται, et indique la forme vulgaire qui elle-même avait changé dans l'entretemps, οἱ κλέπταις; οἱ μάντιδες devient chez lui οἱ μάντεις.

Sophianos ne fait aucune différence entre le génitif et le datif : N. ἡ τιμή, G. τῆς τιμῆς, D. τῆς τιμῆς; M. Rangabé rend au datif son ancienne forme τῇ τιμῇ, en faisant observer que le datif est un cas qu'on n'emploie que dans le style élevé. « Sophianos, dit M. Legrand, semble ignorer ce que c'est que l'*iota souscrit.* » Il écrit l'article pluriel féminin οἱ pour ἡ que la langue populaire emploie encore aujourd'hui.

Le verbe, dans cette grammaire, est traité avec beaucoup de détail (de la page 40 à la page 70). L'auteur admet quatre conjugaisons. La conjugaison telle que l'entend Sophianos est très-compliquée et se compose d'un grand nombre de temps que l'usage n'a pas conservés. En voici la suite : *Indicatif*, présent, imparfait, futur premier, aoriste premier, parfait, plus-que-parfait, aoriste second, futur second. *Impératif*, présent et imparfait, aoriste premier. *Optatif*, présent et imparfait, parfait et plus-que-parfait, aoriste et futur, aoriste second, futur second. *Subjonctif*, présent, parfait, aoriste premier. *Infinitif*, présent, parfait, futur premier, participe. La forme des temps n'est pas moins différente.

Le futur premier que M. Rangabé donne sous cette forme : θὰ λύω ou θέλω λύει, se présente ainsi chez Sophianos : θέλω γράψει ; le futur second, θὰ λύσω chez les modernes, avait autrefois cette forme : θέλω γράφει. Un tableau fera mieux ressortir ces différences :

SOPHIANOS.	RANGABÉ.
Imparfait, ἔγραφα.	ἔλυον.
Parfait, γραμμένον ἔχω.	λέλυκα.
Plus-que-parfait, γραμμένον εἶχα.	εἶχον λύσει.
Aoriste second, εἶχα γράφει.	
Impér. aor. premier, γράψε.	λύσον.
Optatif présent, ἄμποτε νὰ ἔγραφα ; parfait et plus-que-parfait ἄμποτε νὰ εἶχα γράψοι ; aoriste premier et futur ἄμποτε νὰ γράψω ; aoriste second ἄμποτε νὰ εἶχα γράφοι ; futur second ἄμποτε νὰ θέλω γράφοι.	(Conditionnel) ἤθελον λύει. Imparfait θὰ ἔλυον ; futur ἤθελον λύσει ; plus-que-parfait θὰ εἶχον λύσει.
Infinitif, νὰ γράφω ; parfait νἄχω γραμμένον.	λύειν.
Futur νὰ γράψω.	λύσειν.
Participe γράφοντας.	λύων ; λύσων ; λύσας ; λελυκώς.

On voit comment M. Rangabé est remonté à la conjugaison savante. Il est vrai qu'il y a chez les Hellènes des écrivains dont le langage se rapproche plus des formes populaires.

En comparant les terminaisons des verbes telles qu'elles se trouvent chez Sophianos et chez M. Rangabé, on remarque les mêmes transformations que nous avons déjà rapportées pour les noms. L'ancien grammairien n'a qu'une manière de conjuguer, il admet sans observation les formes que M. Rangabé place entre parenthèses avec une indication qui ne les recommande pas, loin de là, aux partisans du bon langage. Sophianos donne aussi un plus grand nombre d'adverbes que M. Rangabé.

Les progrès du grec actuel ont dû faire disparaître quantité d'expressions dédaignées aujourd'hui, mais fort usitées au XVIe siècle. Entre autres il faut remarquer δαμάκι (un peu), qui manque dans presque tous les dictionnaires et que le Glossaire de Du Cange cite sans le traduire.

Il est bien à regretter que ce travail de Sophianos s'arrête à la syntaxe, on y aurait trouvé des renseignements dont le défaut se fait trop sentir à tous ceux qui se sont occupés de cette langue intermédiaire qui a duré au moins quatre cents ans.

On lira avec fruit la préface de M. Legrand; il y a rassemblé les indications nécessaires à l'histoire de la grammaire grecque durant ce long intervalle. Girolamo Germano, jésuite sicilien (1568-1632), Simon Portios (1638), Romanos Nicéphore (XVIIe siècle), M.-J. Tribbechovius (1705), Michel Lang (1708), Thomas, capucin de Paris (1709), Mercado, moine espagnol de l'ordre de Saint-François (1732), ont tour à tour, soit donné des œuvres originales, soit traduit, arrangé, abrégé et souvent gâté des œuvres déjà anciennes. D'autres grammaires du grec vulgaire sont mentionnées dans Brunet et l'ouvrage de Vater, *Litteratur der Grammatiken, etc.* (Berlin, 1847, in-8°), et indiquées par M. Legrand.

Deux de ces grammaires doivent surtout exciter notre intérêt : celle de Simon Portios, que l'auteur dédia au cardinal de Richelieu en le conjurant d'intervenir en faveur de la Grèce, et celle de Thomas, capucin de Paris. La *nouvelle méthode* du capucin, pour apprendre les principes de la langue grecque vulgaire, divisée et partagée en XII heures, n'est certainement pas un ouvrage fort savant; mais elle rendit en son temps beaucoup de services aux voyageurs et aux marchands. « Personne, dit M. Legrand, ne partait pour l'Orient sans s'être préalablement procuré chez Pierre Cari, libraire sur le port de Marseille, le lexique de Somavera et la grammaire de Thomas. Sur un exemplaire de ce dernier ouvrage que nous avons en notre possession, on lit : *Ce livre appartient à Jacques Bourdon, capitaine de l'Etoile, de la ville de Marseille, et il lui a été donné par Manuel Dimitri, maître d'école au Port-Lion (le Pirée) en* 1718. Et plus bas, ces deux vers latins :

Grammatica hæc doctus quam concinnaverat auctor
Jam decies mecum tractus invisit eoos. »

2° La paraphrase en grec vulgaire de l'Iliade d'Homère, par Nikolaos Loukanis, a précédé la grammaire de Sophianos; elle justifie ce que l'auteur pensait de cet idiome méprisé des savants; c'est qu'il a sa grâce et son mérite. M. Sathas, qui a écrit la préface de cette réimpression, ne peut rien dire de positif sur la patrie de Loukanis. Il le croit pourtant de Corfou (il l'avait d'abord fait naître à Zante, Νεοελληνικὴ φιλολογία σ. 135). Son Iliade parut à Venise en 1526. Elle portait ce titre : « Ὁμήρου Ἰλιὰς μεταβληθεῖσα πάλαι εἰς κοινὴν γλῶσσαν, νῦν δὲ διορθωθεῖσα καὶ διατυπωθεῖσα συντόμως καὶ κατὰ βιβλία, καθὼς ἔχει ἡ τοῦ Ὁμήρου βίβλος παρὰ Νικολάου

τοῦ Λουκάνου · ἔστι μὲν ἡ βίβλος πάνυ ὠφέλιμος, καὶ ὡραία τοῖς ἀναγνωσομένοις· καὶ ἐπειδὴ εἰσὶν ἐν τῇδε τῇ βίβλῳ πολλαὶ λέξεις δειναί, ἤγουν Ὁμηρικαί, ἐγένετο καὶ πίναξ, ἐν ᾧ πίνακι εὑρήσεις ταύτας τὰς Ὁμηρικὰς λέξεις ἁπλῶς ἐξηγημένας. Λάβετε τοιγαροῦν πάντες τὴν βίβλον ἵνα εἰδῆτε τὰ ποικίλα κατορθώματα τοῦ Ὁμήρου. » — « Stampata in Venetia per Maestro Stefano da Sabio : il quale habita a Santa Maria Formosa : ad instantia di miser Damian di Santa Maria da Spici. M.D.XXVI. nel mese di Magio. » C'est à cette édition qu'un des correspondants de Martin Crusius faisait allusion quand il lui écrivait : « Odyssea Homeri non est in vulgarem linguam translata, sed tantummodo Ilias. » (Turco-Græcia, 525.) Ce fut la première traduction de l'Iliade en langue vulgaire. Il n'en parut une en France qu'en 1530, en Italie en 1572, en Angleterre en 1581, en Allemagne en 1620, en Belgique en 1658, en Espagne en 1788.

Ce n'était pas du reste la première fois que les Grecs modernes entendaient parler en langage vulgaire de l'Iliade. J'ai montré dans mes *Etudes sur la littérature grecque moderne* qu'ils avaient déjà traduit en vers non rimés la *Guerre de Troie*, de Benoît de Sainte-Maure. Ces histoires, défigurées d'après les récits de Dictys de Crète et de Darès le Phrygien, leur étaient arrivées par nos chanteurs dans les rapprochements que les Croisades établirent entre l'Occident et l'Orient. Ce n'était rien autre chose que les rêveries d'un trouvère normand que le moine Hermoniakos (1323-1335) avait versifiées en vers de huit syllabes. On y voyait Achille conduire l'armée des Bulgares, des Hongrois et des Myrmidons; on y apprenait que l'armure de Diomède avait été retrouvée dans un coffre en Lombardie, merveille qu'on avait suspendue dans le temple de Minerve; chose plus surprenante encore, les Troyens envoyaient auprès du roi-prophète David une ambassade pour implorer son alliance.

Ces romans, où les lambeaux d'Homère étaient cousus à toutes sortes d'inventions bizarres, avaient fait leur temps. C'est l'Iliade elle-même que Loukanis traduit et paraphrase. Il n'est pas toujours irréprochable dans le sens et dans la construction, mais du moins il nous laisse entrevoir et reconnaître l'inspiration d'Homère : *disjecti membra poetæ.*

3° C'est une tout autre méthode qu'a suivie Athanasios Khristopoulos dans la traduction qu'il a donnée du premier chant de l'Iliade. Ce poëte avait vu les efforts de Koraï et de ses disciples pour réformer la langue grecque. Né en 1772, mort en 1847, il a sa place parmi les écrivains qui ont illustré la Grèce contemporaine. Son esprit facile, ingénieux, ses chants tendres, badins et pourtant animés d'une pointe de sentiment, lui ont valu le surnom d'Anacréon. Il avait tenté des œuvres plus hautes, et donné un drame qui avait Achille pour héros. Admirateur passionné de la langue vulgaire, il avait entrepris d'en faire voir l'antiquité, la richesse, la force et la poétique harmonie dans un lexique composé sur le plan de celui de Henri Estienne. Il en est resté à la lettre H. Il essaya aussi de traduire en vers rimés l'Iliade. Il renonça à ce travail, que la rime rendait difficile et préjudiciable à l'exactitude. Il en revint donc au vers politique

comme à la langue romaïque. « Cette traduction, dit l'éditeur, est remarquable pour son élégance et son exactitude; le poëte s'est attaché à rendre mot à mot le texte original, et il y a parfaitement réussi. Les épithètes homériques, qui font le désespoir de tous les traducteurs, ont en romaïque de très-heureux équivalents. Du reste, s'il est au monde une langue susceptible de reproduire les incomparables beautés d'Homère, c'est sans contredit celle qui a succédé à l'idiome dans lequel « l'immortel aveugle » composa son Iliade...» Quelques vers permettront aux lecteurs d'apprécier la valeur des éloges de M. Legrand.

Τὴν ἔχθραν ψάλλε τὴν κακὴν, Θεὰ, τοῦ Ἀχιλλέως
Ποῦ ἔφερε τοὺς Ἀχαιοὺς ἀναριθμήτους πόνους
Καὶ εἰς τὸν ᾅδην ἔῤῥιξε πολλαῖς ψυχαῖς ανδρείαις
Ἡρώων · καὶ τοὺς ἔκαμεν αὐτοὺς φαγὶ τῶν σκύλων,
Κἰ ὅλων τῶν ὄρνιων · κ' ἡ βουλὴ τελείωσε τοῦ Δία.

4° La *Complainte de la Roumélie*, dépourvue de tout intérêt littéraire, n'a d'autre mérite à nos yeux que de se rattacher à un projet de Bonaparte. Ce général conçut l'idée de rendre la liberté à la Grèce. Ce fut dans le but de préparer l'exécution de cette grande entreprise qu'il chargea d'un voyage en apparence littéraire, pendant les années 1797 et 1798, Dimo et Nicolo Stéphanopoli. Ces deux hommes allèrent s'adresser au bey des Maïnotes, petite peuplade farouche qui avait su préserver sa liberté des atteintes du despotisme musulman. « Le chef de ce peuple héroïque s'empressa d'accueillir les envoyés de la grande république et de leur ménager des entrevues avec les députés de la Livadie, de la Macédoine, de la Crète et de l'Albanie. Dans ces réunions, où l'on traitait des intérêts communs, il arrivait fréquemment au vieux Maïnote de retracer en termes vigoureux les atroces persécutions que le gouvernement turc exerçait contre le malheureux peuple grec. Un jour, il crut devoir ajouter un nouvel intérêt aux détails qu'il leur avait donnés, « en y joignant le chant d'une complainte qui retrace d'une manière également fidèle et touchante l'état déplorable de la Grèce. C'est la réponse de Romélie à la demande que lui fait un étranger :

Ῥούμελη, γιὰ δὲν χαίρεσαι,
Γιὰ δὲν ϐαρεῖς παιγνίδια.

Trois femmes chantent alternativement, tandis qu'un Maïnote accompagne leurs voix avec une espèce de guitare. »

5° L' Ἀπόκοπος ou *le Repos du soir*, parut en 1667 à Venise, chez Orsino Albrizzi; il fut réédité dans la même ville en 1721, chez Nicolas Le Saros. L'auteur s'appelle Bergaès. On ne sait rien de plus sur son compte. M. André P. Vrétos dit qu'il était Crétois, M. Sathas pense qu'il était

Chypriote; M. Emile Legrand n'est de l'avis ni de l'un ni de l'autre; il ne trouve dans le style de Bergaès ni le dialecte chypriote tel qu'on le voit dans l'ouvrage intéressant de M. Sakellarios Τὰ Κυπριακά, ni celui de la Crète. «C'est, dit-il, la langue commune comprise de tous les Grecs, qu'ils soient de Chios, de Crète ou d'Athènes.» S'il me fallait prendre parti, je me rangerais plutôt à l'avis de M. P. Vrétos. Entre le style de l' Ἀπόκοπος et celui d'*Erotocritos*, il me semble qu'il existe plus d'un trait de ressemblance.

L'*Apokopos* contient 556 vers rimés. C'est une pièce morale sortie de la plume d'un moine ou d'un prêtre, une instruction adressée aux vivants, une satire de leur promptitude à oublier les morts. L'auteur s'endort; il se trouve bientôt à la chasse, il poursuit un animal fantastique qui lui échappe et le conduit dans une solitude d'où il descend au séjour des morts. Ceux-ci s'empressent autour de lui. Chacun le questionne sur les objets qui l'intéressent. Jeunes filles, femmes, maris ont encore l'esprit attaché à la terre des vivants. Ils comptent sur le souvenir de ceux qu'ils ont aimés, ils demandent si l'ordre du monde n'a point péri avec eux, s'il y a encore sur la terre un soleil qui luit, des eaux qui courent, des jardins et des arbres qui fleurissent, et des oiseaux qui chantent. M. Legrand fait remarquer avec raison combien ces pensées ont été souvent exprimées dans les chants populaires. « Au fond des noirs abîmes, en bas dans le monde souterrain, les belles jeunes filles se lamentent et les jeunes garçons pleurent... Y a-t-il encore un ciel et un monde là-haut? Y a-t-il encore des églises et des images dorées? Y a-t-il encore des métiers où tissent les matrones? » (Passow, CCCLXVIII.) En d'autres endroits Bergaès, qui dut vivre en Italie, imite visiblement le poëte Dante.

Il faut remarquer dans ce poëme une invective assez ingénieuse contre les caloyers grecs qui visitent les jeunes veuves et leur tiennent des propos galants : « Ah! jolies filles, disent-ils, que vous sert de rester enfermées chez vous comme des poules dans leurs niches? quittez donc vos chambres et venez à l'église écouter nos prédications et surtout déposer d'abondantes aumônes! »

Ce poëme débute par une allégorie d'un goût tout à fait oriental, qui a été connue en France dès le XIIIe siècle. Hugues de Miramors, archidiacre de Maguelonne, puis chartreux, a composé un livre de visions solitaires qui nous a conservé, sous des imitations plus ou moins directes, des fables assez étrangères aux habitudes d'esprit des peuples d'Occident. L'intention de l'auteur est de forcer l'homme à se retourner vers Dieu; il faut donc pour cela qu'il soit bien convaincu lui-même de sa profonde misère et du peu qu'est sa vie. Voici la méditation d'Hugues de Miramors, elle se retrouve dans l'*Apokopos* avec les mêmes détails: « Je dormais, tout à coup je m'éveille; il me semble alors que je tombe dans un abîme, mais en y tombant il me semble aussi que je me retiens par les mains à un arbre qui se trouvait sur la pente, afin de ne pas rouler jusqu'au fond. Deux rats, l'un blanc et l'autre noir, ne cessent de ronger les racines de cet

arbre. Au milieu de la fosse, et perpendiculairement sous mes pieds, était une pierre. Quatre serpents se cachaient dessous. Tout au fond je voyais un énorme dragon qui n'avait qu'une corne et qui semblait faire la garde pour m'empêcher de sortir. De l'arbre auquel je me tenais accroché sortait un rayon de miel qui découlait dans ma bouche. Trompé par la douceur de ce miel, je perdais le souvenir du danger et m'arrêtais à des pensées de plaisir. Or, voici la vision expliquée par la sainte Ecriture : la fosse, c'est le monde; l'arbre, la vie; les deux rats, ce sont le jour et la nuit; la pierre, c'est le corps; les serpents sont les quatre humeurs de l'homme; le dragon est le diable, la bête à une corne est la mort; la goutte de miel c'est la volupté qui trompe et perd tous les hommes. »

Je n'ai pas voulu laisser échapper ce rapprochement entre l'*Apokopos* et Hugues de Miramors. Je le recommande à M. E. Legrand.

L'édition de ce morceau, préparée par M. Skylizzi, de Chios, nous donne au bas des pages l'explication des mots les plus difficiles; c'est un grand secours pour le lecteur. On se fera une idée du travail que réclame la lecture des compositions de cette époque, quand on saura que M. Skylizzi, malgré son érudition, n'a pas pu tout éclaircir ni faire disparaître toutes les imperfections du texte.

6° La dernière pièce dont nous parlerons a été publiée à Venise en 1544; c'est une lamentation, θρῆνος, sur les malheurs de la Grèce. L'auteur s'appelle Antoine Eparkhos. Il a écrit en grec littéral d'une rare élégance ses plaintes sur les malheurs de son pays. M. Sathas avait déjà donné cette pièce dans sa φιλολογία. Nous renvoyons les lecteurs à l'article qu'il a consacré à ce poëte: ils peuvent aussi consulter sur lui, dans la *Biographie universelle*, une notice de M. Weiss.

Depuis que cet article est écrit, M E. Legrand a donné deux autres livraisons : la première contient l'*Histoire du roi d'Ecosse et de la reine d'Angleterre;* la seconde, des *Chansons et chants populaires de la Calabre.* Ces deux publications sont trop intéressantes pour que nous nous contentions de les signaler dans un post-scriptum; nous en reparlerons plus au long.

CH. GIDEL.

Athen and Hellas, Forschungen zur nationalen und politischen Geschichte der alten Griechen, von Dr WILHELM ONCKEN, Privat-Docent der Philologie und Geschichte an der Universitæt Heidelberg. In-8°, 2 parties, 1865, 1866.

Ces *Recherches sur l'histoire nationale et politique de l'ancienne Grèce* promettent plus qu'elles ne tiennent. Les jugements, que pour ma part je crois, dans l'ensemble, justes et vrais, sont à peu près ceux de Grote, que M. Oncken a certainement beaucoup lu et beaucoup médité. Peut-être y avait-il profit à répandre en Allemagne les idées de Grote, qui y ont été tout d'abord assez vivement combattues; bien des livres qui y jouissent encore d'une certaine réputation et qui sont souvent consultés traitent la démocratie athénienne, ses institutions et les chefs qui la conduisaient, avec un dédain et une dureté tout à fait injustes; il était utile de réagir

contre cette tendance en montrant que la puissance et la grandeur d'Athènes n'ont point été, comme on serait tenté de le croire d'après certains auteurs, un effet sans cause. Le défaut du livre, c'est surtout qu'il est composé, sans doute de parti pris, avec une certaine négligence. M. Oncken ne s'est pas astreint à ces efforts que s'imposent aujourd'hui les Mommsen et les Ernest Curtius; ici, on ne sait pas trop, même quand on est déjà assez avancé dans sa lecture, ce que l'on lit. Ce n'est certes pas une histoire, comme les histoires grecques de Grote ou de Curtius; c'est plutôt une série de dissertations, de considérations, mais le ton de la narration reparaît par intervalles. Autant que je puis en juger, l'auteur abuse, même pour des lecteurs allemands, des termes abstraits, des phrases longues et chargées.

Il n'en est pas moins vrai que ceux qui s'occupent d'histoire grecque trouveront dans ces pages beaucoup d'observations et de faits dont ils pourront tirer parti J'en signalerai quelques exemples. Dans l'introduction (page VII), M. Oncken signale avec grande raison l'étroite relation qui existe entre la diminution du pouvoir des archontes en charge et l'abaissement politique de l'Aréopage, composé d'ex-archontes. Le corps formé tout entier de magistrats qui n'ont eu que des attributions affaiblies et restreintes ne peut avoir la même importance qu'au temps où il contenait des hommes ayant exercé la plénitude du pouvoir. C'est là un aperçu qui frappe par sa justesse et que l'on s'étonne de n'avoir pas encore rencontré ailleurs.

Page 6, il y a des choses heureuses et vraiment bien dites sur l'esprit nouveau qui anime l'histoire au XIX[e] siècle. Un peu plus loin, le vrai caractère de la révolution d'Aristide est très-bien marqué.

L'ouvrage, que nous n'avons pas encore eu le temps d'achever, témoigne que M. Oncken possède à un assez haut degré plusieurs des meilleures qualités de l'historien. Nous souhaitons qu'il les applique désormais à une œuvre mieux conçue, dont le cadre soit mieux défini et l'exécution plus sévère; mais il y a ici une abondance d'idées et une certaine passion, une certaine chaleur qui doivent faire de M. Oncken un remarquable professeur.

G. P.

1



2



LES

PEINTURES DU PALATIN

Suite et fin (1)

V

DEUX SCÈNES DE MAGIE.

Nous avons décrit, dans les numéros précédents, les grands tableaux qui ornent les deux parois bien conservées du *tablinum* de la maison de Livie. Nous nous occuperons aujourd'hui de deux petits tableaux qui décorent la partie supérieure des murs. L'un d'eux, le premier qui nous occupera, se voit sur la paroi du fond, à droite du *Polyphème poursuivant Galatée;* l'autre, dans l'espace compris entre la *vue d'une rue de Rome* et l'*Argus veillant sur la nymphe Io.* Ces deux sujets, placés au-dessus de grands panneaux peints d'un ton uni, sont entourés d'un riche encadrement figuré sur la paroi; le bas de ce cadre représente une corniche très-ornée, qui semble avoir une forte saillie et rapprocher ainsi ces deux peintures du spectateur. Aux deux côtés de ces petites scènes sont simulés des battants de porte; on est donc censé apercevoir les personnages au fond d'un appartement qui se trouverait ainsi ouvert à nos regards. On reconnaît là cette intention que nous avons déjà signalée, de motiver la peinture, de présenter le tableau comme compris dans une baie qui perce la paroi et donne un jour sur le dehors. C'est toujours la même pensée qui, dans les villes italiennes, dirige encore les auteurs de ces fresques décoratives dont on couvre les murailles des cours et des salles.

(1) Voir les numéros de mai, juin, juillet et août 1870.

Chacun de ces tableaux, qui sont évidemment tous deux de la même main et qui se font pendant, contient trois personnages. Dans celui qui occupe le haut de notre planche XXI, se tient debout, à gauche, une jeune femme couronnée de laurier, le col, les bras et les pieds nus, vêtue d'une tunique blanche sur laquelle est jetée un manteau jaune à doublure violette; elle achève de vider une cruche de terre, qui a la forme d'une amphore, dans un bassin rond qui est ou de métal, ou de terre blanche vernissée. Ce bassin est posé sur un objet de couleur rougeâtre et de forme carrée, qui paraît être un autel. Derrière le bassin, au milieu du champ, debout, lui aussi, un adolescent, la tête couronnée de lierre, vêtu d'une tunique violette, porte sur ses épaules un agneau. A droite enfin, une femme plus âgée, assise sur un escabeau, a la tête entourée d'une sorte de turban blanc ou de mitre; elle est enveloppée, jusqu'au menton, d'un ample manteau qui ne laisse point apercevoir le vêtement de dessous et qui cache le bras gauche; la main droite, dégagée des plis du manteau, tient, tout près du visage, un *flabellum* ou éventail en forme de feuille de lotus.

L'autre tableau présente une ordonnance analogue. Au fond du tableau pend une lourde *infula* qui semble tomber du plafond. Le centre du groupe est formé par une femme assise sur un siége sans dossier, recouvert d'une étoffe rouge. Cette femme a la tête nue et ceinte d'une couronne de feuillage; elle est vêtue d'une tunique à demi transparente, qui laisse à découvert le col et les épaules ainsi que l'avant-bras. Autour de la partie inférieure du corps est roulé un manteau jaune à doublure foncée. Elle tient sur ses genoux un vase qui a tout à fait la forme d'un de nos verres à pied et qui paraît fait de la même matière; elle est tournée vers une autre femme dont la sépare un trépied de bronze sur lequel brûle la flamme, Cette autre femme est debout, et tient à la main une bandelette qu'elle tend au personnage assis; elle est vêtue d'une tunique rouge par-dessus laquelle est jeté un manteau jaune : ses cheveux sont cachés sous une sorte de *mitella*, ou écharpe rouge roulée autour de la tête, comme on fait maintenant d'un foulard ou d'un madras. A gauche du spectateur, derrière la femme assise, s'en tient une autre qui est debout et qui appuie ses mains sur les épaules de sa compagne. Elle a la tête nue, et est couronnée de laurier. Sa tunique, d'un violet foncé, est recouverte, dans la partie supérieure, d'un manteau d'un jaune sombre.

Ces deux tableaux, on le reconnaît à première vue, ont un air de famille très-marqué; ils sont probablement de la même main. Dans

l'un et dans l'autre, toutes les femmes sont blondes. L'arrangement des draperies est le même dans les deux pendants; il est heureux et d'un effet agréable; mais l'ensemble est d'une exécution bien moins fine et moins ferme que l'Io et que La Galatée. Cela a été exécuté avec moins de soin; les couleurs sont moins fondues; on sent que l'artiste a traité ces peintures comme des accessoires.

Ces tableaux appartiennent à la catégorie de ceux que M. Helbig, dans l'excellent ouvrage que nous avons eu déjà si souvent l'occasion de citer, réunit sous le titre de *Hellenistisches Genre*, ou « tableaux de genre traités dans le style grec » (1). Voici comment il définit cette catégorie : « Les peintures décrites dans ce chapitre comprennent des scènes de la vie quotidienne, qui sont traitées avec un effort plus ou moins marqué pour atteindre le style et l'idéal. Elles copient la vie quotidienne sans tous les défauts qui en sont inséparables dans la réalité, et elles cherchent à la transporter dans la région de l'idéal par l'agrément de la disposition et du groupement des personnages, et par la belle exécution des figures qui y sont réunies. » Les cérémonies religieuses et les scènes de divination ou de magie, par la variété et la beauté des attitudes et des costumes qu'elles offraient aux regards, par le caractère de dignité tout à la fois aimable et sérieuse qu'elles imprimaient aux mouvements ou aux gestes de tous ceux qui y jouaient un rôle, fournissaient aux artistes un riche répertoire où ont largement puisé les peintres auxquels nous devons les décorations de Stabies, d'Herculanum et de Pompéi. On peut voir, dans un autre chapitre de M. Helbig (2), combien sont nombreux les motifs que l'art de ces habiles et féconds décorateurs a tirés du culte et de ses pratiques; encore ne mentionne-t-il que les types principaux, ceux qui méritent le mieux d'attirer l'attention.

La présence, dans nos deux tableaux, de personnages dont le front est ceint de la couronne, et, dans le premier, de l'adolescent qui porte un agneau, et l'*infula* qui, dans le second, se détache sur la draperie du fond, nous avertissent tout d'abord que nous assistons aux apprêts d'une cérémonie religieuse. Peut-être peut-on ne pas

(1) *Wandgemaelde der vom Vesuv verschuetteten Staedte Campaniens*, p. 332-349.

(2) C'est dans le chapitre XVII, intitulé *Ornamentfiguren nichtmythologischen Charakters* (p. 422 et suivantes). Les premiers paragraphes contiennent, à titre d'échantillon des principaux motifs, la description d'un certain nombre de figures choisies entre des centaines d'autres et réunies sous cette rubrique : *Ornamentfiguren aus dem Gebiete des Kultus* (figures décoratives du domaine du culte).

s'en tenir là, et déterminer le caractère spécial de cette cérémonie. J'inclinerais à croire que nous avons sous les yeux deux scènes de magie ou, pour parler plus exactement, de divination. Cette forme de la divination serait celle que l'on désignait sous le nom général d'ὑδρομαντεία ou de divination par l'eau, et dont les différentes variétés sont décrites ainsi par Potter, dans un livre très-ancien, mais que l'on a pourtant tort de ne pas consulter plus souvent, tant il contient de renseignements utiles et témoigne d'une vaste lecture de tous les documents antiques (1). Ce qui y manque, c'est une connaissance des monuments figurés qu'il n'était alors donné à personne de posséder; mais tous les textes ont été soigneusement dépouillés et le plus souvent bien compris.

« L'ὑδρομαντεία ou la « divination par l'eau » était quelquefois appelée πηγομαντεία, quand on la pratiquait dans l'eau d'une source. On y observait les reflets, les changements, les flux et reflux, les gonflements, les diminutions, les couleurs, les images, etc., qui pouvaient se produire dans l'eau. Quelquefois on trempait dans l'eau un miroir, quand on désirait savoir ce qu'il adviendrait d'un malade; suivant que dans le miroir il avait bonne ou mauvaise mine, on augurait bien ou mal de l'issue de la maladie. Quelquefois on remplissait d'eau une coupe, et on y plongeait un anneau pendu à un fil dont l'autre extrémité était attachée à l'un des doigts de celui qui voulait connaître l'avenir; puis on adressait une prière aux dieux pour leur demander de lever tous les doutes, de déclarer leur volonté; alors, si l'espérance conçue devait se réaliser, de lui-même l'anneau frappait un nombre déterminé de coups contre les parois du vase. Quelquefois on jetait dans l'eau trois pierres, et on observait la manière dont elles tournaient sur elles-mêmes en s'enfonçant. Au lieu d'eau, on faisait quelquefois usage d'huile et de vin, et alors on appelait cette liqueur χύτλα : au lieu de pierres, on employait souvent des lingots d'or ou d'argent. Cette espèce de divination se pratiquait aussi dans un bassin de métal, et elle recevait alors le nom de Λεκανομαντεία. Parfois alors on s'y prenait ainsi : on écrivait sur les pierres ou sur les lingots différents caractères, puis, après avoir invoqué la divinité sous une forme déterminée, on posait la question au sujet de laquelle on voulait une réponse; cette réponse était donnée par une voix à peine perceptible, semblable à un léger sifflement, qui sortait de l'eau. Le scoliaste de Lycophron

(1) *Archæologia græca or the antiquities of Greece*, by John Potter. London, in-18, 2 vol. Sixth edition, 1740. Nous traduisons la p. 350 du t. I.

est d'avis que ce mode de divination remontait à la guerre de Troie, et qu'il avait déjà été pratiqué par Ulysse; ce fut là, prétend-il, ce qui donna lieu à toutes les fictions poétiques de sa descente aux enfers, entreprise afin de consulter l'ombre de Tirésias. La divination par l'eau se pratiquait aussi avec un miroir, et elle s'appelait alors κατοπτρομαντεία.... »

A propos de la Λεκανομαντεία, ce que j'ai trouvé de plus complet, ce qui donne plus de renseignements que les brèves allusions des lexicographes et des scoliastes résumées dans la page de Potter que je viens de citer, c'est un passage de Psellos, écrivain byzantin dont le traité *sur l'opération des démons* (περὶ ἐνεργείας δαιμόνων) a été réimprimé par Boissonade. Je le traduis aussi exactement que le permet l'obscurité de cette langue prétentieuse, embarrassée et lourde (1).

« Comme la divination par l'air (ἀερομαντεία) et la divination par les feuilles (φυλλομαντεία), la divination par le bassin (λεκανομαντεία) a été imaginée par les Assyriens, dont l'habileté défiait toute comparaison. Elle se pratiquait au moyen d'un bassin que l'on avait sous les yeux; il était rempli d'une eau prophétique. » ...... Suivent quelques mots dont il m'est impossible de tirer un sens (2). « L'eau que l'on verse dans le vase ne diffère point, par essence, des autres eaux analogues; mais les cérémonies et les incantations que l'on accomplit au-dessus du vase qui la renferme la rendent susceptible de recevoir le souffle prophétique. Cette force divine sort du sein de la terre et n'a qu'une action partielle; lorsqu'elle pénètre dans l'eau, elle produit d'abord, au moment où elle s'y introduit, un bruit auquel les assistants ne peuvent trouver de sens; puis, répandue dans le liquide, elle y fait entendre certains sons confus d'où l'on tire des indices pour la connaissance de l'avenir. Ce souffle, appartenant au monde matériel, garde toujours un caractère incertain et obscur, et c'est à dessein que les devins exploitent ces sons légers et confus, afin que, grâce au vague même de ces bruits, ils puissent éviter d'être jamais convaincus de mensonge. »

L'hydromancie ou λεκανομαντεία joue aussi un grand rôle dans les sortiléges que prête à Nectanébo, roi d'Égypte, le curieux roman

(1) Michael Psellus *De operatione dæmonum*, cum notis Gaulmini, curante Jo. Fr. Boissonade. Accedunt opuscula inedita Pselli. Norimbergæ, 1838, in-8, p. 42.

(2) Voici la phrase grecque : οὕτω δὴ καὶ λεκανομαντεία τοῖς περιττοῖς τὴν σοφίαν Ἀσσυρίοις κατῳκονόμηται ὑπὸ λεκάνης ὑποκειμένης καὶ μαντικοῦ πεπληρωμένης ὕδατο, τὸ πρὸς τὰ κοιλὰ τῶν δαιμόνων ἐπιῤῥεπὲς τῷ οἰκείῳ χαρακτηριζούσης σχήματι.

de l'*Histoire merveilleuse* d'Alexandre, que la décadence grecque a tant lu et copié en le mettant sous le nom de Callisthène. Voici ce que contient le premier chapitre de ce singulier ouvrage : « Les éléments obéissaient si bien à Nectanébo, roi d'Égypte, que, s'il était menacé d'une guerre, il n'avait pas besoin de lever une armée ou de réunir des machines de guerre. Il se contentait de se retirer dans la partie la plus reculée de son palais, et de s'y renfermer tout seul, avec un bassin de métal qu'il y apportait. Il le remplissait de la plus pure eau de source ; puis il modelait de la cire, il lui faisait prendre la forme d'un petit navire sur le pont duquel il plaçait de petites figures représentant des hommes, et il mettait le tout flotter sur le liquide; navire et personnages, tout semblait vivre. Il prenait alors sa baguette de bois d'ébène et il faisait entendre des incantations auxquelles répondaient les dieux du ciel et de l'enfer. Il en venait ainsi à faire couler le petit navire. Au moment où la cire s'enfonçait dans l'eau avec les personnages qu'elle portait, la flotte ennemie, qui voguait vers les rivages de l'Égypte, sombrait et était ensevelie sous les flots. »

Dans les deux scènes que notre planche XXI met sous les yeux du lecteur, je crois reconnaître des scènes d'*hydromancie*. La première nous représenterait proprement la λεκανομαντεία, ou divination par le bassin. Sous la direction d'une matrone ou d'une magicienne qui, tranquillement assise, préside aux apprêts de la cérémonie, une jeune femme, celle qui veut consulter les dieux, verse l'eau dans le bassin où le souffle prophétique va l'agiter et y retentir. Cette jeune femme, comme la Simétha de Théocrite, a le front ceint de lauriers (1); peut-être, comme l'héroïne de cette belle idylle, ce qui l'anime c'est le désir de savoir à quoi s'en tenir sur la fidélité d'un amant qui la néglige, et, s'il en est encore temps, de le ramener à elle soumis et repentant. Comme la Didon de Virgile quand elle simule les apprêts d'une cérémonie magique, cette figure a déchaussé et nu le pied que l'on voit passer sous l'extrémité inférieure de la tunique (2). Ovide nous représente de même sa Médée, quand elle se prépare à ses incantations nocturnes (3). Ce que nous ne trouvons pas ici, c'est la *vestis recincta*, ou vêtement lâche et flottant dont parlent ces poëtes; peut-être le peintre s'est-il écarté ici de la

(1) Idylles, II, 1. πᾷ μοι ταί δάφναι, φέρε, Θέστυλι...
(2) *Enéide*, IV, 518 : Unum exuta pedem vinclis, in veste recincta.
(3) *Métamorphoses*, VII, 181-183. Egreditur tectis vestes induta recinctas,
Nuda pedem...

tradition pour avoir de plus beaux plis, de plus heureux mouvements de draperies. La tunique est serrée à la taille par une ceinture, et le manteau retenu un peu plus bas, en un bourrelet épais qui s'appuie à la hanche. Seule, la femme assise est enveloppée d'un large *himation* qui flotte autour du corps et qui en laisse à peine deviner les formes.

Quant à l'adolescent qui porte un agneau, son front couronné de lierre indique le rôle qu'il joue : il apporte la victime pour le sacrifice qui doit être offert avant que la magicienne n'interroge l'eau dont se remplit en ce moment le vase placé sur l'autel. Ainsi Médée, dans la cérémonie magique qui lui sert à rajeunir Eson, immole, avant de commencer ses incantations, un bélier noir (1).

La seconde scène présente un caractère analogue; ce serait une autre variété de l'hydromancie, celle peut-être où on employait un anneau suspendu au bout d'un ruban. La femme assise et couronnée, qui forme le centre du groupe, tient sur ses genoux le verre, sans doute rempli d'eau, qui va servir à interroger les dieux. Devant elle une servante lui tend le ruban auquel va être attaché l'anneau. Derrière elle, couronnée de laurier, une autre jeune femme s'apprête à aider sa compagne dans l'observation des phénomènes qui se produiront, à noter les tintements de l'anneau contre la paroi sonore. Quant au feu qui brûle tout auprès sur un trépied, on y a jeté, on y jettera encore, tant que se poursuivra l'épreuve, ces grains de froment ou d'orge mêlés de sel que l'on faisait, au début de tout sacrifice ou de toute cérémonie magique, pétiller dans la flamme en les y versant à poignée (2).

Dans ce dernier tableau, M. Dilthey (3) a voulu reconnaître une scène empruntée à l'Hippolyte d'Euripide. Il voit dans la femme assise Phèdre, tenant sur ses genoux la coupe où sa nourrice veut lui faire boire un philtre qui la guérira de son amour insensé (4). Il y a bien des objections à faire valoir contre cette hypothèse. M. Dilthey, comme il le reconnaît lui-même, n'a pas sous les yeux, au moment ou il écrit son article, la peinture qui lui suggère cette conjecture; peut-être lui eût-il suffi de la revoir pour renoncer à

(1) Ovide, *Métamorph.*, VII, 244 : Sacra facit, cultrosque in guttura velleris atri
Conjicit...

(2) Virg., *Enéide*, IV, 517 : Ipsa mola manibusque piis altaria juxta... — Théocrite, *Idylles*, II : Ἄλφιτά τοι πρᾶτον πυρὶ τάκεται · ἀλλ' ἐπίπασσε,
Θέστυλι.

(3) *Rheinisches Museum*, t. XXV de la nouvelle série, p. 157.

(4) Euripide, *Hippolyte*, 509-510, 516-517.

son hypothèse. Je ne vois point, en effet, dans la copie très-fidèle que j'ai à ma disposition, que les traits et l'attitude de la figure assise expriment cette vive douleur, cette agitation que l'on doit s'attendre à trouver chez Phèdre au moment où elle se rattache, comme à une dernière branche de salut, à l'espoir que quelques mots de sa nourrice ont fait naître en elle de se délivrer de sa folle passion autrement qu'en ayant la honte de l'avouer à celui qui en est l'involontaire objet. D'ailleurs, il n'est plus ensuite question dans la tragédie de ces philtres dont la nourrice disait savoir le secret, et on ne voit nulle part que celle-ci essaye de les faire prendre à Phèdre; c'était une parole en l'air qu'elle avait jetée au passage pour distraire sa malheureuse maîtresse et lui rendre le désir de vivre. Il n'y a point, dans la pièce grecque, de moment, de scène à laquelle corresponde le groupe ici figuré.

La femme qui se tient devant Phèdre et qui lui parle, dans l'hypothèse de M. Dilthey, ce serait la nourrice; mais rien n'indique, dans le tableau, qu'elle soit plus âgée que la personne assise. Que faire aussi, dans le cas où l'on adopterait cette interprétation, de la troisième figure, de cette jeune femme couronnée qui s'appuie sur l'épaule de la femme assise? Comment expliquer la présence de ce trépied sur lequel brûle la flamme? Il n'y a pas un mot de cela dans la tragédie. Enfin, si vous expliquez ainsi, par la mise en action d'une scène empruntée à Euripide, le tableau qui nous occupe, il faut trouver une explication analogue pour celui qui y correspond; or je ne vois point que M. Dilthey en ait suggéré aucune, et il ne s'en présente point à mon esprit.

Il est donc beaucoup plus simple de ne point faire violence aux monuments, de ne point chercher ici, dans des figures dont le caractère est aussi peu marqué, des souvenirs de la tragédie grecque. Il est vrai que les peintres de Pompéi et des autres villes campaniennes ont quelquefois emprunté des sujets à ces drames dont les épisodes principaux étaient dans toutes les mémoires (1); mais ils ne l'ont fait que très-rarement, et encore subsiste-t-il bien des doutes sur le véritable caractère de plusieurs de ces tableaux où l'on a voulu reconnaître des emprunts faits à telle ou telle tragédie, à telle ou telle comédie grecque. Il est bien plus simple et plus naturel de ne pas aller chercher si loin une explication qui se présente d'elle-même. Il n'y a point à donner ici un nom à des personnages qui gardent un caractère tout à fait indéterminé. On pourrait se borner à recon-

(1) Helbig, *Wandgemaelde*, etc., nos 1164-1476.

naître ici deux de ces groupes que les cérémonies du culte offraient sans cesse aux regards de l'artiste et qu'il lui suffisait de transporter sur le mur pour avoir un motif de décoration agréable et heureux; nous aurions là, représentés sous un double aspect et à un moment différent, les apprêts d'un sacrifice. Si on croit pouvoir déterminer un peu plus le sens et le caractère de ces deux tableaux, rien, comme j'ai essayé de le montrer, ne me paraît plus vraisemblable que d'y chercher des scènes de magie. On peut même définir l'espèce particulière de magie, ou plutôt de divination, qui est ici figurée; elle rentre dans la catégorie assez riche de ces superstitions que nous avons décrites sous le nom général d'*hydromancie*, et dont la *lécanomancie* ou divination par le bassin était une des formes les plus usitées.

Nous aurions aimé à poursuivre cette étude, et à mettre sous les yeux de nos lecteurs, outre les grandes peintures du tablinum, la riche décoration dont sont revêtues les pièces voisines, les *alæ*. Il y a là des arabesques mêlées de figures et des paysages fantastiques d'un goût charmant, dans le genre de ce qu'Herculanum et Pompéi ont de meilleur. Nous sommes forcé d'arrêter ici ces études; les circonstances douloureuses que nous venons de traverser ont interrompu nos relations avec Rome; nous ne savons plus où en sont les fouilles du Palatin, et nous ne voulons pas nous appesantir sur des découvertes déjà anciennes et dont nous ne connaissons pas la suite.

Nous n'ajouterons qu'un mot pour faire sentir l'importance et la valeur de cette peinture romaine du premier siècle, dont si peu de traces étaient, avant cette découverte, arrivées jusqu'à nous; c'est un extrait d'une lettre que nous écrivait à ce sujet, il y a maintenant plus d'un an, un archéologue qui fait de la peinture antique son étude spéciale et comme son propre domaine. N'ayant sous les yeux que des copies, j'avais consulté M. Helbig au sujet de l'exécution des peintures que je me proposais de décrire dans la *Revue*. Voici ce qu'il me répond à ce sujet : « Des peintres différents ont certainement été employés à décorer les murs de cette pièce. En tout cas, la figure d'Io et le Polyphème proviennent de mains différentes. Ce dernier tableau n'est qu'un ouvrage ordinaire, tandis que le premier, par le dessin comme par le coloris, révèle une main extraordinairement fine et sûre. Les contours sont très-finement nuancés et pourtant bien arrêtés; la gamme des couleurs, qui se tient dans des tons relativement clairs, fait une impression harmonieuse et qui repose l'œil. Il est très-difficile de déterminer d'une manière absolue la

valeur de cet ouvrage comparé aux peintures murales des villes campaniennes; mais, à tout prendre, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître dans l'Io une œuvre à placer sur le même rang que les meilleures peintures des cités campaniennes. Si nous restreignons la comparaison aux tableaux limités par un cadre peint sur le mur (ce que j'appelle les *Megalographiai*), nous sommes amenés à porter sur le tableau qui nous occupe un jugement encore plus favorable. Dans cette branche de la peinture campanienne, on trouverait difficilement des figures qui égalent celle d'Io au Palatin. Les proportions de cette figure sont plus élancées et plus fines, le coloris en est plus transparent et plus doux que ce n'est d'ordinaire le cas dans les figures de femme que les peintres campaniens ont placées dans les grands tableaux qui remplissent tout un panneau. Faut-il expliquer cette finesse supérieure de la conception et de l'exécution par ce fait que la capitale fournissait aux peintres bien plus d'occasions que ne leur en donnait la province d'avoir sous les yeux et d'étudier de près les originaux grecs? Faut-il songer surtout à l'influence que devaient exercer, sur les artistes qui travaillaient à Rome, les réalités qui les entouraient et l'élégance des femmes du monde dans la grande cité? C'est ce que je n'ose décider : les éléments sur lesquels se fonderait cette comparaison sont encore trop rares et trop peu variés. »

Espérons que les événements politiques n'auront pas arrêté pour longtemps les fouilles du Palatin, qu'ils permettront au contraire d'étendre plus loin les recherches et de dégager enfin toute cette partie du palais des Césars qui est restée jusqu'ici ensevelie dans une enceinte où depuis des siècles les archéologues n'ont pu pénétrer; peut-être cette région inexplorée nous réserve-t-elle des trésors. En tout cas, les peintures de la maison de Livie conserveront toujours un intérêt sérieux; elles ont été, si nous ne nous trompons, le premier monument authentique et daté de ce que le goût des artistes romains avait, dans ce siècle classique, tenté et accompli pour orner et embellir l'intérieur des édifices privés, dans cette Rome de marbre que l'exemple et la volonté d'Auguste substituaient à la vieille cité républicaine, déjà maîtresse du monde et pleine de ses richesses, mais irrégulière, incommode et mal bâtie.

GEORGES PERROT.

MÉMOIRE

SUR

L'ÉPOQUE ÉTHIOPIENNE

DANS L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

ET SUR

L'AVÉNEMENT DE LA XXVIE DYNASTIE

Suite (1)

V

L'inscription de Piankhi Mériamen n'est pas la seule, dans la série des stèles historiques du Gebel-Barkal, qui intéresse directement notre sujet. Sans doute nous devrons laisser de côté l'inscription qui raconte l'intronisation du roi Aslan, car, bien que de peu d'années postérieure aux autres, elle est déjà cependant en dehors de l'époque qui nous occupe. Mais les faits racontés dans la stèle *du Songe* appartiennent à l'histoire que nous essayons de reconstituer et en sont un élément important.

Cette stèle, fort connue dans la science, a été l'objet des études successives de M. Mariette (2) et de M. Maspéro (3), et ce dernier l'a traduite en entier. Elle était destinée à transmettre à la postérité le souvenir des succès d'un roi d'Éthiopie, qui, inspiré par un songe prophétique, s'assit sur le trône vacant de Napata et, dans la première

(1) Voir les numéros d'août et septembre 1870.

(2) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XII, p. 162-169. — *Catalogue de Boulaq*: n° 918. — *Fouilles en Egypte*, pl. VII et VIII.

(3) *Revue archeologique*, nouv. sér., t. XVII, p. 329-339; pl. XI et XII.

année de son règne, oumit toute l'Égypte jusqu'aux embouchures du Nil. Ce roi était déjà connu par une pierre portant la date de sa troisième année, que Champollion avait copiée à Louqsor (1). Son prénom est *Ra-ba-ka;* quant à son cartouche nom-propre, on l'a lu jusqu'à présent *Amen-meri Nut*, . Mais cette lecture peut laisser place à des doutes sérieux. Comme l'a remarqué M. Maspéro, « la teinte de la pierre et la gaucherie de la gravure rendent les caractères presque illisibles, » et l'on hésite souvent à les reconnaître avec une entière certitude. Ainsi M. Mariette (2) avoue que le nom du roi pourrait être aussi bien *Amen-to-en-ut*,



, leçon qui semble assez clairement donnée dans la copie que Champollion avait prise de la pierre de Louqsor, malheureusement perdue. Quant à nous, en étudiant dernièrement au Musée de Boulaq l'original de la stèle du Songe, nous avons cru à notre tour discerner dans le cartouche , *Amen-ari-nut,* ce qui peut également se lire *Arinout-Amen*, par une application de la faculté de renversement si souvent employée dans les cartouches afin de donner à un nom divin la place d'honneur. Nous aurons à revenir plus loin sur cette question de la véritable façon dont il faut lire le nom du roi de la stèle du Songe, et la rectification que nous proposons sera pour nous la source de rapprochements historiques d'une certaine importance. Quant à présent, nous laisserons purement et simplement la difficulté pendante, et nous appellerons provisoirement le prince en question *Amen...nut*, sans nous prononcer encore d'une manière définitive sur la valeur de l'élément douteux.

« L'année de son élévation en qualité de roi très-gracieux, dit la stèle, le roi vit en songe, pendant la nuit, deux serpents, l'un à sa gauche, l'autre à sa droite. A son réveil il ne les trouva plus. Il dit : « Qu'on m'explique cela sur-le-champ. » Or, on lui répondit par ces paroles : « Tu possèdes le pays du midi; soumets les pays du nord; que les diadèmes des deux régions brillent sur ta tête, afin que tu aies tout le pays dans sa longueur et dans sa largeur ..... avec toi. » Encouragé par ces paroles, Amen....nout se rend aussitôt à Napata

(1) Champollion, *Monuments de l'Egypte*, t. IV, pl. CCCXLIX.
(2) *Catalogue de Boulaq*, 2e édit., p. 289.

et s'y fait reconnaître roi par l'oracle d'Ammon et par les prêtres. Ainsi le début du récit nous place à un moment où le trône est vide et où il va falloir procéder à l'élection royale; Amen...nout n'est pas encore souverain quand le songe lui prédit sa grandeur, et il ne réside même pas à Napata. Mais en même temps il est déjà le personnage le plus important du royaume et le plus rapproché de la couronne, puisque le prêtre qui explique son rêve lui dit dès ce moment : « Tu possèdes le pays du midi. » Sans doute, pour se faire reconnaître comme souverain par le sacerdoce tout-puissant de la capitale éthiopienne, il faut invoquer des droits qu'il ne nous précise pas; cependant il est certain qu'il n'est pas le fils du roi précédent, car autrement il parlerait de son père.

Proclamé roi d'Éthiopie sans opposition, Amen...nout se met en marche pour aller conquérir l'Égypte, dont le songe lui a promis également la souveraineté. Il entre par Éléphantine, où il fait des offrandes aux dieux de la Cataracte. Puis il arrive à Thèbes, où il fait son entrée, sans avoir rencontré de résistance effective sur la route, mais trouvant la population fort peu disposée en sa faveur. Cependant le zèle qu'il déploie pour le culte d'Ammon lui ramène bientôt les esprits. « Les sentiments hostiles qui remplissaient leurs cœurs, dit formellement le texte, firent place à des sentiments de joie. »

Après être resté quelque temps à Thèbes, Amen...nout « se dirige en naviguant vers les pays du nord. » Un peu en avant de Memphis, des ennemis que l'inscription ne désigne que par les mots « les fils de l'inimitié, » , sortent à sa rencontre et viennent lui présenter le combat. Il paraît que ces ennemis étaient regardés comme des impies, car deux lignes plus haut, quand le roi part de Thèbes, le texte lui fait dire par la population : « Va, pour relever les temples qui tombent en ruines, pour « rétablir les éperviers divins et leurs emblèmes, pour faire des of- « frandes divines aux dieux et aux déesses et des offrandes funéraires « aux mânes, pour remettre le prêtre en sa place, pour accomplir « toutes les cérémonies en l'honneur du cycle divin. » Quoi qu'il en soit, une bataille est livrée contre eux et ils sont vaincus. Le roi en fait un si grand carnage « qu'on ne connaît pas le nombre de ceux qui périssent. » Il s'empare alors de Memphis, y fait ses dévotions aux dieux et ordonne d'ajouter de nouvelles constructions au grand temple de Ptah dans son enceinte du sud.

Maître de Memphis, Amen...nout s'embarque de nouveau, avec

ses troupes, « pour combattre les chefs du pays du nord, » . Ceux-ci me paraissent, d'après le texte même, être différents des « fils de l'inimitié, » d'abord combattus par le roi; car l'inscription n'en parle désormais que dans des termes honorables et ne leur applique aucune épithète aussi méprisante. « Sa Majesté vint jusqu'au pied de leurs enceintes fortifiées, pour combattre avec eux jusque dans leurs retraites. Le roi resta nombre de jours en leur présence, mais il n'en sortit pas un pour livrer bataille à Sa Majesté. »

Le roi éthiopien se décide alors à rentrer à Memphis, et, tandis qu'il y prépare une nouvelle expédition dans le Delta, on lui annonce que les « chefs du pays du nord » demandent à être admis devant lui pour faire leur soumission. La stèle raconte longuement l'entrevue, où le chef de Pa-Soupti ou du nôme Arabique, *Paqrer*, , porte la parole au nom de ses collègues. Ceux-ci s'engagent à payer tribut au monarque éthiopien, qui leur conserve leur pouvoir et leur accorde la paix. Après un repas solennel à Memphis, dans le palais du roi, ils retournent chacun vers sa ville, et Amen....nout se rembarque aussi pour rentrer à Napata, où il fait élever la stèle commémorative de ces événements. Il donne alors à ses deux sœurs, *Kerheta* et *Kerarbi*, qui sont représentées avec lui sur le monument, les titres de « régente de Nubie » et de « régente d'Égypte, » comme Schabaka avait donné à sa sœur Améniritis le titre de « régente de Thébaïde. » C'est toujours la même importance accordée par les princes éthiopiens aux femmes de leur famille.

Voilà certes une série d'événements d'une haute importance qui a été révélée à la science par la stèle du Songe, et qu'aucune autre source, ni classique, ni égyptienne, ne laissait soupçonner auparavant. Mais à quel moment précis faut-il les placer? Quelques-uns les ont crus contemporains de la XXIIIe dynastie, comme l'expédition de Piankhi; d'autres, parmi lesquels M. Mariette et nous-même (1), les ont enregistrés après Taharqa et les ont fait coïncider avec la Dodécarchie d'Hérodote et de Diodore; enfin M. Maspéro préférerait inscrire Amen....nout dans la liste des rois éthiopiens entre Schabataka et Taharqa. Le récit ne porte en lui-même aucune indication précise qui soit de nature à décider positivement la question entre

(1) *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3e édition, t. I, p. 465.

ces diverses opinions, également plausibles. Avec le secours des seuls monuments hiéroglyphiques, le problème que soulève la stèle du Songe est réellement insoluble dans l'état actuel des connaissances, et il faut le joindre à ceux qui sont pour nous demeurés intacts après l'épuisement de toutes les informations que l'on peut tirer des sources originales égyptiennes.

C'est donc à d'autres sources, c'est aux monuments d'un autre peuple que nous devons nous adresser maintenant et demander la solution des difficultés qui, pour les égyptologues, s'opposent encore à la reconstitution complète de l'histoire de cette période obscure et troublée.

VI

Les monuments que nous allons désormais consulter sont ceux de l'Assyrie, qui pendant presque toute cette période historique joua dans les affaires de l'Égypte un rôle qui ne le cède en importance qu'à celui de l'Éthiopie, et notre principal guide dans cette étude sera le beau mémoire de M. Oppert (1), complété sur quelques points par les recherches de M. Smith (2) et même par certaines observations qui ressortent de notre examen personnel des textes originaux. Les sources assyriennes n'ont été mises à la disposition de la science que depuis un petit nombre d'années, et tout le monde s'accorde à reconnaître l'importance capitale des éclaircissements qu'elles fournissent sur un grand nombre de faits dont on ne trouve même pas la mention dans les inscriptions hiéroglyphiques, ou sur d'autres demeurés obscurs malgré tous les efforts des égyptologues. On n'en a cependant pas encore, suivant nous, tiré tout le profit qu'il y a à en faire, et, si nous ne nous faisons pas illusion, ils nous mettront à même de résoudre presque toutes les difficultés qui nous arrêtent. Eux seuls, en effet, peuvent fournir le fil conducteur au milieu des complications sans nombre de l'époque qui nous occupe, parce qu'ils ont, ce qui nous manque encore en Égypte, une chronologie régulière et exacte. Tous les règnes assyriens qui correspondent à la période éthiopienne de l'histoire d'Égypte sont postérieurs au moment où intervient dans le calcul proleptique de la chronologie ninivite la grande difficulté de quarante et quelques

(1) *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions*, 1re série, t. VIII, part. I, p. 523-649.

(2) *Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1868, p. 93-99.

années, qui divise les savants sur la question de savoir s'il y a eu ou non interruption de la série des éponymes. Ils appartiennent donc à un temps où l'assimilation des années éponymiques à des années d'avant l'ère chrétienne est absolument certaine, et ne donne plus lieu au moindre désaccord entre les savants spéciaux. Cette chronologie des règnes de la dynastie des Sargonides a été établie par les travaux successifs de sir Henry Rawlinson, du docteur Hincks et de M. Oppert, et elle s'appuie sur des preuves d'une inébranlable solidité. Nous croyons donc qu'il nous sera permis de ne pas en discuter de nouveau les éléments et de l'accepter comme acquise à la science.

Aux renseignements extraits des inscriptions cunéiformes nous allons joindre ceux que fournit la Bible, et que nous avons jusqu'à présent laissés à l'écart sans en faire usage. En effet, c'est surtout la comparaison avec les récits des textes assyriens qui est venue en augmenter l'importance historique. Jusqu'à ce que la chronologie assyrienne eût été déterminée du règne de Teglathphalasar II à la ruine de Ninive, on pouvait encore élever des doutes sérieux sur la chronologie des derniers livres des Rois et des prophéties d'Isaïe. Actuellement au contraire, elle profite de la certitude de la chronologie de l'Assyrie.

Salmanassar VI était depuis deux ans roi de Ninive, quand une grave révolte éclata dans la Palestine et la Syrie, soumises peu de temps auparavant par son père Teglathphalasar. Les deux princes qui se mirent à la tête de ce mouvement et refusèrent le tribut furent Iaoubid, appelé aussi Iloubid, roi de Hamath sur l'Oronte, et Osée, roi d'Israël. La Bible, qui parle aussi de cette révolte, mais uniquement en ce qui concerne Israël, dit formellement (1) qu'avant de s'y jeter Osée avait écouté les excitations de Séva, roi d'Égypte, et fait une alliance avec lui. C'était donc l'influence égyptienne qui, redoutant la marche envahissante de la puissance assyrienne, dont le flot menaçait déjà ses frontières, prenait les devants et lui suscitait des embarras en Syrie.

Nous transcrivons Séva le nom qui est écrit סוא, sans tenir compte de la ponctuation massorétique סוֹא, car nous regardons cette ponctuation, pour laquelle nous avons le plus profond respect lorsqu'il s'agit d'une question de philologie purement hébraïque, comme n'ayant aucune valeur quand il s'agit des noms propres étrangers, pour la prononciation desquels il ne pouvait plus y avoir une tradition sûre, au bout de tant de siècles, quand elle fut adop-

(1) II Reg. XVII, 4.

tée. Il n'est plus possible de douter, en effet, que סוא ne soit l'Éthiopien Schabaka, dont le nom se trouve, dans la suite des mêmes événements, écrit en caractères assyriens, *S'ab-'-e*, ce qui correspond, nous l'avons montré ailleurs (1), à une forme sémitique שבא. M. Brugsch a établi, dans un travail spécial intitulé *Æthiopica* (2), que la syllabe *ka*, par laquelle se termine les noms royaux éthiopiens *S'aba-ka*, *S'abata-ka*, n'est pas autre chose qu'un article emphatique qui peut être ajouté ou retranché sans changer la nature et le sens du nom; par conséquent, les Assyriens et les Hébreux ont pu parfaitement appeler *S'aba*, sans article, le même prince dont les Égyptiens écrivaient le nom avec l'article, *S'aba-ka*. De même, pour son successeur, en regard de la forme hiéroglyphique *S'abataka*, les inscriptions assyriennes nous présentent, dans le nom d'une ville de l'Égypte moyenne appelée d'après lui *Pa-S'abataka*, une forme, *s'ab-ṭi-'*, en lettres sémitiques שבטא, sans l'addition de la syllabe *ka* ou de l'article. On remarquera l'identité singulière, et difficile à croire fortuite, que les noms de *S'aba-ka* et de *S'abata-ka*, une fois dépouillés de l'article final, prennent avec les deux noms ethniques שבא et שפתא, enregistrés par la Genèse (3) dans la descendance de Kousch. Ne peut-on pas trouver là une preuve de plus de l'origine proprement kouschite de la nouvelle maison royale que Kaschta inaugura sur le trône de Napata?

L'assimilation de Séva et de Schabaka nous conduit dès à présent à un premier résultat pour la chronologie de la xxve dynastie. Les événements que nous venons de rappeler se passaient sous l'éponymie de *Mahdié*, en 724 avant J.-C. D'un autre côté, l'avénement de Taharqa étant fixé à 692 par les stèles d'Apis, et les diverses versions des listes manéthoniennes donnant quatorze et douze ans à Schabataka, il faut placer la fin du règne de Schabaka en 706 ou en 704; le premier chiffre paraît le préférable, car il est celui qui ressort de l'Africain, toujours plus exact qu'Eusèbe et moins suspect d'altérations. Mais, puisque Schabaka portait déjà le sceptre égyptien en 724, il a régné plus des huit ans que lui donne l'Africain et des douze ans que lui donne Eusèbe. On peut supposer avec assez de vraisemblance que ce fut aussitôt après avoir conquis l'Égypte

(1) *Revue orientale*, 1869, p. 154.
(2) *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*, 2e série, t. XVII.
(3) X, 7.

que le prince éthiopien noua des intrigues en Syrie pour se mettre à l'abri des dangers d'une invasion assyrienne. Si l'on admet cette conjecture, on est conduit à faire au chiffre de l'Africain une correction tellement simple et tellement vraisemblable pour quiconque a la pratique des manuscrits grecs, que nous nous y arrêtons. C'est le rétablissement des lettres ιη' au lieu de η', dix-huit au lieu de huit; rien de plus naturel que la chute de l'ι sous la main des copistes; les exemples analogues sont très-fréquents. Il en résulte que pour nous l'avénement de Schabaka en Egypte se place en 724, ce qui entraîne pour celui de Bokenranf la date de 730. L'an 12 de Schabaka, mentionné sur les rochers d'El-Hammamat, correspond dans ce système à 712 avant J.-C.

Reprenons maintenant le récit des événements, tel qu'il ressort des monuments assyriens et de la Bible.

Apprenant la révolte des royaumes de Hamath et d'Israël, Salmanassar ne voulut pas la laisser s'étendre, marcha aussitôt contre la Syrie et tourna ses premiers efforts contre Israël, qu'il regardait sans doute comme l'élément le plus redoutable de la confédération. Il saisit Osée et l'envoya prisonnier en Assyrie (1), puis, après avoir ravagé tout le pays, il vint mettre le siége devant Samarie (2).

Le siége dura trois ans. Pendant ce temps de grands événements se passèrent en Assyrie, où une nouvelle dynastie monta sur le trône. Salmanassar mourut en effet en 722, dans sa propre éponymie. La couronne étant vacante et n'ayant point, paraît-il, d'héritier direct, il fallut procéder à une élection royale, qui fut décidée par un signe divin, non pas un songe ou un oracle comme en Éthiopie, mais l'éclipse de lune du 19 mars 721 (3), fameuse en astronomie par la fixation de l'ère de Nabonassar. Élu dans la ville de Harrân, Saryukin, le Sargon de la Bible, jusque-là *tartan* ou généralissime de l'armée, et descendant d'une branche cadette de la maison royale, occupa la première année de son règne à achever de réduire Samarie, qu'il prit et d'où il transporta 27,280 personnes. Ce fut la fin du royaume d'Israël. L'année suivante, deuxième de son règne, il pacifia la Syrie du nord, soumit le bassin de l'Oronte et tira un châtiment terrible de la ville de Hamath, ainsi que de son roi Iaoubid, qu'il fit écorcher vif.

Pendant tout ce temps, Schabaka, probablement absorbé par les difficultés de l'organisation de son gouvernement en Égypte, n'avait

(1) II Reg. XVII, 4. — (2) *Ibid.*, 5.

(3) Voy. Oppert, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVIII, p. 381.

fait aucun mouvement pour secourir ceux qu'il avait poussés à se mettre en lutte avec la formidable puissance assyrienne. Mais en 718 il finit par se heurter à son tour avec les forces du conquérant qui venait de ceindre la tiare ninivite. Saryukin, ayant réduit successivement Israël et la Syrie septentrionale, voulut achever le cours de ses succès en faisant rentrer dans l'obéissance le pays des Philistins, qui avait payé tribut quelques années avant à Teglathphalasar. Schabaka, sentant le danger approcher de ses États, ne pouvait plus rester dans l'inaction. Unissant ses forces à celles de Hanon, roi de Gaza, il vint présenter la bataille au monarque assyrien sous les murs de Raphia. Le nom de cette ville est écrit , *ra-pi-χi*, transcription fort exacte du nom égyptien , *ra-pehu*, tel que nous le lisons dans le papyrus Anastasi n° I. L'issue de la bataille fut désastreuse pour le monarque éthiopien et pour son allié. La grande inscription de Khorsabad, qu'on a pris l'habitude de désigner sous le nom d'*Annales de Sargon*, raconte ainsi les faits : « Sab'e eut confiance en ses cohortes et vint à « ma rencontre pour livrer combat et bataille. Je les défis dans « l'adoration du grand dieu Assour, mon Dieu. Sab'e s'en alla seul « avec un pâtre qui paissait ses brebis, et s'échappa. Hanon fut « pris par moi, et j'emmenai tout ce qu'il possédait dans ma ville « d'Alassar (1). » L'inscription des Barils (2) et celle des Taureaux de Khorsabad (3) mentionnent aussi la capture de Hanon. Cette mémorable bataille de Raphia me paraît être celle dont les scènes sont retracées dans une série de bas-reliefs de la salle II du palais de Khorsabad (4).

On a trouvé dans la salle des archives du palais de Koyoundjik à Ninive, et le Musée britannique possède, un sceau en terre glaise où sont empreints à la fois deux cachets (5). Le premier, de travail égyptien, est le grand cachet royal de Schabaka, représentant le roi, accompagné de son nom et coiffé de la couronne de la basse Égypte, qui frappe un groupe d'ennemis agenouillés. Le second est de travail asiatique, imité de l'assyrien, représentant un personnage debout en adoration devant une divinité mâle et coiffée de la tiare;

(1) Botta, *Inscriptions*, pl. LXXI.
(2) *Cuneif. inscr. of West. As.*, t. I, pl. 36, l. 19.
(3) Botta, *Inscriptions*, pl. XL, l. 29.
(4) Botta, *Monuments de Ninive*, t. II, pl. LVI-LIX *bis*.
(5) Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 156.

c'est le cachet d'un prince asiatique. Ce sceau, où les deux parties contractantes avaient imprimé leur cachet, devait pendre au bas de quelque traité sur papyrus entre le conquérant éthiopien et l'un des petits rois de la Syrie, capturé parmi le butin de Saryukin. Peut-être était-ce le traité même de l'alliance entre Schabaka et Hanon, saisi à la suite de la bataille de Raphia et transporté comme un trophée en Assyrie.

A dater de ce jour, la puissance de Saryukin s'étendit jusqu'au torrent d'Égypte,



adi naχal Muṣuri, comme il dit lui-même dans l'inscription des Barils (1). Quant à Schabaka, la grande inscription dite des *Fastes* prétend qu'on ne revit plus sa trace, « *la innamir as'ars'u.* » Ceci doit probablement s'entendre de ce qu'il ne refit plus d'expédition en Syrie, pays dans les affaires duquel on ne le voit plus en effet reparaître, et, par conséquent, la pierre de Karnak où il se vante de recevoir des tributs de la Syrie doit être du temps où il nouait son alliance avec Iaoubid et Osée. Cependant on pourrait aussi admettre que le contre-coup de la défaite de Raphia fit tomber pour quelques années son pouvoir sur l'Égypte, qui était déjà rétabli en 712, date de l'inscription d'El-Hammamat.

Ce qui confirmerait cette hypothèse et contribuerait à lui donner un corps, c'est la mention qui est faite quatre ans plus tard, en 715-714, septième année du règne (2), du tribut que Saryukin reçut du *pir'u* d'Égypte, en même temps que de Schamsiê, reine des Arabes de Douma, et de Yat'aâmer, roi de Saba. Ce nouveau personnage égyptien, tout le monde l'a déjà reconnu, et MM. Oppert et de Rougé plus formellement que les autres, est entièrement différent de Schabaka. Celui-ci était désigné dans l'inscription des *Fastes* par un titre tout particulier . Le premier signe est polyphone et susceptible des deux valeurs *s'il* ou *tar*. M. Oppert a lu *s'il-tan-nu*, qu'il tire de la racine שלט, « dominer, » et compare au سُلْطَان arabe. Le docteur Hincks a préféré la lecture *tar-tan-nu*, dans laquelle il reconnaît le titre assyrien de généralissime, rendu dans la Bible par תרתן. Ce titre, d'origine accadienne ou touranienne,

(1) *Cuneif. inscr. of West. As.*, t. I, pl. 36, l. 13.

(2) Sur cette date, voy. dans Botta l'inscription de la plaque 11 de la salle II de Khorsabad.

est, il est vrai, le plus souvent orthographié , *tur-ta-nu;* mais une tablette du Musée britannique (1) en donne formellement la variante . C'est donc lui qu'il faut reconnaître ici, comme le pensait Hincks. Ainsi Saryukin refuse à Schabaka le titre de roi et ne l'appelle que « généralissime d'Égypte. » C'est dire qu'il ne reconnaissait pas la légitimité de son pouvoir sur ce pays et qu'il y avait un autre personnage, soit sur le trône dans quelque ville, soit momentanément dépossédé par le conquérant éthiopien, qui était regardé par la cour de Ninive comme ayant les vrais droits à la couronne d'Égypte. Ce dernier personnage, on n'en saurait douter, est celui même que nous voyons en 715-714 agir tout à fait en dehors de Schabaka, comme un personnage pleinement indépendant, et rendre hommage au roi d'Assyrie. Le mot par lequel il est désigné, , *pi-ir-'-u*, est évidemment un titre et non pas un nom propre; c'est l'équivalent exact de l'égyptien , *pir-âa*, rendu en hébreu פרעה.

Quel peut être ce « Pharaon d'Égypte? » La conjecture la plus vraisemblable est qu'il s'agit ici du prince de Tanis, l'un des plus puissants du Delta, continuateur d'une dynastie que Manéthon a admise comme légitime, et d'ailleurs celui de tous les petits dynastes de l'Égypte qui avait le plus besoin de se concilier la bienveillance du monarque ninivite, car il touchait aux frontières de son empire.

L'existence d'un prince de Tanis à l'époque éthiopienne est attestée par un passage formel d'Isaïe, qui lui donne précisément le titre de Pharaon, confirmation précieuse de notre manière de voir :

« Les princes de Tanis (שרי צען) sont des insensés, les sages « conseillers du Pharaon (פרעה), leur conseil est une folie. Com- « ment osez-vous dire au Pharaon : Je suis fils des sages, fils des « anciens rois? » (2).

Ces dernières paroles caractérisent avec une précision bien remarquable la prétention de légitimité des princes de Tanis, comme descendants de la branche des Bubastites à laquelle appartenait désormais le droit d'aînesse.

Au reste, il faut, pour avoir un tableau exact de ce qu'était à ce moment la triste situation de l'Égypte, divisée entre une multitude de chefs rivaux, durement dominée par les Éthiopiens et menacée

(1) *Cuneif. inscr. of West. As.*, t. II, pl. 31, n° 5.
(2) Is. XIX, 11.

par les Assyriens, lire tout le chapitre XIX d'Isaïe, auquel nous avons emprunté ce passage. M. Mariette l'a regardé comme écrit sous la XXIII[e] dynastie, M. de Rougé vers le temps de l'invasion de Piankhi; mais les dates de la vie d'Isaïe s'y opposent. Pour nous, il date du moment même où les inscriptions cunéiformes mentionnent le tribut du Pharaon de Tanis à Saryukin. En effet, cette prophétie est certainement postérieure à la chute de Samarie et antérieure à la guerre de Saryukin contre Asdod. Elle est d'un temps où le prince de Tanis était le plus puissant des dynastes de l'Égypte et pouvait être opposé au monarque de Napata.

« Voilà que Jéhovah est monté sur un nuage léger, il vient en « Égypte; les idoles de l'Égypte sont agitées devant lui, et le cœur « des Égyptiens s'amollit en eux.

« J'exciterai l'Égyptien contre l'Égyptien; l'homme combattra « contre son frère, l'ami contre son ami, ville contre ville, royaume « contre royaume.

« L'esprit de l'Égypte s'évanouira de son sein, j'anéantirai son « conseil; elle s'adressera aux idoles, aux devins, aux interprètes de « songes et aux magiciens.

« Je livrerai l'Égypte aux mains d'un maître sévère, un roi vic- « torieux dominera sur eux, dit le Seigneur Jéhovah Sabaoth.

« Les eaux cesseront dans l'inondation, et le fleuve deviendra sec « et désolé.

« Les rivières s'appauvriront, les canaux de l'Égypte seront bas « et desséchés, les joncs et les roseaux dépériront.

« Des landes désertes seront près du fleuve, au bord du fleuve; la « végétation près du fleuve se desséchera, tombera en poussière et « ne sera plus.

« Les pêcheurs gémiront; tous ceux qui jettent l'hameçon dans le « fleuve seront en deuil, ceux qui étendent le filet sur les eaux se- « ront consternés.

« Ils seront confondus, ceux qui travaillent et peignent le lin, « ceux qui tissent l'étoffe blanche. »

Il est très-curieux de rencontrer ici cette vive peinture de la désolation du pays par suite du mauvais état des canaux d'irrigation, négligés au milieu des désordres civils, car précisément Hérodote et Diodore de Sicile nous ont fait voir Sabacon, dans un moment de son règne, portant remède à cet état de choses et faisant rétablir les canaux. La phrase qui montre l'Égypte s'adressant aux oracles des idoles, aux devins et aux interprètes des songes n'est pas moins précieuse à noter, car c'est là un des traits les plus topiques du tableau;

il coïncide parfaitement avec le développement de ce genre de superstitions dans les mœurs de l'époque, telles que nous les ont présentées et les inscriptions hiéroglyphiques et les récits des écrivains grecs.

« Les princes de Tanis sont des insensés, les sages conseillers du « Pharaon, leur conseil est une folie. Comment osez-vous dire au « Pharaon : Je suis fils des sages, fils des anciens rois?

« Où sont-ils maintenant tes sages? Qu'ils te l'annoncent, qu'on « apprenne ce que Jéhovah Sabaoth a résolu sur l'Égypte.

« Ils sont comme des fous, les princes de Tanis; ils sont dans l'il- « lusion, les princes de Nap; les Égyptiens induisent en erreur les « pierres angulaires de leurs tribus.

« Jéhovah a répandu parmi eux un esprit de vertige pour qu'ils « fassent chanceler les Égyptiens dans toutes leurs actions comme « l'homme ivre chancelle sur son vomissement.

. . . .

« En ce jour l'Égypte sera comme une femme tremblante, ef- « frayée du mouvement de la main que Jéhovah Sabaoth étend sur « elle. »

Les interprètes juifs, qui dès le temps de la version des Septante avaient perdu la vraie tradition des événements auxquels il est fait allusion dans ce chapitre, ont confondu נף avec le מף du prophète Osée (1), et y ont vu Memphis. C'est à M. de Rougé (2) qu'appartient l'honneur d'avoir reconnu ici une mention de la cité royale des monarques éthiopiens de cet âge. On trouve, en effet, dans les inscriptions du Gebel-Barkal même, pour le nom de Napata les trois formes

, *nap*, , *napi*, et , *napit*,

la première étant la plus ancienne (3), dont la comparaison prouve clairement que *Nap* est la partie radicale du nom et par suite justifie la transcription hébraïque נף.

« En ce jour il y aura en Égypte cinq villes qui parleront la lan- « gue de Chanaan et qui jureront par Jéhovah Sabaoth; on nom- « mera l'une la ville de Hérès.

« En ce jour il y aura un autel de Jéhovah au milieu du pays

(1) IX, 6.
(2) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. VIII, p. 127.
(3) Lepsius, *Denkm. aus Ægypt. und Æthiop.* Abth. V, bl. 5, 8, 12 et 13.

« d'Égypte, et une stèle près de sa frontière, en l'honneur de Jé-
« hovah.

« Ce sera un signe et un témoignage pour Jéhovah Sabaoth dans « le pays d'Égypte, car ils auront crié vers Jéhovah à cause de leurs « oppresseurs, et il aura envoyé un sauveur et un défenseur pour « les délivrer.

« Jéhovah sera reconnu par les Égyptiens, les Égyptiens connaî- « tront Jéhovah en ce jour; ils feront des sacrifices et des offrandes, « ils adresseront des vœux à Jéhovah et les acquitteront.

« Jéhovah aura frappé l'Égypte, frappé et guéri; ils retourneront « vers Jéhovah, qui les exauce et les guérit. »

Gesenius a cru ces versets interpolés du temps de Jérémie, après la grande émigration du royaume de Juda en Égypte qui suivit l'assassinat de Godolias. Nous ne croyons pas que l'on puisse admettre une semblable interpolation dans ce chapitre, qui se suit très-bien, et présente au contraire une grande unité de style aussi bien que de sujet. Rien de plus naturel, au contraire, que d'admettre dès le temps qui nous occupe l'existence de petites colonies hébraïques dans le Delta, formées par suite des relations de voisinage et surtout par des réfugiés auxquels les désastres du royaume d'Israël avaient fait abandonner leur patrie. C'est ainsi que, dès avant l'émigration causée par le meurtre de Godolias, des Juifs étaient établis jusque dans la haute Égypte (פתרום) et à Napata (נף) (1). A l'époque des grandes guerres de Teglathphalasar, de Saryukin et de Sennachérib, la basse Égypte devait être encombrée de fugitifs des pays sémitiques, auxquels la politique traditionnelle des monarques égyptiens ouvrait ce pays en leur y faisant trouver un établissement. L'importance de l'élément sémitique dans la population du Delta était déjà ancienne; il suffit pour s'en convaincre d'étudier les noms habituels dans la famille des princes Bubastites, Teglath, Ouasarkin, Nimrod, Nabonésa. Quelques années après l'époque où fut écrite la prophétie d'Isaïe, nous verrons sur le trône de Tanis un prince dont le nom propre est purement sémitique.

Ainsi que l'a fait remarquer M. de Rougé (2), il y a un rapprochement certain à faire entre le verset d'Isaïe sur les cinq villes d'Égypte parlant la langue de Chanaan et l'existence d'une ville de Kanehani située à l'orient du nôme Athribite, dont il est question dans la stèle de Piankhi-Mériamen. Rappelons aussi la localité de

(1) Jerem. XLIV, 1.
(2) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. VIII, p. 127.

Migdol, à la frontière orientale de la basse Égypte, dont le nom est purement hébraïque, et qui fut précisément un des points où les émigrés juifs vinrent chercher refuge à l'époque de Nabuchodorossor. La désignation de עיר ההרס appliquée à l'une des cinq villes ne paraît pas être un nom réel, inconnu d'ailleurs dans la géographie égyptienne. C'est une appellation mystique, signifiant « la ville de la destruction. » Ce qui le prouve, c'est la paraphrase des Targumim דעתידא למחרב, « qui sera détruite, » et la leçon d'une partie des manuscrits des Septante πόλις Ἀσεδὲκ, comme si certains textes avaient porté עיר הצדק, « la ville de la justice, » tandis que les autres manuscrits ont πόλις Ἀχερές. Symmaque, Onkélos et saint Jérôme pensent qu'il s'agit d'Héliopolis; mais cette opinion tient sans doute à une confusion de הרס avec חרס, « soleil. »

« En ce jour, ajoute Isaïe en terminant sa prophétie, il y aura « une route de l'Égypte en Assyrie; ceux d'Assur viendront en « Égypte et ceux d'Égypte en Assur, et les Égyptiens serviront « Assur. »

Le chapitre précédent du même prophète (chapitre XVIII), qui paraît avoir été composé à peu de chose près à la même époque, est aussi tout entier rempli de menaces pour l'Égypte, mais faites en termes beaucoup plus généraux et plus vagues. Cependant les deux premiers versets peignent aussi d'une manière frappante l'état de désordre et de division du pays, sur lequel tous les prophètes insistaient pour détourner le royaume de Juda de son alliance, si pleine de dangers.

« Ah! pays sous l'ombrage des ailes, au delà des fleuves de « Kousch,

« Qui envoies des messagers sur la mer dans des barques de roseau « sur la surface des eaux; allez, messagers rapides, vers une nation « disloquée et déchirée, vers un peuple redoutable depuis le début « de son existence, maintenant une nation nivelée et opprimée, « dont le pays est coupé par des fleuves. »

Les expressions צלצל כנפים ont fort embarrassé les interprètes. Nous en avons suivi la traduction vulgaire, où les Septante, les auteurs des Targumim et les rabbins juifs du moyen âge entendent par l'ombre des ailes, l'ombre que font les voiles, les vaisseaux qui amènent les ennemis. Mais la forme réduplicative צלצל, du radical צלל, n'a dans aucun autre exemple le sens « d'ombre; » elle a celui de « bruit, » d'où Gesenius et Cahen ont supposé qu'il s'agissait ici

du bruit des ailes, symbole du bruit des armes. Saint Jérôme traduit *terra cymbalo alarum*, en prenant צלצל dans l'acception de cymbale ou tympanum, qu'il a en effet quelquefois (1). Ceci conduit assez naturellement à l'explication « terre du disque ailé, » qui serait une désignation très-caractéristique de l'Égypte, explication proposée par Ungarelli et à laquelle nous attribuons, avec M. de Rougé, une très-sérieuse valeur.

François Lenormant.

(1) II Sam. VI, 3. — Psalm. CL, 5.

REMARQUES ARCHÉOLOGIQUES

SUR QUELQUES DÉTAILS DE LA

CATHÉDRALE DE STRASBOURG

Les remarques réunies ici se rapportent à un même édifice, Notre-Dame de Strasbourg; elles n'ont pas entre elles d'autre lien; ce sont de simples *analecta*. J'y examine quelques questions de détail, heureux si mes observations peuvent être admises par les historiens futurs de la cathédrale. Que si on trouve rappelés plusieurs fois dans ces études des ouvrages brûlés et aujourd'hui irrévocablement perdus, c'est que nul ne peut désormais s'occuper de l'Alsace ancienne sans rencontrer l'incendie du 24 août 1870; plus de huit mille ouvrages manuscrits ont péri là en quelques heures (1). Les érudits allemands, qui savaient le prix de ces trésors, avaient averti le quartier général de Mundolsheim, pensant que cette grande destruction ne pourrait ni hâter la reddition de la ville, ni servir l'honneur de l'Allemagne. L'armée assiégeante en a décidé autrement. Du moins le vainqueur ne doit-il pas reprocher à la ville de Strasbourg de n'avoir su prévoir que le premier de ses édifices incendié serait la bibliothèque, d'avoir trop compté sur les sentiments généreux d'un peuple qui dans ses actes officiels, ses poésies,

(1) Voyez, dans les comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, deux récentes notices sur quelques-uns de ces manuscrits, l'une de M. Wescher, l'autre de M. Ch. Em. Ruelle. Sous ce titre : *l'Ancienne bibliothèque de Strasbourg*, M. Schnéegans a publié de précieux détails dus à M. Reussner, professeur au séminaire protestant et sous-bibliothécaire de la bibliothèque de Strasbourg. *La guerre en Alsace*, première partie, *Strasbourg;* Neuchâtel, librairie générale de J. Sandoz.

ses articles de journaux, l'appelait sa *fille* et la revendiquait comme une enfant *ravie depuis trop d'années à la mère patrie* (1) !

I. — MORT DE LA VIERGE.

Ce bas-relief, placé au-dessus de la porte de l'horloge dans un arc cintré, est un des morceaux de sculpture les plus précieux de la cathédrale. Je crois même que dans tout le moyen âge on trouverait très-peu de monuments de même valeur à lui comparer. Il n'a pas cependant, jusqu'ici, été étudié par les archéologues ni même remarqué dans les ouvrages spéciaux consacrés à la métropole de Strasbourg (2).

La Vierge est sur un lit à quatre pieds droits, le corps enveloppé dans une vaste draperie transparente qui dessine les bras, les mains, la poitrine et d'autres détails du corps. Au pied du lit on voit une femme assise à terre, dans l'attitude de la plus vive douleur. Le Christ se tient derrière le lit; de la main droite il bénit sa mère, de l'autre il porte une petite figure vêtue d'une longue robe flottante; à gauche et à droite sont les douze apôtres.

La petite figure, vêtue d'une longue robe, et qui tient les mains jointes, est l'*âme* de la Vierge. Nous reconnaissons ici une particularité qui a frappé tous les voyageurs dans les églises byzantines. La scène connue sous le nom de κοίμησις τῆς παναγίας (mort ou *dormition* de la Panagia) fait presque toujours partie de la décoration à fresque de ces églises. Le Christ y est invariablement représenté bénissant et tenant l'âme de sa mère. Cette seule observation suffirait pour donner une valeur exceptionnelle à ce bas-relief, qui est, à bien des égards, une œuvre byzantine (3).

(1) La Société des antiquaires de France, dans sa séance du 7 juin dernier, sur la proposition de M. Brunet de Presle, a décidé de créer dans sa bibliothèque une section spéciale pour l'Alsace, où tous les livres relatifs à l'histoire et à l'archéologie de cette province seront réunis et mis à la disposition des Alsaciens qui habitent Paris. La Société fait appel à toutes les personnes qui pourraient disposer en sa faveur d'ouvrages relatifs à l'Alsace.

(2) Les artistes, au contraire, en ont toujours fait le plus grand cas. Le sculpteur Grass, dont le nom n'est pas moins cher à la France qu'à l'Alsace, l'avait copié depuis longtemps. Eugène Delacroix, qui, dans les dernières années de sa vie, venait souvent à Strasbourg, avait pour ce bas-relief une sorte de culte. Déjà malade, il en faisait mettre au soleil un beau moulage et le regardait durant des heures avec cette passion si ardente, que ni la maladie ni la souffrance n'avaient pu éteindre en lui.

(3) L'usage de représenter les âmes sous la figure d'enfants était accepté au

En y regardant de plus près, ce n'est pas seulement ce détail matériel auquel on est attentif, c'est le style général de l'œuvre, style très-différent de celui qui caractérise les autres sculptures de la cathédrale. Ici l'artiste ne s'inspire pas du moyen âge occidental, mais de l'antiquité classique. Le lit semble copié d'un bas-relief antique, d'une scène de *conclamatio* par exemple; la femme assise, au premier plan, rappelle les pleureuses qu'on voit souvent sur les œuvres de l'art grèco-romain. La figure de la Vierge est toute grecque. Les vierges du moyen âge sont toujours plus ou moins copiées d'après des modèles contemporains. L'idéal n'empêche pas de reconnaître le type humain que l'artiste a eu sous les yeux. Qu'on se rappelle les vierges flamandes, ou qu'on regarde à Strasbourg celle du portail de Saint-Laurent. Il en est de même des Vertus, des Vices personnifiés sous la figure de femmes, des héroïnes et des vierges sages. Ces statues appartiennent à des familles et à des races bien définies, et surtout à des peuples chez lesquels la beauté est plutôt dans l'expression que dans l'harmonie des traits et des lignes. La figure et la poitrine de la Vierge ont ici une beauté qui n'est ni allemande ni française, une ampleur dans les contours, une fermeté

moyen âge par les sculpteurs et par les peintres. Ainsi, sur la façade principale de la cathédrale, au-dessus des derniers clochetons qui surmontent la grande scène de la résurrection des morts, un ange tient dans une nappe l'âme d'un juste sous les traits d'un enfant sans vêtement; le diable emporte l'âme d'un damné représentée également par un enfant. Cf. le plan de cette partie de l'édifice fait au XIV[e] siècle et conservé au musée de l'Œuvre de Notre-Dame. Les vitraux de l'église de Haslach nous montrent l'âme de saint Florent portée par les anges; le saint, sans vêtement, est coiffé d'une mitre. (Straub, *Analyse des vitraux de l'ancienne collégiale de Haslach et de l'ancienne abbaye de Walbourg;* Caen, 1860, p. 15.) Dans le vitrail de la Passion, à Strasbourg, l'âme du mauvais larron s'échappe sous la forme d'une petite figure. Même scène à Haslach et à Walbourg. (Straub, *ouvr. cit.*, p. 27 et 59; cf. aussi p. 43, martyre des apôtres : leurs âmes, sous la forme de petits hommes nus, sont figurées au-dessus du martyre; des anges les portent au ciel.) M. Straub me communique une note qu'il avait prise autrefois sur le beau manuscrit d'Herrade de Landsperg; au folio 123 on voyait l'âme de Lazare, sous la figure d'une enfant, reçue dans le sein d'Abraham. Ces exemples appartiennent à l'Alsace du moyen âge. On doit remarquer que sur notre bas-relief, c'est l'âme de la Vierge elle-même que l'artiste a représentée. On sait qu'un certain nombre de miniatures représentent cette âme sous les mêmes traits; mais quelle influence les Byzantins n'ont-ils pas eue sur l'art des peintres de manuscrits!

On retrouve jusque dans les pays du nord les âmes représentées sous la figure de petites personnes. Voyez en particulier : Pierre tumulaire de Kierte en Fionie, XI[e] siècle. « Un ange, saint Michel peut-être, reçoit dans ses bras et emporte au ciel l'âme délivrée, figurée par un petit corps humain. » (Engelhardt, *Guide ill. du Mus. des antiq. du Nord à Copenhague*; moyen âge.)

moins expressive qu'harmonieuse, une disposition régulière et méthodique de toutes les lignes, qui ne peuvent tromper un archéologue habitué à l'antique. Il faut en dire autant de la femme assise; toute sa douleur est dans la pose, non dans la figure : cette gorge très-ample, ce visage presque muet, ces joues peu modelées, ce corps disposé par grandes masses, ne sont pas dans les habitudes du moyen âge. Les apôtres regardent la Vierge étendue sur le lit où elle expire; leurs figures n'ont pas d'expression variée; aucun effort n'a été fait pour nous les montrer en proie à une profonde tristesse, pour donner à chacun d'eux des traits originaux. La beauté de la scène est dans l'habileté avec laquelle les assistants sont groupés, dans l'unité du tableau où tous les regards sont fixés sur un même point. Pas plus que la Vierge, les apôtres n'ont rien de français ni d'allemand; ils ne ressemblent d'aucune manière aux autres statues de la cathédrale, aux docteurs du grand portail, par exemple. La simplicité, la disposition des personnages, l'art admirable avec lequel les draperies sont traitées, font la beauté de cette scène et lui donnent un caractère original très-marqué (1).

On sait que l'usage de la sculpture, pour représenter les saints et la Vierge, fut interdit en Orient dès le VIIIe siècle. C'est la raison pour laquelle les sculptures religieuses sont si rares dans cette partie du monde chrétien (2), et c'est pourquoi aussi les mosaiques et surtout les fresques s'y trouvent prodiguées à profusion. Cependant tous les archéologues ont remarqué que la peinture byzantine a dû s'inspirer de la sculpture. La vierge des absides rappelle les Junons antiques; elle en a les traits forts et réguliers, le menton athénien, le nez droit, les grands yeux. Le saint Georges paraît copié du Cavalier

(1) Sur le portail principal de l'église de Notre-Dame, à Senlis, on voit un grand bas-relief très-endommagé. Il est facile d'y reconnaître la mort de la Vierge. Différents personnages entourent le lit funèbre. Deux d'entre eux tiennent des encensoirs. Un ange emporte l'âme de la Vierge, figurée sous les traits d'une petite personne. Ce bas-relief diffère sensiblement de ceux de Strasbourg; il mérite cependant d'en être rapproché.

(2) Un chapiteau provenant, dit-on, de Sainte-Sophie et conservé à Constantinople, au musée de Sainte-Irène, représente des personnages; ce sont des habitants de la campagne occupés aux travaux de leur vie journalière. J'ai vu à Andrinople, dans l'église cathédrale, un fragment de bas-relief en marbre sur lequel est sculptée l'adoration des Mages. Les monuments de ce genre sont très-rares, et encore ne reproduisent-ils ni la Vierge ni les saints. — Voir dans la *Revue archéologique* de 1868, la description de quelques sculptures religieuses du Bas-Empire (*Catalogue de Sainte-Irène*).

thrace (1). Les comparaisons de ce genre sont faciles à faire, et, bien qu'on ne les ait pas encore réunies dans une étude générale, elles sont familières à tous les voyageurs. En 1868, j'ai trouvé sur la Propontide une belle statue byzantine de la Vierge en marbre blanc, monument unique du ve ou du vi^e siècle (2). Cette statue est enfouie dans la cave d'une église par ordre du métropolitain, qui ne veut pas laisser au grand jour une œuvre de sculpture réprouvée par les canons œcuméniques. Cette vierge présente tous les traits que nous remarquons sur les fresques des absides; elle est un spécimen peut-être unique de la belle sculpture grecque dans l'ancienne église orthodoxe; on y reconnaît les grandes traditions de l'art classique. Le bas-relief de Strasbourg doit prendre place à côté de cette vierge remarquable. Nous y voyons un modèle que la peinture a ensuite reproduit à l'infini, en oubliant toutes les traditions premières de sobre expression et de beauté simple. Là me paraît être un des mérites principaux d'une œuvre intéressante à tant d'égards (3).

On admet en principe la grande influence exercée par les Byzantins sur les premiers développements des arts au moyen âge. Les primitifs imitent les peintres d'images de l'Orient; les mosaïstes d'Italie avaient trouvé leurs maîtres à Constantinople et en Grèce; les premiers vitraux (4) ne furent que des mosaïques transparentes où le style de l'église grecque se reconnaît sans peine. Tous nos musées possèdent des ivoires dont le caractère grec est évident; beaucoup portent des légendes qui ne laissent pas douter de leurs provenances; enfin les rapports de l'architecture romane et de l'architecture byzantine ont été signalés depuis longtemps. Ces études d'origine feront un jour l'objet de travaux d'ensemble; dans les travaux de ce genre, le bas-relief de Strasbourg tiendra sans doute une place importante (5).

(1) Voir *Revue archéologique* de 1868 : *Note sur un autel découvert en Thrace.*

(2) Cf. mon *Rapport sur un voyage archéologique en Thrace.* Période byzantine, p. 41.

(3) Il faut rapprocher de ce bas-relief deux autres morceaux de sculpture qui, bien que beaucoup moins parfaits, sont traités dans le même style : *le couronnement de la Vierge* sur la seconde porte de l'horloge, et *saint Thomas touchant les plaies de Jésus* à l'église de Saint-Thomas. Ces bas-reliefs sont également encadrés dans des arcs cintrés.

(4) Nous en avons d'intéressantes imitations modernes à Strasbourg, fenêtres près de l'horloge.

(5) Les antiquaires du Nord, dans les catalogues qu'ils nous ont donnés de leur musée, ont soin de faire une place importante à la période qu'ils appellent *byzantino-barbare*, — du ve au viiie siècle pour le Danemark par exemple, — ils classent dans cette période une foule d'objets trouvés dans les *tumuli* et les tourbières du

Quant à la date qu'il faut attribuer à ce monument, je pense qu'il appartient à la première moitié du XIIe siècle; la partie de l'édifice où il est placé est de cette époque; à ce moment l'influence byzantine pouvait encore être acceptée; plus tard l'art du moyen âge occidental eut seul le privilége de couvrir la cathédrale de statues et de bas-reliefs (1).

II. — STATUE DITE D'HERCULE.

Au bas de la tour de la cathédrale du côté nord. Moulage au musée de l'œuvre de Notre-Dame. (Schœpflin, *Alsatia illustrata;* Colmar, 1751-1761, t. I, pl. 8. Grandidier, *ouvr. cité*, t. I, p. 4.)

Cette statue, haute d'un mètre et demi environ, représente un personnage nu qui tient une massue et porte, comme attribut, la peau de lion traditionnelle. Grandidier, suivant en cela l'opinion des archéologues de son temps, regarde ce monument comme antique; il y reconnaît une des idoles qui décoraient le temple païen bâti sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la cathédrale.

Schleswig ou de la Scandinavie et dont le caractère byzantin est évident. L'influence des artistes de Constantinople s'est fait sentir jusqu'en Islande. Cf. : Engelhardt, *Catalogue du musée de Copenhague*, 1868, et en particulier les remarques très-justes de ce savant à la page 26 de son ouvrage. Vorsaae, *Nordiske oldsager i det kongelige Museum i Kjobenhavn;* Copenhague, 1859; pl. 95, fig. 397; pl. 129, 131, etc.

(1) La mort de la Vierge, scène empruntée à la Légende dorée et aux Évangiles apocryphes, qui racontent que le Sauveur et les apôtres assistaient à cette mort, est assez souvent représentée dans les églises d'Alsace. Dans la chapelle de Sainte-Catherine à la cathédrale, un beau bas-relief sculpté vers 1480, comme l'indique l'inscription qu'il porte encore, nous montre les derniers moments de la Vierge. Le Christ, placé à une fenêtre où on ne le voit qu'à moitié, tient une petite figure à longs cheveux, qui joint les mains, mais dont les détails sont peu distincts. C'est là une imitation évidente du bas-relief de l'horloge. Il faut quelque peine pour reconnaître ici l'âme de la Vierge, qui n'est qu'un accessoire traité avec beaucoup de négligence. Les assistants, au nombre de douze, semblent empruntés à la société polie du XVe siècle. M. Viollet-le-Duc a publié une troisième *dormition* de la Vierge, conservée également à Strasbourg, mais que je n'ai pas étudiée. C'est une belle sculpture sur bois que M. Viollet-le-Duc croit être du XIIIe siècle (*Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. I, p. 14). Une des plus belles verrières de Walbourg est aussi consacrée à la mort de la Vierge; un des apôtres, assis sur une banquette, lit les prières des agonisants; Pierre, recouvert d'une chape, asperge le lit d'eau bénite. Ces détails se retrouvent en partie sur les bas-reliefs de la chapelle de Sainte-Catherine. Cf. Straub, *Analyse des vitraux de l'ancienne collégiale de Haslach et de l'ancienne abbaye de Walbourg*, p. 61. On voit dans la chapelle du Liget (Indre-et-Loire) une peinture du XVe siècle, où l'âme de la Vierge est représentée nue (Viollet-le-Duc, *ouvr. cité*, t. I, p. 15).

L'Hercule prétendu porte autour des reins une draperie tout à fait analogue à celle que l'art chrétien donne aux saints quand il les représente nus. C'est déjà là un signe tout matériel qui nous avertit de ne pas admettre sans de graves raisons l'origine antique de la statue (1). Mais d'autres caractères s'opposent davantage à ce que nous reconnaissions ici une œuvre romano-barbare. Cet Hercule n'a pas la figure classique du demi-dieu; tout indique que l'artiste a voulu faire un portrait. Les yeux creux, les sourcils proéminents, la barbe inculte, le front fuyant, l'expression étrange et toute moderne de cette figure qui révèle une singulière énergie, mais aussi quelque chose de commun, une nature plutôt brutale qu'intelligente : tous ces caractères s'expliquent facilement dans une œuvre du moyen âge; on ne peut en rendre compte si on voit ici un dieu de l'ancien paganisme germain ou romain. Nous reconnaissons donc dans l'Hercule de Grandidier un portrait, celui, par exemple, d'un homme fort qui s'était fait remarquer lors de la construction de l'édifice. Par un de ces caprices fréquents au moyen âge, il a sa place dans la cathédrale; l'artiste lui a donné les attributs d'Hercule, symbole de vigueur physique.

Ce qui explique l'erreur de Grandidier et des archéologues qui l'ont suivi, c'est que la cathédrale a possédé longtemps des statues

(1) Schœpflin, dans l'*Alsatia illustrata,* insiste sur cette habitude propre, selon lui, aux anciennes tribus de la vallée du Rhin, de dissimuler le sexe des divinités. Il cite surtout les bas-reliefs célèbres découverts dans les Vosges, au Donon. Ces bas-reliefs ont fait l'objet de nombreuses dissertations. Montfaucon, dom Calmet, dom Martin, en ont parlé. Ce qui est assez curieux, c'est que ces antiquaires ne connaissaient ces monuments que par les dessins d'un religieux du Moyenmoustier, dom Alliot, dessins du XVII[e] siècle, que MM. Gravier et Jollois ont retrouvés dans les archives de Saint-Dié. Ce religieux avait donné à presque tous les Mercures des seins et des hanches de femme, de plus, il les avait ornés d'une ceinture qui portait un ou deux anneaux tombant devant le corps et remplaçant le sexe des personnages. De là les conjectures de Schweighæuser sur les *divinités androgynes,* de là les remarques de dom Martin sur *les Mercures sans sexe.* M. Jollois a heureusement publié les dessins de Saint-Dié et les marbres originaux; la draperie est aujourd'hui évidente : les Mercures du Donon ont un sexe parfaitement reconnaissable et ne portent pas d'anneaux. Cf. : J. B. P. Jollois, *Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges,* un vol. in-folio; Paris, 1843, Derache (ouvrage très-rare), pl. 34 et suivantes. Gravier, *Mémoire sur le Donon,* Journal de la Société d'émulation des Vosges, numéro VII. Montfaucon, *Antiq. expliquée,* t. II, pl. CLXXXVII. Dom Martin, *Religion des Gaulois,* t. I, pl. IX, p. 338. Dom Calmet, *Notice de Lorraine,* pl. II. Schweighæuser, *Découverte de plusieurs Mercures sans sexe sur une montagne de Lorraine, explication de ce défaut de sexe. Mémoire sur les monuments celtiques du département du Bas-Rhin* (Mém. de la Société des antiq. de France, 1836, t. XII).

certainement antiques, restes sans doute du sanctuaire païen dédié par les Triboques. Jusqu'en 1525 on conserva dans la chapelle de Saint-Michel, attenante à la cathédrale, un Hercule en bronze que les gens du pays appelait *Crutzmana*, *Kriegsmann*, dieu de la guerre (1). Sur la plate-forme on voit un Mars que Schœpflin a fait dessiner (2).

Vers la fin du XVII[e] siècle, on trouva à Strasbourg une statue d'Hercule en bronze; elle fut donnée par J. Daniel Braun à Louvois, qui la fit transporter à Paris; nous savons qu'elle resta quelque temps à Issy dans l'hôtel du maréchal d'Estrées; en 1782, elle se trouvait dans une maison voisine d'Issy nommée La Barre (3). Enfin, un souvenir non moins certain du culte d'Hercule existe encore dans la cathédrale : je veux parler du puits situé dans le collatéral droit, à côté de l'angle de la chapelle de Sainte-Catherine. Ce puits resta ouvert jusqu'en 1696. La tradition dit qu'il servait autrefois aux cérémonies païennes; il avait été bénit par l'évêque saint Remi, qui y baptisa un grand nombre de nouveaux convertis. Jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, les curés de la ville et des environs se servirent de l'eau de ce puits pour le baptême (4).

III. — LES VIERGES SAGES ET LES VIERGES FOLLES.

Ce sujet se voit sur le portail de droite de la façade principale. On sait qu'il décore un grand nombre de cathédrales gothiques. D'un côté du portail sont les vierges sages et Jésus, de l'autre côté les vierges folles et Satan; les personnages sont un peu plus grands que nature. Les vierges folles tiennent leur lampe renversée, les vierges sages la tiennent au contraire debout.

La scène est tirée de l'Évangile selon saint Mathieu. Il faut rapporter le texte même du Nouveau Testament pour bien comprendre comment l'imagination du moyen âge l'a interprété.

1. Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, prenant leurs lampes, s'en allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse :
2. Cinq d'entre elles étaient folles, et cinq étaient sages.

(1) Grandidier, *Essais*, t. I, p. 3 et les passages cités par lui de Schad, *Beschreibung des Munsters zu Strasburg* (Strasbourg, 1617, in-4), et du célèbre ingénieur Daniel Specklé.

(2) *Ouvr. cité*, t. I, p. 470, pl. VI, n° 3.

(3) Grandidier, *ouvr. cité*, pl. IV. Schœpflin, *l. l.*, n° 3.

(4) Grandidier, t. I, p. 7.

3. Les cinq folles, en prenant leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles;
4. Les sages, au contraire, prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes;
5. Et l'époux tardant à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent.
6. Mais vers minuit on entendit un grand cri : « Voici l'époux qui vient; allez au-devant de lui »
7. Aussitôt toutes les vierges se levèrent et préparèrent leurs lampes;
8. Mais les folles dirent aux sages : « Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent. »
9. Les sages leurs répondirent : « De peur qu'il n'y en ait pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous. »
10. Mais pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux vint et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée.
11. Enfin les autres vierges vinrent aussi, et lui dirent : « Seigneur, seigneur, ouvrez-nous. »
11. Mais il leur répondit : « Je vous le dis en vérité, je ne vous connais point. »
12. Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure.

La parabole orientale est très-simple; des suivantes attendent leur maître qui a été chercher sa fiancée et va la ramener dans sa propre maison; c'est un jour de noces. Cinq d'entre elles n'ont pas eu soin de prendre la petite cruche à huile : quand l'époux arrive, leur lampe est près de s'éteindre; les vierges sages les renvoient assez durement au bazar où se vend l'huile, et entrent seules dans la salle où on va célébrer la fête. Il est facile de voir que cette parabole n'est pas représentée ici à la lettre. Les vierges sages n'ont pas la petite fiole qui contient l'huile; l'artiste a placé près des vierges folles l'esprit du mal, sous les traits d'un beau jeune homme; Satan tient une pomme qu'il montre aux vierges, sa figure est aimable et souriante; les pieux fidèles auraient pu se tromper sur la vraie nature de ce personnage si la sculpture ne les avait avertis par un artifice ingénieux : derrière le dos du séducteur montent des crapauds et d'autres bêtes rampantes, symboles de sa perversité; il n'est beau et charmant qu'en apparence. Ce que l'artiste a rendu ici, c'est donc l'esprit du texte sacré; ce sont les filles de Jésus et les filles de Satan, ou plutôt les épouses mystiques du Christ et celles de l'esprit du mal (1).

(1) Sur la comparaison des religieuses et des vierges sages, cf. inscription de

Un passage intéressant d'une bulle du pape Alexandre III, conservée aujourd'hui dans les archives de Strasbourg, s'applique parfaitement à ces sculptures :

« L'Église apostolique doit sa protection aux vierges sages qui, sous l'habit religieux et les lampes allumées, se préparent chastement et par des œuvres de sainteté à marcher au-devant du divin époux, afin que nulle attaque téméraire ne détourne de leur dessein ces pieuses filles et ne porte atteinte à la sainte religion. C'est pourquoi, mes bien-aimées filles en Jésus-Christ, notre clémence accède à vos justes demandes....... » (Bulle d'Alexandre III à ses bien-aimées filles en Jésus-Christ Wurtrude, abbesse du monastère de Sainte-Sophie, et ses filles d'Eschau) (1).

Ainsi les vierges sages sont les âmes pieuses qui se consacrent à Jésus. « Christ, dit Herrade de Landsperg en s'adressant au chœur des religieuses de Hohenbourg, te prépare des noces ineffables; *attends ce prince du ciel et réserve-toi vierge pour lui.* Ici supporte tout ce qui est âpre... navigue au milieu de la mer orageuse, pourvu qu'en sortant du navire tu occupes Sion la très-sainte; là le roi virginal, fils de Marie, te réclamera, et dans ses bras te relèvera de toute tristesse. » Ce passage et vingt autres expriment la même idée que la bulle du pape Alexandre III. Le mariage avec Satan est indiqué dans des vers comme ceux-ci : « Monde, tes fiançailles sont mensongères, ton alliance est trompeuse, tu tiens parole par la ruine et la trahison, tu conduis à la perte. Souvent tu verdis, tu as quelque croissance, car le printemps c'est la floraison; mais après un court laps de temps, l'Averne moissonne tes fleurs. » Les traits mêmes sous lesquels est représenté l'esprit tentateur, cette anthithèse de la beauté apparente et de la corruption intérieure, sont précisés avec énergie : « Monde caduc, *tu salis tout*..... Qu'est-ce que ta face superbe et ta belle chevelure, et la belle forme de tes membres, et l'incarnat de tes joues?... La

Jouarre et d'Aoste; Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, n. 199 et 392, et aussi Gazzera, *Insc. crist. del Piem.*, p. 93; Saint-Damas, *Carm.* XXXI. Le premier de ces textes est des environs de l'année 680, date de la mort de sainte Thelchilde. Les offices latins, relatifs à des religieuses, rappellent souvent la parabole des dix vierges. Cf. Muratori, *Lit. rom.*, t. I, p. 630. Il semble même que cette parabole se retrouve déjà dans les catacombes (De Rossi, *Bull.*, oct. 1863, p. 76 : fresque des catacombes de saint Cyriaque). La bibliographie du sujet pour cette période reculée a été faite par M. Le Blant, *l. l.* On remarquera toutefois que le moyen âge a singulièrement développé et précisé l'idée première.

(1) Cf. L. Spach, *Lettres sur les archives*, p. 201.

douceur de ta chair cache sous son enveloppe le ver du sépulcre. » Le mysticisme du moyen âge a souvent exprimé avec force ces pensées; mais les vers que nous citons sont de très-peu antérieurs aux sculptures qu'ils nous permettent de commenter; de plus, ils furent écrits dans la plaine d'Alsace, non loin de Strasbourg, au monastère de Hohenbourg. Ce beau manuscrit d'Herrade, cet *Hortus deliciarum* que les étrangers nous enviaient, a péri dans l'incendie du 24 août dernier. Nous ne pouvons plus en citer quelques passages que grâce aux travaux de MM. Engelhardt (1), L. Spach (2) et Alexandre le Noble (3). Les traductions qui précèdent sont empruntées à une étude de M. Spach, insérée dans ses *Lettres sur les archives* (4).

Il est souvent difficile de bien distinguer les vierges folles des vierges sages. Quand on regarde le portail on est averti par leur disposition symétrique, puisque les unes sont à gauche, les autres à droite; mais au musée de l'œuvre de Notre-Dame, où les moulages sont placés au hasard, ce secours nous manque et la confusion ne s'évite pas toujours sans peine. Ce n'est pas que l'artiste ait fait une œuvre médiocre, il s'en faut; ce n'est pas non plus que le talent de rendre les caractères qu'il voulait représenter lui ait manqué. Mais il semble que les vierges sages aient autant de grâce, autant de séduction que les vierges folles. Si leur modestie leur fait baisser légèrement les yeux, elles n'en sont pas moins, elles aussi, des fiancées; elles attendent le divin maître, mais avec quelle ardeur ne l'appellent-elles pas de leurs vœux! Entre la passion mondaine et la passion divine, l'artiste n'a pas cru toujours que la différence fût facile

(1) Maurice Engelhardt, *Herrade von Landsperg, Æbtissin zu Hohenburg, oder St Odilien, im Elsass, im zwœlften Iahrhundert, und ihr Werk* Hortus deliciarum; Stuttgart und Tubingen, 1818.

(2) *Lettres sur les archives.*

(3) *Bibliothèque de l'École des chartes,* première année.

(4) On songe aujourd'hui très-activement à réunir toutes les copies de miniatures prises autrefois sur ce manuscrit; mais les érudits d'Alsace n'ont pas gardé le souvenir de tous les amateurs qui ont dessiné ou fait dessiner ces miniatures. Nous savons que M. Piper, de Berlin, s'est beaucoup occupé de ce manuscrit; M. Straub, de Strasbourg, y a fait un grand nombre de calques; M. de Lasteyrie possède plusieurs copies prises de cet ouvrage; Georges Kastner, qui avait étudié le poëme d'Herrade, lui a emprunté quelques dessins. Cf. en particulier les *Sirènes,* p. 65. D'autres personnes, sans doute, ont en main des documents qui permettraient de *restituer* en partie l'ouvrage aujourd'hui perdu. C'est à leur bon vouloir et à leur obligeance que les antiquaires alsaciens croient aujourd'hui devoir faire appel. Le temps viendra où il sera possible de consacrer à l'*Hortus deliciarum* une publication digne de lui.

à marquer; il a pensé que le feu qui les animait, destiné souvent dans une même vie à entraîner tour à tour l'âme vers les deux fiancés, ne donnait pas toujours aux figures et aux corps des aspects très-dissemblables, et que peut-être c'était se conformer à la vérité que de laisser le spectateur incertain entre l'amour divin et l'amour profane. Chaque vierge, du reste, n'a-t-elle pas sa lampe renversée ou debout, et ce détail ne suffit-il pas? Que si la lampe parfois se distingue mal, s'il faut quelque effort pour savoir si la vierge qu'on regarde est folle ou sage, le symbole n'est pas absent et la théologie la plus sévère doit se déclarer satisfaite. Les fidèles du XIV[e] siècle n'étaient pas si attentifs. Ils voyaient que la grâce mondaine et la grâce religieuse se ressemblent souvent beaucoup; leur philosophie ne s'en effrayait pas; mais le diable et ses crapauds étaient là et leur disaient que, sans se perdre dans de vaines comparaisons, le plus sûr était de faire de son mieux pour résister à l'esprit terrestre.

IV. — LISTE DES VITRAUX DÉTRUITS OU FORTEMENT ENDOMMAGÉS, LORS DU BOMBARDEMENT DE STRASBOURG (1).

Nef principale, côté du sud, en allant du chœur vers le bas de l'église :

Troisième fenêtre. Chacune des fenêtres est divisée en quatre compartiments qui contiennent chacun deux personnages (2). Dans le premier compartiment, à l'étage supérieur, personnage détruit; il ne reste que la tête. — Deuxième compartiment : le personnage du haut n'a plus de buste ni de tête; celui du bas a perdu la moitié inférieure du corps.

Cinquième fenêtre. Le bas de la première lancéole et le milieu de la troisième, fortement endommagés.

Sixième fenêtre. Complètement détruite. Elle contenait le jugement de Salomon en grandes dimensions; travail du XV[e] siècle.

Nef principale, côté du nord, même ordre :

Première fenêtre. Plusieurs atteintes qui n'ont détruit entièrement aucun personnage.

(1) M. Klotz, architecte de la cathédrale, se propose sans doute de faire l'inventaire des dégâts subis par cet édifice, comme il a déjà publié un rapport important sur la réparation de la flèche (*Rapport à M. Küss, maire de Strasbourg;* Strasb., broch. in-8, Winter, 1871).

(2) Sauf quelques exceptions : ainsi la première fenêtre contient douze figures.

Deuxième fenêtre. Atteintes légères. Panneau inférieur de la troisième lancéole, personnage très-endommagé, tête enlevée.

Cinquième fenêtre. Première et deuxième lancéoles : les personnages du panneau inférieur détruits à moitié; il n'en reste plus que le buste.

Nef latérale du sud . très-peu endommagée.

Nef latérale du nord :

Vitrail du porche. Il est divisé en quatre compartiments qui contiennent chacun cinq panneaux; les deux panneaux supérieurs des trois premiers compartiments sont détruits, ainsi que le deuxième panneau du quatrième compartiment.

Seconde fenêtre. La rosace seule a été atteinte, mais gravement.

Troisième fenêtre. Rosace atteinte légèrement.

Transept du nord. — Vitrail au-dessus des fonds baptismaux : un beau christ du XIIIe siècle, détruit presque entièrement; la tête seule et les épaules subsistent.

Transept du sud. — Au-dessus de l'horloge, un vitrail remarquable, représentant un chevalier, a été détruit.

V. — VITRAUX DE LA GALERIE DES PRINCES (1).

Les vitraux qui représentent des princes sont certainement une des richesses de la cathédrale. J'en donnerai d'abord la liste pour rendre plus claires les observations auxquelles ils me paraissent pouvoir donner lieu.

Première baie des princes.	1° *Heinricus Rex.*
	2° *Fredericus Rex.*
	3° *Henricus Babinbergensis* (2).
Deuxième baie.	4° *Ludewicus filius Lotharii*, après ce dernier mot les signes suivants : VII.

(1) Sur les vitraux de la cathédrale et en particulier sur les verrières de la vallée du Rhin, cf. : Straub, *ouvr. cité*. Guerber, *Essai sur les vitraux de la cathédrale de Strasbourg*; Strasbourg, 1848. Le baron P. R. de Schauenburg, *la Peinture sur verre*: Strasbourg, 1865. M. de Schauenburg, excellent peintre verrier lui-même, étudie surtout les origines de la peinture sur verre qu'il trouve en Bavière, dans l'abbaye de Tegernsee. Les archéologues ignorent en général qu'un grand nombre des vitraux de la cathédrale, presque tous ceux du côté nord, ont été dessinés avec une scrupuleuse exactitude, par les soins de M. Klotz. Ces belles reproductions coloriées se voient au musée de l'Œuvre de Notre-Dame; elles méritent d'autant plus d'être consultées, que la plupart des verrières sont placées à une telle hauteur qu'il est difficile de les bien voir. — (2) Les inscriptions sont écrites autour de l'auréole.

5° *Ludewicus filius Lotharii*, après ce dernier mot les signes suivants : VIII.
6° *Lotharius Romanorum imperator.*
7° *Karolus Rex Junior.*

Troisième baie.
8° *Karolus dcs (dictus) Martel, pater Bippini.*
9° *Karolus Magnus Rex.*
10° *Rex Bippinus pater Karoli.*
11° *Ludewicus Rex filius Karoli.*

Quatrième baie.
12° *Rex Philippus.*
13° *Henricus Rex Babinbergensis.*
14° *Rex Henricus Claudus.*
15° *Fredericus Imperator Submersus.*

Transept nord, au-dessus de la chapelle Saint-Jean.
16° Empereur sans inscription.

Grande nef, côté du sud.
17° *Otto Rex.*
18° Un empereur sans nom.

Tous ces vitraux, sauf les nos 16, 17, 18, sont placés dans la nef latérale du nord.

Les vitraux 1, 2, 3 et 16 appartiennent à une époque plus ancienne que tous les autres; les vitraux 17 et 18 étaient de la même époque. La galerie actuelle des princes date de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle; c'est ce qu'indiquent les ornements fleuronnés qui entourent les portraits. Les vitraux de l'ancienne galerie décoraient des baies cintrées; les restes d'un arc cintré se voient encore sur le vitrail n° 1, que M. Guerber a heureusement restitué (*ouvr. cité,* fig. 1). Tous les anciens portraits sont remarquables par la simplicité, la beauté et l'ampleur des draperies, caractères qui ne se retrouvent pas dans les autres vitraux. A une époque que nous ne pouvons préciser, la galerie primitive a été dispersée en partie; trois portraits ont trouvé place dans la galerie nouvelle; trois autres ont été placés dans différentes parties de l'édifice; le reste a été perdu.

Les vitraux 4 à 15 sont évidemment d'une seule époque. Les détails décoratifs, les coussins sur lesquels sont placés les personnages, offrent tous des caractères identiques.

Ce fait, qu'une galerie des princes a précédé celle que nous voyons aujourd'hui, explique pourquoi nous trouvons dans la galerie actuelle deux fois le même personnage. Ainsi les vitraux 3 et 13 représentent le même empereur. Peut-être même jugera-t-on plus loin qu'un troisième remaniement a modifié la seconde galerie, ce qui expliquerait seul quelques-uns des détails qu'elle présente.

L'abbé Grandidier a donné dans ses *Essais* le nom des princes représentés dans la galerie actuelle; mais il n'a accompagné les attributions qu'il admet d'aucun commentaire. M. Guerber, dans son savant travail, avoue ses incertitudes. Il est en effet très-difficile d'arriver à une certitude sur le nom de tous les empereurs qui figurent dans cette série.

N° 1. L'abbé Grandidier et M. Guerber reconnaissent ici Henri Ier l'Oiseleur. Cette attribution n'a pour elle aucune preuve; je la crois même tout à fait inadmissible. Ce vitrail diffère de tous les autres; le prince est sans barbe, jeune, blond, recueilli. Il est évident que l'artiste a voulu rendre ou une figure consacrée par la tradition, ou plutôt un prince qu'il avait pu voir. Ce n'est pas là une œuvre de convention; à mes yeux c'est un véritable *portrait*. Je ne puis y reconnaître Henri Ier, prince guerrier, qui prit la couronne assez tard. On ne saurait penser non plus à Henri III le *noir* ou le *barbu*, ni à Henri II (cf. n° 3). Peut-être faut-il reconnaître ici Henri V *le jeune,* prince mort en 1125.

N° 2. La barbe de ce personnage est d'un violet très-prononcé, presque rouge. C'est là un détail important. On reconnaîtra sans peine ici Frédéric *barbe rousse*.

N° 3. Cf. plus bas n° 13.

Nos 4 et 5. Ces vitraux sont d'une explication très-difficile.

Quels sont ces princes qui portent le même nom? et que signifient les chiffres romains placés après leur nom?

Grandidier propose de lire *Lotharius filius Lotharii;* mais c'est là une hypothèse qu'il faudrait essayer de justifier. Je crois plutôt que ces personnages ne sont qu'un seul et même prince : Louis II, fils de Lothaire Ier (1). Un des vitraux aura été placé dans cette baie longtemps après l'autre. Quant aux chiffres qui suivent la légende, on ne remarque en général que ceux du vitrail n° 5. Pour un observateur attentif le vitrail n° 4 en porte également. J'ignore le sens qu'il faut leur attribuer et ne vois pas que l'histoire puisse en rendre compte. J'admettrais volontiers que ce sont là de simples signes destinées à remplir la fin de l'auréole, pour que l'œil ne soit frappé par aucun vide, et je ne leur accorderai aucune valeur. Si le vitrail n° 4 ne porte que deux barres et non trois, la cause en est uniquement à ce que la croix du globe tenu par l'empereur couvre à cet endroit le bas de l'au-

(1) Fils aîné de Louis le Débonnaire et d'Hermangarde. Il eut trois fils : Louis II, roi d'Italie et empereur; Charles, qui régna sur le S.-E. de la France; et Lothaire II, qui reçut la Lotharingie.

réole et ne laisse, par conséquent, aucun vide. Les artistes se donnaient une assez grande liberté pour l'inscription des légendes; plusieurs noms sont écrits d'une façon très-incomplète. Ainsi sur le vitrail n° 4 la lettre L du mot *Ludewicus* n'a jamais été écrite. Les verriers se préoccupaient beaucoup plus du coup d'œil que de l'exactitude. Le fait de trouver deux fois le même empereur dans la même galerie n'a rien de surprenant. Cf. n°s 3 et 13.

N° 6. L'empereur Lothaire (1), fils de Louis le Débonnaire. La tête seule appartient au portrait de ce prince. Le corps faisait partie d'un autre vitrail, comme on le reconnaît en suivant les plis des vêtements, qui sur les deux portraits étaient de couleur différente. Ce fait nous montre combien de changements la seconde galerie des princes a dû subir, et avec quels caprices on a rempli les vides faits par le temps. De semblables restaurations doivent rendre la critique très-prudente. Si on a pu donner à Lothaire le corps d'un autre prince, et qui plus est, le corps d'un prince qui avait près de lui son fils, à plus forte raison peut-on avoir placé deux Louis II l'un auprès de l'autre, et terminé leurs légendes sans ajouter aux signes qu'on employait une valeur très-exacte.

N° 7. Charles, roi de Provence? La raison qui peut faire admettre cette attribution est surtout que Charles est, comme Louis II, fils de l'empereur Lothaire Ier. Ainsi l'artiste aurait placé dans cette baie la famille de Lothaire, comme dans la baie suivante il a mis celle de Charlemagne. Il est donc probable que dans la lancéole 4 ou dans la lancéole 5 se trouvait primitivement un autre fils de Lothaire, Lothaire II de Lorraine.

N°s 8, 9, 10, 11. Aucun doute n'est possible sur l'attribution de ces vitraux, non plus que sur celle du n° 17.

N° 12. Philippe de Hohentaufen (1198-1205)?

N° 13. Cf. n° 3. C'est Henri II le saint, surnommé de Bamberg, parce qu'il faisait habituellement sa résidence dans cette ville.

N° 14. Ce vitrail représente le même prince. On sait que le surnom de *Claudus* lui fut donné au retour d'un voyage de Rome où il s'était démis la jambe.

N° 15. L'inscription *Submersus* n'est pas douteuse. Les difficultés d'interprétation auxquelles elle a donné lieu me paraissent étranges; ce mot rappelle simplement le fait que Frédéric Ier se noya, dans la petite rivière qui passe près de Séleucie (rivière de Sélef). Ce por-

(1) Troisième empereur d'Occident.

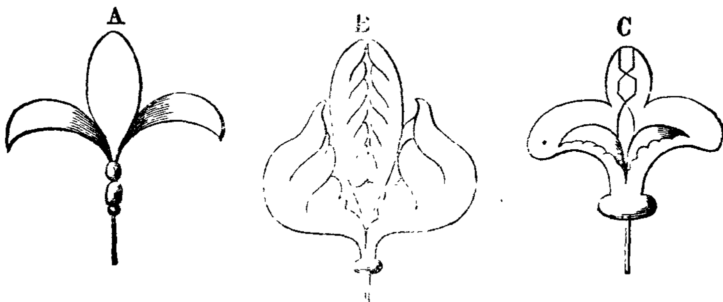
trait diffère du n° 2; il représente l'empereur vieilli, la barbe est blanche (1).

D'après ce qui précède, il est évident: 1° que les artistes, en plaçant les vitraux dans la galerie des princes, n'ont suivi aucun ordre; 2° que la seconde galerie a été remaniée plusieurs fois, et que nous ne pouvons nous faire aujourd'hui une idée juste de ce qu'elle était primitivement. Il est donc probable que plusieurs rois ou empereurs, célèbres dans la tradition par leur générosité à l'égard de la cathédrale, ont eu autrefois leurs vitraux dans l'église. Rodolphe de Habsbourg, Clovis et Dagobert, dont les statues équestres figurent sur la façade principale, devaient être représentés à côté des Frédéric et des Henri dans la série des princes. On pourrait en dire autant de plusieurs autres princes, en particulier des Othon.

VI. LES FLEURS DE LIS ET LES FLEURONS DANS LA GALERIE DES PRINCES.

Tous ces princes portent la couronne, et tous, à l'exception d'un seul (n° 3), tiennent le sceptre. La couronne est fleurdelisée ou fleuronnée; toutefois l'exécution est trop imparfaite pour qu'il soit facile de reconnaître si l'artiste a voulu représenter des fleurons ou des fleurs de lis. Les sceptres portent les emblèmes suivants.

1° La fleur de lis. N° 1 (fig. A). Cette fleur n'est pas représentée ici

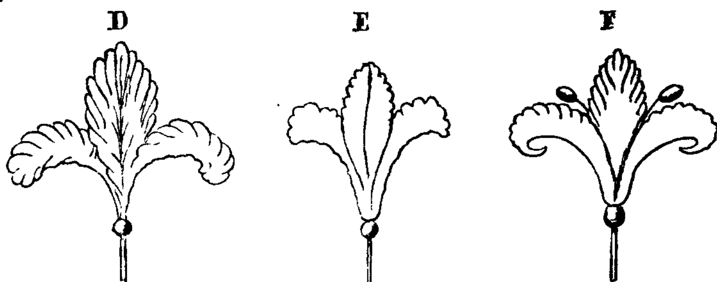


selon la convention la plus habituelle; *c'est proprement une fleur;* la corolle est ouverte, deux pétales retombent à droite et à gauche; la disposition circulaire des pétales est nettement accusée. Cette figure se rapproche beaucoup du lis, tel qu'on le voit sur quelques vitraux représentant la Vierge (transept nord).

(1) Je n'ai aucune hypothèse à proposer pour les nos 16 et 18, dont l'ancienneté est remarquable.

2° Le lis à étamine : trois lobes sur un même plan, deux étamines visibles entre les pétales (fig. F). Charles Martel.

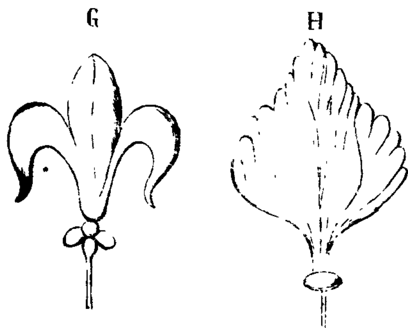
3° Le lis se rapprochant de celui des armes de France (fig. G). Pépin.



4° Un ornement végétal composé de feuilles dentelées et disposées en trois groupes, l'un plus élevé au milieu, les deux autres de chaque côté. De loin cet ornement ressemble beaucoup à la fleur de lis. Mais il est facile de voir que les feuilles sont nombreuses; on en distingue souvent cinq ou six; de plus, on ne peut reconnaître des pétales, puisque les lobes sont dentelés régulièrement. N°s 4, 6, 13, 16. (Fig. B, D, H.)

5° Un ornement incertain qui peut être un fleuron ou une fleur de lis. N° 12.

6° Ornements représentés par les figures C et E, n°s 5 et 7.



Que les empereurs d'Allemagne aient parfois porté la fleur de lis sur leur sceptre, c'est ce qui paraît être probable. Le vitrail n° 1 en fournit une preuve intéressante. D'ordinaire l'ornement qui termine le sceptre, tout en se rapprochant plus ou moins de la fleur de lis, n'est qu'une touffe végétale qui se divise en trois parties : c'est un fleuron à trois lobes. Quand ses proportions permettent de l'étudier en détail, on voit facilement qu'il est composé de feuilles plus

ou moins semblables à celles de la nature, et nullement de pétales, disposées circulairement en calice. Mais quand les figures sont petites, la touffe végétale étant divisée en trois parties, le fleuron à trois lobes et la fleur de lis se confondent. Ces confusions ont dû être très-fréquentes. L'art décoratif emprunte surtout ses motifs à l'ordre végétal : il ne faut pas beaucoup d'attention pour voir qu'une des combinaisons les plus simples qui se présentent à l'esprit de l'artiste est la juxtaposition de trois groupes, de trois fleurs, de trois feuilles, l'une au milieu, les deux autres à droite et à gauche. Qu'on regarde les papiers peints qui couvrent nos chambres, et nos dentelles, nos broderies, on verra partout le fleuron trilobé prédominant, et il faudra en général rectifier très-peu les dessins pour en faire la fleur de lis de convention (1). De même pour la décoration des sceptres, les artistes ont été amenés tout naturellement à l'ornement trilobé. Cette disposition n'avait pas à leurs yeux d'importance; ils n'avaient aucune raison de la préférer à une autre. Ainsi la statue de Louis le Débonnaire, sur le tombeau de ce prince, porte un sceptre dont la partie supérieure est occupée par une boule de feuillage en forme de pomme de pin. On trouve assez fréquemment représenté, au moyen âge, un sceptre à sept lobes, trois de chaque côté, le septième à la partie supérieure. Le sceptre de Frédéric Barbe-Rousse (vitrail n° 15) et celui d'Henri le Boiteux (n° 14) se rapprochent de celui de Louis le Débonnaire. On pourrait citer nombre d'exemples de ce genre.

Si cette explication est vraie, elle ne permet guère d'admettre la théorie, du reste souvent contestée, qui voit dans la fleur de lis une pointe de hallebarde. Les prétendues fleurs de lis des sceptres d'empereurs, à Strasbourg, ne sont en général que des fleurons, des assemblages de feuilles dentelées. Mais on comprend aussi combien il a été facile de croire très-souvent que les sceptres et les couronnes, décorés simplement de fleurons trilobés, portaient la fleur de lis. Les sceaux des premiers Othon, de Conrad III et de Frédéric I[er], comme on l'a souvent remarqué dans les dissertations nombreuses auxquelles la fleur de lis a donné lieu, montrent ces princes portant des fleurs de lis tant au sceptre qu'à la couronne; il faut re-

(1) Un des exemples les plus frappants de *fleuron trilobé,* imitant la fleur de lis, se voit sur le beau sarcophage d'Adelochus conservé à Saint-Thomas de Strasbourg, œuvre du IX[e] siècle. Cf. Schmidt, *Histoire du chapitre de Saint-Thomas;* Strasbourg, 1860, in-4.

La croix du nimbe que porte le grand Christ du jugement dernier, sur la façade principale de la cathédrale de Strasbourg, porte des fleurons à trois lobes.

connaître sur ces sceaux de simples fleurons, que leurs petites proportions empêchent de bien reconnaître. Le roi Salomon et le roi David, sur plusieurs vitraux du transept nord, paraissent également porter des fleurs de lis qui ne sont sans doute que des fleurons (1). Il en est de même de plusieurs anges. Le fleuron était le complément le plus ordinaire du sceptre; on le donnait aux rois de la Bible comme aux empereurs du Saint-Empire.

Si un des personnages de la galerie des princes porte une véritable fleur de lis, le fait n'a rien de surprenant. La cathédrale a été de tout temps, dit la tradition, consacrée à la Vierge; dès le VIII[e] siècle, les chanoines de cette église prenaient le nom de frères de Marie. Dans les plus anciennes chartres l'église de Strasbourg est appelée *Basilica sanctæ Mariæ*. Une antique bannière de la ville, brodée au XIII[e] siècle et qui a été brûlée dans l'incendie de la bibliothèque, portait le Christ, une fleur de lis d'argent à la main, sur les genoux de sa mère; enfin, on connaît toutes les médailles fleurdelisées de Strasbourg (2). Le lis était l'attribut de la Vierge. Dans un vitrail de la nef latérale du sud, on voit les descendants de David apporter leur bâton sur un autel; celui de Joseph pousse des lis (3), symbole de la Vierge et de Jésus. Le lis fut d'abord l'attribut de la Vierge (4),

(1) Le sceptre d'Hérode est souvent fleurdelisé. (Straub, *ouvr. cité*, p. 41.)

(2) *Flos reipublicæ Argentinensis*, durch Israel Murscheln; Strasbourg, M.DCLIII, in-8.

(3) Détail semblable dans les vitraux de Haslach et Walbourg. (Straub, *ouvr. cite*, p. 21 et 22.)

(4) Sur le lis, attribut et symbole de la Vierge, il faut surtout lire le *Paradis* du Dante, où cette image et cette allégorie reviennent souvent. Cf. en particulier ch. XVIII, le *Paradis*, la lettre M écrite en lis, et ch. XVII, les champs semés de lis et de roses, les vingt-quatre vieillards couronnés de lis qui représentent les vingt-quatre livres de l'Ancien Testament, etc. Le lis comme symbole de pureté figure dans le poëme d'Herrade de Landsperg. L'abbesse Herrade, s'adressant à ses religieuses, leur dit : « Salut! cohorte des vierges de Hohenbourg! amantes du Fils de Dieu, blanches comme les lis! c'est Herrade ta mère dévouée qui t'adresse ce cantique... Christ te prépare des noces au milieu d'ineffables délices, etc. » Et ailleurs : « Voici venir de Sion celui qui gouverna Jérusalem... *Une fleur* est née de la Vierge et toute créature se réjouit; toutes les lèvres louent le Seigneur. » Au-dessous des médaillons des quarante-six religieuses et des douze sœurs converses de Hohenbourg, on lisait : « Blanches fleurs, pures comme la neige, vous qui répandez le parfum de vos vertus et qui vous reposez dans la contemplation des choses divines, méprisant la poussière terrestre, oh! que votre course soit toujours dirigée vers le ciel où vous verrez face à face le fiancé encore en ce moment caché à vos yeux affaiblis. » Herrade vivait encore en 1195, mais elle mourut, semble-t-il, très-peu après cette date et sans doute à la fin de cette année.

Quant aux systèmes qui voient dans cette fleur un emblème de la vie nouvelle

puis passa ensuite sur le sceptre des princes; quelques familles le gardèrent dans leurs armes. Les empereurs d'Allemagne ne le prirent sur leur sceptre que par exception. Dès le temps de Philippe Auguste, Rigord dit que sur l'oriflamme de France étaient brodées des *fleurs de lis*, *flores liliorum*. Il ne peut y avoir aucun doute sur le sens de ces mots.

Ces lis, il est vrai, étaient des figures de convention; mais ceux des médailles de Strasbourg, qui sont certainement des lis, ont les mêmes caractères; ils se rapprochaient du fleuron, parce que sans doute le fleuron précéda le lis comme ornement et comme attribut.

Aucun emblème n'a donné lieu à plus de discussions que la fleur de lis. De Foncemagne, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, lui a consacré une dissertation importante. M. N. de Wailly, récemment, a résumé et discuté les opinions contradictoires sur ce sujet. Il m'a semblé que les vitraux de la galerie des princes fournissaient quelques données nouvelles qui confirment et complètent la théorie de M. N. de Wailly (1). En résumé :

1° Les empereurs d'Allemagne, les princes carlovingiens, et en général tous les rois représentés dans la cathédrale de Strasbourg, portent le sceptre surmonté d'un ornement végétal, composé de feuilles dentelées, qui ne peut être confondu avec le fer d'une hallebarde, mais qui est un fleuron divisé en trois parties principales.

2° Quelques-uns de ces princes portent la fleur de lis facilement reconnaissable.

qui reparaît au printemps, quand les aroïdes arrivent à leur floraison dans les lieux humides, et qui rattachent cet attribut aux symboles païens de la génération, ces théories ont le grand tort d'être trop ingénieuses. (Woillez, *Iconographie des plantes aroïdes figurées au moyen âge en Picardie et considérées comme origine de la fleur de lis de France*; Amiens, 1848.) Le lis est bien plutôt un symbole de pureté; on sait qu'il figure déjà dans les paraboles du Nouveau Testament; il avait frappé les premiers chrétiens. A quelle époque devint-il l'attribut de la Vierge? Voilà, je crois, tout ce qui reste à trouver. Je ne pense pas non plus qu'il y ait lieu de chercher longtemps quelle est au juste celle des plantes aroïdes que la tradition a voulu représenter. Les gens du moyen âge n'étaient pas des botanistes habiles, et comme leurs dessins restaient toujours plus ou moins conventionnels, on ne saurait leur demander une précision à laquelle ils n'ont pas songé. — Le lis était un symbole pour les anciens. On sait que dans la couronne de Méléagre, Anyté, Miro et Sappho figurent sous le symbole du lis. « Ce qui nous reste des poésies d'Anyté suffit pour expliquer le symbole du lis sous lequel elle est figurée dans la *couronne de Méléagre.* » (Dehèque, *Anthologie grecque*. t. II, p. 298. *Anthologie*, édit. Jacobs, t. I, p. 69; édit. Tauchnitz, t. I, p. 49.)

(1) *Eléments de paléographie*, t. II, p. 82.

3° Le fleuron des sceptres et la fleur de lis ne diffèrent qu'à un examen très-attentif. Ils ont été souvent confondus; la figure conventionnelle de la fleur de lis doit s'expliquer en partie par l'usage des fleurons qui sont antérieurs à cette fleur.

Toutefois, quand on étudie la fleur de lis dans la cathédrale de Strasbourg, il est un détail qui reste d'une explication très-difficile. Parmi les scènes sculptées sur le grand portail, on voit la résurrection; le tombeau est garni de lis semblables de tous points à ceux de France et alternant avec les tours de Castille. Il est évident qu'ici cet emblème ne se rapporte pas seulement à la Vierge, mais rappelle les armes de France. M. Straub a remarqué la même particularité dans l'église d'Haslach. Les lis si fréquents dans les verrières de la cathédrale sont-ils seulement les attributs de la Vierge? Pourquoi les emblèmes de la dynastie capétienne figurent-ils à une place aussi apparente, sur un bas-relief du XIVe siècle? L'histoire montre bien que dès le XVe siècle l'Alsace se détache de l'empire qui l'abandonne, et se rapproche de plus en plus de la France; ce pieux hommage à la mémoire de saint Louis et de Blanche de Castille nous indique t-il, dès l'âge précédent, des relations entre l'Alsace et la France beaucoup moins connues et non moins dignes, sans doute, d'être mises en lumière (1)?

VII. NOTICES SUR LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

Les principales notices sur la cathédrale de Strasbourg sont: 1° Les *essais* de l'abbé Grandidier publiés sous ce titre: *Essais historiques sur la cathédrale de Strasbourg*, deux volumes in-8, Strasbourg, 1782; 2° *La cathédrale de Strasbourg*, par M. Frédéric Piton, Strasbourg, 1861 (2).

L'ouvrage de l'abbé Grandidier sera toujours intéressant. L'his-

(1) Le lis est partout dans la cathédrale de Strasbourg. Ainsi, dans le grand vitrail près des orgues, saint Radoldus porte la fleur de lis sur la poitrine; la lancéole de saint Rotharius est encadrée de fleurs de lis, etc.

(2) Schreiber, qui a consacré deux monographies aux cathédrales de Fribourg et de Constance, s'est également occupé de l'église métropolitaine de Strasbourg. Toutefois son livre, écrit en 1820, a surtout une valeur comme étude historique. Il néglige trop les renseignements que pouvait fournir le monument lui-même; il ajoute donc peu aux recherches de Grandidier. Schreiber était de Fribourg, qu'il habitait; il n'a vu notre cathédrale qu'en passant. La *dissertation* de Schweighæuser sur la cathédrale de Strasbourg date de 1780; Strasbourg, in-8. Quant à la *Nouvelle description* de Miller, un petit volume in-18, elle est plutôt à l'usage des touristes que des archéologues.

toire d'Alsace, et celle de l'évêché de Strasbourg en particulier, étaient familières à ce savant, qui les avait étudiées aux sources mêmes. C'est cette connaissance des chroniques du moyen âge qui donne une si grande valeur à son œuvre. Il enregistre avec beaucoup de soin tous les faits historiques qu'il a pu découvrir dans les manuscrits et dans les chartes. Mais Grandidier n'est qu'un archéologue assez médiocre ; les styles différents, les caractères qui distinguent chaque époque lui sont peu connus ; l'histoire seule paraît à ses yeux digne d'intérêt. Le premier volume, consacré à des considérations historiques, est excellent ; le second, qui contient la description du monument, ne peut nous paraître qu'insuffisant (1).

Monsieur Piton connaît bien l'édifice qu'il décrit. Depuis des années déjà longues, il vit dans la cathédrale et en examine tous les détails avec la passion d'un antiquaire qui trouve dans ce musée de perpétuels sujets d'études. Toutefois il suffit d'ouvrir son livre pour voir qu'il n'y groupe pas les chapitres dans un ordre logique. Il décrit chaque partie de l'édifice : il ne fait pas l'histoire de la construction. On souhaiterait qu'il unît les données historiques recueillies par l'abbé Grandidier à l'analyse minutieuse et détaillée de l'édifice, qu'il nous fît assister siècle par siècle à sa transformation, commentant les chartes et les chroniques par les données de l'archéologie, expliquant les faits archéologiques par les témoignages écrits. Faute d'avoir adopté cette méthode scientifique, la seule qui aujourd'hui puisse être admise dans les travaux de ce genre, son livre n'est pas exempt de confusion et paraît s'adresser exclusivement aux touristes curieux. La vraie méthode n'ôterait rien au livre de l'intérêt qu'il doit avoir pour le public ordinaire ; elle satisferait entièrement les savants.

Il n'est pas nécessaire de remarquer qu'une étude scientifique de la cathédrale d'après les principes que nous rappelons serait longue et difficile. Il faudrait suivre l'édifice de siècle en siècle, en donner

(1) Grandidier avait pu consulter de précieux manuscrits que l'incendie du 24 août a détruits : ainsi ceux de Daniel Specklé (1536-1589). Les mémoires de cet ingénieur contenaient nombre de renseignements sur la cathédrale ; ils allaient être publiés quand ils furent brûlés. M. L. Spach a consacré dans ses *Biographies Alsaciennes* une notice intéressante à Specklé. Jean-Georges Heckler (1628-1669), architecte de la cathédrale, avait aussi laissé des notes importantes ; elles ont été heureusement lues et analysées par un de ses successeurs, M. Klotz, mieux à même que personne de les contrôler, et qui sans doute voudra en faire profiter le public. La bibliothèque possédait aussi la chronique de Jacques Twinger de Kœnigshoven (mort en 1480), qui allait être éditée à nouveau, ainsi que les notes que Jean Schilter (1632- 1705) avait consacrées à cet ouvrage.

à chaque époque le plan restitué, montrer les transformations qu'il a subies, enfin résoudre une série de questions qu'on passe aujourd'hui sous silence ou qu'on laisse incertaines dans des études purement descriptives, mais qui dans un travail scientifique, si on n'y donnait pas une solution d'une vérité évidente, empêcheraient l'auteur de continuer sa marche. Ce long travail sera sans doute fait un jour; le monument en vaut la peine. Du moins je réunis ici, dans un court résumé chronologique, les principales transformations que l'édifice a subies. Je ne sache pas que ce résumé figure dans les ouvrages publiés jusqu'à ce jour.

I. Avant la construction d'une église chrétienne, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la cathédrale s'élevait un temple païen, consacré à Hercule. Restes de ce temple, le puits de la chapelle Sainte-Catherine, peut-être quelques statues publiées par Schœpflin, décrites par Grandidier. Cf. *Essais*, t. I, ch. 1 (1).

II. Ce temple est détruit, ou plutôt transformé, à la fin du IVe siècle. A cette date, premier sanctuaire chrétien sur l'emplacement que devait occuper la cathédrale.

III. L'église du IVe siècle détruite en 406 et 407, d'après Grandidier.

IV. Reconstruction au temps de Clovis et sous les auspices de ce prince. La statue de Clovis placée sur la façade principale au XIIIe siècle prouve que dès cette époque la tradition relative à cette reconstruction était populaire. L'église élevée par Clovis était sous l'invocation de la Vierge et dédiée sous le titre de son Assomption (504-510). Elle s'appelait *Basilica sanctæ Mariæ* ou *Monasterium majus*. Kœnigshoven nous en avait conservé un plan, qui s'est vu longtemps dans les archives de la cathédrale.

Cette église était une basilique à trois nefs. La grande nef s'ouvrait par un narthex ; la chaire était devant le chœur ; le chœur paraît avoir été séparé de la nef principale, par un mur percé de deux ouvertures. Le plan n'indique pas d'autel dans le chœur, ce qui est inadmissible. On y célébrait sans doute les offices principaux ; mais le prêtre était séparé des fidèles, et à certaines heures même on devait fermer par un voile les deux portes du chœur. Si imparfait que soit le plan de Kœnigshoven, dans ses parties principales il se rapproche beaucoup des églises byzantines modernes qui ont conservé les anciennes traditions. Les chroniqueurs disent que cette basilique

(1) Voir toutefois notre § 2.

avait été bâtie en bois et en briques. Dagobert Ier et Dagobert II l'enrichirent de nombreux présents.

V. D'après Kœnigshoven, Charlemagne fit rebâtir le chœur de la cathédrale. Les chroniques ont enregistré les nombreux présents que ce prince et son fils firent à l'église, mais elles ne parlent pas d'une construction totale. Le moine Ermoldus Nigellus, exilé en Alsace, a décrit la cathédrale telle qu'elle existait à cette époque (1).

Ce qu'était la cathédrale du IXe siècle, nous l'ignorons. La crypte dans son ensemble n'est pas de cette époque, mais de l'époque suivante. Toutefois il est probable que plusieurs des matériaux, fûts de colonnes, chapiteaux du IXe siècle, furent employés à nouveau dans la construction du XIIe siècle.

VI. Le jour de Pâques de l'année 1002, la cathédrale fut brûlée par Hermann duc d'Alsace et de Souabe, qui avait pris la ville d'assaut. L'évêque Werner en recommença la construction quelques années après. On admet que depuis l'année 1050 jusqu'à l'année 1275 on ne cessa de travailler à la cathédrale. On ne peut croire cependant que, durant ces deux siècles et demi, l'édifice resta une bâtisse en construction. Le culte y fut toujours célébré. On répara d'abord au plus vite les dégâts, puis on travailla à la transformation de l'œuvre : c'est dans ce sens qu'il faut entendre que l'on mit 260 ans à construire la cathédrale. En 1145, saint Bernard célébrait la messe dans la cathédrale; en 1153, l'évêque Burchard dédiait la chapelle de Saint-Martin. Le collége des frères de Sainte-Marie ne cessa jamais, semble-t-il, de célébrer l'office dans le chœur.

Ainsi, quand on parle de ce long travail de plus de deux siècles, il faut bien entendre qu'il s'agit de réparation, de *transformation*, et de construction. Pendant cette période, l'édifice fut incendié cinq ou six fois; il faudrait une étude de détail minutieuse pour reconnaître partout les dates de toutes les parties de l'édifice. Mais les désastres et la lenteur de l'œuvre expliquent le mélange des styles dans les portions de l'église qui appartenaient à cette époque (1).

Les deux transepts et le chœur appartiennent au XIIe siècle. Toutefois, il est facile de voir que la façade du transept sud n'est pas romane dans toutes les parties. Il est probable que la cathédrale romane ne se composait pas seulement du transept et du chœur. Les vitraux romans qu'on retrouve dans la grande nef et dans la nef latérale du nord devaient appartenir à une *galerie des princes*

(1) Muratori, t. II des *Historiens d'Italie*.

qui suppose une nef romane. Bien d'autres indices, du reste, prouvent l'existence de cette nef. Je ne doute pas qu'une étude scientifique du monument ne confirme la conjecture que j'exprime ici. C'est à cette période qu'appartiennent la mort de la Vierge, son couronnement au-dessus de la porte de l'horloge, les deux belles statues de la Foi nouvelle et de la Foi ancienne à la même porte, et aussi la *colonne des Anges;* c'est-à-dire les plus beaux morceaux de sculpture que possède la cathédrale.

Il est évident que pour retrouver le plan de la cathédrale romane, il faudrait s'aider de toutes les données fournies par les édifices de cette époque encore debout dans la vallée du Rhin ou en Allemagne. L'église des Apôtres et l'église Saint-Martin à Cologne, la cathédrale de Worms, l'église de Saint-Paul dans la même ville, le couvent de Laach, la cathédrale de Bonn, celles de Wurzbourg et de Bamberg, fourniraient de nombreuses indications comparatives (1).

VII. Au XIIIe siècle on bâtit la nef principale. L'église intérieure était achevée en 1275. C'est à cette date qu'Erwinn fit le plan des deux tours; le plan sur lequel l'œuvre fut commencée est au musée de l'œuvre de Notre-Dame; il mériterait d'être publié, ainsi que les autres documents qui l'accompagnent (2). La cathédrale devait avoir deux tours comme nombre d'églises du moyen âge, Notre-Dame de Paris par exemple, mais surmontées de deux clochers (3). Au-dessus de la porte principale on éleva un rehaussement, de sorte qu'aujourd'hui l'édifice présente une vaste façade rectangulaire et non deux tours.

Pour cette période, les dates sont certaines; Grandidier les a parfaitement établies.

1277 (4). Erwinn de Steinbach commence les tours et la façade. Le problème ici serait de savoir quelles constructions Erwinn fut obligé d'abattre. Je crois qu'il n'avait pas toute liberté d'action, que cette façade devait en remplacer une autre sans qu'il fût possible d'avancer beaucoup sur la place; à l'occident il se trouvait limité; à l'orient il rencontrait des difficultés, mais il pouvait les sur-

(1) Les cathédrales de Mayence, de Bâle, de Limbourg, de Trèves, d'Erfurt, de Memmingen, de Spire, dans leurs parties primitives, présentent aussi le même style que les transepts de la cathédrale.

(2) Ces plans, grâce à M. Klotz, sont disposés dans des vitrines où il est facile de les étudier. Il faut les regarder comme un des documents les plus précieux que nous aient laissés les maîtres du moyen âge.

(3) Les églises de Fribourg et de Thann sont bâties sur un plan analogue.

(4) Inscription autrefois sur la grande porte. Cf. Grandidier, t. I, p. 41.

monter : c'est là sans doute la raison pour laquelle les dernières baies des nefs latérales ne sont pas complètes; il a fallu revenir sur le plan du XIIIe siècle.

1291. L'édifice était élevé jusqu'à la galerie dite des quatre princes (1).

1318 (2). Mort d'Erwinn. Son fils Jean continue son œuvre. C'est à cette époque que se rapportent les statues du portail principal et des deux portes latérales.

1331. Construction de la chapelle Sainte-Catherine.

1365. La tour est achevée. Il resterait à fixer la date du rehaussement au-dessus de la porte principale; le plan d'après lequel il a été élevé existe à l'Œuvre de Notre-Dame: il est sensiblement postérieur à celui d'Erwinn.

Le passage suivant, d'Æneas Silvius Piccolomini, mérite à tous égards d'être remarqué : «Argentinæ ecclesia pontificalis, secto lapide magnifice constructa, in amplissimam fabricam assurrexit, *duabus ornata turribus*, quarum altera quæ perfecta est, mirabile opus, caput inter nubila condit. » Au moment où ces lignes furent écrites, il ne semble pas que le rehaussement fût déjà élevé. (*Germania*, cap. 9.) Æneas Silvius avait étudié à Strasbourg ; il y vint en 1432 comme légat pontifical.

1439. La flèche achevée par Jean Hültz (3).

1453. Construction du baptistère actuel (4).

1487. Construction de la chaire; la date est inscrite sur une banderole.

1494-1505. Portail Saint-Laurent (5).

Un travail tel que la critique le demande serait surtout une suite de plans, une série des états successifs de la cathédrale ; l'église romane devrait y tenir la place principale, car il est aujourd'hui difficile de se faire une idée certaine de ce qu'elle était. A partir du XIVe siècle, l'ouvrage deviendrait surtout descriptif; mais l'histoire ne pourrait oublier quelle place importante tient l'église de Strasbourg dans la série des cathédrales gothiques; il aurait à étudier en détail le symbolisme du monument, les admirables verrières de la

(1) Schad, p. 45 (*Beschreibung des Münsters zu Strasburg*; Strasb., 1617).

(2) Épitaphe dans la cathédrale. (Piton, p. 28.)

(3) Grandidier, t. I, p. 47, 49. Remarquez surtout l'inscription relative à Jean Hültz, mort en 1449. (Schad, p. 16.)

(4) Schad, p. 17.

(5) Grandidier, p. 64 et suivantes.

nef et des bas côtés, les bas-reliefs et les statues, à en apprécier le mérite, à en expliquer le sens général et le sens particulier, à retrouver les transformations par lesquelles a passé l'esprit qui a conçu et exécuté ce vaste ensemble et ces détails infinis (1). Un pareil ouvrage doit être le privilége de ceux qui vivent dans l'édifice, qui, par le soin avec lequel ils le réparent et l'étudient, ont pu y faire une foule de ces remarques qui sont le fruit du temps et de la patience. C'est d'un Alsacien qu'il faut attendre une monographie complète et scientifique de la métropole de l'Alsace.

ALBERT DUMONT.

(1) Ce mot ici n'a rien d'exagéré; ceux qui connaissent le mieux la cathédrale ne peuvent se flatter d'y avoir tout vu. Le bombardement a fait tomber sur le parvis de petites colonnettes que nul n'avait jamais songé à étudier; les chapiteaux portent des bas-reliefs en miniature sur lesquels on voit des scènes très-variées : par exemple, des soldats du xve siècle dansant au son du tambourin, un moine défroqué par un diable, etc. Ces colonnettes sont maintenant au musée de l'Œuvre de Notre-Dame. Les personnages, exécutés avec beaucoup de soin, n'ont pas un décimètre de hauteur.

APOLLON ET DIANE

DIEUX FUNÉRAIRES

Les stèles funéraires de l'époque gréco-romaine n'excitent pas à première vue une bien vive attention. Leurs inscriptions, rédigées le plus souvent d'après une formule banale, leurs sculptures lourdes et négligées, reproduisant à satiété les mêmes sujets, ne semblent devoir intéresser ni la curiosité historique ni le sentiment de l'art. Je me rappelle le désappointement que nous manquions rarement d'éprouver en voyage, lorsque les indications des paysans, après nous avoir fait espérer des monuments de quelque importance, nous amenaient devant un marbre de cette catégorie. « C'est encore un μνείας χάριν, disions-nous avec dépit. » Cependant, il faut se tenir en garde contre une pareille impression. Il arrive, au contraire, que l'examen de ces inscriptions sépulcrales et la comparaison des œuvres courantes des marbriers de l'époque impériale apportent à la science des indications inattendues sur les croyances et sur les idées d'une époque d'autant plus importante à étudier qu'elle a vu s'accomplir la plus grande révolution religieuse qui se soit produite dans le monde.

La stèle gréco-romaine dont nous donnons ici une reproduction, a été trouvée à *Koutlœs*, en Macédoine. C'est le seul monument épigraphique que j'aie rencontré sur le territoire des trois villages qui entourent immédiatement les belles ruines helléniques de *Palatitza*. Il est assurément postérieur de plusieurs siècles à ces restes, que j'ai reconnus pour ceux d'un palais macédonien, remontant peut-être au temps du roi Archélaos; mais de nombreux témoignages démontrent que la ville qui s'était formée autour de cette royale demeure subsista jusqu'à une époque avancée, sous les Romains.

La plaque de marbre, que le pappas de Koutlæs avait retournée pour en faire un degré à la porte extérieure de son église, présente la disposition générale d'un naos, dont le fronton est décoré d'un disque en relief. Dans cet encadrement se tiennent, debout et de face, deux figures, qui, sous une forme lourde et grossière, rappel-

lent cependant avec exactitude les types consacrés de l'Apollon citharède et de la Diane chasseresse.



Le dieu, en longue robe, couronné de la stéphané et des bandelettes saintes, tient la lyre et le plectrum; la déesse, chaussée des *endromides* des chasseurs, la robe retroussée au-dessus du genou et les cheveux relevés en nœud sur le front, porte la main à son carquois. Au-dessous de cette représentation, qui paraît toute religieuse et qui annoncerait un monument votif, un autre encadrement, plus petit que le premier et de forme carrée, contient une troisième figure, qui appartient à la classe des représentations funéraires : c'est une femme assise, qui s'enveloppe de ses longs voiles, dans une attitude souvent reproduite sur les tombeaux. La réunion de ces figures n'a paru assez curieuse pour mériter d'être gravée. avec l'inscription qui les accompagne et que je crois pouvoir interprét^r comme il suit : « ....ντθυς Ζείπαν καὶ Σεκοῦνδαν τὰ τέκνα μνείας « χάριν καὶ ἑαυτὴν ζῶσαν. — Une telle (nom barbare) a fait représenter « ici Zipas et Secunda ses enfants, pour consacrer leur mémoire, et « s'y est fait représenter elle-même, de son vivant. »

L'inscription, en lettres onciales, disposée assez irrégulièrement dans les parties vides laissées par la sculpture, n'est elle-même qu'une épitaphe et ne paraît. au premier abord, avoir aucune relation avec les personnages divins qui occupent sur la stèle la place d'honneur. Une mère a perdu ses deux enfants, un fils appelé *Zipas*, d'un nom thrace, que j'ai déjà rencontré dans les inscriptions de la région de Philippes (1), et une fille qui portait le nom

(1) *Mission de Macédoine*, p. 151. — Les inscriptions latines des environs de Philippes m'avaient déjà donné le génitif *Zipæ* et la forme composée *Zipacenthus*. La forme du nominatif *Zipas*, en grec Ζείπας, est fournie par l'inscription suivante copiée par feu M. Grasset, ancien consul de France à Salonique, et trouvée, suivant

romain de *Secunda;* elle a consacré ce monument à leur mémoire et s'y est jointe à eux de son vivant. Seulement, la formule de cette consécration funéraire étant tournée par l'accusatif, il en résulte que les trois images de la mère et de ses enfants devraient se trouver sur la stèle, tandis que nous n'y voyons qu'une seule figure de femme avec deux divinités. Le nom de la mère manque aussi au début de l'inscription; c'est à peine si l'on peut en déchiffrer la terminaison, qui indiquerait une forme toute barbare.

Le texte de l'inscription n'explique pas, on le voit, ce qu'il y a de particulier dans la sculpture de la stèle. Il ne dit pas ce que viennent faire sur ce monument funèbre Apollon et Diane, les dieux purs par excellence, qui, dans leur île sacrée de Délos, repoussaient comme une souillure la vue même d'un seul tombeau. Le frère et la sœur sont bien représentés par Homère comme des divinités qui donnent la mort, qui frappent les hommes et les femmes de leurs flèches subites, mais non comme des divinités funéraires, ce qui est fort différent. N'est-ce pas Diane elle-même qui, dans l'*Hippolyte* d'Euripide, quitte la scène dès qu'y paraît le corps de son fidèle sectateur? Elle se retire en prononçant ces paroles caractéristiques :

Καὶ χαῖρ', ἐμοὶ γὰρ οὐ θέμις φθιτοὺς ὁρᾷν,
Οὐδ' ὄμμα χραίνειν θανασίμοισιν ἐκπνοαῖς.

« Mais adieu! car il ne m'est pas permis de voir des cadavres et de

une note de sa main, sur les hauteurs, derrière la chaîne des montagnes qui entourent *Kavala*, dans un endroit où rien n'indique qu'il y ait eu une ville :

ZIPAS · SED · FANLX
SIBIETSPEL · AVCT · VX$^{O}_{R}$
SVAE · ETSECVNDAE · F
SVEVIVOS · F · CVRA
VIT

Le second mot doit se lire évidemment *ser(vus)*; mais le nom du maître ou de la maîtresse de Zipas, bien qu'il semble se rattacher à la famille *Fannia*, et celui de sa femme, sauf peut-être le surnom grec *Auge*, ne peuvent être restitués avec certitude. Au-dessus de l'inscription, un croquis sommaire représente la scène du banquet funèbre. Édouard Grasset, auquel le musée du Louvre doit plusieurs monuments intéressants, mérite d'être cité parmi les agents français au Levant qui, par leur zèle éclairé, ont contribué à faire connaître les antiquités des régions situées au nord de la Grèce. Ses notes manuscrites sont heureusement restées entre les mains de M. Brunet de Presle, qui a bien voulu me permettre d'en tirer l'inscription qu'on vient de lire, pour compléter les observations que j'avais faites antérieurement sur les noms thraces, d'après les inscriptions de la même région.

souiller mes yeux des émanations de la mort (1). » La présence de ces êtres célestes sur une pierre sépulcrale, même à titre de protecteurs et de patrons directs des personnes mortes, semble contraire aux idées religieuses des Grecs et des Romains, tout le temps du moins qu'ils restèrent attachés rigoureusement à leurs usages nationaux. Il faut descendre jusqu'au milieu de l'empire, à une époque de syncrétisme, où les croyances les plus diverses se pénétraient réciproquement, pour rencontrer une pareille représentation sur la pierre d'une sépulture.

Encore le fait ne s'explique-t-il que d'une manière détournée. Pour se conformer au sens littéral de l'inscription, il faut croire qu'Apollon et Diane ne figurent point ici pour leur propre compte, mais que, sous leurs traits et parés de leurs attributs, c'est Zipas et Secunda, le frère et la sœur enterrés sous la stèle, qui se trouvent représentés comme participant à la nature divine. Dans ce cas, la figure voilée de la mère pourrait aussi être assimilée à celle de Latone. La divinisation des morts était en effet l'une des formes sous lesquelles se faisait jour la croyance à l'immortalité qui servait alors de fond à des conceptions religieuses très-différentes. Cette doctrine avait été surtout formulée en Égypte, où le mort, devenu Osiris, appelé même, dans les invocations, l'*Osiris un tel*, était le plus souvent représenté sous la forme de ce dieu, personnification du soleil dans sa course nocturne sous la terre (2). Mais il n'est pas nécessaire d'attribuer à une conception théologique aussi formelle et à l'influence directe des doctrines de l'Égypte la représentation de notre stèle macédonienne. Chez d'autres peuples, chez les Aryas de l'Inde, par exemple, l'âme des justes était censée s'identifier avec les divinités de la lumière (3). Des conceptions analogues ont pu même se former, par un travail tout intérieur, au sein du paganisme grec et romain, où l'âme était parfois représentée aussi comme retournant aux astres. D'un autre côté, la croyance des Romains aux *génies* et aux *junones* conduisait naturellement à la doctrine de l'identification de la personnalité humaine avec l'essence des dieux. Il est certain que Diane, en particulier, prête quelquefois sa forme divine, pour figurer sur les tombeaux l'âme et les mânes des jeunes filles. Le Louvre pos-

(1) Euripide, *Hippolyte*, v. 1437.

(2) Voir le n° 64, dans la *Notice des principaux monuments du musée de Boulaq*, par A. Mariette, 1864.

(3) « Le sage, vienne la mort, se dissoudra en Brahma. » *Ramayana*, trad. Parisot, I, 17, 83. « Il s'identifie avec l'être qui brille de son propre éclat. » *Lois de Manou*, trad. Loiseleur-Deslongchamps, XII.

sède un monument funéraire, postérieur au deuxième siècle de l'empire, sur lequel une jeune fille, nommée *Ælia Procula*, est sculptée sous les traits de la divine chasseresse : l'inscription *Deanæ et memoriæ Æliæ Proculæ* ne laisse aucun doute sur le caractère funéraire de la représentation, et peut servir de commentaire à la stèle de Koutlæs (1).

J'ajouterai que, pour notre monument, il faut songer aussi à la Thrace, qui était limitrophe de la Macédoine. Certaines tribus thraces, comme je l'ai montré ailleurs, professaient une croyance à l'immortalité tellement affirmative qu'elle excitait chez les anciens Grecs un étonnement mêlé d'ironie : c'est au moins la nuance de sentiment que je crois reconnaître dans le mot ἀθανατίζοντες, forgé tout exprès pour qualifier les Gètes, qui croyaient en mourant retourner à leur dieu Zamolxis (2). J'ai insisté aussi sur le caractère funéraire que prenaient chez d'autres tribus le culte du Bacchus thrace et celui de la déesse lunaire Bendis ou Mendis, confondue avec Diane. Des attributions analogues avaient pu être transportées, dans certains cantons voisins de la Thrace, aux types helléniques d'Apollon et d'Artémis. Celui d'Artémis s'y prêtait naturellement par le caractère infernal que cette déesse avait revêtu, en se confondant de plus en plus avec Hécate. Il est curieux qu'on lui associe en cette circonstance l'Apollon citharède, qui, par ses longs vêtements asiatiques et par son caractère plus efféminé, se rapproche aussi davantage du type de Bacchus. Le nom de Zipas montre que la famille dont nous avons ici la sépulture, était thrace d'origine. La lente infusion de ces populations dans la province de Macédoine est un fait qu'un autre explorateur des mêmes contrées, mon ami Delacoulonche, avait déjà soupçonné, en déchiffrant le nom de *Kotys* sur un tombeau de l'Emathie (3). Leur présence n'avait pas dû peu contribuer à hâter le mélange des croyances religieuses, dans un pays de tout temps très-accessible aux superstitions des barbares.

LÉON HEUZEY.

(1) Un tombeau du même musée, consacré aux dieux mânes d'une autre jeune fille, nommée *Julia Victorina*, porte en relief, sur ses faces opposées, deux jolies têtes, toutes les deux également parées de boucles d'oreilles et présentant un certain caractère de personnalité : la tête qui se trouve sur la face antérieure, au milieu de l'inscription, porte le croissant de Diane, tandis que celle du revers, malgré son aspect féminin, n'en est pas moins entourée de rayons qui indiquent une assimilation avec une divinité solaire. — (2) Hérodote, IV, 93-94.

(3) Delacoulonche, *Berceau de la puissance macédonienne*, inscr. n° 27 (dans la *Revue des sociétés savantes*, 1858).

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE SEPTEMBRE

Notre dernier bulletin était celui du mois d'août 1870. On sait sous la pression de quels événements il a été depuis interrompu, la *Revue* s'étant trouvée dans la nécessité de suspendre momentanément sa publication. Pendant ce temps, l'Académie continuait paisiblement le cours de ses séances et ne se laissait distraire ni par le bruit des armes étrangères, ni même par nos discordes civiles. Il nous est impossible de résumer les travaux poursuivis et achevés par l'illustre compagnie pendant cette douloureuse période, avec autant de calme que de courage. Les limites de ce bulletin nous l'interdisent, et nous sommes obligés de renvoyer nos lecteurs aux comptes rendus officiels. Mais nous ne pouvons passer sous silence les deuils privés qui sont venus se joindre aux deuils publics à la fin de l'année 1870 et au commencement de 1871. L'Académie des inscriptions avait perdu, au milieu de cette année 70 qui devait si mal finir, M. Peyron d'abord, l'un de ses associés étrangers, puis M. Villemain et M. Alexandre. Depuis la déclaration de guerre elle a eu à déplorer de plus la perte de M. Mérimée et de M. Dehèque, décédés l'un en septembre et l'autre en décembre 70. L'année 1871 a été aussi cruelle pour l'Académie. MM. Caussin de Perceval, Huillard-Bréholles et Texier se sont successivement éteints, comme frappés par l'excès de nos malheurs. Des voix plus autorisées que la nôtre ont dit quels étaient les mérites spéciaux de ces divers savants. Nous n'ajouterons donc rien à ces lignes laconiques, où le nombre seul des morts parle assez haut de lui-même. L'Académie a commencé déjà à combler ces vides. M. Thurot, notre collaborateur, a été élu à la place de M. Villemain; M. de Rozière à la place de M. Alexandre. MM. Mérimée et Dehèque ont été remplacés par MM. Robert et Th.-H. Martin; M. Peyron par M. Amari, correspondant à Florence. Restent encore trois élections à faire, deux de membres titulaires et une d'académicien libre. Mais ces élections ne paraissent pas devoir se faire avant le mois de novembre, ou même peut-être plus tard. Bien que notre intention ne soit pas, comme nous l'avons dit, de revenir sur les séances des derniers mois de 1870 et du premier semestre de 1871, nous croyons cependant devoir mentionner, comme intéressant plus particulièrement un grand nombre de nos abonnés, la communication faite par M. Mariette

le 4 novembre 1870, sur *l'âge de la pierre en Egypte*, communication qui, nous dit-on, donna lieu à un échange d'observations des plus intéressantes entre l'auteur et plusieurs membres, notamment MM. Brunet de Presle, Desnoyers et de Longpérier. A la suite de cette discussion, si nous sommes bien informés, l'impression de l'Académie aurait été que les expressions d'*âge de pierre* et de *temps préhistoriques*, dont on a beaucoup abusé, chez nous surtout, jusqu'à ces derniers temps, ne peuvent être maintenues sans des distinctions et des restrictions considérables, dont le travail de M. Mariette aurait fait sentir plus que jamais la nécessité. Nous conseillons de lire dans les *Comptes rendus* le récit détaillé de cette séance. Nous demandons la permission de passer maintenant d'un saut à juillet 1871. Les communications qui nous paraissent devoir, depuis cette époque, attirer surtout l'attention de nos abonnés, sont les suivantes :

1° Remarques de M. Miller sur une inscription agonistique de Larisse;

2° Note de M. Em. Ruelle sur le manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg qui comprenait *les éléments harmoniques d'Aristoxène;*

3° Etude sur le Papyrus n° 4 du musée de Boulacq : *Instructions morales du scribe Khons-hotep à son fils Ani*, dialogue du père et du fils, par M. de Rougé;

4° Communication, par M. l'abbé Richard, de divers instruments de silex taillé trouvés en Egypte, au Sinaï et au tombeau de Josué, en Palestine. Les objets qu'il place sous les yeux de l'Académie excitent vivement son attention, ainsi que les explications qu'il donne et qui suscitent une discussion contradictoire avec plusieurs membres, notamment MM. de Longpérier, Desnoyers et Mariette.

De nombreux comités secrets relatifs aux élections et au prix Gobert ont, comme on le voit, singulièrement réduit les communications faites en séance publique. Nous avons donné le résultat des élections. Le prix Gobert a été décerné à M. Boutaric, pour son livre *sur saint Louis et Alphonse de Poitiers.* Le second prix a été maintenu à M. de Chantelauze.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Depuis un an, date de l'interruption de notre recueil, la science a eu bien des deuils à déplorer. Le bulletin de l'Académie des inscriptions, qui fait partie du présent numéro, en rappelle quelques-uns. Nous y devons ajouter les noms de deux savants en rapport plus particulier avec la *Revue* et qui nous sont une perte particulièrement sensible : ce sont ceux de M. Edouard Lartet et du colonel Penguilly-l'Haridon, directeur du Musée d'artillerie. La mort de M. Edouard Lartet, surtout, laisse un vide presque irréparable dans la science, et ceux qui avaient l'habitude d'avoir recours à ses conseils, toujours si bienveillants, s'apercevront longtemps qu'un maître comme lui ne se remplace pas facilement.

—— La publication des *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, interrompue depuis le mois de juillet 1870, a repris son cours. Les numéros 7, 8 et 9 devant compléter 1870 ont déjà paru. Trois nouvelles livraisons sont annoncées. Ce volume portera la date de 1870-1871.

—— Au moment où nous mettons sous presse doit s'ouvrir le congrès de Bologne, qui paraît devoir être très-brillant. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro. Les questions proposées par le conseil d'organisation pour y être traitées à fond sont les suivantes :

1° L'âge de la pierre en Italie;

2° Les cavernes des bords de la Méditerranée, en particulier de la Toscane, comparées aux grottes du midi de la France;

3° Les habitations lacustres et les tourbières du nord de l'Italie;

4° Analogie entre les terramares et les kjœkkenmœddings;

5° Chronologie de la première substitution du bronze au fer;

6° Questions craniologiques relatives aux différentes races qui ont peuplé les diverses parties de l'Italie.

—— Nous sommes heureux d'annoncer que le Musée de Saint-Germain n'a point eu à souffrir pendant la guerre. Une salle nouvelle (salle Mérovingienne) a même pu être ouverte immédiatement après la cessation des hostilités. Le musée s'est, en outre, accru depuis l'année dernière de plusieurs acquisitions ou dons intéressants Nous appelons surtout l'attention sur la reproduction, de grandeur naturelle, d'un légionnaire du temps de Trajan, dont l'armure nous paraît très-bien réussie. L'épée, le pilum, le casque, la cuirasse, le bouclier nous semblent ne rien laisser à désirer. Cette reproduction fait le plus grand honneur au colonel de Reffye et au sculpteur Bartholdi, qui avaient bien voulu se charger de l'exécution de

cette statue habillée. Il serait bien à désirer que l'on pût reproduire de la même manière et avec la même exactitude un soldat gaulois.

—— Nous avons sous les yeux quatre cahiers de la Gazette archéologique de Berlin (*Archæologische Zeitung* unter Mitwirkung von E. Curtius und C. Friedrichs, herausgegeben von E. Hübner, bei Reimer, 4°), nouveaux, au moins en France. Ce sont les trois derniers de 1870 et le premier de 1871. En voici le sommaire.

2e cahier 1870 : E. Hübner, bas-relief représentant un guerrier, à Florence (pl. 29). Fr. Schlie, sur la statue d'Auguste dans le Braccio nuovo, au Vatican. R. Engelmann, Io, peinture de vase (pl. 30, n. 1). R. Pervanoglou, Athene Hephæsteia (pl. 30, n. 2, 3). H. Heydemann, la collection des vases au Musée de Palerme (pl. 31 et 33). E. Curtius, manche de miroir, en bronze, provenant de l'Italie méridionale et tiré du Musée britannique (pl. 32). J. Friedlænder, sur la trouvaille d'argenterie d'Hildesheim (un bois). Mélanges et nouvelles.

3e cahier 1870 : R. Schœne, fragments d'un groupe représentant Scylla (pl. 34, n. 1 et 2). Heydemann, Neptune porté par une Néréide (pl. 34, n. 3). K. Bœtticher, communications tirées de la collection des sculptures et des moulages du Musée royal (pl. 35). Heydemann, deux peintures murales de Pompéi (pl. 36). B. Stark, femme jouant de la lyre (Sapho ?), statue de Chypre (pl. 37). E. Curtius, enlèvement de Cora, bas-relief de terre cuite de Locres, avec un bois. Mélanges et nouvelles.

4e cahier 1870 : E. Huebner, Aphrodite menaçant de la stéphané, statuette de bronze d'Alexandrie (pl. 38). G. Hirschfeld, les fouilles de Marzabotto près de Bologne. A. Michalis, vases à boire (pl. 39). E. Curtius, de la manière dont on groupait dans l'antiquité les statues des personnages illustres, et des règles observées pour l'admission des écrits dans les bibliothèques publiques. H. Heydemann, une Antigone postérieure à Euripide, retrouvée dans des peintures de vases (pl. 40). Nouvelles et mélanges. Acquisitions du Musée royal des antiques pendant les années 1869-1870.

Le volume se termine par un répertoire archéologique très-complet, où sont indiqués, par ordre de matière et de pays, tous les ouvrages, tous les articles relatant des découvertes d'objets antiques ou expliquant des monuments déjà connus.

1871. 1er cahier : F. Adler, tuile peinte de fronton, provenant de Cæré (pl. 41).

E. Curtius, sur la topographie de l'Attique.

G. Hirschfeld, les fouilles de la Chartreuse de Bologne.

E. Curtius, le cimetière attique devant le Dipylon (pl. 42, 43, 44).

H. Heydemann, Kadmos.

K. Wittich, le stade d'après ce qui reste des champs de course antiques.

A. Klugmann, une représentation du jeu appelé par les Grecs σκάπερδα (une vignette).

Mélanges et nouvelles.

— Le second numéro de la *Revue celtique* vient de paraître, portant la date d'août 1871. On peut voir, par le sommaire que nous reproduisons, que ce numéro n'est pas indigne du premier, et il nous donne les meilleures espérances pour l'avenir de cette intéressante publication :

I. De la disparition de la langue gauloise en Galatie, par M. G. Perrot, un des directeurs de la *Revue archéologique*. — II. Fionn's Enchantment : a popular tale of the Highlands of Scotland, with a translation by J. F. Campbell, Esq., of Islay. — III. Welsh Phonology, by the Rev. John Peter. — IV. Étude phonétique sur le dialecte breton de Vannes (deuxième article), par M. H. d'Arbois de Jubainville, correspondant de l'Institut — V. Sainte Tryphine et Hirlande, par M. R. Kœhler, conservateur de la bibliothèque grand-ducale à Weimar. — VI. Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne, par M. R. F. Le Men, archiviste du Finistère. —VII. Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par M. L. Sauvé. — Mélanges. Mythological Notes, by Whitley Stokes, Esq. Un autographe de Marianus Scottus, par M. Wattenbach, professeur à l'université de Heidelberg. Un opuscule grammatical de Sédulius, par M. Ch. Thurot, membre de l'Institut. Le nom d'Abélard, par M. E. Renan, membre de l'Institut. Zeuss et le manuscrit de Cambrai de l'histoire ecclésiastique des Francs, par M. d'Arbois de Jubainville, correspondant de l'Institut. Note à l'article de M. Hennessy. — Bibliographie. L. Revon : Inscriptions antiques de la Haute-Savoie (H. G.). R. Mowat : Inscriptions gallo-romaines de Rennes (H. d'A. de J.). L'Archéologie irlandaise et Mlle Stokes (H. G.). Kennedy : Fireside Stories of Ireland; Lageniensis ; Irish Folk Lore (H. G.). Mac Coy : Miscellaneous Poems (H. G.). Chr. Terrien et Saxton : Liherien hag Avielen (H. d'A. de J.). Spurrell. Grammar of the Welsh Language (H. G.). W. Rowlands : Llyfryddiaeth y Cymry (H. G.). Gwaith y Parch ; W. Dawies (H. G.). Palliser : Brittany and its Byways (H. G.). — Chronique, par M. H. Gaidoz : Lescour et Guillaume Lejean. Celtistes morts au champ d'honneur. L'Académie irlandaise et l'Association archéologique d'Irlande. Destruction du Musée de Strasbourg. Incendie du Musée de Nancy. Une poésie de M. Luzel. — Supplément : *Dosparth byrr ar y rhan gyntaf i ramadeg cymraeg* (gan Gruffydd Roberts, 1567). A fac-simile reprint. (Suite.)

BIBLIOGRAPHIE

Manuscrit Troano. — Études sur le système graphique et la langue des Mayas, par M. Brasseur de Bourbourg. Tome second. Paris, Impr. impér., 1869.

A ce volume (1) ont été joints un *carton* et un *supplément* destinés à prendre place dans le premier volume. Le carton est le résultat d'un incident qu'explique seule la suppression faite à la page IV. Le supplément se rapporte à la traduction du manuscrit Troano, auquel M. Brasseur donne aujourd'hui une étendue plus considérable que celle qui a été marquée dans la première partie de son ouvrage. Ainsi, ce document serait l'exposé non-seulement du cataclysme américain, mais encore des cataclysmes divers qui ont fait le monde actuel. De là un changement capital dans les théories émises par M. Brasseur sur les temps primitifs de notre globe. Le *Cipactli,* qui désigne dans le premier volume une montagne des Antilles, est considéré ici comme un point placé beaucoup plus à l'orient. Divers lieux même de notre continent, tels que l'Afrique en général, les Syrtes, la Sicile, l'Etna, etc., seraient clairement désignés par les figures et les caractères hiéroglyphiques du manuscrit Troano.

A la suite de ces affirmations un peu tardives, l'auteur avoue que de grandes difficultés restent à vaincre pour interpréter correctement ce document, mais il n'en exprime pas moins l'espoir que ses études seront profitables à la science. Nous croyons pouvoir lui redire qu'une traduction exacte et complète aurait beaucoup mieux satisfait que les plus longues et les plus ingénieuses dissertations sur ce qui fait le fond du manuscrit.

Quoi qu'il en soit, examinons sous quelle face nouvelle la question a été envisagée dans l'introduction du second tome, que le supplément sert évidemment à lier avec le premier. Tout d'abord, M. Brasseur, croyant nécessaire d'expliquer le défaut d'ensemble qui règne dans son ouvrage, déclare qu'il faut s'en prendre à la précipitation avec laquelle il a dû le composer, des raisons d'âge et de santé ne permettant pas, dit-il, d'ajourner l'apparition d'un travail dans lequel sont consignées des con-

(1) Il a paru au moment où la *Revue* venait de publier nos observations sur le premier volume (voir la livraison de mars, page 213).

naissances personnelles qui peut-être, sans cette précaution, auraient été perdues pour toujours. En présence des intérêts graves de la science, il est difficile, ce nous semble, d'admettre ces considérations particulières. La vérité ne doit-elle pas toujours être mise au-dessus de toutes les exigences?

En désignant sous le nom de groupe *mexico-guatémalien* les langues américaines parlées entre l'isthme de Tehuantepec et celui de Panama, M. Brasseur les considère comme issues d'une même souche dont le maya aurait gardé le plus grand nombre d'éléments. Mais il ne fait pas connaître cette souche commune et ne prouve nullement que le maya possède réellement une certaine priorité sur les autres langues congénères. C'est uniquement d'après l'examen des grammaires que l'auteur a tiré cette conclusion. Nous croyons que le moyen est insuffisant, et qu'il peut induire en erreur.

Autre observation : les langues du groupe *mexico-guatémalien* ayant nécessairement entre elles des rapports intimes, il y a de ce côté un travail de rapprochement intéressant et utile à faire. M. Brasseur l'a complétement négligé, et a préféré se jeter dans le champ des hypothèses en s'efforçant de comparer le maya avec les langues indo-européennes et notamment avec le grec. C'est par là qu'il a cru démontrer la richesse et la fécondité du maya. Mais on va voir comment il a procédé et dans quels excès prodigieux il est tombé.

En ce qui concerne la formation des vocables en général, l'auteur affirme qu'ils sont directement empruntés aux phénomènes naturels et particulièrement à ceux des divers cataclysmes primitifs. Plusieurs usages même, tel que le sacre des prêtres et des rois, remonteraient à cette source primordiale. Sans examiner si, en principe, cette opinion est bien fondée, nous ferons remarquer avec quelle singulière facilité M. Brasseur décompose, dissèque chaque mot de la langue maya. Il donne à chaque lettre une signification propre, et soumet le syllabisme à une multiplicité de combinaisons tellement grande que *l'anagramme* y est présenté comme remplissant un rôle important. C'est ce qui autorise l'auteur à dire que le maya est doué d'une extrême souplesse. Dans la synthèse, les mêmes procédés reparaissent. Les véritables et à peu près les seules racines sont les voyelles qui s'unissent entre elles et autour desquelles se meuvent les consonnes, sans que la signification des voyelles s'altère sensiblement. Ainsi, « le mot *a*, eau, suivi ou précédé de *m* fait *am*, rassembler, avaler, engloutir; ou *ma*, les rivages ou les bords de l'eau dans leur étendue, l'eau profonde, le rassemblement de la mer, l'Océan. » « *Cal*, la gorge, devient *lac*, le plat, le bassin profond, le lac, comme en français. » Avec un pareil système, quelle autre langue ne se prêterait pas à des combinaisons à peu près analogues? Il suffirait pour cela de ne point se préoccuper de ce qui pourrait à chaque pas choquer le bon sens.

Après cet exposé, M. Brasseur passe à son étude favorite, c'est-à-dire

aux rapports du maya avec les langues indo-européennes, le grec spécialement. Dans ce travail, dont les résultats sont spécialement consignés à la suite des mots du vocabulaire, nous n'avons pas été peu surpris de retrouver le pronom français *on* avec une origine tout différente de celle qui a été donnée dans le premier volume. *On* est indiqué là comme dérivant du mot nahuatl *ome*, deux; ici il vient du pronom maya *on*, nous. Le lecteur appréciera. Nous y avons également vu reparaître, mais avec des additions surprenantes, diverses fables et un grand nombre de noms géographiques de notre continent qui seraient d'origine américaine. Impossible de se figurer toutes les coïncidences qui sont signalées, à moins d'avoir, comme nous, le livre sous les yeux.

Enfin, M. Brasseur, n'osant affirmer que le grec dérive du maya ou réciproquement, conclut que les deux langues sont sœurs. Mais quelle ut la langue mère? Sur quel point du globe a-t-elle été parlée? C'est là ce que l'auteur n'ose préciser. Toutefois il suppose à l'orient du continent américain quelque terre ayant disparu après avoir servi à unir les deux mondes; puis s'appuyant sur des annales mexicaines encore inédites qu'il dit avoir entre les mains, il pense que les hauts plateaux de l'Asie septentrionale auraient été le premier berceau des hommes. Sur ce point donc, les livres des Aztèques s'accorderaient parfaitement avec les traditions mosaïques. Nous comprenons que M. l'abbé Brasseur ait tenu à formuler cette conclusion; mais nous trouvons qu'elle s'écarte sensiblement de celle qui ressort des aperçus contenus dans le premier volume de son ouvrage.

Ecrite principalement d'après le traité du recollet français Antoine Gabriel de Saint-Bonaventure, et celui du P. Beltran de Santa-Rosa-Maria (Mexico, 1684 et 1746), la grammaire comprend trois grandes parties : les pronoms, les verbes et les règles de la syntaxe relatives aux verbes et aux particules. Elle se termine par une table des noms de nombre et par une chrestomathie ou choix de morceaux mayas avec traduction.

La division de la grammaire, étant beaucoup trop générale, nuit à la clarté de l'exposition et rend difficiles les recherches. Tout, en effet, y est un peu confondu. Les noms, les adjectifs, bien que soumis à certaines règles, n'ont point de chapitres spéciaux. Les particules, les prépositions, les adverbes, au lieu d'être groupés par classes, sont rangés par lettres alphabétiques; ce qui, dépouillé du raisonnement, fait évidemment un double emploi avec le vocabulaire.

La chrestomathie comprend dix textes : une invocation au Soleil, cinq prophéties, deux relations de la conquête du Yucatan, un chant d'amour et un extrait du Manuel romain traduit en maya par le P. Joaquim Ruz. A part les relations, ces diverses pièces nous ont paru avoir peu d'importance.

Le vocabulaire est très-volumineux. Il compte à lui seul plus de 335 pages. Chaque mot maya y est suivi d'une double traduction française et espagnole avec indication sommaire des sources. Ce travail forme avec la grammaire la partie essentielle et réellement utile de l'ouvrage de

M. l'abbé Brasseur. Mais il ne faut pas oublier que les rapprochements indiqués dans ce vocabulaire sont moins que curieux. Ils sont le fruit d'une étude purement spéculative qui a fait commettre les plus grandes fautes, du genre et du goût de celles-ci : « *Aman,* rumb du nord (rumbo del norte). Cf. *Aimant, aimanté,* fr. » — « *Hunpatâc,* adv. Du premier coup (del primer golpe). Cf. *un coup de patte,* etc., etc. »

Dans l'analyse que nous avons présentée aujourd'hui et en mars dernier, nous nous en sommes tenu aux questions générales, négligeant les détails qui auraient entraîné trop loin, sans offrir le moindre intérêt.

Désireux, en terminant, de rendre justice à M. l'abbé Brasseur, nous nous plaisons à reconnaître qu'il a par tous ses travaux contribué à vulgariser les études américaines; mais nous avons à lui reprocher, plus particulièrement dans les *Études sur le système graphique,* d'être tombé dans de nombreuses redites, d'avoir toujours fait appel à l'imagination plutôt qu'au bon sens, et d'avoir sacrifié surtout la vérité au désir funeste de produire du nouveau. R. S.

Étude sur les travaux d'achèvement de la cathédrale de Troyes, de 1450 à 1630, par Léon Pigeotte. Paris, 1870. Didron, in-8 de 218 p., une grav. et un plan.

Les documents d'archives patiemment colligés par M. L. Pigeotte présentent dans leur ensemble un double caractère d'utilité scientifique. L'auteur a su les réunir de manière à composer un ouvrage original, dans lequel on trouve tous les détails qui touchent à la construction de l'une des belles églises de France pendant deux siècles. Les incidents qui se sont présentés; certains épisodes piquants sur les formes administratives que l'on suivait alors; l'étude (dont les résultats semblent très-probables) de ce que put être la cathédrale primitive, incendiée à la fin du XIIe siècle; tout cela forme un ensemble intéressant. — D'un autre côté, la riche collection de textes fournie par l'auteur et qui donne l'histoire des artistes ainsi que les dates fixes de la part prise par chacun d'eux aux travaux, est une mine précieuse pour les archéologues, et aussi pour l'auteur futur d'une monographie complète de la cathédrale de Troyes.

L'*Étude* de M. Pigeotte n'intéresse pas seulement les archéologues champenois; elle sera lue avec fruit par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'architecture à dater du XVe siècle. L'auteur n'en est pas à son coup d'essai; son nom figure auprès de celui de M. d'Arbois de Jubainville comme collaborateur de ce dernier à des ouvrages appréciés des savants.

A. de B.

AMPHIARAÜS [1]

Amphiaraüs (Ἀμφιάραος-ου), — fils d'Apollon ou d'Oïclès et d'Hypermnestre ou de Clytemnestre (2), époux d'Ériphyle (3), père d'Alcmæon, d'Amphiloque, d'Eurydice et de Démonassa, ou bien encore de Tiburtus, de Catillus et de Coras (4), — un des plus braves, des plus sages et des plus pieux entre tous les Grecs. Sa renommée comme devin égala celle de Tirésias. Il prit part à la chasse du sanglier de Calydon (5) et à l'expédition des Argonautes (6).

Amphiaraüs avait prévu que tous les guerriers qui marcheraient contre Thèbes iraient à la mort; aussi non-seulement il refusa pendant longtemps de se joindre à eux, mais il essaya même de les détourner de cette fatale entreprise. Malheureusement il n'avait pas prévu les conséquences du serment qu'il avait fait de se soumettre à la décision d'Ériphyle toutes les fois qu'entre lui et Adraste, chef de l'expédition, une discussion s'élèverait. Corrompue par le don d'un collier offert par Polynice, Ériphyle donna tort à son époux. C'était condamner Amphiaraüs à la mort. Avant de partir, le devin fit promettre à ses fils de le venger de leur mère quand ils seraient en âge et de prendre les armes contre les Thébains (7). La guerre commença;

(1) Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs un échantillon des articles de mythologie que M. E. Vinet a composés pour le Dictionnaire archéologique que la maison Hachette prépare, depuis plusieurs années déjà, sous la direction de MM. Daremberg et Saglio. On comprendra, en lisant ces pages, quels progrès de pareils travaux pourront faire faire chez nous à la connaissance de l'antiquité; ce sera la première fois que les monuments figurés, jusqu'ici étudiés par un tout petit nombre d'érudits, auront été mis à la portée des élèves de nos lycées, de leurs professeurs et des gens du monde. On devine combien l'étude des textes anciens en deviendra plus attrayante et plus instructive tout à la fois. (Note de la rédaction.)

(2) Paus., III, 12, 4; II, 21, 2. Hyg., fab. 70, 250. Apoll., I, 8, 2.

(3) Apoll., I, 9, 13.

(4) Virg., *Aen.*, VII, 671.

(5) Apoll., I, 8, 2. — (6) *Ibid.*, I, 9, 16. — (7) *Ibid.*, III, 6, 2, 1.

les Argiens donnèrent l'assaut à la ville de Thèbes, mais la mort de Capanée changea l'attaque en déroute. Amphiaraüs prit la fuite; un Thébain, Périclymène, allait le frapper par derrière, quand Jupiter, lançant sa foudre, ouvrit un gouffre dans lequel Amphiaraüs, avec Baton, son aurige, son char et ses chevaux, fut englouti (1). Le nom de la ville d'Harma (Ἅρμα, char) (2) vint perpétuer et préciser le souvenir de cet événement. Amphiaraüs reçut de Jupiter le don de l'immortalité (3). Près d'Orope on montrait une fontaine par laquelle, disait-on, le grand devin d'Argos était sorti des entrailles de la terre (4). Il eut des temples et rendit des oracles (5). Celui d'Orope jouissait d'une immense célébrité.

La légende d'Amphiaraüs nous met en présence d'une des plus vieilles poésies helléniques. Elle rentre dans ce cycle thébain dont la conception hardie et la rude naïveté annoncent une antiquité presque aussi haute que celle de l'*Iliade* elle-même (6). L'art grec, l'art étrusque et même l'art romain se sont emparés des faits les plus saillants de cette légende, divisée par eux en trois parties. Ainsi ils nous montrent Amphiaraüs dans la période qui précède la guerre, nous assistons à son départ, puis nous voyons sa mort.

Parmi les monuments figurés de la première période, il faut signaler avant tout le célèbre scarabée de la collection de Stosch, aujourd'hui au musée de Berlin, scarabée publié par Winckelmann (7), et depuis étudié par d'habiles antiquaires (8) qui l'ont considéré comme une des plus anciennes productions de l'art étrusque. Par le sujet, par le nombre des personnages, par les inscriptions qui les désignent, ce scarabée est un monument précieux. De même que dans la plupart des œuvres de l'art primitif, on y trouve des proportions disgracieuses, des formes lourdes, mises en relief par une certaine

(1) Pind., *Ném.*, IX, 25; *Olymp.*, VI, 14.

(2) Strabon, IX, p. 405. Cf. Paus., I, 34, 2. — (3) Apoll., III, 3, 6, 6.

(4) Paus., I, 34, 3. — (5) Ibid., *loc.* 2, 3. II, 23, 2.

(6) La *Thébaïde*, suivant O. Müller (*Histoire de la littérature grecque*, t. I, p. 141 de la traduction), composée de sept livres et de cinq mille six cents vers, commençait à Argos. Amphiaraüs y est représenté comme le sage conseiller d'Adraste, et opposé aux projets belliqueux de Polynice et de Tydée. L'Hélène de ce poëme était Ériphyle, la femme séduisante, etc. Aussi, dans le Pseudo-Hérodote (*Vit. Hom.*, c. IX), le poëme est-il intitulé : *L'Expédition d'Amphiaraüs contre Thèbes*. Ἀμφιάρεω ἐξελασία ἐς Θήβας.

(7) *Pierres gr. de Stosch*, Cl. III, 2, n° 172, et *Mon. ined.*, tav. 105.

(8) Lanzi, *Saggio della ling. etrusca*, t. II, tav. IV, n° 7; Visconti, *Opere varie*, t. II, p. 256; Millin, *Introd. à l'étude des pierres gr.*, p. 49, et *Gal. Myth.*, 143, 507; Inghirami, *Mon. etr.*, t. VI, tav. 212, n° 1; O. Müller, *Denkmæler*, I, n° 63, 319, etc.

finesse d'exécution. Cinq des sept chefs de l'armée argienne sont représentés sur ce scarabée : Polynice, Tydée, Amphiaraüs, Adraste et Parthenopœus. Amphiaraüs (*Amphtiare*) occupe le milieu de la composition. Il est assis; une peau de mouton enveloppe ses cuisses et ses jambes. Il se penche en avant, appuyé sur sa lance; il baisse la tête et paraît absorbé par de sombres pensées. Winckelmann a vu dans cette composition le conseil de guerre des chefs de l'armée argienne. Plus précis et pénétrant plus avant la pensée de l'artiste (1), Welcker reconnaît ici Amphiaraüs dans la maison d'Adraste, prédisant, en présence des plus intéressés au succès, la funeste issue de cette guerre. Un miroir étrusque de Vulci (2) représente évidemment quelque conférence du même genre, car s'il est permis d'en juger d'après une sorte de pavé mosaïque que l'on aperçoit sous les pieds des personnages, la scène se passe dans un palais. On y voit Amphiaraüs (*Amphiare*) et Adraste (*Atrste*), assis en face l'un de l'autre. Tydée (*Tute*) est debout au milieu d'eux et paraît s'adresser à Adraste. Le bijou qu'il tient et le bracelet que l'on aperçoit au bras d'Amphiaraüs ont quelque analogie. Le devin met deux doigts sur ses lèvres. M. Roulez a cherché le sens de cette composition peu facile à expliquer. Il croit que l'artiste a voulu représenter : « Tydée apportant à son beau-père Adraste le bijou au moyen duquel on espère parvenir à vaincre la résistance d'Amphiaraüs, » interprétation ingénieuse sans doute, mais qui ne résout pas les difficultés que présente un tel sujet (3).

Mais nous voici au second acte du drame, au départ d'Amphiaraüs. Ce départ, comme le témoigne un certain nombre de peintures de vases, fut le thème favori de beaucoup d'artistes. On pourrait en citer une douzaine et même davantage. Du reste, il faut se défier d'une méprise facile, nous voulons dire, de la possibilité de confondre les adieux d'Amphiaraüs et d'Ériphyle avec ceux d'Andromaque et d'Hector.

La séparation d'Amphiaraüs et d'Ériphyle se voyait sur le coffret de Cypsélus. Or, si l'on compare certaines peintures de vases et la description que donne Pausanias des bas-reliefs de ce coffret, on est obligé de reconnaître dans ces peintures soit l'imitation libre ou la

(1) Welcker, *Ep. cycl.*, t. II, s. 332.

(2) Gerhard, *Etrusk. Spiegel*, t. II, taf. 178.

(3) *Annali dell' Inst. arch.*, XV, p. 215. Cf. *Bull. Napol.*, III, p. 48. — Sujet difficile en effet. Pourquoi voyons-nous ici Tydée au lieu de Polynice? Pourquoi un bracelet à la place du collier légendaire? Le geste d'Amphiaraüs, que signifie-t-il? Nous renvoyons le lecteur à M. Roulez lui-même. Pour nous, il ne nous a pas convaincu.

reproduction d'un de ces bas-reliefs, soit une inspiration puisée à la même source, c'est-à-dire au cycle thébain. Ouvrons Pausanias (1), on y lit ce qui suit :

« Puis est la maison d'Amphiaraüs et une vieille femme qui porte Amphilochus encore enfant. Ériphyle est debout devant la maison ; elle tient le collier. Auprès d'elle sont Eurydice et Démonassa, ses deux filles, et Alcmæon enfant, tout nu. Baton, l'aurige d'Amphiaraüs, tient les rênes des chevaux. Il est armé d'une lance. Amphiaraüs, un pied sur son char, l'épée nue à la main, se tourne vers Ériphyle et sa colère est si grande qu'il a peine à ne pas la frapper. »

Jetons maintenant les yeux sur la peinture à figures noires, ornement d'une amphore de la glyptothèque de Munich (2) ; nous y retrouverons le groupe signalé par Pausanias. Voici Baton qui tient les rênes des chevaux ; voici Alcmæon. Il est nu et tend vers son père des mains suppliantes. Amphiaraüs, frémissant de colère, le glaive en main, un pied sur son char et l'autre à terre, se retourne vers Ériphyle, « qu'il a peine, comme dit le voyageur grec, à ne pas frapper. » Le seul trait nouveau dans ce groupe, le seul qui ne rappelle point la description de Pausanias, c'est le geste d'Ériphyle qui veut parer le coup qui la menace (3).

Une belle amphore de Cære, maintenant au musée Grégorien (4), nous ramène à son tour au coffret de Cypsélus. En un sens elle complète l'amphore de Munich, c'est-à-dire qu'on y trouve autour d'Amphiaraüs, prêt à partir, quelques-uns des personnages secondaires indiqués par Pausanias. Ainsi, dans les deux femmes placées devant le char du célèbre devin et qui portent chacune un enfant, on (5) a cru pouvoir reconnaître la nourrice d'Amphiloque et même Ériphyle, en se fondant pour cette dernière particularité sur ce que montre un lécythus de Cervetri (6). L'archaïsme, dans ces deux

(1) V, 17, 4.

(2) Micali, *Monum. inediti*, 2e ed. Flor. 1832, tav. 95. Cf. O. Jahn, *Beschreibung der Vasen Sammlung in der Pinakothek zu München*, no 151.

(3) Ce groupe n'est pas isolé. Il se relie à d'autres personnages dont il n'est pas question dans Pausanias. Un vieillard assis devant le char et plongé dans la douleur, Oïclès, suivant M. Roulez, le Pédagogue suivant Otto Jahn (*Archæologisch. Aufsætze*, s. 155), et deux guerriers qui précèdent le char, n'ajoutent rien pour nous à cette peinture, dont le principal mérite est de reproduire en partie un sujet traité sur le coffre de Cypsélus.

(4) *Mus. Greg.*, II, 48.

(5) Overbeck, *Die Bildw. zum theb. und troisch. Heldenkr.*, s. 97.

(6) *Bulletino dell' Inst. di corrispond. arch.*, 1844, p. 35. Le docteur Braun dit à ce sujet : « Erifile — porta uno de' figliuoli sulle spalle. »

peintures de vases, apparaît avec toute sa rudesse. Aussi nous donnent-elles, s'il est permis de dire, la saveur du coffret de Cypsélus.

A la vérité, cet Amphiaraüs si violent ne se trouve que sur l'amphore de Munich. Cette scène, dont la source probable est la *Thébaïde cyclique,* c'est-à-dire la tradition dominante remaniée par les poëtes, ne paraît point avoir fréquemment inspiré les peintures de vases. Pourquoi cela? N'auraient-ils point connu, ce qui serait bien singulier à vrai dire, cette tradition poétisée? Ont-ils suivi quelque version différente? Stésichore, qui, dans son poëme sur Ériphyle, a cherché à la venger des accusations dirigées contre elle, ne semble point avoir eu beaucoup d'influence sur les esprits. Est-ce ignorance, négligence ou caprice? Voilà, selon nous, ce qu'on pourrait y voir. La liberté absolue des maîtres du XVIe siècle et des siècles suivants dans la peinture religieuse, explique très-bien les licences des peintres de vases, licences dont il faut tenir compte si on veut avoir la véritable intelligence des monuments figurés.

Notez que ces gestes qu'une main mal habile a laissés indéterminés, que ces attitudes gauches, et ces visages sans expression que nous montrent si souvent les vases, exposent les interprètes à de graves méprises, et, surtout si l'imagination l'emporte, à croire que l'artiste avait des intentions auxquelles, en réalité, il n'a nullement songé. Aussi, nous n'admettrons point, et cela contrairement à l'opinion de M. Roulez, qu'il y ait une relation d'idée entre le célèbre vase de Tarente — publié par l'abbé Scotti (1), puis par Millingen (2), — et l'amphore de Munich. Les gestes, l'attitude, rien n'indique qu'Amphiaraüs, dans le vase de Tarente, accable Ériphyle de reproches, pas même la tête un peu inclinée de cette dernière; nous placerons donc cette peinture dans le nombre de celles qui représentent la paisible séparation du devin d'Argos et de sa compagne. Nous rangerons également un vase de Cære (3) parmi ceux dont les peintures sont, pour ainsi dire, le trait-d'union entre l'adieu plein de colère d'Amphiaraüs et l'adieu amical dont nous allons parler plus loin. Sur ce vase, Amphiaraüs (ΑΜΦΙΑΡΑΟΣ) s'éloigne tout simplement d'Ériphyle, qui tient en main le collier, prix de sa trahison. Nous avons cité plus haut le lécythus de Cervetri, où l'on voit Amphiaraüs (ΑΦΙΕΡΕΟΣ) près d'Ériphyle, qui porte un enfant dans ses

(1) *Illustrazione di un vaso italo-greco del Mus. di M. Arcivescovo di Taranto.* Napoli, 1811.

(2) *Peintures de vases grecs,* pl. 20.

(3) Roulez, *Annali dell' Inst. archeol*, t. XV, 1843, p. 211. Ce vase a été acquis en 1841 par E. Braun, et M. Roulez en a eu connaissance par le regretté Welcker.

bras. Or nous le mettrons entre ceux qui représentent ou plutôt font soupçonner un paisible adieu.

La séparation amicale d'Amphiaraüs et d'Ériphyle n'est franchement représentée que sur une belle hydrie de Vulci, dont le style rappelle celui de Nola (1). Ici, Amphiaraüs (ΑΜΦΙΑΡΕΟΣ, rétrogade) donne la main à Ériphyle que suit une de ses filles, Eurydice ou Démonassa, ou peut-être une jeune suivante, qui tient une branche à la main. Ce groupe, selon M. Roulez, se trouve placé entre Oïclès et Baton, dénominations plus faciles à donner qu'à justifier, surtout celle de Baton.

La mort d'Amphiaraüs, ce prélude de la vie divine, ce couronnement de la trilogie que nous venons d'indiquer, a fourni aux artistes de l'antiquité les plus heureuses inspirations. Nous citerons, en premier lieu, un bas-relief trouvé sur l'emplacement de la vieille ville d'Orope et d'une exécution si remarquable, que Welcker (2) qui l'a vu, pour ainsi dire, sur place, n'a pas craint de le comparer aux ravissantes sculptures du petit temple de la Victoire aptère sur l'Acropole, bien qu'il soit d'un style très-différent. Si l'artiste n'a pas représenté le gouffre ouvert par la foudre au pied du quadrige, du moins il a supérieurement indiqué l'effroi que son aspect fait naître. Les chevaux s'arrêtent, se cabrent, plient sur les jarrets. Ils sentent que la terre tremble sous leurs pas. Amphiaraüs s'est rejeté en arrière, il se cramponne au char. Plus âgé et plus calme, Baton cherche à maintenir les chevaux. On a cru qu'une des perles du musée Bourbon, un monochrome peint sur marbre (3), n'était qu'une copie de ce bas-relief. On a eu tort. Ce quadrige si élégant n'offre que bien peu de points de comparaison et de ressemblance avec le bas-relief d'Orope, œuvre puissante dont les qualités austères produisent une tout autre impression. D'ailleurs ce n'est pas la mort, mais la fuite d'Amphiaraüs vers Orope, que cette charmante peinture représente, et si l'ensevelissement d'Amphiaraüs est figuré quelque part, c'est dans une vaste composition où se déroulent les principaux faits de la guerre contre Thèbes. Ce morceau, très-longtemps ignoré des antiquaires, orne ou ornait une terrasse dans les jardins de la villa Pamphili. Amphiaraüs, seul sur son char, un simple bige, figure dans ce grand bas-relief. Il se penche en avant, et la terre qui va l'engloutir est symbolisée, couchée sous les pieds des chevaux. Raoul

(1) Roulez, *loc. cit.* (Amphiaraüs prenant congé d'Ériphyle), p. 206 et sqq.

(2) *Annali dell' Inst. arch.*, t. XVI, 1844, p. 166. *Monum.*, t. IV, tav. 5.

(3) W. Zahn, *Ornemente und Gemælde aus Pompeii, Hercul. und Stabiæ,* zweite Folge. Berlin, 1842, taf. I.

Rochette, qui le premier a publié cette composition compliquée (1), loue beaucoup trop ce qui n'est, après tout, que l'œuvre d'un artiste romain de la décadence.

Philostrate (2) parle d'une peinture qui représentait Amphiaraüs fuyant vers Orope. Il montre : « les deux chevaux blancs, qui traînent le char aux roues rapides, soufflant à pleins naseaux, arrosant la terre de leur écume, la crinière couchée, le poil couvert d'une poussière fine, ce qui les rend, dit-il, moins beaux mais plus vrais. » Notez que ce naturalisme ne se trouve ni dans le fougueux quadrige d'Orope, ni dans le pimpant quadrige du musée Bourbon, ni dans les peintures murales, et à plus forte raison dans les peintures de vases où tout est de convention. Était-il simplement dans l'imagination de Philostrate?

La croyance qu'Amphiaraüs avait été englouti dans le sein de la terre pouvait être fondée sur l'idée que les songes sont enfantés par elle et par la nuit (3). « O Terre vénérable, dit le chœur dans l'*Hécube* d'Euripide, mère des songes aux ailes noires (4). » Or, les songes jouaient le premier rôle dans la divination. C'était à leur interprétation qu'une foule d'oracles devaient leur origine (5). De la foi qu'on avait en eux naquit le rit de l'incubation, qui consistait, comme on sait, à attendre en dormant, couché sur la peau des victimes, qu'un dieu voulût bien vous révéler l'avenir.

Cette idée que les songes venaient de la terre fit la fortune de l'oracle d'Amphiaraüs. Sa popularité, nous l'avons dit plus haut, fut extrême, et même son crédit auprès des grands (6). Il vit d'illustres malades. L'empressement fut si excessif, l'engouement si durable, que l'on finit, dans toute la Grèce (7), par prendre Amphiaraüs pour un second Esculape, et les surnoms de Prince (8) et de Jupiter (9) accompagnèrent son nom. Amphiaraüs, comme on le voit, est une grande individualité mythologique que les poëtes, les artistes et les superstitions populaires contribuèrent à l'envi à placer au premier rang (10).

ERNEST VINET.

(1) *Monuments inéd. d'ant. fig.*, p. 426, pl. 68, A, n° 2.
(2) *Imagin.*, I, 5, 27.
(3) Welcker, *ad Imag. Philostr.*, p. 366. — (4) Eurip., *Hécube*, 77.
(5) Alfred Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique*, t. II, p. 459.
(6) Hérod., I, 46. — (7) Paus., I, c 34. Cf. Welcker, *loc. cit.* — (8) Sophocl., *El.*, 839. — (9) Dicæarch., B E, p. 142, ed. Max. Fuhr.
(10) En terminant, nous rappellerons à nos lecteurs que le mythe d'Amphiaraüs a été fort bien discuté par le docteur J. Overbeck, professeur à l'Université de Leipzig, dans son livre sur les monuments figurés du cycle héroïque thébain et troyen : *Die Bildwerke zum thebischen und troischen Heldenkreis.* Stuttgard, 1857 (in-8°, *mit* 33 *lithographirten Tafeln*).

INTRODUCTION AU LIVRE DE PHILON D'ALEXANDRIE

AYANT POUR TITRE :

DE LA VIE CONTEMPLATIVE [1]

Ce livre, si on regarde à ses proportions, est l'un des plus courts de notre auteur; mais si l'on fait attention aux révélations qu'il contient, aux querelles historiques et philosophiques qu'il a provoquées, c'est sans contredit le plus intéressant, le plus étrange. Il est le seul qui, depuis les travaux de P. Bellier et de Fréd. Morel, ait obtenu les honneurs d'une nouvelle traduction en France : elle est du P. Bern. de Montfaucon et ressemble aux *belles infidèles* de Perrot d'Ablancourt; une dissertation étendue, sur laquelle nous reviendrons, l'accompagne (2).

C'est le dernier écrit important qui ait paru en France sur Philon. L'étude de ce beau génie, abandonnée chez nous, a pris cependant un grand développement en Allemagne, et a été continuée avec ferveur en Italie : le cardinal Angelo Maï à Milan (3), le couvent arménien de Saint-Lazare à Venise (4), ont complété par leurs découvertes et leurs publications l'œuvre déjà si imposante de Philon, dans laquelle nous avons pourtant encore des lacunes à regretter. Tandis que l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne s'empressaient aux *Questions Philoniennes*, tandis que l'école religieuse des Juifs d'Alexandrie trouvait de l'autre côté du Rhin des historiens éminents, le silence et l'oubli enveloppaient chez nous Philon et sa philosophie.

(1) Ce morceau est extrait d'un travail en préparation sur les écrits de Philon d'Alexandrie, dont un premier volume (*Ecrits historiques*) a été récemment publié par la Librairie académique Didier et Cᵉ.

(2) Le livre de Philon *de la Vie contemplative*, par le P. Bern. de Montfaucon, in-12, Paris, 1709.

(3) En 1816 et en 1818 le cardinal Angelo Maï découvre et publie plusieurs traités de Philon; l'un d'eux, intitulé *De virtute ejusque partibus*, lui est toutefois faussement attribué.

(4) Cette publication forme 2 vol. in-4, le premier de 1822, le second de 1828.

Nous aurions à cœur de renouer la chaîne interrompue de ces études fécondes; la tâche excède les forces d'un seul, elle a besoin du concours de tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences philosophiques dans notre pays et à l'honneur des lettres françaises.

En rouvrant cette carrière depuis trop longtemps fermée, il nous faudra revenir sur des questions anciennement débattues et qu'on croit d'ordinaire résolues parce qu'elles sont abandonnées. Il est devenu nécessaire de labourer de nouveau ce sol déjà si remué. Nous avons d'ailleurs à exposer les résultats de la critique moderne, et à présenter pour notre compte des réflexions que nous croyons dignes de fixer l'attention et d'appeler l'examen des esprits sérieux.

On trouve dans le traité de la *Vie contemplative* la description d'un établissement monastique, analogue à ceux dont le moyen âge couvrit l'Europe. On voit dans cette pieuse retraite fleurir toutes les vertus chrétiennes, la charité, l'humilité, l'amour de Dieu. C'est l'asile de la contemplation et de la prière, c'est une école de science et de vertu. Le service de Dieu, le souci du perfectionnement intérieur, l'étude de l'Écriture sainte y sont les seules préoccupations. La doctrine des solitaires condamne l'esclavage comme contraire au droit de la nature et ne reconnaît de supériorité que celle de la vertu. On trouve chez eux l'usage du repas commun, pratiqué par les premiers chrétiens et considéré comme l'acte religieux par excellence; leurs chants, leurs ablutions, les prédications et les évolutions chorales qui accompagnent leur repas rappellent de nombreux détails du culte chrétien.

Ces analogies sont frappantes; le rapprochement que nous annonçons se fait d'une manière irrésistible lorsqu'à la suite de Philon nous avons pénétré dans la sainte solitude du lac Maria (1), où les zélés serviteurs de Dieu, les Thérapeutes (2), sont venus mourir au monde et commencer une vie bienheureuse et nouvelle (3). Pour embrasser cette vie ascétique ou contemplative (car leur but est d'arriver par la méditation à contempler l'Être suprême et ineffable) ils ont tout abandonné, patrie, amis, richesses, femmes, enfants. Qu'importent les affections terrestres à celui qui veut boire à la coupe enivrante de l'amour divin? Enfermés dans leurs oratoires ou

(1) Non loin d'Alexandrie : c'est le lieu qui plus tard fut habité par les anachorètes chrétiens sous le nom de *mont de Nitrie*, d'après le P. Montfaucon.

(2) Θεραπευταὶ, de Θεραπεύω, servir.

(3) « Ils s'imaginent, dit Philon, avoir achevé la vie mortelle. »

semnées, ils emploient tout le jour à prier, à composer des hymnes pieux, à commenter les livres saints, à contempler les infinies perfections de l'Être. C'est seulement la nuit qu'ils accordent au corps quelques soins et un peu de nourriture : ils vivent de plantes et de pain; leur boisson est l'eau des sources.

Les femmes sont admises à suivre leur règle; la plupart sont âgées, mais toutes sont vierges. Bien différentes des prêtresses vouées chez les Grecs à la chasteté, elles pratiquent la continence par amour de la sagesse; elles ont renoncé pour jamais aux voluptés du corps; « elles aspirent non pas à la génération charnelle, mais à cette génération céleste accordée aux âmes éprises de Dieu : la semence qui les féconde ce sont les rayons intellectuels du Père d'en haut (1). »

Les Thérapeutes et les Thérapeutrides se réunissent au jour du sabbat pour célébrer un repas mystique; des chants d'un rythme lent et d'une harmonie religieuse qui mêle les voix graves des hommes aux voix fraîches et flûtées des femmes, des danses sacrées, des commentaires sur l'Écriture faits à haute voix par l'un des plus instruits ou des plus vénérables de l'assemblée, accompagnent ou suivent le banquet; une décence rigoureuse, un respect profond y président.

Les déclarations précises de Philon, le caractère si tranché des mœurs et de la doctrine des Thérapeutes ne nous laissent aucun doute sur leur judaïsme. Toutefois il importe de constater que ces macérations, que cet ascétisme ne procèdent pas du mosaïsme pur et s'allient assez mal au tempérament du Juif. Le Juif, en effet, joint à des préoccupations doctrinales accusées, à un penchant pour les disputes théologiques, le sentiment des nécessités matérielles et la pratique positive de la vie; il peut s'enflammer pour des questions abstraites de dogme, sans cesser d'être un trafiquant habile; au besoin il saura mourir héroïquement pour sa foi, mais dans les circonstances ordinaires on le retrouvera toujours ardent au lucre et au négoce.

D'où vient donc cet ascétisme, étranger au caractère général et à la religion primitive du peuple hébreu?

Le contact prolongé de la Judée et de l'Assyrie avait sur beaucoup de points modifié les doctrines juives. La conception d'une foule d'êtres intermédiaires entre Dieu et l'Homme, entre le Créateur et l'Univers; la croyance à un être très-voisin de Dieu qui gouverne ces Génies, Médiateur suprême, Démiurge qui a présidé à

(1) Phil., *Vie contemplative*

la création, et qui tient en ses mains, comme par délégation, la toute-puissance et tous les attributs divins; la distinction de ces génies ou esprits en deux groupes, pour expliquer, par leur opposition, l'origine et la lutte du bien et du mal; enfin la doctrine qui met aux prises dans l'homme les deux éléments du bien et du mal, proclame le duel des substances hostiles dont il est composé, le corps et âme, doctrine qui est le fondement de l'acétisme et conduit directement aux macérations, tout cela s'était introduit dans les écoles rabbiniques et y avait provoqué un mouvement dont on devine les tendances et dont l'énergie n'est pas douteuse. C'est alors que naquit la dévotion pharisaïque. La lettre de la loi parut trop étroite; on la respecta, mais on appliqua à son interprétation une méthode allégorique qui descendit aux subtilités les plus inouïes, aux procédés les plus étranges pour tirer des textes ce qu'on y voulait mettre. Le judaïsme palestinien était sous cette influence quand la colonie juive d'Alexandrie s'en détacha.

Sur la terre d'Égypte, le judaïsme, isolé de son berceau, se trouva entre deux courants considérables. En lisant dans Eusèbe ce que l'on rapporte de l'érudition du juif Aristobule dans la littérature grecque, en admirant chez Philon une connaissance approfondie des diverses écoles et les beautés d'un langage qui font de lui un rival de Platon, en voyant les conceptions philosophiques de la Grèce obtenir, en quelque sorte, droit de cité dans l'école juive d'Alexandrie, nous pouvons déclarer forte et féconde l'influence des systèmes helléniques sur le judaïsme égyptien.

D'autre part, les tendances mystiques apportées d'Assyrie, et transplantées sur les bords du Nil (1), se développèrent avec une telle facilité qu'on est tenté de supposer *a priori* qu'elles y rencontrèrent un milieu favorable. L'institution des Thérapeutes donna un corps à ces doctrines et à ces tendances. En l'absence d'un témoignage historique, nous ne pouvons affirmer que cette institution n'avait pas d'antécédents en Palestine et qu'elle ne procédait pas de l'Essénisme, mais nous savons que les solitaires du lac Maria constituaient une secte déjà ancienne au commencement de notre ère, qu'ils avaient des traditions de mœurs et de doctrine, et que leurs commentaires de l'Écriture, grossis de génération en génération, formaient un monument considérable dont malheureusement il ne nous est rien parvenu, à moins qu'on ne suppose, ce qui n'est pas improbable, que Philon ait souvent puisé à cette source.

(1) V. l'article *Zoroastre* de M. J. Reynaud dans l'*Encyclopédie moderne*, et l'article *Mazdéisme* de M. A. Maury dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

L'existence des Thérapeutes n'est pas un fait anormal sur la terre d'Égypte : si l'on ne peut démontrer qu'ils ont copié les rites religieux de ce pays, on peut du moins prouver qu'ils y trouvèrent des pratiques et des tendances conformes aux leurs.

Des découvertes récentes ont révélé l'existence d'un cloître dans le Sérapéum de Memphis. Des papyrus grecs, appartenant au IIe siècle avant notre ère, et qui sont depuis quelques années entre nos mains (1), attestent qu'il y avait dans le temple de Sérapis des hommes et des femmes, voués au service divin, astreints à la claustration religieuse.

Le savant Bernardino Peyron (2) a montré évidemment que le mot κατοχή, d'abord mal interprété par Reuvens dans le sens d'*inspiration*, désignait dans ces papyrus la réclusion volontaire et méritoire (3).

MM. Brunet de Presle et Egger ont pleinement adopté cette opinion, car nous lisons dans leur savante publication : « Dans le courant de l'an IX de Ptolémée Philométor (entre 173 et 172), un Grec d'origine macédonienne, nommé Ptolémée, fils de Glaucias, domicilié dans le nome d'Héracléopolis, vint s'enfermer dans le Sérapéum de Memphis, d'après une pratique religieuse qui ne nous a été révélée que par la lecture de ce papyrus et qui paraît avoir eu les caractères de la claustration volontaire et méritoire (4). »

La conduite de Ptolémée n'avait rien d'insolite : il trouva des compagnons dans le Sérapéum; il se qualifie comme l'*un de ceux qui vivent cloîtrés* (τῶν ὄντων ἐν κατοχῇ). L'un de ses compagnons se nommait Armaïs; un autre, Héphestion, qui avait quitté sa femme Isia et ses enfants, sans doute pour échapper à des embarras domestiques, refusa de sortir du Sérapéum, malgré les instances de l'épouse abandonnée et d'un certain Denis.

Il y avait aussi des femmes recluses dans le fameux temple de Memphis : les pétitions de Ptolémée nous font connaître les noms de deux d'entre elles, Taüès et Taous, qu'on appelle les *sœurs jumelles* (δίδυμαι).

Il paraît certain que l'enceinte du cloître, apparemment la même

(1) Grâce au beau travail de M. Letronne, repris et complété par MM. Brunet de Presle et Egger, que l'on trouvera dans la 2e partie du livre XVIII des Mémoires de l'Académie des inscriptions.

(2) *Memorie dell' Academia di Torino*, tome III, 1841.

(3) Epperò io penso che tal vocabolo pienamente corrisponde al nostro *clausura*, che appunto nota una volontaria detenzione sacra. (Memor. precit.)

(4) Tome XVIII, 2e partie, des *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, p. 261.

que celle du Sérapéum, ne pouvait être franchie par les reclus sans une permission extraordinaire, ou peut-être avant le terme assigné à la claustration soit par la règle religieuse, soit par l'engagement contracté. Sur ce point règne un doute que le mauvais état du papyrus (1) n'a point permis d'éclaircir. Ptolémée reçut, dans un moment de détresse, des secours et des vivres de son frère Apollonius qui habitait aux environs de Memphis; il demanda et obtint que ce frère fût enrôlé dans la garnison de Memphis pour le mettre plus à même de lui prêter ses services. Apollonius devint l'agent de Ptolémée dans un procès survenu entre « l'anachorète païen » et des gens qui avaient voulu abuser de sa détention pour lui voler son patrimoine.

Les cloîtrés du Sérapéum vivaient soit des revenus du temple, soit des fondations pieuses dues à la charité des rois et d'autres riches personnages. Ils avaient toutefois la faculté de conserver leurs biens et d'en jouir durant leur claustration. Probablement les Thérapeutes subsistaient aussi des aumônes et des dons de leurs coreligionnaires; ils différaient des moines égyptiens en ce qu'ils n'apportaient à l'ermitage du lac Maria qu'un saint enthousiasme pour la contemplation, l'amour des macérations, la haine de la volupté; ils devaient, avant d'y entrer, laisser à leurs proches tout ce qu'ils possédaient. Ainsi dépouillés, et n'ayant d'autre occupation que la prière et l'étude, il leur fallait de toute nécessité vivre des offrandes qui leur arrivaient du dehors.

Dans le Sérapéum les cloîtrés exerçaient les fonctions sacerdotales; il n'en pouvait être ainsi chez les Juifs. Pour les sectateurs de Moïse il n'y a qu'un temple comme il n'y a qu'un Dieu, et c'est dans ce temple seul qu'il est permis de sacrifier.

Ni le traité de Philon, ni les papyrus ne nous apprennent les conditions qu'il fallait remplir pour entrer dans les cloîtres, mais ils s'accordent à dire qu'on y recevait des hommes mariés, et que les mœurs autorisaient un père de famille à quitter sa femme et ses enfants pour aller chercher dans un autre genre de vie une diversion aux soins matériels et des jouissances plus élevées.

Il n'y a, nous le répétons, aucun doute à élever sur la question de savoir si les Thérapeutes étaient juifs; mais il s'agit d'examiner si, comme le veut Eusèbe, ils n'étaient point chrétiens, s'ils n'appartenaient pas à une église fondée par l'évangéliste saint Marc, vers l'an 45, à Alexandrie (2).

(1) Bernard. Peyron. *loc. cit.* — (2) *Hist. ecclés.*, liv. II, ch. 16.

La plupart des auteurs ecclésiastiques, Épiphane (1), Sozomène, Nicéphore, Suidas, suivirent avec confiance l'assertion d'Eusèbe. Saint Jérôme dit de Philon : « Nous le mettons au nombre des écrivains ecclésiastiques, parce qu'il a fait l'éloge des nôtres, en composant un livre sur la première église fondée à Alexandrie par l'évangéliste Marc (2). »

Il demeura donc admis que les solitaires du lac Maria étaient des Juifs convertis au christianisme. Au VIe siècle, comme l'atteste Cassien (3), on en était venu à leur attribuer l'origine du monachisme chrétien, et l'on traduisait ordinairement les mots ἀσκητικὸς βίος (vie contemplative ou monastique) par *vita therapeutica*.

Cette opinion se fait jour dans un ancien manuscrit du Xe siècle (4) qui intitule ainsi le livre de Philon : *Sur les fidèles circoncis et convertis au christianisme qui mènent en Égypte la vie monastique* (Φίλωνος περὶ τῶν ἐκ περιτομῆς πιστευσάντων ἐν Αἰγύπτῳ μονάχων) (5). Ce titre, évidemment fabriqué sur l'autorité des écrivains que nous venons de citer, le fut de la meilleure foi, car il ajoute à cette glose le véritable titre de Philon (6).

Bien que la critique n'eût pas encore pris place dans l'histoire, la question, tranchée par cette glose, ne paraissait pas suffisamment éclaircie. L'auteur du manuscrit, après avoir donné satisfaction à l'autorité d'Eusèbe, écrit au bas de la page cette scolie curieuse qui pose, timidement il est vrai, le problème : « Quelques-uns prétendent que ce livre de Philon concerne des moines juifs (7), appartenant à la secte des Nazaréens; d'autres, des juifs convertis, qui observaient la loi de Moïse comme figure de la loi nouvelle; d'autres

(1) *De Hæresibus.*

(2) *Catalog. scriptor. ecclesiastic.*

(3) Traité de la *Vie contemplative* trad. par Bern. de Montfaucon.

(4) Ce manuscrit est mentionné par Fabricius (Biblioth. grecq., t. IV, 1re part.). Thom. Maugey (t. II, p. 471 de son édit. de Philon) l'inscrit sous le n° 2263 des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il porte maintenant le n° 440. Il contient, au recto du folio 178, un passage de la *Vie contemplative*, tiré d'Eusèbe et qui est précédé du titre que nous rapportons.

(5) Une autre main, en caractères qui nous ont paru du XVe ou du XVIe siècle, a ajouté, en marge de ce manuscrit, les trois mots χριστιανων αμα και, qui s'intercalent entre Αιγυπτω et μοναχων. Ces trois mots, qui rendent la glose encore plus explicite, sont reproduits par quelques manuscrits plus récents. Le manuscrit connu sous le nom de *Manuscrit de Médicis* porte en marge une glose à peu près pareille, quoique plus courte : Περὶ τῶν ἐκ περιτομῆς πιστευσάντων ἐν Αἰγύπτῳ χριστιανῶν. (Edit. des *Œuvr. de Philon* de Thom. Maugey, t. III, p. 471.)

(6) Περὶ βίου θεωρητικοῦ.

(7) C'est l'opinion de Photius, cod. 104.

enfin affirment qu'il s'agit de parfaits chrétiens. Quelle que soit la secte à laquelle appartiennent ces hommes, c'est avec raison qu'on les nomme Thérapeutes, puisqu'ils vivent de la vie monastique. Saint Denis (1), dans son livre sur l'histoire ecclésiastique, dit aussi qu'anciennement les moines s'appelaient Thérapeutes (2). »

Le prétendu livre de saint Denis, l'aréopagite, est un ouvrage apocryphe, reconnu pour avoir été écrit au VI[e] siècle ; il n'est donc pas étonnant qu'on y trouve formulée une opinion qui avait cours à cette époque, sur le christianisme des Thérapeutes ; mais ce témoignage n'a pour nous aucune valeur historique.

A mesure qu'on y regarda de plus près, la tradition rapportée par Eusèbe parut plus invraisemblable. Les doutes, d'abord timides, se produisirent avec plus de fermeté. Enfin, au XVI[e] siècle, Jos. Scaliger (3) blâmait sévèrement l'évêque de Césarée d'avoir manqué à la vérité, et entraîné à sa suite dans l'erreur Épiphane et ses successeurs. Des débats passionnés s'établirent sur ce point, divisèrent les savants et se prolongèrent jusque vers la moitié du XVIII[e] siècle (4). Parmi les auteurs qui admettent le christianisme des Thérapeutes on compte Beveregius, P. Bellier, Fréd. Morel, Vossius, Thom. Brunon, Bern. de Montfaucon. L'opinion contraire, qui a prévalu aujourd'hui, a été soutenue par Scaliger, Guil. Cavée, Blondel, Hanck, Thom. Maugey, Fabricius, etc. Sans nous arrêter à faire l'histoire de cette querelle illustre, dont l'issue n'est plus douteuse, nous entrerons dans un examen rapide des points principaux du débat. La question est grave, ignorée ou bien oubliée chez nous ; cet examen ne sera donc pas sans intérêt et sans utilité.

Suivant Eusèbe (5), Philon revint à Rome dans une extrême vieillesse, en 44, sous le principat de Claude, trois ans après l'in-

(1) Le manuscrit 440 est presque entièrement consacré à reproduire les œuvres apocryphes de ce saint.

(2) Φασί τινες ταῦτὰ τὸν Φίλονα περὶ τῶν κοινῶν ἢ Ναζαραίων Ἰουδαίων εἰπεῖν· ἄλλοι τῶν ἐκ περιτομῆς μὲν πεπιστευκότων, φυλαττόντων δὲ τυπικῶς τὸν νόμον Μωσέως· οἱ δὲ περὶ τελείων χριστιανῶν. Οἵας δὲ ἂν οἱ τοῦτοι ὑπῆρχον αἱρέσεως, ὧς μοναχικὸν ζῶντες βίον, θεραπευταὶ εἰκότως ὀνομάζονται. Οὕτω γὰρ καὶ ὁ ἅγιος Διονύσος, ἐν τῷ περὶ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας λόγῳ, Θεραπευτὰς ὀνομάζει τοὺς μονάχους.

Le manuscrit de Médicis, d'après Thom. Maugey, porte une scholie à peu près semblable et qui paraît une amplification de la précédente.

(3) *De emendat. tempor.*, lib. VI, p. 251. Paris, 1583.

(4) Quæstio vero hæc de Therapeutis summorum virorum hujus et superioris sæculi ingenia exercuit. Nos quidem (utcumque enim invitis in hoc certamen descendendum est) hæc Philonis dicta judæis magis quam christianis competere existimamus... (*Œuvr. de Philon*, Thom. Maugey, t. II, p. 471. Lond., 1742.)

(5) *Hist. ecclésiast.*, liv. II.

succès de l'ambassade des Juifs alexandrins à Caligula; il lut en plein sénat, aux applaudissements des auditeurs. le livre qu'il avait écrit sur cette ambassade. Il rencontra alors saint Pierre à Rome, reçut de lui l'Évangile et se convertit au christianisme. L'année suivante, en 45, saint Marc vient fonder à Alexandrie une église, qui s'adonne à l'ascétisme; le philosophe fut un des membres les plus considérables et les plus zélés de cette église, dont il nous a laissé l'éloge dans le traité de la *Vie contemplative.*

De tout ceci rien n'est certain; la plupart des faits allégués sont très-invraisemblables, quelques-uns même sont matériellement impossibles.

Nous admettons qu'Eusèbe a pu recueillir sur la vie du philosophe alexandrin des traditions orales qui nous sont inconnues. Philon disparaît subitement à nos regards au commencement de l'an 41. A partir de cette date nous ne trouvons ni dans les contemporains, ni dans les écrivains postérieurs, à l'exception d'Eusèbe et de ceux qui l'ont copié, nulle mention de lui. Rien ne nous empêche de supposer qu'il alla terminer ses jours dans la solitude, près des Thérapeutes, dont il se montre fervent admirateur. Nous savons qu'il aimait la retraite (1) et préférait le calme de la méditation et les jouissances de l'étude aux plaisirs du siècle, aux satisfactions du luxe, aux enivrements de la gloire. Cette conjecture admise expliquerait, d'une manière plausible, et le silence de l'histoire, et la tradition qu'Eusèbe a rapportée et peut-être amplifiée.

Il est évident que la lecture dans le sénat de la *Légation à Caius* est le prétexte sur lequel on essaye d'établir le motif du retour de Philon à Rome; c'est une réponse anticipée à cette objection : Pourquoi Philon serait-il revenu en Italie, puisque Claude, sur les instances d'Agrippa (2), avait rendu deux édits qui garantissaient les Juifs de toute vexation dans l'empire et leur donnaient gain de cause à Alexandrie? Cette objection reste avec toute sa force si l'on réfléchit que la lecture d'un ouvrage qui flétrit en termes énergiques le polythéisme romain et présente la noblesse romaine dans le plus complet avilissement, que cette lecture, au lieu d'un triomphe, aurait valu à Philon la prison ou le supplice. Il est donc invraisemblable qu'elle ait été faite et surtout qu'elle ait provoqué une telle admiration qu'on décida de placer les écrits de Philon, comme des monuments, dans les bibliothèques publiques (3).

(1) *De congressu quærendæ eruditionis gratia.* — *De specialibus legibus.*
(2) Josèphe, *Antiquit. jud.*, liv XVIII. — (3) Eusèbe, *loc. cit.*

Le motif du retour de Philon à Rome est non-seulement mal établi, mais ce retour est en lui-même improbable. Notre philosophe avait soixante-quinze ou quatre-vingts ans lors de son premier voyage, en 40; il parle en vieillard que la mer a grandement fatigué (1) de la traversée d'Alexandrie en Italie. Il faudrait, pour donner quelque vraisemblance à ce second voyage, alléguer un motif politique, religieux, philosophique, autre que la lecture périlleuse qui sert de base à ce roman.

Quand on aurait prouvé que Philon est revenu à Rome en 44, il faudrait après cela montrer qu'il a pu, à cette date, y rencontrer saint Pierre. Or, d'après la chronologie la plus autorisée, celle des religieux Bénédictins (2), saint Pierre n'est pas venu à Rome sous Claude, mais seulement sous Néron, en 65. Si nous donnons, pour nous tenir dans une juste limite, soixante-quinze ans à Philon en 40, il aurait eu cent ans au moment où saint Pierre vint, pour la première fois, à Rome; il aurait eu au moins cent dix ans quand il écrivit son traité de la *Vie contemplative*, qui, dans le système d'Eusèbe, doit être postérieur à la rencontre du philosophe et de l'apôtre. Ainsi Eusèbe s'est trompé en faisant venir saint Pierre en Italie sous Claude, et le grand âge de Philon, dans l'absence d'un témoignage authentique, rend extrêmement difficile à admettre sa rencontre avec l'apôtre à une date postérieure.

Où Eusèbe a-t-il pris la preuve des relations de saint Pierre et de Philon? Dans une tradition écrite? Évidemment non, car il en indiquerait la source. Dans la doctrine du philosophe? Nous pouvons encore répondre négativement et avec plus d'assurance. Dans une tradition orale? Peut-être; mais quelle est la valeur d'une pareille tradition? N'est-elle pas fondée sur une nécessité de parti, inspirée par une exigence de polémique? On trouvait chez Philon une théologie et une morale très-voisines de celle des premiers Pères, et, notamment dans le livre de la *Vie contemplative*, des rites, des cérémonies, une discipline et une doctrine conformes aux institutions de l'Eglise. On était à cette époque dans une grande ignorance sur l'état intellectuel et matériel du monde juif durant les deux siècles qui avaient précédé notre ère; il ne serait venu à la pensée de personne que le philosophe alexandrin avait pu trouver ces doctrines

(1) « Quel ennui, quel regret, s'écrie-t-il, d'avoir au milieu de l'hiver traversé de vastes mers .. sans nous douter qu'une tempête plus terrible que les coups de la mer nous attendait sur terre! » (*Légat. à Caius.*)

(2) L'*Art de vérifier les dates*, t. I, Chronol. du Nouv. Testam.

et ces mœurs dans le judaïsme. D'ailleurs, comment se résoudre à l'admettre? N'était-ce pas enlever au christianisme quelque chose de son originalité? Il fallait donc que Philon, comme Sénèque, eût reçu l'Évangile. On disait, sans doute, que le philosophe avait terminé sa vie dans la solitude des Thérapeutes; à une distance de plus de deux cents ans, nous concevons qu'il fût possible, dans ces siècles, de confondre le monastère du lac Maria avec la première église d'Alexandrie. De là l'histoire, ou plutôt la fable, d'Eusèbe.

En passant par-dessus tous les obstacles qu'elle nous présente, en admettant ce voyage inexpliqué, peu probable, cette lecture dangereuse, ce triomphe impossible, cette rencontre fabuleuse, cette conversion imaginaire, il resterait à démontrer que saint Marc fonda, précisément en 45, une église à Alexandrie, et c'est le contraire que l'on prouve. Jésus meurt en 33. L'année suivante (1), Paul se convertit. Vers 41, une église se forme à Antioche. Jusque-là la prédication des apôtres (2) n'a pas franchi la Palestine; ils sont demeurés à Jérusalem ou dans les environs; l'église d'Antioche s'est formée par le prosélytisme de quelques pèlerins. Le premier, saint Paul annonce avec éclat la Bonne Nouvelle aux Grecs, et son apostolat, mis en discussion, provoque dans l'Église une sorte d'émeute que la décision conciliante de l'assemblée de Jérusalem apaise à grande peine. Cette décision fut prise vers 51 ou 52, et les débats qui la signalent nous attestent que la prédication de saint Paul est un fait sans précédent. Saint Pierre séjourna longtemps à Antioche après ces événements, et nous atteignons ainsi la fin du principat de Claude, qui meurt en 54. Mais, s'il est certain, par le témoignage des *Actes*, que saint Pierre n'est pas allé en Italie sous Claude, il n'est pas moins certain que saint Marc, à la date indiquée par Eusèbe, n'avait pas fondé d'église à Alexandrie. Il était occupé ailleurs : nous le voyons aux côtés de saint Paul pendant sa première prédication de Cilicie et de Chypre, entre 49 et 51 (3). Dans une seconde prédication, en 52, nous le retrouvons avec Barnabé sur les côtes d'Asie Mineure.

L'Évangéliste qui, depuis sept ans, pouvait revendiquer la gloire d'avoir le premier, dans la plus grande ville de l'Orient, fondé une église, au sein du monde grec, pouvait-il se condamner à ce rôle secondaire, s'effacer même devant Barnabé? Comment expliquer,

(1) Chronologie des Bénédict., *loc. cit.*
(2) V. mon édition des *Actes des apôtres*, 1866, Dentu, Paris, p. 115.
(3) V. *Actes des apôtres*, édit. précit., p. 124.

sur un fait aussi éclatant, le silence des *Actes?* Comment admettre que le succès obtenu à Alexandrie, s'il le fut à l'époque indiquée par Eusèbe, ait été omis par l'Odyssée apostolique? Nous concluons que l'église d'Alexandrie ne put guère exister avant l'année 65, car nous savons que Pierre eut Marc pour compagnon et pour interprète dans ses prédications, qui se terminèrent, dit-on, à cette date, et il nous paraît impossible d'accorder ce rôle avec celui qu'on lui prête en Égypte. Philon était alors centenaire, s'il existait encore; et si l'on s'obstine à considérer les Thérapeutes comme des chrétiens, il faudra prolonger sa carrière au delà de toute limite pour donner aux solitaires le temps d'arriver à l'organisation parfaite dont parle le philosophe.

La conversion de Philon est chronologiquement difficile à admettre; mais il faut reconnaître que l'intervention de saint Pierre n'est pas de nature à la rendre vraisemblable : le caractère, l'éducation, la science du Platon juif ne conviennent guère à la tournure d'esprit et aux vues de l'ancien pêcheur de Galilée. D'ailleurs, cette conversion, plus que douteuse, fût-elle admise comme un fait possible, n'en resterait pas moins un fait insignifiant, car l'œuvre du philosophe, seule chose sur laquelle doivent porter nos appréciations, n'en offre aucune trace. Saint Augustin l'a constaté en termes exprès : Philon, en tant que philosophe et commentateur de l'Écriture, ne s'est nulle part montré disciple du Christ (1).

Dans le traité de la *Vie contemplative*, où l'on prétend qu'il s'agit des disciples de saint Marc, on ne trouve aucune allusion applicable à l'évangéliste; le nom de Jésus, pour qui les églises primitives montrèrent tant d'enthousiasme et d'amour, n'y est pas prononcé ; la tradition du Messie, qui aurait eu son plein effet, n'y est pas mentionnée. Philon, qui cite Socrate, Platon, Zénon, Épicure et même Diogène, aurait passé sous silence Jésus son maître, Jésus qui honorait la Judée à lui seul plus que tous les philosophes n'ont illustré la Grèce!

Pour répondre à ces objections on a allégué l'imparfaite initiation du philosophe, on l'a taxé d'ignorance : mauvais détour. Il paraît très-exactement informé de tout ce qui concerne les Thérapeutes et relève jusqu'aux moindres détails de leur règle. On s'est rejeté sur une invention de Suidas qui raconte que Philon, d'abord converti,

(1) « ... Philo quidam, vir liberaliter eruditissimus, unus illorum cujus eloquium Græci Platoni æquare non dubitant, conatus est aliqua interpretari *non ad Christum intelligendum in quem non crediderat...* » (Adv. Faust. lib. XII.)

se sépara ensuite de l'Église pour quelque mécontentement, que par un motif de jalousie et de vengeance il se refusa à rendre, dans le traité qui nous occupe, l'hommage au maître qu'il avait quitté. Mais, pour satisfaire son dépit, Philon aurait eu deux moyens beaucoup plus logiques et plus sûrs; le premier, c'était de ne rien dire de l'Église; le second, de l'attaquer; quant à celui qu'il a adopté d'en célébrer les louanges, comme on veut qu'il l'ait fait à propos des Thérapeutes, il est simplement absurde. De quel droit prête-t-on une absurdité à un pareil esprit?

Il est absolument impossible d'entendre ce qu'il dit des Thérapeutes comme s'il parlait des chrétiens. Il nous les présente comme *une secte philosophique et religieuse, possédant des traditions écrites sur les principes qu'il faut appliquer à l'interprétation des allégories contenues dans les Écritures.*

Il s'agit donc d'une secte ancienne, ce qui ne convient nullement à l'église de saint Marc, dont la fondation eût été très-récente. Il s'agit d'une secte adonnée à l'étude et à la spéculation, et ce caractère répugne à l'esprit modeste et pratique qui inspira les assemblées primitives. Le passage est de la plus grande précision : « Les Thérapeutes, dit Philon, étudient la philosophie que leurs devanciers leur ont léguée, et en scrutent les allégories... Ils possèdent d'anciens commentaires que les fondateurs de la secte ont écrits en grand nombre sur les allégories et qui servent de modèles à leurs successeurs (1). »

Ainsi les solitaires continuent une œuvre depuis longtemps commencée, tandis que les chrétiens auraient été à la première génération. On fait mention non pas d'un fondateur, mais de plusieurs, ce qui implique une création collective et anonyme, et ne désigne ni Marc qui travailla seul, selon la tradition, à fonder l'église d'Alexandrie, ni Jésus, dont le nom était sur les lèvres de tous les fidèles. Ces fondateurs sont anciens (παλαιοὶ ἄνδρες), c'est-à-dire qu'ils appartiennent à un autre siècle, et cela ne s'applique ni à Jésus ni à ses apôtres; ils ont laissé de nombreux écrits (πολλὰ μνημεῖα) sur une science subtile, étrangère par conséquent à la société simple et naïve de Jésus, qui lui-même n'écrivit jamais rien. Lorsque Eusèbe prétend que *ces hommes anciens, qui ont laissé de nombreux écrits sur l'interprétation par l'allégorie des Livres saints*, sont les apôtres, il

(1) Ἔστι δὲ αὐτοῖς τὰ συγγράμματα παλαιῶν ἀνδρῶν, οἳ τῆς αἱρέσεως ἀρχηγέται γενόμενοι, πολλὰ μνημεῖα τῆς ἐν τοῖς ἀλληγορουμένοις ἰδέας ἀπέλιπον, αἷς καθάπερ τισὶν ἀρχετύποις χρώμενοι μιμοῦνται τῆς προαιρέσεως τὸν τρόπον.

nous semble qu'une telle assertion dépasse les limites du bon sens. Aucun écrit des apôtres ne nous est parvenu ou ne nous a été signalé sur cette matière. D'ailleurs, à l'époque où Philon composait ce livre, pouvait-on dire des apôtres qu'ils étaient *anciens?* Ils vivaient pour la plupart et n'avaient pu *laisser* (ἀπολείπειν) des ouvrages. Enfin ils n'étaient pas philosophes et avaient d'autres soucis que de disputer sur des mots.

Voici une nouvelle difficulté : « De partout on envoie, à titre de colons, les Thérapeutes les plus vertueux dans un lieu fort propice et qui paraît considéré comme la patrie de la secte : ce lieu est situé près du lac Maria, non loin d'Alexandrie (1). » Ce choix et cette discipline attestent qu'il s'est écoulé un laps de temps considérable depuis la fondation de la secte, puisqu'elle est parvenue à une telle organisation. Le monastère du lac Maria est réputé comme le centre de la secte, et il est impossible d'accorder ceci avec l'usage bien connu des premiers chrétiens, qui regardaient l'assemblée de Jérusalem comme l'Église-Mère et, selon la coutume juive, y envoyaient des présents ou des aumônes.

Philon affirme que les Thérapeutes sont plus nombreux en Égypte que partout ailleurs. Ou bien il s'est trompé, ce qui est peu probable, ou bien il ne parle pas d'une église chrétienne, ce qui me paraît certain; comment supposer en effet, s'il est vrai que la prédication de saint Marc ait eu, à cette époque, un tel succès à Alexandrie, que les *Actes* gardent un silence absolu sur ce triomphe?

Rien de ce qui a servi à notre auteur pour caractériser la fondation, l'organisation, les occupations et le but de la secte des Thérapeutes ne convient à une église chrétienne.

Dans la dissertation importante qui suit sa traduction de la *Vie contemplative*, le P. Bern. de Montfaucon essaye de remettre en faveur le système d'Eusèbe. Cet historien est, à ses yeux, digne de foi; il était plus près que nous des événements, il a pu recueillir sur eux des traditions précieuses : le plus sage est de s'en remettre à lui sur le christianisme des Thérapeutes. Après avoir décerné ces éloges a l'autorité et à la véracité d'Eusèbe, Montfaucon le désavoue sur les deux points principaux de son système; il repousse avec saint Augustin la prétendue conversion de Philon au christianisme, puis il transporte la fondation de l'église de saint Marc à Alexandrie, de l'an 45 indiqué par Eusèbe, à l'an 67, date plus rationnelle.

Allégé de ces deux énormités, il se sent plus à l'aise et vient à

(1) *Vie contemplative.*

bout de certaines difficultés : là où le texte du philosophe repousse invinciblement l'idée qu'il s'agit d'une église, il allègue son judaïsme, sorte de voile interposé entre lui et ces saints personnages; il ne les aperçoit qu'à travers ce voile, et sa peinture est parfois inexacte; là où les mœurs et la discipline qu'il expose se rapprochent d'une institution chrétienne, il triomphe avec éclat.

Malgré son talent de polémiste et d'écrivain, le P. Montfaucon ne parvient pas à sortir de la question de chronologie suscitée par la prolongation extraordinaire qu'il faut, contre toute vraisemblance et sans témoignage, supposer à la carrière de Philon, dans le système qu'il adopte. En effet, si notre auteur avait soixante-quinze ans en 40 il en avait cent deux en 67. Pour sortir de cette difficulté, qu'imagine le P. de Montfaucon? En dépit des déclarations de Philon lui-même qui, au début de la *Légation à Caius* (1), se dit vieux (γέρων) et parle de ses cheveux blancs; en dépit d'un autre passage plus explicite encore du même livre, où il attribue sa pénétration à l'expérience de l'âge; en opposition avec le savant Thom. Maugey et la plupart des érudits qui, sur ces témoignages, donnent au moins soixante-dix ans à Philon en l'année 40, Montfaucon équivoque sur les termes, prétend que Philon a voulu simplement se dire plus vieux que les autres députés juifs, et lui donne quarante ans lors de son voyage à Rome. Thèse impossible, mais parfaitement accommodée au but que se propose notre contradicteur : il faut retarder d'au moins trente-cinq ans la naissance de Philon pour supposer, avec quelque vraisemblance, qu'il ait vu fleurir une église à Alexandrie.

Arrêté par le passage qui attribue d'anciens fondateurs à la secte des Thérapeutes, en qui il voit des chrétiens, le P. de Montfaucon néglige les difficultés de détail qui confirment le sens de la phrase qu'il cherche à détourner; ces anciens fondateurs sont pour lui des *hommes âgés*, car le mot παλαιὸς a souvent ce sens. Une explication aussi faible sur un point de cette importance nous dispense d'insister : en admettant même cette interprétation forcée, il faudrait expliquer comment Philon a pu appeler *hommes âgés*, Jésus, qui est mort à trente-trois ans, et ses apôtres, qui entraient alors dans la maturité?

FERDINAND DELAUNAY.

(1) Livre écrit sous Claude : il y est fait mention d'événements qui appartiennent au règne de ce prince.

INSCRIPTIONS DE THÉRA

Trois inscriptions de Théra me sont communiquées par M. Mamet, membre de l'école d'Athènes, qui les a copiées l'an dernier dans cette île. Je les crois inédites; elles ne figurent du moins ni dans le *Corpus inscriptionum græcarum*, ni dans le recueil de Ludwig Ross.

I

La première est gravée sur un autel rond, en marbre blanc, sans sculptures, qui se trouve à Exomiti, nom moderne de la colline et du cap qui forment l'extrémité méridionale de l'île. Là se voient des tombeaux taillés dans le roc, un grand nombre de fragments de poterie, et différents restes d'antiquité indiquant l'existence d'une ville, que Cigalla, archéologue santorinien, et Ross après lui, identifient, non sans vraisemblance, avec l'Éleusis de Ptolémée (1). L'autel de forme ronde, avec ou sans ornements, est un des types le plus fréquemment usités de l'architecture funéraire, soit sur les côtes d'Asie Mineure, soit dans les îles du sud de l'Archipel. C'est donc probablement à la nécropole d'Éleusis qu'appartenait le monument, avec son inscription :

ΟΔΑΜΟΣ
ΕΤΙΜΑΣΕΑΡΙΣΤΟΔΑΜΟΝ
ΤΙΣΑΝΟΡΟΣΑΡΕΤΑΣΕΝΕΚΑ

(1) Ludw. Ross, *Griechische Baudenkmæler*, X. *Tombeaux et autres monuments architectoniques de l'île de Théra*, dans le 2e volume de ses *Archæologische Aufsætze* (Leipzig, 1861).

ΚΑΙΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΣ
ΤΑΣΕΣΑΥΤΟΝΗΡΩΑ.

Ὁ δᾶμος
ἐτίμασε Ἀριστόδαμον
Τισάνορος ἀρετᾶς ἕνεκα
καὶ καλοκαγαθίας
τᾶς ἐς αὐτὸν ἥρωα.

Les lettres sont ornées partout d'*apices*, que ne reproduit point le caractère typographique ici employé.

On reconnaît dans cette inscription un des nombreux exemplaires d'un genre qui caractérise spécialement Théra et quelques petites îles voisines. La qualification de *héros*, donnée au personnage honoré ici, montre qu'il faut entendre le mot ἐτίμασε au sens funéraire, c'est-à-dire y voir un équivalent du mot ἀφηρώϊξε, qui se présente dans un grand nombre de textes (voir plus bas).

Le nom d'Ἀριστόδαμος mérite d'attirer l'attention. On trouve dans d'autres inscriptions de Théra plusieurs personnages ainsi appelés : l'un d'eux est fils de Cartidamas (1); un autre, fils d'Isoclès (2); celui-ci, fils de Tisanor, nom qui figure également dans les documents épigraphiques de l'île (3). Le même nom se rencontre associé dès l'origine aux souvenirs légendaires de la colonisation, et attribué au propre beau-frère du héros patronymique Théras, qui conduisit de Sparte dans les Cyclades doriques la grande famille d'origine thébano-laconienne des Ægides, destinée plus tard à fonder Cyrène.

Il est permis de considérer le personnage ici désigné comme appartenant à cette famille, dont les membres, jaloux d'attester par la perpétuité des mêmes noms leurs titres à une illustre origine, forment l'élite aristocratique de la population, non-seulement à Théra, mais encore dans les petites îles voisines d'Anaphé et de Pholégandros (4). Ce sont eux surtout qu'on trouve associés à la fondation de ces *heroa* si nombreux dans cette région de l'Archipel, depuis le

(1) *Corp. inscript. græc.*, n° 2454; id. (*Addenda* du tome II), n° 2454 *b*. — Ross, *über Anaphe*, etc., n° 16.

(2) *Corpus*, n° 2448 (*Testament d'Epictéta*). Aristodamos, fils d'Isoclès, est au nombre des parents de la fondatrice, qui composent le collége attaché à l'héroon.

(3) *Corpus*, n° 2463 *b*.

(4) Voir les observations de Bœckh au n° 2467 du *Corpus* (*Addenda*, t. II, p. 1087). Cf. Ross, *über Anaphe*; n° 6. Cet archéologue désigne sous le nom de *Télésicratides* la branche établie à Anaphé.

texte célèbre connu sous le nom de *Testament d'Épictéta*, jusqu'aux décrets d'époques postérieures, parmi lesquels se range notre inscription. Ainsi un document analogue, publié il y a quelques années par M. Koumanoudis (1), qu'on lit sur une stèle en marbre d'Anaphé transportée aujourd'hui au musée de la Société archéologique d'Athènes, nous montre comme étant l'objet des ***honneurs héroïques*** une femme appelée Euthymide, fille d'un Andromène, dont le nom figure dans la liste des Ægides à Anaphé qu'a dressée, d'après les inscriptions, Ludwig Ross (2) :

Ὁ δᾶμος
Εὐθυμίδα
Ἀνδρομέ-
νους ἄριστα
βιώσασαν.

Ἕκτον χ' ἑξηκοστὸν (3)
ἔτος ζήσασαν ἀλυ-
πως [δ] δᾶμος ἀφηρώϊξ'
Εὐθυμίδ' Ἀνδρομένους.

C'est ordinairement par un décret du peuple, ou du sénat et du peuple (4), que le défunt obtient le titre de héros. Certains textes de Théra nous offrent toutefois des exemples de consécration privée, dans lesquels c'est un mari qui *héroïfie* sa femme, ou une mère son fils (5). Les statues de défunts qu'on trouve en si grand nombre, quoique presque toujours mutilées, à Théra, ainsi que ces chapelles funéraires dont quelques-unes sont encore debout, étaient le témoignage monumental de cette consécration (6). Ce culte des morts considérés comme héros n'est assurément pas particulier à telle ou telle branche de la famille hellénique : il est remarquable cependant que tandis qu'il se manifeste avec cette clarté dans les textes

(1) *Palingénésie* du 19 septembre 1865.
(2) *Ueber Anaphe*, etc., n° 16.
(3) χ' par contraction hardie pour καί.
(4) *Corp. inscr. gr.*, n° 2467.
(5) *Id.*, n°s 2471, 2472 *c*.
(6) Voyez L. Ross, *Græber und Græberfunde in Griechenland*, VIII. *Græber auf Anaphe* (*Arch. Aufs.*, t. I); id. (*ibid.*, t. II), *Tombeaux et autres monuments architectoniques de l'île de Théra.* Héroon d'Épilonchos découvert à Mégalo-Chorio, d'Érasicléia à Périssa; tous deux convertis aujourd'hui en églises.

de Théra, tandis que le nom de héros est fréquemment inscrit sur les monuments sépulcraux de la Béotie (1), qu'à Lesbos la même qualification se trouve souvent précédée du mot ὁ δᾶμος inscrit dans une couronne (2), ailleurs au contraire, en Attique par exemple, l'épigraphie funéraire semble éviter cette formule. Ce culte eut à l'origine et garda longtemps un caractère essentiellement aristocratique. Ce fut peu à peu que l'usage de diviniser les morts se répandit assez généralement dans toute la Grèce pour que le nom de héros devînt un titre banal accordé indistinctement aux défunts, et même un simple synonyme qui en vint à désigner le mort, comme *héroon* le tombeau. Néanmoins l'usage d'une cérémonie ou d'un acte spécial destiné à conférer ce titre se maintint, non-seulement à Théra, mais ailleurs encore. Quand, par exemple, nous lisons dans un texte d'Aphrodisias en Carie, écrit à l'époque romaine : « ἔστω ἀφιερωμένον τὸ ἡρῷον » (3), cette expression montre qu'une cérémonie analogue à ce qui se faisait à Théra se pratiquait aussi dans cette ville, et elle contient en outre une sorte de pléonasme, qui indique que le mot ἡρῷον avait dès lors perdu son sens spécial, pour signifier simplement un tombeau.

II

Voici les autres inscriptions :

ΟΔΑΜΟΣΕΥΑΡΕΣΤΟΝ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥΑΨΗΡΟΙΞΕ:

Ὁ δᾶμος Εὐαρεστὸν
Ἀπολλωνίου ἀ[φ]ηρώϊξε.

Sur un cippe de marbre blanc, où sont sculptés trois crânes de bélier, avec des guirlandes. Travail médiocre.

Le monument se trouve à Emporion, au sud du Saint-Hélie, dans une plaine parsemée de nombreux restes antiques, à peu près à mi-chemin entre Messa-Vouno et Exomiti.

Le nom d'Apollonios se lit dans une inscription d'Anaphé (4), où

(1) *Corp. inscr. gr.* nos 1657, 1661, 1662 (Thespies). Cf. *id.*, no 1752 (Larisse), no 1956 (Macédoine). — Keil, *Inscriptions de Béotie*, p. 153; etc.

(2) *Corp.*, no 2197 (Mitylène). — Ross, *Inscr. gr.*, II, no 197, p. 80.

(3) *Corp.*, no 2834. — Fellows, *An account of discoveries in Lycia* (Londres, 1841) : Appendice d'H. Wiener, p. 337, no 44.

(4) *Corp. inscr. gr.*, no 2477 c. (*Add.* du t. II, p. 1093). — Voir les observations de Bœckh aux nos 2454 *b*, 2467.

dominait, comme à Théra, une branche de la famille des Ægides. Cette circonstance, et le rapport qu'indique le nom avec le culte d'Apollon Carnéen importé dans cette région par les colons de Laconie, pourraient faire supposer que le personnage appartenait à cette même race.

La troisième inscription, aujourd'hui chez M. Albi, ancien vice-consul de France, à Phira, est fort grossièrement gravée sur une plaque de marbre, qui porte sur une de ses faces latérales quelques restes d'un texte plus ancien, et, autant qu'on en peut juger, écrit avec beaucoup plus de soin. Par une usurpation qui s'est pratiquée plus d'une fois dans l'antiquité (1), le monument primitif a été scié en deux pour recevoir, ainsi mutilé et retourné, cette incorrecte épitaphe :

ϹΕΜΝοϹ · ϹΩ
ΤΗΡΙΧοΥ.
ΝΕΟϹΤΕΛΕΥ
ΤΩΝΗΡΩϹ
ΓΛΥΚΥΤΑΤΕ
ΜΗΤΡΙΕΗ
ΤΥΧΗΔΙ
ΧΑΙΡΕ.

Σεμνὸς Σω-
τηρίχου
νέος τελευ-
τῶν ἥρως.
Γλυκύτατε
μητρὶ Ε[ὐ]-
τυχήδι,
χαῖρε.

Le nom de Σωτήριχος se trouve dans une liste de noms théréens (*Corpus*, n° 2476 s.).

Il ne reste de l'ancienne inscription que quelques lettres :

Χ Α Ρ
Σ////Σ
Η Σ Ι Ν

Paul Vidal-Lablache.

(1) Voir, par exemple, dans Orelli (*Inscriptions latines*), au n° 4877.

LES

GAULOIS DE MARZABOTTO

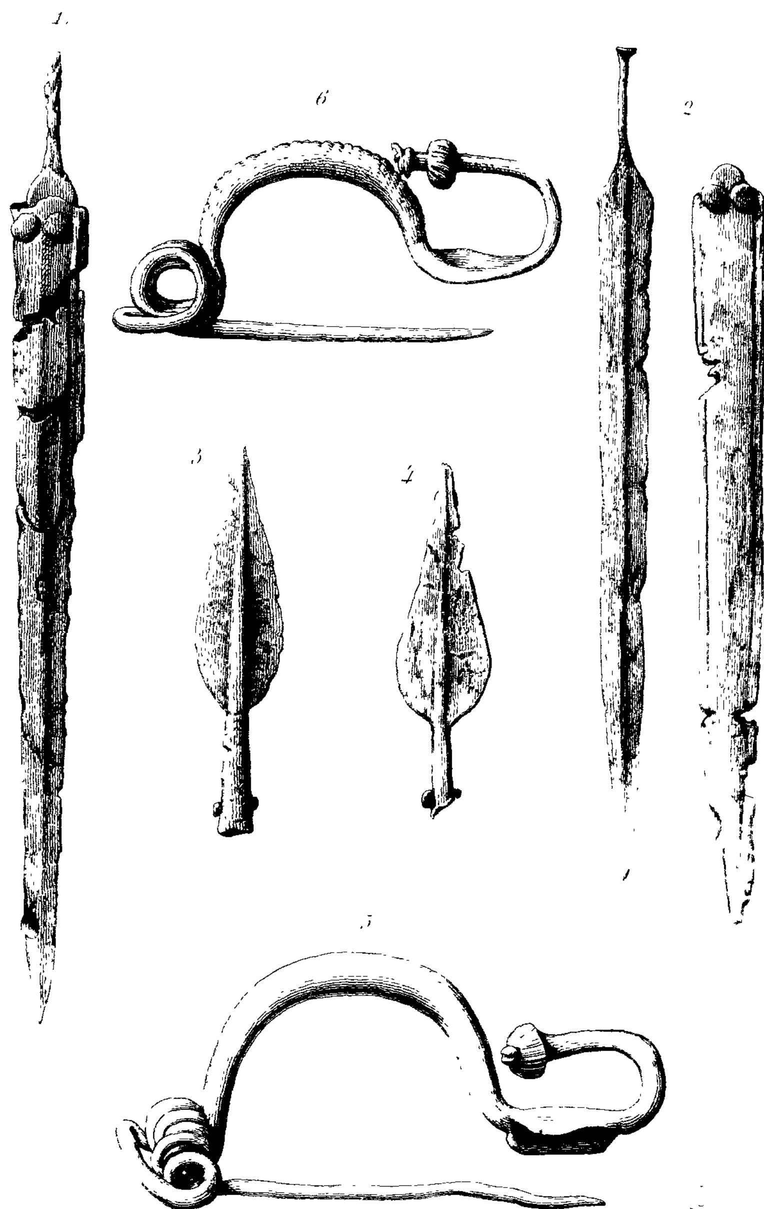
DANS L'APENNIN

M. le comte Gozzadini a publié deux magnifiques et savants Mémoires sur une nécropole étrusque découverte et fouillée par M. G. Aria, à Marzabotto, au milieu de l'Apennin, sur la route de Bologne à Pistoia. Les types étrusques abondent, on peut même dire qu'ils débordent de toutes parts. Mais ce qui est étrange, c'est de voir mêlés aux objets étrusques quelques objets franchement gaulois. Il y a eu là évidemment mélange d'un élément gaulois avec l'élément étrusque, et cet élément venait du nord de la Gaule. Pour s'en convaincre, il suffira de jeter un simple coup d'œil sur les figures ci-jointes. (Pl. XXII.)

Le Musée de Saint-Germain possède une admirable série d'objets gaulois provenant de divers cimetières, de date certaine, explorés dans le département de la Marne, surtout aux environs du camp de Châlons. C'est avec des pièces appartenant à cette série que j'ai comparé divers dessins publiés par M. Gozzadini.

Le savant archéologue de Bologne décrit, tout à fait au commencement de son second Mémoire (page 3), la sépulture de trois militaires.

« Dans une cellule, à la profondeur de trente centimètres, gisaient trois squelettes la tête tournée vers l'orient et espacés entre eux de deux mètres. Chacun avait sur le corps une épée de fer, dont la lame longue de soixante-deux centimètres, large au sommet de quatre centimètres et demi, finit en se rétrécissant en pointe de feuille d'olivier et a une côte longitudinale sur les deux faces, dans son milieu. Une partie du fourreau, également de fer, est restée attachée à la lame par l'oxydation. Ce fourreau, dans sa partie posté-



1, 6, 5 Nécropole de Marzabotto _ 2, 3, 4 Cimetières de la Marne

OBJETS GAULOIS DE MARZABOTTO

rieure, est légèrement convexe et a au sommet une bélière fine, en relief, rectangulaire, pour passer ou une courroie de cuir ou un anneau du baudrier. Du côté antérieur, le fourreau a la forme de la lame, avec une côte médiane. L'ouverture est sinueuse, ce qui montre que la garde, pour bien s'y appliquer, devait être ondulée dans le sens opposé. Tout près, de ce côté seulement, il y a deux boutons en fort relief, joints par une bande. La soie de la lame, longue de douze centimètres, montre que la poignée avait la même dimension, mais elle manque, la matière dont elle se composait s'étant détruite. Outre ces trois épées, à peu près semblables, il en existe, dans la collection de Marzabotto, une autre analogue, trouvée précédemment. »

En lisant cette description si bien faite, on croirait que l'auteur avait sous les yeux les épées gauloises provenant des cimetières de la Marne, comme le montre la confrontation de la figure publiée par M. Gozzadini (fig. 1) avec le dessin d'une des épées de la Marne exposées au Musée de Saint-Germain (fig. 2).

M. Gozzadini continue :

« Pareillement sur un des côtés de chacun des squelettes, il y avait une lance de fer privée de sa hampe, bien que munie des clous qui fixaient la pointe au bois. Deux d'entre elles sont remarquables par la largeur de la lame et l'exiguïté de la douille. L'autre lance a au contraire la lame assez longue et étroite. Il n'y avait aucune trace d'armes défensives. »

Je reproduis ici la figure de la lance large (fig. 3), rapprochée d'un dessin d'une lance analogue du Musée de Saint-Germain (fig. 4). Cette forme est commune dans les sépultures gauloises du département de la Marne. La lance allongée, figurée par M. Gozzadini, a aussi ses analogues dans les pièces du Musée de Saint-Germain; mais comme elle est moins caractérisée et plus détériorée, je n'ai pas cru devoir établir un parallèle.

Le second Mémoire de M. le comte Gozzadini renferme aussi la figure d'une fibule d'argent qui a la forme gauloise la plus prononcée et la plus spéciale. A côté du dessin de la fibule de Marzabotto (fig. 5), je pourrais en mettre vingt, trente semblables provenant des cimetières gaulois de la Marne (fig. 6).

Je ne saurais donc accepter entièrement les conclusions du savant et habile archéologue de Bologne. « Je considère, dit-il p. 67, que les fouilles de Marzabotto, les premières comme celles exécutées plus récemment, ont suffisamment fait connaître un peuple antérieur non-seulement à la conquête romaine, mais encore à la conquête

gallo-boïque qui a eu lieu vers l'an 359 de Rome; un peuple qui, par les faits reconnus, me paraît être celui de l'Étrurie Circumpadane. »

M. Gozzadini a parfaitement démontré que le peuple de Marzabotto était essentiellement étrusque. Mais il est aussi, pour moi, incontestable qu'à l'élément étrusque se mêlait déjà, en petite quantité c'est possible, pourtant d'une manière très-appréciable, un élément gaulois. Par son industrie et ses coutumes, cet élément gaulois se rapprocherait surtout des Gaulois qui habitaient les départements de la Marne et de l'Aisne. Seraient-ce les Sénones, comme l'ont prétendu quelques auteurs anciens?

GABRIEL DE MORTILLET.

Post-scriptum. — Depuis que l'article précédent a été écrit et composé, j'ai visité Marzabotto et la belle collection de M. Aria. J'en suis revenu de plus en plus persuadé que l'élément gaulois s'était déjà un peu mêlé là à la belle civilisation étrusque.

J'ai aussi retrouvé cet élément gaulois au milieu des richesses étrusques que la ville de Bologne a retirées de la Certosa. De nombreuses sépultures étrusques ont à elles seules fourni de quoi meubler brillamment deux salles du musée archéologique de la ville. Là, au milieu d'une abondante série de fibules, on peut, entre autres, remarquer deux paires de fibules de bronze, d'une forme tout à fait gauloise. Ce sont des fibules courtes, à doubles cabochons creux, l'un formant l'axe de la fibule, l'autre le retour de l'extrémité destinée à recevoir la pointe de l'aiguille.

G. DE M.

NUMISMATIQUE PALMYRÉNIENNE

Si l'on se rappelle que depuis Bary et Pellerin, qui les premiers publièrent des monnaies de Palmyre, cent ans se sont écoulés sans que la série dont ces précieux monuments faisaient partie se soit enrichie d'une seule pièce, on sera tenté de trouver un peu prétentieux le titre que je donne au catalogue qui va suivre. Que l'on ne se presse pas cependant de le penser, car je vais d'un seul coup enrichir d'une quarantaine de types une suite monétaire qui se révèle à nous pour la première fois et qui, j'en suis convaincu, ne tardera pas à prendre un développement inespéré.

Depuis quelques mois, le gouverneur de la Syrie a résolu de soumettre pour tout de bon à l'autorité du sultan les tribus jusqu'alors indomptées des Bédouins, maîtres du désert qui s'étend entre Damas et Palmyre. Aujourd'hui une petite garnison turque occupe cette dernière bourgade, et des postes militaires sont établis sur les seuls points où les caravanes puissent trouver de l'eau à boire. On peut donc espérer que désormais ce voyage, naguère si difficile et si coûteux, pourra s'effectuer en toute sécurité et à peu de frais.

Il est hors de doute que ce nouvel état de choses réserve à la science archéologique des découvertes de la plus haute importance. Déjà l'illustre explorateur de l'Afrique centrale, M. Burton, aujourd'hui consul d'Angleterre à Damas, se prépare à exécuter à Palmyre des fouilles qui ne peuvent manquer d'être très-fructueuses. Je n'en veux pour preuve que la bonne fortune qui m'arrive de publier un nombre considérable de monnaies antiques émises, sans aucun doute, par et pour le peuple palmyrénien. Ces monnaies, d'une valeur intrinsèque plus que médiocre, n'ont pu évidemment circuler que dans la localité qui les avait créées; de là leur extrême rareté dans nos collections numismatiques. Mais aussitôt que le sol de cette ville illustre a commencé à être interrogé, l'existence d'une numismatique autonome,

à peine soupçonnée jusqu'à ce jour, s'est révélée avec une richesse bien faite pour nous surprendre.

Il y a trois semaines, je recevais de Beyrouth un petit paquet de monnaies de cuivre très-curieuses, mais malheureusement frustes pour la plupart, et que M. Antoun-el-Ouardy, le guide le plus intelligent et le plus dévoué de toute la Syrie, avait, pour m'être agréable, recueillies à Palmyre, dans une excursion heureusement accomplie par lui au mois d'avril dernier. Du premier coup d'œil j'avais reconnu dans ces monnaies des spécimens d'une numismatique toute nouvelle pour nous et appartenant en toute certitude à la ville dans les ruines de laquelle elles avaient été recueillies.

Très-peu de jours après, grâce à la générosité de mon excellent ami, M. Péretié, de Beyrouth, je recevais onze pièces analogues et de choix cette fois, étiquetées comme provenant de Palmyre.

Ces deux envois, pour ainsi dire simultanés, ne pouvaient plus laisser subsister dans mon esprit le moindre doute sur l'existence d'une riche série monétaire palmyrénienne. Que devais-je faire dès lors? J'avoue que je ne me suis pas senti le courage d'attendre que de nouveaux envois vinssent ajouter quelques types de plus à ceux que je possédais déjà ; j'ai mieux aimé faire part immédiatement à tous mes confrères en numismatique de la joie que m'a procurée la vue de ces monuments encore inconnus de l'histoire antéislamique des Arabes. Un cadre probablement très-vaste vient de s'ouvrir subitement; j'ai le bonheur d'y pouvoir le premier faire entrer un nombre déjà fort imposant de monnaies inédites, et ce bonheur je m'empresse de le saisir. Puissent d'autres faire mieux prochainement, et je m'en réjouirai de tout cœur.

Avant de passer à la description des monnaies que je suis à même de publier, un mot sur la fabrique de ces pièces singulières. Toutes sont empreintes d'un art sauvage; si quelques exceptions se présentent, elles sont bien rares. Une seule pièce me paraît d'argent; toutes les autres sont de cuivre, mais d'un cuivre mal affiné, qui n'a fourni aux monnayeurs qu'un métal détestable, aigre, cassant, et très-peu propre à recevoir des types soignés. Les flans sont tantôt épais et mal empreints, tantôt extrêmement minces et munis de types que l'on devine à la longue, plutôt qu'on ne les reconnaît à première vue; enfin toutes ces pièces sont anépigraphes et de module minime.

Je le répète avant de commencer, je suis convaincu qu'avant peu cette suite numismatique s'enrichira notablement et finira par nous fournir des éléments probables d'une classification chronologique.

Nous ne croyons pas nous tromper, du reste, en affirmant que toutes ces monnaies sont antérieures à Odénat et à l'illustre Zénobie

Cela posé, commençons par reproduire la description des seules monnaies palmyréniennes connues jusqu'ici, en faisant abstraction, bien entendu, des pièces alexandrines de Vabalathe et de Zénobie, aussi bien que des pièces purement latines de Vabalathe.

I

Une lettre de Jacques de Bary, datée du 13 avril 1713 et adressée à l'illustre Réland, qui l'inséra dans sa *Palæstina illustrata* (p. 933 et suivantes), contient le passage suivant : « Je m'en vais vous régaler du dessin de l'unique médaille (que je sache) où le nom de « cette ville (Palmyre) est marquée; elle est de Zénobie et des plus « rares de mon cabinet. La légende ZЄΠ (il faut lire CЄΠ sans aucun « doute) ZHNOBIA · CЄB. La tête de Zénobie. Revers, un palmier et « L·Z·ΠΑΛ. Frappée la 7ᵉ année. » Suit la figure de la pièce sur laquelle le prénom estropié ZЄΠ pour CЄΠTIMIA n'est pas du tout visible.

Qu'est devenue cette pièce? Je l'ignore.

Le savant Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. VII, p. 493) s'exprime ainsi au sujet de cette monnaie : « Numum hunc Harduinus citat ex Sellero « Anglo, atque in eum copiose commentatur. Si Philippum Stos« chium audias, adhærebit numo nonnulla fraudis suspicio, cum « similem sibi conspectum, et manifeste adulterinum testetur apud « Frœlichium in opusculo laudato, pag. 38. Verum illustre hoc cim« elium absolvitur testimonio Vaillantii, qui illud vidit, et reper« tum ab Anglis inter Palmyræ rudera testatur. Numus per epigra« phen ΠΑΛ et typum palmæ sese Palmyræ, ubi est repertus, signa« tum profitetur. »

II

Cinquante ans plus tard, en 1763, Pellerin (*Recueil de médailles de peuples et de villes*, t. II, p. 203, pl. LXXX, nº 65) publia une rare pièce de sa collection, passée aujourd'hui au Cabinet des médailles, et dont voici la description d'après Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. III, p. 265 et 266) :

« Caput adversum radiatum barbatum cum modio, inter duo ca-
« pita muliebria radiata, quorum illud quod ad dexteram est, mo-
« dium insuper habet.

« ℞. ΠΑΛΜVΡΑ. Victoria dextra bilancem tenens, super columella. Æ. III. »

Il est fâcheux que cette description, écrite d'après la figure publiée par Pellerin, ne soit pas suffisamment exacte. Voici ce qui se voit en réalité sur l'original :

ΠΑΛΜVΡΑ. Victoire tournée à gauche et tenant une balance au-dessus d'un cippe arrondi par le haut.

℞. Tête de face coiffée du modius; à gauche, une tête jeune radiée et de profil; à droite, une autre tête jeune semblable.

Æ. 16 mill., mauvais métal. Cabinet de France.

Mionnet (t. V, p. 146, n° 1) et Supplément (t. VIII), pl. XV, n° 1.

Pellerin expliquait le type du revers en y voyant une allégorie à la puissance des Palmyréniens qui pouvaient à leur gré équilibrer la fortune des Romains et celle des Parthes. Eckhel a fait très-justement remarquer que ce rôle n'a pu être joué par les Palmyréniens qu'à partir du temps de Gallien et de ses successeurs; que la pièce dont il s'agit est manifestement antérieure à cette époque, et que par suite il ne faut probablement chercher sur cette rare monnaie qu'une représentation du signe du zodiaque, la Balance; le zodiaque, en effet, ayant fourni des types à plusieurs villes de la Syrie et de la Mésopotamie.

Quant aux têtes radiées, voici ce qu'en dit le prince de la numismatique :

« Capita radiata certum solis indicium faciunt, cujus celebre
« templum apud Palmyram stetisse testatur Vopiscus. Quod vero
« plura sunt, credo, iis proponi Adad et Atargatin, seu Solem et
« Terram, quos effictos capite radiato, et per hunc tractum eximie
« cultos docet Macrobius, nisi malis Aglibolum et Malachbelum deos
« Palmyrenos, quorum et effigies et nomina videas in marmore
« apud Sponium, aut simile quid placuit Palmyrenis in Solis cultu,
« quod de Edessenis narrat Julianus, in eorum urbe, quæ ab æterno
« soli sacra fuit, Monimum et Azizum Solis contubernales consti-
« tutos. quorum ille esset Mercurius, hic Mars. »

Je laisse à de plus autorisés le soin de trancher cette question mythologique, tout en avouant ma prédilection pour l'opinion qui

verrait ici les effigies des dieux palmyréniens par excellence, Aglibol et Malachbel, accompagnant l'effigie du Soleil.

III

Je n'hésite pas à considérer comme frappée à Palmyre une assez rare monnaie, bien connue d'ailleurs, mais dont je reproduis néanmoins la description :

AVPHΛΙΑΝΟC. ΑΘΗΝΟΔⲰΡΟC. Têtes affrontées et laurées; celle d'Aurélien est barbue; celle d'Athénodore est imberbe et enfantine.

℞. L.A. — L.Δ. en deux lignes superposées dans une couronne.

Æ. 24 mill. Ma collection. — Cabinet de France.

On a jusqu'ici classé cette monnaie parmi les pièces de fabrique alexandrine. Je proteste de toutes mes forces contre cette origine. Tout en effet, dans la fabrique de la pièce en question, est en désaccord flagrant avec les caractères constants que nous offrent les monnaies émises à Alexandrie.

Celle qui nous occupe est bien de Palmyre et a été frappée en l'an IV du règne d'Athénodore, auquel correspond l'an Ier du règne d'Aurélien. Eckhel a très-complétement commenté ces deux dates accouplées sur la même pièce (t. VIII, p. 495 et suiv.).

Hier encore ces trois seules pièces constituaient tout le bagage numismatique de Palmyre; nous nous estimons heureux de pouvoir d'un seul coup faire plus que le décupler.

1. Divinité nue et de face, tenant de la main gauche une corne d'abondance. Grènetis.

℞. Un bœuf bossu, ou bison, marchant vers la droite; au-dessus, dans le champ, un croissant.

Æ. 12 mill. Fabrique médiocre. Flan épais. Poids, 2 grammes.

2. Divinité de face, avec la tête radiée; de la main gauche elle tient une corne d'abondance, et elle a la main droite sur la hanche; de cette main part un trait descendant, qui figurerait assez bien un glaive.

℞. Un lion, marchant vers la droite; au-dessus, dans le champ, un croissant.

Æ. 12 mill. 2 exemplaires. Très-mauvaise fabrique. Flan épais. Poids, 1 gr. 85 et 1 gr. 25.

3. Mêmes types. Le lion du revers est placé sur une barre figurant le terrain.

Æ. 11 mill. Flan mince. Fabrique détestable. Poids, 0 gr. 70.

C'est évidemment la division de la pièce précédente.

4. Bœuf bossu ou bison, marchant vers la droite; au-dessus, dans le champ, un croissant.

℟. Une biche tournée vers la droite, et regardant en arrière.

Æ. 12 et 10 mill. 3 exemplaires. 1 gr. 80, 1 gr. 60, 1 gr. 50.

Très-mauvaise fabrique. La différence du poids de ces pièces tient certainement à l'état de leur flan plus ou moins piqué et altéré.

5. Tête de divinité coiffée du modius et tournée à droite. Il est difficile de dire si c'est une tête d'homme ou une tête de femme.

℟. Une biche tournée vers la droite et regardant en arrière.

Æ. 9 mill. Poids, 1 gr. 10. Pièce usée, mais revêtue d'une patine noire très-luisante. Mauvaise fabrique.

6. Tête nue tournée à droite. Grènetis formé de très-gros globules largement espacés.

℟. Un animal méconnaissable marchant vers la droite; au-dessus, dans le champ, X.

Æ. 10 sur 8 mill. Poids, 0 gr. 85.

7. Buste barbu et cuirassé tourné à droite; il a la tête nue; derrière, dans le champ, un astre. Grènetis régulier.

℟. Buste casqué tourné à droite; il a le cou très-long. Grènetis.

Æ. 8 mill. Poids, 0 gr. 70. Flan un peu piqué. Assez bonne fabrique.

8. Deux bustes barbus et affrontés; celui de gauche est coiffé du modius, celui de droite est radié. Grènetis.

℟. Bœuf bossu ou bison, marchant vers la droite; au-dessus, un croissant; un trait figure le terrain, mais les pieds du bœuf ne posent pas dessus.

Æ. 10 mill. 3 exemplaires. Fabrique passable. Poids, 1 gr. 25.

9. Mêmes types, dont celui du revers est seul bien net.

Æ. 10 sur 8 mill. Flan mince et coupé carrément. Mauvaise fabrique. Poids, 0 gr. 45.

C'est la division de la pièce précédente.

10. Tête à cheveux tressés et barbue tournée à droite.

℞. Buste peu visible tourné à droite.

Æ. 12 sur 11 mill. Métal altéré et devenu semblable à une matière cornée. Poids, 1 gr. 55. Fabrique un peu grossière.

11. Buste jeune radié et drapé, tourné à droite. Grènetis.

℞. Méconnaissable.

Æ. 10 mill. Assez jolie fabrique; le flan a perdu la moitié de son étendue; inutile donc de peser la pièce.

12. Buste barbu tourné à droite. Pas de grènetis.

℞. Buste jeune radié, tourné à gauche. Pas de grènetis.

Æ. 10 mill. Très-joli style. Poids, 1 gr. 25.

13. Même buste. Grènetis très-régulier.

℞. Buste de femme voilée et tourelée, tourné à droite?

Æ. 9 mill. Bonne fabrique; la pièce est malheureusement empâtée d'oxyde. Poids, 0 gr. 75.

14. Buste de femme ou de jeune homme, tourné à droite. Grènetis. Une seule pointe s'élevant derrière la tête, je n'ose dire que celle-ci est radiée.

℞. Buste radié? tourné à gauche. Peut-être y a-t-il des traces de légende de ce côté.

Æ. 9 mill. Assez bon style. Malheureusement la pièce est en mauvais état. Poids, 1 gr. 15.

15. Buste barbu et coiffé du modius, tourné à droite. Pas de grènetis.

℞. Buste jeune et radié, tourné à gauche. Grènetis.

Æ. 12 mill. 2 exemplaires. Assez jolie fabrique. Poids, 1 gr. 45.

16. Mêmes types. 11 sur 10 mill. Mauvais style. Poids, 1 gr. 20. Belle patine noire.

17. Buste barbu, radié et coiffé du modius, tourné à droite. Grènetis très-fin.

℞. Buste jeune et radié, tourné à gauche. Même grènetis.

Æ. 12 mill. Assez bon style. Pièce mal conservée.

18. Buste barbu et radié, tourné à gauche; derrière, un autel? ou un cippe? Pas de grènetis.

℞. Buste radié, tourné à gauche.

Æ. 8 mill. 3 exemplaires. Style grossier. Poids, 0 gr. 50.

Deux des pièces ont une belle patine noire et sont bien conservées.

19. Buste voilé et tourelé de femme, tourné à gauche.

℞. Cheval? tourné à gauche.

Æ. 9 mill. Très-mauvais style. Poids, 0 gr. 70.

20. Buste jeune lauré? tourné à droite.

℞. Cheval? marchant vers la droite; au-dessus, un croissant.

Æ. 10 sur 8 mill. Pièce d'un mauvais style et fort mal conservée. Poids, 0 gr. 90.

21. Buste tourné à droite, fort effacé.

℞. Lion passant à droite, la crinière hérissée; peut-être y a-t-il un croissant au-dessus.

Æ. 10 sur 8 mill. Très-médiocre fabrique. 2 exemplaires. Poids, 0 gr. 75 et 0 gr. 55.

22 Buste barbu et radié, tourné à droite.

℞. Biche marchant à droite et regardant en arrière.

Æ. 11 sur 10 mill. Fabrique médiocre. 2 exemplaires. Poids, 1 gr.

23. Buste de femme tourelé et voilé, tourné à droite. Grènetis régulier.

℞. Lion, la crinière hérissée, marchant à droite.

Æ. 10 mill. Assez bon style. Poids, 0 gr. 85. Il manque un morceau à la pièce.

24. Mêmes types et même style.

Æ. 10 sur 9 mill. Flan mince, mais en bon état. Poids, 0 gr. 60. C'est une division de la précédente.

25. Mêmes types, mais d'un style tout différent; au revers, au-dessus du lion, on voit un Π, initiale de Παλμυρα.

Æ. 10 sur 9. Poids, 0 gr. 85.

26. Buste barbu et coiffé du modius, tourné à droite.

℞. Bœuf couché et les jambes repliées sous le ventre, regardant à droite.

Æ. 11 à 12 mill. Poids, 1 gr. 15. Assez bon style.

27. Tête de femme tournée à droite; autour, ΓΟω.....

℞. Bœuf couché, regardant à droite; au-dessus, un croissant.

Æ. 13 sur 9 mill. Flan carré et cisaillé. Très-barbare. Poids, 2 gr.

28. Buste barbu et radié, tourné à droite. Grènetis.

℞. Buste imberbe et radié, tourné à droite. Grènetis.

Æ. 11 mill. et 12 sur 11 mill. Poids, 1 gr. 85 et 2 gr. 15. Style passable.

29. Mêmes types, sauf que le buste imberbe est placé au-dessus d'un grand croissant. Même style que pour la précédente.

Æ. 11 mill. 2 exemplaires. Poids, 1 gr. 25 et 1 gr. 05.

30. Buste imberbe et radié, tourné à droite; devant, un croissant Grènetis.

℟. Buste imberbe et radié, tourné à droite; derrière, un croissant. Grènetis.

Æ. 11 et 1/2 mill. Assez bon style. Poids, 1 gr. 50.

31. Mêmes types, mais d'un style tout différent. Pas de croissant dans le champ.

Æ. 8 mill. Assez bon style. Poids, 1 gr. 13.

32. Buste radié de face. Grènetis.

℟. Buste de femme tourelé et voilé, tourné à droite.

Æ. 12 sur 10 mill. Bon style. Poids, 1 gr. 55.

33. Mêmes types, mais le buste radié, de face, est de très-petite dimension.

Le style paraît encore meilleur que celui de la pièce précédente.

Æ. 11 mill. Poids, 1 gr. 35.

34. Mêmes types, mais d'une extrême barbarie.

Æ. 11 mill. Flan très-mince. Poids, 0 gr. 75.

35. Mêmes types, très-barbares.

Æ. 10 mill. 2 exemplaires. Poids, 0 gr. 50 et 0 gr. 45.

36. Buste radié et imberbe, tourné à droite.

℟. Buste radié, de face.

Æ. 8 mill. Flan taillé carrément et très-mince. Style extraordinairement barbare. Poids, 0 gr. 25. 2 exemplaires.

37. Deux bustes affrontés : celui de gauche radié, celui de droite coiffé du modius.

℟. Bœuf marchant vers la gauche; au-dessus, un croissant. Très-barbare.

Æ. 7 mill. Flan carré et très-mince. Poids, 0 gr. 25.

Cette pièce fait évidemment partie de la même série monétaire que le n° 8, décrit ci-dessus.

38. Buste tourelé de femme, de face; à gauche, dans le champ, une palme? Grènetis.

℟. Buste radié, de face. Style affreusement barbare.

Æ. 11 mill. 1/2. Poids, 1 gr. 75.

39. Buste voilé et tourelé de femme, tourné à droite.

℞. Mouton? marchant vers la droite.

Æ. 9 mill. Style très-grossier. Poids, 0 gr. 80.

40. Même buste de femme, tourelé et voilé.

℞. Un palmier, et à droite la légende ΠVVO, dans laquelle on peut voir la syllabe ΠΑΛ.

Æ. 12 mill. 1/2. Style plus que médiocre. Flan mince et usé. Poids, 0 gr. 75.

41. Buste barbu et radié, tourné à gauche.

℞. Trois épis s'élevant au-dessus d'une base.

Æ. 11 et 10 mill. 2 exemplaires. Style très-médiocre. Poids, 1 gr. 45 et 1 gr. 30.

42. Mêmes types, mais de style plus barbare.

Æ. 8 mill. 3 exemplaires. Poids, 0 gr. 80, 0 gr. 70 et 0 gr. 50.

J'ai bien encore sous les yeux une trentaine de petites pièces de cuivre de la même origine; mais, bien qu'elles soient manifestement des produits analogues de l'atelier monétaire de Palmyre, leurs types sont tellement oblitérés et méconnaissables, qu'il vaut mieux n'en pas parler. Un jour prochain peut-être nous les fera reconnaître, grâce à la venue d'exemplaires en meilleur état; ce que nous avons de mieux à faire, c'est d'attendre.

Pour terminer ce qui concerne cette curieuse numismatique palmyrénienne, je m'occuperai le plus brièvement possible de quelques belles pièces de cuivre qu'il faut peut-être y rattacher. Ces pièces, sauf une, ont été décrites parmi les incertaines par Mionnet, et depuis, je ne sais sur quelle autorité, elles ont été classées à la Palmyrène, au Cabinet des médailles, par le très-regrettable Duchalais.

I

Casque à mentonnières et à cimier, vu de profil et tourné à droite, entouré d'un grènetis.

R'. Une double corne d'abondance, entourée d'une légende malheureusement peu lisible et dans laquelle je crois reconnaître l'alphabet hébraïque employé par les rois asmonéens.

Æ. 16 millimètres 1/2. Cabinet des médailles.

Cette curieuse monnaie pourrait bien appartenir à la numismatique judaïque, mais la vue d'un exemplaire bien lisible pourrait seule trancher la question. J'en possède un spécimen, mais fort mal conservé, qui m'a été envoyé de Nazareth.

II

Tête tourelée de femme, tournée à droite; elle n'est pas voilée.

℞. Deux cornes d'abondance en sautoir, et entre elles un caducée; le tout dans une couronne d'olivier.

Æ. 16 mill. Ma collection. Cabinet des médailles.

Mionnet (t. VI, p. 653, n° 285), d'après Pellerin (*Recueil*, t. III, pl. CXVI, n° 4, pag. 127).

III

Tête de taureau bossu ou bison, tournée à droite; dessous, un croissant.

℞. Le même que sur la pièce précédente.

Æ. 15 mill. Cabinet des médailles.

Mionnet (t. VI, p. 653, n° 286).

On remarquera l'analogie étroite qui existe entre le type particulier de cette monnaie et celui de plusieurs pièces palmyréniennes décrites plus haut.

IV

IOVI—AVGVS. Victoire marchant vers la droite, et tenant une couronne.

℞. COL—COS—CIA. Type des deux cornes d'abondance en sautoir, entre lesquelles est placé un caducée.

Æ. 15 sur 14 mill. Ma collection; je dois cette jolie pièce à l'amitié de M. Péretié, de Beyrouth, mais je ne puis dire qu'elle provienne de Palmyre.

Mionnet (t. VI, p. 661, n° 347) a décrit cette rare monnaie parmi les incertaines; il en a emprunté la figure à Pellerin (*Rec.*, t. II, pl. CXVI, n° 3, pag. 127).

Quant à la description de Mionnet, elle est ainsi conçue :

IOVI • AVG. Victoire debout, tournée à droite, une couronne dans

la main droite, et une palme dans la gauche (sur mon exemplaire on ne distingue pas la palme).

℞. CLA · COL · COS. Caducée et deux cornes d'abondance en sautoir (forté Claudiopolis Isauriæ?).

Æ. 3 — R[8] — F. o — 40 f.

Le type de cette pièce me semble la rattacher nécessairement aux précédentes. Mais que faire de la légende, que je crois mal transcrite par Mionnet? Je l'ignore. Pellerin s'exprime ainsi sur le compte de cette monnaie et de son analogue à la tête tourelée :

« La médaille du n° 3 est aussi d'une colonie inconnue qui, suivant la légende, était appelée ou surnommée Claudia. (Le type des deux cornes d'abondance, avec un caducée ailé au milieu, se trouve précisément de même sur les médailles de Gallien de la colonie d'Héliopolis, en Phénicie.) On ne sait ce que COS peut signifier sur cette médaille. C'est à la ville qui l'a fait frapper telle qu'elle soit (*sic*) que doit être attribuée la médaille du n° 4, qui est sans légende, mais d'ailleurs toute pareille à la précédente. »

V

Voici enfin la description d'une très-jolie monnaie que M. Péretié m'a envoyée comme provenant de Palmyre :

Cheval galopant vers la droite. Traces méconnaissables de légende.

℞. Cep de vigne dans un temple distyle.

Æ. 13 sur 11 mill.

Cette monnaie est-elle en réalité palmyrénienne? Sa provenance et son style peuvent seuls nous le faire croire.

F. DE SAULCY.

Paris, 3 août 1870.

P. S. — Ce mémoire était écrit depuis quelques mois, lorsque par suite des calamités sans exemple qui ont accablé la France, je me suis trouvé transplanté à Londres. Là, j'ai eu l'avantage inappréciable de trouver de vrais amis parmi les conservateurs du cabinet des médailles du British Museum, et, grâce à leur bienveillance, j'ai pu continuer à m'occuper des recherches qui, pour ainsi dire, ont été le but de ma vie entière.

Parmi les immenses trésors numismatiques que renferme ce merveilleux musée, j'ai trouvé trois pièces appartenant à la numisma-

tique palmyrénienne, offertes récemment en don par une dame qui avait fait le voyage de Palmyre et les avait rapportées au hasard, dans un farrago de monnaies antiques sans intérêt. En voici la description, qu'il m'a été gracieusement permis de publier :

1. Tête de femme tourelée, à droite; autour, ΠΑΛΜ.....
   ℞. Lion courant, â droite ; au-dessus, un croissant.
   Æ. 14 millimètres.

2. Figure assise, à gauche, et regardant en arrière; devant, A.
   ℞. Victoire à gauche, posant la main sur un cippe ainsi formé, [signe].
   Æ. 11 millimètres.

On remarquera l'analogie de cette monnaie avec celle à la légende ΠΑΛΜΥΡΑ, publiée pour la première fois par Pellerin.

3. Buste barbu et radié, tourné à gauche.
   ℞. Buste barbu et radié, tourné à droite.
   Æ. 11 millimètres.

Cette monnaie a la plus grande ressemblance avec toutes celles que j'ai décrites, plus haut, sous les numéros 12 à 14.

Je terminerai cette énumération des monnaies palmyréniennes aujourd'hui connues par la description d'une très-curieuse pièce que je possède et qui fait incontestablement partie de la même série.

4. Tête barbue de Jupiter, à gauche.
   ℞. Un palmier; à gauche, dans le champ, un monogramme ainsi formé :



   et dans lequel se retrouvent toutes les lettres du nom ΠΑΛΜΥΡΑ.
   Æ. 14 millimètres.

F. DE SAULCY.

Londres, le 7 avril 1871.

L'ARCHÉOLOGIE DANS LA SEINE-INFÉRIEURE

RAPPORT ANNUEL

SUR

LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Dans le département de la Seine-Inférieure

PENDANT L'ANNÉE ADMINISTRATIVE 1869-1870

L'année administrative (du 1er juillet 1869 au 30 juin 1870) dont j'ai à rendre compte s'est montrée exceptionnellement importante par les découvertes hors ligne qui l'ont signalée. Ces découvertes concernent tout à la fois les arts et les monuments, l'histoire et la topographie. Les trois plus grandes périodes de notre histoire ont été splendidement représentées par la rencontre de monuments nouveaux et la restauration de monuments anciens du premier ordre.

Nous citerons, pour l'époque franque, des bijoux d'or et un Théobert Ier en argent, trouvé à Nesle, près Neufchâtel; pour l'époque romaine, le théâtre de Saint-Andre-sur-Cailly et la grande mosaïque de Lillebonne; pour le moyen âge, les sépultures de l'évêque d'Orkney et des commissaires écossais, à Dieppe, et les royales statues des Plantagenets, dans la cathédrale de Rouen. Certes, il ne nous est pas toujours donné d'offrir à l'attention publique un groupe de faits d'une telle importance, et tous les départements ne pourraient se flatter de posséder un sol aussi richement doté pour l'archéologie.

Toutefois, il en est ici comme dans tout le reste, tant valent les hommes tant vaut la terre. Toutes ces richesses n'eussent jamais existé si les préfets de la Seine-Inférieure n'avaient institué, il y a

cinquante ans, et s'ils n'avaient maintenu auprès d'eux une Commission d'antiquités toujours attentive aux moindres révélations du sol. Combien de monuments eussent disparu si elle ne se fût montrée la gardienne vigilante de nos richesses archéologiques, toujours prête à élever la voix contre ceux qui mutilent, et à éclairer de ses conseils ceux qui recueillent les débris échappés à la faux du temps. Sans cette intervention aussi bienveillante qu'efficace, notre pays, loin de s'enorgueillir des nombreux monuments qui font sa gloire, aurait à déplorer la perte irréparable de trésors à jamais disparus.

C'est donc, tout à la fois, l'histoire de la Commission des antiquités et l'éloge de notre administration départementale que je vais faire, en racontant les conquêtes de la science et les merveilles conservées à la jouissance d'un pays qui en est toujours reconnaissant.

Cette année comme les précédentes, la Commission a publié un numéro de son *Bulletin archéologique*, qui contient le récit de ses opérations en 1869. Ce sont d'abord les procès-verbaux de ses séances, puis l'exposition développée des découvertes faites à Rouen, dans les travaux de l'hôtel de la préfecture, dans la fouille du cimetière franc de Nesle-Hodeng, près Neufchâtel, et enfin, dans les explorations de maisons romaines dans la forêt d'Eawy, entre Saint-Saëns et les Ventes.

La Commission a eu, cette année, le malheur de perdre le plus ancien de ses membres. M. de la Querrière était bien connu dans le monde archéologique pour ses travaux sur le moyen âge, dont il fut parmi nous un des révélateurs. La *Description historique des maisons de Rouen*, publiée il y a un demi-siècle, lui a procuré une renommée qui dure encore. Cet ouvrage, illustré par les mains d'un grand artiste normand (1), est aujourd'hui dans toutes les bibliothèques. Dans ces derniers temps, M. de la Querrière s'était fait l'annaliste des églises de Rouen, et il nous a laissé, sur plusieurs d'entre elles, des notes qui aideront à en rédiger l'histoire.

M. de la Querrière a été remplacé par M. E. Frère, le savant conservateur de la bibliothèque de Rouen, l'auteur estimé d'un excellent *Manuel du bibliographe normand*. M. Frère est un oracle en matière bibliographique, et la présence d'un tel homme est toujours utile au sein d'une société vouée à l'étude du passé, car la connaissance des livres est la moitié du chemin de la science.

De plus, afin de s'assurer d'un surveillant dans le pays de Bray, si fertile en découvertes, et afin d'inspecter les grands travaux des

(1) M. Hyacinthe Langlois.

chemins de fer de Gournay à Dieppe, et d'Aumale au Tréport, la Commission a choisi pour être son correspondant M. Dergny, de Grandcourt, l'auteur estimé d'un ouvrage sur les *Cloches du pays de Bray*.

J'entre maintenant en matière et j'expose chronologiquement les opérations de cette année.

ÉPOQUE GAULOISE.

La civilisation gauloise, mieux connue et mieux appréciée que jamais, commence à entrer dans le domaine de l'archéologie. Depuis quelques années elle ne manque jamais de nous donner un petit contingent de monuments aussi utiles à nos collections qu'à l'histoire. Jusqu'à présent la pierre et la céramique nous ont fourni les meilleurs éléments de cette période reculée. Des hachettes en pierre polie ont été recueillies à Anquetierville dans les labours; au Petit-Couronne, dans les jardins; à Saint-Saire, dans la tranchée du chemin de fer, et à Rouen, dans les fondations des maisons. Parmi ces dernières, il s'en est rencontré une en diorite.

Un vase gaulois a également été recueilli à Rouen, dans la rue Saint-Nicolas, avec plusieurs débris de cette époque. Mais les deux points qui nous ont fourni les plus beaux spécimens sont Neufchâtel et Alisay, sur la limite de ce département.

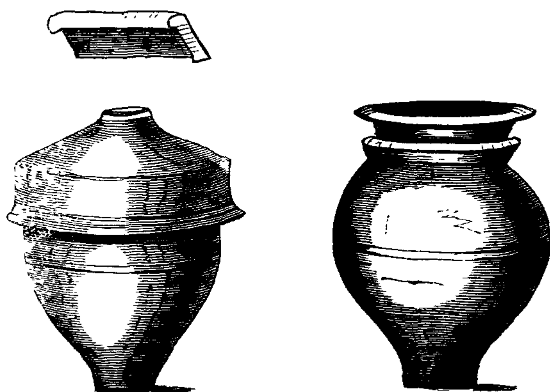
A Neufchâtel, les travaux du chemin de fer ont fait rencontrer au hameau de Saint-Vincent-de-Nogent des incinérations gauloises cachées dans la prairie. Le groupe se composait de quatre beaux vases en forme d'écuelles et de soupières; quelques-uns de ces vases étaient ornés de grecques et de dentelures, genre de décoration particulier à cette époque. Ces précieux débris sont entrés au musée de Rouen.

Les incinérations découvertes à Alisay ont plus d'importance encore. C'était un vrai cimetière gaulois, comme ceux de Moulineaux, du Vaudreuil et de Caudebec-lès-Elbeuf. Aussi nous en avons extrait plusieurs vases, sous forme d'*ollas* et de barils du type le plus curieux et le plus intéressant. Cette fois, avec la céramique, il s'est rencontré du fer employé comme fibules, lances, couteaux, épées ployées ou rompues. Enfin le bronze s'est manifesté sous forme de bracelets et de colliers. Le musée de Rouen s'est surtout enrichi de ces épaves, que nous croyons contemporaines de César et de Jésus-Christ.

ÉPOQUE ROMAINE.

Le cimetière d'Alisay nous conduit naturellement à l'époque romaine, puisque, par sa durée, il a dû voir les deux civilisations, et qu'il nous en a livré les produits. Bon nombre de ces précieuses incinérations avaient été déposées par des mains romaines. Nous n'hésitons pas à leur attribuer des urnes côtelées, des amphores, des vases à parfums, des perles de verre, et surtout une *olla* décorée de peintures dans le goût de celles qu'on trouve à Autun et qui rappellent les décorations grecques et étrusques.

Une autre incinération romaine, appartenant au second siècle de notre ère, s'est fait jour à la *côte d'Ingouville,* dans l'enclos des Dominicains. Un récit en a été communiqué à la *Société havraise d'études diverses.* Il constate qu'un cimetière antique, rempli d'urnes et de vases aux offrandes, s'est montré dans une terre défrichée par les dominicains. Outre l'*olla* qui servait d'urne cinéraire, il a été recueilli des soucoupes et un beau vase rouge décoré de reliefs sur sa panse. On a reconnu, au milieu de feuilles de vigne, les figures isolées de Mars, de Vénus, puis les groupes d'Anchise et Éros, de Vénus et l'Amour. Nous reproduisons ici deux des urnes du Havre.



Urnes romaines (Dominicains du Havre, 1870).

Des vases romains isolés et offrant le caractère domestique ont été tirés du sol de Rouen, notamment dans la *rue Saint-Nicolas,* au point autrefois nommé le *Collége de Darnétal.* La voie antique de Rouen à Beauvais a encore montré dans la *rue Saint-Hilaire,* près

de l'ancien couvent des Clarisses, un cercueil de plomb qui n'a pas donné d'objets d'art.

Mais les trois grands événements romains de cette année sont les découvertes faites, sur une grande échelle, de terrains véritablement riches dans l'antiquité. Je veux parler des maisons antiques de la forêt d'Eawy, du théâtre de Saint-André-sur-Cailly, et de la mosaïque de Lillebonne.

Dans mon rapport annuel de l'an passé, j'avais fait pressentir que nos forêts contenaient d'importants vestiges de la civilisation romaine. Je citais à l'appui de ma thèse les découvertes déjà faites dans les forêts d'Eu, de Brotonne et de Maulévrier. J'ai dit celles que j'entrevoyais dans les forêts de Bord et d'Eawy. Cette année, grâce à la bienveillance des administrations départementale et forestière, j'ai pu pratiquer dans la forêt d'Eawy une fouille qui a été très-heureuse. Les recherches ont porté sur les triéges de la *Sallandrière* et du *Camp Souverain* : le premier sur la commune de Saint-Saëns, le second sur celle des Ventes-Saint-Remy.

A la *Sallandrière*, autour d'une mare dite la *Mare verte*, j'ai exploré trois maisons romaines dont les murs, épais de $0^{m},90$ à 1 mètre, avaient encore de $0^{m},50$ à $1^{m},20$ de hauteur. Ces maisons, séparées par des refends, avaient environ 20 mètres de long sur 9 mètres de large. Détruites par des incendies, les tuiles des toits s'étaient affaissées sur les pavages intérieurs. Dans l'une d'elles nous avons pu remarquer les conduits et soupiraux qui servaient à l'évaporation de la fumée. Parmi les objets d'art que nous ont donnés ces fouilles, nous citerons deux poids en grès, l'un de 8 et l'autre de 16 kilogrammes. Le plus petit portait gravé sur sa face le chiffre romain XXV.

Au *Camp-Souverain*, tout près du grand *Chemin des Limousins*, s'est révélé un bel édifice long de 20 mètres et large de 9. Les murs, hauts de $1^{m},30$, avaient 1 mètre d'épaisseur. Cette grande salle, toute remplie de débris antiques, contenait, de plus, trente squelettes francs dont quelques-uns avaient aux pieds des vases de terre et de verre, et sur le corps des sabres de fer et des plaques de ceinturon damasquinées.

Ces constructions antiques ne sont pas les seules de la forêt d'Eawy. Des sondages faits çà et là, sur divers points des environs, nous ont montré sous les hêtres séculaires de nombreuses traces du séjour des anciens.

Du reste, le nom du *Camp-Souverain* donné à cette partie de la forêt rappelle de grands souvenirs historiques. C'est au *Camp-Sou-*

verain que Sidonius, moine de Jumiéges connu dans l'Église sous le nom de saint Saëns, vint au VIIe siècle fonder un ermitage avec saint Leufroy, lequel devint, quelques années après, le fondateur de l'abbaye de la Croix. C'est là que plus tard, sur un terrain donné par Thierry II, il établit, par le conseil de saint Ouen et de saint Ansbert, un monastère qui fut détruit par les Normands. Toutefois il se releva de ses ruines pour durer jusqu'à la Révolution.

C'est au *Camp-Souverain* que mourut saint Saëns et qu'il fut inhumé en 690, pour être ensuite porté sur les autels. Peut-être avons-nous eu le bonheur de rencontrer la trace de ces premiers civilisateurs chrétiens de nos contrées.

La seconde fouille importante que j'aie entreprise cette année, et que je n'ai pu conduire à terme faute de temps et de ressources, est celle du théâtre romain de Saint-André-sur-Cailly. L'existence même de ce théâtre était soupçonnée depuis cinquante ans. MM. l'abbé Baston, Jean Rondeaux et Auguste Leprevost en avaient parlé, mais sans faire connaître aucun détail de son existence. En effet, nul travail méthodique n'avait été entrepris dans le but d'étudier scientifiquement ce monument antique, l'un des plus curieux du département. Nous nous sommes assuré de la destination du monument aux jeux de la scène antique. Nous avons reconnu tout le mur de la précinction, dont la longueur est de 150 mètres. L'épaisseur du mur est de 1 mètre 50 centimètres. Le fond de la maçonnerie est en silex recouvert, de temps à autre, avec du tuf taillé en petit appareil. C'est absolument l'appareil des théâtres de Lillebonne et de Champlieu, des arènes de Paris et de Senlis. L'ouverture de la scène placée au midi présente un espace de 79 mètres d'un *podium* à l'autre. Chaque *podium* a été conservé et peut être reconnu. C'était une belle construction en pierre tuffeuse, d'un très-gracieux appareil. A droite et à gauche de l'entrée et comme appuyée sur chaque *podium*, nous avons constaté l'existence d'une grande loge ou *cuneus*, qui devait dominer toute la cavée ou précinction. A côté de ce *cuneus* était un vomitoire bien marqué. Mais d'un vomitoire à l'autre, il semblait que la cavée était unique et destinée à recevoir une immense population. Nous avons cru reconnaître vers le nord une ouverture destinée à recevoir le public et à le laisser s'écouler après les jeux. Nous reproduisons à la p. 310 le théâtre de Saint-André.

Les seuls objets d'art que nous ait offerts cette fouille, beaucoup trop superficielle, sont des marbres de diverses couleurs, notamment du porphyre, six monnaies de bronze de Néron, de Domitien, de Marc-Aurèle et d'Antonin, et enfin un cercueil en pierre de Vergelé

que nous croyons une importation de l'époque barbare des invasions franques.

Rien ne serait plus intéressant pour le pays que l'étude de ce monument, le plus important de la Normandie après le théâtre de

THÉÂTRE ROMAIN

DE SAINT-ANDRÉ-SUR-CAILLY

EN 1870.

Echelle de $\frac{1}{1000}$

Lillebonne. Nous faisons des vœux pour que le Conseil général, qui s'est tant honoré par l'exploration de *Juliobona*, n'abandonne pas un jalon si précieux de nos arts et de notre civilisation passée.

Mais c'est au hasard que nous devons la plus belle découverte archéologique de l'année.

Tout le monde a entendu parler de cette belle mosaïque romaine qui s'est révélée à Lillebonne, au printemps dernier, et sur laquelle j'ai déjà eu l'occasion de présenter un rapport détaillé. Pour le besoin du Conseil général, je résumerai ici mon premier travail.

La mosaïque de Lillebonne s'est montrée au centre de la ville, entre la route départementale qui conduit au Havre et celle qui mène à Bolbec. Elle est dans une cour qui appartient à M. le docteur Pigné, maire de la ville, et sur un terrain qui fit autrefois partie de

l'ancien hôpital. Ce beau pavage, provenant d'un riche établissement disparu, n'était qu'à 50 centimètres du sol. Il est long de 8 mètres 56 centimètres, sur une largeur de 6 mètres 80 centimètres. Chose merveilleuse, malgré ce peu de profondeur il est dans un bon état de conservation. Deux parties intéressent surtout dans ce grand tableau : la première est celle qui représente une chasse antique, la seconde c'est le sujet central avec ses inscriptions.

Le fond de la mosaïque est blanc, avec encadrement de bordure noire; quatre sujets se rapportant essentiellement à la chasse au cerf décorent chacune des faces du pavage. La première, au côté nord, présente un sacrifice à Diane, fait au sein d'une forêt et afin de se rendre la déesse favorable. Diane, l'arc à la main, trône sur son piédestal. A ses pieds est un autel, sur lequel le feu brûle. Près de lui est placé un prêtre ou sacrificateur, autour duquel sont rangés les servants. Ces derniers tiennent à la main les instruments du sacrifice. On amène un jeune cerf pour être la victime. Des chasseurs assistent au sacrifice, tenant leurs chevaux sellés et prêts à partir.

La chasse se fait au moyen d'un cerf privé, que l'on place au fond d'une forêt, afin d'attirer ses pareils. Aussi au côté ouest, que l'on peut considérer comme le depart pour la chasse, on voit un cerf privé conduit par un piqueur. Un autre piqueur tient de la droite un *pedum*, et de la gauche un marteau, comme pour fixer le piquet du cerf. Derrière lui marchent deux chiens accouplés, et derrière les chiens se montrent deux chasseurs, l'un à cheval et l'autre à pied.

Au côté sud, la chasse se déploie et est dans son plein exercice. Le cerf privé est attaché par la bouche, et derrière lui se cache un chasseur à pied, armé d'un arc bandé dont il retient la flèche. Il vise un beau cerf dix-cors qui arrive aux cris de son confrère, attaché à un piquet. Derrière le cerf sont des biches, des daims ou chevreuils, qui viennent attirés par les cris du cerf, mais qui semblent éprouver un sentiment de défiance.

Enfin, au côté est se voit une chasse à courre, composée de trois cavaliers lancés au galop et accompagnés de chiens qui se précipitent dans les fourrés de la forêt, comme pour rabattre le gibier.

Le sujet central, qui malheureusement est mutilé, représente un Sylvain ou un dieu, Apollon par exemple, poursuivant une naïade ou nymphe des bois. Le dieu est caractérisé par un bâton et une couronne de laurier sur la tête, ce qui rentre parfaitement dans les attributs d'Apollon. La femme est parée de roseaux engagés dans ses cheveux. Des bracelets de perles vertes entourent ses bras. Un tronc d'arbre ou une urne semble s'échapper de sa main gauche, tandis

que de sa droite elle paraît demander grâce à celui qui la poursuit. Il faut ajouter que la femme tombe sur les genoux, fatiguée de la course, et paraît sur le point d'être saisie par le poursuivant.

Au-dessus de ce groupe remarquable et de grandeur naturelle, est une inscription qui se rapporte à l'artiste qui a fait ce beau travail. On y lit le nom de Titus Sénius Félix, citoyen de Pouzzoles, en Italie. Au bas du groupe l'artiste, complétant son inscription, se déclare un élève d'Amorgus (Titus Senius Felix, civis Puteolanus, fecit — et Amorgi discipulus).

La fouille, faite avec soin, a fait voir une couche de cendre et de charbon prouvant que l'édifice qui contenait la mosaïque avait été détruit par le feu. Des statuettes, en terre cuite, de Vénus et de Latone, indiquaient peut-être la destination de cette salle richement pavée.

Le sort de cette mosaïque reste toujours incertain, et c'est sur lui que je serais heureux de voir s'attacher l'attention du Conseil général de la Seine-Inférieure.

ÉPOQUE FRANQUE.

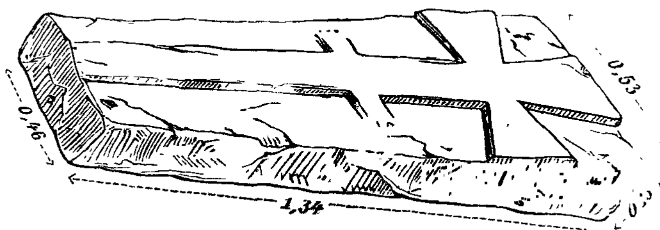
Grâce à une fouille importante, exceptionnellement heureuse, la période franque a été, cette année, des plus riches pour le département. Mais avant de la raconter, je demande au lecteur la permission d'exposer les découvertes partielles.

La ville de Rouen nous a fourni depuis six mois son contingent mérovingien. Il consiste dans les six cercueils en pierre de Vergelé ou de Laroche, près Paris. Ces sarcophages, en forme d'auge, plus étroits aux pieds qu'à la tête, ont un couvercle tectiforme. Par exception, l'un d'eux était recouvert par une colonne antique cannelée et rudentée, qui avait été préparée pour cet effet. Pareille chose s'est vue à Paris dans le cimetière Saint-Marcel. Ces cercueils étaient en trois morceaux, rarement en un seul. Ils contenaient ordinairement un corps entier et les restes de quelques autres; mais ils ne possédaient aucun objet d'art. Deux sont entrés au Musée d'antiquités.

Tous ces cercueils, évidemment francs par la matière et la forme, ont été trouvés dans cette vaste nécropole qui entoure l'église Saint-Gervais et qui, depuis deux cents ans, n'a cessé d'offrir aux observateurs une série de faits de ce genre. Farin avait vu de ces cercueils de pierre sous Louis XIV; Lebrun-Desmarettes en avait connu sous

Louis XV. M. Périaux en avait entretenu l'Académie en 1806 et M. Leprevost en 1815.

Ce n'est pas le seul cimetière de Saint-Gervais qui nous a donné des monuments de la période franque. Le cimetière d'Etretat nous a fourni une dalle curieuse que l'on reporte à la période carlovingienne. Elle a 1 m. 34 de long sur une largeur qui varie de 46 à 53 c. Elle est de cette pierre dure qui forme la base des falaises d'Antifer. Elle présente sur sa surface une croix pattée et barrée, telle qu'on la pratiquait dans les temps carlovingiens. La mairie d'Etretat a bien voulu offrir au Musée cette pierre précieuse.

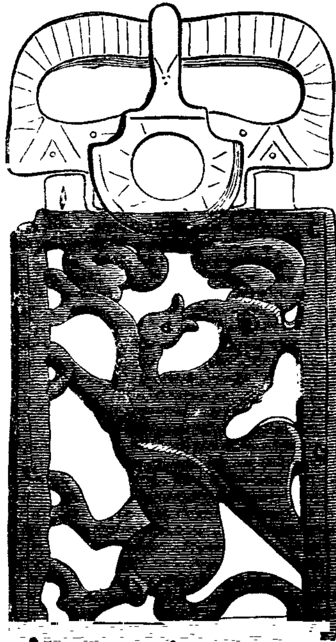


Dalle tumulaire présumée carlovingienne (Étretat, 1869).

Il est évident que plusieurs cimetières chrétiens du moyen âge ont succédé à des cimetières francs de la période mérovingienne. Déjà le cimetière franc de Foucarmont, dans des tranchées ouvertes depuis 1850, avait offert à M. Parisy des vases, des armes et des ornements en bronze. Cette fois, c'est M. de Girancourt, l'un de nos excellents conseillers généraux, qui a recueilli dans les fondations du collatéral nord de l'église une belle plaque de ceinturon découpée à jour. Le fond de cette agrafe représente un dragon ailé, comme ceux que l'on voit sur les agrafes burgondes éditées par M. Troyon dans son cimetière de Bel-Air, et par M. Baudot dans ses sépultures barbares de Charnay. Nous reproduisons cette plaque, p. 314.

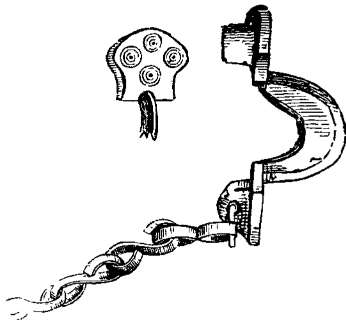
Puisque nous sommes dans la vallée de l'Yères, nous ne la quitterons pas sans parler du cimetière franc d'Aubermesnil-lès-Erables, situé à 3 kilomètres de Foucarmont. Cette nécropole, placée sur une colline, s'est révélée en 1852, par un cercueil de pierre qui est conservé dans le pays; par un vase en terre, un scramasaxe en fer et des ossements qui ont disparu. Nous en avons commencé l'exploration au mois d'octobre dernier. Nous avons pu nous convaincre de sa

vaste étendue. Une douzaine de fosses ont été visitées et elles nous ont donné des vases, un sabre, des haches, des lances, des boucles en e l et en bronze, deux fibules ansées, en bronze, liées ensemble par



Plaque de ceinturon (Foucarmont, 1869).

une chaînette du même métal. Inutile d'ajouter que tous ces objets sont entrés au Musée d'antiquités.



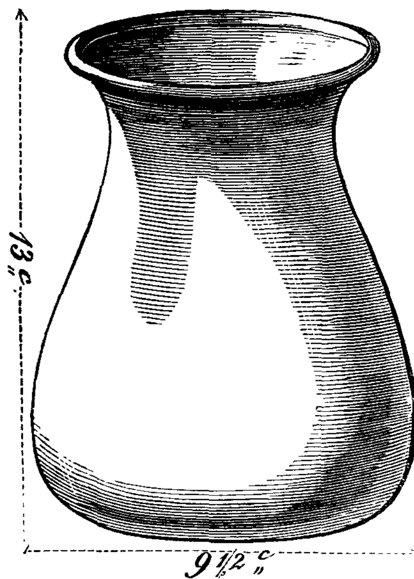
Fibule franque (Aubermesnil-lès-Erables, 1869).

Nous avons parlé des fouilles que nous avons pratiquées dans les forêts de la Seine-Inférieure et qui nous ont donné des monuments gaulois et romains du plus haut intérêt. Jusqu'ici nous n'avions pas eu l'occasion d'y rencontrer des Francs. Cette faveur nous a été accordée cette année dans la forêt d'Eawy, au triége du *Camp-Souverain,* sur le territoire des Ventes-Saint-Remy. Nous avons raconté tout à l'heure l'importante découverte de l'édifice romain, que nous sommes loin d'avoir vu en entier. Cet édifice, au moment de sa ruine sans doute, a servi de sépulture à des barbares francs ou normands.

En effet, dans une salle que nous avons visitée tout entière, nous avons reconnu trente cadavres bien alignés, couchés sur le dos et parfaitement orientés. Plusieurs de ces corps possédaient des plaques de ceinturon en fer damasquiné; trois ou quatre avaient aussi des sabres de fer, dont un était coupé. Enfin une douzaine offraient des vases de terre et de verre placés aux pieds des morts, comme dans les sépultures franques. Cette circonstance d'être trouvés en forêt et dans un édifice romain, donne à ces morts une physionomie toute particulière. Nous donnons le dessin de la coupe de verre trouvée sur les morts barbares du Camp-Souverain, p. 316.

Jusqu'à présent nous avons pu, avec quelque certitude, dater les sépultures et les monuments qui sont passés sous nos yeux. Du moins, pour les classer, nous avions des analogues, et nous nous sommes cru fondé à les attribuer à telle ou telle période. Mais voici deux découvertes qui échappent à notre appréciation. L'une a eu lieu l'an passé, dans les ruines du vieux château de Graville; l'autre s'est manifestée à la côte de Sainte-Croix, entre Eu et le Treport.

Le propriétaire de l'ancien château des Mallet de Graville, ayant transformé ces ruines historiques pour en faire ce qu'il appelle un *petit Bois de Boulogne*, a attaqué la base du donjon dont les murs indiquent le XIIIe siècle. Au-dessous de ces épaisses murailles et dans les terres qui n'ont pas remué depuis mille ans, il a rencontré de douze à quinze squelettes, dont aucun ne présentait d'objets d'art. Nous avons visité plusieurs de ces squelettes laissés en place par le propriétaire, qui en faisait une spéculation. Il y en avait de tout âge et de tout sexe. Le seul moyen que j'aie eu d'asseoir un jugement sur eux, c'était le placement des mains alignées le long des côtes, caractère qui paraît antérieur au XIe siècle. D'autre part, l'absence d'objets d'art exclut l'époque mérovingienne, de telle sorte que je suis tenté d'attribuer ces corps à l'époque piratique des Normands, qui va du IXe au Xe siècle.



Coupe franque en verre (forêt d'Eawy, 1869).

Je suis tenté d'attribuer à la même période une douzaine de sépultures sans cercueil et sans accompagnement artistique, rencontrées par M. Michel Hardy, sur la côte qui domine le prieuré de Sainte-Croix, aux bouches de la Bresle. Ces sépultures ont quelque rapport

avec celles que j'ai étudiées aux Petites-Dalles en 1864. Mais il faut attendre la fin de l'exploration. Peut-être un dernier coup de bêche donnera-t-il le mot de l'énigme.

Je mentionnerai, en passant, un monument rare dans nos contrées : je parle d'un saïga d'argent, appartenant à l'heptarchie bretonne du VIIe au IXe siècle, qui a été recueilli à Saint-Wandrille, entre l'église et l'abbaye. La terre de saint Wulfran et des apôtres de la Frise et de la Germanie est assurément celle qui convient le mieux pour ces sortes de découvertes.

Enfin, nous arrivons à la belle fouille de Nesle-Hodeng, à laquelle il nous faut donner quelque développement.

Des découvertes faites en 1868, lors de la confection du chemin de grande communication n° 7 d'Elbeuf à Sénarpont, avaient appelé mon attention sur le territoire de Nesle-Hodeng, près Neufchâtel. Ces trouvailles, importantes par elles-mêmes, avaient eu lieu dans un champ nommé le *Paradis*, dénomination qui indique presque toujours une nécropole mérovingienne. Cette fois la présomption n'a pas tardé à devenir une réalité. Une fouille importante fut pratiquée en octobre dernier dans le champ du *Paradis*, qui heureusement est la propriété de M. Semichon, inspecteur départemental des établissements de bienfaisance.

J'ai interrogé dix rangées de fosses, composées chacune de quinze à vingt-deux inhumations. Sur deux cents sépultures, un très-grand nombre avaient été violées anciennement par des chercheurs de trésors. Malgré cela, nous avons recueilli dans ce cimetière une abondante moisson.

La céramique était représentée par trente-huit vases, dont trente-six en terre cuite et deux en verre, tous recueillis aux pieds des morts. N'oublions pas une foule de perles en verre, coloriées et en pâte vitrifiée. Ces perles formaient un bracelet et quatre colliers. Le fer nous a donné des boucles, un sabre, huit haches, quatorze lances, un bouclier et un fauchard ; puis une vrille, deux flèches, quatre fermoirs de bourse, l'anse et les cercles d'un baquet. Le bronze était représenté par un vase de forme hémisphérique, par de petites boucles pour lanières et dix boucles de ceinturon, par des têtes de clous et des triangles à orner la ceinture, par une bague encore passée au doigt et huit fibules, dont quatre au type cruciforme et quatre en manière d'oiseaux de proie. Quelques-unes de ces dernières étaient décorées de grenats. N'oublions pas deux aiguilles, deux styles et cinq monnaies romaines, dont une d'Adrien et trois de Tétricus. Une de ces dernières était forée pour suspension.

L'argent nous a donné un style, une bague, une fibule et une garniture de couteau.

L'or était très-abondant, et nous avons recueilli une bague décorée d'une croix pattée, sept perles d'or provenant d'un collier ou d'un anneau, une épingle à cheveux enchâssant un lapis-lazuli, un style, un tiers de sol d'or d'Anastase, et deux magnifiques fibules circulaires décorées de grenats et de filigranes. La croix, parfaitement marquée, indique une parure chrétienne.

En dehors de cette paire de fibules, estimée 500 francs par les experts de Paris (ce qui couvre les frais de la fouille), nous devons citer la plus belle découverte de Nesle. Elle consiste en une monnaie d'argent de Théodebert Ier, roi d'Austrasie (534-48). Cette pièce, qui pèse 4 décigrammes, constitue une véritable découverte pour la science numismatique. Non-seulement elle est unique dans son genre, mais elle est toute une révélation scientifique. C'est une monnaie impériale adaptée aux rois barbares. C'est un prince mérovingien qui, dans l'atelier d'Arles, se substitue aux Césars de Rome ou de Byzance. Nous reproduisons ici cette pièce rare et précieuse.



Monnaie d'argent de Théodebert Ier (Nesle, 1869).

LE MOYEN AGE.

Le moyen âge est la période qui, dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire, nous offre la plus grande variété, parfois aussi la plus grande abondance de monuments. Cette fois, ce qu'elle nous donne ce sont des sceaux, des dalles, des bas-reliefs, des croix, des tombeaux, des statues et des inscriptions sépulcrales.

Il faut que la coutume de sceller ses actes avec de la cire ait été bien commune au moyen âge, car il ne s'écoule pas d'année sans que plusieurs sceaux de métal ou de pierre ne se révèlent sur plusieurs points du département. Et, chose bien remarquable ! ce sont les XIIIe et XIVe siècles qui nous fournissent les plus nombreux éléments de la science sphragistique. Ainsi, il a été trouvé à Bures, près de l'ancien prieuré, un joli sceau en cuivre que nous croyons être celui d'un curé ou d'un prieur du nom de « M. FERET. » A Monchaux, dans une tranchée faite sur l'emplacement du vieux château, M. de Giran-

court a recueilli un sceau de cuivre portant le nom de WILL. LEMIRE (Guillaume Lemire). C'est probablement un agent fiscal de la châtellenie au XIIIe siècle. Enfin le sol d'Arques, profondément féodal, a donné un sceau du XIVe siècle du nom d'Enguerrand Elie (S. ENGERAN ELIE).

Après ces découvertes uniquement dues au hasard, il nous faut enregistrer celles qui ont été faites par des recherches dirigées dans le seul but de découvrir des objets d'art et d'histoire. Nous en avons deux à raconter. La première a eu lieu dans l'ancien prieuré de Beaulieu (commune de Bois-l'Evêque, canton de Darnétal). La seconde s'est effectuée dans l'église de Saint-Jacques de Dieppe.

Beaulieu était un prieuré de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, situé sur la paroisse de Bois-l'Evêque. Il fut fondé en 1200 par Jean, seigneur de Préaux, pour être le lieu de sa sépulture et celle de sa famille. Ce prieuré a duré jusqu'en 1772, époque où il fut canoniquement supprimé et où ses biens furent réunis au séminaire de Rouen. Des bâtiments monastiques aliénés par la Révolution, on a fait une ferme, où l'on reconnaît encore un cloître en bois du XIIIe siècle, et une salle capitulaire construite sous Philippe-Auguste.

C'est dans ce chapitre et dans l'ancienne chapelle de Sainte-Austreberte, dite de Préaux ou des fondateurs, qu'ont porté mes fouilles. Dans la salle capitulaire transformée en grange, nous avons reconnu deux ou trois corps, dont un était accompagné des vases à charbon du XIIIe siècle. Nous avons également recueilli quelques débris de pavage en terre cuite, dont un reproduisait un aigle aux ailes déployées et l'autre un fragment d'inscription provenant, probablement, de la dalle de Robert de Préaux, archidiacre de Rouen, mort en 1341.

Dans la chapelle du XIIIe siècle, qui était contiguë au chapitre et qui faisait partie de l'église, nous avons trouvé deux fosses maçonnées qui avaient tous les caractères du XIVe siècle. Ces deux fosses n'étaient séparées l'une de l'autre que par un mur d'une faible épaisseur. Elles étaient bien orientées, la tête au levant, les pieds au couchant.

La première et la plus grande était longue de 2 mètres, haute de 83 centimètres, et large de 86 centimètres à la tête et de 70 centimètres aux pieds. Le caveau avait contenu deux corps, lesquels avaient été déplacés à une époque dont il n'est pas resté trace. Les ossements avaient été laissés dans la fosse, et autour d'eux nous avons recueilli des vases à charbon du XIVe siècle. Ces vases avaient

reçu une portion de vernis verdâtre et avaient été forés après la cuisson. Le petit caveau était long de 2 mètres, haut de 90 centimètres, large de 70 à 80 centimètres. Il n'y a été rencontré que peu d'ossements et quelques fragments de vases. Nous croyons que le premier caveau est la sépulture de Jean de Préaux, mort en 1303, et de Catherine Malet, sa femme, morte en 1331. Le second pouvait appartenir à Robert de Préaux, archidiacre de Rouen, mort en 1341.

La seconde fouille, pratiquée dans l'église Saint-Jacques de Dieppe, nous paraît encore plus intéressante que celle-ci.

On savait par l'histoire qu'une chapelle située au côté méridional de la nef était depuis plusieurs siècles dédiée à saint André, le grand patron de l'Écosse. On savait aussi qu'à cause de ce patronage elle était la *chapelle des Écossais*, tribu commerçante et nombreuse établie dans la ville et dont une rue importante répète le nom.

En 1861, une communication intéressante, venue du Poitou, nous apprit que cette chapelle avait, en 1558, reçu dans son sein le corps de Robert Reid, évêque d'Orkney et président du parlement d'Écosse. Ce grand personnage était décédé subitement à Dieppe, au mois de septembre de la même année. Robert Reid était un des commissaires envoyés par le gouvernement écossais pour représenter la nation au mariage de Marie Stuart, contracté à Paris, avec le Dauphin qui devint bientôt François II. Nous apprîmes également que trois des compagnons de l'évêque des Orcades, les comtes de Rothes et de Cassilis, et lord Fleming, étaient aussi décédés à Dieppe à la même époque et de la même manière, et y avaient dû recevoir la même sépulture.

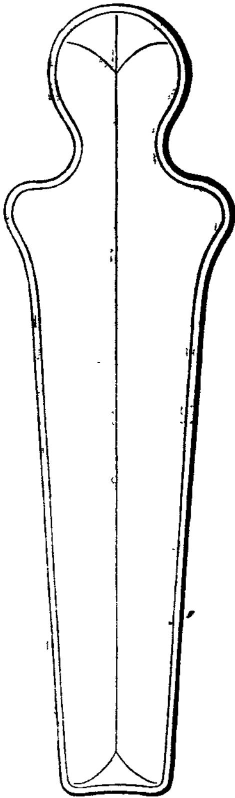
Un travail de restauration ayant eu lieu cette année dans la chapelle Saint-André, j'ai cru devoir profiter de cette circonstance pour interroger le sol et nous assurer de la présence des nobles Écossais. Une fouille pratiquée pour cet effet nous a révélé la présence de cinq corps contemporains, inhumés à la même époque et de la même manière au sein de cette chapelle. Tout porte à croire que ces cercueils si bien alignés, que ces corps inviolés, sont ceux des commissaires écossais morts presque en même temps dans la ville de Dieppe, le port d'embarquement de l'ambassade.

Cette découverte importante, dont je pourrai peut-être conserver le souvenir par une inscription commémorative, a beaucoup intéressé le pays et elle a ajouté une page à notre histoire.

Parfois aussi une fouille faite dans un but en atteint un autre. C'est ainsi que, dans ces derniers temps, M. le desservant d'Ypreville-

Biville, près Valmont, pratiquait une tranchée dans le chœur de l'église de Biville-le-Martel. Le but était d'assainir les murs rongés par l'humidité. Sans le chercher, M. l'abbé Huet a découvert un cercueil en plomb du XVIe ou du XVIIe siècle. Ce cercueil, arrondi aux angles, offre un emboîtement circulaire pour la tête. Auprès de ce sarcophage il a retrouvé un cœur en plomb, contenant le cœur de Messire Anne de Roncherolles, chevalier, décédé en 1604.

Tous ces monuments funéraires ont été religieusement replacés dans l'église, qui les contient depuis deux siècles et demi. Nous reproduisons ici le cercueil de plomb de Biville.



Cercueil en plomb de 1604 (Biville-le Martel, 1870).

Les mesures de conservation et de préservation prises en faveur de nos monuments historiques sont l'élément dominant des opérations touchant le moyen âge. C'est dans cette pensée que j'ai cru devoir restaurer un bas-relief du XVe siècle qui se voit au bas de l'église de Blangy. Ce bas-relief, qui représente un chanoine en prière devant la sainte Vierge, était accompagné d'une inscription tumulaire et obituaire de plus de cinq cents lettres. Grâce à votre bienveillance, sculpture et inscription ont été rétablies avec tout le soin possible, et aujourd'hui le monument est entièrement renouvelé.

Une dalle tumulaire de 1757, relative à Messire Joseph Terrisse, écuyer, frère du célèbre Christophe Terrisse, doyen du Chapitre de Rouen et avant-dernier abbé de Saint-Victor, avait été complétement usée par les pieds des fidèles. Avec le concours de M. Le Gentil, maire de la commune, j'ai pu faire rétablir cette inscription, qui gardera à Saint-Victor le souvenir d'une famille qui a rempli le pays de son nom pendant tout le milieu du XVIIIe siècle.

A Gottévrard (canton de Bellencombre), je suis parvenu, non sans peine, à faire encastrer dans les murs de l'église des dalles tumulaires du XIVe siècle, très-intéressantes bien qu'incomplètes. Ces pierres, qui reproduisent l'image de chevaliers,

se rapportent à la famille Marc-d'Argent, autrefois seigneuriale à Cottévrard.

Mais cette famille a un autre intérêt pour nous. Il n'est pas impossible que ces dalles aient autrefois recouvert les restes des parents du célèbre Roussel Marc-d'Argent, abbé de Saint-Ouen et fondateur de la grande basilique, en 1318. Ces pierres, d'ailleurs, sont tout à fait contemporaines de l'illustre bâtisseur.

Le lecteur n'a peut-être pas oublié qu'en 1865 il me fut donné de faire encastrer dans l'église métropolitaine deux belles dalles tumulaires, dont l'une était du XIIIe siècle et l'autre du XIVe siècle. Toutes deux avaient souffert de l'injure du temps et du passage des fidèles. Avec un nouveau crédit que M. le Préfet a bien voulu m'accorder cette année, ces deux dalles ont été restaurées et mises dans un état satisfaisant. La dalle de Nicole Gibouin, clerc de la ville de Rouen, en 1325, a vu remplir ses vides. Des fragments de marbre ont été mis à la place de la tête et des mains et dans tous les écussons qui encadraient le personnage. La dalle d'Etienne de Sens, archidiacre de Rouen, mort en 1282, a vu se reformer les traits de la figure, les lignes de l'encadrement et jusqu'aux lettres de l'inscription que les siècles avaient effacées.

J'espère, avec le concours de l'administration départementale, qui ne me fait jamais défaut, pouvoir relever prochainement une belle dalle du XIIIe siècle dans l'église de Ry (canton de Darnétal).

Je crois pouvoir compter sur le dévouement de M. d'Iquelon, l'un de nos honorables conseillers généraux, pour restaurer, dans l'église de Sommesnil, une dalle de 1645, qui recouvrit le cœur de Jean Bigot, l'un des membres les plus distingués de cette célèbre famille qui fournit à la science historique des Mécènes et des adeptes. Nous serions d'ailleurs disposé à attribuer à Jean Bigot les magnifiques portes du château de Sommesnil.

J'ai été heureux de pouvoir sauver d'une perte à peu près imminente une dalle tumulaire de l'ancien prieuré de Grammont, près Rouen. Cette pierre, qui montre le casque et l'inscription d'un écuyer serviteur de l'évêque Cauchon, porte la date de 1445. Les monuments d'une pareille époque sont bien rares, quand on songe à toutes les horreurs commises dans notre pays par l'invasion anglaise.

Dans l'ancien monastère des Emmurées de Rouen, la moisson épigraphique a été plus belle encore. Dans cette maison dominicaine, fille du roi saint Louis et souvent visitée par notre grand archevêque Eudes Rigaud, il y eut autrefois une vraie bibliothèque lapidaire. En 1840, on y comptait plus de cinquante inscriptions sur pierre, redi-

sant le nom et la mort des religieuses et de leurs bienfaiteurs. Des travaux d'appropriation récemment entrepris par le génie militaire ont fait périr la moitié de ces inscriptions. Grâce à la bienveillance de l'administration actuelle, j'ai conservé vingt-cinq inscriptions tumulaires allant du XVI[e] au XVIII[e] siècle. Aujourd'hui cette série forme au musée départemental un nécrologe monastique dont l'intérêt s'accroîtra avec les années.

Il me reste encore à ajouter plusieurs actes importants de conservation et de restauration de monuments du moyen âge.

On doit des remerciements à M. le Préfet de la Seine-Inférieure, pour avoir bien voulu classer parmi les monuments historiques du département la chapelle romane de Saint-Julien, dite des Chartreux, et aujourd'hui rattachée à l'hôpital du Petit-Quevilly. Ce charmant édifice, attribué à la munificence de Henri II Plantagenet, paraît avoir été construit en 1183. Ce petit monument, à présent propriété publique, est une des plus curieuses constructions romanes du département.

Un simple hameau maritime a été témoin d'un acte de restauration qui annonce bien du tact et de la délicatesse de sentiment de la part de ses auteurs. Il s'agit de la translation de la croix de Pourville, commune de Hautol, près Dieppe, opérée vers la fin de l'année dernière.

Ce calvaire en grès et pierre, du milieu du XVI[e] siècle (1546), avait été abattu en 1860. Il avait été replacé par moi, en 1861, au bord de l'ancien chemin qui conduisait de Dieppe à Varengéville par le rivage. En 1868, le chemin de grande communication n° 75, de Dieppe à Saint-Aubin-sur-Mer, fut établi dans la vallée de Pourville. Le résultat du remblai pratiqué pour l'assiette de la chaussée fut l'ensevelissement de la croix, dont l'accès n'était plus possible. Il n'était pas convenable de laisser dans cet état un monument tout à la fois artistique et religieux. Depuis quelque temps je méditais de vous demander, ainsi qu'au service vicinal, de vouloir bien replacer plus avantageusement le seul monument que possédât le hameau de Pourville.

A ce moment, M. Jules Rivière, architecte à Paris et propriétaire à Pourville, voulut bien se substituer à l'administration et il demanda de faire à ses frais une translation qu'aurait dû opérer le département.

Tout le monde s'empressa de favoriser de si excellentes dispositions, et M. Rivière, après différents obstacles dont il a su triompher, a pu placer convenablement, dans le principal carrefour de Pourville, le seul monument que possède cet intéressant pays.

De Pourville, nous nous transportons à Rouen pour ne plus en sortir.

La fontaine de la Croix-de-Pierre est un délicieux monument du XVIe siècle, connu de tous les habitants de Rouen et des étrangers qui visitent cette grande cité, la capitale du moyen âge. Mais depuis près d'un siècle elle avait perdu ses niches, ses statues, ses aiguilles et ses ornements, à tel point que ce n'était plus qu'une masse informe, sans grâce comme sans caractère. La ville de Rouen, qui a si bien rajeuni la *Fontaine de la Crosse* il y a quelques années, n'a pas reculé devant une restauration complète de la *Croix-de-Pierre*. Ce monument, tout à la fois civil et religieux, est un des bijoux lapidaires que le moyen âge a légués à la ville de Rouen, la plus gothique de l'Europe, au dire même des étrangers. L'ancienne pyramide vient de disparaître, et on va la remplacer par un édifice d'un goût parfait et d'un travail achevé. Quand on saura que la ville de Rouen a confié cette délicate mission à M. Barthélemy, personne ne conservera plus la moindre appréhension à l'endroit d'un chef-d'œuvre de l'art chrétien.

Depuis un an, le nom de M. Barthélemy s'est encore rattaché à une restitution aussi belle qu'honorable : il s'agit de la résurrection dans la cathédrale de Rouen des tombeaux et des statues sépulcrales des rois anglo-normands Henri Court-Mantel et Richard Cœur-de-Lion. Ces deux royales images, le plus grand souvenir de cette vaste métropole, avaient disparu du sanctuaire depuis un siècle et demi. Français et étrangers les cherchaient vainement dans cette basilique qu'ils avaient enrichie de leurs dons et honorée de leur dernier souvenir. Un malheureux vent de réforme soufflant sur l'église avait fait disparaître ces monuments funèbres en 1734, ainsi que le mausolée du roi Charles le Sage. D'heureux efforts, des recherches persévérantes, ont réussi à rendre à l'église de Rouen les statues funèbres de ses hôtes couronnés.

Dans cette circonstance, l'État s'est montré à la hauteur des découvertes de 1838 et de 1866. Il a voulu que les Plantagenets, qui avaient régné sur les plus belles terres de l'Europe, conservassent dans la capitale de leur ancien empire la place d'honneur qu'ils avaient désirée pendant leur vie.

Rouen, aujourd'hui, n'a plus rien à envier à Fontevrault; les images et les mausolées redeviendront l'objet des pèlerinages des Anglo-Normands, en même temps qu'ils sont redevenus une richesse nationale.

L'abbé COCHET.

Rouen, le 30 juin 1870.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'OCTOBRE

M. Miller achève la seconde lecture de son travail sur une inscription agonistique de Larisse.

M. Wescher fait de nouvelles communications paléographiques gréco-égyptiennes, sous le titre de *Notices et textes de plusieurs séries d'inscriptions grecques en écriture cursive provenant des grottes et tombeaux de l'Egypte.*

M. de Wailly commence la seconde lecture de son *Mémoire sur quelques chartes de la ville d'Aire.*

M. de Longpérier met sous les yeux de l'Académie les dessins photographiques de la fouille pratiquée sur l'emplacement du cimetière Saint-Marcel et d'un sarcophage provenant de cette fouille. Les ouvriers chargés d'enlever les terres ont creusé le sol à une profondeur moyenne de cinq mètres et ont mis à découvert un très-grand nombre de tombes d'époques différentes et de grandes dimensions. La plupart d'entre elles appartiennent aux temps des Mérovingiens et des Carlovingiens. Plusieurs offrent les formes massives et les grandes dimensions qui distinguent les tombes de saint Germain et de quelques-uns des premiers évêques d'Auxerre déposées dans la crypte de l'abbaye de Saint-Germain. On a fait un choix des monuments les mieux conservés, qui seront placés dans le musée municipal. Le sarcophage dont l'Académie voit la photographie est formé de plâtre et tout couvert d'ornements en relief. On y remarque au chevet et aux pieds une croix de forme antique; puis, sur les flancs, le monogramme du Christ et divers ornements géométriques. Deux cadres contiennent des figures grossièrement exécutées et rappelant complétement les figures entaillées dans les fibules de bronze, décorées de verres de couleur, que l'on recueille dans les sépultures mérovingiennes. M. de Longpérier ajoute que le musée municipal montrera bientôt de très-curieux monuments gallo-romains trouvés dans les fouilles de l'Hôtel-Dieu. Quatre grands blocs portent des sculptures parmi lesquelles on remarque des génies de Mars, chargés des armes du dieu, et une divinité à trois visages ayant pour symbole une tête de bélier, divinité qui était connue sur un certain nombre de pierres trouvées à Reims, à Autun, à Beaune, et dont la présence à Paris tend à montrer le culte de ce dieu sous un aspect national de plus en plus étendu.

M. Egger commence la deuxième lecture de son mémoire sur un *Papyrus gréco-égyptien*, appartenant à la bibliothèque de l'Ecole française d'Athènes, dont il doit la copie à M. Albert Dumont.

A la suite du rapport fait par la commission du prix Bordin sur la question concernant l'*histoire de l'église Nestorienne*, le prix a été décerné à M. l'abbé Martin, vicaire à Saint-Nicolas-des-Champs. A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Découvertes romaines à Bolbec. — On lit dans le *Journal de Bolbec* du 30 septembre 1871 :

« En 1848, MM. Lemaître-Lavotte, grands manufacturiers de Bolbec, faisaient défricher un bois taillis voisin de leur usine et situé à Saint-Martin-du-Vivier, près l'ancien château de Fontaine-Martel. Ce défrichement révéla tout un cimetière romain du premier siècle de notre ère. Différentes personnes obtinrent les divers objets provenant de cette découverte accidentelle, mais la plus grande partie est allée au Havre former le cabinet de M. Platel, l'architecte de la ville.

« Depuis 1848, chaque fois que la nécessité fit travailler dans ce taillis, on ne cessa d'y faire de nouvelles découvertes. Cette année, MM. Lemaître, ayant ouvert un chemin d'accès, rencontrèrent deux urnes romaines en verre, qu'ils ont bien voulu remettre à M. l'abbé Cochet pour le musée départemental d'antiquités de Rouen.

« MM. Lemaître-Lavotte ont poussé encore plus loin leur bienveillance pour notre collection départementale; ils ont fait pratiquer, sous les yeux de M. l'abbé Cochet, quelques tranchées dans leur bois du Vivier. En deux jours on a rencontré une vingtaine de vases antiques en terre cuite et en verre formant cinq ou six groupes d'incinération romaine.

« Bon nombre de ces vases sont sortis brisés du sein de la terre, d'abord à cause de la dureté du terrain, composé de cailloux de transport, ensuite à cause de la présence des racines et de la proximité du sol, qui les laissait ainsi sans protection. Malgré cela on a pu sauver une belle urne en terre grise de forme ollaire, haute de cinquante-deux centimètres, et différents petits vases destinés aux offrandes. Ces pièces délicates étaient enfermées dans les urnes et, de cette sorte, ont été préservées de la destruction. Parmi les morceaux les plus intéressants, nous citerons une coupe rouge en terre de Samos et une lampe en terre recouverte d'un vernis jaunâtre métallique. C'est la première pièce de ce genre que M. l'abbé Cochet ait encore recueillie dans ses fouilles.

« Nous croyons être l'interprète de M. le directeur du musée départe-

mental en remerciant MM. Lemaître de leur complaisance et de leur générosité. »

— Suivant le *Schleith Boten*, des fouilles faites au sud de Siblingen ont amené la découverte d'un établissement romain. On a déjà découvert une grande maison d'habitation; les murs, qui existent encore à une assez grande hauteur, permettent de juger du genre de la construction, des dispositions intérieures des chambres, du système de chauffage conservé encore en partie. Des indices positifs, s'étendant au loin, donnent la certitude qu'en continuant les fouilles on mettra à nu toute une série de maisons, et que nous nous trouvons sur l'emplacement d'une ville romaine considérable. Cette découverte éclairera peut-être d'un nouveau jour l'histoire romaine dans ce pays.

— *Congrès de Bologne.* — La cinquième session du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques vient d'avoir lieu à Bologne (Italie), sous la présidence générale de M. le comte Gozzadini, sénateur. Grâce à l'activité et au dévouement de M. le professeur Giuseppe Capellini, secrétaire du comité d'organisation, ce Congrès a parfaitement réussi. Les réceptions faites par la ville de Bologne, par Modène et Ravenne, par le Président, par M. Aria à Marzabotto, ont été splendides. Le Congrès comptait deux cent cinquante membres présents, parmi lesquels une trentaine de Français; venaient ensuite les Danois, les Suédois, les Belges et les Suisses. L'Allemagne était très-peu représentée. L'Italie l'était très-brillamment sous le rapport du nombre et du savoir. Le prince Humbert, héritier de la couronne d'Italie, et le Ministre de l'instruction publique ont assisté à une des séances et à l'excursion de Marzabotto. Les présidents élus ont été : MM. le comte Conestabile de Pérouse et le sénateur Scarabelli d'Imola (Italie), de Quatrefages (France), Vogt (Suisse), Steenstrup (Danemark) et Dupont (Belgique).

M. Gozzadini a ouvert le Congrès par un discours qui résume d'une manière remarquable tous les travaux préhistoriques faits en Italie. Puis sont venues de nombreuses communications fort variées, qui ont occupé sept séances et laissé peu de temps à la discussion. Il serait trop long et fort difficile de résumer toutes ces communications, qui formeront une publication des mieux nourries et des plus intéressantes. Le fait le plus nouveau a été l'extension de la région des habitations lacustres. Cette région était essentiellement la Suisse. Elle ne débordait que fort peu sur la France, en Savoie; sur l'Italie, dans la Lombardie et la Vénétie; sur l'Allemagne, en Bavière. Les Prussiens, qui veulent tout avoir, avaient bien aussi parlé d'habitations lacustres, mais jusqu'à présent sans fondement. Eh bien! deux membres du Congrès ont allongé beaucoup la région des habitations lacustres dans l'est. M. le comte von Brand a signalé de ces habitations dans la Haute-Autriche, et M. le comte Alexandre Przezdziecki en a découvert en Pologne.

Un autre résultat fort important du congrès a été d'admettre la civilisation de Villanova, si bien décrite par M. le comte Gozzadini, comme

dernière civilisation préhistorique italienne, donnant déjà la main à la civilisation étrusque. Cette civilisation de Villanova, grâce à la collection Gozzadini, était parfaitement représentée dans une exposition préhistorique italienne faite en vue du Congrès. Aussi M. Desor a-t-il demandé qu'elle fût considérée comme type d'une grande époque; ce qui a été généralement accepté.

L'exposition dont il vient d'être question a été pour les savants étrangers, et je dirai même pour la plupart des Italiens, une véritable révélation. Quatre grandes salles étaient remplies des objets préhistoriques les plus variés, provenant de tous les points de l'Italie. L'époque de la pierre est aussi bien et aussi abondamment représentée en Italie que dans les pays les mieux favorisés. A côté des types français de Saint-Acheul, du Moustier et de la pierre polie, on voit des pièces qui rivalisent en beauté avec celles du Danemark.

Les fouilles ont constitué la partie la plus brillante du Congrès. Admirablement dirigées, elles ont parfaitement réussi. On a d'abord visité près de Modène la terramare de Montale, de l'époque du bronze. Puis on est allé, dans la magnifique propriété de M. Aria, à Marzabotto, par le chemin de fer de Bologne à Florence, explorer une vaste nécropole étrusque à côté de laquelle on a découvert une ville dont le nom reste inconnu. On est aussi allé à la Certosa, cimetière actuel de Bologne, visiter le cimetière de l'antique Felsina, la Bologne étrusque, enfoui sous quatre mètres d'alluvions. Enfin Ravenne a montré les mosaïques du palais de Théodoric, enterrées à trois mètres de profondeur et se trouvant au-dessous du niveau actuel des eaux.

C'est en Belgique, l'année prochaine, qu'aura lieu le sixième Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques, sous la présidence générale de M. d'Omalius de Halloy. D'après une proposition qui avait été faite au quatrième congrès, à Copenhague, par les savants danois, le Congrès de Bologne, dans une séance présidée par M. le comte Conestabile, a voté que la langue française serait à l'avenir exclusivement employée dans les Congrès internationaux d'archéologie et anthropologie préhistoriques. Déjà les Italiens l'avaient seule admise au Congrès de Bologne.

G. de Mortillet.

SUR

UN DÉCRET D'EXCOMMUNICATION

TROUVÉ AU DJEBEL-BARKAL

La plus courte des cinq stèles trouvées au Djebel-Barkal, dans les ruines de [hiéroglyphes], *Napata*, et transférées au Musée de Boulaq par les soins de M. Mariette (1), la stèle de l'Excommunication, est aussi la plus difficile à traduire et à commenter. Le martelage intentionné du cartouche royal qui la décorait nous enlève tout moyen d'en fixer la date; la concision extrême du texte nous permet à peine de saisir le sujet dont elle traite. Comme l'a fort bien dit M. Mariette dans la courte étude qu'il lui a consacrée (2), elle n'est « qu'une sorte d'affiche monumentale apposée dans le temple de Napata » et que les Éthiopiens devaient comprendre à demi-mot. Réduits que nous sommes par le manque de monuments à une complète ignorance des révolutions éthiopiennes, je ne puis que donner la traduction littérale du texte et les conjectures plus ou moins spécieuses que son examen m'a suggérées.

Au-dessous du disque solaire qui éploie ses deux ailes dans le cintre du monument, le dieu [hiéroglyphes], *Ammon-Râ, seigneur du trône des deux mondes sur la Montagne Sainte*, suivi de la déesse [hiéroglyphes], *Mût, dame du ciel, régente des dieux*, et de [hiéroglyphes],

(1) Mariette, *Quatre pages des Archives officielles de l'Éthiopie* (*Revue archéologique*, 1865, II, p. 174-175). Le texte a été publié dans Mariette, *Gebel-Barkal*, pl. XI.

(2) Mariette, *Quatre pages*, etc., p. 175.

X‘onsû en Thébaïde, scribe de justice du cycle des dieux, Horus seigneur de la joie, reçoit les offrandes d'un roi dont les cartouches et le visage ont été martelés avec soin. La triade éthiopienne, héritière fidèle des traditions égyptiennes, se montre fort touchée des hommages du roi et lui transmet en échange les souhaits d'usage, la vie [hiéroglyphe], la puissance [hiéroglyphe], la force [hiéroglyphe] et la joie [hiéroglyphe]; les symboles de durée éternelle alignés derrière l'image du prince nous montrent le fonds qu'il fait sur les promesses de la divinité. Le texte qui accompagne le tableau n'a que dix lignes d'une écriture fort nette, mais gravée par un ciseau assez gauche (1). Les cartouches ont été martelés trop profondément pour qu'il soit possible d'y découvrir même l'ombre d'un caractère. Les derniers groupes des lignes 8 et 9 ont été mutilés accidentellement, et les signes reproduits avec réserve sur la planche de M. Mariette ne sont plus discernables sur les empreintes. Je passe les trois lignes du protocole qui ne renferment que des épithètes banales, pour arriver de suite à la partie intéressante de l'inscription.

Renpe-t II — *nte* — *χâ - w* — *aû* — *h‘on-ew* — *h‘er* — *nes-t*
L'an II de son avénement, tandis que S. M. était sur le trône

Seb — *ûtû - n - h‘on-ew* — *er* — *nûter h‘â-t* — *nte* — *tew* — *Amen*
de Seb, se transporta S. M. au temple de son père Ammon de

Nap-t — *h‘er* — *dû-ûâb* — *r* — *s‘enâ*
Napata sur la Montagne Sainte (2) · pour chasser

mâhâû-u — *tûî* — *mesd* — *nûter* — *zod-tû-n-es* — *Tûm-*
cette secte ennemie de Dieu qu'on appelle les *Tûm*

(1) Mariette, *Quatre pages*, etc., p. 174.
(2) Le *Djebel-Barkal* de nos jours.

pesī-u *Per-dût- χài-u* *r-zod* *An*
pesī-u Per-dut-χāi-u, décrétant : « Qu'on ne leur

rtà *âq* - *sen* *er* *nûter - h'â* *nte* *Amen* *Napt*-
permette pas d'entrer dans le temple d'Ammon de Napata

h'er *dû-ûâb* *h'er* *zod - t* *pwi* *btû* *pû*
sur la Montagne Sainte à cause de cette parole [c'est une abomination

zod-ew *ar-sen* *em* *nûter-h'â* *nte* *Amen*
de la dire] qu'ils ont prononcée dans le temple d' Ammon.

Ar-sen *zod-t* *an* *ûtû* - *n* - *nûter*
Ils avaient proféré une parole, [mais] point n'a ordonné Dieu

arī-sû *Ar-sen* *ûàûû* *m* *ab-sen* *em* *smàm*
qu'elle s'accomplît! Ils avaient comploté en leurs cœurs de massacrer

sà *an ûn* *btàû* - *w* *an* *ûtû* - *n* - *nûter*
l'homme qui ne serait pas leur complice (1), [mais] point n'a ordonné Dieu

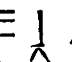
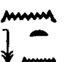
ar-ew *rtâ* - *n* - *nûter* *zod* - *sen* *em* *ro* - *sen* *zod* -
que cela se fît! Dieu a fait que leur parole de leur bouche qu'ils

(1) M. à m. « de massacrer l'homme, *point n'est crime, complicité de lui.* »

sen *en-mer-es* (1) *χeper* *àâb-u-sen* *smà-*

avaient dite à ce sujet devint leur ruine; il les a

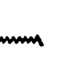
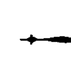
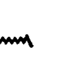
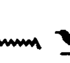
n-ew se-t-u *arī* *mes* *en* *ùôt* [*en*] *sûten*............

massacrés, faisant passer la flamme [du roi au milieu d'eux?].

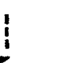
er-rtâ *send* *nûter-h'on-u neb* *ùâb-u neb* *âq-sen* *χer*

Afin de remplir de crainte tous prophètes et prêtres, qui entrent devant

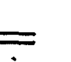
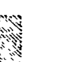
nûter pen [*s'eps*] *en* *âà* *n* *bàï-u-w* *en* *ûr*

ce dieu vénérable, par la grandeur de ses esprits [*et*] l'étendue

n *χem-ew* *zod* *h'on-ew* *ar* *nûter-h'on-u neb* *ùâb-u neb*

de sa puissance, décrète S. M. : « S'il y a quelque prophète ou prêtre qui

arī-sen *sep* [*ban*] *m* *rope-u* .... *se-t-u* *an*

fasse une action mauvaise dans les temples, [que Dieu] les détruise! Qu'il

rtâ *χoper* *rûd-u* *h'er* *sàtà* *an* *rtâ*

ne permette pas que leurs jambes soient sur la terre! Qu'il ne leur laisse pas

(1) Il y a ici le pronom féminin parce que le mot qu'il remplace, *zod-t*, est du féminin.

smen *ûâ - u* *h'er - sà - sen* *h'er - enti* *an* *âperi* *nûter - h'â*
affermir une postérité après eux, afin que le temple ne soit pas

em *ûχà - u - s* *χer - s* *pû* *sû-s am.*
infecté de ses erreurs, [*mais que*] ce qui est son mensonge, il en soit vide! » (1).

M. Mariette rattache le monument au groupe formé par la stèle de l'Intronisation et la stèle du Songe (2), et je ne vois aucune raison de modifier son jugement. Le roi inconnu qui s'y trouve figuré était donc à peu près contemporain des rois de la XXVI[e] dynastie égyptienne, et vivait sans doute au VI[e] ou VII[e] siècle avant l'ère chrétienne. En tout cas, la stèle qu'il fit ériger dans le temple de Napata est un véritable décret d'excommunication dont la lettre n'est pas trop malaisée à comprendre, malgré l'absence de déterminatifs commune à tous les textes éthiopiens, mais dont les raisons historiques et politiques ne sont pas facilement appréciables. Les hommes contre lesquels le *bref* est lancé étaient appelés ou se faisaient appeler eux-mêmes , *Tumpesi-u-Perdû-t-χâi-u*. Ces deux expressions, dont chacune est accompagnée d'un déterminatif humain, et , et des signes du pluriel I I I, ne font-elles qu'un seul nom ou s'appliquent-elles à deux catégories de personnages? M. Mariette a cru qu'il s'agissait de deux sectes différentes dont la première portait le nom de , « *Tempesi* », et la seconde celui de , « *Pertetkhi* » (3). Mais, si le terme , *mâhâû-u*, qui dé-

(1) La difficulté de cette phrase consiste tout entière dans l'emploi répété du pronom . Je considère qui suit et comme se rapportant à qui est du féminin; qui suit comme se rapportant à .

(2) Mariette, *Quatre pages*, p. 184. — (3) Mariette, *ibid.*

signe l'ensemble des personnes mises hors la loi, est suivi des signes du pluriel, le membre de phrase , *zod-tû-n-es*, qui en dépend, est au singulier. Il représente donc une seule réunion d'individus, et partant, les deux expressions composées -, *Tûmpesïu-Perdût χäïu*, ne forment qu'un seul et même nom, un seul et même sobriquet appliqué à une seule et même secte politique ou religieuse. La première moitié se résout 1° en la négation , *Tûm*, 2° en , *psi*, qui, déterminé par le godet, veut dire *encrier* (1), et par le brasier *enflammer, mettre au feu, brûler, cuire* (2). La seconde est formée de , *Per-dû-t*, m. à m., *exertio manuum, la vaillance, la force* (3), et de , *χài, renverser, tuer, mettre en pièces* (4). Le nom est donc composé de deux parties, l'une négative, l'autre positive, et de cette première circonstance on peut déduire qu'il renferme une antithèse dont l'une nie un point de doctrine quelconque et l'autre affirme un autre point de doctrine en contradiction avec le premier. De plus, la négation employée n'est pas une des négations indicatives , *bû*, , *ben*, *an*, mais la négation impérative ou subjonctive par excellence , *tûm*, μὴ (5). Donc, quelle que soit la valeur qu'on adopte pour , *pesï*, il faut rendre , *Tûmpesï-u*, par une formule impérative, « *Les gens qui disent :* « Qu'on ne fasse pas *l'action exprimée par*

(1) Brugsch, *Dict.* s. v. , *pesï.*

(2) *Id.*, s. v. , *pes;* Chabas, *Voyage d'un Egyptien*, Glossaire *s. v. eâdem.*

(3) *Id.*, s. v. , *per-tot;* Chabas, *Voyage*, Gl. *s. v. eâdem.*

(4) *Id.*, s. v. , *χäï.*

(5) Lepage-Renouf, *On some negative particles;* Maspero, *Du verbe égyptien*, ch. vi.

, *pesï!* » *Les* « QU'ON NE , *pesï* PAS! » et non par une formule indicative, « *Les gens qui disent :* « ON NE , *pesï* PAS! » *Les* ON NE , *pesï* PAS. » , *Perdûtχäï-u*, antithèse de , *Tûmpesï-u*, doit être construit selon la même tournure grammaticale et signifier au mode impératif « *Les* QUE LA FORCE TUE! » mais non pas au mode indicatif « *Les* LA FORCE TUE ».

Reste à trouver lequel des deux sens de , *pesï*, est préférable dans le cas présent. Si on se décide pour , *pesï*, *brûler*, *cuire*, il faut traduire



Tûmpesiu-Perdûtχäiu, par « *Les* QU'ON NE BRULE PAS! QUE LA FORCE TUE! » La secte proscrite par le roi éthiopien aurait donc voulu au sacrifice par le feu substituer le sacrifice par le fer ou la masse. Si on admet , *psï*, *écritoire*, la traduction littérale serait : « *Les* PLUS D'ÉCRITOIRE! QUE LA FORCE TUE! » Ces deux formules renfermeraient un arrêt de proscription lancé contre les lettres et une revendication des droits de la force, ou, pour me servir d'une expression fort à la mode, résumerait en quelques mots tout le programme politique d'une secte ou d'un parti qui rejetait la domination des castes savantes des « porteurs de palette et d'écritoire (1) », pour lui substituer celle des classes guerrières de la nation. Notre stèle nous conserverait le souvenir d'un complot militaire analogue à celui qui, sous Ptolémée II d'Égypte, renversa en Éthiopie l'autorité sacerdotale et remit le pouvoir aux mains d'Ergamène et de ses soldats (2). Mais cette seconde hypothèse n'est en parfait accord 1° ni avec les lois de la grammaire, 2° ni avec les données de notre stèle. 1° , *psï*, est un nom, d'ailleurs très-rare, et n'a ja-

(1) *Papyrus Anastasi*, II, pl. 7, l. 1; *Papyrus Sallier*, I, pl. X, l. 9.
(2) Diodore de Sicile, III, 6.

mais la valeur verbale : or la négation se place toujours devant un verbe, jamais devant un nom. 2° Si la secte avait eu pour objet de renverser le pouvoir sacerdotal, il est peu probable que ses membres eussent appartenu à la caste sacerdotale : or c'est contre des prophètes et des prêtres qu'est dirigé le décret ou, pour mieux dire, le *bref d'excommunication*. La secte proscrite était donc formée au moins en partie de prophètes et de prêtres, elle habitait le temple et ne se souciait pas sans doute de renverser au profit des castes guerrières un pouvoir dont elle était la première à profiter. C'est là ce qui me décide à préférer provisoirement le sens *brûler* de la racine , *pesï*, et à traduire le nom par « *Les* « Qu'on ne brûle point! Que la force tue! »

Pour résumer en quelques mots : L'an II, d'un roi inconnu qui vivait au VIIe ou VIe siècle avant l'ère chrétienne, des prophètes et des prêtres attachés au temple d'Ammon de Napata sur la montagne sainte essayèrent de fomenter une hérésie au sein du sacerdoce éthiopien. Ils prétendaient remplacer la coutume des holocaustes par celle du sacrifice sanglant et condensaient tout leur enseignement en deux formules : , *Tûm-pesï* : QU'ON NE BRULE PAS, , *Per-du-t χäi*, QUE L'ACTE DE LA MAIN TUE! qui devinrent leur nom. Cette doctrine fut rejetée avec horreur par la plus grande partie du *clergé* éthiopien. Le roi se rendit au temple de Napata, en expulsa les hérétiques, les fit passer par le feu, et, pour prévenir le retour de pareilles erreurs, rendit contre les prophètes et les prêtres dégoûtés de l'orthodoxie un arrêt de mort qui les atteignait eux et leur postérité.

G. MASPERO.

Paris, le 29 décembre 1870.

SUR

QUELQUES REPRÉSENTATIONS

DE LA

MORT DE LA VIERGE

J'ai décrit récemment dans la *Revue* (1) un des bas-reliefs les plus remarquables et les moins connus de la cathédrale de Strasbourg, la *dormition* de la Vierge, sculptée au-dessus de la porte dite *de l'horloge*. Ce sujet a souvent inspiré les artistes du moyen âge (2). Même en négligeant les fresques byzantines (3) et les miniatures, le catalogue des dormitions prendrait un volume. Dans une série aussi riche, il est du moins facile de faire un choix. Je voudrais donner ici quelques exemples qui montrent avec précision comment la scène primitive s'est transformée selon les temps, et qui permettent d'en suivre l'histoire. Sans revenir sur le bas-relief de Strasbourg, je rappellerai seulement qu'il est d'une simplicité et d'une beauté qui ne se retrouve dans aucune des dormitions que j'ai pu voir. Nous avons là une œuvre faite certainement d'après un modèle très-ancien, et nous pouvons y reconnaître le type premier d'un sujet si fréquemment traité depuis. Le catalogue qui va suivre ne fera, je crois, que confirmer cette opinion (4).

(1) Voir le numéro d'octobre 1871.

(2) J'ai donné quelques exemples pris surtout dans la vallée du Rhin.

(3) Il est rare qu'une église byzantine ne possède pas une dormition.

(4) J'ai rapproché du bas-relief de Strasbourg un marbre représentant la Vierge, monument que j'avais vu en 1868 dans un petit village perdu sur la côte de la mer de Marmara. L'église de *Santa Maria in Porto*, à Ravenne, possède une vierge semblable, appelée la *madona greca*. Cette madone porte les lettres $\overline{\text{MP}}$ $\overline{\Theta\Upsilon}$; c'est une œuvre grecque très-ancienne, d'un style simple et ferme. Il est rare qu'on puisse en apprécier toute la beauté parce que la piété des fidèles a couvert cette image de

1° Musée de Darmstadt. Ivoire du IXe siècle. La Vierge est étendue sur son lit; à droite et à gauche, quatorze personnages sont groupés sept par sept. Le Christ, debout derrière le lit, tient l'âme de sa mère, figurée sous la forme d'un enfant au maillot. Un ange, dans la partie supérieure du cadre, emporte une figure semblable. La scène est très-nette, elle a même une simplicité relative; toutefois elle diffère de la dormition de Strasbourg par deux caractères: 1° le Christ ne bénit pas de la main droite; 2° l'âme n'est pas une petite personne vêtue d'une longue robe, joignant les mains. La figure ci-jointe indique le mouvement du Christ, il tourne la tête et montre l'âme de sa mère à l'assistance.



2° Bibliothèque de Ravenne. Ivoire du XIe ou du XIIe siècle. La scène est la même. Le Christ montre l'âme de sa mère; cet ivoire est d'un moins bon travail que le précédent. En regardant attentivement au-dessus de la tête du Christ, on reconnaît que l'artiste avait écrit à l'encre rouge une légende effacée aujourd'hui, H KV / MHCIC (1); la lettre H porte un esprit et la syllabe CIC un accent. C'est là un travail certainement grec, apporté d'Orient

bijoux et de draperies; dépouillée de ses ornements, elle reprend son vrai caratère. Ce marbre appartient au Ve ou au VIe siècle; il est donc contemporain des belles mosaïques qui décorent les basiliques de Ravenne.

(1) Orthographe fréquente, qui se rencontre déjà dans les premières inscriptions chrétiennes de la Grèce, en particulier à Mégare, κυμητήριον.

en Italie. Gori a publié une dormition qui, dit-il, appartenait à l'église de Saint-Michel, à Murano; il n'est pas douteux qu'il faille reconnaître dans notre ivoire celui dont il a donné le dessin, bien que les exemplaires de représentations identiques ne soient jamais rares en Grèce. Dans tous les cas, la composition n'est pas occidentale (1), et c'est là pour nous une raison de la citer ici. Cet ivoire est un des exemples de la dormition grecque, qui ont dû être fréquents en Europe au moyen âge. — Deux des apôtres tiennent un encensoir; au second plan, quatre personnages regardent la scène en pleurant.

3° Baptistère de Florence. Tableau en mosaïque représentant les différents *mystères* de la Vierge. Cette dormition est grecque. Le tableau fut donné en 1394 au baptistère par une Vénitienne, *Nicoletta de Grionibus,* qui le tenait de son mari, autrefois attaché au service des empereurs de Constantinople (2). Jean Cantacuzène l'avait dans son oratoire. Le Christ tient l'âme des deux mains et ne bénit pas. Derrière les apôtres on voit deux évêques, Gori pense qu'ils font allusion aux églises de Jérusalem et de Constantinople, et à la translation sinon des restes, du moins des vêtements de la Vierge de Jérusalem à l'église des Blachernes (3).

4° Musée Barberini. Ivoire représentant les mystères de la Vierge, probablement du XIe siècle; travail assez médiocre; deux apôtres tiennent des encensoirs. Le cadre est très-petit; la scène n'est pas représentée avec tous les détails ordinaires; mais l'ivoire est grec (4). C'est donc un troisième exemple à ajouter aux précédents.

5° Chartreuse de Pavie. Grand triptyque dans l'ancienne sacristie. Cet ouvrage considérable ne compte pas moins de soixante-six bas-reliefs et un nombre infini de personnages. Il a pris, dit-on, à son auteur, Bernard des Ubbriachi, plus de vingt années. Cette œuvre, dont l'histoire est mal connue, est relativement

(1) *Thesaurus veterum diptychorum,* publié d'après les manuscrits de Gori, par Passeri, t. III, pl. XLII. Un second ivoire, autrefois conservé à Murano, est aujourd'hui à Ravenne, pl. XLI; il porte la légende ΑΝΑΛΗΨΗ.

(2) Gori, *Monumenta sacræ vetustatis insignia basilicæ baptistarii Florentini,* dans le *Thes. vet. dipt.*, t. III, p. 327.

(3) Voir plus bas, n° 9. Détails qui ne paraissent pas favorables à cette explication.

(4) Gori, *Thes. vet. dipt.*, t. III, p. 287

moderne; mais Bernard des Ubbriachi s'est visiblement inspiré de modèles anciens, il a souvent affecté des formes archaïques, négligeant à plaisir les exemples plus vivants que lui offraient ses prédécesseurs du XII[e] siècle et même du XIII[e]. C'est là ce qui est souvent arrivé pour les ivoires et ce qui arrive encore tous les jours en Orient. J'ai vu en Grèce des sculpteurs sur ivoire qui, de parti pris, conservaient les types hiératiques; ils se permettaient parfois de copier des œuvres modernes et ils le faisaient avec un véritable talent, mais, disaient-ils, ces concessions ne pouvaient que compromettre la dignité de leur art. La *dormition* représentée sur le triptyque de la chartreuse de Pavie est byzantine; elle se rapproche, en particulier, beaucoup de celle qui est décrite plus haut sous le numéro 2; même disposition des personnages, même attitude du Christ, même figure donnée à l'âme de la Vierge. Bernard des Ubbriachi a copié un modèle grec.

6° Nurenberg. *Germanisches national Sammlung;* ivoire du XIV[e] siècle. Un ange, placé près du lit, pose une main sur la bouche de la Vierge; il reçoit le dernier souffle, l'âme de Marie. Le Christ debout, à droite, bénit sa mère. Les dimensions de ce bas-relief sont si petites qu'il m'a été impossible de reconnaître le caractère de la bénédiction. Trois apôtres, placés derrière le lit, regardent la scène; deux autres, aux premiers plans, disent des prières. La représentation byzantine est déjà ici sensiblement altérée, bien qu'à un examen peu attentif cet ivoire puisse paraître présenter les mêmes caractères principaux que les précédents. L'image matérielle de l'âme a été supprimée (1).

7° Parme. Musée, salle des primitifs. Tableau d'un auteur incertain (XIII[e] siècle). Le Christ bénit à *la grecque* et tient l'âme de sa mère, qu'il semble serrer sur sa poitrine; les inscriptions $\overline{\text{MP}}$ $\overline{\Theta\Upsilon}$, $\overline{\text{IHC}}$ $\overline{\text{XC}}$, attestent que l'œuvre est grecque. J'y reconnaîtrais volontiers une copie de l'école de Melchiore Greco ou de Riccio Andrea di Candia. La scène byzantine est à peine altérée, bien que les figures des personnages n'aient pas complétement l'expression grecque.

8° Bologne. Musée; tableau de Jacopo Avanzi; n° 159. XIV[e] siècle. Des anges tiennent à la tête du lit la tenture sur laquelle repose

(1) Cf. une dormition de la Vierge représentée sur une des portes du dôme de Pise, œuvre du XI[e] siècle et peut-être d'une époque antérieure. Ciampini a publié et étudié cette représentation, *Monumenta vet. in quibus præcipue 7 musiva opera* etc., t. I, p. 47. Ses remarques sont intéressantes.

la Vierge; un grand nombre de saints ont remplacé les douze apôtres; l'âme de la Vierge est enveloppée d'un long voile blanc; cette petite figure paraît toute joyeuse d'être reçue dans les bras de Dieu. Au-dessus de cette scène est le couronnement de la Vierge. La même disposition se retrouve sur le triptyque de la chartreuse de Pavie (1).

9° Même musée. Auteur incertain, n° 170. xive siècle. Des anges tiennent des palmes, des encensoirs, joignent les mains et prient autour du lit. Le Christ, sous les traits d'un beau jeune homme, la tête ornée d'une couronne occidentale, reçoit l'âme de la Vierge; ici la petite figure porte une sorte de robe de religieuse de couleur sombre. Un évêque mitré, la crosse à la main, lit des prières derrière le lit (2); le Christ est suspendu au-dessus de la scène générale. L'expression mystique de toutes les figures est remarquable.

10° Parme. Musée. Tableau du Giotto ou plutôt de son école. Des anges tiennent des cierges, des encensoirs. Le Christ, au milieu du tableau, porte l'âme de sa mère qui le regarde et lui tend les mains; cette petite figure est un véritable poupon; les cheveux sont courts; les joues, les bras rappellent un nouveau-né. Les apôtres, le Christ, Marie ont la belle expression propre au Giotto (3).

11° Santa Maria in Porto fuori, petite église à une lieue de Ravenne, sur le bord de la mer; fresque du Giotto. Cette admirable peinture a été en partie passée à la chaux et se voit mal. La tête de la Vierge est très-distincte; c'est une des belles œuvres de ce grand peintre. Le Christ est suspendu au-dessus du lit et porte l'âme de sa mère (4). A l'étage supérieur, couronnement de la Vierge.

Au xve siècle, le Christ disparaît presque toujours des scènes de dormition. La Vierge est entourée d'apôtres, d'anges, de personnages étrangers à la légende telle que la rapportent les évangiles apocryphes. Des prêtres disent des prières, des enfants de chœur tiennent des encensoirs. Je citerai, comme exemple, le

(1) Cf. aussi n° 11.

(2) Cf. n° 3. Deux prêtres dont l'un lit des prières.

(3) Rapprocher de cette dormition celle qui a été sculptée par Andreas Orcagna à l'église Saint-Michel, à Florence; elle est datée de l'année 1354. Cf. Gori, *Monumenta sacræ vetust. insig. basil. bapt. Florentini*, l. 1.

(4) Padoue. Église *Madona dell' Arena*. Même représentation, également du Giotto.

bas-relief de la chapelle de la Croix à Strasbourg (1). Les artistes se plaisent à multiplier les détails empruntés à la vie de leurs contemporains. Les mobiliers et les costumes sont ceux de l'époque.

12° Musée de Bâle. Tableau de Jean Holbein le Vieux, daté de l'année 1490. La Vierge est assise au devant du lit; les apôtres l'entourent; ils portent des auréoles sur lesquelles on lit leur nom. L'un d'eux, accoudé sur le lit, paraît absorbé dans une lecture pieuse. La Vierge tient un cierge; un ange allume un encensoir. Différents personnages portent le vase qui contient l'eau bénite. Le Christ n'assiste pas à la mort de sa mère.

13° Même musée. Dessin de Jean Holbein le Vieux, daté de l'année 1508. Ce dessin est au lavis relevé de blanc sur fond rougeâtre. La Vierge est assise au pied du lit; un homme lui remet un cierge et une palme; il a le costume du XIVe siècle, porte un trousseau de clefs et une bourse. Au second plan, un serviteur regarde la scène. D'autres accessoires complètent ce premier tableau. Au-dessus de cette représentation on en remarque une autre: une jeune enfant est agenouillée dans l'attitude du plus profond recueillement; les cheveux flottent sur une robe très-simple; les yeux sont levés et regardent le ciel. Trois anges descendent vers cette enfant et l'appellent à eux. Ici la Vierge mourante est distincte de son âme, mais cette âme est figurée sous la forme d'une jeune fille ravie par la contemplation du bonheur céleste. Une inscription précise le sens du dessin. A la tête du lit on peut encore déchiffrer ces mots écrits dans un cadre : *exalta es sancta Dei genitrix*... Nous sommes loin de la dormition byzantine.

La représentation se transforme une dernière fois, la *dormition* se confond avec l'*assomption* et avec le couronnement de la Vierge.

14° Chartreuse de Pavie. Bas-relief dans le chœur du côté de l'épître. Cette vaste composition compte quatre compartiments : 1° tombeau de la Vierge; les apôtres et des anges l'entourent; ils n'y voient plus que le linceul; 2° Dieu au-dessus du tombeau; 3° foule d'anges qui jouent de divers instruments; 4° Marie reçue dans le ciel. On sait combien fréquemment ce

(1) Ce bas-relief est décrit dans l'article cité plus haut. Le Christ y figure, mais à peine reconnaissable; il est placé à une petite fenêtre.

sujet, qui admet de nombreuses variantes, a été traité depuis la renaissance.

Ces quelques exemples, si peu nombreux qu'ils soient, permettent, je crois, de suivre l'histoire de la *dormition* depuis le temps où les Byzantins étaient nos maîtres dans les arts jusqu'au XVIe siècle. La scène a été traitée pour la première fois par des artistes orientaux. Aujourd'hui encore, dans toute l'Église orthodoxe on ne se lasse pas de la reproduire, et on se conforme en général au type arrêté vers le XIIe siècle par les moines du Mont-Athos. C'est celui que reproduisent les ivoires décrits plus haut sous les numéros 1 et 2. Les Byzantins nous firent connaître cette représentation; les primitifs d'Italie l'imitèrent d'abord avec une scrupuleuse exactitude; mais bientôt ils animèrent les figures, et dès le XIIIe siècle Giotto, tout en conservant presque tous les caractères matériels de la dormition byzantine, lui donna une élévation mystique inconnue à l'Orient. Il y introduisit même parfois des éléments qui en modifièrent tout à fait l'esprit général. Le XIVe et le XVe siècle oublièrent davantage encore la représentation primitive, jusqu'à ce point qu'elle disparut de la peinture religieuse. De nos jours les archéologues seuls comprennent le sens de la petite poupée que tient le Christ.

L'histoire de la *dormition* n'a été faite encore qu'en partie. Gori (1) a bien montré qu'autrefois, dans l'Église d'Occident, la mort de la Vierge était célébrée par une fête spéciale (2); il a dit l'importance qu'avait cette dormition aux yeux des Pères grecs, qui lui ont consacré plusieurs discours (3). Il reste à faire plus. L'idée de peindre l'âme de la Vierge sous la forme d'une petite figure s'explique par la manière dont les Grecs ont toujours compris la vie de l'âme séparée du corps. Une des représentations les plus anciennes qu'ils nous aient laissées (les bas-reliefs du monument de Xanthos) nous offre des figures enfantines emportées par des harpies. Ces enfants sont les âmes des morts (4). Cette conception est essentiellement grecque. Les Occidentaux ont pu l'admettre, comme ils ont

(1) Voyez aussi Ciampini, *ouvr. cité*, p. 47; il montre par le grand nombre de dissertations qu'il cite sur ce sujet combien cette scène figurée occupait ses contemporains.

(2) Au mois de février.

(3) *Ouvr. cité*, t. III, p. 344.

(4) Sur les beaux vases de Phalère du musée du *Varvakeion*, à Athènes, que l'Institut archéologique de Rome a publiés, au-dessus des tumulus on voit voltiger de petits êtres qui sont des âmes.

admis tant d'autres usages grecs; mais dès qu'ils ont eu un génie propre, ils ont si bien modifié cette représentation qu'ils en ont oublié le sens premier. C'est la forme même des esprits qui ont créé cette scène qu'il faudrait analyser, pour faire voir comment cette conception leur était naturelle. Je n'ai voulu ici que toucher aux côtés tout extérieurs de la question. Les études archéologiques ont bien pour objet de faire revivre les sentiments du passé dans ce qu'ils ont de plus délicat, de plus particulier et même, en apparence, de moins saisissable; mais dans l'état actuel de la science, il faut le plus souvent se borner à recueillir des faits précis. Le temps viendra où la psychologie saura demander à ces documents tout ce qu'ils renferment (1), où elle saura dire, par exemple, pourquoi un genre de représentation figurée a toujours été admis par l'Église d'Orient, et pourquoi en Occident, au contraire, cette scène d'importation étrangère n'a été acceptée que durant quelques siècles.

ALBERT DUMONT.

(1) Quelques archéologues ont cru qu'on représentait l'âme sous la forme d'un enfant parce que le Christ a dit : « *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.* » Ce n'est pas un mot des textes sacrés plus ou moins bien interprété et détourné du sens naturel, qui rend compte d'un usage aussi général et aussi important. La théologie orthodoxe donne huit explications différentes des banquets funèbres qu'elle a dû accepter au VIIIe siècle, après les avoir proscrits avec une extrême rigueur. Il est très-vrai qu'ils reposent sur une idée contraire aux doctrines évangéliques, et qu'en les sanctifiant le clergé grec a eu quelque peine à leur donner un sens chrétien. Toutes ces explications sont trop subtiles. La race grecque comprend naturellement cette forme du culte des morts et se passionne pour les pratiques de ce genre; là est la vérité.

UNE VISITE

A LA

BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE DE TOLÈDE

Lettre à M. E. BARET

Doyen de la Faculté des lettres de Clermont.

Monsieur le Doyen,

J'ai suivi le conseil que vous m'avez donné de visiter, pendant le cours de ma mission littéraire en Espagne, la bibliothèque capitulaire de Tolède. Vous ne m'aviez pas laissé ignorer que l'accès de ce précieux dépôt était presque impossible, et, à Madrid même, plusieurs savants espagnols m'ont fait entendre que l'entreprise offrirait de grandes difficultés.

M. le marquis de Bouillé notre ambassadeur, M. Amador de los Rios et M. d'Ochoa ont bien voulu prendre en considération mon vif désir d'examiner les manuscrits grecs de Tolède, et j'ai eu la satisfaction de réussir pleinement dans ma tentative. Plusieurs circonstances favorables (notamment la cordiale intervention de M. le licencié Gonzalo de los Rios, fils de l'illustre littérateur, et d'un jeune artiste, M. Mariano Lopez y Sanchez), jointes à l'obligeance inépuisable de M. Foradada, conservateur en chef de la bibliothèque, m'ont permis de fouiller dans ce champ inexploré, avec toutes les facilités que M. Miller a pu obtenir dans la bibliothèque de l'Escurial lorsqu'il y a dressé le Catalogue des manuscrits grecs. Malheureusement je n'avais que peu de jours, je dirai même quelques heures, à ma disposition. J'ai néanmoins en ma possession une liste complète des manuscrits en langue grecque et la notice d'un certain nombre d'entre eux.

J'ai l'espoir que les détails relatifs à cette partie de mon voyage qui prendront place dans le rapport que je vais adresser à M. le ministre de l'instruction publique, seront de nature à exciter l'in-

térêt de nos hellénistes. Ce n'est pas que ces manuscrits forment une collection très-considérable. Ils n'atteignent pas tout à fait le chiffre de ceux qui ont péri dans le bombardement de Strasbourg (cinquante), et occupent une mince partie des *cajones* ou *plutei* de l'*Archivo*. Les manuscrits latins y sont très-nombreux, quelques-uns remontant à la plus haute antiquité. Il s'y trouve aussi des textes en langue provençale et en vieil espagnol.

Permettez-moi de vous le dire et de le publier, Monsieur le Doyen, c'est à votre initiative qu'il convient d'attribuer ce que j'appellerai sans hésiter la découverte d'une bibliothèque dont vous avez su apprécier l'importance et qui était à peine connue des érudits, en raison des entraves que le chapitre tolédan avait toujours opposées à leur curiosité. Maintenant la barrière est levée.

Depuis deux ans, le gouvernement a sécularisé cette bibliothèque, devenue l'*Archivo historico* de la province de Tolède, et a préposé à sa garde un élève distingué de l'École de diplomatique.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, etc.

CH.-EM. RUELLE.

Escurial, 15 novembre 1871.





Tête du Colosse à la Colombe



GOLGOS Temples

TÊTES DE COLOSSES

LE
TEMPLE DE ROME ET D'AUGUSTE
A ANCYRE[1]

I

LES TEMPLES DE ROME ET D'AUGUSTE. — HISTORIQUE DE L'AUGUSTEUM D'ANCYRE.

L'Augusteum d'Ancyre est un des nombreux temples qu'élevèrent dans tout l'empire romain, au génie et à la divinité d'Auguste, l'adulation et la servilité des peuples vaincus. Auguste n'accepta jamais qu'on lui rendît dans Rome même cet honneur excessif, mais il l'autorisa dans toutes les provinces de l'Empire, avec cette condition toutefois que le culte de Rome serait toujours associé au sien propre (2). Il attachait ainsi par une sorte de lien religieux toutes les provinces à la métropole de l'Empire. Après sa mort, Tibère, suivant un vœu du sénat (3), construisit sur le Palatin un temple qui, achevé et dédié par Caligula (4), devint la chapelle domestique des empereurs et resta l'unique temple d'Auguste dans la grande cité.

(1) Nous détachons de l'*Exploration archéologique de la Galatie*, dont la vingt-quatrième et dernière livraison sera mise, avant la fin de l'hiver, sous les yeux du public, les pages suivantes, écrites par M. Guillaume, l'architecte de la mission, pour servir de commentaire à son étude et à sa restauration du *temple d'Auguste et de Rome*. On y trouvera, outre une histoire et une description complète de ce beau monument, la discussion et l'explication d'un passage important et obscur de Vitruve, que les commentateurs avaient été jusqu'ici impuissants à éclaircir.

(*Note de la rédaction.*)

(2) Suétone, *Oct. Aug.*, LII, LIX. — (3) Tacite, *Ann.*, I, 11.

(4) Tacite, *ib.*, VI, 45. Suétone, *Oct. Aug.*, XLVII; *Caligula*, XXI et XXII. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 10 et 28.

Les auteurs anciens, les inscriptions et les médailles mentionnent un grand nombre de temples dont il ne reste plus trace et qui furent érigés « à la déesse Rome et au dieu Auguste. » Ce sont les temples de Sparte (1), de Pergame (2), de Cyzique (3) et d'Alexandrie (4); celui de Césarée (5) dans lequel étaient la statue d'Auguste, imitée du Jupiter Olympien de Phidias, et la statue de Rome, semblable à la Junon d'Argos, sculptée par Polyclète; ceux de Nola (6), de Fano (7), de Narbonne (8); enfin, sans les citer tous, le fameux temple d'Auguste élevé à Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône, par toutes les Gaules réunies (9), et le temple construit à Tarragone, capitale de l'Espagne citérieure (10). Ces deux derniers étaient tout à fait analogues à l'Augusteum d'Ancyre, en ce sens qu'au lieu d'avoir une origine simplement municipale, tous les trois avaient été érigés aux frais de provinces entières.

D'autres temples d'Auguste ont laissé des vestiges plus ou moins importants. Nous citerons ceux de Mylasa (11), d'Apollonie de Pisidie (12), d'Athènes (13), dont il ne reste guère que les inscriptions dédicatoires, et ceux de Pola (14) et de Vienne (15), qui sont presque entièrement conservés.

Aujourd'hui, le plus intéressant de tous est celui que les villes de la Galatie érigèrent à Ancyre. Il l'emporte non-seulement par ses dimensions, par l'élégance de son architecture et par l'état de conservation des restes qui subsistent, mais aussi par l'importante inscription qu'il nous a conservée. Les Galates eurent, en effet, l'idée heureuse de reproduire sur les parois du temple les actions de celui auquel il était dédié, racontées par lui-même dans un document dont il acheva la rédaction peu de temps avant sa mort, et qui fut

(1) Pausanias, III, 11.
(2) Tacite, *Ann.*, IV, 37. — (3) Id. *ib.*, IV, 36.
(4) Philon, *Legat. ad Caium.*
(5) Josèphe, *De bell. Jud.*, I, 21, § 7.
(6) Suétone, *Tibère*, XL.
(7) Vitruve, V, I.
(8) Egger, *Latini sermonis vetustioris reliquiæ*, p. 338. Orelli, n° 2489.
(9) Strabon, *Geogr.*, l. IV, c. 3. Aug. Bernard, *le Temple d'Auguste et la Nationalité gauloise.*
(10) Tacite, *Ann.*, I, 78. Spartien, *Adrien*, XI.
(11) Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, éd. 1782, pl. 83.
(12) Texier, *l'Univers*, *Asie Min.*, p. 449.
(13) Beulé, *Acropole d'Athènes*, éd. 1862, p. 331.
(14) Palladio, IV, 27. Stuart et Revett, *Antiq. d'Ath.*, éd. fr., IV, c. 2.
(15) Rey et Vietty, *Monuments de Vienne*, p. 44 et suiv., pl. 7 et suiv.

gravé sur deux tables d'airain devant son mausolée (1). Pour que le peuple galate, réuni autour du temple, pût lire et comprendre cette histoire sommaire, le texte latin écrit par Auguste fut traduit dans la langue grecque, que parlait la province, et ensuite gravé sous un des portiques latéraux.

La Galatie était incorporée à l'Empire depuis l'an 25 avant J.-C. Le temple fut construit très-probablement dans les premières années de l'ère chrétienne, puis achevé et dédié vers l'an 10. Auguste mourut en l'an 14; on grava dans le pronaos le texte latin de son testament politique, et sous le portique S. E. la traduction en langue grecque de ce même document. Il est facile de démontrer que le temple fut complétement édifié, terminé et dédié avant qu'on songeât à y ajouter ces longues et précieuses inscriptions.

L'inscription que reçut l'ante de gauche du proanos, très-intéressante par les détails qu'elle nous fait connaître, par les noms gaulois qu'elle contient, fut gravée en plusieurs fois; à chaque célébration des jeux, qui étaient probablement quinquennaux, on y ajoutait quelques lignes. Elle nous apprend aussi que le temple était situé dans une enceinte qui servait aux réunions publiques, près d'un hippodrome, et que tout ce vaste ensemble fut consacré par Pylæménès, fils d'Amyntas, le dernier roi de la Galatie. Ce groupe de monuments, dont il ne reste que le temple ruiné, occupait la partie basse de la ville, ajoutée par les Romains à l'*oppidum* phrygien et galate, qui répondait à ce que les Turcs appellent aujourd'hui *kaleh*, la citadelle.

Le peu que nous savons de l'histoire du temple pendant tout le temps que dura le culte d'Auguste, fondateur de l'Empire, nous est appris par la trop courte et incomplète inscription cachée jusqu'ici par un mur en terre, et que nous avons découverte sur l'ante de droite. Il y est question de réparations faites, par les grands-prêtres d'Auguste, aux combles en marbre de l'édifice, réparations qui, d'après la forme des caractères de l'inscription, auraient été faites à une époque où le monument avait déjà un ou deux siècles d'existence.

Le culte d'Auguste et de ses successeurs se développa rapidement, prit une grande importance et dura longtemps; les nombreux colléges augustaux, leurs grands-prêtres et la suprématie dont ils jouissaient en donnent une preuve suffisante. Ce culte subsista jusqu'au moment où le christianisme, prêché de très-bonne heure en Galatie,

(1) Suétone, *Oct. Aug.*, CI.

y devint dominant. Les chrétiens purent alors s'emparer des temples païens pour les transformer en églises. Pourtant cette transformation du temple ne saurait être placée, au plus tôt, qu'au commencement du IVe siècle, après la grande persécution de Dioclétien, qui fut la dernière. C'est à cette époque que saint Clément, devenu plus tard patron d'Ancyre, souffrit le martyre dans un endroit de la ville que la tradition montre encore. En 314 un premier concile se réunit à Ancyre, un deuxième en 358. Il est plus probable néanmoins que la transformation du temple n'eut lieu qu'à la fin du IVe siècle, car nous voyons en 362, quand l'empereur Julien passe à Ancyre, les pontifes allant au-devant de lui pour honorer le restaurateur du paganisme (1).

On déterminerait difficilement aujourd'hui la part des chrétiens dans la dégradation du monument, et il serait impossible de dire s'ils ont laissé subsister les portiques ou s'ils les ont démolis. Tout porte à croire qu'ils en ont renversé une partie pour établir, sur l'emplacement du pronaos postérieur, le chœur à voûte basse et la crypte dont les restes importants subsistent encore. Ils ont été moins respectueux, semble-t-il, que leurs coreligionnaires d'Athènes dans la transformation du Parthénon (2). Ce qui est certain c'est que, leur église devant contenir plus de monde que le temple, qui, d'après le culte païen, ne recevait pas les adorateurs du dieu, ils ont agrandi la cella en détruisant le mur du fond, les colonnes qui devaient exister entre les antes postérieures, et aussi les colonnes correspondantes sur la façade, car le chœur semble s'étendre plus loin que le portique primitif. Le pronaos antérieur fut respecté et forma le *narthex*, qui se trouve toujours à l'entrée des églises byzantines. Les chrétiens ont enlevé aussi le dallage et abaissé le sol de la cella au niveau du pronaos; ils ont pour cela supprimé les marches qui précédaient la porte, dont ils ont scié l'énorme seuil. Cette modification du sol est démontrée par les croix byzantines gravées à la pointe ou sculptées *à une même hauteur* sur les soubassements de la cella et du pronaos postérieur, et par la place qu'occupe l'inscription chrétienne qui se trouve sur le soubassement du mur N. O. de la cella. Les libages des fondations ont dû par suite, dès cette époque, se trouver mis à nu. Enfin les chrétiens ont fait subir au temple une autre atteinte, qui semble toutefois prouver qu'ils en avaient respecté la toiture. Pour éclairer l'intérieur, où la lumière n'arrivait que par

(1) Amm. Marcell., l. XXII, c. 9.
(2) Beulé, *l'Acrop. d'Ath.*, éd. 1862, p. 28.

la porte, ils ont percé dans le mur S. E. de la cella trois fenêtres à plein-cintre, en évidant adroitement dans la masse les *claustra*, dans les montants desquels on voit se continuer les joints des assises.

Qu'est devenu tout le marbre ainsi enlevé à l'édifice? — Les colonnes, si elles étaient monolithes, comme au temple de Jupiter à Aizani, ont pu être transportées à Constantinople avec tant d'autres colonnes provenant d'édifices antiques de l'Asie Mineure, car nous n'avons trouvé dans les églises, mosquées et autres édifices d'Angora aucune colonne qui ait pu appartenir à l'Augusteum; si, au contraire, elles étaient formées de tambours surperposés, comme aux temples d'Apollon Didyme à Milet, ou de Vénus à Aphrodisias, ces tambours ont dû servir, ainsi que les autres blocs, à fabriquer de la chaux, car la contrée volcanique où était située Ancyre ne contient ni marbre, ni pierre calcaire, et la crypte chrétienne avec ce qui reste du chœur n'offre pas un morceau de marbre : tout est pierre. Cette pierre du chœur et de la crypte m'a paru tout à fait analogue à celle des libages qui forment les profondes fondations du temple. Peut-être provient-elle des fondements du mur qui terminait la cella et que les chrétiens ont détruit, comme nous venons de le voir; en effet, nous n'avons plus trouvé trace de ces fondements dans les fouilles que nous avons faites sur l'emplacement de ce mur: on avait déraciné jusqu'aux derniers blocs.

Le temple resta dans l'état que nous venons de décrire, et servit d'église jusqu'à l'époque où vinrent et se succédèrent les invasions des Perses, des kalifes Ommiades et Abassides, des Seldjoukides et enfin des Ottomans. On parle de portes en bronze du temple que Haroun-al-Raschid, au commencement du IXe siècle, aurait enlevées comme trophée et fait transporter à Bagdad (1); mais la traduction d'une prétendue inscription grecque qui aurait été gravée sur les battants rend bien suspecte cette assertion. L'épigraphie grecque n'a point de textes qui aient une analogie, même lointaine, avec cette moralité d'un caractère tout oriental.

Suivant la règle générale d'après laquelle les divers cultes se succèdent sur les mêmes emplacements et parfois dans les mêmes édifices, l'Augusteum resta pour les Turcs une propriété religieuse. Cependant le temple ne fut pas transformé en mosquée comme il l'avait été en église. Il fut sans doute trouvé trop petit. On construisit immédiatement à côté une mosquée plus grande et orientée suivant les prescriptions du Coran. Le temple n'en eut pas moins

(1) *Djihan-Numa*, 643, ap. Hammer, I, 399.

beaucoup à souffrir, car nous voyons l'angle de la mosquée se poser sur le mur même du pronaos, ce qui semble prouver qu'au moment de cette construction le portique du temple n'existait plus; la toiture, qui était probablement en marbre, avait été détruite en même temps que le portique. Que devinrent ces marbres provenant des portiques et de la toiture? On a dit qu'ils avaient servi à construire la mosquée voisine, mais un examen attentif m'a prouvé qu'il ne se trouve dans les murs de la mosquée aucun débris du temple.

Cette mosquée fut bâtie à une époque que nous n'avons pu déterminer avec certitude; elle porte le nom d'Hadji-Baïram (1). Chaque mosquée étant généralement accompagnée d'une école ou *médressé*, le temple fut converti en école, et ses ruines portent encore aujourd'hui à Angora le nom d'*Ak-Médressé* ou *École blanche*. La toiture du médressé fut probablement portée par des poutres dont nous voyons les encastrements grossièrement taillés dans l'architrave qui termine les murs. Plus tard, un médressé fut construit de l'autre côté de la rue; cette toiture disparut et des magasins d'une construction peu durable furent disposés dans la cella; M. Texier paraît les avoir vus debout en 1834, car il les a indiqués dans son plan (2). Nous n'en avons plus trouvé que les restes, des tuiles brisées et des pièces de bois couchées dans le sol.

Les portiques ayant disparu, des maisons construites en brique crue, comme toutes celles d'Angora, avaient été adossées au mur S. E. de la cella. Pour n'avoir pas à pratiquer dans le marbre des trous difficiles à creuser, on avait appliqué sur la muraille plusieurs contre-murs qui portaient l'extrémité des solives. Ainsi fut cachée presque entièrement à tous les yeux, pendant des siècles, la longue traduction grecque gravée sur la paroi du portique S. E.

Vers le même temps, tout l'espace situé entre les restes du temple et la mosquée fut transformé en cimetière; une partie de la cella, le pronaos même, furent, dans ce but, encombrés de terres rapportées. Cet terres, dit M. Texier, cachaient, en 1834, une partie de l'inscription latine; elles se seraient, en ce cas, singulièrement affaissées depuis lors, ainsi que les tombes en pierre; car nous avons vu

(1) Tout ce que dit à ce sujet M. Texier, nous ne savons d'après quelles autorités, est un tissu de contradictions. Pour n'en donner qu'un échantillon : pour lui la mosquée a été construite à la fois au milieu du XVIIIe siècle (p. 482, *Univers pittoresque*) et sous le règne de Soliman le Grand (p. 485), par Hadji-Baïram. Un peu plus loin (même page) il ajoute que Hadji-Baïram mourut l'an 67 de l'Hégire, ce qui ait l'an 690 et non 1220, comme il le dit, de notre ère.

(2) Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. I, p. 199, pl. 65.

cette inscription très-complétement dégagée. Tournefort, du reste, l'avait vue comme nous en 1700 (1).

En 1834 les restes du noble édifice ont subi une dernière injure; un des descendants de Hadji-Baïram, cheik de la mosquée, ayant besoin de marbre pour construire des bains dans sa maison de campagne, trouva tout naturel d'abattre une partie du mur de la cella, celle qui manque à l'angle S. O.; heureusement les murs portant les plus précieuses inscriptions ont été protégés, l'un par l'angle de la mosquée dont il est le soutien, l'autre par les maisons qui lui sont adossées. Une partie seulement de l'inscription byzantine, dont il est question plus haut, fut détruite. Le cheik fut blâmé, même par ses coreligionnaires, qui nous ont dit que cet acte ne lui avait pas porté bonheur. Néanmoins les voyageurs qui viennent de temps à autre étudier l'Augusteum, ceux surtout qui, comme nous, font à Angora un séjour prolongé, ne laissent pas de les troubler, et nous avons entendu dire à certains d'entre eux que, pour être désormais plus tranquilles, ils détruiraient ce qui reste du temple. Émus de ces menaces, nous avons fait à Constantinople les démarches nécessaires pour qu'ils ne puissent donner suite à ce fatal dessein, et tout nous fait espérer qu'après tant de mutilations successives, une destruction radicale et irréparable ne viendra pas anéantir ces restes précieux.

II

ÉTAT ACTUEL DU MONUMENT.

Parmi tant d'édifices en marbre qui embellirent Ancyre, l'Augusteum seul est resté debout; quoique mutilé, il offre des détails intéressants dont l'étude peut aider l'architecte à reconstituer le temple dans son état primitif.

Orientés du sud-ouest au nord-est, les murs longitudinaux, terminés par des antes carrées, sont debout dans toute leur hauteur; un mur transversal seul est resté, complet aussi, avec la belle porte antérieure de la cella, une des portes antiques les mieux conservées, et une des plus intéressantes qui soient arrivées jusqu'à nous, comme nous le verrons plus loin. Le second mur transversal, probablement tout semblable au précédent, a disparu complétement, ses fondations mêmes ont été déracinées. Il n'a laissé de traces que

(1) Tournefort, II, p. 446.

sur les murs longitudinaux, où les *arrachements* de ses extrémités sont encore visibles. Des portiques qui ont dû entourer le temple, il ne reste rien; les fouilles elles-mêmes ne nous ont fourni aucun témoignage de leur existence; nous ferons ressortir néanmoins les raisons qui démontrent que ces portiques ont dû exister.

Il faut remarquer ici la symétrie absolue qui existe comme décoration et comme dimensions, entre le pronaos conservé et ce qui fut probablement un second pronaos.

Le pronaos principal était, croyons-nous, celui dont la porte est restée intacte. En effet, ce sont ses parois latérales qu'on a choisies pour y graver l'*Index rerum gestarum*, les hauts faits de l'empereur déifié; c'est sur les antes qui terminent ses murs qu'on a inscrit, d'une part les fêtes de la dédicace du temple et celles des jeux quinquennaux, de l'autre les réparations faites plus tard par les grands-prêtres augustaux. Nous croyons que le temple était achevé, comme nous l'avons déjà dit, avant qu'on eût eu l'idée d'y placer aucune inscription; les deux pronaos, autant que nous pouvons en juger, étaient alors tout à fait semblables; quand on voulut graver le texte latin du Testament, on dut enlever six rangées de bossages pour obtenir la surface nécessaire. Cela est démontré, croyons-nous, par la comparaison des deux pronaos et surtout par l'examen de la paroi S. E. du pronaos principal où, à gauche de la deuxième partie de l'inscription latine, un bossage de la rangée supérieure est resté, probablement parce qu'il ne gênait en rien la disposition régulière de l'inscription. On a dû également abattre les trois rangées inférieures des bossages de la face longitudinale extérieure S. E., pour y inscrire la traduction grecque. Il est évident que si l'idée des inscriptions eût été contemporaine de l'édification du temple, nous trouverions ici pour les recevoir une disposition spéciale, dans le genre de celle qui existe au temple de Jupiter à Aizani (1). Tous les bossages qui recouvrent les murs à l'intérieur et à l'extérieur indiquent la grandeur vraie des blocs; ils sont exactement réglés de hauteur, mais l'irrégularité des refends verticaux accuse franchement la réalité de la construction. Les antes sont enterrées aujourd'hui jusqu'au-dessus du bandeau de soubassement; leur proportion indique que l'ordre des portiques était très-svelte et semblable à celui du temple de Vesta à Rome, qui a onze diamètres. Elles diminuent d'une manière très-accentuée, de près d'un sixième.

(1) Texier, *Descript.*, f°, t. I, p. 118 et 121, pl. 25 et 33. Le Bas et Landron, *Voyage archéologique*, pl. 28, 29 et 31.

Les chapiteaux étaient composites; les ornements en ont presque entièrement disparu. Celui sous lequel est gravée la longue inscription dédicatoire a conservé, sur la face qui regarde le pronaos, les traces du torse et de l'aile d'une Victoire qui en formait le centre. A l'autre extrémité du même mur, la face du chapiteau qui regarde la mosquée a conservé les mêmes vestiges; tous deux ont encore aussi une partie de la moulure ornée de trèfles qui surmontait également le rinceau dont la muraille est couronnée, dans les *pronaos* et sous les portiques latéraux. Ces rinceaux prenaient naissance des chapiteaux mêmes, et près de leur départ d'autres Victoires ailées étaient assises sur les premiers enroulements. La mieux conservée de ces dernières Victoires se trouve près du chapiteau N. O., sur la face tournée vers la mosquée.

Sur le mur transversal, au-dessus de la porte, sont restés plusieurs blocs de l'architrave qui suivait toute la ligne extérieure du temple et recevait les poutres des plafonds des pronaos et des portiques.

Il ne manque presque aucun détail de la porte, si intéressante par ses proportions, par la disposition de ses différentes parties, par l'inclinaison des pieds-droits, et par la hardiesse de sa frise bombée. Nous voyons à la partie inférieure les pieds-droits reposant sur les extrémités subsistantes du seuil qui fut coupé, quand les chrétiens mirent au même niveau la cella et le pronaos. Sur ces extrémités du seuil se voient encore les traces des degrés par lesquels on arrivait du pronaos dans la cella du temple. L'élégante décoration de cette porte est en harmonie avec la richesse des parois du pronaos et des portiques; la riche moulure inférieure et le méandre du soubassement n'ont pu être dessinés que dans la fouille pratiquée à l'extrémité du mur S. E. sur la face intérieure. Cette belle décoration existe pourtant sous terre dans tout le développement des pronaos et des portiques latéraux; elle n'est pas plus interrompue que les bossages et le rinceau supérieur.

La richesse de la porte et des parois extérieures contraste avec la simplicité de l'intérieur de la cella. On a fait ressortir déjà cette différence capitale entre les temples antiques et nos églises; le temple a sa plus grande richesse à l'extérieur, où s'accomplissaient les sacrifices et où devait rester la foule, tandis que l'église est surtout ornée dans l'intérieur, qui reçoit tous les fidèles et où se développent toutes les pompes et les cérémonies du culte. Ici, dans la cella, la moulure presque partout détruite qui reposait sur le sol est simple et sans ornement; la même assise qui porte le méandre extérieur,

offre à l'intérieur un bandeau tout uni; le chambranle de la porte, si finement sculpté au dehors, est dans la cella d'une simplicité que peut seule égaler la rudesse du larmier qui en forme le couronnement. L'assise qui porte au dehors le rinceau, présente à l'intérieur une architrave assez sobre sur laquelle reposaient sans doute les poutres du plafond.

Les bossages n'existent que sur treize assises; puis vient une élégante corniche, de profil grec, au-dessous de laquelle étaient sculptées des guirlandes dont il ne reste que les attaches; cette corniche, très-saillante (0m,45), forme une sorte de tablette qui portait probablement les offrandes et les ex-voto qui composaient les richesses du temple. Au-dessus d'elle la muraille est lisse, avec un léger fruit en retraite. En ce point ni dans aucun autre, parmi les plus refouillés et protégés, je n'ai aperçu la moindre trace de couleur.

On entre dans la cella par une petite porte turque encadrée dans la grande porte antique. Au-dessus de cette porte en ogive est encastrée une inscription arabe, dont les caractères en relief sont aujourd'hui placés la tête en bas. L'inscription se compose d'un verset du Coran (ch. XVII, § 20) et du nom d'un Mohammed-ibn-abi-Bekir, qui avait restauré le médressé. Elle n'a point de date, et M. Belin, qui a bien voulu nous en donner la traduction, ne saurait lui en assigner une, même par conjecture.

En mettant le pied dans l'intérieur, on voit à gauche la brèche énorme faite au mur de la cella en 1834 par le cheik de la mosquée; cet acte sauvage m'a permis d'étudier la structure intérieure de cette belle muraille. A droite sont les trois fenêtres irrégulièrement percées par les chrétiens pour éclairer leur église. Deux de ces fenêtres ont conservé les *claustra*, réservés dans le marbre et qui servaient de clôture. Un peu plus loin, à droite et à gauche, se montrent les traces incontestables du mur transversal disparu. Malgré tant de dégradations, il est rare de retrouver une cella aussi complète. Vient ensuite le deuxième pronaos, identique au premier, comme nous l'avons dit, sauf les inscriptions, et enfin le chœur carré, aux murailles épaisses, ajouté par les chrétiens. Ces murailles en pierre ne portent plus que les reins de la voûte; le mur pignon du fond est resté debout. Cette voûte était très-basse.

Nous ne voyons plus aujourd'hui comment cette construction byzantine se rattachait aux murs du temple; la jonction qui existe est de grossière construction turque en brique crue. Peut-être y avait-il là deux petites portes qui s'ouvraient sur le portique subsistant ou sur des sacristies placées à droite et à gauche du chœur.

Une petite ouverture de $0^m,72$ de large sur $0^m,84$ de hauteur, fermée en arc de cercle, donne entrée à la crypte que les chrétiens byzantins avaient ménagée sous le chœur. Cinq marches inégales et assez hautes, appuyées contre deux murs latéraux en pierre, conduisent au sol inférieur; il y avait sans doute trois autres marches en avant de l'entrée pour atteindre le sol du pronaos. La voûte plein-cintre de la crypte est en pierre; elle est parfaitement exécutée ainsi que les murs pignons : c'est de la belle construction byzantine. Le sommet offre une disposition singulière; c'est un renfoncement rectangulaire formé par la surélévation de la clef.

Au-delà du chœur nous trouvons une propriété particulière. Sur la gauche, au N. O., et en avant au S. O., sont les terrains transformés en cimetière et appartenant à la mosquée, la mosquée elle-même, un *turbeh* ou tombeau d'un saint musulman, et le minaret. Sur la droite, c'est-à-dire au S. E., trois maisons turques s'appuient à la muraille du temple. Dans la première, une colonne et demie environ de la traduction grecque était visible, les six colonnes suivantes étaient cachées derrière un contre-mur. La deuxième maison contenait dans sa grange obscure les colonnes 10 à 13. Un gros contre-fort séparant ces deux maisons nous a caché la neuvième colonne, et nous avons dû renoncer, non sans regrets, à le démolir. La troisième habitation a remplacé celle que M. Hamilton a détruite pour lire les colonnes 14 à 17 et la moitié de la dix-huitième. Bien payée sans doute par lui à son propriétaire, elle a été reconstruite avec soin, et lesdites colonnes sont ensevelies derechef pour longtemps. La cour de cette troisième habitation laisse à découvert la dernière et dix-neuvième colonne et la moitié de la dix-huitième. Nous retrouvons là aussi le soubassement complétement dégagé, mais très-fruste et détérioré. Une assise et demie de libages y sont à découvert. La première assise n'a que $0^m,32$ d'épaisseur, elle est en retraite de toute la saillie de la moulure inférieure en marbre; cette épaisseur est exactement celle de la rainure formée à l'intérieur de la cella, à la partie supérieure de l'énorme libage qui occupe la différence de niveau entre le sol de la cella et celui des pronaos et portiques. Elle indique probablement l'épaisseur du dallage dans la cella et sous les portiques.

Ici s'arrête l'énumération de tout ce qui est apparent dans les restes de l'Augusteum; le chapitre suivant dira les résultats de nos fouilles et ce qu'elles nous ont fait connaître.

III

RÉCIT DES FOUILLES.

La description des restes du temple, des terrains et des constructions qui l'entourent, a dû montrer déjà les difficultés qui s'opposaient à ce que nous fissions autour de l'Augusteum des fouilles complètes. Presque toutes les parties non recouvertes de constructions sont consacrées au cimetière de la mosquée, et nous devions éviter d'éveiller la légitime susceptibilité des habitants. En respectant les tombes, nous avons fait toutes les fouilles possibles, sinon toutes celles qui auraient été nécessaires pour connaître d'une manière certaine la disposition architecturale de l'édifice et sa décoration.

Inutile d'ajouter que nous n'espérions trouver aucun fragment important, soit d'architecture, soit de sculpture; les vicissitudes qu'a subies l'édifice et ses diverses transformations nous interdisaient tout espoir de ce genre.

La première tranchée fut faite le 23 août 1861, pour retrouver les fondations du mur transversal qui terminait la cella, détruit, comme nous l'avons vu, pour agrandir l'église. La fouille a été descendue, dans toute la largeur, plus bas que le sol du pronaos et que cette partie du mur qui formait soutènement, relativement au sol surélevé de la cella; rien n'est resté. Sur plusieurs points, des sondages m'ont prouvé que les chrétiens ont enlevé jusqu'aux derniers libages des fondations de ce mur, lesquels ont servi probablement à la construction de la crypte et du chœur. L'existence de ce mur transversal est suffisamment démontrée, du reste, par les *arrachements* qui existent sur les murs longitudinaux et par les retours d'angles des moulures du pronaos, que cette fouille nous a montrés.

La deuxième fouille fut faite dans l'angle, à droite en entrant dans la cella. Nous en retirons de la terre mêlée d'ossements, de morceaux de tuiles, de décombres et de quelques fragments de stèles et d'inscriptions turques. Sous les murs, c'est d'abord un libage énorme, qui forme à lui seul la différence (1m,10) entre le sol de la cella et celui des pronaos et des portiques. A sa partie supérieure est creusée une rainure de 0m,32 d'épaisseur qui, nous l'avons déjà dit, représente l'épaisseur du dallage de la cella. Un deuxième libage n'a que 0m,32 d'épaisseur; il correspond au dallage des pronaos et

des portiques. De plus gros libages se succèdent ensuite avec des empatements de 0m,10. La fouille étant arrivée à trois mètres de profondeur, de nouveaux libages se présentent et nous n'allons pas plus loin, car il nous intéresserait peu de connaître à quelle profondeur les constructeurs du temple ont trouvé le bon sol.

Le fouille pratiquée ensuite contre la face intérieure du pronaos postérieur nous a donné, bien conservée, la riche et délicate décoration du soubassement des pronaos et des portiques. Elle nous a montré aussi des croix byzantines gravées dans le marbre.

L'espoir de retrouver quelque trace du portique postérieur me fait tenter une fouille dans l'axe du chœur; mais cet espoir est bientôt déçu, la pioche de nos ouvriers tombe dans le vide et nous découvrons sous le chœur une crypte qui a été construite par les chrétiens. Nous l'avons décrite; nous dirons donc seulement qu'on n'avait pas pris la peine de la combler; les terres éboulées sur les marches bouchaient et dissimulaient l'entrée. Le sol de la crypte, creusé jusqu'à un mètre de profondeur, dans l'espoir de trouver un dallage ou une mosaïque, ne nous a donné que de la terre mêlée de cailloux et de petits fragments de marbre. L'ensemble de cette fouille ne donne pas d'ossements, comme à l'entrée de la cella. Je la fais prolonger transversalement dans l'axe des deux antes postérieures, et je retrouve ainsi, exactement au niveau qu'ils devaient occuper, les dés qui portèrent les deux colonnes jadis placées entre les antes.

Une autre petite fouille fut encore pratiquée dans la cella, à l'angle de gauche, près de l'entrée. Elle nous a donné ce qui reste de l'inscription byzantine gravée sur le bandeau et le soubassement, en partie détruite par la brèche faite en 1834. J'ai pu relever là aussi, dans le seul endroit où elle fût bien conservée, la moulure inférieure du soubassement de la cella. Cette fouille nous a montré de plus qu'en abattant cette partie de muraille, où le cheik voyait une sorte de carrière de marbre, on ne s'est pas arrêté à la surface du sol moderne, on a extrait aussi les blocs qui étaient enterrés.

La tranchée pratiquée dans l'axe du pronaos antérieur ne s'est pas faite sans soulever les protestations de quelques Turcs et surtout de vieilles femmes, qui trouvaient ces *ghiaours* bien indiscrets envers les tombes des croyants. Ces plaintes devinrent plus vives quand je fis creuser latéralement jusqu'aux tombes, entre les antes, et il fallut remplir la tranchée au plus vite. J'avais pu néanmoins constater l'existence de dés semblables à ceux déjà rencontrés à l'autre extrémité entre les antes et au même niveau.

La tranchée longitudinale ne présenta aucun intérêt; à son extrémité la plus éloignée fut seulement retrouvé un chapiteau corinthien, assez fruste, mais trop petit pour avoir appartenu aux colonnes du temple. Peut-être provient-il d'un portique qui aurait régné autour de l'enceinte où se célébraient les jeux, ce que l'inscription de l'ante appelle *la panégyrie*.

Deux petites fouilles tentées à droite et à gauche au bas du chambranle de la porte nous ont montré que la décoration était identiquement la même dans les deux pronaos; elles ont mis à découvert, sous les pieds-droits, les restes du seuil, portant encore les traces des marches qu'il fallait gravir pour entrer dans la cella.

Une dernière fouille fut pratiquée dans le seul endroit où elle fût encore possible, dans la cour de la dernière maison adossée au mur S. E. du temple. La tranchée, perpendiculaire au mur, fut poussée jusqu'à plus de deux mètres de profondeur sur quatre mètres de long, puis reprise parallèlement au mur, sans rien retrouver des substructions du portique. Ces substructions ont été enlevées sans doute quand le portique fut démoli, car le portique a dû incontestablement exister.

Toutes ces fouilles ont été remplies et pilonnées par nos soins, celles surtout où nous avions retrouvé des moulures et des ornements bien conservés, afin de les mettre, autant qu'il était en notre pouvoir, à l'abri des dégradations.

ED. GUILLAUME.

(*La suite prochainement.*)

DÉCOUVERTES EN CHYPRE

Avant d'énumérer et de décrire les monuments des huit classes dont j'ai fait mention à la fin de mon premier article (1), je compléterai mes études préliminaires par des notices spéciales sur les temples de Golgos, Dali, Pyla et les tombeaux avoisinants.

Afin d'éviter les redites, voici les généralités applicables aux monuments susdits et, je pense, aussi à ceux qu'on découvrira plus tard.

Les sanctuaires chypriotes sont, à l'inverse de ceux de Phénicie, situés dans les vallées, dans des lieux bas où l'humus, d'une plus grande épaisseur que sur les hauteurs, assurait l'existence d'une végétation abondante qui contribuait à rendre les abords du temple frais et salubres. On peut regarder comme relativement récents et contemporains des dominations phénicienne ou grecque les édifices religieux dont les *ruines* se rencontrent sur les hauteurs. Par la consécration des forêts attenantes, forêts peuplées d'oiseaux et surtout de colombes (Athen. XIV), ils empêchaient le déboisement des cimes et, par suite, le tarissement des sources fertilisatrices du pays.

Les temples chypriotes avaient ainsi, comme les temples phéniciens, un côté éminemment utilitaire.

Ils sont entourés de nécropoles. On remarque la même chose dans certaines localités de Phénicie, notamment à Palæbyblos (*Sarba-Djouni*, près de Beyrouth), où le seul temple phénicien presque intact qui existe encore est entouré d'une multitude de tombeaux taillés dans le rocher. L'ensevelissement autour des sanctuaires contribuait à augmenter la vigueur de la végétation environnante et assurait aux cendres des morts un repos et un respect inviolables.

A Golgos, Dali, Pyla, les ruines des temples consistent en lignes de soubassement de maçonnerie dessinant les contours de l'édifice. Peu ou point de décombres, jamais de traces de hauts murs. A Dali, un tronçon d'une muraille percée de fenêtres et bâtie de grosses pierres de taille est d'une époque postérieure, grecque probablement, et n'a

(1) Avril 1870.

point fait partie du sanctuaire primitif. Dans l'intérieur de l'enceinte on trouve des chapiteaux, colonnettes, socles, restes de portes, dalles, piédestaux de statues, fragments d'architecture, statues, ex-voto, bas-reliefs, inscriptions et graffiti, bronzes, vases, médailles, ustensiles divers, le tout généralement en très-bon état.

On ne voit point de traces d'édifice à la surface du sol. *Tous* les débris sont enfouis.

L'intégrité des parements, l'absence de décombres, les assises de maçonnerie basses et de même niveau dessinant le plan du temple, la conservation parfaite des objets découverts, la couche de terre fine qui recouvre le tout, amènent à supposer que les sanctuaires étaient bâtis comme les maisons chypriotes d'aujourd'hui, en briques crues ou mattons sur soubassements de maçonnerie. Les tremblements de terre, le fanatisme chrétien, d'autres causes peut-être, ont renversé les statues et tout le reste, et fait écrouler, par dessus, les murs de terre séchée qui, en se pulvérisant, ont conservé tous les débris sous une épaisse couche de poussière.

L'emploi de la brique crue était, comme aujourd'hui, préféré parce que la fabrication en est très-simple, ne nécessite point de construction difficile de fours à brique, économise le combustible et évite ainsi des abattis d'arbres trop considérables; enfin, parce que l'on peut construire rapidement des murs de forte épaisseur, frais l'été, chauds l'hiver, toujours secs et sains à habiter. La bâtisse en mattons était donc et est encore une nécessité de climat, et cependant ni la pierre ni la chaux ne font défaut dans l'île.

Le temple seul de Paphos était hypèthre et l'autel de Vénus à découvert (1). Je suppose donc que les autres sanctuaires de Chypre avaient une toiture, laquelle ne différait guère de celle des maisons actuelles. Celle-ci consiste en chevrons soutenus par des poutres (ces bois sont quelquefois en grume) et recouverts d'abord de nattes ou de roseaux, puis d'une épaisse couche de terre tassée (20 à 30 centimètres), parfaitement imperméable, formant terrasse et se couvrant, au printemps, de gazon et de fleurs.

Les temples étaient dallés en calcaire de Chypre. Les dalles ont environ 10 centimètres d'épaisseur.

Dans chaque temple, les dieux étrangers avaient leur chapelle comme les saints dans les églises chrétiennes. Les divinités adorées

(1) Cette particularité a été, pour ce seul temple de l'île, remarquée des anciens, qui prétendaient même que la pluie ne mouillait jamais l'autel. (Parisot, *Biogr. univ. mytholog*, art. Vénus.)

de préférence en compagnie de la grande déesse sont : Apollon, Hercule, Diane. On a trouvé aussi beaucoup de monuments relatifs au culte du cyprès, qui se rattache au mythe de Cybèle.

Les sanctuaires chypriotes n'ont pas changé de place pendant tout le règne du paganisme et ont conservé leur aspect primitif : un simple clos ou cabane de mattons couverte de clayons et de terre. Les fragments d'architecture qui les ornaient révèlent les uns l'influence de l'art assyro-phénicien, les autres celle de l'art grec ; ils n'appartiennent pas au plan primitif et ont été ajoutés au monument déjà construit. Plus tard enfin, la chapelle primitive que l'affluence des pèlerins avait rendue insuffisante, fut agrandie ou entourée d'édifices qui lui servirent de succursales.

GOLGOS.

Dans la nuit du 6 au 7 mars 1870, on vint avertir le général Palma de Cesnola, consul des États-Unis à Chypre, que des paysans, en travaillant dans un vallon aux environs d'Athienau, avaient rencontré une portion de statue colossale et d'autres plus petites. Le consul se transporta immédiatement sur les lieux, constata l'importance de la découverte, loua tout le champ où les fouilles avaient commencé, et donna au plus intelligent de ses ouvriers ses instructions pour déblayer complétement et avec grandes précautions les monuments enfouis.

Les collines ou plutôt les ondulations très-accentuées de terrain qui environnent et dominent l'emplacement des fouilles avaient déjà été explorées.

Les gens d'Athienau, trouvant plus de profit à vendre des antiquités aux amateurs de Larnaca qu'à cultiver leurs champs, avaient rencontré là, sous leur pioche, des tombeaux qui leur avaient fourni des verreries grecques, des bijoux et des terres cuites. Quand la nécropole ne leur donna plus rien, ils allèrent dans le vallon.

Lorsque je visitai Golgos au mois de mai 1870, je pus m'assurer que les fouilles avaient été faites dans deux endroits différents. Arrivé par l'ouest, je m'arrêtai au milieu d'un terrain bouleversé par des excavations récentes. M. de Cesnola, qui m'accompagnait, me dit qu'en cet endroit on avait trouvé des statues rappelant, pour la plupart, le style égyptien quant aux costumes et aux attitudes, mais non quant au type ; qu'il avait tout lieu de croire qu'il avait existé là un temple circulaire et fort ancien, abandonné ou détruit plus

tard, et que beaucoup de ses statues et ornements avaient dû être transférés dans un édifice plus moderne, sa succursale, qui était devenu bientôt en quelque sorte la paroisse métropolitaine de Golgos. Cette hypothèse était, selon lui, corroborée par l'absence dans le vieux sanctuaire de statues en bon état, celles qu'on y trouva étant plus ou moins frustes ou brisées, de pièces de style plus moderne et de la belle époque, de bas-reliefs, inscriptions, ex-voto comme on en trouva dans l'autre temple; enfin la découverte dans celui-ci d'un torse de très-vieille statue, nue, creusé en alvéole carrée et destiné à servir de piédestal.

Nous franchîmes, à l'ouest, une ondulation de terrain qui séparait les deux champs de fouilles, distants entre eux d'environ 200 mètres, et nous mîmes pied à terre sur un sol profondément bouleversé et retourné par les hommes de M. de Cesnola.

Découragés sans doute dans leurs recherches au vallon voisin, les paysans avaient attaqué une portion de champ contiguë à celle où, peu d'années avant, M. de Vogüé avait fait faire des excavations dont les déblais existent encore.

Ces excavations n'avaient donné que des résultats médiocres. Elles n'avaient eu lieu que sur un espace très-restreint et dans la direction oblique du sud à l'ouest. Les paysans espéraient qu'en travaillant, dans la direction du sud au nord, le sol vierge d'à côté, ils seraient à peu près payés de leur peine. Ils ne furent pas déçus, et dès les premiers coups leurs outils rencontrèrent le beau colosse dont la gravure est ci-jointe (pl. XXIII).

Un an auparavant, les fouilles du temple de Dali avaient commencé de même par la découverte d'un colosse, et M. Lang, encouragé, avait donné aux travaux une impulsion qui amena la trouvaille de trésors archéologiques d'une extrême importance. M. de Cesnola, à l'exemple de son devancier, résolut de savoir le plus tôt possible à quoi s'en tenir sur la valeur de ce nouveau *placer*, et cinquante hommes furent mis à l'œuvre.

Un déblayement progressif fit bientôt mettre à jour une ligne de maçonnerie que je ne pus voir malheureusement, M. de Cesnola m'ayant dit que les ouvriers l'avaient recouverte de terres; cette ligne de maçonnerie, qui délimitait probablement l'édifice construit là, formait un carré long de 18^{m},20 environ sur 9^{m},10 de large. Une porte de 9 pieds anglais de large était pratiquée au nord, non point sur le grand axe du carré, mais reportée vers l'ouest. Sur la face est, une autre porte de 8 pieds anglais était également percée plus près du mur sud que du petit axe du temple.

Toutes ces données m'ont été fournies par le plan que M. de Cesnola me communiqua et me permit de reproduire.

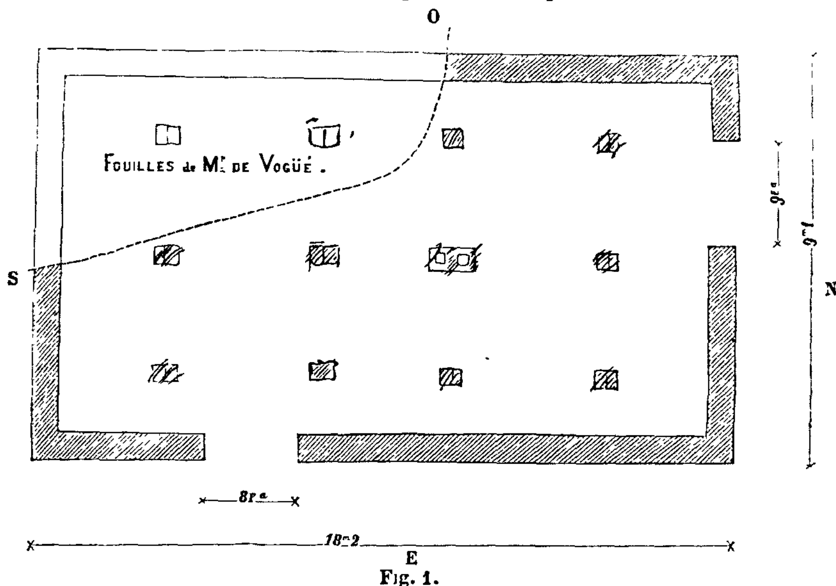


Fig. 1.

Je pris rapidement une vue du site. Le temple était parfaitement orienté; ses petits côtés regardent le sud et le nord. Lorsqu'on s'adosse à la façade septentrionale, on a devant soi l'entrée du petit vallon; plus loin, au N. E., à 500 mètres de distance environ, des ruines éparses qu'on croit être celles de l'antique Golgos; dans le lointain la plaine de la Messaorée, et au dernier plan les sommets de Cerines qui se continuent à l'est jusqu'au Carpas. Vers le N. O. est Athienau; au sud le fond du vallon; à droite et à gauche des collines peu élevées où, comme je l'ai dit, des tombes ont été ouvertes.

Je vis et dessinai une multitude de débris curieux dont le général fit transporter plus tard quelques-uns à son logis de Larnaca. Près de la porte N. je mesurai trois fragments d'arc, un petit tronçon de colonnette dorique non cannelée, avec son chapiteau (fig. 2) de $0^{m},13$ de hauteur; l'abaque carré a $0^{m},31$ sur chaque face; à côté était un cube de pierre de $0^{m},23$ de haut sur $0^{m},55$ de côté, creusé d'une alvéole ronde de $0^{m},37$ de diamètre, et où la base de la colonnette était peut-être encastrée; une longue pierre de $0^{m},45$ de haut sur $1^{m},54$ de long et ornée d'un bandeau saillant décoré de petites guillochures; une autre pierre haute de $0^{m},23$ et garnie

d'un rebord. Ces pierres faisaient peut-être partie de la maçonnerie du soubassement.

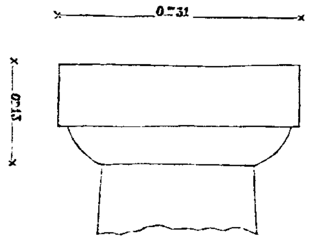


Fig. 2.

J'ai vu à Larnaca, au consulat américain, deux chapiteaux curieux que M. de Cesnola me dit avoir été apportés de Golgos et qui peut-être viennent de l'ancien temple, le plus primitif des deux du moins, bien certainement. Celui-ci se compose d'un abaque carré de 0m,57

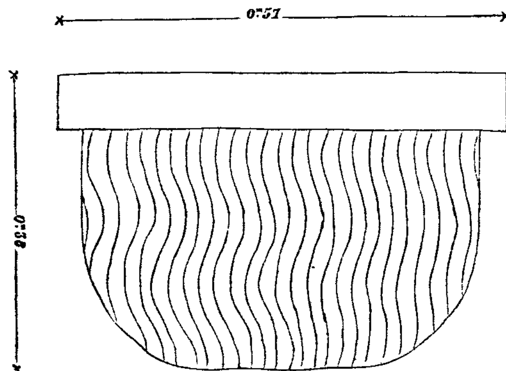


Fig. 3.

de côté, et d'un hémisphère un peu allongé portant sur tout son pourtour des cannelures peu profondes et serpentant verticalement, depuis l'alvéole ronde pratiquée à la base et que l'on coiffait sur le sommet du fût, jusqu'à l'abaque lui-même. L'autre chapiteau, plus petit, est haut de 0m,29 (fig. 4). Comme le précédent, il est en pierre calcaire. Sa moitié supérieure est un tronc de pyramide renversée, carrée et dont la base a 0m,31 de côté. Chacune des faces est encadrée d'un bandeau plat et divisée par deux baguettes, ou trois bandes horizontales, superposées et ornées de zigzags en relief. La moitié inférieure est circulaire et se compose de huit rameaux qui, en contact par leurs sommités avec l'abaque, se recourbent gracieusement en rappelant ainsi les bouquets épanouis des acanthes corinthiennes. Il se pourrait que ce chapiteau vînt du grand temple

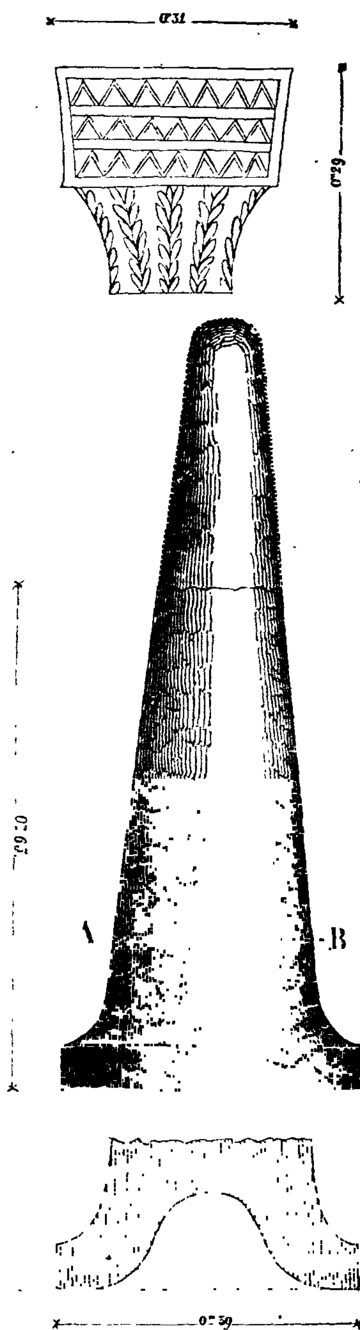


Fig. 4, 5 et 6.

même des ruines de Golgos. Je ne sais rien de précis là-dessus.

Au milieu de l'enceinte je vis, renversé, un cône de pierre grise, dont le sommet avait été brisé et qui ne mesurait plus que 0m,65 de haut. La base avait 0m,39 de diamètre et la stabilité en était assurée par un évidement. Intact, le monument devait avoir un peu plus d'un mètre. Le travail en est très-soigné. La figure 5 représente le cône. La partie figurée depuis la cassure jusqu'en haut est de restitution. La figure 6 représente la base avec son évidement, d'après une coupe verticale pratiquée seulement à partir de A B. On ne trouve point aux environs la pierre dont il est fait. Celle-ci a donc dû être apportée de loin. Nul doute, selon moi, que ce cône n'ait été le simulacre de la Vénus Golgia. Celle-ci était évidemment la même que la Vénus Paphia, adorée sous cette même forme conique et dont le culte fut apporté à Golgos par Golgus, fils de Vénus et d'Adonis (Pausanias, VIII, 5).

Outre cette pierre, mon guide me montra tout à côté, et ayant dû occuper à peu près le centre de l'édifice, un piédestal double en pierre

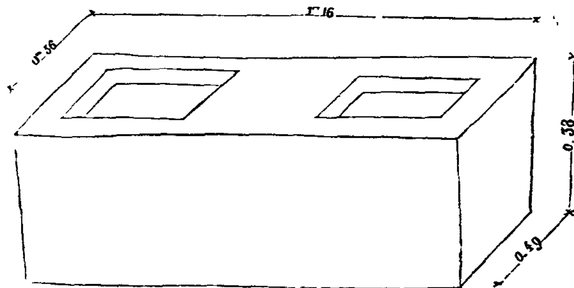


Fig. 7.

calcaire, long de 1m,16, haut de 0m,38, large de 0m,49 à la base, de 0m,56 en haut, et portant deux alvéoles carrées dans lesquelles étaient encastrés jadis les socles de deux statues, colossales probablement, et adossées comme l'étaient généralement toutes les statues chypriotes, dont la partie postérieure est ou à peine dégrossie ou tout à fait plate. M. de Cesnola me dit avoir compté ainsi douze piédestaux doubles disposés en quatre rangs et point pareils. Cela suppose vingt-quatre statues importantes ornant le sanctuaire. D'autres statues plus petites étaient placées vraisemblablement parmi les colosses, car on a trouvé des piédestaux disséminés çà et là et de toutes grandeurs, quelques-uns assez petits, certains même portant des inscriptions en langue chypriote.

Je mesurai quelques-uns de ces piédestaux intacts que le général de Cesnola avait fait transporter à Larnaca. L'un avait 0m,23 de haut et 0m,29 sur 0m,30 de côtés. L'alvéole, formant un carré long, a été creusée plus près d'un bord que de l'autre. Un autre bloc a les quatre pans évidés et formant un évasement de la base à la partie supérieure. Il a 0m,30 de haut, 0m,51 de côté à la partie supérieure et 0m,41 à la base, et présente cette particularité que l'un des bords de l'alvéole est garni de quatre trous carrés; deux autres existent latéralement. Ces six trous ont été, je pense, pratiqués après coup et

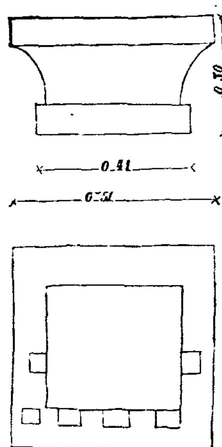


Fig. 8 et 9.

garnis de tenons de bois ou de pierre dure destinés à assujettir la base endommagée d'une statue ou à donner plus de fixité à une figure trop haute. Enfin un piédestal de même genre mesurait 0m,215 de haut sur 0m,24-0m,26 de côtés.

Le sanctuaire était peuplé d'une très-grande quantité de statues de toutes tailles. Plusieurs étaient colossales; beaucoup étaient tombées la face en avant et s'étaient brisées en gros fragments faciles à rajuster. Les plus grandes gisaient auprès de leur piédestal.

On avait suspendu aussi aux murs des tableaux gravés ou sculptés sur plaques de pierre, quelques-uns accompagnés de longues inscriptions chypriotes, et des ex-voto travaillés de même; les lambris, à l'intérieur, étaient formés par une suite de tableaux sculptés sur pierre, en relief peu saillant. Un fragment que M. de Cesnola conserve dans son musée représente Hercule et les troupeaux de Géryon. Je suppose donc que les tableaux se rapportaient pour la plupart aux

principaux traits de la vie d'Hercule, à ses douze travaux. Ces sculptures sont traitées à la façon des bas-reliefs assyriens.

L'on trouva mille débris d'ustensiles, etc., objets ayant servi au culte et que nous décrirons en temps et lieu. Enfin l'on mit à jour le dallage du temple, fait de beaux carrés de calcaire de Chypre et épais de $0^{m},10$.

Avec les données qui précèdent, il est possible, je pense, de faire une restitution idéale du temple de Golgos. Il était construit en briques séchées au soleil ou mattons, formant quatre murs, dont la base était assise sur les pierres à rebords du soubassement. Ces murs étaient revêtus d'un crépi blanc ou de couleur et imperméable à la pluie. Au nord et à l'est, peut-être aussi à l'ouest, des portes qui furent ornées, plus tard sans doute, de colonnettes doriques remplaçant les primitifs chambranles de bois. Des piliers soutenaient à l'intérieur un toit qui était à double pente très-peu sensible, vu la largeur de l'édifice ; il formait ainsi terrasse, comme les toits chypriotes actuels. Ce toit se composait de pièces de bois très-rapprochées ; par-dessus, des nattes et des roseaux recouverts d'une couche épaisse de terre battue, aussi imperméable à l'humidité qu'aux ardeurs du soleil.

L'extérieur du temple de Golgos devait donc être fort modeste.

A l'intérieur, peu éclairé, une foule silencieuse et immobile de personnages de pierre, de toutes grandeurs, et rehaussés de peintures, entourant le cône mystique en perpétuels adorants. Des lampes de pierre en forme d'édicule et à godets inclinés éclairaient dans les recoins les ex-voto grimaçants pendus aux murs ou les tableaux curieux dont ceux-ci étaient garnis. Des bas-reliefs bizarres ornaient le pourtour de l'édifice, dans lequel la lumière se reflétait sur les dalles blanches.

Parmi les plus grandes statues, la plus belle de toutes peut-être, et une des plus remarquables par sa taille (3 mètres), était placée au milieu de l'édifice. C'est elle que les fouilleurs découvrirent dans la nuit du 6 au 7 mars, et que, grâce à de minutieuses précautions prescrites par M. de Cesnola, on exhuma dans une intégrité pour ainsi dire parfaite. Le colosse était brisé en trois morceaux ; la tête et les pieds étaient séparés du corps. L'un des deux attributs, une colombe, fixé au poing par des chevilles de bois, fut retrouvé peu après. Les bras avaient été travaillés séparément et ajustés également par de grosses chevilles de bois, qui furent facilement remplacées. Deux des doigts de la main droite avaient été brisés.

La gravure ci-jointe (pl. XXIII) est la reproduction très-exacte de ce magnifique morceau.

La coiffure consiste en demi-fuseaux, dont la réunion forme un bonnet s'ajustant bien sur la tête. Le cimier est une tête d'animal, peut-être de lion; le tout rappelle le bonnet phrygien.

Une rangée de mèches frisées rondes et symétriques couvre le front. Une triple bandelette gaufrée ou une triple mèche de cheveux ondulés et à brins séparés tombe de la coiffure sur chaque épaule.

La figure a le type chypriote : gros yeux à fleur de tête, nez droit et fort terminé en pointe d'œuf, bouche petite, lippue et sensuelle, jadis colorée en rose, menton rond et peu proéminent, ce qui indique peu d'énergie.

Au cou, un collier ou plutôt une sorte de hausse-col bordait la tunique et se divisait en deux zones superposées, dont l'ornementation est caractéristique : dans la première zone est un rang de douze croix grecques cantonnées de points et peintes en rouge; dans la zone inférieure il n'y a que onze de ces croix.

Le vêtement se compose d'une draperie dont les plis, traités d'une manière symétrique, peu large et tout à fait archaïque, semblent plutôt gravés que sculptés, tant est faible leur saillie. Cette draperie se relève sur les deux bras, aux coudes, tombe de chaque côté du personnage, en plis pressés, et couvrait une robe. Celle-ci est à découvert à partir de la ceinture. Le bas de cette robe est orné d'une zone de broderie distante d'un pied environ du bord inférieur. A partir de la broderie, l'étoffe tombe sur les pieds nus, raide et droite, en formant des plis réguliers simulant des goderons.

Le vêtement, selon la coutume, avait dû être rehaussé de rouge. Je n'ai vu de trace de couleur qu'au hausse-col.

Les deux bras sont nus et tendus en avant. La main droite tient une coupe hémisphérique à pied. L'autre tient une colombe, dont la partie antérieure fait face au spectateur; le corps de l'oiseau est fixé sur le poing et la queue sur l'avant-bras, au moyen de deux chevilles carrées; les pattes se voient entre les doigts qui les retenaient. Les ailes sont un peu relevées le long du corps comme sur le point de s'éployer tout à fait.

Les pieds de la statue reposent sur une base carrée.

La statue est intacte, pour ainsi dire, car deux doigts seulement manquent à la main qui tient la coupe.

On sent, à regarder cette œuvre attentivement, qu'elle est vraie, et par conséquent belle et d'un incontestable mérite comme art, qu'elle exprime une réalité disparue et n'est point le produit d'une fantaisie d'artiste. C'est un portrait, comme l'étaient du reste toutes les figures de pierre trouvées dans les temples, et représentant, je

pense, des individus qui avaient voulu, en se plaçant en effigie autour de la divinité, lui consacrer pour ainsi dire leur propre personne.

La coupe de libations et la colombe, animal consacré à Vénus, indiquent selon moi un personnage sacerdotal. Les autres statues m'ont paru toutes porter ce caractère, et cela me porte à croire que le costume sacerdotal était de rigueur pour les statues votives.

La façon dont les plis du costume sont agencés et traités dénote l'époque grecque. La raideur hiératique de la pose, l'archaïsme des détails, la physionomie placide et béate, le léger rictus des lèvres, le manque de science anatomique dans les parties nues, indiquent une époque contemporaine de celle du colosse de Dali, un peu plus soigné d'ailleurs comme exécution; peut-être même la figure de Golgos est-elle antérieure. Cela nous reporterait au v[e] siècle avant J.-C.; et si l'on admet que le colosse de Golgos n'avait point été primitivement dans le temple voisin, et que par son style, plus archaïque que celui de presque tous les objets trouvés au même lieu, il est un des premiers de ceux qui ornèrent le grand temple au lendemain même de son inauguration, on pourrait assigner au sanctuaire neuf l'âge même de la statue et fixer au commencement du v[e] siècle l'abandon de l'ancien temple.

La tête colossale dont la gravure accompagne, sur la planche XXIV la reproduction agrandie de la tête du prêtre à la colombe, et que M. de Cesnola me dit avoir été trouvée dans le second temple, serait contemporaine de la statue précédente, peut-être plus ancienne à cause de la façon sommaire et tout égyptienne dont la barbe est traitée. Elle viendrait, dans ce cas, du vieux sanctuaire, malgré son poids énorme et la taille de 8 mètres du personnage tout entier.

Cette tête a plus d'un mètre de haut. Elle est coiffée d'un bonnet ovalaire terminé par une pointe; deux jugulaires sont relevées contre le bonnet. Les yeux, en amande, sont à fleur de tête, le nez droit et en pointe d'œuf, la bouche petite et les lèvres accentuées. Le tout est d'un style très-archaïque et d'un type identique à celui de la première statue.

Ce colosse était probablement costumé à l'égyptienne : tunique ou justaucorps collant, bras nus ramenés le long du corps ou repliés dans les poses consacrées; les jambes droites et réunies, ou dans l'attitude de la marche. Vu ses dimensions, il devait être placé hors du temple, peut-être devant une porte.

G. Colonna Ceccaldi.

Paris, 22 novembre 1871.

(*La suite prochainement.*)

UNE

CARICATURE ANTIQUE DE GANYMÈDE

Les représentations du rapt de Ganymède, quelque nombreuses qu'elles soient, ont été, à peu d'exceptions près, copiées sur un original célèbre, probablement le bronze de Léocharès. On sait que la plus importante de ces imitations est le groupe de Venise que M. Valentinelli a republié tout récemment (1) : le fils de Tros nous y apparaît comme un jeune homme plein d'élégance et de beauté.

En 1847, Otto Jahn a donné la liste complète des monuments alors connus où l'enlèvement du jeune berger troyen était représenté (2) ; mais cette liste s'est accrue depuis par de nouvelles découvertes. Nous citerons, entre autres, la mosaïque trouvée à Vienne au faubourg des Gargattes et le vase d'argent de Barcelone (3). Plus récemment, M. Ernest Curtius (4) a tenté l'interprétation d'une coupe du Musée Britannique sur laquelle il croit reconnaître Ganymède. Malgré la grande autorité de ce savant, il est difficile d'accepter ses conclusions; et nous ne voyons sur cette coupe qu'un jeune chasseur au repos.

Le monument que nous publions offre un intérêt d'un autre genre. C'est la première fois qu'on signale un Ganymède sous la figure d'un singe. La lampe romaine qui porte ce sujet appartient au Louvre; elle se trouve provisoirement placée dans une des vitrines du Musée Charles X. Le catalogue italien de la collection Campana, dont

(1) Valentinelli, *Marmi scolpiti del Museo archeologico della Marciana di Venezia*, 1866, pl. 25.

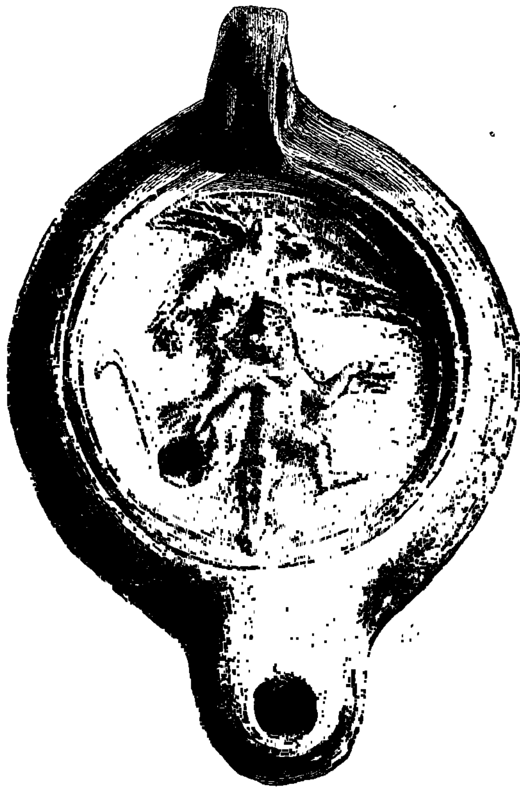
(2) Otto Jahn, *Archæologische Beitrage*, p. 12.

(3) De Witte, *Notice sur un vase d'argent appartenant à M. Charvet.* (Mémoires de la Soc. des antiquaires de France, t. XXX, p. 181.)

(4) *Archæologische Zeitung;* cahier de janvier 1870.

elle faisait partie, la mentionne en ces termes : « *Lucerna con Ganimede rapito dall' aquila* » (1).

C'est une description bien courte et dans laquelle on a oublié de signaler ce qui était le plus important à faire remarquer : la caricature. Ganymède figure sur cette lampe avec le visage, les pieds et



les mains d'un singe; il a les cheveux frisés et la tête coiffée du bonnet asiatique; son manteau flotte sur ses épaules, laissant voir sa poitrine entièrement nue. L'attitude du jeune berger est celle d'un homme effrayé, ses deux bras sont étendus; il vient de lâcher sa houlette tandis qu'il lève le pied gauche comme pour franchir un obstacle placé près de lui, en jetant un regard en arrière. Au-dessus

(1) *Cataloghi del Museo Campana* (classe IV; serie decima, n° 258).

plane un aigle, les ailes éployées, et sur le point de le prendre dans ses serres.

Le revers a été totalement passé sous silence par l'auteur du *Catalogo.* On y trouve cependant, au milieu de deux cercles concentriques, un nom de potier qu'il est essentiel de donner : PASAVS (1).

L'intérêt que présente cette lampe ne se borne pas à ce seul fait de nous faire connaître une caricature antique de Ganymède; ce petit monument sert encore de commentaire à un passage d'Apulée qui, jusqu'ici, avait été diversement interprété. Apulée décrit une procession où Isis et son cortége sont précédés d'une folle mascarade : « Vidi et ursam mansuetam cultu matronali; sella vehebatur; « et simiam pileo textili crocotisque Phrygiis, *catamiti pastoris* specie « aureum gestantem poculum; et asinum pinnis adglutinatis, adam« bulantem cuidam seni debili; ut illum quidem Bellerophontem, « hunc autem diceres Pegasum; tamen rideres utrumque » (2).

M. Zündel (3), dans son mémoire sur Ésope, n'hésite pas à reconnaître Pâris dans le singe dont il est ici question; M. Champfleury, au contraire, dans son *Histoire de la caricature antique* (4), traduit avec beaucoup de raison *catamitus pastor* par Ganymède (5).

La lampe du Louvre vient confirmer cette dernière interprétation de la manière la plus heureuse (6).

On peut rapprocher de ce petit monument quelques représentations comiques de l'antiquité dans lesquelles des personnages mythologiques sont affublés d'une tête ou d'un corps de singe. Une des parodies les plus connues est celle que nous offre la fresque de Gar-

(1) Cf. Schuermans, *Sigles figulins*, n° 4107, et Kenner, *Die antiken Thonlampen des K. K. Münz und Antiken Cabinetes*, n° 277.

(2) *L. Apuleii opera omnia* instruxit Hildebrand. Lipsiæ, 1842, p. 1013.

(3) Zündel, *Ésope était-il juif ou égyptien?* (*Revue archéol.*, 1861, 1re partie, p. 369.)

(4) 2e édit., p. XXII.

(5) Dic mihi nunquam tu vidisti tabulam pictam in pariete
Ubi aquila *catamitum* raperet ...., etc.
(Plaute, *Menæchmes*, I, 2, 34.)

(6) M. R. Kékulé (*Annali dell' Instituto di corrispond. archeol.*, 1866, p. 121; tav. d'agg. G) a publié une lampe romaine fort intéressante, portant l'inscription GAMMEDES et représentant le jeune berger troyen; mais il est assis et presque nu, offrant à boire à l'aigle. Un bas-relief de la Villa Albani et un autre du Musée de l'Ermitage offrent le même sujet. Cf. *Bullettino dell' Instituto di corrispond. archeol.*, 1867, p. 34. *Ibid.*, 1868, p. 52 : Terre cuite de l'Attique représentant Ganymède et faisant partie de la collection Comnos à Athènes. Une lampe en terre cuite publiée par J. J. Dubois (*Description des antiques du comte de Pourtalès*, 1841, n° 854) représente l'enlèvement de Ganymède.

gnano : Énée s'enfuyant avec son père Anchise sur le dos et son fils Ascagne par la main; tous trois y sont figurés avec des têtes de singes, de ceux appelés cynocéphales par les anciens. Un bronze du cabinet des médailles, un singe tenant une boîte, a été considéré comme une représentation d'Épiméthée. Enfin, un vase du Musée Biscari à Catane, publié par Serradifalco dans ses antiquités de Sicile, représente la parodie d'Hercule Mélampyge portant sur l'épaule gauche deux cages où sont enfermés les deux Cercopes sous la figure de singes. A ce propos il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer l'analogie évidente qui existe entre le nom des brigands vaincus par Hercule, Κέρκωπες, et le mot Κερκοπίθηκοι qui désignait dans l'antiquité une espèce particulière de singes.

Ant. Héron de Villefosse.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE NOVEMBRE

L'approche de la fin d'année détermine toujours au sein de l'Académie une série de comités secrets, qui diminue d'autant les communications faites en séances publiques, et surtout les communications émanant de l'initiative personnelle des membres de l'illustre compagnie. Presque tout le temps disponible est pris par les rapports des diverses commissions. D'après le rapport de la commission des prix, ont été prorogés les sujets suivants : 1° *question des inscriptions himyaritiques;* 2° *question des chiffres, comptes et mesures des Égyptiens;* 3° *question de la lutte des écoles philosophiques et théologiques sous les Abassides;* 4° *question des vies des saints.*

Les nouvelles questions proposées ont été : 1° *Etude critique du texte de Sidoine Apollinaire;* 2° *Etude comparative sur la construction dans les langues aryennes, particulièrement en sanscrit, en grec, en latin, dans les dialectes germaniques et dans les langues néolatines;* 3° *Retracer d'après des documents tant byzantins qu'orientaux l'histoire des guerres que les empereurs d'Orient eurent à soutenir contre les kalifes et les autres princes musulmans de l'Asie occidentale, depuis la mort d'Héraclius jusqu'à l'avénement d'Alexis Comnène* (641 à 1081 de J.-C.).

A la suite d'un rapport de M. de Longpérier au nom de la commission du prix de numismatique fondé par Allier de Hauteroche, le prix est attribué à M. le baron d'Ailly pour ses *Recherches sur les monnaies romaines.*

M. de Saulcy lit une notice *sur quelques monnaies autonomes d'Ascalon.* Parmi ces monnaies il en signale trois inédites, frappées : la première en l'an 41 de l'ère d'Ascalon, ère qui commence en 104 avant J.-C.; cette pièce, qui est un tétradrachme, nous offre, pour la première fois, l'effigie de Ptolémée Aulète; la deuxième et la troisième, frappées en l'an 25 d'Ascalon, sont deux tétradrachmes inédits, dont le premier offre l'effigie de la fameuse Cléopâtre et le second celle de son second frère Ptolémée Dionysus, qu'elle empoisonna lorsqu'il eut atteint l'âge de quinze ans. L'effigie de ce jeune prince paraît aussi pour la première fois sur cette rare monnaie.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

De l'antiquité de l'homme. — En voyageant dans les différentes contrées du monde pour la découverte des sources, M. l'abbé Richard s'occupe des questions scientifiques qui regardent l'antiquité de l'homme (1). Il a déjà trouvé un grand nombre d'ateliers d'instruments en silex, et il vient de communiquer à l'*Association britannique pour l'avancement des sciences*, actuellement réunie à Édimbourg (Écosse), un rapport sur ses dernières découvertes de ce genre.

Nous publions un extrait des journaux anglais sur ce sujet : *Association britannique, Section biologique* (séance du 5 août 1871).

M. l'abbé Richard s'est à peu près exprimé ainsi :

« Messieurs,

« J'ai à vous montrer des instruments de pierre trouvés dans mon récent voyage en Orient.

« 1° En Egypte, près du Caire, sur la route de la forêt pétrifiée. Les côtés tranchants de ces instruments, en grès éruptif, d'assez grande dimension, semblent usés et émoussés par le temps.

« 2° Une pièce vient de l'île d'Eléphantine ; elle a une forme spéciale ; elle est percée. On la croirait de fer, c'est du syénite de la nature de ceux de la localité. Quelle peut en être l'utilité ?

« 3° Ce fut au pied du Sinaï *biblique*, dit M. l'abbé Richard, que je trouvai le plus grand des ateliers de silex que j'aie encore vus, avec les spécimens les plus remarquables, surtout des pointes de flèche extrêmement fines. La plus jolie de ces flèches a été trouvée dans l'Ouadi-Féran, au centre même des montagnes sinaïtiques.

« 4° Plusieurs instruments trouvés en Palestine : à Elbireh, à Tibériade et entre le mont Thabor et le lac de Tibériade, spécialement sur un pla-

(1) M. l'abbé Richard a été amené à s'occuper de cette question par l'observation qu'il a faite, que les ateliers et fabrications d'instruments de *pierre* se trouvent communément, surtout dans les pays privés d'eau, dans le voisinage de sources connues.

teau élevé de plus de 250 mètres au-dessus du Jourdain, dans un champ cultivé, une hache semblable, quant à la nature du silex et à sa forme, à celles de la Somme (France). Mais les instruments qui méritent, je pense, la plus grande attention, sont ceux que j'ai trouvés sur les bords du Jourdain, à Galgal, lieu où, d'après la Bible, Josué reçut l'ordre de Dieu de circoncire le peuple d'Israël, et dans le tombeau que la science archéologique regarde aujourd'hui comme le tombeau de Josué. J'ai trouvé ces instruments soit dans le tombeau même de Josué, dans la chambre sépulcrale intérieure, soit dans le vestibule, mêlés à des débris de poterie, à de la terre, etc. J'en ai trouvé aussi dans le champ qui est devant le tombeau et jusque sous un grand chêne vert éloigné de la tombe de Josué d'environ 70 à 100 mètres; ils auraient ainsi été disséminés quand on a anciennement fouillé et violé le tombeau. C'est la forme communément appelée *couteaux* qui domine dans ces instruments; quelques-uns, comme on peut s'en convaincre, sont encore très-tranchants. Il y a cependant des scies et des pièces plates, allongées et arrondies. C'est du silex généralement; il y en a aussi en calcaire blanchâtre qui semble avoir passé par le feu.

« J'ai l'espoir, continue M. l'abbé Richard, que ces instruments du tombeau de Josué et ceux dont j'ai parlé d'abord intéresseront les amateurs si nombreux et si éclairés de l'archéologie humaine, que l'Association compte dans son sein; et en les soumettant à votre appréciation, Messieurs, je viens vous apporter, non pas des idées préconçues, non pas même un système, non pas même des théories, mais des faits, de simples faits historiques et archéologiques. C'est un fait historique que la fabrication de couteaux de pierre pour la circoncision des enfants d'Israël à Galgal, non loin des bords du Jourdain. C'est un fait que le tombeau de Josué, élevé non loin de Sichem, et longtemps oublié ou perdu, a été retrouvé, et que ses restes ont été vus et décrits par MM. de Saulcy, Guérin, etc. C'est un fait historique, attesté par la version authentique des Septante, qu'un certain nombre de couteaux de pierre de Galgal ont été projetés dans le tombeau de Josué au moment de sa sépulture.

« M. de Saulcy, dans son Voyage en Palestine, n'avait pas hésité à dire, dans sa confiance absolue au récit des Livres saints, que ces couteaux de pierre devaient exister encore dans le tombeau retrouvé de Josué. M. l'abbé Moigno, mon ami, dans son journal *les Mondes*, avait rappelé l'affirmation de M. de Saulcy.

« Quant aux conclusions que l'on peut tirer de mes instruments, aux arguments qu'ils peuvent apporter ou aux objections qu'ils fourniront aux théories mises en avant par les diverses écoles anthropologiques ou biologiques modernes, je les laisse de côté.

« Si mes silex *historiques* ressemblent à s'y méprendre, par leur nature et leur forme, aux silex que l'on veut être essentiellement préhistoriques, je pourrais le regretter au point de vue des illusions que cette coïncidence peut faire évanouir; mais la vraie science doit admettre les faits

et reconnaître l'identité des silex préhistoriques et des silex historiques.

« Si j'ai découvert, non-seulement dans les terrains récents, mais à la surface du sol, des silex taillés que l'on croyait caractéristiques des terrains miocènes, pliocènes, éocènes et quaternaires, ce n'est pas ma faute, et il faudra se résigner à revenir sur des conclusions par trop hâtives.

« En résumé, Messieurs, si les instruments trouvés par moi et mis sous vos yeux contrarient les jugements et les conclusions de nos honorables membres de l'Association britannique, je leur en demande pardon, mais le vieil adage l'a dit : « *Il n'y a rien de plus inexorable que les faits.* »

Le révérend docteur Cairns, dans la séance du 10 août de la section biologique, faisant allusion au fait *affirmé* par MM. Richard et Moigno, « que les instruments employés par Josué pour la circoncision du peuple d'Israël furent placés dans son tombeau, » déclare que ce fait est clairement énoncé dans les *Septante*; il en a vérifié le texte.

—— Le numéro d'août 1871 de la *Revue de la Suisse catholique* contient quelques pages intéressantes qui portent ce titre : *Le plus ancien dictionnaire.* Nous ignorons pourquoi l'auteur ne les a signées que des initiales J. G.; elles témoignent d'une connaissance sérieuse des études d'assyriologie. Ce sont des renseignements, mis à la portée des simples curieux, sur ces briques couvertes de caractères cunéiformes que M. Layard a trouvées à Kouioundjik et expédiées en Angleterre, briques où MM. Rawlinson et Oppert ont reconnu les feuillets déchirés d'une encyclopédie éditée, il y a environ vingt-cinq siècles, par Assour-Banipal, fils d'Assaradon, roi d'Assyrie. Viennent ensuite, sur le vieux chaldéen, une des deux langues expliquées dans ces tablettes, des vues et des réflexions que nous n'avons pas à discuter ici, mais qui pourront attirer l'attention des spécialistes. L'auteur y repousse formellement l'hypothèse de l'origine touranienne de l'écriture cunéiforme.

—— La publication des *Matériaux pour servir à l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, interrompue par suite des événements de l'an dernier, vient d'être reprise : le 6e volume portera la date 1870-1871. Voici la table des livraisons de juillet, août et septembre :

Virchow, les Palafittes dans le nord de l'Allemagne. Abdullah-Bey, Cavernes près Jarim-Buras en Bulgarie. Société d'anthropologie de Vienne. Congrès des naturalistes allemands à Inspruck. D.-L. Marchant, Note sur la pêche et sur des hameçons de bronze trouvés dans la Saône. E. Lartet, Sur l'emploi des aiguilles à coudre dans les temps anciens, avec une planche (XII). Ch. Rau, Trouvaille d'outils agricoles en silex du sud de l'Illinois, avec une planche (XIII). Thioly, Un cimetière de la première époque du fer à Sion, avec une planche (XIV). A. de Quatrefages, l'Homme et les théories transformistes. L'Homme primitif de Louis Figuier (Bibliographie). Origine de l'homme et des sociétés, par Mme Cl. Roger (idem). Ollier de Marichard et Pruner-Bey, les Carthaginois en France. E. Quinet, Mort d'une race humaine; l'Idée de l'immortalité dans l'homme fossile.

Ph. Lalande, Dolmens et tumulus de la Corrèze (pl. XV). E. Perrault, Un foyer de l'âge de la pierre polie au camp de Chassey (pl. XVI). H. de Saussure, la Grotte du Scè, âge du renne, Suisse. Société géologique de France. Sites des Cordilières et monuments des peuples indigènes de l'Amérique, par Al. de Humboldt. Les Caractères alphabétiques et sculptures sur rocher en Amérique, avec gravures. A. Perrin, Etude préhistorique de la Savoie, avec une planche (XVII). Variétés.

La livraison d'octobre contient les articles suivants :

C. Marinoni, les Habitations lacustres en Normandie. B. Gastaldi, iconographie de quelques objets d'une antiquité reculée trouvés en Italie (pl. XIX). Découvertes préhistoriques en Russie. Jules et Philippe Parrot, Grotte de Saint-Martin-d'Excideuil, avec une planche (XVIII). Dr Jean Bernat, les Anciens glaciers des vallées de la Garonne et de la Pique. Henri Magnan, les Anciens glaciers pyrénéens remaniés et érodés. Chronique : Piette, Une grotte de l'âge du renne à Montréjau. Massénat, l'Age de la pierre polie à Laugerie basse. Rivière, Caverne à ossements des Baoussé-Roussè.

BIBLIOGRAPHIE

Wilhelm Vischer, **Lokrische Inschrift von Naupaktos** aus der Sammlung Woodhouse, nach der original Ausgabe von J. N. Oikonimides bearbeitet, mit zwei lithographirten Tafeln; 8°, 58 pages, Bonn, Georgi (tirage à part du *Rheinisches Museum*).

Le travail de M. Vischer est un des plus importants et des plus intéressants qui aient, depuis plusieurs années, été consacrés à l'épigraphie. L'inscription qui en fait le sujet est un texte très-long et très-bien conservé, gravé sur les deux côtés d'une table de bronze trouvée, vers le milieu du siècle, dans le voisinage de Naupacte. C'est une loi destinée à régler l'état d'une colonie envoyée par les Locriens Épicnémidiens à Naupacte, chez les Locriens Ozoles, et à déterminer sous quelles conditions les colons établis à Naupacte seront libres de retourner dans leur ancienne patrie. M. Vischer, dans l'examen de ce curieux document, suit l'ordre le plus méthodique. Il commence par quelques détails sur le travail de la plaque et de l'écriture; puis il étudie rapidement l'alphabet et la langue avec ses variétés dialectiques; enfin, et c'est là ce qui l'a surtout occupé, il entreprend l'explication de ce texte législatif et de toutes ses prescriptions. On retrouve là cette profonde connaissance du droit public et privé de la Grèce, cette sûreté de jugement dont M. Vischer a déjà fait preuve dans tant d'autres travaux. A la suite de cet examen vient un coup d'œil d'ensemble jeté sur l'histoire de la confédération Locrienne; des faits qu'il réunit et qu'il compare, l'auteur tire cette conclusion que l'inscription a dû être gravée peu de temps après la fin de la guerre du Péloponèse, vers la fin du v[e] siècle avant notre ère. La dissertation se termine par une restitution générale du texte, suivie d'une traduction allemande, et par deux planches lithographiées qui reproduisent en fac-simile les deux faces du bronze.

Nous avons reçu en même temps de M. Vischer deux autres opuscules moins importants, mais qui ont aussi leur intérêt. Le premier est consacré à deux têtes antiques, l'une d'Apollon, l'autre d'Hercule, qui proviennent de Rome et ont été acquises depuis peu par le Musée de Bâle; le second, à des balles de fronde antiques, et à des tablettes de vote destinées aux juges et d'origine attique. Voici les titres de ces deux essais :

1. *Vortrag ueber zwei antike Kœpfe der Basler Museums;* 8°, Aarau, 1871.

2. *Epigraphische und archæologische Kleinigkeiten* mit zwei lithographischen Tafeln; 4°, Bâle, 1871.

G. P.

Archives des missions scientifiques, nouvelle série, tome VI.

Le sixième volume des *Archives des missions scientifiques* vient de paraître. M. Albert Dumont, notre collaborateur, le remplit à lui seul, et cet infatigable voyageur vient de repartir pour la Grèce avec une mission nouvelle, avec des projets dont il entretiendra lui-même nos lecteurs. Les deux travaux d'inégale étendue, mais l'un et l'autre de haute valeur, dont se compose ce volume donnent quelque idée de tout ce que M. Dumont, avec sa curiosité toujours en éveil, a déjà fait pour la connaissance de l'antiquité; ils font comprendre tout ce que la science peut encore attendre des recherches qu'il entreprend à nouveau sur un terrain qui lui est maintenant familier et où il saura tout d'abord aller aux bons endroits. Le premier et de beaucoup le plus considérable des travaux que nous avons sous les yeux est intitulé : *Inscriptions céramiques de Grèce*. M. Dumont y a réuni les principales inscriptions marquées en relief ou gravées à la pointe sur terre cuite qu'il a pu copier pendant son séjour en Grèce. La plupart de ces textes se lisent sur des amphores commerciales; mais ceux que nous ont conservés des objets différents comme les acrotères, les vases communs, et surtout les cônes et les pains de terre cuite, sont aussi très-nombreux et n'ont pas moins d'importance. S'ils tiennent dans cette collection une place relativement restreinte, c'est qu'ils présentent peu de variété et que, pour faire connaître de longues séries, il suffit le plus souvent de quelques exemples.

Cette première partie ne contient que les inscriptions, accompagnées des remarques nécessaires pour justifier, quand il y a lieu, les restitutions proposées, et pour faire connaître tous les caractères des documents publiés. M. Dumont annonce une seconde partie, qui sera consacrée au commentaire des textes. En attendant, une introduction courte, mais très-substantielle et très-nette, a pour objet :

1° De donner sur les lieux où se trouvent aujourd'hui les inscriptions et sur ceux où elles ont été recueillies, sur la nature des fragments de terre cuite qui nous les ont conservées, sur la forme des amphores auxquelles ces fragments appartenaient, quelques renseignements qui doivent précéder tout essai de commentaire;

2° D'expliquer le classement adopté, le mode de transcription suivi;

3° De montrer rapidement le genre d'intérêt que possèdent ces sortes de documents, et de faire connaître le plan de commentaire auquel s'est arrêté l'auteur. Il suffit de parcourir cette introduction pour comprendre tout ce que l'historien de la Grèce pourra trouver d'utiles renseignements, sur des points négligés par les auteurs classiques, dans ces documents que pendant longtemps l'archéologue lui-même, sur les collines où furent Athènes, foulait en passant d'un pied dédaigneux. L'étude des inscriptions céramiques jette déjà des lumières imprévues sur bien des questions relatives au calendrier grec, aux magistratures locales, à l'administration, au commerce, à l'industrie, etc. Un tirage des *Inscriptions céramiques* a été

mis en vente chez Thorin et forme un beau volume de 450 pages, qui doit entrer dans la bibliothèque de tout épigraphiste. Ce volume est accompagné de quatorze planches, dont deux ont été empruntées à un travail de M. Perrot sur les anses de Thasos, autrefois publié dans la *Revue archéologique*.

La fin du sixième volume des Archives est occupée par le Rapport sur un voyage archéologique en Thrace que M. Dumont, en date de 1869, adressait de Strasbourg au ministre de l'instruction publique. Le sommaire placé en tête donnera l'idée de la variété des sujets traités dans ce rapport et des jours qu'il ouvre sur l'histoire, jusqu'ici si obscure encore, de ces vastes contrées comprises entre le Pinde, le Danube, l'Euxin et la mer Egée; mais de ce qu'il n'a fait qu'indiquer ici rapidement, M. Dumont, quand il aura le loisir de reprendre ses matériaux, pourra tirer bien des résultats que l'on ne peut encore considérer comme suffisamment établis, démontrer ce qu'il ne donne encore que comme une spécieuse conjecture.

Tout nous porte à espérer que les *Archives des missions* resteront, sous la direction éclairée de M. Servaux, ce qu'elles avaient été, depuis que la publication en avait été reprise, entre les mains de M. Bellaguet. Nous savons que le septième volume, déjà en cours d'impression, contiendra des travaux aussi variés qu'intéressants. G. P.

Dictionnaire étymologique de la langue française, par Auguste Brachet, avec une préface par Émile Egger, membre de l'Institut. Paris, Hetzel, 1870, grand in-18, cxxiv-560 p. à 2 col. — Prix : 8 fr.

M. Brachet avait déjà publié, il y a quelques années, une *Grammaire historique de la langue française*, dont une médaille de l'Institut dit assez la valeur et dont trois éditions ont montré l'utilité; l'histoire du vocabulaire de notre langue qu'il publie aujourd'hui sous le titre modeste de *Dictionnaire* sert de complément à ce livre, en même temps qu'elle résume sous une forme frappante et accessible à tout esprit lettré les résultats de la philologie française. Le dictionnaire de M. Brachet est le premier dictionnaire *spécialement étymologique* de notre langue qu'on ait encore publié. Ce n'est pas que MM. Littré et Scheler, dans leurs dictionnaires, ne donnent l'origine de chaque mot francais; mais, supposant connues du lecteur les lois phonétiques qui expliquent la transition du latin au français, ils se bornent à mentionner la forme latine du mot français. M. Brachet, pour rendre à la fois indiscutable et accessible à tous la science étymologique, donne la démonstration, *lettre par lettre*, de tous les changements subis par le mot latin dans son passage au français. Prenons pour exemple le mot LAITUE. Le dictionnaire de M. Brachet nous montre qu'il est venu du latin *lactuca* par le changement 1° de *ct* en *it*, comme dans *attrait*, d'*attractus*, *fait* de *factus*, *lait* de *lactem*, etc.; 2° de *uca* en *ue* comme dans *verrue* de *verruca*, *charrue* de *carruca*, etc. Chaque mot de notre langue a de-la sorte son arbre généalogique, et l'auteur développe à ce propos les principes philologiques sur lesquels reposent ces résultats. En outre, dans une in-

troduction de plus de cent pages, M. Brachet résume les lois de l'étymologie française et donne la très-curieuse statistique de notre langue. Cette introduction est divisée en trois livres. Le premier expose les règles à suivre dans la recherche des étymologies; le second décrit les éléments étymologiques du français, et comprend cinq sections : I. Eléments d'origine populaire (latin, celtique, germanique). — II. Eléments d'origine savante. — III. Eléments d'origine étrangère (italien, allemand, anglais, etc.). — IV. Eléments d'origine diverse (mots d'origine historique). — V. Statistique étymologique du français. Le troisième livre, consacré à la phonétique ou étude des sons, décrit les lois de transformation des voyelles et des consonnes latines en voyelles et consonnes françaises.

L'ouvrage de M. Brachet répandra dans le public français, trop peu au courant des choses philologiques, la connaissance scientifique de notre langue et le goût des recherches de grammaire comparée. Dans ce livre, qui fait le plus grand honneur à l'érudition française, on serait embarrassé de dire ce qui l'emporte de la sûreté des connaissances ou de la netteté de l'exposition, et comme l'a très-bien dit M. Egger dans la préface où il recommande ce livre, « ce manuel représente sous une forme très-simple et presque élémentaire l'état le plus avancé de la science philologique. »

H. Gaidoz.

Mémoire sur un décret inédit de la Ligue arcadienne en l'honneur de l'Athénien Phylarchos, par M. Paul Foucart, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. Paris, 1870, in-4, Franck.

M. Foucart, bien connu des lecteurs de la *Revue*, a donné dans ce travail, qui figurera dans le tome VIII des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions*, un bel échantillon des nombreux documents inédits qu'il a rapportés de son dernier voyage en Grèce. Ces documents entreront, les uns après les autres, dans le volume du *Voyage archéologique en Grèce* que le continuateur de M. Le Bas, M. Waddington, a confié à M. Foucart; mais celui-ci, pour ne pas trop faire souffrir le monde savant des lenteurs auxquelles le condamne ce mode de publication, a déjà tiré de ses riches portefeuilles plus d'un texte curieux. Cette intéressante inscription est de la seconde moitié du troisième siècle, comme le prouve l'auteur par une discussion qui ne laisse guère place au doute; il arrive même à en déterminer l'année, 224. Ce décret est le premier que l'on ait trouvé de la Ligue arcadienne, et il fait connaître plusieurs parties de sa constitution. Il n'y a pas de nom de magistrat éponyme en tête du décret, peut-être parce qu'au moment où celui-ci a été rédigé, dans les premiers mois de l'année, ce magistrat n'était pas encore élu. En revanche, nous trouvons mentionné un *conseil*, βουλή, dont les membres étaient sans doute les *démiurges* dont les noms figurent à la suite du décret. Pour le nombre de voix de chaque peuple, on avait adopté l'égalité des suffrages. Le décret, après avoir été adopté par le conseil, a été ratifié par l'assemblée des Dix-Mille. Enfin, le personnage qui a été honoré du titre de proxène

et de bienfaiteur dans l'assemblée réunie sous l'influence de Cléomène doit être l'historien Phylarchos, que Polybe, dans la chaleur de son patriotisme achéen, traite sévèrement à cause des sympathies qu'il témoigne, dans son récit, au roi de Sparte et aux Arcadiens ses alliés. La liste des démiurges apporte aussi quelques modifications à la géographie politique de l'Arcadie, telle que l'avaient établie M. Bursian dans sa *Géographie de la Grèce*, et M. Kiepert dans la dernière édition de son atlas grec. Ainsi, Lépréum envoyoit des démiurges au conseil de la ligue; les cantons des Mænalii et des Cynurii, qu'on supposait avoir perdu toute autonomie depuis la fondation de Mégalopolis, avaient conservé ou recouvré leur indépendance, puisqu'ils étaient représentés dans le conseil par des députés, aussi bien que les autres cantons. Tels sont les principaux résultats que l'on peut tirer de ce monument, commenté par M. Foucart avec une sobre et sûre érudition. G. P.

Notes archéologiques pour servir à l'histoire de l'architecture en Espagne. — Une junte consultative d'architectes tenue à Girone (Catalogne) en janvier 1416, par M. Charles Lucas, architecte. In-8, Thorin, 1871.

M. Ch. Lucas poursuit avec activité ses travaux sur l'histoire de l'architecture, et, à mesure qu'il avance, sa méthode paraît s'affermir et son érudition s'étendre. L'épisode de l'histoire artistique de l'Espagne sur lequel il appelle aujourd'hui l'attention est piquant et curieux; il est emprunté à des sources peu connues en France; il intéressera tous ceux qui connaissent les beaux monuments dont est fière la ville de Girone et qui y attirent plus d'un voyageur ami de l'art. ***

Lettres assyriologiques sur l'histoire et les antiquités de l'Asie antérieure, par M. François Lenormant, t. I, in-4, 1871.

M. Lenormant continue, avec une infatigable activité, ses études sur les monuments cunéiformes. Marchant dans la voie qu'ont ouverte, pour ne parler que des savants français, les de Saulcy, de Longpérier et Oppert, il éclaire d'un jour nouveau ces longues et obscures périodes qui, jusqu'à ces dernières années, ne nous étaient connues que par des allusions et des mentions incidentes contenues dans la Bible, et par les récits des Grecs, mêlés de tant de fables et d'erreurs. La première de ces lettres, adressée à M. de Saulcy, a pour titre : *Sur la monarchie des Mèdes, son origine et ses rois, d'après les documents assyriens*. M. Lenormant y démontre la supériorité d'Hérodote sur Ctésias, l'accord qui existe, sauf une légère et facile correction, entre la liste qu'Hérodote nous donne des rois Mèdes et celle que fournissent les monuments. Il reprend ensuite à nouveau, à l'aide de textes cunéiformes dont beaucoup sont traduits et expliqués ici pour la première fois, toute l'histoire du royaume mède, et lève bien des difficultés, complète bien des indications qui chez les auteurs anciens restaient insuffisantes et vagues. C'est un vaste tableau où les futurs historiens de l'Asie trouveront nombre de données précises et d'idées ingénieuses. La deuxième lettre, à M. Ed. Dulaurier, a pour sujet l'*Ethno-*

graphie et l'histoire de l'Arménie avant les Achéménides. L'auteur y étudie à la fois les inscriptions historiques des monarques assyriens, qui racontent leurs relations avec l'Arménie, et les inscriptions cunéiformes indigènes que l'on désigne ordinairement sous le nom d'arméniaques et pour lesquelles il propose une dénomination nouvelle. La troisième lettre, à M. Léopold Delisle, est un *Essai de canon des rois de Babylone et d'Assyrie.* Sans doute, dans les résultats auxquels il arrive, bien des choses sont encore conjecturales; mais il faudrait n'avoir aucune habitude des recherches scientifiques pour ne pas sentir à combien de découvertes fécondes peut conduire une conjecture spécieuse, qui explique d'une manière suffisante un certain nombre de faits devenus par là même capables de conduire à d'autres investigations et à d'autres découvertes.

Ces trois lettres, avec les milliers de caractères cunéiformes qu'elles contiennent, sont autographiées. Dans la patience qui a été nécessaire à M. Lenormant pour conduire à son terme ce rude labeur, il y a une preuve sensible de l'ardeur et du dévouement qu'il porte dans ces difficiles et belles études. ***

De la procédure civile et des actions chez les Romains., par F. L. de Keller, traduit de l'allemand et précédé d'une introduction par Ch. Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon. In-8, Thorin.

Le livre dont M. Capmas offre au public une traduction à la fois très-exacte et très-soignée de style, a eu en Allemagne, malgré ses proportions modestes, un succès universellement reconnu et hautement proclamé, et non pas un simple succès scolaire, mais un vrai, un légitime succès scientifique, qu'attestent déjà trois éditions et que la mort prématurée de l'auteur n'a nullement interrompu. C'est que M. de Keller, tout en tirant grand parti des travaux antérieurs que, suivant l'habitude allemande, il avait étudiés et compulsés dans de vastes lectures, applique surtout à l'étude des sources authentiques un esprit singulièrement net et pénétrant. Sous la forme concise d'un manuel, où les notes ne tiennent qu'une place très-restreinte et sont réduites au strict nécessaire, cet ouvrage fait comprendre mieux qu'aucun autre le génie original du droit romain. Il est à désirer qu'il se répande chez nous, qu'il devienne familier aux professeurs et à tous les étudiants qui auront autre chose en vue que d'être, tant bien que mal, reçus à leurs examens. ***

Mémoires de la Société de linguistique de Paris.
Tome Ier, 4e fascicule.

Comme l'Institut, comme la Société des antiquaires et l'Association pour l'encouragement des études grecques, la Société de linguistique de Paris a poursuivi ses réunions et ses travaux pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler; pour bien prouver à tous qu'elle vivait encore, qu'elle était toujours résolue, pour sa part, à continuer son œuvre et à ne point laisser périr en France, au moins dans son domaine propre, la haute culture scientifique, elle s'est hâtée de terminer l'impression de son qua-

trième fascicule et elle a achevé ainsi son premier volume, qui ne compte pas moins de 436 pages. Ce cahier n'est pas moins intéressant et moins varié que les précédents. En voici le sommaire : Robert Mowat, *Les noms familiers chez les Romains;* Frédéric Baudry, *Sur le mot* Προμηθεύς; A. Bailly, *De la diphtongue* ει *substituée au redoublement dans cinq parfaits grecs;* d'Arbois de Jubainville, *Étude sur le thème vécha dans la langue franque de l'époque mérovingienne;* Auguste Brachet, *Dictionnaire des doublets de la langue française, supplément;* Gaston Paris, *le Petit Poucet. Variétés.* Un double index, fait avec grand soin, termine le volume. En parcourant la table générale des matières, nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de tristesse; ce volume contient des travaux et des observations d'environ vingt auteurs différents; or, sur ces vingt noms, un seul, si nous ne nous trompons, est celui d'un professeur de nos lycées. M. Bailly est seul à représenter ici l'enseignement secondaire de l'Université. Comment des maîtres tels que MM. Egger et Thurot, professeurs pendant de longues années à l'École normale, n'ont-ils pas réussi à inspirer le goût des recherches philologiques? comment n'ont-ils pas fait plus d'élèves? C'est dans la constitution même de l'Université, c'est dans la manière dont sont conduits les examens d'agrégation et dont s'obtient l'avancement qu'il conviendrait de chercher la réponse à cette question; nous nous contenterons ici de la poser et de la signaler aux réflexions de ceux que préoccupe l'avenir de la France. Si, pendant que partout les méthodes se renouvellent, chez nous l'enseignement secondaire, celui qui forme les générations appelées à recruter les carrières libérales et à diriger le pays, s'immobilise dans une stérile routine, comment sortira-t-on de cette ignorance qui nous a coûté si cher en cette funeste année?

Le morceau capital de ce dernier cahier nous paraît être la curieuse et fine étude de M. Gaston Paris sur le conte du Petit Poucet, ramené à sa forme la plus ancienne et la plus simple par la comparaison d'un grand nombre de récits populaires, empruntés à différents peuples de race aryenne, dont chacun a traité le thème commun à sa manière et suivant son goût particulier. M. Paris arrive à rendre très-spécieuse sa conclusion, l'idée qu'il émet que ce conte, cher à tant de générations d'enfants dont il a séché les larmes et fait éclater les joyeux rires, serait né des traditions relatives à la Grande-Ourse. Selon lui, les plus anciens traits de la légende du petit bouvier céleste remonteraient à l'époque reculée où les ancêtres de notre race ne se représentaient encore les sept étoiles du Nord que comme sept grands bœufs errant dans le champ du ciel. Indiquons à ce propos, pour ceux qui s'occupent des hymnes homériques, ce précieux débris de la plus ancienne poésie grecque, la coïncidence, au moins très-vraisemblable, que l'auteur signale entre le conte du Petit Poucet et le mythe d'Hermès enfant, tel qu'il est raconté dans cet hymne à Hermès où l'on a reconnu depuis longtemps la mise en œuvre de quelque conte populaire de l'Arcadie. ***

Τοῦ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικοῦ φιλολογικοῦ Συλλόγου τὰ περισωθέντα. Τομος Δ. Constantinople, 1871. 1 vol. in-4.

Fondée il y a maintenant plus de dix ans, la *Société hellénique de philologie* a réussi à traverser toutes sortes de difficultés; malgré les ombrages et les défiances d'une autorité qui ne pouvait pas ne point s'alarmer de voir un centre de réunions périodiques et de haute culture scientifique se former, à deux pas de la Sublime-Porte, pour les chefs et les guides de la race grecque, l'association a vécu, et elle vient de donner une nouvelle preuve de sa vitalité. Un an après le terrible incendie du 5 juin 1870, qui a détruit le local où elle tenait ses séances, avec sa bibliothèque et ses collections, elle vient de donner le quatrième volume de ses Mémoires. Il se compose, comme l'indique le titre même, du petit nombre de travaux déjà préparés qui, par suite de différentes circonstances, ont échappé au feu. Nous remarquons, parmi les noms des savants qui ont fourni leur contingent à ce recueil, ceux de plusieurs Occidentaux établis à Constantinople, qui donnent ainsi l'exemple à ce que la Grèce a d'esprits actifs et curieux. C'est d'abord l'infatigable M. Dethier, le directeur du collége autrichien de Péra; personne peut-être ne connaît aussi bien que lui Constantinople et tous ses recoins, tout ce que la ville moderne cache dans ses édifices, ses jardins et ses maisons de débris du passé; nous voyons aussi à côté de lui le docteur Millingen, qui porte avec honneur un nom cher à la science de l'antiquité. Parmi les Grecs qui luttent d'ardeur avec ces érudits, il nous suffira de citer MM. Sp. Aristarchi, Karatheodori, Alexoudi, Mavrojeni, Ch. Pappadopoulo, etc. Il serait trop long de citer les titres des articles; il n'est point jusqu'aux procès-verbaux des séances qui ne contiennent bien des nouvelles intéressantes sur des découvertes archéologiques et épigraphiques. G. P.

Le drame du Vésuve, par M. Beulé, de l'Institut. Michel Lévy, in-8, 1872.

Le livre de M. Beulé, dont ses auditeurs de la Bibliothèque ont eu la primeur sous forme de leçons, ne ressemble à aucun de ceux dont le sujet a déjà été fourni par la catastrophe de l'an 79 et par la description des villes ensevelies. Ecartant tous ces détails que l'on ne pourrait rendre intéressants et fixer dans l'esprit sans le secours du dessin, M. Beulé a voulu surtout donner à ses lecteurs une idée exacte de la manière dont s'est accomplie cette grande ruine; c'est ce qu'il explique en quelques mots dans sa courte introduction : « Ce que les ignorants appellent un prodige, n'est pour la science qu'un phénomène naturel : j'ai voulu faire concorder les circonstances de ce phénomène. Le Vésuve est l'auteur de désastres qu'on croyait sans précédents. Je me suis complu dans mon enquête, avec la patience d'un magistrat qui instruit une affaire et suit les traces d'un crime : ce sont les résultats de l'instruction que je livre au public. »

On aurait tort d'ailleurs de se figurer, d'après ce programme, que l'on

va rencontrer ici une sorte de procès-verbal, analogue à celui que dresse un géologue chargé de faire à l'Académie des sciences un rapport sur une éruption qu'il a été chargé d'observer. A quelque travail qu'il s'applique, M. Beulé y portera toujours de l'imagination et de la passion. S'il appelle ici la géologie à son secours, s'il a étudié, à l'école de MM. Sainte-Claire Deville et Fouqué, les phénomènes dont le Vésuve, l'Etna, Stromboli et Santorin ont été à diverses reprises les théâtres, s'il est au courant des explications les plus autorisées et des conjectures les plus ingénieuses, il ne lui suffit point de nous faire en quelque sorte l'histoire matérielle de la catastrophe. Il paraît très-préoccupé d'écarter tout ce qui est préjugé et idée fausse, de noter toutes les phases et tous les effets de l'éruption avec autant de précision que pourrait le souhaiter un savant qui se serait voué à l'examen et à l'explication de cet ordre de faits; mais c'est qu'il a trouvé le vrai moyen de savoir mieux que ses devanciers ce qu'ont dû craindre et ressentir les habitants des villes bâties au pied du Vésuve et par quelles émotions il ont dû passer. Ce que lui apprend la science avec la certitude de ses inductions l'aide à deviner ce que les annalistes avaient résumé en quelques lignes sèches et froides; l'étude des ruines achève de lui révéler ce que les livres ne lui indiquaient même pas; de l'aspect des maisons, de la nature des ustensiles et des objets trouvés en place, du nombre et de la position des squelettes déterrés parmi les décombres, de ces empreintes étranges et fidèles qu'ont laissées dans la cendre humide quelques-uns des corps qu'elle avait ensevelis encore palpitants de vie, il tire des conclusions, et quand il semble écrire l'histoire du volcan, ce puissant et terrible acteur qui figure au premier plan de son drame, ce qu'il nous raconte, à vrai dire, c'est l'histoire d'âmes humaines écrasées par la plus inattendue et la plus tragique des surprises. Ce qui donne à ce tableau une singulière et saisissante expression, c'est la vivacité à la fois sobre et colorée du style, c'est la connaissance qu'a l'auteur des mœurs et du génie propres des populations campaniennes, c'est le contraste, qu'il fait si bien sentir, de cette merveilleuse nature et des scènes d'horreur auxquelles, plus d'une fois, elle a servi de cadre.

Nous signalerons, comme particulièrement intéressant et nouveau, le chapitre consacré à Herculanum. M. Beulé y montre comment le peu de fouilles que l'on a tentées en ce dernier endroit ont confirmé ce que l'histoire aurait déjà pu nous suggérer et nous attester, le fait de la supériorité d'Herculanum, ville plus riche, plus élégante tout au moins et plus distinguée d'habitudes et de goûts que Pompéi. Herculanum était une ville grecque, qui aimait les lettres et les arts; Pompéi une ville osque, passionnée pour le gain, pour les plaisirs faciles qu'il procure à des marchands enrichis, et surtout pour les combats de gladiateurs. Il prouve que, si Herculanum nous promet de bien autres trésors que Pompéi, ces trésors n'y sont pas ensevelis, comme on le croit généralement, sous une épaisse couche de lave durcie et difficile à entamer, mais que c'est une inondation de boue et de cendres délayées qui a rempli la ville. Si la

lave en fusion avait couvert Herculanum, elle l'aurait dévoré. Non-seulement on n'y trouverait pas ces manuscrits qui ont fait naître tant d'espérances jusqu'ici si peu réalisées, mais les bronzes mêmes et tous les objets de métal auraient disparu. Ce qui a trompé les voyageurs, c'est que la cendre a été durcie par trois causes, l'eau, le tassement et le temps; mais pourtant le couteau, et à plus forte raison la bêche ou la pioche l'entament aisément. Il n'y a *pas un centimètre de lave* dans toutes les parties d'Herculanum que l'on a explorées jusqu'ici, mais vingt mètres environ de boue desséchée. La seule difficulté que présentent aujourd'hui les travaux destinés à découvrir Herculanum, c'est l'épaisseur de ce dépôt; à Pompéi on n'a guère que cinq mètres au plus de pierres ponces à enlever pour arriver à l'ancien sol. Le grand nombre d'objets de premier ordre recueillis dans une seule villa, celle que le roi Charles III a fait dépouiller de 1750 à 1760, montre ce que l'on peut attendre de travaux entrepris avec hardiesse et conduits avec méthode sur ce terrain. L'effort et les frais seraient plus considérables qu'à Pompéi ; d'accord ; mais on serait amplement payé de ce surcroît de peine et de dépenses. M. Beulé insiste vivement pour que l'habile et persévérant explorateur aujourd'hui chargé de diriger les fouilles du Vésuve tourne surtout son attention de ce côté, dût-il abandonner Pompéi. M. Fiorelli a donné déjà trop de preuves de goût et de sagacité pour ne pas profiter du conseil; il est homme à nous rendre Herculanum, sans négliger Pompéi. G. Perrot.

George Cox. — **Les Dieux et les Héros**, contes mythologiques traduits de l'anglais, par F. Baudry et E. Delerot, avec une préface par F. Baudry, et 29 gravures sur bois. Paris, Hachette, in-18, 1867.

The mythology of Aryan nations, by George W. Cox, in two volumes, London, Longmans, Green, 1670, 8°.

Parmi ceux qui suivent, même de loin, les progrès de cette science si neuve et si belle que l'on est convenu d'appeler la *mythologie comparée*, il n'est personne qui ne se rappelle le vif plaisir d'esprit avec lequel il a lu les pages insérées dans les *Oxford Essays*, en 1858, sous le titre de *Comparative mythology*, par M. Max Muller, pages qu'une traduction, faite sous les yeux mêmes de M. Renan, mettait bientôt après à la portée du public français. On sait avec quel mélange de profonde érudition et d'imagination poétique, avec quelle pénétration hardie M. Muller appliquait ici à un certain nombre de mythes aryens l'interprétation naturaliste, comment il y retrouvait les traces de l'impression produite sur l'esprit de nos pères, à cette époque reculée, par les grands spectacles de la nature et surtout par les phénomènes solaires, par le lever radieux de l'astre, par la lutte qu'il soutient, pendant les chaudes après-midi, contre le nuage orageux et sombre, par sa chute du soir et sa disparition dans la nuit. Je n'ai jamais, pour ma part, été plus séduit et plus charmé; si depuis on a parfois abusé des mythes solaires, il n'en reste pas moins certain que c'est dans cette voie qu'il faut marcher pour remonter à l'origine principale des croyances communes à notre race. M. Cox est l'un des mythologues

qui ont tiré le plus de parti des idées émises par MM. Kuhn et Max Muller; s'il n'a pas le mérite de l'invention, au moins a-t-il fait plus que personne pour appliquer ce mode d'interprétation à l'ensemble de la religion primitive des Aryens. Il avait commencé par chercher à réveiller dans la jeunesse le goût et l'amour de la mythologie; c'est ce qu'il avait fait avec bonheur dans ses *Tales of Gods and Heroes*. Cet ouvrage, en anglais, formait trois volumes, munis chacun d'une ample introduction traitant des questions théoriques relatives à l'interprétation de la mythologie, avec des notes savantes sur chaque conte en particulier. M. F. Baudry, si bien au courant de ses études, en traduisant cet aimable livre, avait pris le sage parti de retrancher tout cet appareil érudit; il n'avait laissé subsister que des conte, où la mythologie, ramenée à sa forme la plus ancienne et la plus naïves se déroulait devant l'esprit curieux des enfants en une série de récits qui ne les amusaient pas moins que Peau-d'Ane ou le Petit-Poucet. Nous avons vu de petites filles de six ans dévorer avec passion *les Dieux et les Héros*. Des hommes faits n'y trouveront pas moins d'agrément; dégagées de tous les faux ornements, rendues à leur fraîcheur primitive, ces créations spontanées de la riche imagination de nos pères, émue par les scènes de la nature et peuplant l'univers de volontés et de passions humaines, reprennent une grâce et un éclat qui reposent notre intelligence fatiguée des abstractions. Dans des notes courtes, mais précises, réunies à la fin du volume, les lecteurs de cette catégorie trouveront toutes les indications qui leur sont nécessaires sur la provenance et le sens probable de chacun de ces contes. M. Baudry est de ceux qui n'ignorent pas l'art d'abréger, parce qu'ils savent beaucoup.

Si l'ouvrage précédent de M. Cox s'adressait, par sa partie narrative, à la jeunesse, et par ses dissertations et ses notes aux érudits, c'est pour ces derniers seulement qu'il vient de grouper, dans une vaste composition, le résultat de bien des années de recherches et de travaux. On trouvera là un effort soutenu pour résumer, dans une revue générale, toutes les découvertes qu'ont pu faire sur ce terrain, depuis une trentaine d'années, tant d'explorateurs habiles et patients, en Allemagne, en Angleterre et en France. Bien des explications pourront paraître encore contestables; d'autres sont arrivées d'ores et déjà à un suffisant degré de vraisemblance pour pouvoir servir de point de départ à des recherches poussées plus loin. Ce livre, dont la lecture est des plus attachantes, mérite que la critique l'étudie sérieusement; nous pensons y revenir pour les lecteurs de la *Revue*.

G. P.

FIN DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VINGT-DEUXIÈME VOLUME DE LA NOUVELLE SÉRIE

LIVRAISON DE JUILLET.

LIVRAISON D'AOUT.

LIVRAISON DE SEPTEMBRE.

LIVRAISON D'OCTOBRE.

LIVRAISON DE NOVEMBRE.

LIVRAISON DE DÉCEMBRE.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE MÉTHODIQUE

I. SOCIÉTÉS. — II. ÉGYPTE ET ORIENT. — III. GRÈCE. — IV. ITALIE.
V. GAULE ET FRANCE.
VI. PAYS DIVERS. — VII. LINGUISTIQUE, BIBLIOGRAPHIE.

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES.

II. ÉGYPTE ET ORIENT.

III. GRÈCE.

IV. ITALIE.

V. GAULE ET FRANCE.

VI. PAYS DIVERS.

VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

FIN DE LA TABLE.

